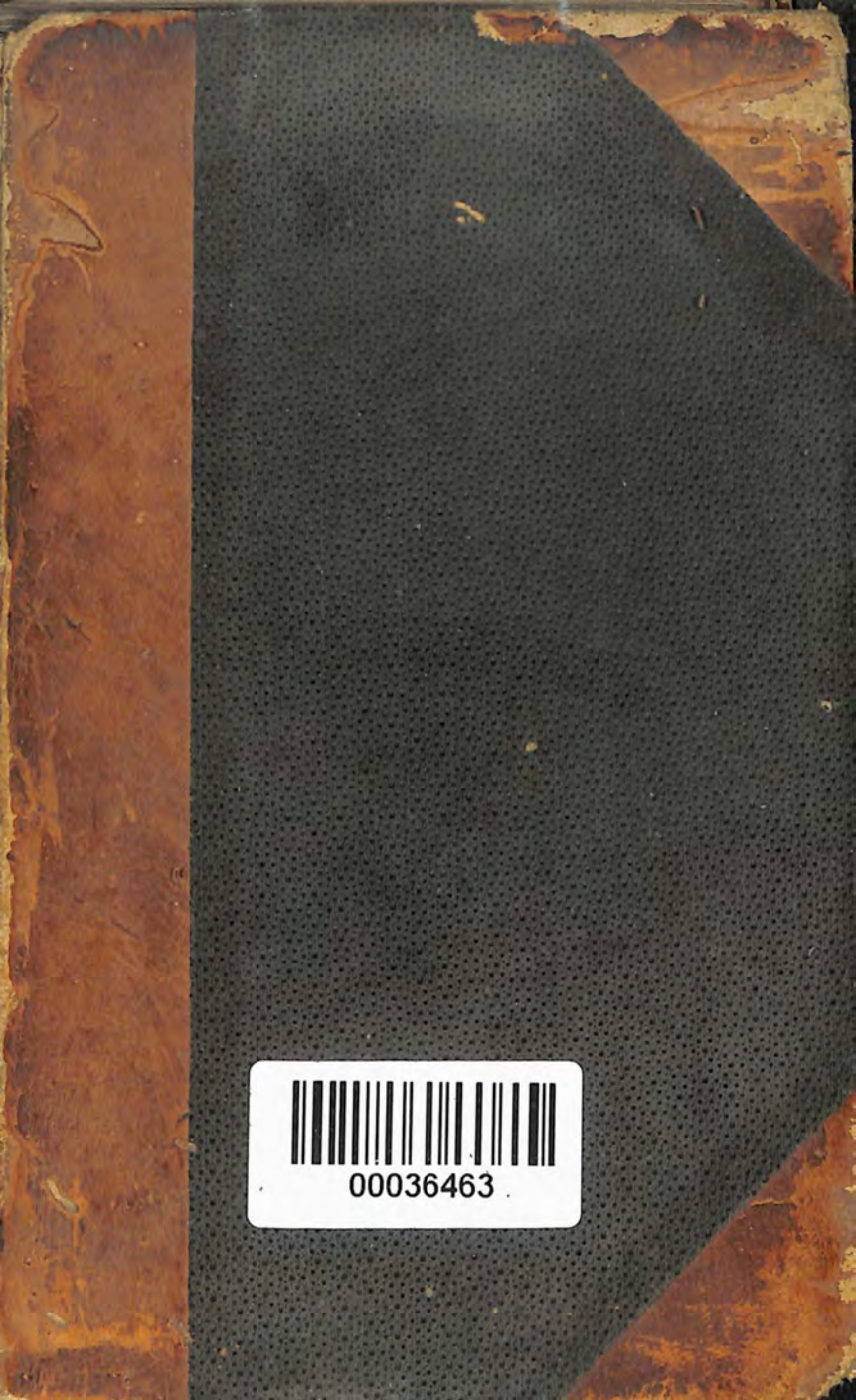
00036463

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

LA

COUR ET LA VILLE,

PARIS ET COBLENTZ.

II.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR

RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12.

LA COUR

ET

LA VILLE,

Paris et Coblentz,

OU

L'ANCIEN RÉGIME ET LE NOUVEAU,

CONSIDÉRÉS

SOUS L'INFLUENCE DES HOMMES ILLUSTRES

ET DES FEMMES CÉLÈBRES,

DEPUIS

CHARLES IX, HENRI IV ET LOUIS XIV,

JUSQU'A

NAPOLÉON, LOUIS XVIII ET CHARLES X;

Par M. Toulotte,

ANCIEN MAGISTRAT, AUTEUR DE L'HISTOIRE PHILOSOPHIQUE DES EMPEREURS ROMAINS, ETC., ETC.

36463 ac

TOME SECOND.

\C1

PARIS.

AMABLE COSTES, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE BEAUNE, N° 2.

1828.

36463

LA

COUR ET LA VILLE,

Paris

ET COBLENTZ.

La crainte de paraître jouer un rôle d'un faible intérêt et bien secondaire dans une longue galerie d'hommes et de femmes célèbres, a dû soutenir madame de Genlis sous le poids de la réputation colossale, qu'on lui a faite, dans les diverses carrières où l'amour d'une vaste renommée a conduit ses pas.

Elle a profité de l'importance que lui donna la haine d'une partie de la noblesse, et de l'admiration exagérée de ses partisans, pour qualifier d'*historiques* ses *Mémoires inédits*. Il lui a été doux de croire que les détails, plus ou moins exacts, de sa vie privée, ne seraient pas moins bien accueillis, que les particularités qui concernent les grands hommes et les femmes illustres dont nous parlerons.

Fort confiante dans les conseils de l'amour-propre, elle s'est trop livrée à ce qu'on appelait

autrefois le *bavardage de la bonne compagnie*, sans s'apercevoir que la bonne compagnie d'aujourd'hui exige quelque chose de mieux : on y préfère, par cette raison, les ouvrages de madame de Staël à ceux de madame de Genlis, qui semble devoir survivre aux siens. Ils fatiguent quelquefois, principalement les derniers, par des longueurs, des redites, des réminiscences fâcheuses, et cette continuelle partialité qui tient le lecteur en défiance. On y remarque un ton tranchant et dogmatique, peu favorable à la persuasion. Sans reproduire ce qui a été dit avec tant d'art, de finesse et de goût dans nos recueils périodiques, et dans les meilleurs journaux, nous relèverons les faux jugemens portés par madame de Genlis sur les personnages qui ont le plus contribué à la gloire du dix-huitième siècle, et sur cette brillante époque où l'esprit humain brisa toutes ses entraves.

Madame de Genlis revient trop longuement sur sa première jeunesse; elle dit avec abandon tout ce qu'elle pouvait taire, et tait les choses que tout lecteur avait le droit d'attendre de ses révélations. C'est avec la prétention de faire mieux que Jean-Jacques, et de se montrer son antidote, qu'elle inspire, par une apologie de sa propre conduite, le même sentiment que lui, par ses aveux accusateurs.

Rousseau se met à nu avec une candeur d'amertume contre la race humaine, et une chaleur d'ame, qui lui ont permis de se proclamer le meilleur des hommes, après s'être présenté, dans sa misanthropie, comme l'un des plus vicieux. Sa véracité tient de celle de Cardan, à qui l'on a reproché d'aller jusqu'au cynisme. Madame de Bourdic a dit très-spirituellement *que Rousseau aurait joui d'une plus grande réputation de vertu, s'il était mort sans confession.* Qui oserait dire que madame de Genlis ait beaucoup gagné à la publication de ses *Mémoires?* A ses yeux, il n'y a pas même autant de justes que Rousseau en reconnaissait.

Les hautes qualités de Malesherbes, de milord Maréchal, du prince de Conti, de Duclos, de Saint-Lambert et du maréchal de Luxembourg, ont trouvé une éclatante justice devant ce juge sévère. S'il a pu se nuire comme homme, il a du moins enrichi notre langue d'un chef-d'œuvre de narration et d'éloquence sentimentale.

Montaigne lui aurait-il donné l'idée de dévoiler ainsi le cœur humain ? Dans cette hypothèse, nous ne voyons pas que le disciple ait suivi les traces du maître : les *Essais* nous présentent bien plutôt le résultat de la réflexion sur les faits que les faits mêmes. Rousseau est au

contraire moins moraliste dans ses *Confessions*, que peintre de la nature : aussi les premiers sont-ils, indépendamment des formes du style, à la portée d'un petit nombre de lecteurs, tandis que les secondes se trouvent dans toutes les mains.

En peignant l'homme à la manière de Rousseau, Marmontel ne s'égare pas dans le vague des illusions : *écrits pour ses enfans*, ses Mémoires offrent au lecteur une instruction attachante et variée.

Depuis le cardinal de Retz dont les *Mémoires* sont plutôt l'apologie d'un conspirateur, que l'exposé impartial et fidèle d'un historien, nous avons eu un très-grand nombre de *mémoires historiques*, véritables ou supposés; mais il en est peu d'un intérêt aussi vif que ceux du chef de la fronde (1). Indépendamment de la singularité et de la variété qu'offre à l'observateur cette grande époque de notre histoire, le récit animé du cardinal, principal moteur des événe-

---

(1) C'est à Commercy, dans un couvent de religieuses, que l'on trouva le manuscrit des *Mémoires*, ou si l'on veut, la confession générale de ce prince de l'Église. Il se montra frondeur et brouillon sans but déterminé, se fit pardonner ses mauvaises actions, à la faveur de ses qualités brillantes, et mit quelquefois, dans sa con-

mens, attache à ses *Mémoires* un prix qu'ils ne pouvaient tenir que de lui seul.

La narration d'un historien étranger aux scènes qu'il décrit, ne nous ferait point partager les émotions que renouvellent sans cesse les brûlants souvenirs du cardinal. Notre ère si fertile en événemens publics, devenus des événemens particuliers pour tant de contemporains, devait fournir une ample matière à un grand nombre de récits; mais on ne s'est plus permis d'écrire avec la chaleur du chef de la fronde, ni avec la sincérité de Rousseau, ni avec la naïve moralité de Montaigne; on a travesti les faits, on a prétendu justifier ou propager ses opinions en politique et en littérature, défendre ou accuser un parti, et nous avons eu quelquefois des mémoires sur procès, au lieu de mémoires historiques (1) ou littéraires.

Selon Marmontel, il n'y a que les caractères piquants et rares, des situations, des aventures d'une singularité marquée ou d'une mo-

---

duite, aussi peu de discernement que de charme dans les récits des périls qu'il courut, par sa résistance à main armée contre l'autorité royale.

(1) Parmi les mémoires dont les auteurs ont mis moins de réserve dans l'exposition des faits, il faut distinguer les *Mémoires de Garat sur le dix-huitième siècle*

ralité frappante, qui puissent mériter la peine qu'on se donne de raconter sérieusement ce qu'on a fait et ce qu'on a été. S'il n'a pas observé ce précepte, on peut assurer, du moins, que personne ne voudrait qu'il eût brûlé son manuscrit.

Cette espèce d'ouvrage est toujours préférée à la plupart des romans d'imagination. On y cherche le charme de la vérité, bien supérieur à celui de la vraisemblance; on y trouve des actes qui procurent de vives émotions; on y cherche des principes de conduite pour toutes les situations de la vie.

Les *mémoires* forment une des plus agréables et des plus intéressantes parties de la littérature moderne: ce genre caractérise le goût et les besoins de notre époque. Blasés sur toutes les espèces de fictions, les hommes n'en connaissent

---

ceux de Thibeaudeau *sur la Convention et le Directoire;* du général Dumouriez, *publiés en* 1827; de Gohier, président du Directoire au 18 brumaire; et, dans un autre esprit, ceux de Vauban sur l'émigration, de Weber, du prince de Montbarey et du marquis de Clermont-Gallerande. Toutes ces lectures, plus ou moins intéressantes, doivent être précédées de celle des *Mémoires* attachants du marquis d'Argenson, que publia en 1825, M. René d'Argenson, avec un ton de candeur et de vérité, qui s'est toujours aussi bien conservé dans sa famille, que la noblesse et la générosité des sentimens.

aucune qui puisse leur retracer la vivacité des impressions qu'ils ont ressenties. Il faut aujourd'hui répondre à l'activité de leur esprit, et les distraire des hauts intérêts qui les occupent, ou leur rappeler les époques où ces intérêts recevaient les plus généreux développemens. Le règne des illusions serait détruit sans retour, si quelque chose pouvait l'être; il a fait place à celui des réalités : si l'on admet encore de séduisants prestiges, ce n'est plus qu'en faveur des beaux-arts.

Au nombre des écrivains qui ont voulu devancer la voix des siècles par le récit de leurs propres actions, se fait remarquer M. le comte de Ségur. Il a modestement intitulé son ouvrage : *Mémoires, ou Souvenirs et Anecdotes*, afin de lui imprimer le cachet d'un récit tout-à-fait particulier. Si un homme de beaucoup d'esprit, qui a brillé dans les cercles des cours de France les plus opposées sous des rapports d'une haute importance; si le pair de France qui, depuis un demi-siècle, a vu, dans une sorte d'intimité, les principaux personnages de l'Europe, n'a pas donné le titre d'historiques à de grands souvenirs, on peut s'étonner que madame de Genlis en ait revêtu les siens.

Elle attache de l'importance à nous révéler la première origine de son aversion pour Vol-

taire (1). C'est une brochure anonyme, qui a fait naître, dans une petite fille de dix ans (2), un sentiment si peu chrétien. On peut juger, par là de l'influence que dut avoir sur elle l'apparition du livre de l'*Esprit*. Il bouleversa ses idées, et jeta dans sa jeune tête les *germes d'un profond mépris pour la philosophie moderne*. On se demande qu'est-ce que cette philosophie moderne qu'elle prétend distinguer de l'ancienne? Y a-t-il deux genres de vertu, deux espèces de

---

(1) La voisine qui prêtait des livres à mademoiselle de Mars, lui prêta une brochure nouvellement arrivée de Paris, et faite contre M. de Voltaire. Nous connaissions la plupart de ses tragédies; nous jouïons *Zaïre*, et nous avions lu les autres; par cette raison, la brochure nous intéressa; nous y vîmes avec chagrin que cet homme que nous avions admiré était un impie; la brochure était terminée par de mauvais vers, des stances satiriques dans lesquelles Voltaire n'était désigné que sous l'anagramme de son nom; chaque stance était terminée par un vers ironique, qui est toujours resté dans ma tête, et que voici :

Ma foi, Tolvaire est un grand homme!

(*Mémoires inédits*, t. I^er^, p. 50 et 51.)

(2) Cette *petite fille* avait *un talent de tragédienne qui surpassait celui de la Clairon*. (*Même ouvrage*, même tome, p. 51.) Nous remarquerons souvent, dans madame de Genlis, la même modestie et la même passion pour la vérité.

sagesse, deux lumières intellectuelles? On ne saurait mieux définir la philosophie, que ne l'a fait dernièrement un habile publiciste : *La plus haute et la plus complète manifestation de l'esprit humain* (1). La philosophie de nos jours, celle de Bayle, de Montaigne, de Voltaire, de Rousseau, de D'Alembert, et la philosophie de Socrate, de Platon, de Cicéron et de Marc-Aurèle, ont un seul et même type. C'est l'expression, et non la chose qui se modifie dans le cours des âges : la philosophie est à l'*univers moral*, si nous osons parler ainsi, ce que la nature est au monde physique, toujours la même; mais celle-ci résiste mieux aux efforts que l'on fait pour la modifier, que celle-là ne parvient à conserver sa pureté dans la lutte qu'elle soutient contre les fausses doctrines propagées, à la faveur de mauvaises institutions.

Malgré la prodigieuse diversité de cultes introduits dans la grande famille qui embrasse le genre humain; malgré la multiplicité de préceptes de conduite donnés par les sages aux

---

(1) *Philosophie* : amour de la sagesse; connaissance de la vérité; haine des préjugés, de l'esclavage et de l'intolérance. (*Le Kaléidoscope*, t. V, 60e livraison; par M. Arago, l'un de nos écrivains les plus profonds et les plus élégants.)

peuples, durant le cours éternel des siècles, certaines passions étendent leur empire sur tous les pays, et se reproduisent sans cesse à la surface du fleuve des âges. L'amour du merveilleux, la crédulité, la crainte, l'ambition, l'avarice, l'égoïsme, la concupiscence et tous les maux qui en dérivent, comme de sources intarissables, résistent à l'action des différents climats.

Enveloppés, comme dans un vaste réseau, par une incroyable multitude de superstitions; épouvantés par mille prodiges; perpétuellement occupés à désarmer le courroux de leurs idoles, les païens, qui regardaient les dieux comme les dispensateurs de l'adversité et de la prospérité, dans la proportion des actions louables ou répréhensibles de l'homme, n'en ont pas moins commis des crimes qui, dans leur cours, ont entraîné leurs autels, leurs pontifes et jusqu'à leurs divinités.

Les chrétiens auxquels une révélation accompagnée et suivie de miracles sans nombre, ne permet pas d'ignorer qu'il n'y a pas de bonheur éternel dans le ciel, sans renoncer au vice sur la terre; les catholiques, riches en prédicateurs fort éloquents et généreusement payés, pour les préserver de la damnation encourue par la mauvaise conduite, et les encourager à la vertu par des exhortations qu'inspire l'Esprit-

Saint, croupissent quelquefois dans les plus honteux déréglemens du vice. Ah! s'il n'y avait que des fidèles écartés du sentier des devoirs par l'erreur ou la perversité, on attribuerait à la *vie mondaine* l'entraînement qui fait agir l'homme contre ses principes; mais nous voyons aussi des orthodoxes exempts de toute sujétion à l'hérésie, des confesseurs, des ministres du Très-Haut, manquer entièrement de l'efficace de la grâce : plusieurs centaines de prêtres, convaincus de crimes pour lesquels ils n'ont jamais été mis en jugement, ne remplissent-ils pas le fort de Fénestrelle? Il n'y a là aucun dissident, aucun athée; car ceux-ci expient leurs crimes, et ceux-là jouissent d'une impunité que le siècle peut nommer scandaleuse; c'est la haine qu'ils portent à la philosophie, qui en fait des détenus privilégiés. Ce sont évidemment des inclinations vicieuses, soit inhérentes à leur organisation physique, soit produites par la révolte de la chair contre les exigences d'un état embrassé sans vocation, qui les ont fait succomber aux tentations les plus coupables : personne ne peut donc accuser de leurs forfaits les doctrines du dix-huitième siècle, ni les enseignemens d'aucune école de philosophie.

Voilà des sujets de méditation, qui nous prouvent que nous avons besoin d'apporter, dans le

jugement de nos semblables, la tolérance de la philosophie et la charité du vrai chrétien. Mais, pour se passionner et haïr, est-il besoin de pareilles investigations sur la nature du cœur humain, et la force des doctrines? Non sans doute : aussi madame de Genlis ne remonte-t-elle jamais à la source des choses.

Oublions ses sophismes, pour la suivre chez le riche et somptueux de la Popelinière. Elle était le plus bel ornement de son cercle. *Un savant, un géomètre d'une grande réputation eut une envie passionnée*, ce ne pouvait être autrement, de l'*entendre jouer de la harpe* (1). C'était D'Alembert; il n'eut pas le bonheur de plaire à notre jeune syrène, quoique Marmontel reconnût en lui *l'homme le plus gai, le plus animé, le plus amusant dans sa gaîté*, qu'il eût rencontré dans la société de madame Geoffrin. « Après avoir passé sa matinée à chiffrer de l'algèbre et à résoudre des problèmes de dynamique ou d'astronomie, il sortait de chez sa vitrière, comme un écolier échappé du collége, ne demandant qu'à se réjouir; et, par le tour vif et plaisant que prenait alors cet esprit si lumineux, si profond, si solide, il fesait oublier en lui le philosophe et le savant, pour n'y

1) *Mémoires inédits*, t. Ier. p. 105.

voir plus que l'homme aimable. La source de cet enjouement si naturel était une ame pure, libre de passions, contente d'elle-même, et tous les jours en jouissance de quelque vérité nouvelle, qui venait de récompenser et de couronner son travail. »

Rameau inspira plus de vénération à la jeune comtesse. Il était alors sur le déclin des ans. L'éditeur des *Mémoires de madame de Genlis* nous informe qu'il avait obtenu des lettres de noblesse, que l'économie l'empêcha de faire enregistrer.

Colardeau est plus sévèrement jugé. Madame de Genlis dit « qu'il a laissé une réputation fort au-dessus de ce qu'il méritait ; qu'une tragédie médiocre et une jolie traduction d'une belle épître anglaise n'auraient pas dû lui obtenir le rang si distingué où tout le monde, comme de concert, l'a placé. » Sans égard à son modèle de poésie descriptive (l'*Épître à M. Duhamel, sur les Charmes de la campagne*), que n'ont surpassé ni Parseval-Grandmaison, ni Campenon, ni même l'abbé Delille, et qui renferme des tirades pleines de verve, comparées aux meilleures de Boileau ; sans tenir compte du mérite des *Hommes de Prométhée*, poëme justement regardé comme une imitation parfaite du chant de Milton sur *Adam et Ève*,

madame de Genlis affirme *qu'on a fait depuis mille pièces de vers dont on ne parle pas, et qui valent beaucoup mieux* (1) *que ceux de ce poëte.*

Beaucoup mieux que ces vers de l'*Épître d'Héloïse à Abailard :*

Dans ces lieux habités par la simple innocence,
Où règne avec la paix un éternel silence,
Où les cœurs asservis à de sévères lois,
Vertueux par devoir le sont aussi par choix.
Quelle tempête affreuse, à mon repos fatale,
S'élève dans les sens d'une faible vestale?
De mes feux mal éteints, qui ranime l'ardeur?
Amour, cruel amour! renais-tu dans mon cœur?
Hélas! je me trompais; j'aime, je brûle encore.
O nom cher et fatal! Abailard! je t'adore.
Cette lettre, ces traits à mes yeux si connus,
Je les baise cent fois, cent fois je les ai lus;
De sa bouche amoureuse Héloïse les presse.
Abailard, cher amant! Mais quelle est ma faiblesse?
Quel nom dans ma retraite osé-je prononcer?
Ma main l'écrit.... eh bien! mes pleurs vont l'effacer.
Dieu terrible, pardonne! Héloïse soupire :
Au plus cher des époux, tu lui défends d'écrire;
A tes ordres cruels Héloïse souscrit.....
Que dis-je? mon cœur dicte, et ma plume obéit.

« M. Colardeau, dit *notre Quintilien*, marqua son premier essai de tous les caractères d'un poëte : une élégance facile et brillante, un sentiment exquis de l'harmonie, cette imagination qui anime le style en colorant les objets; cette sensibilité qui pénètre l'ame en

(1) *Mémoires inédits*, t. Ier, p. 276.

même temps que le vers charme l'oreille; enfin, ce naturel aimable qui grave dans la mémoire des lecteurs les idées et les sentimens, et, suivant l'expression de Despréaux, *laisse un long souvenir.* ».

Écoutons maintenant Marmontel, il va parler au nom de l'Académie!

« Un seul ouvrage, tel que l'Épître d'Héloïse, est à nos yeux un monument du goût et de la poésie de notre siècle, plus précieux, plus honorable, que des volumes qui n'attestent que la stérile vanité du faux bel-esprit sans talent. »

Une aménité de caractère admirable, une bienveillance qui ne se démentait jamais, une sensibilité exquise, l'oubli de soi-même en faveur de l'amitié, voilà, en qualité de moraliste, ce que madame de Genlis aurait dû nous faire remarquer dans l'auteur de l'*Héroïde d'Armide à Renaud*, de l'*Ode sur le Patriotisme*, et des *Perfidies à la mode:* informé que Watelet traduit le Tasse, Colardeau abandonne la traduction qu'il a commencée. Dans la crainte d'avoir mieux fait que son ami, il se lève de son lit de mort, pour jeter au feu, d'une main défaillante, plusieurs chants de sa *Jérusalem délivrée.* Ce trait peint l'homme.

L'abbé Delille eut le bonheur de faire partie des sociétés de madame de Genlis. Elle le

trouvait *naturel et fort aimable, d'une laideur spirituelle, amusante à considérer* (1). M. de Chamfort avait, dit-elle, une jolie figure et beaucoup de fatuité (2). *Lemierre était un excellent homme qui lisait* ses tragédies avec une véhémence ridicule, *et qui néanmoins avait beaucoup de talent et d'ailleurs de très-bons sentimens.*

Ces bons sentimens ont fait oublier en 1790, à Lemierre, le mauvais succès qu'avait eu son *Guillaume-Tell*, en 1769. Si la reprise de cette pièce a été plus heureuse que la reproduction de *Barneveldt* dans *Céramis*, il dut moins l'attribuer à son talent qu'à son patriotisme. On sait que ses tragédies eurent une vogue très-contestée : *La Veuve du Malabar* elle-même ne fut bien accueillie du public, qu'à sa seconde épreuve.

Fréron en trouvait le style un peu *rocailleux*, et cette épithète fit fortune. Mademoi-

(1) *Mémoires inédits*, p. 282.

(2) Chamfort ne se fesait pas remarquer par sa fatuité, mais par sa misanthropie. Il eut, sous ce rapport, quelque ressemblance avec J.-J. Rousseau. Il embrassa la révolution avec Mirabeau, et protesta contre ses excès avec l'abbé Barthélemi. On l'entendait répéter souvent que *tout homme qui, à quarante ans, n'était pas misanthrope, n'avait jamais aimé les hommes.* (*Mém. inéd.*, p. 291.)

selle Clairon se plaignait d'être *obligée de cracher les vers de Lemierre*. Les mêmes défauts qui ont nui à ses pièces de théâtre, se font encore plus remarquer dans son *Poëme de la Peinture ;* il n'apprend presque rien aux jeunes peintres, et manque souvent de verve, d'élégance et d'harmonie.

« Lemierre, dit La Harpe, trouva le moyen, en s'appuyant fort adroitement sur un poëte latin moderne, qui lui fournissait les idées et les images, de faire un poëme sur la peinture, dont la versification est généralement beaucoup plus passable que celle de ses tragédies, et de temps en temps beaucoup meilleure qu'à lui n'appartient.... » .

Quoique l'auteur n'eût, dans le style, ni la facilité, ni les grâces qu'exigent les pièces fugitives, c'est le genre où il a mérité le plus de succès par une sorte de variété, quelques pensées heureuses, un emploi bien ménagé de la fable, et un ton par fois original. *Entre Voltaire et moi, il n'y a qu'un saut de loup*, disait-il avec l'abandon de la gaîté, lorsqu'il comparait ses *poésies légères* à celles de l'homme immortel, *qui aurait créé la poésie ; si elle n'eût pas été née avant lui*, comme l'a dit Suard. Au reste, l'amour-propre de Lemierre était de la plus grande naïveté. Il avouait sans détour qu'il

croyait ses pièces *supérieures à celles de tous les autres poëtes.* Aucun fait ne pouvait éclairer cet écrivain sur son présomptueux aveuglement. Entrés avec lui au théâtre, pour y voir représenter une de ses tragédies, ses amis lui dirent : *Mais*, Lemierre, *il n'y a personne. Tout est plein*, leur répondit-il, *mais je ne sais pas où ils se fourrent.*

Si quelques portraits, comme celui de Lemierre, ont été manqués par l'auteur des Mémoires, ceux du prince de Conti, de la maréchale de Luxembourg, et de madame la comtesse de Boufflers, ne permettent pas d'en dire autant. On reconnaît la maréchale, sous les traits qui avaient inspiré tant de crainte à Rousseau. « Elle passait pour méchante, nous dit-il, et dans une aussi grande dame, cette réputation me faisait trembler. A peine l'eus-je vue que je fus subjugué. Je la trouvai charmante, de ce charme à l'épreuve du temps, le plus fait pour agir sur mon cœur. Je m'attendais à lui trouver un entretien mordant et plein d'épigrammes. Ce n'était point cela : c'était beaucoup mieux. La conversation de madame de Luxembourg ne pétille pas d'esprit. Ce ne sont pas des saillies, et ce n'est pas même proprement de la finesse ; mais c'est une délicatesse exquise, qui ne frappe jamais, et qui plaît tou-

jours. Ses flatteries sont d'autant plus enivrantes, qu'elles sont plus simples; on dirait qu'elles lui échappent sans qu'elle y pense, et que c'est son cœur qui s'épanche, uniquement parce qu'il est rempli. » Ce philosophe ajoute : « Je crus m'apercevoir, dès ma première visite, que, *malgré mon air gauche et mes lourdes phrases*, je ne lui déplaisais pas. Toutes les femmes de la cour sâvent vous persuader cela, quand elles veulent, vrai ou non; mais toutes ne savent pas, comme madame de Luxembourg, vous rendre cette persuasion si douce, qu'on ne s'avise plus d'en vouloir douter. »

Madame de Boufflers n'avait pas été moins bien jugée par le solitaire de Montmorency. Elle allait assez souvent le voir avec le chevalier de Lorenzi; il ignorait ses relations avec M. le prince.

« Elle était belle et jeune encore. Elle affectait de l'esprit romain, et moi; je l'eus toujours romanesque, cela se tenait d'assez près. Je faillis me prendre; je crois qu'elle le vit aussi; du moins, le prince m'en parla, et de manière à ne pas me décourager. Mais pour le coup je fus sage, et il en était temps, à cinquante ans. Plein de la leçon que je venais de donner aux barbons, dans ma *lettre à D'Alembert*, j'eus honte d'en profiter si mal, *moi-même*. D'ailleurs, apprenant ce que j'avais ignoré, il aurait fallu que

la tête m'eût tout-à-fait tourné, pour porter si haut mes concurrences. »

M. le prince de Conti alla faire visite à Rousseau ; le bon homme vit, dans cette démarche flatteuse, le plus grand honneur qu'il dût aux lettres. Le prince reçut de Jean-Jacques une leçon, et ne se mit point, par sa manière de l'accueillir, au-dessous du philosophe. Écoutons Rousseau.

« Comme mon appartement de Mont-Louis était très-petit, et que la situation du donjon était charmante, j'y conduisis le prince, qui pour comble de grâces, voulut que j'eusse l'honneur de faire sa partie aux échecs. Je savais qu'il gagnait le chevalier de Lorenzi qui était plus fort que moi. Cependant, malgré les signes et les grimaces du chevalier et des assistants, que je ne fis pas semblant de voir, je gagnai les deux parties que nous jouâmes. En finissant, je lui dis d'un ton respectueux, mais grave : *Monseigneur, j'honore trop votre altesse sérénissime, pour ne pas la gagner toujours aux échecs.* Ce grand prince, plein d'esprit, de lumières, et si digne de n'être pas adulé, sentit en effet, du moins je le pense, qu'il n'y avait là que moi qui le traitasse en homme, et j'ai toujours lieu de croire qu'il m'en a vraiment su bon gré. »

M. le marquis d'Argenson, qui n'avait, dit madame du Deffand, aucun des défauts des ames faibles, et qui ignorait les petitesses de la vanité et les manéges de l'intrigue, nous fait mieux connaître la société de son temps, et fournit plus d'aliment à la pensée, dans ses *Mémoires* en un volume, que madame de Genlis dans son gros bagage. Il nous présente les maîtres et les maîtresses de maison fesant, sans avoir l'air d'être trop occupés de ce soin, les honneurs de chez eux. Rien ne paraissait alors plus ridicule que de voir la dame du logis s'agiter, se tourmenter, donner ses clés pour aller chercher différentes choses qu'elle a sous sa garde particulière, et qu'elle ne donne qu'à mesure et pour les grandes occasions; ensuite de presser, à table, les gens de manger ce qu'elle croit bon, comme s'ils n'étaient pas tous les jours à portée de faire aussi bonne chère. Ces manières sont si bourgeoises, dit-il, si provinciales et si campagnardes, qu'elles sont même à présent bannies des bonnes maisons bourgeoises de la capitale, des provinces et des châteaux. Tout devait avoir l'air si bien monté dans une maison, que le maître ou la maîtresse n'eussent qu'un signe à faire, ou un mot à dire, pour que rien ne manquât, et que tout le monde fût bien servi. Mais, si dans le

courant de la journée on ne paraît s'inquiéter de rien, il faut qu'une maîtresse de maison se réserve des momens où, étant au milieu de ses domestiques seuls, sans aucun témoin étranger, elle compte la dépense de la veille, et donne ses ordres pour celle du jour et du lendemain. Elle doit savoir ce que tout coûte et ce que tout devient. Dans les maisons dont les maîtres sont trop grands pour s'occuper de ces soins, un intendant sûr et fidèle en est chargé. Il faut que les ressorts et les décorations soient si bien préparés, qu'au moment de la représentation, leur activité paraisse l'effet d'un coup de baguette, comme dans le spectacle qui a un habile machiniste.

« Je connais une maison assez bourgeoise, continue-t-il (celle de madame Geoffrin), mais dont les maîtres sont riches et aisés, où l'ordre ordinaire des choses est renversé. Communément, c'est la femme qui se charge de la dépense journalière. Là, c'est tout le contraire : la maîtresse de la maison se pique de bel-esprit; et, un des moyens qu'elle emploie pour se faire une brillante réputation, est de donner régulièrement certains jours à dîner, d'autres à souper, à ceux et celles qui ont la réputation d'avoir le plus d'esprit et de connaissances. La fortune de son mari peut suffire à cette dépense,

et le bonhomme s'y prête de bonne grâce, aimant autant que sa femme ait ce goût-là qu'un autre. Mais, quoiqu'il ne paraisse prendre aucun intérêt aux dissertations qui se font en sa présence, qu'il ne fasse pas une question et ne dise pas un mot, je sais de bonne part qu'il s'en amuse. Que savons-nous s'il ne les écoute pas même avec un esprit de critique? Ce qu'il y a de sûr, c'est que cet homme, qui ne dit mot, ou ne parle que pour servir à table, de la façon la plus honnête mais la plus simple, qui n'a l'air d'être de la maison que comme un complaisant de madame, et de n'y rien ordonner, passe toutes les matinées à régler la dépense, à ordonner les repas, à en dresser les menus; il gronde sévèrement les domestiques quand ils ont manqué à quelque chose, leur prescrit des lois précises et exactes pour l'avenir. Ses gens tremblent devant lui. Il prend même la liberté de gronder sa femme lorsque, par sa faute, la dépense est trop forte, ou que la chère n'est pas assez bonne (1).»

Il n'y a rien dont un observateur philosophe ne tire parti, et l'étude de ces petits intérieurs de ménage ne laisse pas que d'avoir son intérêt.

---

(1) Mémoires du marquis d'Argenson, ministre de Louis XV, publiés par M. René d'Argenson.

A la table de cet actionnaire de notre belle manufacture de glaces, on remarquait la jeune comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu. Elle fesait beaucoup trop de mines, mais toutes ses mines étaient jolies. Son esprit maniéré, comme sa figure, était néanmoins rempli de grâce. « Les femmes ne l'aimaient pas, dit madame de Genlis : elles enviaient le charme séduisant de sa figure, elles ne rendaient nulle justice à sa bonté, à sa douceur; et, comme on pouvait la critiquer en mille choses, on ne l'épargnait pas dans ce qu'on pouvait blâmer (1). » Marmontel la trouvait plus belle, avec son air de volupté, que la sémillante comtesse de Brionne, et que la marquise de Duras, envers laquelle la nature s'était montrée prodigue de ses dons. Il aimait à comparer les trois femmes qui composaient cette charmante réunion aux déesses du mont Ida, et le prince de Rohan au berger Pâris. C'est aux convives des *petits soupers* de madame Geoffrin que Marmontel lisait ses premiers *Contes moraux*, à mesure qu'il les composait pour le *Mercure*. Il profitait des jugemens rendus sur cet Hélicon, pour corriger à loisir ses ouvrages.

Cette comtesse d'Egmont, *que l'on pouvait*

(1) *Mémoires inédits*, t. I, p. 310.

critiquer en mille choses, parut vivement touchée de la conclusion des *Confessions de Jean-Jacques*, lorsqu'elle en entendit la lecture.

Nous ne savons en combien de choses on pouvait critiquer madame de Montesson; mais, s'affranchissant envers sa tante des convenances obligées, madame de Genlis parle plusieurs fois de sa respectable parente, avec une aigreur qu'on prendrait, dans toute autre, pour l'effet de l'envie; elle la traite souvent avec un ton de malveillance qu'on ne manquerait pas d'imputer à une rivalité jalouse, si l'auteur avait jamais pu être soupçonnée d'éprouver quelque chose de semblable.

Madame de Montesson eut, il est vrai, sur sa nièce, un grand avantage de position; car son nom de veuve cachait à peine son mariage avec le petit-fils du Régent : Louis XIII avait défendu aux prélats de lier les princes du sang par des nœuds indissolubles, sans une permission autographe du roi; on savait à la cour et même à la ville que Louis XV en avait adressé une à l'archevêque de Paris; aussi le curé de Saint-Eustache avait-il donné la bénédiction nuptiale aux deux époux; le secret de leur union devait être levé, aussitôt qu'ils auraient un enfant. C'était assurément plus qu'il n'en fallait pour faire jouir madame de Montesson d'hommages

flatteurs, et de ces faveurs de rang qu'une simple dame, attachée à la duchesse de Chartres, ne pouvait obtenir, fût-elle même parvenue à effacer l'éclat des vertus que tout Paris reconnaissait à cette princesse, et qu'elle a transmises à mademoiselle d'Orléans.

L'état de madame de Montesson dans le monde rappelait en quelque sorte, dit un observateur philosophe, celui de madame de Maintenon à la cour de Louis XIV; mais la seconde sut mieux que la première embellir les jours de son auguste époux, et rendre heureuses les personnes qui l'entouraient.

Aux avantages d'une grande fortune, aux agrémens de la beauté, à l'air le plus aimable, à un excellent caractère, à des prévenances affectueuses, aux procédés les plus délicats, madame de Montesson joignait les dons d'un esprit bien cultivé, des grâces naturelles et de toutes les séductions, la plus puissante, celle qui naît d'une bonté inaltérable, et de cette sensibilité vraie, toujours sûre de plaire, même dans un monde fertile en artifices. Aussi fut-elle vivement recherchée dans le monde, et adorée des malheureux qu'elle savait consoler et secourir (1).

(1) Elle se plaisait à répandre des bienfaits sur la

Les Mémoires de sa nièce n'en disent pas moins qu'*elle n'eut jamais l'idée d'un véritable sentiment;* qu'*elle était à l'excès avare et fastueuse;* qu'*elle était en tout d'une ignorance absolue....*

Nous font-ils assister à la toilette de madame de La Haye? Ce n'est pas pour la voir plus ménagée que sa fille : madame de Genlis nous montre son aïeule le visage couvert d'*une énorme quantité de rouge et de blanc.* Elle prend même plaisir à nous informer qu'*elle se peignait les sourcils et les cheveux, pour réparer dès ans l'irréparable outrage* (1).

Elle dit avec la même bienveillance : Madame de Montesson manquait *de naturel; elle*

---

classe indigente... Dans le rigoureux hiver de 1788 à 1789, madame de Montesson fit retirer les arbres et les plantes exotiques de son orangerie et de ses serres, pour changer ces bâtimens en salles de travail. Les pauvres y trouvaient de l'ouvrage, un abri contre l'intempérie de la saison, une nourriture saine et des secours de toute espèce. (*Biographie nouvelle des Contemporains, t.* XIV, *p.* 37.)

(1) *Elle avait avec elle sa sœur; qui ne s'était jamais mariée, mademoiselle Dessaleux, qui était aussi douce, aussi bonne* que ma grand'mère *était* impér[illegible] et *hautaine.* (Madame de Genlis, p. 274 du tome I[er] de ses *Mémoires.*)

n'avait que l'espèce de talent d'une comédienne de province (1). *Elle n'avait pas la moindre instruction. Elle savait fort mal l'orthographe, et elle écrivait fort mal une lettre* (2).

Cette dame et madame Sabran jouèrent à l'île Adam, des proverbes, non pas d'une manière passable, mais ridiculement (3).

Madame de Montesson se donna un plus grand ridicule encore, en fesant représenter sa comédie de la Comtesse de Chazelles (4); *le titre seul avait quelque chose de niais : la pièce,*

(1) *Mémoires inédits*, t. Ier, p. 306.

(2) *Id.*, t. Ier, p. 321.

(3) *Id.*, t. Ier, p. 305.

(4) Cette comédie, en cinq actes et en vers, a été présentée; sans nom d'auteur, et reçue à l'unanimité par les comédiens. Quoiqu'elle eût obtenu un vrai succès de société, madame de Montesson ne l'aurait pas mise au répertoire du Théâtre-Français, si Molé et plusieurs des principaux acteurs ne l'y avaient déterminée. La pièce était bonne, et pouvait très-bien réussir, avec quelques légers changemens; madame de Montesson la retira néanmoins, après la première représentation, la fit imprimer pour ses amis, et l'on reconnut que cette pièce ne méritait pas la sévérité dont elle avait été l'objet. On la trouve, avec les autres productions de l'auteur, dans le recueil publié sous le titre d'*Œuvres anonymes*.

qui était pitoyable, tomba honteusement au troisième acte (1); *et, ce qu'il y eut de pis, c'est qu'une grande partie des détails de ce drame était prise d'un indigne ouvrage, qu'une femme ne devait pas avouer publiquement avoir lu :* Les Liaisons dangereuses *de Laclos* (2).

---

(1) Les juges se montrèrent d'autant plus sévères, que la plupart d'entre eux n'avaient jamais pu être admis aux représentations du théâtre particulier de l'auteur, exclusion qui ne disposait point à la bienveillance.

(2) *Mémoires inédits*, t. III, p. 186.

Plusieurs dames d'une vertu moins ombrageuse que madame de Genlis, aimaient à se trouver en société avec le colonel de Laclos. Il passait pour un homme d'un mérite fort distingué. Sa conversation, toujours fort agréable et souvent très-intéressante, avait de la légèreté, de la grâce, du trait, de la profondeur, selon les matières qui en fesaient le sujet. Sa physionomie était spirituelle, son caractère obligeant, ses manières insinuantes. On pouvait compter sur son amitié, quoique ses mœurs fussent à peu près celles des personnages qu'il a peints avec tant de vérité, de chaleur et d'art, dans ses *Liaisons dangereuses*. Cet ouvrage offre le tableau, trop exact peut-être, de la galanterie et des écarts d'une partie du grand monde avant la révolution. On est au reste bien forcé de croire, d'après certaines pages des *Chevaliers du Cygne* (édition d'Hambourg), qu'il y avait, même sous Charlemagne, des femmes que n'ont pu surpasser, par leurs déréglemens, les maîtresses des roués du dix-huitième siècle.

D'après tout cela, comment ne pas demeurer convaincu que *la jalousie de madame de Montesson, sur les représentations de madame de Genlis, fut telle qu'elle ne put se* résoudre à la voir applaudir (1)? On sent très-bien qu'*elle ne put contenir son dépit aux succès qu'obtint la publication du premier volume du* Théâtre d'Éducation (2), *qu'elle voulait être admirée, adorée* (3); aussi *n'avait-elle nullement cherché à faire valoir sa nièce* (4). *Elle l'avait introduite* à l'île Adam, chez M. le prince de Conti, comme *une bonne enfant et naïve comme madame de D***, une femme de trente-six ans, d'une simplicité fameuse, parce qu'elle conservait, dans un âge mûr, toute celle qu'elle avait eue à quinze ans, ce qu'on attribuait avec raison à la bêtise la plus rare qu'on ait jamais eue dans le grand monde* (5).

Madame de Genlis peut se flatter, à bon droit, qu'on ne l'accusera point d'avoir partagé le tort de madame de D***, qui conserva, *dans un âge mûr, toute la simplicité de quinze ans.*

---

(1) *Mémoires inédits*, t. II, p. 340.
(2) *Id.*, t. III, p. 86.
(3) *Id.*, t. II, p. 121.
(4) *Id.*, t. I, p. 275.
(5) *Id.*, t. I, p. 294.

Le système de M. Azaïs existait avant qu'il n'en fût l'historien. Si la parente dont madame de Montesson devait attendre des égards, du respect et de la reconnaissance, l'a déprimée, il y eut compensation : d'assez bons juges lui ont décerné les éloges, et payé le tribut de considération que sa nièce seule lui a refusés.

On regarda madame de Montesson comme une de ces femmes rares, dont la modestie évite les fautes qu'une haute élévation fait trop souvent commettre. Sans orgueil et sans faste dans son intérieur, elle ne sortit jamais du cercle des bienséances ; habile à lever les difficultés que présentait la situation singulière, où la plaçait sa qualité d'épouse d'un prince, sans avoir le titre de princesse, elle mettait, comme à son insu, ses discours et ses actions en conformité parfaite avec les temps, les hommes et les choses. Les personnages illustres par leur naissance, leur rang, leurs dignités, qui la voyaient fréquemment, attachaient beaucoup de prix à ses réunions; c'étaient ceux qui lui reconnaissaient le plus de qualités. Les autres familles nobles et les gens de mérite, qui s'empressaient autour d'elle, admiraient sa douceur, son affabilité, son attention à observer envers tous, ces nuances de politesse, qui ne prouvent pas moins cette perspicacité à laquelle rien n'échappe, qu'une

grande connaissance de l'esprit de société. Sa conversation était semée d'une infinité de traits fins, de saillies piquantes, d'observations judicieuses, et de riens agréables, qui avaient toujours le vernis de la nouveauté.

Dans la première partie de ses souvenirs, M. le comte de Ségur cite la maison de madame de Montesson parmi celles qui lui fesaient préférer le séjour de Paris à celui de Versailles où se tenait la cour; il jouissait chez elle de plaisirs sans cesse variés. Le bon goût n'y régnait pas moins que la magnificence : on y trouvait l'élite des femmes de la cour et de la ville, les grands seigneurs les plus spirituels, et ce qu'il y avait de plus renommé dans les lettres, les sciences et les arts. M. de Ségur devait se plaire dans ces réunions : il y brillait dans des *entretiens tantôt profonds, tantôt légers, toujours à la fois, instructifs et agréables*. On s'y livrait sans contrainte, mais avec une finesse tout-à-fait originale, à cette espèce de fronde que le *beau monde* encourageait avec ardeur, et que M. le comte de Choiseul et sa sœur, madame de Grammont, avaient créée contre les formes et les préjugés de la cour (1). C'était tout à la fois plaire et s'amuser.

(1) Le Régent et Louis XV avaient aussi assez bien

L'ignorance présomptueuse n'avait plus de vogue : la superstition l'entraînait dans sa chute. Ceux qui n'étaient pas guéris de leurs préjugés cherchaient à le paraître. Les progrès des lumières fesaient tout le succès de l'esprit de conversation. L'orgueil et la sottise déplaisaient au duc d'Orléans. Ce prince avait besoin des plus nobles distractions : madame de Montesson fit plus que de l'amuser; elle le rendit heureux, et le tint avec avantage à toute la hauteur de position que pouvait lui assigner son rang dans la première société de Paris.

Tous les gens de lettres et les étrangers de marque étaient jaloux d'assister aux spectacles de madame de Montesson. Ils n'offraient aucune prise à la critique des journalistes. Ce cercle dramatique gagnait et se perfectionnait chaque année (1). On s'en occupait, alors même que les esprits suivaient *Cook* dans son troisième

---

apprécié le gouvernement, pour s'en montrer les censeurs : le premier en plaisantant, et le second avec une sérieuse indifférence. Ces deux princes offraient bien d'autres contrastes : le Régent était plus instruit que religieux, et Louis XV aussi ignorant que crédule. Celui-là employait une partie de ses loisirs à la chimie, au dessin, à la musique; et celui-ci aimait à faire la cuisine et la pâtisserie.

(1) *Correspondance de Grimm, etc.*

voyage autour du monde, s'entretenaient de la nouvelle constitution que Catherine II venait de donner aux gouvernemens de ses États, louaient le corps évangélique de la tolérance qui lui avait permis d'adopter le calendrier grégorien, et applaudissaient aux colonies anglaises, qui revêtaient leur indépendance du beau nom d'*États-Unis d'Amérique*.

Au milieu des espérances que fesaient naître de grands événemens et la vacance de quelques trônes, on nous ramène au théâtre de madame de Montesson (1). Ses succès désarment l'envie. C'est à qui la comparera, dans ses rôles du *Barbier de Séville*, d'*Aline, reine de Golconde*, et de *la Servante Maîtresse*, à mademoiselle Doligni, à mademoiselle Arnould, et à madame La Ruette. Le duc d'Orléans jouait aussi des rôles dans les pièces que fesait madame de Montesson pour son théâtre. Elles étaient analysées et jugées favorablement par les plus habiles critiques. Madame de Montesson était louée comme auteur et comme actrice. L'enthousiasme de Collé alla plus loin; il lui reconnut le talent de mademoiselle Clairon.

(1) *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, adressée à un souverain d'*Allemagne*, par Grimm et Diderot; année 1777.

Dans l'année la plus heureuse pour la patrie de Franklin et de Washington, mais la plus déplorable pour le monde intellectuel, qui perdit ces deux plus beaux génies et cet immortel Linnée, que la Suède regarde avec un légitime orgueil comme le *Réformateur de l'histoire naturelle*, Voltaire assista deux fois aux représentations de madame de Montesson (1). Elle eût l'art de faire de la seconde un triomphe pour ce grand homme, sur lequel les cachots de la Bastille s'étaient fermés à deux reprises différentes, et qui ne venait pas, sans crainte, expirer dans une ville glorieuse de l'avoir vu naître. Madame de Montesson s'empressa d'aller, avec M. le duc d'Orléans, recevoir dans sa loge l'illustre vieillard qui était alors dans sa quatre-vingt-cinquième et dernière année. A peine vit-elle qu'il fléchissait le genou, pour lui témoigner sa sensibilité de ce respectueux accueil, qu'elle l'embrassa, le combla de caresses, et dit avec la plus touchante expression d'attendrissement : *Voilà le plus beau jour de mon heureuse vie.* Cette exclamation du cœur flattait également l'Homère français,

(1) Il est reconnu de tout le monde, excepté de madame de Genlis, qui ne lit plus les *Mémoires du temps*, que *Voltaire applaudit avec transport aux pièces et aux acteurs.*

et le prince à qui madame de Montesson s'était entièrement dévouée (1).

Nous dirons aussi que, l'année suivante, certain aristarque ne rendit pas compte de la reprise des spectacles chez madame de Montesson, sans remarquer qu'il ne fallait comprendre au nombre des personnes les plus distinguées de la ville et de la cour, qui s'empressaient de s'y faire admettre, ni la maison de Condé, ni M. et madame la duchesse de Chartres,

---

(1) Mme de Montesson fut autorisée, par Louis XVI, à signer tous ses actes : *Veuve d'Orléans*. « Chérie et vénérée de tous ceux qui lui appartenaient par les liens du sang, madame de Montesson eut, dit l'auteur de sa Notice biographique, une *vieillesse calme et heureuse*. Elle mourut à Paris, le 6 février 1806. Selon ses désirs, son corps fut transporté à Saint-Port, paroisse du château de Sainte-Assise, qui lui avait appartenu: le duc d'Orléans y était mort. Par son testament, ce prince avait ordonné que son cœur et ses entrailles fussent portés dans cette église, *espérant que la dame du lieu y serait inhumée à ses côtés, et voulant qu'ils fussent aussi unis après leur mort qu'ils l'avaient été pendant leur vie*. Les funérailles de madame de Montesson furent célébrées avec une pompe solennelle. Après avoir fait plusieurs legs considérables à divers membres de sa famille, elle avait institué, pour son légataire universel, le général comte de Valence, qui avait épousé sa nièce. »

ni surtout *madame de Genlis*. La préférence qu'elle accordait à son propre théâtre se conçoit facilement. Nous ne lui en ferons point un reproche; qu'elle nous permette seulement de rapporter, dans ses propres termes, le jugement de Diderot et de Grimm, sur les œuvres de madame de Montesson. « Ses ouvrages respirent tous la sensibilité la plus douce, disent-ils, et la plus pure, le charme de la bienfesance et l'amour de toutes les vertus. Si les pièces ne sont pas fortement intriguées, elles ont du moins le mérite d'une marche simple et suivie. Ses caractères sont bien soutenus; son dialogue, quoiqu'un peu long, quoiqu'un peu lent, est facile et naturel; ses dénouemens, préparés avec adresse, laissent une impression aimable et qu'aucun autre sentiment n'altère. »

A l'éloge de l'esprit succède celui du cœur.

« L'activité avec laquelle madame de Montesson s'étudie à rassembler, auprès de M. le duc d'Orléans, les plaisirs les plus propres à l'amuser, ne l'empêche point de s'occuper aussi d'autres objets plus dignes d'intéresser la bonté de ce prince. Elle a formé le projet d'établir, dans sa paroisse de Saint-Eustache, un hospice de charité sur le plan de celui que madame Necker a dirigé avec tant de succès dans la paroisse de Saint-Sulpice. »

L'année 1781 vit encore madame de Montesson développer ses talens d'une manière fort heureuse. Elle fit jouer *Marianne*, cette Marianne du roman de Marivaux, dont madame de Genlis fait un si *joli coup de théâtre* dans le premier volume de ses *Mémoires*. Elle juge d'ailleurs cette pièce *mauvaise*, *au-dessous du médiocre*, pour nous servir de son expression. Elle dit même que les entretiens en sont littéralement copiés du roman de Marivaux.

Grimm et Diderot sont moins sévères : selon eux, toutes les situations du roman sont reproduites, avec beaucoup d'art, dans la pièce de théâtre ; car, malgré l'étendue et la complication des ressorts de cette intéressante fiction, le roman entre tout entier dans les bornes ordinaires de l'action dramatique. Le style de cette charmante comédie est aussi clair, aussi naturel que celui du roman l'est peu. On voit, d'une manière fort agréable, dans ces deux productions, que le *roman* et la *comédie* sont un genre de satire.

Si madame de Genlis ne daigne pas rappeler les succès de sa tante, elle n'oublie pas moins l'irréussite de son frère, le marquis Ducrest. Madame de Montesson le comptait au nombre des acteurs de sa troupe. Il voulut faire la clôture de cette année théâtrale par une pièce de

sa façon : la réduction de Paris par Henri IV en fut le sujet. Il en fit un grand opéra, et malgré les conseils et la musique de Méreaux, connu par des succès à nos deux théâtres lyriques, malgré le charme attaché naturellement au héros, on trouva le poëme si mal conçu, si pauvre d'images, si privé de sentimens, si faible d'intérêt, qu'on parut s'ennuyer à un spectacle fait pour réunir le prestige de tous les arts :

Où les beaux vers, la danse, la musique,
L'art de tromper les yeux par les couleurs,
L'art plus heureux de séduire les cœurs,
De cent plaisirs font un plaisir unique.

La *comtesse de Chazelles*, destinée par madame de Montesson à être jouée devant une société dont elle ne pouvait pas attendre la même bienveillance que des spectateurs qu'elle admettait dans son salon, fournit encore, au baron allemand et à l'aristarque français un article qu'il est bon d'opposer au jugement, tant soit peu rigoureux, innocemment porté, par madame de Genlis, sur cette pièce et sur le choix du sujet.

« Les gens de la cour qui, le jour de la représentation, ne formaient pas, disent les *mêmes correspondans*, la classe la moins nombreuse, ont prouvé par un accueil sévère qu'ils pardonnaient

encore moins à madame de Montesson ses prétentions à l'esprit, que le rang secret où la fortune et le goût du premier prince du sang l'ont fait monter. Ce sont les gens de lettres qui, d'ordinaire, supportent si difficilement toute incursion faite sur leurs domaines par les femmes ou par les gens du monde, qui l'ont traitée avec le plus d'indulgence : peut-être même qu'un succès mérité les eût ramenés à leurs principes d'usage. Au reste, leur sévérité a été suppléée, au-delà même de toute mesure, par celle des spectateurs que nous venons de désigner ; il semblait qu'ils eussent à se dédommager des applaudissemens que la politesse leur avait souvent fait prodiguer à l'auteur sur son théâtre particulier, et l'on ne peut dissimuler qu'ils lui ont fait payer assez cher, dans cette occasion, la gloire de ses succès domestiques. »

Madame de Genlis expose à nos regards la galerie des personnages plus ou moins illustres dont se composait la société de madame de Montesson, depuis qu'elle était mariée avec M. le duc d'Orléans ; elle fait en même temps le tableau de l'esprit et des mœurs de cette société qu'on appelait *grande* par excellence, moins en raison du nombre des personnes qui la formaient, que sous le rapport de leur rang, de la con-

sidération dont elles jouissaient, et surtout de leur prétention à juger, en dernier ressort, tout ce qui constitue les formes de la *bonne compagnie*.

Après le règne de Louis XIV, et même encore après celui de Louis XV, il fut un temps, où les personnes qui pouvaient dire *du grand siècle, Je l'ai vu*, étaient fort considérées dans le monde; on avait pour elles une vénération qui se manifestait par des égards et par l'attention à écouter leurs discours; on citait leurs paroles, on prenait leurs avis, on attachait du prix à leurs suffrages (1); mais il se fit un changement très-sensible, et dans les idées et dans les manières. On se voua exclusivement aux formes : un simple langage de convention remplaça l'expression des plus nobles sentimens;

(1) Les gens de lettres, les artistes, de grands capitaines et Colbert ont fait reconnaître, par la France et même par l'Europe, le *trop long* règne de Louis XIV, comme une époque heureuse et brillante. On y remarque de la supériorité dans tous les arts d'imitation sur les règnes antérieurs. Pour la chaire, c'est toujours le siècle unique : nos prêtres poussent l'humilité jusqu'à renoncer aux palmes de l'éloquence; ils aiment mieux publier des mandemens sur les élections : c'est plus officiel, et cela peut conduire plus loin. Fénelon, Massillon et Fléchier avaient *moins de savoir-faire*.

on se fit une théorie de procédés délicats, et l'on parvint à cacher, sous le masque d'une apparente générosité, un froid égoïsme et de petits intérêts artificieusement ménagés.

Il semblerait néanmoins, selon madame de Genlis, que la haute société, et surtout celle des cours, fût toujours l'expression des plus purs sentimens, quoique les historiens les plus dignes de foi, et les moralistes qui nous ont retracé le tableau des mœurs françaises depuis Louis XIV, eussent dit tout le contraire. Ne croirait-on pas que madame de Genlis n'a pas lu nos sermonnaires? Donner un démenti à nos historiens, passe encore; mais à nos orateurs sacrés, c'est inimaginable, surtout après avoir fait la satire des palais, auxquels ils n'ont adressé que de paternelles et chrétiennes remontrances.

Sans rétrograder au-delà du règne de Charles VIII, que dirons-nous de la morale de la reine-mère Catherine de Médicis? On voit cette princesse traîner à sa suite une cour de demoiselles, sous le titre fallacieux de *filles d'honneur*. Elle s'en sert à corrompre et à débaucher les seigneurs qui forment la garde et l'escorte des princes avec qui elle feint d'entrer en alliance, pour les tromper plus sûrement.

On n'a oublié ni par quelles odieuses manœuvres Médicis et les personnes attachées à

sa cour y ont attiré, à la faveur des fêtes préparées pour le mariage du roi de Navarre, les protestans dont le massacre était résolu; ni avec quel artifice on couvrit de fleurs le piége tendu au vertueux Coligny. Non, jamais la déloyauté et la perfidie, cachées sous le voile de la civilité, ne furent portées à un aussi haut degré de raffinement.

Les menées des ligueurs contre Henri IV, dans les manoirs des seigneurs suzerains, qui partageaient alors la France en petites cours, et les pratiques secrètes dont la postérité ne cessera jamais de faire un reproche à Marie de Médicis et à ses courtisans, provenaient-elles d'un meilleur esprit? Elles empoisonnèrent la vie du *Béarnais* (1); allumèrent les flambeaux

(1) Henri IV rejetait les torts de Marie de Médicis sur les défiances que semaient, dans l'esprit de cette princesse, le florentin Concini et sa femme. La reine s'emporta un jour jusqu'à lever le bras pour frapper le roi. Le crime de Ravaillac plongea la France dans le deuil. On ne sait si la dévotion de Marie de Médicis le lui fit regarder comme une vengeance du ciel. « Le peu d'affliction et de regret qu'elle montra de l'affreux événement, a laissé subsister contre elle des soupçons odieux.* » Le président Hénault avait déjà dit que *cette*

* Œuvres de M. Andrieux, membre de l'Institut royal de France, t. IV.

de la haine entre deux cardinaux, Richelieu et de Bérulle ; placèrent Louis XIII entre les cabales et les factions, et lui firent sacrifier sa mère au cardinal de Richelieu, qu'il n'aimait pas. Épouse tracassière, violente et dangereuse, cette princesse fesait craindre à son propre fils de parler devant elle : *Je ne dirai point cela*, fesait observer Louis XIII à ses favoris, lorsqu'il les entretenait de choses qu'elle pouvait désapprouver ; *le sonner du cor ne fit point mourir Charles IX, mais c'est qu'il se mit mal avec la reine sa mère.* Elle aimait l'intrigue, la

---

princesse ne fut peut-être pas assez surprise ni assez affligée de la mort funeste d'un de nos plus grands rois..... Surprise.....: on m'entend.*

La cour de Marie de Médicis se contraignit moins encore que la veuve de Henri IV. Dans l'espérance de profiter du partage où de jouir de la dissipation des trésors amassés par l'habileté et l'économie de l'administration précédente, les courtisans se disaient avec une joie qu'on eût peine à dérober aux yeux du public. « Le temps des rois est passé, celui des princes et des grands est venu. Il ne peut que se faire bien valoir.....

« Le gouvernement du feu roi, ajoute Sully dans ses *Mémoires*, si doux, si sage, si glorieux pour la France, fut blâmé presque hautement, et même méprisé et tourné en ridicule. »

* *Éloge du Silence.*

domination et les arts. Paris doit à cette princesse le palais du Luxembourg, des aqueducs dont l'utilité est incontestable, et la belle promenade appelée *Cours-la-Reine*. Elle fit plus aux yeux de madame de Genlis, elle fonda le monastère des religieuses du Calvaire; *cette princesse était confiante et dévote*, vindicative et avide de crédit; elle se montra jalouse; ce fut moins par sentiment que par vanité. La contrariété imprimait une extrême violence à son caractère, naturellement faible. Elle sacrifiait tout, excepté ses passions, à l'amitié qui ressemblait chez elle à un dévouement aveugle; elle s'immola elle-même à sa haine, qui était une exécration indomptable; elle parvint à éteindre les sentimens de la nature, et dans le cœur de son fils et dans son propre cœur. Cette princesse, dont l'ambition ne put résister à celle d'un cardinal, mourut à Cologne, dans l'indigence et avec une pieuse résignation, le 3 juillet 1642 (1). Ce n'est sans doute pas à sa

(1) Alexandre VII, alors internonce de son prédécesseur, voulait arracher à la mourante une preuve justificative de la conduite du cardinal à l'égard de cette princesse; il lui demanda si elle pardonnait à tous ses ennemis, et particulièrement au cardinal de Richelieu. *Oui*, répondit-elle, *de tout mon cœur.—Madame*, dit

cour que l'on trouve l'*expression des plus purs sentimens.* La robe de l'hypocrisie manquait d'ampleur pour y couvrir tous les vices, et ceux du cœur caractérisaient les gens d'église.

Après ces inimitiés scandaleuses, veut-on se faire une idée de l'audace avec laquelle une société peut se jouer de la foi des sermens, et abuser des choses les plus sacrées? Qu'on ouvre l'histoire de la fronde et celle de la régence d'Anne d'Autriche, sous le ministère de Mazarin! on y verra tous les freins de l'honneur et de la conscience brisés par la déception qui fit mépriser cette princesse, et haïr son ministre. Le système de perfidie et de trahison que la cour prenait alors pour règle de conduite, et le cabinet pour base de sa politique, avait sa source dans les vices de l'organisation sociale.

On croirait que personne ne l'a mieux senti que le fameux cardinal de Retz, s'il avait

---

aussitôt *le confesseur, ne voudriez-vous pas, en signe de réconciliation, lui destiner ce bracelet que vous portez à votre bras?* C'est un peu trop, repartit Marie de Médicis: *Questo è pur tropo.* Le cardinal s'était, plus que tout autre, appliqué à la perdre. Il avait insinué au roi qu'elle n'avait des yeux de mère que pour son second fils, Gaston; et qu'elle voulait à tout prix faire passer la couronne sur sa tête.— (*Vie de Marie de Médicis*, t. 3.)

apporté autant de génie dans la formation d'un plan qu'il mettait d'habileté à déconcerter ceux qui contrariaient ses projets; mais ce fut *un intrigant sans motif et sans objet* (1). Aussi brouillon que le comte de Fiesque, dont il a écrit la conjuration, il était conduit comme un bâtiment qui vogue au hasard, sous la direction d'un pilote que l'ignorance des écueils rend audacieux, et qui ne cherche pas même à connaître la mer sur laquelle il navigue : flatter ou prévenir les caprices de l'autorité royale était alors tout l'art de la manœuvre. Lorsque, dans ses évolutions incertaines et désordonnées, le vaisseau de l'État rencontrait quelque obstacle sur la route, on louvoyait, on chicanait le vent sans se maintenir dans le parage où l'on se trouvait, et la présomptueuse inexpérience du capitaine exposait les passagers et l'équipage à périr dans un abîme. On voyait ainsi le gouvernement mésuser de ses moyens, dissiper ses ressources et s'épuiser en vains efforts pour arriver à son but par des voies détournées. Tous les moyens assortis à de petites ruses étaient mis en jeu pour lever des difficultés inséparables du système adopté par l'administration. Sa marche n'était ni franche ni régulière; elle man-

(1) Le marquis d'Argenson, p. 245 de ses *mémoires*.

quait de principes, et le vague de ses attributions la conduisait à la faiblesse de l'incertitude; elle se discréditait par des hésitations inquiètes, ou se précipitait dans la violence de l'arbitraire. Cette instabilité se reproduisait partout : la conduite des princes envers la cour ne la rassurait pas souvent. Les parlemens, qui fesaient quelquefois admirer leur esprit de justice et d'indépendance, n'avaient pas plus de sincérité dans l'expression de leurs sentimens, et n'offraient pas assez de garantie pour l'avenir. En paroles, on accordait tout à l'autorité royale, mais rien dans le fait. Un langage de convention, qui ne pouvait tromper personne, marquait déférence et respect d'un côté, amour du bien public de l'autre; tandis que s'ourdissait le tissu d'intrigues et de corruption qui servait à éluder les engagemens les plus sacrés en apparence. Aucune autre époque de notre histoire ne démontre aussi clairement la nécessité politique et morale du balancement des pouvoirs, et de la fixation précise de leurs droits respectifs.

Parlerons-nous encore ici de l'état des mœurs et des principes de la cour pendant le règne de Louis XIV? Non. Il vaut mieux entendre les écrivains qui ont célébré la gloire de ce siècle, sans que personne leur ait contesté le droit d'en revendiquer une part bien légitime. « Qu

pourra, s'écrie Fénelon (1), remédier aux maux de la religion, et relever la vérité qui est foulée aux pieds dans les places publiques? L'orgueil a rompu ses digues, et inondé la terre : toutes les conditions sont confondues; le faste s'appelle politesse, la plus folle vanité une bienséance; les insensés entraînent les sages, et les rendent semblables à eux. La mode, si ruineuse par son inconstance et par ses excès capricieux, est une loi tyrannique à laquelle on sacrifie toutes les autres; le dernier devoir est celui de payer ses dettes. Les prédicateurs n'osent plus parler pour les pauvres, à la vue d'une foule de créanciers dont les clameurs montent jusqu'au ciel. Ainsi la justice fait taire la charité, mais la justice elle-même n'est plus écoutée. Plutôt que de modérer les dépenses superflues, on refuse cruellement le nécessaire à ses créanciers. La simplicité, la modestie, la frugalité, la probité exacte de nos pères, leur ingénuité, leur pudeur, passent pour des vertus rigides et austères d'un temps trop grossier. Sous prétexte de se polir, on s'est amolli pour la volupté, et endurci contre la vertu et contre l'honneur. On invente chaque jour à l'infini de nouvelles nécessités, pour au-

(1) Discours sur l'Épiphanie.

toriser les passions les plus odieuses. Ce qui était d'un faste scandaleux dans les conditions les plus élevées, il y a quarante ans, est devenu une bienséance pour les plus médiocres. Détestable raffinement de nos jours ! *La misère et le luxe augmentent comme de concert ;* on est prodigue de son bien, et avide de celui d'autrui ; le premier pas de la fortune est de se ruiner. Qui pourrait supporter les folles hauteurs que l'orgueil affecte, et les bassesses infâmes que l'intérêt fait faire ? On ne connaît plus d'autre prudence que la dissimulation ; plus de règle des amitiés que l'intérêt ; plus de bienfaits qui puissent attacher à une personne, dès qu'on la trouve inutile ou ennuyeuse. »

Massillon suit le cours du débordement des vices du *grand siècle*, et s'exprime en ces termes :

« Le sang touche le sang, le père scandalise l'enfant, le frère dresse des piéges au frère, l'époux cherche à se séparer de son épouse. Il n'y a plus entre les hommes d'autres liens que l'intérêt, la passion, l'humeur, le caprice : le crime est respecté chez les grands ; la vertu n'est plus que le partage des simples, et la piété que l'apanage du petit peuple..... »

« Les repas, ces liens innocents de la société, sont devenus des appâts d'intempérance et de

débauche; les plaisirs, les spectacles, les cercles, des écoles de lubricité; le siècle, un raffinement de volupté, où l'on apprend ce malheureux art d'intrigues honteuses, que nos pères ne connaissaient point; la ville, une Ninive pécheresse, où chacun vit au gré de ses désirs; la cour, le centre de toutes les passions, où l'on se précipite avec plus de politesse, où l'on avale le poison sans s'en apercevoir, parce qu'il y est agréable, où la piété autorisée par l'exemple du souverain, rend les hommes plus circonspects, mais non pas plus vertueux.... Le riche ne fait servir ses biens qu'à ses passions : le peuple, jaloux de l'autorité de ceux qui le gouvernent, déteste mille fois sa malheureuse destinée; les grands qui ne croient être nés que pour commander, n'usent de leur crédit et de leur pouvoir sur les petits, que pour commettre à leur égard plus de cruautés et plus d'injustices..... Le sel de la terre n'est pas même exempt de la corruption générale; et au lieu que le peuple devrait être semblable au prêtre, le prêtre se rend semblable au peuple (1).

« Écoutez ceci, prêtres du Seigneur; vous

(1) Sermon pour le vendredi de la semaine de la Passion.

êtes devenus si corrompus en vous-mêmes, et si cruels pour les autres, que vous servez de piéges à tous ceux qui vous voient..... De là, le peu d'aptitude des ministres à porter de bons sentimens dans le cœur des peuples, affaiblit la force des vérités saintes qui passent par leur bouche : de là, l'éloquence profane, mêlée avec la simplicité respectable de l'Évangile : de là, nos chaires chrétiennes ne sont plus qu'un airain sonnant, où retentissent les stériles et infructueuses voix d'hommes tous vides de l'esprit de Dieu, et pleins d'eux-mêmes..... de là, pour apaiser les remords d'une conscience alarmée, le plus libertin ne cite que les scandales d'une personne consacrée à Dieu ! De là, bien des ames déjà consacrées au Seigneur, sentent expirer par des exemples de tiédeur et de mollesse, de saints commencemens de ferveur et de pénitence ! Que de prêtres même, et d'ecclésiastiques fidèles dont la chute n'était attachée qu'au scandale d'un autre prêtre ! Quel ravage dans le troupeau de Jésus-Christ, et qu'un mauvais prêtre y cause de désordres !

« Grand Dieu ! vous voyez maintenant ce qui se passe en secret dans vos sanctuaires, et vous le révélerez en son jour : vous ferez voir alors qu'*il y a peu de réprouvés dans l'enfer, qui ne*

se plaignent d'avoir trouvé, dans les scandales des mauvais prêtres, quelque source de leur malheur. Oui, messieurs, nous sommes des lampes placées sur le chandelier, pour éclairer les fidèles; mais dès que le démon a soufflé à notre cœur, et que nous l'avons écouté, nous ne sommes plus capables, que de répandre partout la mauvaise odeur. Nous sommes les pierres angulaires du sanctuaire; et les figures taillées, qui servons d'ornement à l'Église; mais, dès que nous voulons nous répandre dans le monde, et faire autre chose que ce qui regarde notre saint ministère, nous devenons des pierres de scandale, contre qui les peuples viennent se briser : nous sommes des serpens d'airain, sur qui les fidèles n'ont qu'à jeter les yeux pour être guéris de la blessure des monstres du péché; mais, dès que la vertu de Dieu est séparée de nous par nos crimes, nous devenons à ces mêmes peuples un sujet d'idolâtrie et de mort....(1). »

Retraçant *les effets terribles de la prospérité*, le *Racine de la chaire* y voit « ces injustices criantes, toutes ces duplicités dans le commerce, ces infidélités aux promesses, *cette tyrannie dans le gouvernement*, cette ardeur qui

(1) Sermon sur le sacerdoce.

dévore tout, et qui, sans compassion ni pour la veuve ni pour l'orphelin qu'on dépouille, viole les lois les plus saintes de la nature, pour remplir la vaste étendue de sa cupidité (1). »

On ne remarque pas moins d'indignation contre les vices dans le discours prononcé à Versailles, et qui fut le *premier avent* de ce prédicateur : « Mon père, lui dit alors Louis XIV, j'ai entendu de grands orateurs dans ma chapelle, j'en ai été fort content; pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été mécontent de moi-même. » Qui en douterait, après la peinture suivante de la cour, des grands et de la corruption tombant du trône sur toutes les classes de la société, comme pour les priver, par la dégradation morale, de l'intérêt que les unes obtiendraient par leurs vertus, et de la compassion qu'inspireraient les autres par leur détresse!

« D'où vient cette misère qui accable nos villes et nos campagnes? N'est-ce pas la colère de Dieu qui éclate sur nos crimes? Leur énormité est enfin montée jusqu'au trône de ses vengeances. Il a regardé du haut de sa demeure éternelle, dit le prophète : *Prospexit de excelso sancto suo*, et il a vu les abominations qui sont au milieu de nous : les fidèles sans mœurs, les

(1) Sermon pour le premier jeudi du carême.

grands sans religion, les ministres même sans piété, le sexe sans pudeur et sans bienséance, s'avilissant par des indécences dont les siècles de nos pères auraient rougi, et n'étant plus en sûreté que par le dégoût qu'en ont ceux mêmes à qui il s'étudie de plaire. *Prospexit de excelso sancto suo.*

« Il a regardé du haut du ciel, et il a vu les adultères et les abominations en honneur au milieu de son peuple ; les rapines et les injustices revêtues des titres et des dignités publiques ; les débauches et les excès affreux, autorisés par de grands exemples ; un luxe monstrueux et insensé croître et augmenter avec la misère publique ; les théâtres devenus des lieux de prostitution par le déréglement déclaré de ces victimes infortunées, qu'on y court entendre ; et les mœurs publiques, devenues des scandales publics. *Prospexit de excelso sancto suo.*

« Il a regardé du haut du ciel, et il a vu l'intrigue, l'ambition ; le schisme et l'aigreur déshonorer son sanctuaire : les ministres de la paix eux-mêmes divisés ; la défense de la vérité, devenue le prétexte des animosités personnelles ; le zèle allumé par un vil intérêt ; les passions appelées à la défense de la religion qui les condamne ; *la piété changée en gain et en une indigne hypocrisie.* »

Bossuet, qui n'imitait assurément pas l'auteur du *Petit Carême*, et encore moins la hardiesse apostolique de Fénelon, foudroie cependant des travers qu'on admirait à la cour du grand roi (1).

« O siècle stérile en vertus, magnifique seule-

---

(1) Les courtisans s'accommodaient mieux de la religion *tonnante* de Bossuet, que des vertus pratiques de M. le duc de Montausier. Il n'y avait à espérer aucune transaction pour les écarts de la conduite, avec le gouverneur qui, après avoir fait descendre de cheval son élève, surpris qu'on lui eût présenté, dans le voisinage du parc de Versailles, des chaumières pour des maisons de paysans, l'introduit dans une de ces cabanes, et parle en ces termes au dauphin : « Voyez, monseigneur, c'est sous ce chaume et dans cette misérable retraite que logent le père, la mère et les enfans qui travaillent sans cesse, pour payer l'or dont vos palais sont ornés, et qui meurent de faim, pour subvenir aux frais de votre table. »

Les prélats de cour ne savaient comment pardonner au duc de Montausier, la réponse sublime qu'il fit à sa famille en larmes, qui le conjurait de ne pas se rendre à son château de Normandie, où la peste exerçait de cruels ravages : « Pour moi, je crois les gouverneurs obligés à résidence, comme les évêques. Si l'obligation n'est pas si étroite en toutes les circonstances, elle est du moins égale dans les calamités publiques. » L'auteur de la vie de ce gouverneur sans modèle, n'a eu qu'à prouver par une continuité d'actes vertueux, que son héros était digne de l'amitié que lui avait vouée Fénelon.

ment en titres, s'écrie-t-il ! Saint Chrysostôme a dit et il a dit vrai, qu'une marque que l'on n'a pas en soi la grandeur, c'est lorsqu'on la recherche hors de soi, dans les ornemens extérieurs. Donc, ô siècle vainement superbe ! je le dis avec assurance, et la postérité le saura bien dire, que, pour connaître ton peu de valeur, et tes dais, et tes balustres, et tes couronnes, et tes armoiries, et les autres ornemens de ta vanité, sont des preuves trop convaincantes. »

Un orateur dont Louis XIV *aimait mieux les redites, que les choses nouvelles d'un autre;* celui qu'on appelait *le roi des prédicateurs, et le prédicateur* des rois; Bourdaloue, qui *n'exagère jamais les devoirs du christianisme, qui ne change point en préceptes les simples conseils, et dont la morale peut toujours être réduite en pratique*, selon le cardinal Maury (1), parle ainsi des riches de son temps : « Où voit-on des riches passer par la rigueur des lois ? Dans quel tribunal les punit-on ? Quelle justice, contre eux, obtient-on, ou espère-t-on ? Quelle intégrité ne corrompent-ils pas ? Quels arrêts, si justes et si sévères, n'éludent-ils pas ? De quel mauvais pas, pour user de l'expression commune, un riche

(1) *Principes de l'éloquence pour la chaire et le barreau.*

criminel et scélérat ne se tire-t-il pas hautement et tête levée? Et de quel crime si noir ne trouve-t-il pas moyen de se laver?... Les lois sont pour les misérables, ajoutait le même orateur, les châtimens pour ceux à qui la pauvreté en pourrait déjà tenir lieu; mais, pour les riches, il n'y a qu'indulgence, que connivence, que tolérance. L'équité la plus inflexible et le droit le plus rigoureux se tournent pour eux en faveur.....»

Plus recommandable par sa tolérance, son humanité, ses bonnes actions, et par le refus charitable de consacrer à la construction d'une église, des fonds destinés au soulagement de la misère, que par les éloges très-flatteurs de Louis XIV, et par le talent qui les lui avait mérités, Fléchier met plusieurs fois, dans son immortelle oraison funèbre du sage Montausier, l'homme de bien en parallèle avec le courtisan. Chose vraiment remarquable : ce dernier nous est représenté sous les traits avec lesquels madame de Genlis nous peint la société de la deuxième partie du dix-huitième siècle. C'est sans doute plutôt confusion dans les souvenirs, qu'erreur volontaire.

« M. de Montausier allait porter son encens avec peine sur les autels de la fortune, et revenait chargé du poids des pensées, qu'un silence

contraint avait retenues. Ce commerce continuel de mensonges ingénieux pour se tromper, injurieux pour se nuire, officieux pour se corrompre; cette hypocrisie universelle, par laquelle chacun travaille à cacher de véritables défauts ou à produire de fausses vertus; ces airs mystérieux qu'on se donne, pour couvrir son ambition ou pour relever son crédit; tout cet esprit de dissimulation et d'imposture ne convient pas à sa vertu. Ne pouvant s'autoriser encore contre l'usage, il fit connaître à ses amis qu'il allait à l'armée faire sa cour par des services effectifs, non par des offices inutiles; « qu'il lui coûtait moins d'exposer sa vie, que de dissimuler ses sentimens, et qu'il n'achèterait jamais ni de faveur ni de fortune, aux dépens de sa probité (1). »

(1) Tous les hypocrites étaient acharnés à la perte du gouverneur dont Fléchier gagna l'estime.

Une protestante, mademoiselle Lefèvre, plus célèbre sous le nom de *Dacier*, dédia un livre au roi; mais à la cour personne, excepté l'homme de bien, n'osa le présenter à Louis XIV. Le monarque dit fort sèchement au duc de Montausier, qu'*il avait tort d'appuyer des gens de cette religion; qu'il ferait défendre que son nom parût à la tête des ouvrages des huguenots, et qu'il ordonnerait la saisie de tous les exemplaires de celui de mademoiselle Lefèvre.* « Sire, répondit le duc de Mon-

Le prédicateur du roi qui, malgré une recherche d'esprit qu'on ne put jamais reprocher à Massillon, fit comparer, pour le pathétique, son *Exhortation sur l'aumône* au sermon sur le

---

tausier avec sa noble franchise, est-ce ainsi que vous favorisez les lettres? Je le dis hautement, un roi ne doit pas être un bigot. Je remercierai cette demoiselle au nom du roi; je lui ferai présent de cent pistoles, et il dépendra de votre majesté de me les rendre, ou de ne me les rendre pas. »

Les cagots voulurent persuader au duc que c'était lui que l'auteur du *Tartufe* avait peint dans *Alceste*. Il confondit leur malignité, en accompagnant ces mots d'un sourire : « Je voudrais bien ressembler au *Misanthrope* de Molière. » On ne parvient jamais facilement à indisposer la vertu contre le génie.

Fléchier avait été donné, par M. de Caumartin, à M. de Montausier, pour l'amuser pendant qu'il irait prendre les eaux. Le premier jour, l'abbé trouvait admirable tout ce qui échappait au duc dans leurs entretiens, et M. de Montausier, qui en éprouvait de l'impatience, disait tout bas : *Voilà nos flatteurs*. Après avoir pénétré le caractère du duc, c'est-à-dire, le lendemain, Fléchier ne craignit plus de le contredire. On a dit même qu'il ne cessait de le faire. Ce fut alors que ce seigneur lui donna des marques d'affection et le protégea ouvertement.

Voilà l'homme vertueux que les *Mémoires de Motteville* nous présentent comme un ministre complaisant des amours de Louis XIV.

petit nombre des élus; le bon prêtre qui prouva que *le précepte* de l'aumône est fondé sur la nature; l'abbé Poulle, dont la vertu n'avait pas d'ostentation et dont le zèle était tempéré par la tolérance, peint la société sous ces tristes couleurs:

« Dans le monde, dans ce séjour où l'intérêt est si vif, l'ambition si active, les plaisirs si variés, la mollesse si raffinée, sait-on s'il y a des misérables sur la terre? Veut-on même le savoir? Cette idée laisserait dans l'esprit un souvenir inquiétant et douloureux, répandrait dans l'ame une tristesse importune, empoisonnerait les douceurs des plaisirs. On y écarte avec soin ce qui porte l'image de l'infortune: on n'y veut voir que les heureux, et que deviendront les pauvres? Les sources les plus abondantes leur sont fermées. Où iront-ils puiser? Ils ne trouvent partout que des yeux qui se détournent, des barrières qui les arrêtent, des mains qui les repoussent..... Qu'ont-ils fait?... Hélas! peut-être ne sont-ils pauvres, que parce qu'ils sont vertueux..... »

Qui pourrait oublier que le missionnaire Bridaine, appelé, pour la première fois en 1751, du fond des campagnes qu'il édifiait, à Paris pour y prêcher le carême, devant une assemblée d'évêques et de personnes du plus haut rang, avec peine séparés de la foule dans la

vaste église de Saint-Sulpice, s'y montra non-seulement au niveau, mais même au-dessus de cet auditoire imposant, par ce mouvement à la fois sublime et terrible?

« Jusqu'à présent, j'ai publié les justices du Très-Haut dans des temples couverts de chaume : j'ai prêché les rigueurs de la pénitence à des infortunés qui manquaient de pain; j'ai annoncé aux bons habitants des campagnes les vérités les plus effrayantes de la religion : qu'ai-je fait, malheureux? J'ai contristé les pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu; j'ai porté l'épouvante et la douleur dans ces ames simples et fidèles, que j'aurais dû plaindre et consoler. C'est ici, où mes regards ne tombent que sur des grands, sur des riches, sur des oppresseurs de l'humanité souffrante, ou sur des pécheurs audacieux et endurcis; ah! c'est ici seulement qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans toute la force de son tonnerre, et placer avec moi dans cette chaire, d'un côté, la mort qui vous menace, et, de l'autre, mon grand Dieu qui vient vous juger. Je tiens aujourd'hui votre sentence à la main. Tremblez donc devant moi, hommes superbes et dédaigneux qui m'écoutez : la nécessité du salut, la certitude de la mort, l'incertitude de son heure, si effroyable pour vous, l'impénitence finale, le jugement

dernier, le petit nombre des élus, l'enfer et, par-dessus tout, l'éternité! Voilà les sujets dont je viens vous entretenir, et que j'aurais dû sans doute réserver pour vous seuls! »

Loin d'épuiser la liste des orateurs de la chaire, nous allons passer outre, quoique nous puissions faire entendre les paroles prophétiques à l'aide desquelles l'abbé de Beauvais, depuis évêque de Senez, s'élevant avec énergie contre les scandales de la cour, annonça la destruction de cette nouvelle Ninive, quarante jours avant la mort de Louis XV, et en présence de ce roi.

Les moralistes du dix-septième siècle, les Nicole, les Pascal, les Duguet, les La Rochefoucauld, les La Bruyère, les Boileau, où avaient-ils pris les objets de leurs censures ou les modèles de leurs portraits? La satire exagère, dira-t-on, mais qui a jamais accusé l'auteur des *Caractères* de les avoir revêtus d'un faux coloris? Cet inimitable peintre des mœurs de son temps a vu non-seulement le monde tel qu'il était dans toute sa fausseté, mais il a saisi les traits originaux, que l'uniformité d'aspect et de formes pouvait déguiser à tout autre observateur moins profond et moins pénétrant. La Bruyère a peint les hommes dans la société, tels qu'ils étaient alors, tels qu'ils seront tou-

jours, lorsque la société ne leur demandera compte que des apparences.

La Fontaine qui fait si souvent la leçon aux princes, en parlant à leurs sujets, où a-t-il puisé l'idée des fables suivantes : les *Obsèques de la lionne*, les *Animaux malades de la peste*, le *Singe et le Léopard*, le *Paysan du Danube*, si ce n'est à la cour ?

« ..... un pays où les gens,
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférens,
Sont ce qu'il plaît au prince, où, s'ils ne peuvent l'être,
Tâchent au moins de le paraître:
Peuple caméléon, peuple singe du maître;
On dirait qu'un esprit anime mille corps. »

Sans nous arrêter au tableau de l'esprit et des mœurs de ces hypocrites d'église, si bien caractérisés dans le *Tartufe*, nous appellerons l'attention du lecteur sur la société peinte, à grands traits, par le Misanthrope :

« Mes yeux sont trop blessés, et la cour et la ville
Ne m'offrent rien qu'objets à m'échauffer la bile.
J'entre en une humeur noire, en un chagrin profond,
Quand je vois vivre entre eux les hommes comme ils font.
Je ne trouve partout que lâche flatterie,
Qu'injustice, intérêt, trahison, fourberie :
Je n'y puis plus tenir, j'enrage, et mon dessein
Est de rompre en visière à tout le genre humain.
. . . . . .
. . . . . .
Non, je ne puis souffrir, cette lâche méthode,
Qu'affectent la plupart de vos gens à la mode;

Et je ne hais rien tant que les contorsions
De tous ces grands faiseurs de protestations,
Ces affables donneurs d'embrassades frivoles,
Ces obligeants diseurs d'inutiles paroles,
Qui de civilités avec tous font combat,
Et traitent du même air l'honnête homme et le fat.

« L'homme aimable, du moins celui à qui l'on donne aujourd'hui ce titre (1), est fort indifférent sur le bien public, ardent à plaire à toutes les sociétés où son goût et le hasard le jettent, et prêt à en sacrifier chaque particulier. » « Il n'aime personne, n'est aimé de qui que ce soit, plaît à tous, et souvent est méprisé et recherché par les mêmes gens (2). »

N'est-ce pas là précisément l'*homme comme il faut* des sociétés à la mode dont parle madame de Genlis ? Encore quelques traits, et il sera de la plus parfaite ressemblance :

« Qu'un homme soit déshonoré au point qu'on en fasse des reproches à ceux qui vivent avec lui, ils conviennent de tout ; ce n'est pas en essayant de le justifier qu'ils se défendent eux-mêmes : tout cela est vrai, vous dit-on, mais il est fort aimable. Il faut que cette raison soit bonne, car on n'y réplique pas. L'homme le plus dangereux dans nos mœurs, est celui qui est

(1) *Considérations sur les mœurs de ce siècle.*
(2) Duclos, *même ouvrage.*

vicieux avec de la gaîté et des grâces; il n'y a rien que cet extérieur ne fasse passer et n'empêche d'être odieux. Tout le monde veut être aimable, et ne s'embarrasse pas d'autre chose; on y sacrifie ses devoirs, et je dirais la considération, si on la perdait par là. »

Quel ingénieux rapprochement ne fournirait pas ce trait, avec celui que madame de Staël a relevé dans le caractère de certains Français, derniers restes de cette brillante, mais trompeuse société formée à l'ombre des vices de la cour, et des prétentions vaniteuses du beau monde!

« On a vu beaucoup d'hommes de bonne compagnie en France, qui, accusés d'une action condamnable, répondaient : *Il se peut que cela soit mal, mais personne du moins n'osera me le dire en face.* Il n'y a point de propos qui suppose une plus grande dépravation; car où en serait la société humaine s'il suffisait de se tuer les uns les autres, pour avoir le droit de se faire d'ailleurs tout le mal possible, de manquer à sa parole, de mentir, pourvu qu'on n'osât pas vous dire : *Vous en avez menti;* enfin de séparer la loyauté de la bravoure, et de transformer le courage en un moyen d'impunité sociale? »

N'est-ce pas là ce qui était resté de plus positif et de cette chevalerie, institution que tant de

hauts faits d'armes avaient consacrée dans ses premiers âges, et de cet esprit de licence des cours, qui affectait le mépris des institutions dont la protection du faible et le maintien de l'ordre étaient le vrai but? On s'en servait pour assurer l'impunité à de coupables violences et aux plus scandaleux déportemens. Peut-on regretter de bonne foi le siècle, où non-seulement le désordre était professé comme le suprême bon ton; mais où rien de sacré ne conservait la pureté de son origine? Transformé en fanatisme, l'empire de la religion ne fesait qu'ajouter le vice odieux de l'hypocrisie aux plus déplorables excès.

« Comme on aimait, comme on pensait, comme on écrivait, comme on contait dans ce temps! s'écrie madame de Genlis. Que d'esprit! que de raison! que de naturel! que de grâce! quelle élévation de sentimens, et quelle sensibilité sans étalage et sans ostentation!..... Que nous étions Français alors (1)! » Nous voilà reportés au règne de Louis XIV. Serait-ce à son aurore? Elle éclaire le rappel de Mazarin, et la *soumission du parlement, exigée par le grand roi bien éperonné et un fouet à la main.* Tout était violence et scandale. Les princes et

(1) *Mémoires inédits*, t. II, p. 131.

les grands seigneurs (1) allaient s'enivrer chez les traiteurs, dans les cabarets, chez les baigneurs; ils y fesaient tapage, battaient les domestiques, brisaient les meubles, et se livraient aux actes de l'impudicité la plus honteuse.

Hors de Paris, comme dans cette capitale, régnaient l'arbitraire et la rapacité. Les pauvres habitans des campagnes sans défense, *livrés à l'exécrable tyrannie de leurs seigneurs, étaient impunément outragés, pillés, battus, mutilés, égorgés, réduits à la plus abjecte soumission; et, par respect pour la féodalité, tous ces crimes demeuraient impunis* (2).

---

(1) Quoique depuis long-temps les princes et les grands seigneurs affichassent un souverain mépris pour les lois, et donnassent de vives inquiétudes à la cour, elle leur sacrifiait toujours les classes qui fesaient la force de la France, et supportaient le fardeau des charges publiques.

Dès 1611, Marie de Médicis, voyant la mésintelligence établie entre les princes, fait défendre l'ouverture et la tenue de la foire de Saint-Germain, où se rendaient et se querellaient souvent les princes. « *Il vaut mieux*, dit la régente, *que cinq cents marchands soient ruinés, que si la France était troublée.* (*Mercure français*, 2e partie du t. II, p. 6.)

(2) Dulaure, *Histoire civile, physique et morale de Paris*, 3e édition, t. VII, p. 260, chez Guillaume et compagnie.

Voudrait-on ne remonter qu'à la seconde époque de ce règne, c'est-à-dire, après la mort de Mazarin, pour lequel la reine mère ne crut point avoir assez fait, en l'investissant de l'autorité royale; car elle lui sacrifia les intérêts de la France et ceux de son propre fils? Eh bien! cette seconde époque, non moins célèbre par une administration régénérée que par la gloire des armes, ne fournit-elle pas les plus irrécusables témoignages de la vénalité des grands et de la corruption de tous? Un homme de cour ne savait pas résister aux séductions de ce Fouquet dont les largesses avaient, pour les plus belles dames, un attrait que signalent à la dernière postérité ces vers de *Boileau* :

Quiconque est riche est tout : sans sagesse, il est sage;
Il a, sans rien savoir, la science en partage;
Il a l'esprit, le cœur, le mérite, le rang,
La vertu, la valeur, la dignité, le sang.
Il est aimé des grands, il est chéri des belles :
Jamais surintendant ne trouva de cruelles (1).

On sait qu'après la disgrâce de Fouquet, un très-grand nombre de dames craignirent de se montrer : on avait trouvé dans les papiers du surintendant leurs portraits, des lettres bien tendres, et d'autres témoignages de la plus par-

(1) Satire VIII.

faite intimité : une grande cassette en était pleine. Elle renfermait le plus complet assortiment qu'on ait jamais vu de cheveux de toutes les couleurs. Le tout était étiqueté avec le soin d'un homme à bonnes fortunes, et heureux de ses innombrables conquêtes. Il ne rencontra qu'*une cruelle*, et, pour comble de malheur, une cruelle qui se vanta de l'être. Elle lui fit plus de mal que l'ingratitude de Mazarin, que la jalousie de Colbert, et que l'aversion sourde du chancelier Le Tellier (1); car Louis XIV *ne pardonna jamais à Fouquet le désir de chasser sur les plaisirs de son maître* (2).

---

(1) On blâmait devant Turenne l'emportement de Colbert contre Fouquet; on louait en même temps la modération qu'affectait le chancelier. « Effectivement, dit Turenne, *je crois que M. Colbert a plus d'envie qu'il soit pendu*, et que M. Le Tellier a plus peur qu'il ne le soit pas. »

Les *Mémoires de Saint-Simon* nous apprennent que les ennemis de Fouquet ont conservé dix ans leur haine; *ce qui n'est ni impossible ni même fort extraordinaire*, écrivait madame de Sévigné à sa fille, le 9 mars 1671. *On peut reprocher à Colbert de s'être fait la partie du surintendant Fouquet.* (Histoire de Louis XIV, par *M. de La Hode.*)

(2) *Mémoires anecdotes des règnes de Louis XIV et de Louis XV*, t. I, p. 369.

Madame de La Vallière, enorgueillie de la conquête du monarque, s'était empressée de lui révéler la tentative du surintendant, afin de prouver combien elle se distinguait par sa fidélité des dames de la plus haute noblesse (1).

Le roi dissimula cette injure au point que Fouquet se croyait à la veille d'être nommé premier ministre, lorsqu'il donna, pour ce prince et pour la reine-mère, une fête magnifique. On y joua *les Fâcheux*, de Molière. Le prologue était en vers et de Pélisson : la louange qu'il renfermait plut à Louis, sans le disposer favorablement pour l'auteur, sans affaiblir son ressentiment contre Fouquet. Le château du surintendant valait plus de trente-six millions d'aujourd'hui ; il parut au roi *supérieur en beauté à ceux de Saint-Germain et de Fontainebleau ;* l'orgueil du monarque en fut blessé. Jusque dans les armes et la devise (c'était un *écureuil*, sous lequel on lisait ; *Quò non ascen-*

(1) Fouquet avait l'habitude de garder toutes les lettres et même tous les billets qu'il recevait. L'examen de ces papiers découvrit bien des liaisons secrètes, et les prix magnifiques de faveurs accordées, et qu'on était très-éloigné de soupçonner... (M. le comte de Lacépède, *Histoire générale, physique et civile de l'Europe*, t. XVI, p. 95.)

dam? où ne *monterai-je pas?*), les ennemis de Fouquet cherchèrent un nouveau moyen d'irriter le roi. On voyait presque partout une *couleuvre* (c'étaient les armes de Colbert), qui poursuivait l'*écureuil*. Cela était bien significatif; la malignité en tira parti, pour frapper l'ordonnateur de cette fête somptueuse de tous les coups qu'elle put lui porter. La munificence du surintendant était vraiment celle d'un prince : chaque courtisan de la suite de Louis XIV, trouva dans sa chambre une bourse remplie d'or, pour subvenir aux besoins du jeu. Loin de s'offenser de ce genre d'attention, il n'y eut personne, parmi eux, qui ne le prît pour le plus noble procédé (1).

---

(1) Ce fait ne rappelle-t-il pas la scandaleuse et superbe prodigalité du surintendant Bullion? On remarque, à un quart de siècle d'intervalle, la même cupidité dans les courtisans. « Ayant fait frapper, en 1640, les premiers louis qui aient paru en France, Bullion donna un dîner à cinq des principaux seigneurs de la cour, fit servir au dessert trois bassins remplis des nouvelles espèces, et leur dit d'en prendre autant qu'ils voudraient. Chacun se jeta avidement sur ce fruit nouveau, en remplit ses poches, et s'enfuit avec sa proie, sans attendre son carrosse; de sorte que le surintendant riait beaucoup de la peine qu'ils avaient à marcher. » (Duclos, *Considérations sur les mœurs.*)

Le roi hésita, réfléchit, et, résistant à son projet de faire arrêter le maître de la maison au milieu des plaisirs dont le tourbillon paraissait l'emporter, il manifesta l'intention de visiter la Bretagne et de donner un nouveau port à cette province. A Nantes, on s'assura de la personne de Fouquet à la sortie du conseil. On le conduisit, sous bonne garde, au château d'Angers ; il fut bientôt après transféré à Vincennes. Louis changea le gouverneur de Belle-Isle, y mit une nouvelle garnison, et ne revint à Paris qu'après avoir fait jeter Fouquet à la Bastille. C'était moins le prince qui sévissait, que l'amant outragé qui usait de vengeance : il priva l'accusé de ses juges naturels, et chargea une chambre dite *de justice* de lui faire son procès. Toutes les calomnies lancées contre Fouquet circulaient librement ; mais une défense, tout à la fois prudente et courageuse, pleine de talent et de sensibilité, fit resserrer plus étroitement, dans un cachot de la Bastille, Pélisson, dont on crut reconnaître le style. L'opinion publique admira le généreux dévouement de ce premier commis, et s'intéressa dès-lors au surintendant que l'autorité voulait perdre à tous prix. On fit peser sur Fouquet les charges les plus graves ; celle de crime d'État reposait uniquement sur une note couverte de poussière, et

oubliée derrière une glace de sa maison de Saint-Mandé ; c'était un projet vague de résistance et de fuite ; il avait été dressé dans le temps où les factions de la fronde partageaient la France. Fouquet craignait alors d'être proscrit par Mazarin, qui était capable de tout : s'étant chargé de l'éducation des deux princes, Louis XIV et son frère Philippe, *il avait*, de l'aveu de la reine-mère, *virilisé l'un et efféminé l'autre* (1).

Sur les récusations de la vertueuse mère de Fouquet, le premier président proposa l'exclusion de deux juges : « Elle craint, répliqua le roi, l'intégrité connue de ces magistrats, et cette crainte est une raison de plus pour les nommer. » Le président fit valoir d'autres motifs d'équité que le roi rejeta également. Il n'y eut pas moins, parmi les juges, un partage d'opinions fort remarquable : la minorité se prononça pour le dernier supplice, et la majorité fut d'avis que l'accusé avait à peine encouru la flétrissure (2). La malveillance n'était parvenue

(1) Anquetil, *Louis XIV, sa Cour et le Régent*, t. I, p. 3.

(2) Ces derniers furent inquiétés : la disgrâce atteignit ou la tyrannie frappa tout juge dont la conscience ne put prononcer la peine de mort, nous apprend

qu'à rendre vraiment admissible l'accusation de péculat, crime qu'on n'avait pas poursuivi dans Mazarin. Les juges, ne trouvant aucune disposition pénale contre ceux qui prodiguaient les trésors de l'État, opinèrent au bannissement perpétuel avec confiscation de tous ses biens. Tel fut l'arrêt du 20 décembre 1664.

A la vente de la bibliothèque de Fouquet, le roi fit acheter près de treize cents volumes et un recueil précieux sur l'histoire d'Italie. Les ministres n'eurent pas de peine à faire commuer, par ce prince, le bannissement perpétuel, qu'ils affectaient de regarder comme trop doux et comme impolitique, en une prison à jamais refermée sur lui.

La joie indécente que firent éclater alors les

Orméson dans son *journal manuscrit*, où se trouve la session tenue en 1661, par la *chambre de justice*.

C'est principalement sur Phelypeaux de Pontchartrain que s'appesantirent les ministres. « Comme il n'était pas riche, et qu'on lui connaissait l'envie de s'avancer, ils comptaient sur lui; mais sa probité fut inflexible aux menaces et aux promesses. Fouquet, dont il n'avait jamais rien eu, trouva en lui un intrépide défenseur. Aussi la vengeance des ministres le poursuivit-elle toute sa vie. » (Anquetil, *Louis XIV, sa Cour et le Régent*, t. I, p. 101.)

ennemis de Fouquet (1), ne fut pas interrompue par le moindre témoignage d'intérêt d'aucun de tous ces grands seigneurs auxquels il avait prodigué l'or *à pleines mains*.

Mais Pélisson, la célèbre Scudéri, les poëtes Loret et Brébeuf, tinrent une tout autre conduite. Ils ne furent pas les seuls qui montrèrent de l'ame; car madame Fouquet reçut, pour sa subsistance, cent mille francs de Gourville, qui laissa tout cet argent au fils de son malheureux ami: Loin d'oublier les bienfaits du surintendant, La Fontaine fit entendre les plaintes touchantes des *nymphes de Vaux*.

Ces exemples mémorables honorent la république des lettres: le génie de l'humanité,

---

(1) Deux orateurs de la chaire, Fléchier et Bossuet, ont représenté, *comme un grand homme et comme un sage*, le plus haineux et le plus perfide des ennemis de Fouquet, celui qui le *traita avec la basse dureté d'un homme qui veut plaire à tous prix;* ce chancelier Le Tellier, courtisan adroit, toujours dominé par ses intérêts, y subordonnant ceux de l'État; souple, pour arriver à la fortune; avare, dur et impitoyable, par caractère; plus flatteur des passions de son maître, qu'admirateur de ses qualités; jaloux et calomniateur du mérite; assez inhumain et assez impolitique, pour avoir *pressé, sollicité et signé avec transport*, la ruineuse et barbare révocation de l'édit de Nantes.

l'équité, la grandeur d'ame, y couvrent de leurs voix celle des passions. Gloire éternelle aux talens qui opposent aux écarts du pouvoir l'ascendant qui appartient à la dignité de l'homme!

La condamnation de Fouquet eût-elle été conforme aux règles de l'équité, on ne devrait pas moins gémir du triomphe de l'animosité personnelle qui la provoqua, et qui fut surpassée par l'esprit tyrannique du roi. On prononça, contre le surintendant, la peine capitale, et les juges qui n'opinèrent pas dans ce sens furent disgraciés ou persécutés (1).

Pélisson et La Fontaine se déclarèrent hautement pour la victime; mais de tous ces grands seigneurs que *la honte n'avait pas retenus*, dit Bussy-Rabutin, d'être aux gages du surintendant, il n'y en eut pas un seul qui intercédât pour lui.

Quel temps! tout se mesurait au poids de l'or, et la sévérité du monarque avait été sur le point de se déployer à l'aide d'une perfidie.

On ne trouve sûrement pas des souvenirs moins amers dans la cause si tristement célèbre de la marquise de Brinvilliers. La monarchie n'y a-t-elle pas vu flétrir de très-grands

(1) Ormesson, *Journal manuscrit*, chambre de justice; 1661.

noms? Depuis cette époque affreuse, toutes les parties du règne de Louis XIV sont presque souillées de l'impression qu'elle laissa dans les esprits.

La mort de Louvois fut attribuée au poison (1); celle de madame Henriette d'Angleterre a jeté la consternation dans les palais; la fin aussi malheureuse du duc, de la duchesse

---

(1) On sut, par l'ouverture de son corps, qu'il avait été empoisonné.

La mort singulière d'un médecin italien, attaché à la maison de ce ministre, et nommé Seroni, ne permit bientôt plus de douter que Louvois ne fût la victime du poison. S'étant enfermé dans sa chambre, Seroni jetait les hauts cris, comme un homme déchiré par des douleurs convulsives. Il refusait d'ouvrir à ceux qui voulaient lui apporter du secours. On l'entendait crier qu'*il n'avait que ce qu'il méritait*. A peine eut-on enfoncé sa porte, qu'il rendit le dernier soupir.

La plus digne action de Louvois porta la première atteinte à sa faveur auprès de Louis. Ce prince lui ayant communiqué, peu de temps après la mort de la reine, le dessein d'épouser madame de Maintenon, Louvois n'oublia rien pour l'en détourner; mais, voyant que c'était un parti pris, il tira du moins parole du roi *que le mariage ne serait jamais déclaré*.....

Quelque temps après, Louvois sut que le mariage allait se déclarer: il en prévint l'archevêque, qui avait aussi reçu la parole du roi. Il le pria de venir s'unir à

de Bourgogne et de leur jeune fils, le duc de Bretagne, donnèrent lieu à d'étranges soupçons; la mort du duc de Berry est demeurée tout entière à la charge de son impudique femme. On apercevait partout des traces du crime qui exige, dans ses auteurs, la réunion de la plus insigne bassesse de sentimens à la plus noire perversité.

---

lui, pour rappeler au monarque les engagemens pris avec eux. Sans attendre l'arrivée du prélat, Louvois, se jetant aux pieds de Louis XIV, le conjura de lui ôter la vie, plutôt que de faire cet affront à la couronne. Ce prince voulut l'écarter; mais Louvois, lui serrant les genoux, ne le quitta point qu'il n'en eût obtenu une ratification de sa parole. L'archevêque, qui vint ensuite, la fit confirmer. Madame de Maintenon employa inutilement tous les ressorts de la séduction; le roi la pria de ne lui en plus parler. On conçoit le ressentiment qu'elle en conserva.

Madame la princesse Palatine accuse plusieurs fois, dans ses *Mémoires*, madame de Maintenon d'empoisonnement. Elle lui impute la mort de l'architecte Mansard; il devait montrer au roi *des papiers qui prouvaient combien d'argent cette femme avait tiré, par la poste, à son insu*. Ce sont les expressions de la princesse. Louis XIV *n'a jamais rien su* de cette aventure ni de celle de *Louvois, parce que personne* n'avait *envie* d'être *empoisonné*.....

Si madame de Maintenon a empoisonné Louvois, c'est

Les plus grandes dames et les principaux seigneurs s'accusaient d'empoisonnement (1), et cherchaient à se préserver des tentatives qu'ils en redoutaient. Cet esprit de défiance, qui poursuivait les premiers personnages de l'État, se soutint long-temps à la cour. Il y survécut au règne de Louis XIV.

---

parce qu'il s'était avisé de lui résister, et de désabuser le roi. Louvois, pour atteindre ce but, avait donné au roi le conseil de ne pas conduire cette femme à l'armée ; mais le roi avait eu la faiblesse de rapporter cela à la Maintenon; voilà ce qui l'a déchaînée contre Louvois. (Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la régence, extraits de la correspondance allemande de madame Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans, mère du régent.)

(1) La mort de madame Henriette d'Angleterre a laissé peu de doutes sur l'emploi qu'on savait faire du poison, dans les palais. La même scélératesse termina les jours du duc, de la duchesse de Bourgogne et de leur jeune fils, le duc de Bretagne. Les désordres qui signalèrent, au milieu de tant de scènes d'un scandale inouï, la conduite de la duchesse de Berry, la firent accuser, par la voix publique, d'avoir mis fin à la carrière de son mari, pour se débarrasser du témoin qui avait droit d'improuver ses honteuses impudicités.

Les *ignaciens* ont fait trembler toutes les cours, *par le poison :* la noblesse de Louis XIV les a imités dans l'art des Locusta. Ils attisèrent le feu du fanatisme contre

Le maréchal de Villeroi, gouverneur de Louis XV pendant sa minorité, avertit ce prince qu'on voulait l'empoisonner. Il lui conservait la vie par une vigilance continuelle, et même par des précautions qui allaient jusqu'à la minutie.

La marquise de Brinvilliers joignait la débauche aux pratiques de la dévotion, et fréquentait les hôpitaux, où elle fesait, dit-on, sur les malades, ses essais dans l'art des Locustes (1).

Sixte-Quint : on récita dans leurs églises des litanies, pour demander à Dieu la révocation des réglemens de ce pontife. Voilà ce que nous apprend le père Jean-François Suarès *. Alors le pape mourut **, et tout Rome fit entendre cette accusation : *Nous aurons le siége vacant; les jésuites disent leurs litanies.*

* Ses confrères ont vû des hérétiques dans les magistrats qui ont flétri son livre en 1614.

** Le 27 août 1590, à l'époque où les maisons pauvres apportaient aux ecclésiastiques leurs chiens et leurs chats, pour les faire tuer et cuire. Ces prêtres vendirent aux Parisiens quatre mille livres les peaux de chien et de chat qu'ils en avaient reçus. (Liskenne.)

(1) On y regarda bien à deux fois, pour livrer une aussi noble dame à la justice : elle empoisonna impunément plusieurs personnes, et ne fut condamnée à la peine capitale, le 16 juillet 1676, qu'après avoir mis au nombre de ses victimes, sa sœur, ses frères et l'auteur de ses jours. Cette affaire des poisons, particulière à ce

Le duc de Luxembourg obtint du roi une lettre de cachet, se rendit à la Bastille, ne put éviter de paraître en justice, mais rentra en grâce deux ans après. La comtesse de Soissons, invitée par Louis XIV à se constituer prisonnière, si elle se sentait innocente, préféra perdre sa charge de surintendante, à subir un procès Elle prit la fuite, gagna Bruxelles, et se retira dans le royaume d'Espagne, où elle fut accusée d'avoir empoisonné la reine (1). Madame de Bouillon, atteinte par un ajournement personnel, veut intimider les commissaires qui forment la *chambre des poisons*. Elle y paraît

---

règne d'hypocrisie, déconcerta plus qu'elle n'épouvanta les coupables par le supplice barbare de la femme Gobelin.

Le comte de Bussi-Rabutin informait le sieur de La Rivière, le 27 janvier 1630, que le duc de Luxembourg, n'ayant empoisonné qu'un simple intendant des contributions *duquel il avait tiré* l'argent du *roi*, n'avait été éloigné de la cour que pendant deux ans.

(1) Cette comtesse de Soissons était si mal famée, qu'aucun symptôme de maladie n'ayant fait craindre la mort du comte, on trouva tout simple de l'attribuer à sa femme. Le public se vengeait, par la hardiesse de ses propos, d'une cour qui conservait, *pour surintendante*, une femme dont les mœurs étaient sans frein d'aucune espèce. (*Mémoires du temps.*)

accompagnée de neuf carrosses de ducs (1), *et menée par M. de Vendôme*. Elle paie d'audace, et se met moins en peine de repousser les charges qui existent contre elle, que de conserver toutes les prérogatives attachées à sa naissance. Avant de répondre, elle exige du greffier qu'il écrive *que tout ce qu'elle dira ne pourra préjudicier au rang qu'elle tient, ni à tous ses priviléges* (2). Elle fait ensuite quelques aveux de peu d'importance, répond légè-

(1) Il faut lire ces détails dans le comte Bussi-Rabutin, pour bien connaître l'orgueil d'une noblesse qui se croyait autant préférable au tiers-état, que se regardait, comme supérieur aux autres hommes, un roi dont la flatterie fesait le représentant de Dieu sur la terre.

(2) Le crime était moins considéré comme une tache par la noblesse, que l'apparence d'égalité devant la loi. Les priviléges, attachés au système d'impunité, ne sont plus réclamés en France par les gens de haute extraction, mais bien par ceux dont la robe ne devrait revêtir que des vertus chrétiennes. Leurs vices et leurs crimes ont un asile sur le Cluson, entre Suze et Pignerol. De cette vallée l'ultramontanisme adresse ces paroles à tous ses Séides : « Servez-moi, quoi qu'il puisse arriver ! surtout ne craignez rien ! je sais qu'on ne fait ni des Aod, ni des Barrière, ni des Clément, ni des Ravaillac avec des hommes sans fortes passions.... Si j'ai pu arracher au bras séculier un Mingrat, qui de

rement à une dizaine de questions, et prenant, sur le seuil de la porte, le bras de M. de Vendôme, *elle dit tout haut qu'elle n'a jamais tant ouï dire de sottises d'un ton si grave, qu'elle va faire imprimer son interrogatoire et l'envoyer dans les pays étrangers. Cela a fort fâché le roi contre elle; en effet cela donne un fort grand ridicule à la chambre de justice* (1).

Tout ce bruit s'apaisa par un exil sur les bords de la Nièvre, où madame la duchesse de Bouillon ne fut privée d'aucun des égards dus à son rang. La marquise d'Alluye, atteinte du soupçon d'avoir empoisonné son beau-père, eut Amboise pour retraite expiatoire. On fit comparaître en personne, devant la même chambre, les dames du Roure, la maréchale de La F...., et la princesse de Tingry. Cette dernière fut poursuivie comme prévenue d'infan-

---

vous, frappa-t-il un nouvel Eglon *, ne trouverait point un *lieu de sauveté* dans cette place de Fénestrelle où la terreur de mon nom épouvante encore les Vaudois? »

* C'est dans le ventre de ce roi de Moab que le juif Aod plongea sa dague; c'est un Aod que le jésuite Commolet demandait aux Parisiens, après avoir comparé l'assassin de Henri III aux parfaits élus de Dieu.

(1) *Supplément aux Mémoires et Lettres du comte Bussi-Rabutin*, p. 155 de la seconde partie, et *Mémoires du temps.*

ticide : le poison l'avait débarrassée des preuves irrécusables d'un commerce adultérin. Les lettres de M. de Coligny et la correspondance du comte Bussi-Rabutin avec le sieur de Rivière abondent en récits de crimes regardés aujourd'hui comme incroyables (1).

L'affaire des poisons s'unit à celle de la Voisin ou de Montvoisin, et du prêtre Lesage. Ils se mêlaient de divination et de magie; ils composaient des philtres, et formaient des enchantemens, soit pour exploiter la crédulité des gens de la cour, soit pour servir leurs passions.

La superstition et le libertinage mêlaient leurs excès à de froides atrocités. La commission de l'Arsenal jugea beaucoup d'empoisonneurs et de magiciens : la cour et le clergé renfermaient des coupables. L'humanité, qu'épouvantaient leurs forfaits, ne pouvait soutenir la vue de leurs supplices. Ils étaient horribles : le roi en a diminué le nombre autant qu'il a pu, en rétrécissant le cercle de l'instruction, comme nous l'apprend Bussi-Rabutin.

---

(1) On nous tiendra compte du sentiment des convenances, auquel nous sacrifions des anecdotes qui plairaient beaucoup à la malignité; mais nous n'aimons point à exhumer les morts, pour affliger les vivants.

Si la religion n'était pas au-dessus de toute atteinte, par son caractère sacré, et sa céleste origine, elle eût alors beaucoup perdu dans le respect des peuples, par la mauvaise conduite d'une partie de ses ministres. Les directeurs spirituels des religieuses du couvent de Saint-Louis-de-Louviers précipitèrent ces saintes filles dans de superstitieuses impudicités, qui furent bientôt leurs moindres désordres : aussi le parlement de Rouen condamna-t-il le curé Picard et le prêtre Boullé à être brûlés vifs. Nous ne voulons pas rapporter les odieux sacriléges dont l'*Histoire de Madeleine Bavent* renferme la dégoûtante énumération.

Bussi-Rabutin nous fait assister au parloir d'une abbesse. Qu'y a-t-il donc de si remarquable? « Vous y verrez, nous dit-il, trois ou quatre amants évêques, dont M. de Noyon est le plus apparent, tout fou qu'il est; trois ou quatre étrangers, quelques chanteurs : voilà par qui madame est encensée. »

« Madame de Montmorency trouve le cardinal de Bouillon *fort amoureux de madame de Lude; il la suit partout.* Grand scandale sans doute dans l'Église? Non. Si on l'en croit, *tout le clergé s'en réjouit; car il leur avait mis le carême si haut, que personne n'y pouvait atteindre;* et le voilà comme les autres. »

Parmi ces autres figurait l'archevêque de Paris, François de Harlay de Champvalon, à qui madame de Bretonvilliers, sa maîtresse, quoiqu'en puissance de mari, *fit venir, pour le régaler*, la petite Varenne, qu'il trouva *plus jolie que la cathédrale;* mais qui avait un amant indocile, Pierre Pont, lieutenant des gardes-du-corps. Le prélat fit entendre au roi que ce jaloux était janséniste; « car vous savez bien, dit le comte Bussi-Rabutin, que les rivaux des pères de l'Église ne sont pas de la vraie religion; et, sur cela, Pierre Pont a été envoyé en son gouvernement. »

Privé d'influence à la cour, l'abbé Lorenchet n'accusa point d'hérésie l'époux de sa maîtresse; mais il chargea son domestique de le faire assassiner, au plus bas prix possible (1). C'était un charron dont l'esprit exclusif semblait contraster avec les vices du temps; car l'*adultère passait pour une galanterie, même aux yeux des maris*. On fesait l'amour à leurs femmes, sans troubler leur tranquillité.

Les églises et les spectacles étaient également fréquentés. Pendant le carême on assistait le matin dévotieusement *au sermon;* et, l'après-midi, c'était le même empressement pour se

(1) *Nouveaux Mémoires de Dangeau*, p. 30.

rendre à *la comédie*. Il n'y avait pas beaucoup moins de crédulité dans les hautes classes que dans le peuple. On tâchait de concilier la croyance religieuse avec le concubinage, parce qu'il y avait moins de véritable piété que de superstition.

Une des maîtresses du fils de Louis XIV, le grand dauphin, est introduite secrètement à Choisy; voulant, dit ce prince, *commettre un crime, mais non pas en commettre deux un jour d'abstinence*, je ne lui donnai que du pain frit dans de l'huile, et une salade, afin qu'elle observât le carême. C'était la comédienne Raisin. Elle en plaisanta beaucoup, et madame Charlotte de Bavière eut quelque plaisir à rapporter cette anecdote dans les *fragmens de ses lettres* (1).

Elles prouvent, comme les *Mémoires*, qu'il y avait alors plus de religion sur les visages que dans les cœurs.

Le siècle qui vit fermer *Port-Royal*, et condamner le *Livre des Maximes*, nous montre plus de crimes que de vertus. Le prince se parait d'une pudeur feinte, et mettait à la mode l'affranchissement des devoirs de l'hymen. Il fit beaucoup pour le clergé, et sortit des voies de

(1) Tome II, p. 107.

la religion; c'était plutôt un pénitent crédule qu'un chrétien éclairé.

Au milieu de cent personnages, plus scandaleux les uns que les autres, on remarque le prêtre Vatteville, tyran féodal assez redoutable. Il tue son prieur, et déserte son couvent. Il se fait circoncire, et devient pacha. En Morée, on le voit commander l'armée du Croissant contre les Vénitiens. Il s'échappe de la mosquée par une trahison, et rentre dans l'Église romaine. Le saint-père l'absout et le rend habile à posséder toutes sortes de bénéfices. Il reparaît dans la Franche-Comté, où une espèce de souveraineté l'appelle à jouer un nouveau rôle. *Il se lie d'intrigue avec la reine-mère, favorise la conquête* de cette province, et Louis XIV le nomme archevêque de Besançon. On le voyait de temps en temps à la cour, où le roi lui fesait un accueil *très-distingué*. Dangeau ajoute qu'*il allait même chez les moines qu'il avait autrefois épouvantés par un assassinat, et qu'il se plaisait à les morguer*.

On ne finirait pas, si l'on entreprenait de dérouler tous les vices d'une cour qui *changeait les meilleurs hommes.... Presque tous noyaient leurs parens, leurs amis, pour dire un mot de plus au roi, et pour montrer qu'ils lui sacrifiaient tout*..... Laissons parler un témoin irré-

cusable, madame de Maintenon ! « Ce pays est effroyable ; il n'y a point de tête qui n'y tourne... je vois, j'entends des choses qui me déplaisent ou qui m'indignent. Nous avons des assassinats de sang froid, des envies sans sujet, des rages, des trahisons sans ressentiment, des avarices insatiables, des désespoirs au milieu du bonheur, des bassesses qu'on couvre du nom de grandeur d'ame. Je me tais ; je n'y puis penser sans emportement (1). »

Dans le temple de Thémis, le ridicule et l'atrocité formaient un mélange des plus bizarres. La justice était encore sous le joug des folles croyances que produit la plus honteuse superstition. Les tribunaux confondaient avec les crimes réels des crimes entièrement chimériques. L'ignorance des magistrats condamnait aux flammes des accusés dont les délits paraissaient échapper à toute explication naturelle. On cherchait dans le sortilége la source des épidémies et des épizooties. On fesait le procès à des animaux immondes, à de faibles insectes. Des sentences d'excommunication étaient gravement prononcées par des prêtres contre des animaux que ces *juges spirituels* livraient au *bras séculier*.

En vain Racine fit-il ressortir tout le ridi-

(1) Lettres de madame de Maintenon, t. III, p. 152.

cule de cette jurisprudence dans ses *Plaideurs*. Cette comédie ne réforma rien. Nous avons vu, dans les premières années du dix-huitième siècle, intenter une procédure contre des chenilles qui désolaient le territoire d'une petite ville de l'Auvergne : un grand-vicaire les excommunia, et la juridiction séculière leur enjoignit, par sentence, de se retirer dans une autre partie de ce même territoire (1).

Quoi qu'il en soit, on réforma un grand nombre d'abus, et l'on créa de bonnes institutions sous le règne de Louis XIV (2), ou plutôt sous l'administration de Colbert; on ne saurait nier

---

(1) *Tableau moral de Paris sous Louis XIV*, par Dulaure.

(2) Il a fallu toute l'influence d'une cour pervertie, pendant des siècles, par la funeste *doctrine du bon plaisir*, et dépravée, par le relâchement des mœurs que permet l'irréligion couverte du masque du fanatisme, pour rendre méconnaissable, dans Louis XIV, l'ouvrage de la nature.

En présentant le duc de Montausier au Dauphin, « Mon fils, lui dit le roi, voilà l'homme que j'ai choisi pour avoir soin de votre éducation. Je n'ai pas cru pouvoir rien faire de mieux pour vous et pour mon royaume. Si vous suivez ses instructions et ses exemples, vous serez tel que je vous désire; si vous n'en profitez pas, vous serez moins excusable que la plupart des

en effet que la gloire n'en soit particulièrement due à ce ministre. Mazarin, qui l'avait jugé par le travail des bureaux, appréciait bien le

---

princes *dont on néglige ordinairement les premières années.....* »

Le gouverneur justifia un choix aussi honorable. Les courtisans ne tardent point à l'accuser, de concert avec la reine, de compromettre par un zèle indiscret l'existence de l'héritier du trône : « Pourquoi tant d'exercices, s'écrient-ils? Pourquoi tant de veilles, tant d'études? La santé du prince est menacée. A-t-il besoin de tant de lumières? » Aucune clameur, aucune menace, aucun danger n'épouvantent l'homme vertueux, et le monarque, parlant cette fois d'après son esprit et son cœur, trompe avec magnanimité l'attente des flatteurs qui espèrent une condamnation, comme on désire un accroissement de fortune : « Je n'ai qu'un fils, dit le roi au milieu de sa cour ; mais j'aimerais mieux qu'il mourût, que de le voir sans lumières et sans vertu, et de présager qu'il sera un jour funeste à mes sujets. »

S'imaginant un jour avoir été maltraité par son gouverneur, « Comment, monsieur, dit le prince, vous me frappez! Qu'on m'apporte mes pistolets! — Apportez à monseigneur ses pistolets, répond tranquillement M. de Montausier. » *Voyez, monseigneur, ce que vous voulez faire*, ajoute-t-il, en les lui remettant entre les mains. Le prince, vivement ému, se jette aux genoux de son gouverneur. *Voilà*, monseigneur, continue le duc avec bonté, *où conduisent les passions*. (*Vie du duc de Montausier*, édition de Paris, 1731.)

présent qu'il fesait à son maître, lorsqu'il lui disait, peu de temps avant de mourir : « Je vous dois tout, sire, mais je crois m'acquitter, en quelque sorte, avec votre majesté, en vous donnant M. Colbert. »

Chaque année de l'administration de Colbert fut signalée par l'établissement de quelque manufacture. Mécène de tous les arts, il établit et protégea également les sciences et les lettres. Sa maison fut le berceau de l'Académie des inscriptions : on l'y vit naître en 1663, et en 1666 il fonda celle des sciences. Cinq ans après, une autre société s'éleva pour cultiver et perfectionner l'art qui a couvert la Grèce et Rome de monumens admirables et d'édifices commodes. *Louis XIV* avait confié à Colbert le soin d'honorer et de récompenser les gens de lettres. Il découvrait, sous la plus profonde modestie, le mérite des savans, comme le dit Gain-Montagnan dans ses *Notes aux Mémoires de Louis XIV*. La peinture, loin d'être négligée, eut en France une académie et une école à Rome.

Le même génie revivifia le commerce, en fit connaître les grands principes, donna en même temps à l'industrie une nouvelle existence, et créa des moyens de l'élever au-dessus de celles qui rendaient la France tributaire de l'Étranger. Il fit une avance de quatre millions à une

compagnie des Indes, racheta une partie des colonies de l'Amérique, encouragea le commerce du Nord par des gratifications; ranima celui du Levant, accorda une prime à la construction des vaisseaux dans nos ports, donna cinq livres par chaque tonneau à ceux qui équiperaient des navires, et la France eut des matelots et une marine. Colbert opéra ces prodiges, après avoir trouvé les affaires dans un dérangement affreux. Il en fut le réformateur. Sa bonne foi les rétablit, tout en débrouillant le chaos dans lequel les avaient plongées la cour par ses folies ruineuses; et les chefs du trésor, par leur insatiable cupidité.

Les rois avaient vécu jusque-là dans une telle ignorance, relativement à l'emploi des revenus publics, que le surintendant répondait aux demandes d'argent que lui fesait son maître: « Sire, il n'y a rien dans l'épargne; mais son éminence vous en prêtera. »

L'administration de Colbert tira, tant de richesses (1) du commerce fécondé par les arts

(1) Colbert augmenta le revenu du royaume de . . . . . 28,654,299 liv.
et diminua la dette publique de. . . 27,487,483

Total des avantages pour la France : 56,141,782

« Il avait réduit les charges; cette diminution ne fut

et l'industrie, *qu'elle parut créer les ressources plus vite que la cour ne les dissipait.* Dans l'intention de mettre une borne aux dépenses superflues, et de faire entrevoir à Louis XIV l'épuisement auquel de somptueuses prodigalités conduisent l'État, ce ministre remettait au roi chaque année la situation bien détaillée des revenus du royaume, et le prince ne signait point une ordonnance que Colbert ne lui rappelât la nécessité d'en faire mention, afin que la quantité de fonds qui restaient fût toujours connue du monarque.

Cette digue morale fut impuissante; Louis XIV la rompit, et Colbert fut emporté hors de ses mesures. Il lui fut impossible de couvrir simultanément les plaies faites à l'État par les guerres, les bâtimens et les plaisirs, sans rétablir des impôts onéreux, sans accabler le peuple sous le poids des taxes, et sans recourir à des mesures oppressives, qu'*il croyait avoir pour toujours abolies.*

En comparant Colbert à Sully, Thomas ex-

---

point l'effet des remboursemens, seule mesure équitable; mais celui des suppressions et des réductions injustes qu'il se permit. » (*Bibliothèque du dix-neuvième siècle* : Économie politique, par M. A. de Carrion-Nisas fils, p. 256.)

pose avec sagacité les rapports et la différence qu'il y avait dans le génie, comme dans les vues de ces deux grands hommes. On reconnaît dans son parallèle l'esprit de chaque siècle, et les besoins de la société, à deux époques si peu ressemblantes.

Il fallait l'inflexible rigidité de mœurs, et la fermeté de caractère d'un Caton, pour opérer le bien, quand Sully parvint au ministère. Tout était désordre ou corruption à la suite de guerres intestines, qui semblaient n'avoir fini l'œuvre de la destruction que faute de freins à briser. On peut dire qu'il n'y avait ni patrie ni finances. Le domaine n'appartenait plus à l'État, ou du moins il était engagé, depuis le règne précédent, à des étrangers qui l'exploitaient à leur profit (1); la taille s'imposait arbitrairement et sans égard aux facultés des redevables. L'avarice des traitans rendait nul le produit des fermes, et leur mauvaise foi ne permettait point de compter sur leurs engagemens. Des cent cinquante millions que le fisc arrachait au

(1) On doit tenir compte à Sully de tout le mal qu'il ne fit pas, tant la maltôte italienne, introduite par Catherine de Médicis, avait jeté de trouble et de confusion dans cette partie de l'administration. (*Parallèle de Sully et Colbert.*)

peuple, trente n'arrivaient point au trésor royal. « Les cent vingt millions restants passaient dans des canaux souterrains, d'où ils ne sortaient que pour entrer clandestinement dans les coffres des princes du sang, des gouverneurs des provinces, et des personnages les plus marquans de la cour (1). »

Quand le prince vit les diverses sources du mal, il autorisa son ministre à les tarir, sans craindre de pénétrer dans toute leur profondeur. Sully ne trembla devant aucun nom, ne regarda aucun obstacle, comme invincible, et, en peu d'années, Henri IV put disposer d'une réserve de quarante millions, après avoir vu amortir trois cents millions de dettes. On ne connaît pas un ministre des finances qui se soit montré plus courageux, plus ami de la vérité, plus homme de bien. Mais, non content de voir dans l'agriculture et le pâturage *les deux mamelles de l'État*, il voulut en établir la prospérité sur un système d'agriculture absolu et exclusif (2).

Cet enthousiasme sans borne lui fit né-

(1) M. L. F. Bilhon, *Principes d'administration et d'économie politique des anciens peuples, appliqués aux peuples modernes;* ch. XIV, p. 187.

(2) L'un des heureux effets de ce système fut la défense faite au fisc de saisir les bestiaux de labour, et les

gliger les arts, et neutraliser la protection qu'ils recevaient de la reine, qui les aimait et les cultivait. Il repoussa également, dans la crainte d'énerver la nation par le luxe, les manufactures de soie que des Florentins avaient fait proposer à Henri IV par sa maîtresse, la marquise de Verneuil. « La France, dit-il au roi, est, après l'Égypte, le pays le plus abondant en grains; mais son climat lui refuse la soie. » Cependant les environs de Tours avaient déjà des mûriers sous Louis XI, et c'est dans cette ville que se sont établies les fabriques qui, les premières, ont employé des soies indigènes.

Le climat du midi parut à Henri plus favorable à l'éducation du ver-à-soie. Il y impatronisa cette belle industrie, et sa répartition sur douze départemens leur offre, de nos jours, dans le produit moyen de chaque année, une valeur (en soies filées) d'environ 23,560,000 fr. (1).

---

instrumens aratoires. Tout ce qui soulageait le peuple et détruisait les causes de ses maux fixait l'attention de Sully. Ses *Mémoires* le prouvent d'un bout à l'autre; l'administration qui précéda la sienne et celle qui la suivit parlèrent encore plus haut que ses *Mémoires* en faveur de sa bonté toute paternelle, et de son invariable popularité.

(1) *De l'industrie française*, par M. le comte Chaptal, t. I, p. 182.

Source de toutes les industries, celle de l'agriculteur fournit des productions de première nécessité, donne une matière indispensable aux manufactures, procure des échanges au commerce, et ses travaux forment des sujets capables de supporter les fatigues de la guerre. Tous ces avantages firent perdre de vue à Sully la valeur que l'industrie manufacturière ajoute à ceux des produits agricoles, qui ne servent ni à la nourriture des hommes, ni à celle des animaux. Il ne vit pas que la plupart des produits de ces deux industries doivent leur emploi au commerce. Il en opère le transport, et assure leur débit; il approvisionne par leur échange les manufactures et l'agriculture, de tous les articles que réclament leurs travaux. C'est pour n'avoir pas saisi la connexité de ces trois branches de prospérité nationale que Sully désapprouva l'édit favorable à la navigation. Il résista constamment aux plus heureuses dispositions d'Henri IV. Ce prince voulait établir en France des manufactures de tapisseries façon de Flandre; et de toiles façon de Hollande; il pensait aussi à former des colonies dans le Canada, et des établissemens de commerce dans les Indes orientales (1).

(1) *Mémoires de Sully.*

De sorte que les différentes industries et les arts, qui auraient dû prendre un nouvel essor sous l'administration de ce ministre, firent très-peu de progrès. En voici la raison : Sully entrevoyait moins d'avantage pour la société, dans leurs succès, que de danger à réunir dans les villes, pour des occupations sédentaires dont la durée dépend de besoins très-variables, des bras employés aux travaux des champs.

Colbert n'avait pas à redouter, comme le ministre d'Henri IV, que des prêtres, ennemis de son roi pour cause d'hérésie, vinssent rallumer les flambeaux de guerres civiles, *à peine éteintes*. Il vivait d'ailleurs dans un temps où la civilisation n'exigeait pas seulement des cultivateurs et des soldats. Les richesses du sol, les trésors du commerce, les ressources immenses que procurent aux gouvernemens les arts et l'industrie (1), lui étaient indispensables pour subvenir aux énormes dépenses d'un prince esclave du faste, aussi absolu que le Béarnais était populaire, aussi belliqueux et

(1) Par un seul exemple, emprunté au temps où les biens de la noblesse et ceux du clergé ont cessé d'être exempts de contribuer aux charges de l'État, il sera facile de se convaincre que l'industrie agricole enrichit moins le trésor que l'industrie manufacturière et com-

moins homme d'État, plus vicieux et doué de moins de génie. Colbert, par la hardiesse et l'étendue de ses conceptions, fut en harmonie avec l'époque et le prince qu'il devait servir. Il remplit l'une de sa vaste renommée, et fit sortir en quelque sorte, de son ministère, la grandeur de son maître. S'il fut entraîné, par les fautes dispendieuses du monarque (1), à des mesures plus nuisibles que la multiplicité de

---

merciale : les impositions indirectes, proprement dites, se sont élevées, en 1820, à . . . . . 193,000,000 fr.
Les douanes, à 123,000,000
Total. 316,000,000
L'impôt foncier n'a donné que . . 168,200,000
La recette provenant du commerce et des manufactures présente donc, un excédent de . . . . . 147,800,000 fr.

(1) L'orgueilleuse magnificence de Louis XIV, les frais ruineux de la guerre de 1672, les projets gigantesques, conçus par l'ambition fastueuse de ce prince, firent renoncer son ministre aux principes *qu'il avait suivis jusqu'alors;* ils l'obligèrent de faire ressource de tous les moyens qui se présenteraient, quelque désastreux qu'ils fussent : on le jugea par les résultats de son administration ; comme ils n'apportèrent aucun adoucissement à la situation du peuple, ils ne lui méritèrent ni son amour, ni sa reconnaissance. (Ganilh, *Essai politique sur le revenu public*, t. Ier, ch. VI.)

3643

ses règlemens, on le vit rentrer, après la paix de Nimègue, qui fut proclamée en 1695, dans les voies de l'ordre. Il rétablit les affaires par des combinaisons dont la découverte et l'emploi ne lui laissaient point d'égal. C'est alors que le règne de Louis XIV brilla du plus vif éclat.

« L'industrie, le commerce, la navigation, les arts, le crédit, la circulation, l'abondance, en un mot la prospérité de l'État, dit Marmontel, était au plus haut point. Colbert mourut en 1683; et tout changea de face (1). »

---

(1) *Régence du duc d'Orléans*, chap. IV.

Parlant, dans ses *Mémoires*, des pensions que Colbert avait fait accorder aux membres des diverses académies, et à plusieurs savans, Perrault dit que celles des étrangers leur parvenaient en lettres de change: « A l'égard de celles qui se distribuaient à Paris, elles se portèrent la première année chez tous les gratifiés, poursuit-il, par le commis du trésorier des bâtimens, dans des bourses de soie et d'or, les plus propres du monde; la seconde année, dans des bourses de cuir. Comme toutes choses ne peuvent durer au même état, et vont naturellement en dépérissant les années suivantes, il fallut aller recevoir soi-même les pensions, chez le trésorier, en monnaie ordinaire. Les années eurent bientôt quinze, seize mois; et, quand on déclara la guerre à l'Espagne, une grande partie de ces gratifications

M. Le Pelletier, son successeur, ouvrit la troisième partie du règne de Louis-le-Grand, revint à la routine, tomba dans l'arbitraire, et accrut, pendant une administration de cinq années, la dette publique de 82,292,871 livres. Si l'époque précédente avait été glorieuse pour les armes de la France, on le devait surtout aux talens militaires de Turenne (1) et de Condé. Le dur et impénétrable Louvois y contribua,

---

s'amortirent. Il ne resta presque plus que les pensions des académiciens. »

Nous lisons, à la date du 15 mai 1694, dans les *Mémoires* de Dangeau : « Il y a déjà quelque temps qu'on a donné congé à tous les ouvriers des Gobelins, et qu'on ne paie plus les académiciens. »

« On est tout étonné, dit Lémontey *, de la modique somme que coûte au roi la partie éclatante de sa renommée. Dans l'année où ses libéralités furent les plus considérables, la dépense ne s'éleva qu'à 100,866 liv., savoir : 53,000 en pensions pour les nationaux ; 16,300 pour les étrangers, et le reste en gratifications. Un seul courtisan inutile, le duc de L..., coûta plus au roi que les lettres, les sciences et les académies, pendant tout son règne. »

* *Essai de la monarchie de Louis XIV.*

(1) Telle était du moins l'opinion de Frédéric II, dont l'habileté militaire donne du poids au jugement. Dans ses *Mémoires de Brandebourg*, ce grand capitaine établit un parallèle entre Frédéric Guillaume, son prédé-

par ses connaissances dans la guerre de siége, et dans la guerre de campagne, par sa prévoyance, son esprit d'ordre et son intelligence dans les détails. Il se fit remarquer, dans son ministère, par sa jalousie opiniâtre et souvent préjudiciable à la France, par un zèle qui ne se ralentit jamais, et par un de ces caractères les plus propres non-seulement à seconder les vues ambitieuses d'un prince, mais à les encourager et à les faire naître. Envieux de l'influence et de la supériorité de Colbert dans les affaires de l'intérieur, il était bien aise de se porter sur un autre champ, pour lui susciter des obstacles, acquérir une importance personnelle, et fixer l'attention du roi en première ligne.

Au milieu des succès qui donnèrent tant d'illustration aux armes de Louis XIV, une grande faute se commit, et elle appartient tout entière au monarque. Cédant, après ses conquêtes en Belgique, à l'avis de Louvois, ce prince manqua le moment, dit son plus brillant apologiste, d'entrer dans la capitale de la Hollande, et de terminer la guerre par ce hardi coup de main. Turenne et Condé avaient proposé, dans le con-

---

cesseur, et Louis XIV. Il y signale les avantages de position du roi de France, et le dénuement de l'électeur de Brandebourg.

seil, de démanteler un grand nombre de places dont on s'était rendu maître, et de se porter en avant à marches forcées; mais, pour accroître son département, Louvois voulut que les fortifications fussent conservées. Son opinion prévalut dans l'esprit du roi. Les garnisons affaiblirent l'armée; l'ennemi eut le temps de réunir à sa cause l'Espagne et l'Empire, qui déclarèrent aussi la guerre à la France. Dès lors la défection de l'Angleterre et des autres alliés de Louis le força d'abandonner toutes ses conquêtes, et ne lui laissa plus qu'un triomphe empoisonné par des regrets amers.

La duchesse d'Orléans, princesse palatine et belle-sœur de Louis XIV, affirme dans ses *Mémoires privés*, si riches de détails intéressans sur ce prince et sa cour, qu'il ne renonça à ses succès en Hollande que pour revenir plus promptement auprès de madame de Montespan. La guerre avait été principalement excitée par l'un des ministres d'État, M. de Louvois, que sa femme rendait si jaloux du prince Guillaume de Furstemberg, qu'il saisit avec empressement ce moyen de l'éloigner de Paris.

Tel disposé qu'on soit à regarder cet énoncé comme l'effet de ces malins commentaires par lesquels la haute société rattache de grands événemens aux petites intrigues, qui sont l'aliment

ordinaire des cours, on ne saurait méconnaître qu'il fortifie l'opinion suivante de Marmontel sur le caractère et la conduite du prince qui passe pour avoir été le mieux obéi : « Celui de tous les rois qui affecta le plus la domination, Louis XIV, fut dominé toute sa vie. » Sa volonté, qui se croyait si absolue, fut presque toujours dépendante et plus d'une fois entraînée contre le penchant de son cœur, naturellement juste et bon. Dans sa rigueur envers Fouquet, il ne fit que servir la haine de Colbert ; il fit la guerre, malgré lui, lorsque Louvois voulut la guerre (1); il réduisit Colbert aux durs expédiens d'une finance ruineuse, parce que Louvois aimait mieux perdre l'État que de le voir fleurir sous les auspices de Colbert. De même, aux brigues de la cour, aux inimitiés personnelles, aux intrigues du cabinet, il sa-

(1) Le petit Trianon de porcelaine, fait autrefois pour madame de Montespan, ennuyait le roi, qui voulait partout des palais. Le nouveau château sortait à peine de terre que le prince s'aperçut d'un défaut à une croisée ; mais Louvois, qui succédait à Colbert dans la surintendance des bâtimens, soutint qu'elle était bien. Louis XIV la fit mesurer par Lenôtre, qui voulait cacher la vérité, dont le ministre pouvait s'offenser ; mais le monarque l'obligea de la dire, et traita durement Louvois. Rentré chez lui, « Je suis perdu, s'écria le

crisia Luxembourg, Fénelon, Catinat; il en défendit mal Turenne; par complaisance pour Chamillard, et sur la foi légère de Vendôme, il confia le sort de ses armes et de sa gloire à La Feuillade; et cette faute lui coûta la perte d'une armée et de l'Italie. Sans être fanatique, violent ni cruel, il révoqua l'Édit de Nantes, extermina les protestants, persécuta les jansénistes, et fut aveugle et docile instrument de la haine théologique et de la jalousie atroce des jésuites contre Port-Royal; dont le crime était de former de grands hommes..... Toutes les fois qu'il fut bien conduit, il fit des choses recommandables. Toutes les fois qu'on voulut abuser de son orgueil, de son ambition, de sa vaine ostentation, il se laissa persuader que tout ce qui pouvait le flatter était juste, et qu'il n'y avait rien de trop cher pour sa gloire et ses plaisirs. Ses artistes le ruinèrent par les folies de Versailles, de Marly, et des Invalides; et les

---

surintendant en présence de ses familiers, si je ne donne de l'occupation à un homme qui se transporte sur des misères. Il n'y a que la guerre pour le tirer de ses bâtimens; et par dieu il en aura, puisqu'il en faut à lui ou à moi! » (Duclos, *Mémoires secrets.—Mémoires Anecdotes pour servir à l'histoire des règnes de Louis XIV et de Louis XV*, etc.

marbres de ses palais, comme les sables de ses jardins, furent baignés des larmes de ses peuples (1). On ne saurait ajouter à ce tableau.

La dernière partie du règne de Louis XIV semble destinée à expier tant de fautes; les coupables effets des plus odieuses animosités, celles que produit le fanatisme, ou les haines qui le prennent pour manteau, viennent aggraver le poids qui pèse sur la tête du monarque, au point d'affaisser la gloire de son siècle.

Malheureux à la guerre, malheureux dans ses affections de famille (2), et dans ses espérances de postérité, il vit s'éteindre, en moins d'un an, trois générations: en 1711 mourut le dauphin, son fils unique; et, l'année sui-

(1) *Régence du duc d'Orléans*, chap. I^er^.

(2) La mort de *Madame*, Henriette d'Angleterre, première femme de *Monsieur*, fut une des plus douloureuses pertes pour le cœur de Louis. Il s'y joignit des circonstances qui affectèrent long-temps ses souvenirs. Voltaire dit que cette princesse eut avec le roi beaucoup de ces coquetteries d'esprit, et de cette intelligence secrète, qui finissent toujours par se faire remarquer. Dangeau en était le confident; il écrivait pour le roi, répondait pour la princesse, et les servait tous deux sans que l'un sût qu'il obligeât l'autre; mais la famille royale connaissait leur bon accord, et s'en alarmait. Le

vante, le duc de Bourgogne ; devenu dauphin, éprouva le même sort. Six jours après, sa femme, cette aimable duchesse de Bourgogne, qui fesait, par sa gaîté et sa vivacité, les délices des appartemens du roi, rendit le dernier soupir. Le duc de Bretagne, qui était l'aîné de leurs enfans, la suivit au tombeau trois semaines après. Le même char funèbre renferma le père, la mère et l'enfant. A cette même époque, le duc d'Anjou, depuis Louis XV, toucha aux portes du trépas : la duchesse de Ventadour, sa gouvernante, se vanta de ne lui avoir sauvé la vie que par l'usage du contre-poison (1).

Louis XIV fut de plus humilié au dehors et

---

roi ne laissa plus, dans ce commerce, qu'une douce amitié.

L'inconstance de Louis XIV était d'ailleurs assez connue de *Madame*, pour lui faire renfermer dans de justes bornes un penchant qui l'aurait exposée à trouver une rivale dans sa fille d'honneur, mademoiselle de La Vallière. C'est *Madame* qui fut chargée, en 1670, de négocier avec le roi d'Angleterre, Charles II, dont elle était la sœur, l'union des deux couronnes contre la Hollande. Le poison l'empêcha de jouir du succès de sa négociation. *Sa mort parut être l'effet d'une vengeance de courtisan disgracié.*

(1) Cet antidote avait été fourni à madame de Ventadour par madame de Verrue. Celle-ci l'avait ap-

dans l'intérieur de son royaume ; on le vit mendier la paix, qu'il avait su dicter en conquérant, même après avoir perdu le fruit de ses premières victoires. Mais une plus terrible épreuve semblait l'attendre ; la malheureuse campagne d'Espagne permit toutes les exigences à ses ennemis : le prince Eugène, Marlborough et les Hollandais prouvèrent, dans les conférences de Gertruydemberg, par la dureté de leurs propositions, qu'ils voulaient moins la paix que le démembrement de la France. Louis descendait jusqu'à offrir des subsides pour détrôner Philippe V, son petit-fils, et les ennemis élevaient leurs prétentions jusqu'à demander qu'il se chargeât seul de ce soin (1) ; que ce despote orgueilleux dut souffrir, dans ces tristes conjonctures, lui qui avait

porté de Turin, dit M. Charles Lacretelle ; elle en avait éprouvé elle-même l'efficacité, ayant été empoisonnée lorsqu'elle était maîtresse de Victor Amédée. *Hist. de France pendant le dix-huitième siècle*, t. Ier.

(1) Duclos a eu entre les mains le projet de démembrement de la France. Ce plan, revêtu de la signature du prince Eugène, doit exister aux archives. Mais de tout ce qui tendit à blesser l'orgueil de Louis XIV à la fin de son règne, rien ne lui fut aussi sensible que la demande des plénipotentiaires aux conférences qui précédèrent la paix d'Utrecht. Il s'agissait de la renonciation

accoutumé les Français à lui entendre dire : L'*État, c'est moi !* A quelles traverses la fortune ne livrait-elle pas le monarque qu'une défaite irritait contre le ciel, au point qu'en apprenant la perte de la bataille de Ramillies, il s'était écrié : *Dieu a donc oublié tout ce que j'ai fait pour lui !* Ce prince superbe, tenta de se justifier devant ses sujets ; il implora jusqu'à leur pitié, pour les disposer à de nouveaux sacrifices ; il en fallait de bien grands pour tirer la France des dernières extrémités où l'avait conduite une guerre désastreuse, entreprise dans des intérêts de famille tout-à-fait étrangers à la nation (1).

Ce monarque absolu, qui avait toujours

---

des princes français à la couronne d'Espagne, et de la renonciation du roi d'Espagne au trône de France. Louis XIV offrit de faire enregistrer au parlement une déclaration contenant les renonciations respectives ; mais les Anglais, et surtout les alliés, exigèrent la sanction des États-Généraux, rappelant avec amertume combien les renonciations et les sermens de ce genre avaient déjà été illusoires.

Lord Bolingbroke termina l'affaire, quant à la forme, après avoir eu l'honneur de l'initiative sur le fond.

(1) Pendant le siége de Lille, Bignon, prévôt des marchands, vint, à la tête de la ville, haranguer sa majesté, qui, touchée, pour la première fois, du zèle de

affecté de ne reconnaître d'autres lois que celles de son bon plaisir, et qui, loin de fortifier le trône par de sages institutions, traitait de coupables révoltes les libertés publiques, se vit, à la fin de ses jours, dans l'impossibilité de

---

ses sujets, se servit du mot de *reconnaissance;* mais il ne put s'empêcher de laisser paraître l'altération que lui causait un terme si nouveau pour lui *: cependant les ministres de la guerre et des finances avaient déclaré, dans le conseil, que leurs départemens étaient sans ressource. Le duc de Beauvilliers y avait exposé les plaies de la France, et arraché des larmes à tout le conseil. *Une scène si triste serait difficile à décrire, quand même il serait permis de révéler,* dit le marquis de Torcy, *le secret de ce qu'elle eut de plus touchant.*

Après les batailles d'Hocheted, de Ramillies, d'Oudenarde, de Turin, de Malplaquet, la prise de Tournai, de Lille et de quantité d'autres places, des partis d'ennemis vinrent jusqu'aux portes de Paris; ils enlevèrent le premier écuyer, qu'ils prirent pour le dauphin.

Pressé de toutes parts, dénué de secours : « Je ne puis, dit avec la plus profonde émotion le roi, versant des larmes en plein conseil, je ne puis faire ni la paix ni la guerre. » Il fut sur le point d'abandonner sa capitale pour se retirer au-delà de la Loire.

Les horreurs de la famine se joignirent au fléau de la guerre après le rigoureux hiver de 1709. Les étrennes d'usage à la cour furent supprimées, dit Duclos, et

* Duclos, *Mémoires inédits.*

faire passer au parlement, sans correctifs, une mesure pour laquelle on lui avait fait compromettre sa propre responsabilité auprès du saint-siége. Voici comment et à quelle occasion. Les jésuites voulaient obtenir du pape la condamnation des *Réflexions morales* sur le Nouveau Testament (1), ouvrage du père *Quesnel*, oratorien connu par une rare piété, et par une étude approfondie des saintes Écritu-

---

celle de quarante mille pistoles, que le trésor royal offrait au roi, aidèrent à solder la paye des troupes.

L'année suivante, le roi fit convertir sa vaisselle en espèces. Elle ne rapporta pas plus de trois millions.

En 1710, il prit le dixième des revenus. Ce fut seulement alors que ce prince manifesta des scrupules relativement aux charges qu'il imposait; mais, pour le rassurer, le jésuite Tellier lui dit *que le prince était le vrai propriétaire, le maître de tous les biens du royaume. Vous me soulagez beaucoup*, dit le roi; *me voilà tranquillisé*. On publia l'édit. Une consultation, arrachée à la Sorbonne, confirmait l'opinion du jésuite. Elle portait que tous les biens des sujets étaient au roi, et qu'il ne fesait que reprendre ce qui lui appartenait.

(1) Des prélats, renommés par leurs vertus et leurs lumières, en avaient recommandé la lecture à leurs diocésains. L'envie s'éveilla au bruit du succès des *Réflexions* du père Quesnel. Elle y trouva, parce qu'elle voulut y voir, *des passages suspects de jansénisme*. Comme l'extrême sévérité des actes arbitraires, mul-

res. Sa doctrine, répandue à la cour, à la ville, et même en Europe, était soutenue par l'autorité du prélat vertueux qui ne méritait pas moins de vénération comme archevêque de Paris, que d'amour comme père des pauvres. C'était l'illustre de Noailles, que les jansénis-

---

tipliés en faveur de l'intolérance, donnait une nouvelle activité aux agitations théologiques, le père Michel Tellier crut fort à propos d'en détourner l'attention du roi, et d'imputer les troubles religieux au nouvel ouvrage : il le dénonça au monarque, comme détruisant tout ce que ce prince avait fait pour établir l'ordre dans l'Église de France par l'uniformité de doctrine. Les rigueurs de Rome furent réclamées; mais le pape hésita : il craignit que le clergé ne rejetât sa bulle; il ne la fulmina que sur promesse de la faire recevoir par la *force de l'autorité royale*. Quarante évêques ne voulurent recevoir la bulle qu'avec *des explications*. Le parlement fit des remontrances; Louis XIV y répondit en maître profondément blessé : malgré ses menaces et des ordres qui auraient fait croire *que le trône ou les lois fondamentales du royaume étaient près de succomber sous les attaques du père Quesnel*, l'enregistrement eut lieu dans le sens des *explications*. Elles parurent insuffisantes à sept évêques; le cardinal de Noailles était à leur tête : ils osèrent rejeter la bulle. Furieux de cette résistance, le confesseur du roi lui *proposa de faire déposer, dans un concile, l'archevêque de Paris*, et obtint de Louis XIV des lettres de cachet pour envoyer en prison ou en exil les opposants. Ils étaient si

tes auraient vu avec orgueil dans leurs rangs, et dont le parti des jésuites redoutait la surveillance éclairée. Le confesseur du roi aspirait à frapper du même coup l'oratorien et l'archevêque ; mais l'intervention la plus déterminante pouvait seule engager le Vatican dans une cause qui devait semer la division dans le clergé de France, et qui n'attaquait point le dogme. Le père Tellier eut l'adresse de faire écrire à Clément XI, par Louis XIV, qu'il se portait garant de l'obéissance de tout son royaume au décret du saint-siége. « Le garrottant ainsi dans les liens de sa parole, dit Marmontel, et intéressant son honneur et sa dignité personnelle à forcer le clergé et les parlemens de souscrire à ce que Rome aurait décidé.

---

nombreux, que le ministre pouvait à peine suffire à tant de nouvelles proscriptions.

Tout fut violenté, jusqu'à la Sorbonne; qui accepta la *constitution*, quoique la pluralité des docteurs y fussent opposés. On blâmait partout le despotisme du roi, et l'on était indigné contre Le P. Tellier qui, sous prétexte de prévenir un schisme, avait fait allumer une guerre civile dans les esprits. Elle ne se calma que par la mort de Louis XIV, et l'exil de son confesseur. Ce jésuite fut chargé de la haine publique, et du mépris de la partie saine du clergé, qui gémissait de voir l'Église de France divisée en deux factions, les *acceptants et les refusants*.

On sait d'ailleurs combien il était facile d'abuser de l'orgueil du grand roi, de son ambition et de son fastueux pouvoir; mais il fallait le circonvenir. Madame de Maintenon elle-même, qui exerça plus d'empire que personne sur cette ame altière, qui ne devenait flexible qu'à l'artificieuse chaleur de la flatterie détournée, prenait toujours, en sa présence, l'air de la soumission et du respect pour ses avis. Après avoir eu communication du travail des ministres, de celui des généraux, et s'être concertée avec eux, il ne lui arrivait jamais de prendre la parole, même dans les conseils particuliers où sa volonté fesait les délibérations, avant que le monarque ne l'interrogeât. Ses réponses étaient toujours très-réservées. Elle se donnait un air de désintéressement, qui éloignait toute autre idée. Si le roi venait à soupçonner quelque intérêt de la part des personnes présentes, il prenait le parti opposé, et fesait une sortie terrible contre ceux qui osaient insister; mais, se repaissant alors de l'opinion de son indépendance, il laissait pour long-temps aux femmes, aux ministres ou aux confesseurs, la faculté de lui faire adopter toutes leurs idées; et ce moyen fut souvent employé, dit Duclos (1).

(1) Histoire secrète.

Jamais déception ne fut plus complète que la sienne dans ses instances pour obtenir la bulle *Unigenitus*, et dans les formes acerbes, employées pour la faire enregistrer. Empressé de montrer à la cour de Rome que rien ne lui résistait, et, cédant aux obsessions du père Tellier, il manda le président de Mesme, le procureur-général D'Aguesseau, et trois avocats-généraux du parlement, pour leur signifier sur cet important objet ses volontés royales. De Mesme et deux des avocats-généraux servaient les jésuites; mais D'Aguesseau et Joly de Fleury, l'un des avocats-généraux, pénétrés de leurs devoirs, déployèrent autant de courage que de lumières dans la résistance qu'ils opposèrent à Louis XIV, et la force de leurs raisonnemens ne permit point à leurs collègues de les contredire. Ce prince n'en fut pas moins sur le point de faire arrêter ces deux magistrats (1), dont la vertueuse intégrité le servait si bien; car il est bon de remarquer

(1) La femme du procureur général, qui était une d'Ormesson, apprit que Louis XIV le fesait appeler une seconde fois. Elle le soutint dans sa courageuse résolution, et lui dit : *Allez, et oubliez, devant le roi, femme et enfans; perdez tout, hors l'honneur!*

Il y eut tant de passion dans cette affaire, qu'une déclaration royale, revêtue de la forme de *l'enregistre-*

que la *constitution* était aussi favorable à la tiare, que préjudiciable à la couronne (1). On conçoit très-bien le plaisir qu'eut Clément XI à condamner cette sage proposition du père Quesnel : *La crainte d'une excommunication injuste ne nous doit jamais empêcher de faire notre devoir; car la proposition contradictoire autorise les sujets à se regarder comme déliés du serment de fidélité au monarque, toutes les fois que le pape l'exige.* De grandes calamités ont toujours été les résultats de ce faux principe

---

ment, exigé par la magistrature, força tout évêque qui n'aurait pas reçu la bulle, purement et simplement, d'y souscrire sous peine d'être traité en rebelle, et poursuivi comme tel, à la requête du procureur général.

Le cardinal et les évêques opposants demandèrent des correctifs à sa sainteté; mais le roi leur défendit ce moyen d'apaiser leur conscience. Il les empêcha de rendre leur lettre publique, et défendit à l'illustre de Noailles de paraître à la cour. *La persécution donna*, dit l'auteur du Siècle de Louis XIV, *à cet archevêque une nouvelle considération dans le public.*

(1) Quoique le parlement n'eût enregistré la bulle qu'avec la réserve des droits ordinaires de la couronne, des libertés de l'Église gallicane, du pouvoir et de la juridiction des évêques, la France se sentit humiliée du rôle que jouait son roi auprès du pape, et *le cri public perçait toujours à travers l'obéissance.*

que consacre l'enregistrement de la bulle antisociale, lancée par Rome contre la France, à la voix du prince qui, dans sa longue carrière, sacrifia toujours sa raison à l'ambition du clergé, la religion au fanatisme, la justice aux convenances royales, ses meilleurs serviteurs aux intrigues de cour, et le droit public à son bon plaisir.

Il fallait que les choses, comme les hommes, fussent flexibles à son commandement; car la *première religion* pour ce prince *était de croire à l'autorité royale*, et la meilleure politique de tout sacrifier à la couronne. On ne le voyait élever, selon Duclos, *que ceux qu'il pouvait anéantir*, comme il *les avait créés*. Il n'aimait que l'esprit qui pouvait contribuer à l'agrément de sa cour, à ses plaisirs, à ses fêtes, à la gloire de son règne, l'esprit enfin dont il ne pouvait être ni embarrassé ni jaloux. La soumission lui paraissait préférable aux lumières; aussi disait-il quelquefois qu'il craignait les *esprits*. Ce mot rappelle celui qu'il adressait à Dangeau: *A quoi bon tant lire?* Son orgueil lui fesait goûter une satisfaction puérile à voir baisser les yeux par ceux qui le regardaient. Il ne négligeait rien de ce qui inspirait une sorte de vénération pour sa personne, et craignait qu'on ne lui ravît une part des louanges qui lui étaient prodiguées sous mille formes.

Monsieur fut couronné à Cassel des mains de la victoire. Il reçut un éloge très-froid, et ne commanda plus. Louis ne voyait pas sans inquiétude un redoublement d'illustration dans un aussi grand personnage.

Le souvenir des jours où la faiblesse du gouvernement avait été dévoilée l'importunait à Paris. Il lui fallut une autre résidence. On vit alors sacrifier des milliers d'hommes, et dépenser plus de douze cents millions (1), pour construire Versailles. Le nombre des travailleurs s'y élevait chaque jour de vingt-deux à trente-six mille.

---

(1) Volney évalue les dépenses faites pour la construction du château de Versailles à quatre milliards six cents millions.

La chapelle de Versailles, coûta 3,674,000 fr.; et la machine de Marly, 3,675,000 fr.

Un M. Vaysse de Villiers, qui raisonne en économie politique comme les courtisans de Louis XIV, parle de toutes ces énormes dépenses à la manière de M. *Janson*, architecte de ce prince.

Ce bon M. Vaysse est encore tout joyeux qu'*un vieil chastel en ruine, et une ferme de plusieurs édifices*, forment une résidence royale pour la modique somme, nous dit-il, de *quatre-vingt-neuf millions neuf cent vingt-neuf mille francs, valeur du temps.* Mais, avant de faire admirer à Charles X son *tableau descriptif*, l'auteur *aurait dû songer* que les trésors *dépensés par Louis XIV*

Ce mépris de l'espèce humaine, et cette folle prodigalité, se reproduisent dans tous les plans inventés pour satisfaire l'orgueil insatiable de ce prince. On voulut faire venir de huit lieues la rivière d'Eure. Des aqueducs, comparables à ceux des Romains, ont été commencés, et sont restés *inutiles*, dit Saint-Simon. Un camp fut établi auprès de ces travaux; c'était comme une vaste prison d'où il était défendu de sortir, sous les peines les plus graves. La *Galerie de l'ancienne cour* nous apprend qu'il était surtout défendu de parler des maladies et *des milliers de soldats morts par le travail et les exhalaisons de la terre remuée* (1).

En s'éloignant de la capitale, où la misère du peuple aurait blessé ses regards, Louis XIV

---

pour le seul château de Versailles, et que M. Say porte à neuf cents millions, *étaient originairement des produits péniblement créés par l'industrie des Français, et leur appartenant; troqués ensuite contre des matériaux, des peintures, des dorures, et consommés sous cette dernière forme pour satisfaire la vanité d'un seul homme. L'argent n'a servi là-dedans que comme denrée auxiliaire, propre à faciliter l'échange des produits des contribuables contre des matériaux*, etc. (*Traité d'économie politique*, t. II, liv. III, chap. VI, p. 272.)

(1) Si l'on opposait cette mortalité à l'enthousiasme

voulait que sa cour fût également nombreuse et brillante. Il imposait toujours à ses courtisans les formalités de l'étiquette, et ce *dieu-roi* exigeait qu'ils brûlassent sans cesse de l'encens sur ses autels.

Les palais de ses prédécesseurs ne furent ni assez vastes ni assez magnifiques pour lui. Les *Mémoires* de La Fare nous le montrent rapportant tout à sa personne : *Il ne fit la guerre que pour recueillir des lauriers et des éloges, et rien ne se fit pour le bien de l'État.*

« Des peuples épuisés, des campagnes désertes, un commerce anéanti, la confiance perdue, le crédit ruiné, et, pour toute ressource, sept ou huit cent mille livres d'argent au trésor royal, tels furent les dignes restes d'un règne durant lequel l'or et le sang de plu-

---

de M. Vaysse de Villiers pour les royales dépenses de Louis XIV, il dirait comme le prince de Condé sur le champ de bataille de Senef : *Une nuit de Paris répare tout cela.* Il n'ignore pas moins que ce héros, « qu'une grande perte d'*hommes faits* est une grande perte de richesses acquises, car tout homme adulte est un capital accumulé qui représente toutes les avances qu'il a fallu faire, pendant plusieurs années, pour le mettre au point où il est. »

(*Traité d'économie politique*, t. II, liv. II; chap. II,

sieurs millions d'hommes furent sacrifiés à la fausse gloire d'un seul (1). »

C'était à qui la célébrerait. Les statues, les arcs de triomphe, les épîtres et les satires même de Boileau, les prologues des opéras de Quinault, et les ouvrages de mille écrivains *subalternes*, comme les appelle M. Dulaure, élevaient jusqu'aux cieux la gloire de Louis XIV. Jamais prince n'a été l'objet d'un semblable concert d'adorations. Aussi Duclos qualifie-t-il de *culte d'émulation*, *de servitude*, *de conspiration d'éloges*, les hommages qu'on rendait à ce monarque.

Colbert lui-même, si sage dans ses réglemens, et si sévère dans l'administration des finances, sentait que la flatterie le soutiendrait mieux dans le ministère que tous les services qu'il rendait à l'État. Aussi prodiguait-il les trésors à n'importe quelles entreprises dont l'objet était d'agrandir la pompe et le faste du maître sous lequel rampaient le clergé, la noblesse et tout le cortége des plus beaux talens : *Quelle est de toutes les vertus du roi celle qui mérite la préférence?* Telle est la question adulatrice que l'espérance et la crainte firent proposer, par l'Académie-Française, pour sujet de prix.

(1) *Marmontel et Mémoires du temps.*

L'évêque de Noyon, aux yeux de qui l'inconstance et l'adultère étaient des passe-temps de cour, trouva dans les vertus du monarque une source inépuisable de panégyriques; il fonda un prix pour qu'elles fussent *à jamais chantées.*

Le fameux Mansard, dont le génie contribua si habilement à favoriser le goût de Louis XIV pour le grandiose et la régularité des constructions, s'attachait à laisser imparfaite quelque partie des plans qu'il présentait au roi; c'était un moyen d'offrir à ce monarque présomptueux l'occasion de remarques qui flattaient et alimentaient son orgueil.

Le duc d'Antin ordonnait quelquefois de mettre des calles entre les statues et leurs socles, et le roi avait le plaisir de reconnaître qu'elles n'étaient pas droites. Ce seigneur attachait un grand prix à faire croire à ce prince que son coup-d'œil redressait tout. Mais quel trait d'adulation plus ingénieux que la rapidité de la parole communiquée à l'entière destruction d'un bois? Il tomba tout à coup, devant le roi, sur un geste du même courtisan.

Louis XIV avait témoigné le désir de voir disparaître, quelque jour, ce bois *qui lui ôtait un peu de vue.* On attacha des cordes au pied de chaque arbre; tous étaient sciés jusqu'à la

racine ; plus de douze cents hommes, dispersés dans le bois, étaient prêts à la manœuvre, et n'attendaient que le moindre signal. Le duc savait le jour où toute la cour viendrait à Fontainebleau se promener de ce côté. Sa majesté témoigna de nouveau combien cette partie de la forêt lui déplaisait à la vue. *Sire*, lui dit l'adroit courtisan, *ce bois sera abattu dès que votre majesté en aura donné l'ordre.* — *Vraiment*, dit le roi, *s'il ne tient qu'à cela, je l'ordonne, et je voudrais déjà être obéi.* — *Sire*, reprit M. d'Antin, *vous allez l'être.* On entend un coup de sifflet, et la forêt a disparu. « Ah ! mesdames, s'écria la duchesse de Bourgogne, si le roi demandait nos têtes, M. d'Antin les ferait tomber de même. » Ce mot est moins hyperbolique qu'il ne le paraît (1).

Après avoir enivré le roi d'encens, on lui persuada, sans beaucoup de peine, qu'il était maître d'enchaîner l'avenir, comme de disposer du présent. L'ambition des ultramontains fit concourir au succès de leur futur accroisse-

(1) Dans tous les siècles, les courtisans, si bien peints par le prince qui ne leur reconnaissait *ni honneur ni humeur*, sont *comme les royalistes quand même*....., capables de tout pour leur maître, quand il leur assure l'impunité du crime et leur prodigue les trésors de l'État.

ment de prospérité, les passions de la favorite, son ascendant sur Louis, et les faiblesses de cœur du monarque. C'était exploiter jusqu'à l'adultère, pour subvertir l'ordre de succession à la couronne. Il reposait sur ce principe, qu'*en France celui qui succède au trône ne tient rien de son prédécesseur, mais du peuple* (1). Si ce droit primordial d'hérédité du diadème (2) avait pu être à jamais interverti, il n'y aurait eu qu'à se rendre maître de la conscience des successeurs du grand roi, pour placer toujours le sceptre de la manière la plus avantageuse à Rome. Dans cet esprit de prévoyance ultramontaine, on fit parler la tendresse de Louis en faveur de ses enfans légitimés et revêtus, par l'édit du mois de juillet 1714, des droits politiques dont la jouissance est interdite aux *enfans naturels ou bâtards* (3).

On obtint aussi un acte d'une moins grande

---

(1) Grotius : *Non jus accepit ab eo qui decessit, sed à populo.* Juvénal des Ursins, Dumoulin, Puffendorf et tous les publicistes, français ou étrangers, s'accordent à reconnaître que le roi ne peut disposer de la couronne.

(2) Le ministre de Henri IV établissait également que les rois ne sont *qu'administrateurs*, et cette vérité demeure incontestable.

(3) C'est ce principe éminemment social qui exige, *en certains pays, que les reines accouchent, pour ainsi*

importance, à la vérité, mais d'un besoin beaucoup plus pressant : le parti qui avait proscrit et massacré les religionnaires, craignait trop le duc d'Orléans pour ne pas agir contre lui. Madame de Maintenon entra dans le projet dressé à cet effet. On employa auprès du roi mille suggestions et le crédit des personnages dévoués au duc du Maine, sous prétexte de garantir les intérêts de ce dernier par l'établissement testamentaire d'un conseil de régence sans régent ; mais Louis XIV prévoyait que cela pourrait devenir un sujet de contestation : « Voici mon testament, dit-il au premier président du parlement : l'exemple des rois mes prédécesseurs, et particulièrement celui de mon père, m'apprennent ce que cet acte pourra devenir ; mais on l'a voulu : on m'a tourmenté ; on ne m'a donné ni paix ni patience qu'il ne fût fait ; j'ai acheté mon repos ; prenez-le, emportez-le, il deviendra ce qu'il pourra ;

---

*dire en public, de peur qu'on ne les soupçonne d'avoir supposé quelque enfant**. (Voyez les procès-verbaux de l'accouchement de Marie-Louise et de S. A. R. la duchesse de Berry).

* Puffendorf, liv. VII. chap. VII, § 12. — Grotius présente la même autorité dans son Traité *De jure et pacis*, liv. II, chap. VII.

mais je serai tranquille, et je n'en entendrai plus parler (1). »

On n'attendit même pas la mort du testateur pour se jouer de ses dernières volontés. Elles étaient bien connues. La faveur dont jouissait auprès de lui le duc du Maine, la protection signalée que madame de Maintenon accordait

---

(1) Tel conforme que soit un acte à l'humanité, au droit des gens, à l'intérêt de l'État, à la foi des sermens, à l'équité, base de la religion et de la morale, le roi qui en prescrit l'exécution, n'est jamais sûr, dans les monarchies absolues, qu'il ne sera point annulé par le *bon plaisir* de son successeur, ou même par l'influence d'un ministre : Richelieu et Louis XIV n'ont mis aucune mesure dans la violation des *pactes sacrés*, que la France devait au cœur et à la raison d'Henri IV. Après d'innombrables confiscations et d'horribles boucheries, dont *le grand roi* ne put souiller son règne sans condamner la politique du Béarnais, il laissa, dit l'abbé de Montgaillard dans son *Histoire de France*, l'*épargne endettée de quatre milliards*, et le fisc avait anticipé les revenus de quinze mois. Il n'est pas de pays assez florissant pour assouvir la cupidité des gens de cour, et Louis XIV savait combien il est dangereux d'en faire des mécontents : Henri IV n'avait pas osé punir *trente misérables, courtisans ou grands seigneurs, qui s'étaient révoltés contre lui*, ne se trouvant *jamais assez comblés de biens, d'honneurs, et qui finirent par l'assassiner, pour se partager son épargne*, dit le même historien.

à ce jeune prince ; l'animosité qu'elle nourrissait contre le duc d'Orléans ; le soin qu'on avait pris de sceller le testament du roi dans une cachette murée de la salle du parlement ; les révélations faites par ceux qui avaient coopéré à cet acte ; les regrets plusieurs fois exprimés par Louis XIV, tout annonçait une injustice. Il n'était pas plus permis de s'abuser sur ses auteurs, que de méconnaître celui qui devait en être la victime.

A peine les jours du roi sont-ils en danger, qu'on voit tous les courtisans, même ceux qui ont conservé le plus d'intimité dans sa vie privée, se rapprocher du duc d'Orléans, et lui faire une cour assidue. Ce n'était plus le temps où les volontés de Louis XIV étaient regardées comme infaillibles.

Quoique le testament de Louis XIII eût été enregistré au parlement sous le règne de ce prince, on savait qu'il n'en avait pas moins été cassé par la volonté d'une reine impérieuse, et d'un ministre qui voulait être absolu. Aussi ne se fesait-on pas d'illusion sur le sort qui attendait celui de Louis XIV.

Son chancelier, Voysin, qui l'avait écrit, fit offrir au duc d'Orléans de le lui révéler (1). Ap-

(1) Selon M. Weiss, ce chancelier vendit au duc d'Orléans le testament de Louis avant sa mort. (*Biograph. univ. anc. et moder.*, *t.* 49.)

pelé par ce testament au gouvernement du dauphin, et investi d'une autorité absolue, non-seulement sur la maison du roi, mais encore sur les troupes qui la composaient, le maréchal de Villeroi n'eut honte ni de trahir la confiance de son maître, qui l'avait toujours traité en favori malgré ses revers, ni de se vendre au prince exclu de la régence. Le duc de Noailles, allié de madame de Maintenon, s'empressa de faire valoir son crédit fort indirect sur les gardes françaises et sur le parlement, pour donner du prix à ses offres de service. Ces lâches courtisans allaient jusqu'à pressentir l'élévation où l'abbé Dubois pourrait arriver. C'était à qui le rechercherait, en observant, dans les avances que chacun d'eux s'empressait de faire à ce personnage, sa tolérance, les ménagemens dont l'orgueil essaie de couvrir ses bassesses.

L'appauvrissement de l'État, l'avilissement de la monarchie et la vénalité de presque toutes les ames, ne se firent jamais plus évidemment remarquer en France qu'à la fin d'un règne qui semblait l'avoir placée, sous certains rapports, au plus haut degré de civilisation. Il n'y avait sorte d'efforts qu'on ne fît pour échapper à l'humiliation dans laquelle on était tombé. Le roi lui-même, qui sentait le bandeau des illusions près de lui échapper, pensa dire à ceux

qui avaient exercé le plus d'ascendant sur sa conscience : *Que sais-je si vous n'avez pas fait de moi le trop docile instrument de vos passions* (1)? De quelles perfidies, de quelles combinaisons et de quelles noirceurs ce prince n'a-t-il pas été le jouet, et peut-être la victime? « On m'a fait faire, répétait-il, un testament et plusieurs choses; je les ai faits pour avoir du repos; mais je sais bien que cela ne subsistera pas. » Fagon était plus attaché à madame de Maintenon qu'au roi. Louis eut une fièvre lente, et devint si maigre qu'il ressemblait à un morceau de bois. *Le vieux Fagon l'a réduit à cet état.* Non content de le purger *toutes les trois semaines* jusqu'au sang, *il le faisait suer excessivement.* « Lorsque j'ai vu, dit la seconde femme de Monsieur, frère de Louis-le-Grand, qu'on voulait élever si haut le duc du Maine, et que la *vieille*... était si peu affligée de la mort du roi, je n'ai pu me défendre de concevoir de funestes idées sur le compte de ce méchant homme. Mesdames, qui ont vu le roi mort,

(1) « A l'instigation du jésuite Michel Tellier, le roi s'était horriblement tourmenté au sujet de la constitution, au point, dit la princesse Élisabeth-Charlotte de Bavière, de n'avoir de repos ni jour ni nuit..... »

disent qu'il n'y avait plus rien en lui qui lui ressemblât (1).

Quelques jours avant sa mort il fit approcher de son lit, après la messe, les cardinaux de Rohan et de Bissi, en présence de madame de Maintenon, du père Michel Tellier, du chancelier Voysin, du maréchal de Villeroi, et des officiers du service intérieur. « Je meurs, dit-il en s'adressant aux deux prélats, dans la foi et la soumission à l'Église; je ne suis pas instruit des matières qui la troublent; je n'ai suivi que vos conseils; j'ai fait uniquement ce que vous avez voulu; si j'ai mal fait, vous en répondrez devant Dieu, que j'en prends à témoin (2). » On reconnaît ici le prince qui, pour plaire

(1) *Mélanges historiques, anecdotiques et critiques* sur la fin du règne de Louis XIV et le commencement de celui de Louis XV, p. 68.

(2) Je n'ose penser à ce que m'a dit le roi en mourant. Il y avait dans sa chambre tous ceux qui étaient ordinairement admis dans ses cabinets; ainsi nous y étions tous de la maison du roi, excepté madame la princesse, madame sa fille la princesse de Conti, et madame de Vendôme. Ce sont les trois seules qui n'aient pas vu le roi en ses derniers momens. Il a recommandé l'union à ses filles légitimes, et je fus la cause, innocente d'un propos assez désagréable que le roi leur adressa lorsqu'il dit : « Je vous recommande surtout d'être unies; »

aux jésuites, avait condamné Port-Royal sans s'être donné la peine de lire les *Provinciales*.

A peine est-il mort que le peuple, toujours impatient du joug honteux des prêtres, se venge du prince qui a plus fait de mal à l'État pour les servir, que par ses derniers choix de généraux d'une notable incapacité (1).

On voyait de toutes parts (2), le peuple danser, chanter, boire, se livrer à une joie scandaleuse. Plusieurs allèrent jusqu'à vomir des injures, en voyant passer le char qui renfermait le corps de Louis XIV (3). Les sentimens des

---

je crus qu'il disait cela à moi et à la femme de mon fils, je répondis : « Oui, je vous obéirai, monsieur. » Il se tourna de mon côté, et me dit d'une voix très-forte : « Vous croyez que je vous dis cela à vous? Non, non; vous êtes raisonnable, et je vous connais; c'est à ces princesses que je parle, qui ne le sont pas tant que vous. » (La princesse Elisabeth-Charlotte de Bavière.)

(1) L'impéritie des protégés du parti jésuitique, dont madame de Maintenon servait les desseins, était généralement reconnue. Marlborough dit à un prisonnier français dont il avait admiré la valeur à la bataille d'Hochsted : « Si ton maître avait beaucoup de soldats comme toi, il serait invincible. — Ce ne sont pas, répondit le prisonnier, des soldats comme moi qui lui manquent; ce sont les généraux comme vous. » (Dumas.)

(2) Même écrivain.

(3) Le cœur de Louis XIV a été porté aux jésuites de

classes supérieures avaient une autre expression qui ne différait que par la forme. L'opinion générale, sur *le roi aux grandes fautes*, a été rendue plus tard jusque dans la chaire de vérité : *Le silence du peuple est la leçon des rois*, a dit l'évêque de Sénez, en parlant, comme prédicateur, de la pompe funèbre de Louis XIV (1).

Ses dernières volontés n'ont pas été seulement l'objet de la dérision publique; on a solennellement jugé et condamné son édit de juillet 1714, et sa déclaration du 23 mai 1715, conformément aux principes de *souveraineté nationale*, reconnus, dès le mois de janvier 1595, par Henri IV, dans les lettres de légitimation accordées à son fils naturel, César de Vendôme. Ce sont ces principes constitutifs de la monarchie française, qui se trouvent ici violés dans une cause du plus haut intérêt.

Les princes légitimes demandent au roi, le 22 août 1716, qu'il lui plaise *révoquer et annuler, dans* SON LIT DE JUSTICE, *l'édit du mois de juillet* 1714, *et la déclaration du* 23 *mai* 1715.

---

la rue Saint-Antoine, et ses entrailles à Notre-Dame. (*Traité des Bibis*, etc. Liv. II, chap. I, § V. *De la mort d'un roi, et de tout ce qui la suit*, pag. 91.)

(1) Le silence des funérailles fut interrompu par des cris et des imprécations. (*Mémoir. Secret.*)

Cette requête est remise au marquis de La Vrillière, secrétaire d'État, *pour être communiquée au duc du Maine et au comte de Toulouse.*

Les princes légitimés défendirent leur cause par deux Mémoires publiés en 1717. Il ne manquait, selon eux, aucune formalité à l'édit de 1714. « Les parlemens de France l'avaient accepté. Celui de Paris n'avait jamais été si nombreux. Les chambres étaient assemblées. Dix-neuf pairs de France y donnèrent leurs voix. *On y vit les princes légitimés opiner en faveur des légitimés.* D'un autre côté, les suffrages furent unanimes. De plus, l'édit fut exécuté plusieurs fois, et d'une manière solennelle; il acquerrait de la force, par son application, dans des temps où les princes pouvaient protester, et n'en fesaient rien; savoir, *lorsque le parlement déféra la régence à son altesse royale, et le jour où le roi reçut, dans son lit de justice, les premiers hommages de ses sujets.*

« On avançait que cette affaire ne pouvait être décidée que par le roi majeur, et à la requête des trois Ordres du royaume. »

Ni le régent ni le parlement *ne voulaient se charger de la décision* (1). On nomma trente-

(1) Cependant on pouvait prouver que dans les deux

quatre commissaires *pour examiner le fond de ce fameux procès.* Les princes légitimés *les récusèrent* tous, et l'affaire fut renvoyée au con-

---

premières races il n'y ayait eu aucun bâtard, *reconnu constamment pour tel*, qui eût exercé des droits successifs à la couronne.

La faiblesse d'esprit de Charles-le-Gros entretenait un mécontentement qui prit, à sa mort, un caractère assez grave. Faute de successeur légitime, on avait confié, pendant sa maladie, l'administration du royaume à un *enfant naturel* de Carloman, roi de Bavière; c'était Arnoul: il fut rejeté, comme bâtard, quand Charles-le-Gros cessa de vivre.

Voici quelque chose de non moins concluant.

Bernard, fils *naturel* de Pépin, et petit-fils de Charlemagne, fut élevé, à la prière de Louis-le-Débonnaire, sur le trône d'Italie, que Pépin avait possédé. Il voulut secouer le joug de la France sous la souveraineté de laquelle on l'avait placé. Les grands qui fesaient partie de la cour de Louis-le-Débonnaire, le condamnèrent à mort. Bernard laissa des enfans légitimes, dont les descendans vivaient lorsque Hugues-Capet parvint à la couronne; mais comme leur aïeul était bâtard, la nation ne jeta les yeux sur aucun descendant des enfans naturels de la race de Charlemagne, au défaut des enfans légitimes de ce prince, lorsque finissait la seconde race, et commençait la troisième. Dans celle-ci, Hugues-Capet fait de Robert, son fils légitime, l'unique successeur de la couronne, et n'accorde aucune part dans sa succession à Gauslin, son fils naturel. On lui donna une abbaye et l'archevêché de Bourges.

seil de régence, qui chargea six commissaires, MM. Pelletier de-Sòury, Amelot, de Nointel, d'Argenson, de La Bourdonnaie, et de Saint-Contest, d'*examiner la forme de juger* cette *cause* vraiment *majeure*.

« Le 17, trente-neuf personnes distinguées de la noblesse firent signifier, au procureur-général et au greffier en chef du parlement, un acte par lequel ils protestaient de nullité, tant en leur nom qu'en celui de la noblesse, de tout jugement qui pourrait être prononcé par rapport à la contestation survenue entre les princes du sang et les princes légitimés, comme étant une affaire qui intéressait le corps de la nation, lequel ne pouvait être suffisamment représenté que par l'assemblée des États. »

MM. de Châtillon, de Vieux-Pont, de Beaufremont, de Rieux, de Polignac, et de Clermont, qui avaient signé l'acte de protestation, furent arrêtés et conduits, les uns à la Bastille, et les autres au château de Vincennes.

Le duc du Maine et le comte de Toulouse invoquèrent, par les mêmes motifs et sans plus de succès, la convocation des États du royaume. On craignit que, sous une régence, une simple étincelle n'excitât un grand embrasement. Après trois jours de délibérations l'affaire fut décidée, le 2 juillet, par le conseil

que nous avons vu chargé de l'examen des Mémoires, etc.

L'édit en fut enregistré le 8 au parlement.

« Louis, etc. Le feu roi, y est-il dit, notre très-honoré seigneur et bisaïeul, a ordonné, par son édit de juillet 1714, que si, dans la suite des temps, tous les princes légitimes de l'auguste maison de Bourbon venaient à manquer, en sorte qu'il n'en restât pas un seul pour être hérifier de notre couronne, elle serait en ce cas dévolue et déférée de plein droit à Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, et à Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse.... (1). Si la nation française éprouvait jamais ce mal-

(1) Il ne devait point en être ainsi; car, dans l'hypothèse établie par Louis XIV, *la nation rentrait dans le droit pur et simple de se choisir un souverain*, comme elle le fit après la mort de Louis-le-Bègue. C'est encore une élection libre qui remplaça Louis V, par Hugues-Capet; car il *n'était pas du sang royal*. L'habileté à succéder au roi *fainéant* résidait dans la personne de Charles, duc de la Basse-Lorraine, fils de Louis IV, et oncle de Louis V, mort, pour ainsi dire, écrasé sous le poids de la couronne. Pour éloigner du chef de la troisième race les reproches qu'auraient pu élever contre lui les partisans de l'héritier légitime *, « on fit un crime à Charles de la faiblesse qu'il avait eue de rendre hommage à l'empereur Othon; on soutint que

* Dissertations de Buller.

heur, ce serait à la nation même qu'il appartiendrait de le réparer par la sagesse de son choix; et, puisque les lois fondamentales de notre royaume nous mettent dans une heureuse impuissance d'aliéner le domaine de notre couronne, nous fesons gloire de reconnaître qu'il nous est encore moins libre de disposer de notre couronne même. Nous savons qu'elle n'est à nous que pour le bien et le salut de l'État, et par conséquent l'État seul aurait droit d'en disposer dans un triste événement...

A ces causes, et autres bonnes et grandes considérations, à ce nous mouvantes, de l'avis de notre très-cher et très-amé oncle le duc d'Orléans, régent, et de plusieurs grands personnages de notre royaume..., révoquons et annulons, etc. (1)

---

par-là il s'était rendu coupable de félonie, et indigne de régner sur les Français; on alla même jusqu'à jeter des doutes sur son état, fondés sur les soupçons qu'on avait eus autrefois de celui de son aïeul, Charles-le-Simple. Enfin, la nation se réunit en faveur de Hugues-Capet *. Le fils de Louis d'Outre-Mer opposa le droit de sa naissance à la souveraineté du peuple, qui avait proclamé roi le comte de Paris et d'Orléans. On prit Charles, on l'enferma, et l'archevêque Adalbéron sacra l'élu de la nation, le 3 juillet 987, dans l'église de Reims.

* *Traité des Droits*, etc., et I, p. 23.

(1) Signé Louis, et plus bas par le roi, le duc d'Or-

On vit clairement que le *règne du bon plaisir* était fini. L'empressement avec lequel Philippe d'Orléans plaça, dans les conseils qu'il établit pour les différentes parties de la haute administration, des hommes qui appartenaient à plusieurs Ordres de l'État, et qui étaient en possession de l'estime publique : la réintégration du parlement dans le droit de faire des remontrances ; le soin de pourvoir à la solde des troupes, et d'assurer le paiement des rentes sur l'Hôtel-de-Ville, malgré plusieurs milliards de dettes à éteindre, ouvraient tous les cœurs à l'espérance. Les intendants des provinces, forcés de sortir de l'arbitraire, rentrèrent dans les limites de leurs attributions ; des consola-

---

léans, régent, présent. Phelypeaux, visa d'Aguesseau. Régistré en parlement, le huitième jour de juillet 1717. Signé Dongois. (*Édits, Déclarations et Arrêts.*)

Devenu majeur, Louis XV rendit, le 26 avril 1723, au duc du Maine et au comte de Toulouse, quelques-unes des prérogatives des princes du sang ; mais il confirma l'exclusion du droit de succéder à la couronne, *en cas que la maison de Bourbon vînt à s'éteindre.*

Le duc d'Orléans s'était prononcé en faveur du comte d'Eu, lorsqu'*on lui avait disputé le droit de donner la chemise et la serviette à sa majesté.* On avait écouté la voix de la justice contre les princes légitimés, mais *on n'en avait pas moins égards pour leurs personnes*, dit l'écuyer Guyot, ancien magistrat.

tions furent données aux détenus, et la liberté à ceux que le despotisme avait jetés dans les prisons royales; la sagesse apportée dans la compression du parti dominateur (1) diminua son influence sur les gens crédules. On applaudit à la réforme de plusieurs dépenses de la cour. On fut satisfait de voir prescrire des recherches sur l'assiette et la diminution des impôts. Le prince gagnait les esprits par son affabilité, sa tolérance, sa valeur, sa générosité, et plusieurs autres des qualités d'Henri IV. Il avait plus d'instruction et un *génie supérieur* auquel *les*

(1) Le régent était, dit Marmontel, loin de tomber dans cette dépendance superstitieuse qui avait causé tant de maux. Sans prendre d'autre parti que celui de la paix, il voulait qu'on la lui laissât rétablir des deux côtés, et que la liberté de conscience, la sûreté, la tranquillité fussent égales pour tous. Il le déclara aux jésuites. Leur haine redoubla dès ce moment, et broya les calomnies dont ils ne cessèrent jamais d'empoisonner la vie ou la mémoire de ce prince.

En fermant aux jésuites le confessionnal du jeune roi, Philippe y avait appelé un directeur connu par une piété sage, une vertu modeste, une doctrine pure; c'était l'abbé Fleuri, que ses mœurs et ses ouvrages rendaient également recommandable. Un autre choix n'avait pas moins offensé les jésuites : Massillon, récemment élevé à l'épiscopat, était de l'Oratoire, et surpassait par son éloquence tous les disciples de Loyola.

plus vastes idées paraissaient aussi simples que les plus communes (1); il réunissait les défauts des esprits vifs et hardis, et des vices contraires. La mobilité de son caractère ne lui permettait ni cette constance qui, dans l'exécution d'une entreprise, nous attache exclusivement à tout ce qui peut en assurer le succès, ni cette persévérance qu'exigent les grandes résolutions; il n'avait pas cet empire de soi-même contre lequel viennent échouer les plus adroites et les plus opiniâtres séductions : cependant l'amour ne lui a jamais arraché les secrets de l'État. Pourquoi faut-il que celui qui possédait la magnanimité des héros, en eût aussi les faiblesses? Pourquoi ce prince, qui avait tous les talens, dit Voltaire, *ceux d'un chef, d'un soldat, d'un citoyen, d'un maître*, manqua-t-il

---

Que de raisons de détester un prince qui, d'ailleurs, exigeait d'eux une conduite réservée! Les plus turbulens éclatèrent en propos séditieux. Il fallut les éloigner de Paris, et reléguer M. Tellier à la Flèche. Rentré sous l'obéissance de ses supérieurs, ce despote, altier et terrible, mourut dans le long tourment d'un orgueil contenu, et d'une rage inextinguible.

Le régent avait imposé aux deux partis le même silence sur la bulle *unigenitus*, moyen sûr de l'anéantir, si ce silence avait été gardé.

(1) Le roi de Prusse. *Mémoir.* de *Brandebourg.*

de cette fermeté d'ame qui soutient l'homme lorsqu'il s'avance au milieu des obstacles vers un but noble et déterminé? Tout s'explique. Il avait eu un Dubois pour précepteur, et les courtisans de Louis XIV pour flatteurs et pour antagonistes. Avec un très-heureux naturel, exposé à l'influence des maximes les plus dangereuses, et continuellement impressionné par l'exemple des disgrâces de la vertu et des prospérités du vice, Philippe dut mériter une grande partie des éloges qu'on lui a donnés, et des critiques dont il fut l'objet. Tour à tour calomnié (1) et bassement adulé, il avait sans

(1) Durant la guerre de la succession, le duc d'Orléans, qui commandait en Espagne sous les ordres de Berwick, fut entraîné, par son penchant à la galanterie, dans une malheureuse intrigue de femmes. Ses ennemis surent en profiter, pour accroître ce que les dispositions de Louis XIV à son égard avaient de peu favorable. Une fois qu'ils eurent fait naître la défiance dans l'ame du monarque, ils ne cessèrent plus de noircir Philippe dans l'esprit de son oncle. Pour servir un parti qui cachait ses vices et prêchait le crime, en prenant les dehors de la dévotion, et le masque de l'hypocrisie, on s'encourageait, on s'appliquait, on mettait une sorte d'obligation de conscience à persévérer dans le dessein de perdre un prince signalé comme manquant de religion. Sa femme, mademoiselle de Blois, fille légitimée de Louis XIV, a-t-elle un accès de colique; vite on

doute appris à faire aussi peu de cas de l'éloge que de la censure, et à compter pour rien le suffrage des hommes : malheureuse disposition qui affaiblit l'amour du bien public dans ceux qui tiennent les rênes de l'État, et qui éteint le zèle des gouvernés.

Quoi qu'il en soit, tout ce qui était bon dans

---

accuse Philippe de l'avoir empoisonnée. *C'était*, dit Marmontel, *un moyen d'essayer l'opinion :* on le calomniait sans crainte ; car le roi se taisait. Il refusa même à Philippe de se défendre juridiquement, et permit aux courtisans de le traiter en coupable. Chez lui, près de lui, sous ses yeux, dit Marmontel ; dès que le duc d'Orléans paraissait au lever, au dîner, dans le salon du jeu, il se faisait à l'instant même un vide autour de lui, et chacun se rangeait du côté où il n'était pas... Le cagotisme lui imputait la mort du duc de Berri, que sa femme avait bien véritablement empoisonné dans la crainte de subir, par la perte de sa liberté, la peine due à ses débauches : on renouvela contre le duc d'Orléans toutes les rumeurs précédentes, quoiqu'il fût aussi étranger à ce dernier crime qu'à la mort du dauphin, de la dauphine et de leur fils. Il eut suffi, dit Marmontel, que ce prince dès sa jeunesse, en disgrâce à la cour, décrié dans l'esprit du roi, poursuivi par la calomnie, avait eu le duc et la duchesse de Bourgogne pour ses plus généreux défenseurs. Le duc s'était opposé contre son père, le premier dauphin, à ce que Philippe fût mis en jugement après la malheureuse affaire d'Espagne ; et ce prince, que l'éducation avait élevé au plus haut degré

ce prince lui appartenait en propre, tandis que tout ce qui lui a valu des reproches mérités, il le tenait de son siècle, et de la perversité de la cour dans laquelle il avait été élevé. Cette seule observation suffirait pour caractériser l'époque et le règne si vantés par d'hypocrites imposteurs, et si regrettés par les admirateurs d'un

---

de vertu et de sagesse, professa toujours, pour le duc d'Orléans, une amitié sincère. C'est la duchesse qui avait fait son mariage avec la fille du roi. L'existence même du petit duc d'Anjou (Louis XV), qui demeura pendant toute sa minorité sous la tutelle de Philippe suffirait seule pour démontrer son innocence. Sa conduite passée n'avait ressemblé en rien à celle d'un ambitieux, et la seule licence de ses mœurs aurait fait son apologie..... « Une preuve que les odieuses accusations de ses ennemis étaient fausses, c'est qu'il laissa vivre en paix ses calomniateurs, et que, loin de montrer de l'aversion pour la publicité, il voulait qu'elle éclairât son gouvernement. Il aimait la liberté publique, et vantait la constitution de l'Angleterre où tout citoyen est soumis à la loi, et n'est jugé que par elle. On eut de la peine à l'empêcher de convoquer les États-Généraux, et il fut toujours le protecteur des Français contre ses ministres. Quand Law menaça l'État d'une banqueroute, il y eut une grande fermentation dans les esprits, et l'on voulut en imposer aux mécontents par l'intervention de la force armée ; il rejeta les conseils de la violence », et dit : *Le peuple a raison s'il se soulève ; il est bien bon de souffrir tant de choses.*

passé dont le présent ne redoute assurément pas la comparaison. Les dernières années de la vie de Louis XIV se consumèrent toutes dans les langueurs de cette satiété inquiète, que produit l'abus de toutes les vanités. « Quel supplice d'avoir à amuser un homme qui n'est plus amusable! s'écriait madame de Maintenon. Que ne puis-je vous donner toute mon expérience, écrivait-elle à une de ses amies! que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait peine à imaginer!.. »

On peut aussi croire madame de Maintenon sur parole quand elle peint les mœurs des courtisans, et nous fait connaître les dispositions habituelles des esprits dans cette cour, que la perspective de l'éloignement rendait si brillante : « Je ne suis point portée à la méfiance, dit-elle encore, et j'aurais vécu assez longtemps sans croire les hommes aussi mauvais qu'on le dit; mais la cour change les meilleurs... Presque tous oublient leurs parents, leurs amis, pour dire un mot de plus au roi, et pour lui montrer qu'ils lui sacrifient tout..... Ce pays est effroyable, et il n'y a point de tête qui y tienne.... Je vois, j'entends des choses qui me déplaisent ou qui m'indignent. Nous avons vu

des assassinats de sang-froid, des envies sans sujet, des rages, des trahisons sans ressentiment, des avarices insatiables, des désespoirs au milieu du bonheur, des bassesses qu'on couvre du nom de grandeur d'ame. Je me tais; je n'y puis penser sans emportement. »

La pieuse dame ne se doutait pas qu'elle était elle-même la cheville ouvrière des intrigues les plus funestes à l'État. On usait de son crédit sur l'ame timorée de Louis XIV, pour lui faire adopter des mesures de rigueur, qui hérissaient son administration intérieure de difficultés, en la rendant vexatoire, et qui le conduisaient vers l'abîme de malheurs reprochés à François Ier.

Son confesseur, haï et craint tout à la fois par madame de Maintenon, le père Michel Tellier, ne s'en servait pas moins que si elle avait été son amie la plus dévouée. Voulait-il qu'elle appuyât quelque chose de son crédit auprès de son illustre pénitent, il chargeait le directeur de cette dame de le lui suggérer, et l'évêque de Bissi n'y manquait pas. Le concert d'opinion, qui en résultait entre la favorite et le confesseur du roi, avait d'autant plus d'importance aux yeux de ce prince, qu'il lui paraissait imprévu, et le seul effet de la rencontre fortuite des idées de deux personnes qu'il considérait également.

On reconnaît ici que Louis XIV ne fut pas

si grand que son siècle (1). Ses vues manquaient de rectitude et d'étendue; aussi ne parvint-il point à se soustraire à l'influence des temps d'ignorance et de barbarie, qui l'avaient précédé.

La cause des démêlés survenus entre les disciples de Loyola et les descendans d'Arnauld était absolument étrangère au roi (2). La dis-

---

(1).... « Une femme sans capacité, un prêtre sans religion, enchaînaient sa conscience, et le montraient en spectacle aux nations, comme un prince du Bas-Empire. Pendant qu'il s'occupait des misérables querelles du jansénisme, Guillaume, prince d'Orange, lui enlevait l'Angleterre, et fesait descendre du trône la maison de Stuart, vendue à sa politique. Il est curieux de voir... de quelle manière les contemporains jugèrent de telles révolutions. * Madame de La Fayette a conservé, dans ses *Mémoires sur la Cour de France*, le mot caractéristique de l'archevêque de Reims, qui voyant sortir Jacques II de la messe, dit avec un ton d'ironie : « Voilà un fort bon homme; il a quitté trois royaumes pour une messe. » **

* *Notice sur la vie et les ouvrages de madame de La Fayette*, par M. A. Jay.

** P. 416 *des Mémoires de la Cour de France*, t. II des *œuv. compl. de mesdames de La Fayette, de Tencin et de Fontaines.*

(2) C'était de loin que procédait l'animosité des jésuites contre les pieux solitaires de Port-Royal. En 1594, un avocat célèbre, Antoine Arnauld, plaidant contre les jésuites pour l'université de Paris, eut l'art de démêler le système de politique et les germes d'ambition,

tinction qu'il y avait entre le *libre-arbitre* et la *grâce efficiente* était bien confuse dans son

---

qui caractérisaient l'institution des ignaciens : dès ce moment, le nom d'*Arnauld* fut écrit, en caractères ineffaçables, dit Marmontel, dans le livre de leurs vengeances.

Un demi-siècle après, la fille de cet homme illustre, Angélique, était à la tête des religieuses de Port-Royal, tandis que Arnauld, docteur en Sorbonne, passait pour l'oracle des solitaires de la fameuse école dont les succès dans l'enseignement n'ont été surpassés par aucune de nos universités royales.

La jalousie de la célébrité, l'humiliation d'être éclipsés par une société naissante, et surtout la crainte de se voir enlever l'éducation de la jeunesse, accrurent la haine que les jésuites couvaient pour la race d'Arnauld. Ils attaquèrent le directeur de Port-Royal, l'estimable abbé de Saint-Cyran, qui avait défendu la hiérarchie ecclésiastique contre leurs atteintes. Bientôt après le docteur Arnauld s'éleva contre le sacrilége des absolutions précipitées. Elles ont toujours été reprochées aux jésuites. Leur fureur alla jusqu'à la démence : Arnauld fut accusé d'avoir conspiré contre le christianisme, avec Genève et l'abbé de Saint-Cyran; mais la congrégation ne put obtenir de Rome la condamnation du livre incriminé. Sa vengeance s'exhala en calomnies contre les innocentes filles de Port-Royal; elles furent accusées de ne pas croire au mystère de l'Eucharistie, devant lequel ces religieuses étaient en adoration perpétuelle. La pureté exemplaire de leurs mœurs ne les préserva pas même du reproche de déréglement dans leur con-

esprit ; il n'aurait pas su établir davantage celle que l'on mettait dans l'adoption de la bulle *Veniam Domini*, avec ou sans restriction. La

---

duite. Le fameux cardinal de Gondi fit justice de ces impostures. Mais bientôt le principal tort de l'établissement auquel les Arnauld prêtaient l'éclat de leur nom, fut d'avoir été honoré de l'estime et de la protection du coadjuteur, et de servir d'asile aux personnes qui se retiraient mécontentes de la cour.

Les sages de Port-Royal avaient pour maxime que *Dieu et la vérité ne sont qu'un*, et ils se croyaient engagés à la faire triompher ; les rusés disciples de Loyola le savaient très-bien. Ils en firent condamner les propagateurs à l'aide d'un faux-fuyant, dont quatre-vingts théologiens rougirent tant, qu'ils aimèrent mieux rompre avec la société, que souscrire à cet acte d'iniquité.

Les jésuites obtinrent alors l'abolition de *cette petite école* de Port-Royal. On en chassa Lancelot, Sacy, Nicole, Arnauld, qui en étaient les régens.

En vain Pascal prit-il la défense d'Arnauld. Dans la crainte que rien ne manquât au triomphe des jésuites, le roi se rendit en personne au parlement, pour faire enregistrer la déclaration qui prescrivait à tous les religieux, laïques ou séculiers, la signature d'un formulaire que n'avaient pu adopter leurs antagonistes.....

L'archevêque de Paris, le bon Péréfixe, homme simple et droit, fut entraîné à servir contre les religieuses de Port-Royal des Champs, et contre celles de Port-Royal de Paris. Comme il était violent, on en obtint toutes les rigueurs que dicte l'animosité personnelle, qu'on ne pouvait cependant lui reprocher. Il

paix de Clément IX ne l'avait pas *plus éclairé* sur l'*augustinus* de l'évêque d'Ypres, que ne l'avaient été les saintes filles de Port-Royal;

---

renvoya les novices, changea le directeur de la maison du faubourg St.-Jacques, et interdit les sacremens aux religieuses. Tout en déclarant qu'elles étaient pures comme des anges, il n'en fit pas moins enlever l'abbesse et une dizaine des principales mères, pour les incorporer dans d'autres communautés. Dans cette expédition, il se fesait accompagner du lieutenant civil, du prévôt de l'île, du guet, des exempts, des commissaires et de plus de deux cents archers, comme s'il se fût agi d'une maison en proie à de scandaleux excès et aux plus détestables abominations.

Trente ans après, la bulle *Veniam Domini* agita de nouveau la même question, et prouva l'influence des jésuites sur Clément XI. On ne parvint à faire signer la nouvelle bulle, à ces saintes filles, qu'avec cette restriction : *sans préjudice à la paix de Clément IX*. Ce scrupule de conscience les perdit : le roi se laissa persuader que son repos et sa gloire exigeaient l'anéantissement absolu de cette malheureuse institution.

Le cardinal de Noailles eut la faiblesse d'y consentir ; l'abbaye des Champs fut cernée par plusieurs détachemens, comme si les religieuses non *signataires* fussent disposées à soutenir un siége. On les dispersa par ordre de la cour ; on rasa l'édifice ; on laboura, on ensemença la place. « A la vérité, dit St.-Simon, ce ne fut pas avec du sel comme on fait en rasant, ou la maison d'un parricide, ou celle de l'assassin d'un roi. »

« mais on leur avait inspiré, dit Racine, une très-grande horreur pour toutes ces restrictions mentales, et pour toutes ces fausses adresses, inventées par les casuites, dans la vue de pallier le mensonge, et d'éluder la vérité. Le monarque ne fesait pas de semblables recherches. Racine avait été élevé auprès de lui, et le grand roi ne s'instruisit pas même du sujet pour lequel se prononçait si péniblement son célèbre condisciple. Louis qualifiait habituellement l'oracle de Port-Royal de *grand*; il disait toujours le *grand Arnauld;* mais il ne savait pas pourquoi, et ne s'inquiétait jamais du trouble dans lequel on jetait ses ouailles chéries. On lui avait dit que la doctrine des jansénistes était une hérésie plus condamnable même que celle des protestans, et cela lui suffisait (1). On portait la désolation dans ces asiles de paix, vertueuse, et de

(1) La prévention de Louis XIV sur cet article était une espèce de manie; elle fit quelquefois naître des scènes risibles. Sur le point d'aller prendre, en 1706, le commandement de l'armée d'Italie, le duc d'Orléans voulait emmener avec lui un homme de plaisir, et qui n'était pas dans le service; c'était Ahgrand de Fontpertuis. L'ayant su, le roi demanda à son neveu pourquoi il prenait un janséniste. —Lui, janséniste, dit le prince! —N'est-ce pas, reprit le roi, le fils de cette folle qui courait après Arnauld. —J'ignore, répondit le prince,

travail utile. Il n'opposa aucune résistance à tout ce qui lui fut proposé pour détruire une œuvre et des ouvriers qui ne lui fesaient aucun mal, et dont il n'avait reçu aucun mauvais témoignage (1) digne de foi.

Les persécutions suscitées au cardinal-archevêque de Noailles portent les mêmes caractères d'envie et de mauvaise foi (2). On fut sur le

---

ce qu'était la mère; mais, pour le fils, loin d'être janséniste, je ne sais s'il croit en Dieu. — On m'avait donc trompé, dit ingénument le roi, qui laissa partir Fontpertuis, puisqu'il n'était d'aucun danger pour la foi. (Duclos, *Mémoires secrets.*)

(1) Louis XIV chargea Maréchal, son premier chirurgien, d'observer tout ce qui se passait à Port-Royal, et de lui en rendre compte. Les rapports de ce brave serviteur devaient inspirer plus de confiance au roi que ceux d'un ministre qui pouvait les faire cadrer avec ses intérêts. « Ma foi, sire, dit Maréchal à son retour, j'ai bien examiné; je n'ai vu là que des saints et des saintes. » Le roi soupira et se tut. Le père Tellier revint à la charge, et persuada à son pénitent qu'il n'y a rien de si dangereux que ces vertus extérieures, qui couvrent l'hérésie. (*Mémoires secrets.*)

(2) Le premier crime du cardinal de Noailles, dit Duclos, était de ne rien devoir aux jésuites, et de s'être élevé par sa naissance et sa vertu; le second, de jouir dans le public d'une considération qui lui donnait auprès du roi beaucoup d'influence dans la distribution des bénéfices. On fit d'abord condamner à Rome le livre

point d'obtenir du monarque, contre sa propre conviction, et malgré l'estime et l'attachement

---

du père Quesnel. L'archevêque retira modestement son approbation. On voulut obtenir alors une censure dans les formes; on fit harceler le cardinal par des prêtres fort intrigans et d'un mérite médiocre, quoiqu'ils fussent revêtus de la dignité épiscopale. Le jésuite Tellier traça, dans quelques lettres, la conduite qu'ils devaient tenir. Une de ces instructions tomba entre les mains de l'archevêque. Il la remit au roi. Doué d'une grande rectitude d'esprit et de toute la droiture du cœur, le duc de Bourgogne voulait que le confesseur fût chassé. Le roi n'eut pas le courage de suivre cet avis, et les intrigues continuèrent.

Les pères d'Aubenton et Fabroni furent chargés de fabriquer et de faire fulminer, par le pape, une bulle qui condamna expressément plus de cent propositions contenues dans le livre du père Quesnel. Le confesseur s'était avancé jusqu'à dire qu'il en renfermait plus de cent qui méritassent d'être traitées ainsi. L'infaillibilité du pape devait venir à l'appui de la sienne. Mais quelle perplexité! De cent et un passages qu'on parvint à extraire du livre de Quesnel, il y en avait qui se contredisaient, d'autres ne pouvaient être rangés sous aucun chef de condamnation : que faire? On prit le parti de les confondre tous dans un anathème général.

Telle fut la scandaleuse origine de la bulle *Unigenitus*. L'évêque de Soissons, *Brûlart de Silleri*, dont la famille donna à madame de Genlis un de ses noms, ne cachait à personne, dans ses derniers momens, que

qu'il avait montrés au cardinal (1), un ordre d'arrestation qui eût pu être nuisible à l'État par ses suites. Mais une femme déjoua les intentions malveillantes des meneurs, en se couvrant du voile d'une ingénuité touchante, et d'un intérêt particulier pour le monarque (2).

---

toute cette affaire n'avait été qu'un mystère d'iniquité contre le cardinal de Noailles. Elle occupa néanmoins les esprits, et troubla le repos de la chrétienté pendant plus d'un demi-siècle.

(1) Lorsque le camérier du pape eut apporté, à Paris, le chapeau de cardinal pour M. de Noailles, le roi lui adressa ces paroles remarquables, en le lui remettant : « Je suis assuré, M. le cardinal, que j'ai plus de plaisir à vous donner le chapeau, que vous n'en avez à le recevoir. » (*Tablettes de France.*)

(2) Le roi hésitait à se décider pour les mesures sollicitées par une violente hypocrisie, lorsqu'une demoiselle Chamsseraie, amie dévouée au cardinal, entendit parler de cela chez la duchesse de Ventadour dont la maison servait de rendez-vous à la cabale jésuitique. On s'y flattait d'obtenir, pour le lendemain, l'ordre différé par l'indécision du monarque.

Madame de La Chamsseraie avait été fille d'honneur de Madame, et le roi l'avait remarquée comme une de ces personnes simples et sans art, auxquelles on donne le nom de bonnes créatures. Elle avait eu l'adresse, dit Duclos, de conserver l'extérieur et le ton de la candeur et de la naïveté, lorsque l'usage de la cour lui en eut fait acquérir toute la finesse. Elle fit toutes ses diligences

Les prisons n'en regorgèrent pas moins de malheureux, qui n'avaient d'autre tort que de ne pouvoir se soumettre à l'esprit de domination et d'iniquité des gens en faveur auprès du roi (1). Était-ce là régner?

---

pour se procurer un tête-à-tête avec Louis XIV; et, sous prétexte de l'intérêt qu'elle prenait à sa santé, elle lui demanda ce qu'il avait. « Sire, je ne vous trouve pas, dit-elle, aussi bon visage qu'hier; vous avez l'air triste; je crois qu'on vous donne du chagrin. — Tu as raison, j'ai toujours quelque chose qui me tracasse, répondit le roi; on veut m'engager dans une démarche qui me répugne, et cela me fâche. — Je respecte vos secrets, sire, poursuit-elle, mais je parierais que c'est pour cette bulle où je n'entends rien. Je ne suis qu'une bonne chrétienne qui ne m'embarrasse pas de leurs disputes. Si ce n'est que cela, vous êtes trop bon; laissez-les s'arranger comme ils voudront! Ils ne pensent qu'à eux, et ne s'inquiètent ni de votre repos, ni de votre santé. Voilà ce qui m'inquiète, moi, et ce qui doit intéresser tout le royaume. — Tu fais bien, mon enfant, reprit le roi, en secouant la tête; j'ai envie de faire comme toi. — Faites donc, sire, au diable toutes ces querelles de prêtres! Reprenez votre santé, et tout ira bien, voilà ce qui dérange tout: le confesseur revint inutilement à la charge. Le roi lui ferma la bouche sans vouloir rien entendre; mais le cardinal n'en demeura pas moins en disgrâce, et les prêtres, qui s'emparèrent des derniers momens du roi, ne permirent pas qu'il se réconciliât avec M. de Noailles.

(1) Parvenu à la régence après la mort de Louis XIV,

Des vexations et des supplices de tous genres étaient devenus les ressorts du gouvernement. Les Français, classés comme religionnaires, semblaient avoir été mis hors la loi par leurs barbares persécuteurs. Voilà encore de ces actes

---

le duc d'Orléans se fit représenter la liste des lettres de cachet. Il y en eut beaucoup dont les motifs demeurèrent inconnus. Le prince fit rendre la liberté à tous ceux sur lesquels ne planait le soupçon d'aucun crime, et il trouva peu de détenus qui en eussent de réels à se reprocher. Ces malheureux étaient presque tous des victimes du despotisme ministériel ou des calomnies du jésuite Michel Tellier.

Un chevalier d'Aremberg gémissait, depuis onze ans, dans un cachot où les prêtres ennemis du père Quesnel l'avaient fait plonger, pour avoir favorisé l'évasion de ce célèbre oratorien des prisons de Malines. Les rigueurs de la captivité lui avaient donné l'air de la décrépitude, quoiqu'il ne fût pas âgé, selon Duclos qui le vit plusieurs fois dans sa jeunesse.

La Bastille renfermait, depuis trente-cinq ans, un Italien que l'on avait arrêté, le jour même de son arrivée à Paris. Cet étranger représenta que sa liberté serait désormais son plus grand malheur, qu'il réclamerait inutilement des parens qui peut-être ne vivaient plus ou dont il serait méconnu.

L'état dans lequel parurent les prisonniers de la bulle fesait horreur, et rendit *croyables toutes les cruautés qu'ils racontèrent du traitement qu'ils avaient éprouvé.* (*Mémoires de St.-Simon.*)

dont un roi ne saurait renier la responsabilité. Était-il donc à la hauteur de l'esprit de son siècle, de l'esprit de Fénelon, de l'esprit qui inspira, et les moralités sublimes de Corneille, et les touchantes images de Racine, le prince qui permit de priver les parents de leurs enfans, de les leur enlever (1), et d'affranchir ceux-ci

(1) En 1661, le roi fit porter, par son conseil d'État, un premier arrêt qui régularisa le système d'oppression, adopté pour convertir, malgré les familles des religionnaires, leurs enfans à l'aide de la séduction. Cet acte d'une dévote barbarie validait pour les garçons à quatorze ans, et à douze pour les filles, ces conversions que repoussaient les lois divines et humaines.

Ces enfans, convertis par captation, devinrent quatre ans après les objets d'un intérêt hypocrite et spoliateur : on exigea des familles, en faveur de tout néophyte, une pension proportionnée à la fortune des parens réduits à d'éternelles douleurs.

On alla plus loin en 1681 : le clergé surprit au roi une nouvelle déclaration qui autorisa la séduction, à prix d'argent, des petits garçons, comme des petites filles, dans leur septième année.

Ce n'est pas tout ; peu de temps avant la terrible *révocation*, on y préluda, en brisant les nœuds de la nature ; dès l'âge de cinq ans jusqu'à seize, les enfans des religionnaires furent soustraits à la tendresse des auteurs de leurs jours, et placés sous la domination de personnes catholiques, à défaut de parens de cette croyance. Cette abominable déclaration (1685) obligeait

de l'obéissance et du respect qu'ils devaient aux auteurs de leurs jours (1).

Le même prince n'a-t-il pas transformé, pour trois cent mille familles, en instrumens de regrets et de douleurs, les liens, les sentimens et les devoirs de la parenté? Il établit et récompensa un système de corruption, qui avait la délation et le sordide appât de l'or pour auxiliaires et pour garants (2). Tous les moyens

---

les pères et mères à payer la pension de leurs enfans entre les mains de ceux qui leur viciaient l'esprit et leur corrompaient le cœur.

(1) Non-seulement les enfans *convertis* pouvaient se marier sans le consentement de leurs père et mère; mais on obtint du parlement un arrêt (1663), qui garantit de l'exhérédation les enfans mariés contre le vœu de leurs parents, dans l'absence de tout consentement et de toute soumission respectueuse.

(2) En 1676, le jubilé donna un accès de dévotion à Louis XIV; la marquise de Montespan, sa maîtresse, le partagea pendant toute la durée de cette cérémonie expiatoire. Ce fut sans doute pour en perpétuer le souvenir que le roi, qui avait déjà sacrifié des sommes considérables à la soi-disant conversion des protestans, y consacra dès-lors le tiers des économats. Pélisson, l'un des premiers convertis, eut l'administration de cette caisse, et les moyens de séduction, employés jusqu'à ce jour sur les protestans, reçurent alors une nouvelle force et de nouveaux développemens, comme nous

d'existence (1), et même de défense personnelle furent ôtés, par ses ordres souverains, à ces malheureux. Quel était donc leur crime? Ils louaient Dieu à leur manière, sans troubler

---

l'apprennent les *Éclaircissemens historiques sur les causes de la Révocation de l'Édit de Nantes*: Après avoir reçu de ce fameux caissier les fonds qu'il leur fesait passer, les évêques lui renvoyaient les listes avec le prix des conversions en marge. Dans les provinces, le taux courant était de 6 livres par tête; il y en avait qui coûtaient encore moins; le taux le plus élevé était de 42 livres, mais c'était pour une famille nombreuse. Les miracles opérés par Pélisson fesaient du bruit à la cour. On s'en émerveillait. » Les dévots eux-mêmes plaisantaient de cette éloquence dorée, moins savante, disaient-ils, que celle de Bossuet, mais bien plus persuasive. »

(1) Un arrêt du conseil d'Etat frappa de nullité, en 1664, toutes les lettres de maîtrise qui avaient été délivrées à des protestans.

Un autre arrêt de 1679 défend à tout seigneur haut-justicier d'accorder aucun office aux personnes qui font profession de la religion protestante. Toutes les officialités de maisons de princes reçurent plus tard la même injonction.

Un an après, deux réglemens du roi interdisent aux adjudicataires des fermes et gabelles la faculté de recevoir aucun employé qui soit protestant; la même défense est faite aux receveurs-généraux des finances.

Il fut ordonné, dans le cours de cette même année 1680, aux greffiers, notaires, procureurs, sergens, qui

en rien le culte de leurs voisins, et sans les gêner par le leur. Ces hommes enfin, soumis à la même législation divine et humaine que les catholiques, croyaient au même Dieu, recevaient le même rédempteur, et, toute proportion gar-

---

professaient la religion protestante de se défaire de leurs charges.

En 1665, on avait exclu de la maîtrise jusqu'aux lingères de Paris qui n'étaient point catholiques. Un arrêt de 1669 défendit aux maîtres brodeurs de recevoir des protestans en apprentissage.

Les maîtres bonnetiers de Paris reçurent la même défense.

On alla jusqu'à interdire aux femmes protestantes la profession de sages-femmes, sous peine de 3,000 livres d'amende, somme exorbitante pour ce temps-là.

Les imprimeurs et les libraires de la religion protestante furent obligés de renoncer à leur profession, sous peine de confiscation et de fortes amendes.

Il fut défendu aux juges, aux avocats, aux procureurs, d'admettre des clercs réformés, et ordonné aux avocats protestans de cesser leurs fonctions. La même injonction fut faite aux conseillers en la chambre.

Les mêmes rigueurs atteignirent les médecins, les chirurgiens et les apothicaires. On n'admit plus au doctorat aucun étudiant de la religion protestante.

Il fut aussi défendu aux ecclésiastiques d'affermer leurs biens à des protestans, et aux juges d'admettre des experts de la religion réformée. On poussa enfin ce système d'iniquité jusqu'à déclarer nulles les dettes

dée, contribuaient plus que leurs ennemis aux charges de l'État. *Colbert les protégeait comme des sujets utiles*, dit Voltaire, et ce fut là une

---

contractées par les catholiques envers des protestans.

On supprima leurs hôpitaux, on en confisqua le mobilier. Les biens légués aux pauvres protestans furent réunis aux hôpitaux catholiques. On fut si inhumain qu'on défendit aux particuliers de recevoir les malades sans fortune, qui appartenaient à la religion réformée.

On restreignit, puis on supprima les écoles, les académies, les synodes, les chambres de justice que leur avait accordés l'édit de Nantes. Les cimetières même n'échappèrent point aux spoliations du fanatisme. On détruisit successivement les temples. Dès 1660, à la révocation, on en démolit 600. A cette dernière époque, le superbe édifice de Charenton, élevé d'après le plan du célèbre Jean Desbrosses, et qui était l'objet de l'admiration publique, fut détruit dans l'espace de cinq jours. On n'épargna ni les bâtimens de l'imprimerie, ni ceux de la bibliothèque, ni aucun autre de ceux que renfermait l'enceinte de ce beau monument. On donna tous les matériaux à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il est facile de concevoir que, dans une telle fureur d'opinion, rien ne dut égaler la violence des moyens de persécution, dirigés contre les ministres du culte proscrit. On les frappa dans leurs personnes; on les troubla dans leurs attributions; on les tourmenta dans l'exercice de leurs devoirs. Les uns furent bannis, les autres subirent la peine de mort. Les fugitifs exposaient aux galères perpétuelles quiconque leur donnait asile.

des causes des persécutions que leur suscitèrent le chancelier Le Tellier, et Louvois, son fils, tous deux ennemis de ce grand homme. Malgré cette *utilité* reconnue par le plus habile et le plus fidèle des ministres de Louis XIV, ils n'en furent donc pas moins inhumainement dépouillés de tout droit civil, de toute ressource, de toute sécurité; la terre ne sembla plus les porter que pour leur offrir un gouffre de perdition (1), et

(1) En 1686, le roi fit enregistrer au parlement une déclaration ainsi conçue : « Ordonnons, voulons et nous plaît que, si aucuns de nos sujets de l'un et de l'autre sexe, qui auront fait abjuration de la religion prétendue réformée, venant à tomber malades, refusent aux curés, vicaires et autres prêtres, de recevoir les sacremens de l'Église, et déclarent qu'ils veulent persister dans la religion prétendue réformée, au cas que lesdits malades recouvrent leur santé, le procès leur soit fait, et parfait par nos juges, et qu'ils les condamnent, à l'égard des hommes, *à faire amende honorable, et aux galères perpétuelles, avec confiscation de biens*; et, *à l'égard des femmes et filles, à faire amende honorable, et être enfermées avec confiscation de leurs biens*; et, quant aux malades qui... seront morts dans cette malheureuse disposition, nous ordonnons que le procès sera fait au cadavre ou à leur mémoire..., et qu'ils soient traînés sur la claie, jetés à la voirie, et *leurs biens confisqués... car tel est notre bon plaisir.*

Le petit-fils du pasteur Chamier expia sur la route le

les condamner à maudire leur existence et la patrie à laquelle ils avaient consacré tant de travaux, et voué tant d'amour.

---

crime de son aïeul, homme d'un rare talent et doué d'une grande vertu; il avait dressé l'édit de Nantes. L'intendant du Dauphiné offrit cette victime à la haine du clergé catholique.

En 1683, le ministre Chomel fut roué vif dans le Languedoc. Il y en eut trois autres de condamnés au même supplice, et dix à être pendus.

Les missionnaires font enfin place aux dragons. « Tout était permis aux soldats chargés de procurer la conversion, pourvu qu'il fût dit qu'ils n'avaient pas tué leurs hôtes; ils versaient de l'eau bouillante dans la bouche des uns; ils en étendaient d'autres tout nus devant le feu, ou leur fesaient tourner la broche; ils fesaient tenir à d'autres des charbons ardens dans leurs mains fermées. Chaque maison offrait des supplices différens, selon le génie inventif des convertisseurs. Ici, on plongeait les gens dans des puits; là, on leur dardait des épingles dans les ongles, ou on leur brûlait de la poudre à canon dans les oreilles. On mit à plusieurs les jambes nues dans des bottines pleines de graisse, et on les fesait chauffer devant un grand feu jusqu'à ce qu'ils tombassent en défaillance. On frottait avec du sel et du vinaigre les plaies qu'on leur avait faites. On leur fesait dégoutter sur les yeux du suif ardent.

Au milieu du désordre et de la barbarie, l'art de convertir se perfectionna par un an d'exercice. Il entra, dès ce moment, dans les assujettissemens de la disci-

« A moins de les brûler à petit feu, dit M. Dulaure, comme l'avaient fait pendant trente-sept ans François Ier et Henri II, de les trahir et de les massacrer comme fit Charles IX, de les con-

---

pline militaire. L'officier le fesait exécuter, et le soldat, qui se relâchait ou qui montrait de la faiblesse, était puni.

La fourberie et l'inhumanité tourmentaient la faiblesse et l'innocence. On se servait de fausses visions, de faux miracles, de fausses condamnations qu'on disait prononcées contre les enfans opiniâtres; on avait recours aux promesses, aux menaces, aux bienfaits, aux châtimens, au jeûne, à la prison : tout était mis en usage pour réduire les enfans qu'on avait arrachés à leurs familles. Un grand nombre d'entre eux demeurèrent sujets à l'épilepsie, ou perclus, par suite des mauvais traitemens auxquels on les avait soumis.

Toutes les lois de la nature et de la pudeur étaient violées par les dragons. On leur avait donné, comme encouragement, l'exemple et le signal de la plus éclatante injustice. Les mères étaient torturées par les supplices de leurs enfans, même de ceux qui étaient encore à la mamelle.

Dans les villages, une solitude parfaite présentait l'aspect d'un pays dévasté par l'ennemi. Les grands chemins étaient couverts de soldats, d'archers, de prisonniers, de fuyards, de mendians, de voleurs et de cadavres de gens assassinés. Tel était le spectacle qu'offrait alors à l'Europe cette France accusée malignement d'aspirer à la domination universelle.

damner à la potence à l'exemple de Henri III, il était impossible de trouver des sujets plus cruellement opprimés que les protestants le furent par Louis XIV et les jésuites. »

Tout ce que la barbarie humaine a pu inventer, dans la longue suite des siècles, se trouve réuni dans cette circonstance (1), et l'on ne doit pas craindre d'affirmer, avec Rabaut Saint-Étienne, *que le massacre de la Saint-Barthélemi ne fut pas aussi effroyable que la révocation de l'édit de Nantes*, parce que la grande boucherie ne dura qu'un jour, et que la défense de tuer survint deux jours après, tandis que les tortures auxquelles les protestants furent livrés par l'édit de révocation durèrent deux ans consécutifs : une longue suite de vexations les avait précédées, et de nouveaux édits, qui en aggravaient la rigueur, les avaient fréquemment renouvelées.

Paris ne fut point exposé à ces calamités. « Les cris se fesaient entendre de très-près, dit Voltaire. On veut bien faire des malheureux, mais on souffre d'entendre leurs clameurs. »

Telle est peut-être la seule différence essentielle à remarquer entre ces deux époques, qui paraissent si différentes, et entre des actes qui ont

(1) Rabaut Saint-Étienne : Le *vieux Cévénol*, ou Anecdotes de la vie d'Ambroise Borelli.

autant d'analogie. Catherine de Médicis et les dames de sa cour se plaisaient à entendre les cris des mourants, et à repaître leurs yeux du spectacle des cadavres, durant la Saint-Barthélemi.

Les dames de Versailles et de Marly souriaient aux éloges que fesaient du grand roi les opéras de Quinault, et s'associaient, par l'enthousiasme, à la gloire des héros de Corneille, pendant que les dragons convertissaient les protestants à la flamme des bûchers, et sous l'ascendant d'un fanatisme qui rendait cette troupe impitoyable.

L'un de ces rois pleurait ou se jouait; l'autre jouait et priait (1).

En vain le pieux Fénelon éleva-t-il la voix contre l'art atroce des convertisseurs! Le premier confesseur du roi, le jésuite La Chaise, sut punir son vertueux courage. Il le fit rayer

(1) Dans Louis XIV, le goût du jeu, se mariant aux pratiques les plus minutieuses de la dévotion, est encore un des traits distinctifs de cette époque. Aussi, les courtisans, *en tout singes du maître*, jouaient-ils, à l'instar du roi, et se montraient-ils avec assiduité aux offices; mais, au jeu, ils aidaient la fortune par des finesses et des ruses indignes d'honnêtes gens, et leur dévotion n'était qu'un masque de circonstance. Adraste, dit La Bruyère, traçant le portrait d'un de ces dévots, Adraste était si corrompu et si libertin, qu'il lui a été

de la feuille des bénéfices, sur laquelle Fénelon était porté pour l'évêché de Poitiers. D'Aguesseau, intendant du Languedoc, demanda son rappel, afin de ne pas donner la sanction de son autorité aux iniquités qu'on y commettait envers les protestants. Il composa même un Mémoire, pour faire sentir que la contrainte dont on usait à leur égard était impie, et qu'elle ne produirait pas l'effet qu'on en attendait.

---

moins difficile de suivre la mode, et de se faire dévot; il lui eût coûté davantage d'être homme de bien. »

Tous les seigneurs de cette cour tâchaient au jeu; ils n'en étaient pas moins dans les bonnes grâces du monarque. « Personne, dit Saint-Simon, n'était plus au goût du roi que le duc de C***, et n'avait usurpé plus d'autorité dans le monde. Il était très-splendide en tout, grand joueur, et ne s'y piquait pas d'une exactitude bien exacte. Plusieurs grands seigneurs en usaient de même. »

Nous voyons, dans l'*Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, que les joueuses prononçaient, en se quittant, une formule par laquelle on se fesait un don réciproque de ce qui aurait pu, dans la partie, ne pas être légitimement gagné. *Cet art de frauder Dieu*, pratiqué par tant de *pieuses harpies jusque dans les cabinets de madame de Maintenon*, m'a paru, dit l'auteur, le trait le plus éminemment caractéristique.

La tolérance alla plus loin : des bandits, que nous fesions chasser de nos antichambres, jouissaient d'hono-

Le mal était si grand et d'une telle évidence, que *le plus honnête homme de son siècle*, dit Saint-Simon ; *le meilleur citoyen*, selon Voltaire, et d'après Fontenelle, *un Romain qu'il semblait que le siècle de Louis XIV eût dérobé aux plus heureux temps de la république*, Vauban fit aussi un Mémoire. Il y proposait au ministre Louvois, l'un des plus ardents provocateurs des persécutions, d'abroger toutes les ordonnances

---

rables familiarités. Les Pomenars, les Charmacé, les Falari, poursuivis, dit Lemontey, pour des crimes ignominieux, tels que le vol et la fausse monnaie, étaient à la faveur d'un nom connu, et d'un cynisme amusant, admis et fêtés dans les compagnies *les plus hautes et les plus estimées*.

Les *Loisirs d'un homme d'État* et le *Dictionnaire historique* n'en rapportent pas moins, sur la mauvaise foi au jeu, l'anecdote suivante : « M. de Cosnac, archevêque d'Aix, étant très-vieux quand il apprit que l'on venait de canoniser saint François-de-Sales, s'écria : *Quoi, M. de Genève, mon ancien ami !* je suis charmé de la fortune qu'il vient de faire ; c'était un galant homme, un aimable homme, et même un honnête homme, *quoiqu'il trichât au piquet*, où nous avons souvent joué ensemble. — Mais, monseigneur, lui dit-on, est-il possible qu'un saint friponne au jeu ? — Ho ! répliqua l'archevêque, il disait, pour ses raisons, que ce qu'il gagnait était pour les pauvres. »

Au reste, il n'y avait généralement à la cour ni pro-

portées, depuis neuf ans, contre les religionnaires. Il demandait, d'une manière pressante, que le libre exercice de leur culte leur fût rendu; et qu'on permît en outre, aux nouveaux convertis, d'obéir à la voix de leur conscience, les ramenât-elle même à leur première foi. Il parlait de ces mesures de sage tolérance, comme du seul remède capable de guérir la France des maux cruels qu'elle s'était faits en se déchirant de ses propres mains.

Une reine qui, pour mieux connaître le luthéranisme et le catholicisme, passa de celui-là à celui-ci avec autant d'indifférence qu'elle en eût mise à quitter le second pour retourner au premier; la princesse célèbre qui soutint au savant Burnet « qu'il fallait bien que l'Église fût dirigée par le Saint-Esprit, puisqu'elle avait vu, depuis son séjour à Rome, quatre papes qui n'avaient

---

bite, ni dévotion réelle. Qui ne connaît le trait que voici? Le major des gardes, M. de Brissac, se rendit un soir, à la chapelle, au moment où le roi y était attendu; les tribunes étaient toutes remplies des premières dames de la cour. « Gardes, dit-il assez haut pour être bien entendu, retirez-vous dans vos salles; le roi ne viendra point; aussitôt les dames éteignent leurs bougies et se retirent. Le roi arriva bientôt après, et s'étonna de voir les tribunes ainsi dégarnies. Brissac lui conta ce qu'il venait de faire. Louis se dérida, et ce fut tout.

pas le sens commun (1) »; Christine, qu'admirèrent Grotius, Bochart et Descartes, écrivit au chevalier de Terson, ambassadeur de France à Stockholm, « que les gens de guerre étaient d'étranges apôtres, et que la France ressemblait à un malade à qui l'on coupe bras et jambes, pour extirper un mal que la douceur et la patience auraient guéri (2). »

Voltaire offre un tableau fidèle des pertes que ces horreurs firent éprouver à la France. Près de cinquante mille familles sortirent du royaume en moins de trois ans. Beaucoup d'autres les suivirent : nos arts, nos manufactures, presque toutes nos richesses industrielles les accompagnèrent. Elles étaient inconnues dans le nord de l'Allemagne, pays encore agreste. Il prit

(1) Dans l'affaire des franchises dont elle soutint les droits avec une rare dignité, cette souveraine écrivit aux officiers du pape : « Je vous donne ma parole que ceux que vous avez condamnés à mort vivront, s'il plaît à Dieu, encore quelque temps; et, si par hasard ils venaient à mourir autrement que de la mort naturelle, ils ne mourraient pas seuls. » Elle voyait une opposition manifeste entre le christianisme et le papisme, et la regardait comme un contresens politique : toujours est-il vrai que chaque voyage à Rome la rendait plus incrédule.

(2) Journal de Bayle.

une face nouvelle, aussitôt que ces myriades eurent peuplé des villes entières. On y fabriqua les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas, que ces contrées avaient jusqu'alors tirés de nos fabriques.

L'Angleterre profita également de la démence frénétique du gouvernement de Louis XIV. Tout un faubourg de Londres fut peuplé d'ouvriers français en soie; d'autres y apprirent à donner la perfection aux crisfaux, cet art précieux, qui fut alors perdu pour nous : hommes et choses, tout ce qui était grand, beau et utile, tout fut proscrit; Seignelay eut des peines infinies à conserver, dans la marine, le grand Duquesne; on fut inexorable pour le maréchal de Schomberg, courbé sous le double poids des ans et des illustrations. Il trouva un accueil honorable, et du service chez le prince d'Orange. L'empereur Léopold nomma officier-général, et mit, à la tête du génie militaire, Goulon; on l'avait réduit à s'expatrier, quoiqu'il fût l'un des plus habiles élèves de Vauban.

C'est ainsi que la France eut à regretter des hommes recommandables par leurs vertus, par leur mérite, par leurs services. Elle perdit cinq cent mille habitans, une quantité prodigieuse d'argent, des valeurs de différentes espèces, et ses arts, qui l'appauvrirent en devenant la ri-

chesse de l'Étranger. La Hollande y gagna des manufacturiers inappréciables, des officiers très-instruits et d'excellents soldats. Le prince d'Orange et le duc de Savoie composèrent des régimens de réfugiés français.

Si, pour venger les calvinistes de France, l'esprit de zèle religieux ne présida pas uniquement à la formation de la ligue d'Augsbourg, il est au moins très-vraisemblable que leur expatriation y contribua beaucoup. Elle présenta des forces de toute espèce à la confédération de ces princes protestants, qui soulevèrent l'Europe contre la fureur de domination, qui persuadait à Louis XIV qu'il pouvait commander à l'esprit et à la conscience de ses sujets : leur ame suivait le sort de leurs biens. Il n'y avait rien dont il ne fût le maître, selon le père Michel Tellier. L'ambition prêtait son appui au fanatisme. Il fallait détourner, de certains ministères et de nombreux abus, l'attention d'un prince qui la portait sur tous les services, et ne regardait aucun emploi comme devant échapper à sa surveillance; l'oisiveté de troupes souvent inquiétantes par leur licence, au milieu du repos de la paix, demandait à rentrer dans une sphère d'activité quelconque. Il n'était pas moins urgent d'arrêter, au milieu de sa glorieuse carrière, le génie qui s'était rendu maître des vo-

ritables sources de l'industrie nationale, et qui se servait avec un prodigieux succès des hommes les plus propres à les alimenter. En frappant les réformés, on coupait bras et jambes à l'immortelle administration de Colbert.

Le Tellier, son fils Louvois, et le père La Chaise redoutaient, pour leur crédit personnel, des perfectionnemens dans l'art de gouverner, qui ne pouvaient point accroître la prospérité du pays, sans rendre cher au prince un rival déjà puissant, à leurs yeux, par son amour de l'ordre, par sa supériorité, par ses services. La *révocation de l'édit de Nantes* était nécessaire aux ennemis de Colbert; elle changeait entièrement la face des choses, depuis les desseins du roi et la direction des affaires jusqu'à l'emploi des richesses de la France et l'action du clergé romain (1), seul capable de rendre ces ambitieux maîtres de l'avenir.

Les moteurs de cette machine difforme, ap-

(1) Dès que le pouvoir temporel des papes eut retiré le clergé catholique des voies de la primitive Église, les prêtres, qui n'avaient pas le véritable esprit de l'Évangile, se sont montrés partout les ennemis des lumières, du commerce, de l'industrie et de tout perfectionnement social, soit qu'on le dût au génie d'un prince, soit qu'il fût l'effet de l'affranchissement d'un peuple rentré dans l'exercice de ses droits primitifs.

pelée despotisme, subordonnent aux calculs de leurs passions la destinée des États. Il suffirait d'apprécier avec justesse tout le mal que font aux nations ceux qui sont chargés de leur faire du bien, pour savoir jusqu'à quel point est préjudiciable à un État toute administration dont les actes n'offrent point le garant de la responsabilité.

On ravissait aux calvinistes leur existence civile; on les expropriait, et les luthériens de l'Alsace n'étaient pas tourmentés. Ils n'auraient sûrement pas échappé à la proscription, si le fanatisme en avait été la principale cause; il n'était ici qu'un puissant auxiliaire invoqué, en sa qualité de rival des rois et d'ennemi des peuples, par des ministres jaloux de l'ascendant d'un grand homme, leur collègue.

Le schisme des religionnaires, connus aussi sous le nom de *réformés de la confession d'Augsbourg*, ne diffère point, *quant au dogme*, du schisme des sectateurs de Calvin. Ils rejettent également l'infaillibilité de l'Église, et l'adoration des images offertes dans l'eucharistie.

Luther porta d'ailleurs un coup bien plus sensible à la tiare que Zuingle, Farel, Viret, Ecolampadio, et même que Calvin, qui rangea sous sa bannière toutes ces réformations partielles. La foi ne trouvait donc, dans l'ortho-

doxie, aucun motif de frapper les calvinistes de préférence aux luthériens; mais, nouvellement réunis à la France, ceux-ci tenaient encore à leur dernier souverain par des liens de protection. Ce prince leur avait assuré la liberté de conscience; non-seulement ils auraient pu se réfugier dans ses États, mais plusieurs autres pays leur auraient été ouverts également au-delà du Rhin. Il n'en était pas de même des malheureux calvinistes : leur position dans le midi de la France les tenait éloignés des secours de leurs coreligionnaires d'Allemagne, de Suède, de Hollande et d'Angleterre. Ils étaient même privés de communication directe avec cette superbe Genève, dont la principale vertu consiste, comme celle de Westminster, à lutter toujours avec persévérance, quelquefois avec génie, contre l'ambition de Rome. La Suisse aurait pu élever, en faveur de ses frères échappés aux bourreaux catholiques, la voix de l'intercession. On ne dit pas qu'elle en eut la pensée. Ces Helvétiens, assez pauvres pour vendre une partie de leur population, et si peu dignes de leurs ancêtres, qu'ils font de leurs soldats les esclaves de quiconque les achète temporairement, n'ont offert aux protestants français qu'un asile dans leurs cantons, partagés entre les vices d'une accablante aristocratie, et les vertus d'une démo-

cratie dont l'Évangile semble être le code. Les victimes de la violence y transportèrent la double richesse de la population et des arts.

Nos luthériens et nos calvinistes, religionnaires si ressemblants par le fond de leur croyance, révèlent, par la prodigieuse différence de leur sort à la même époque, combien étaient petites, dans leur perversité, les vues de ceux qui, au nom du ciel, ont répandu des fleuves de sang, comme s'ils avaient voulu que d'éternelles malédictions fissent douter si le règne d'un grand roi n'était pas plutôt la domination d'un cruel tyran. Ce n'est pas là ce qui fixe l'attention de l'auteur des *Mémoires inédits*. A Colbert, elle préfère un beau seigneur.

Parmi les personnes qui avaient conservé l'air et les manières de la cour de Louis XIV, madame de Genlis cite le maréchal de Biron. Il y a quelque chose de ridicule dans le portrait qu'elle en fait, et dans le jugement qu'elle porte sur ce courtisan.

« Il avait une taille majestueuse, une très-belle figure, et l'air le plus noble et le plus imposant que j'aie vu. On dit de Brutus qu'il fut le dernier des Romains; on peut dire du maréchal de Biron qu'il fut, en France, le *dernier fanatique de la royauté* (1). » Il n'avait de sa

(1) *Mém. inéd.*, t. II, p. 129.

vie réfléchi sur les diverses sortes de gouvernemens et sur la politique. « Mais il est certain qu'il était né pour représenter dans une cour, pour être décoré d'un grand cordon bleu, pour parler avec grâce, avec noblesse, à un roi ; pour connaître et pour sentir les nuances les plus délicates *du* respect *dû* au souverain et aux princes *du* sang, toutes celles des égards *dus* à un gentilhomme, et de la dignité que *doit* avoir un grand seigneur... Il adorait le roi, dit-elle encore, parce qu'il était roi (1); il aurait pu dire ce que Montaigne disait de son ami La Boëtie, *je l'aime parce que je l'aime, parce que c'est lui et que c'est moi.* » O Montaigne! la franche et naïve ex-

(1) Fagon le fesait rire, parce qu'il était roi ; il lui débitait force morale de cour. Quand les scrupules de Louis XIV tourmentaient sa conscience, ce prince n'en vivait pas mieux ; mais il punissait des libertins. « On a fait l'amour long-temps avant que vous fussiez au monde, lui disait alors le docteur en riant, et cela durera toujours : vous ne sauriez l'empêcher. En voyant des prédicateurs parler et crier en chaire contre ceux qui font l'amour, je songe que c'est comme si un médecin allait dire à un homme bien enrhumé : Ne toussez point ; gardez-vous de vous moucher ! » Le roi riait. L'auteur des anecdotes nous le fait observer, comme la princesse de Bavière a soin de nous dire *que ce prince n'a jamais ri en face de qui que ce soit*, et qu'*elle ne lui a vu battre que deux hommes*.... (*Mélanges historiques*, p. 42.)

pression de ton amitié fut-elle jamais soumise à une plus ridicule comparaison? Madame de Genlis poursuit en ces termes : « C'était une chose plaisante, même alors, de l'entendre parler des républiques; il regardait les républicains comme des espèces de barbares. » N'en voilà-t-il pas assez pour nous donner une grande idée d'un maréchal de France, d'un royaliste parfait; d'un grand seigneur qui aurait très bien représenté son souverain? « Le système de l'égalité eût anéanti toute sa science, tout son bon goût, toute sa bonne grâce, » dit encore madame de Genlis.

On le croira sans peine : il aurait fallu qu'il apprît à connaître les hommes et les divers systèmes de gouvernement, à peser les intérêts des peuples, à donner son admiration à d'autres objets que les grands airs du roi, enfin a parler d'autre chose que d'étiquette. Alors, il aurait attendu la décoration du cordon bleu, de quelque service rendu à la patrie, plutôt que de la longueur de ses stations dans les avenues du salon d'audience. Les courtisans de Louis XIV étaient bien *ingénus*, s'ils avaient pu être flattés du singulier genre d'éloge que leur adresse madame de Genlis dans la personne du maréchal de Biron, qui avait aussi le mérite d'envoyer *sans cesse à ce prince des figues, des abricots-pêches et des*

fleurs de son jardin. N'en voilà-t-il pas assez pour occuper une place dans des Mémoires historiques, où figurent tant de personnages qui n'ont pas cette même importance aux yeux de l'écrivain (1) ?

Après la mort de Louis XIV, la société rejeta aussitôt, disent les auteurs contemporains, le masque de dévotion dont l'avait affublée la tristesse des dernières années de ce prince. Madame de Genlis pense qu'on y perdit beaucoup.

Des désordres connus, et dont le scandale ne fait plus rougir leurs auteurs, sont d'une contagion moins dangereuse, par l'exemple, que ces

(1) Il faut avouer que l'ancien régime a fourni de fameuses têtes, parmi celles que les *Mémoires inédits* offrent à l'admiration des races futures : « Le vieux curé de Balincour venait souvent dîner au château ; c'était un saint, mais d'une simplicité qu'on était toujours étonné de trouver à neuf lieues de Paris. » On s'attend que, satisfait de sa rare candeur, le ciel va le gratifier du don des miracles, pas du tout ; c'est madame de Genlis qui en opère ; elle rend le vieux pasteur *fou* ou *amoureux*. « Dès les premiers jours, continue-t-elle, *il s'attacha à moi d'une manière qui me surprit* ; il me poursuivait partout, dans le salon, à la promenade, *dans ma chambre*, et toujours pour me parler de la vérité de la religion apostolique et romaine, dont il me récapitulait toutes les preuves... »

Madame de Genlis, que cet importun fatigua de ses pressantes admonitions (*il finit par m'excéder, et cela*

excès à demi-voilés, qui se commettent à l'ombre du pouvoir, ou qui trouvent leur sécurité dans les prestiges du fanatisme. D'ailleurs, les mœurs d'une nation ne se créent pas à l'improviste, par le seul effet d'un changement de forme ou d'administration : elles sont le résultat lent, mais nécessaire, de l'éducation et des exemples qu'on a sous les yeux dans le cours de la vie. Ces leçons, par les faits, sont mêlées de scènes scandaleuses dans les pays où l'inégalité de partage entre les enfans du même père, fait des religieuses et des prêtres sans vocation. Les mœurs subissent aussi l'influence que l'opinion exerce sur les habitudes, et se modi-

---

dura plus de quinze jours *), et qui s'est élevée contre l'ingénuité d'une dame D***, ne fit qu'imiter madame de Fiène, pour laquelle la *simplicité* était un reproche ou tout au moins un sujet d'impatience. La princesse Marianne de Wurtemberg dit un jour au cercle de Versailles : « Ma fille n'est pas venue aujourd'hui à la cour, parce qu'elle est allée à confesse. La pauvre enfant ! que peut-elle dire à son confesseur ? si ce n'est qu'elle aura manqué quelques points à son ouvrage. » Madame de Fiène, qui était là présente, s'écria, dit la princesse Élisabeth-Charlotte : « Ah ! la sotte bégueule ! comme si une fille de dix-neuf ans, *forte et saine*, ne pouvait faire que manquer des points à son ouvrage ! » (*Mélanges historiq.; anecd. et critiq.*, p. 30).

* *Mémoires inédits*, t. I, p. 390.

fient selon la nature de l'existence politique des membres du corps social. Ce n'est jamais dans la conjoncture fugitive du moment, qu'il faut chercher la cause d'un changement de mœurs; mais une loi concernant une seule classe peut les améliorer d'une manière sensible, comme le célibat des prêtres suffirait pour les altérer dans toute l'Allemagne protestante (1). Leur expression peut éprouver de fortes variations, par des circonstances accidentelles; mais les plus fortes influences ne transformeront jamais tout à coup une nation estimable, dans ses rapports publics et particuliers, en une société de gens privés de toute espèce de pudeur. Tel fut le cachet de cette fameuse société française qui, sous le titre de *beau monde* et de *gens comme il faut*, brisa d'autant plus facilement les entraves d'une fausse dévotion, qu'aucune des vertus qu'elle fait supposer n'y retenait personne sur la ligne qui sépare l'honnêteté de la licence.

Pourrait-on dire quand la société fut constituée en France de manière à offrir une seule fois l'image d'une pondération conforme aux lois

(1) Les princes de la partie protestante de l'Allemagne ont les yeux ouverts sur les progrès gigantesques de l'ultramontanisme en France, en Portugal, en Espagne. Ils voient ce que les gouvernemens et les mœurs peuvent attendre d'un clergé célibataire et tout-puissant.

qui maintiennent, sans violence, l'ordre dans les États? Tout y est faux, lorsque rien n'y est naturel. La société n'est vraiment alors qu'une brillante superficie, à laquelle on sacrifie toutes les réalités. Aussi n'en faut-il espérer rien de grand. On put s'en convaincre à l'époque où elle semblait s'être réorganisée sur de plus généreux principes. Rien n'y était raisonné. Ses membres les plus habiles étaient entraînés par le goût du jour, ou cédaient au torrent de la mode bien plus qu'à une conviction. On n'a pas le loisir de se former une opinion dans ce tourbillon qui dévore l'existence, sans laisser aucune trace. La pensée ne se fixe sur aucun objet, et s'affaiblit faute d'exercice. Qui aurait le temps de réfléchir où l'on n'a pas celui de s'arrêter?

Empruntant tout son lustre à la monarchie, après avoir été formée à l'école des cours, la société française a pris leur caractère frivole, et la versatilité qui est naturelle au pouvoir absolu. Attachée aux sommités de grandeurs qui souvent n'ont aucun appui solide, elle prend pour tels des points saillants, et croit toujours se tenir à une grande hauteur, quand elle touche au faîte des superficies; aussi n'a-t-elle ni profondeur ni consistance réelle. Variable comme les degrés de la température politique, elle se charge de tout sans choix, passe, sans

réflexion, du mal au bien, et se fait indifféremment satirique, enthousiaste, dévote, joueuse, libertine ou fanatique, au gré des gouvernants qui attachent du prix à ses prestiges. Établie par eux, elle leur était tout-à-fait dévouée dans le principe, et se prêtait aux divers caprices de l'autorité; mais, comme toutes les créations artificielles, elle ne repose que sur des illusions, et ne laisse après elle aucune impression de quelque durée. Semblable à ces brillants météores dus au génie du mécanicien, elle n'éblouit momentanément que pour rendre plus sensible l'obscurité qui succède à son vain éclat.

Quelle est en effet sa consistance réelle? sur quoi se fonde cette brillante institution? L'amour du plaisir, l'ambition de vanités puériles, enfin l'art de flatter le pouvoir : tels étaient les ressorts que mettaient journellement en action une troupe d'oisifs des deux sexes, appelés à contribuer au divertissement des princes, et même à s'y consacrer sans scrupule ni réserve. N'exigeât-on rien de contraire à l'honnêteté dans ce genre de vie où la bassesse des sentimens contraste avec l'orgueil des prétentions, ceux qui le mènent n'y perdraient pas moins toute énergie, toute force morale, toute vigueur de pensée; car la valeur intellectuelle de l'homme tient à la conservation de sa dignité...

Lâches adulateurs du pouvoir, les gens de cour ridiculisent les vertus qui manquent au monarque; ils affectent de se montrer enclins aux vices qui le dominent; de sorte qu'ils finissent par le corrompre, après en avoir été corrompus. Hardis à briser tous les freins, comme lui, et souvent plus que lui, ils rivalisent entre eux d'invention pour lui créer des besoins déréglés, afin d'avoir le honteux privilége de les satisfaire. Stupides, quand il est crédule, ils brûleraient volontiers toutes les bibliothèques, pour consumer les livres qui pourraient alarmer sa conscience.

Les arts ont pu leur devoir des encouragemens, mais il a fallu que les courtisans fussent des premiers, et souvent seuls, à jouir de leurs produits; car l'utilité générale n'est jamais le rapport sous lequel ils considèrent les arts : l'unique agrément de ces frivoles Mécènes, fut toujours consulté; et le mérité des artistes leur valut moins de récompenses, que leur attention de plaire à ceux qui en étaient les dispensateurs. Cette trompeuse appréciation, trop souvent favorable au mauvais goût, faussa les idées. On rechercha les choses qui ne pouvaient être que le partage d'un petit nombre. On fit subir une dépréciation vaniteuse aux objets qui auraient intéressé de nombreuses populations, ou fait jaillir de nouvelles sources d'utilité publi-

que. L'industrie en fut détournée de sa voie naturelle, et la morale en souffrit beaucoup. Le besoin des jouissances domina celui des nécessités de la vie; et les petits intérêts triomphèrent des grands. Cette mauvaise direction des hautes influences accoutuma le beau monde à se jouer de la société en général. De là, ce caractère de frivolité et d'inconséquence, qu'une imitation irréfléchie répandit dans toutes les classes, et que les nations rivales de la France lui ont long-temps reproché.

L'homme du monde fut celui qui parvint plus facilement à se centraliser, qui sut le mieux captiver toutes les attentions, qui exigea le plus et donna le moins. Les aspirans à ce beau titre étaient de petits despotes qui, sous le vernis de la politesse, cachaient des vices et des exigences que ne fesaient pas toujours tolérer le charme des discours et la grâce des manières.

Tout pliait, dans le commerce de la vie, sous le joug de ces dominateurs du bon ton; mais à leur tour, ils *s'amincissaient*, pour ainsi dire, *jusqu'à cesser d'être en présence du roi*, et cela sans trop d'efforts. Les petites vues qui réglaient les cercles du grand monde, la tyrannie de l'usage, la servilité de l'étiquette, tout ce qui les courbait sous le niveau de la médiocrité, si puissante dans les sociétés frivoles, étouffait en eux

toute disposition élevée, comprimait tout mouvement généreux de l'ame, et allait jusqu'à détruire l'influence des lois de la nature.

L'homme de cour abjurait les plus beaux droits de l'humanité; il se fesait infiniment petit, pour que le monarque se crût infiniment grand. C'est cette flétrissante abnégation que voulut montrer Louvois, en jouant le rôle d'*Abraham*. Des courtisans entretenaient une correspondance avec les princes de Conti, qui fesaient la guerre à l'étranger, contre les ennemis de la France, tandis que ce ministre ambitieux, qui violait le secret de leurs relations épistolaires, la fesait dans l'intérieur contre les serviteurs de l'État. On ne ménageait ni le roi ni madame de Maintenon dans les lettres interceptées. Louis XIV en aperçoit une qui n'a pas encore été ouverte, et dont la suscription est de l'écriture du fils de Louvois, du marquis de Courtenvaux : *Sire*, dit aussitôt le courtisan dénaturé, *si mon fils a manqué à votre majesté, je la conjure d'avance de le punir avec la dernière sévérité; je ne demanderai point sa grâce* (1).

(1) Voilà ce que produisaient les prestiges de la cour du grand roi. On en trouva le contre-poison, selon l'usage, dans un changement de règne. *Le cœur alors paraît à nu; toute illusion cesse; le roi mort n'est plus*

La femme du monde, idolâtre de la faveur royale, y sacrifiait tout sans distinction. Elle portait, dans les manéges de sa coquetterie, toute la déraison, toute la frivolité, tout le raffinement que permettait une licence étudiée. La cour avait établi son domaine sur le sacrifice de l'honneur et des droits de la nature; elle leur substituait la magie des illusions qu'entretiennent également, et le despotisme qui en obtient l'asservissement volontaire de l'opulence, et le grand monde qui leur sacrifie, avec orgueil, les plus douces réalités.

Le prince que la jalouse vengeance du mari de la *belle Féronnière* empoisonna à la source des plaisirs, François Ier, appela et retint les dames à la cour. Occupées jusqu'alors des soins que nécessitaient leur ménage et l'éducation de leurs enfans, on ne les voyait à la ville que pour les grandes fêtes et les solennités nuptiales. Elles vivaient habituellement dans des châteaux éloignés du tourbillon de l'intrigue et de la galanterie. Mais le roi eut besoin d'en agrandir le cercle, pour satisfaire l'inconstance de ses goûts: il disait qu'*une cour sans femmes est une année*

---

qu'un homme, et souvent moins, dit un noble pair de France. C'est en effet de tous les coups de théâtre le plus moral et le plus propre à faire réfléchir.

sans printemps, un printemps sans roses (1).

Ce prince était fort loin de prévoir tous les changemens qu'une pareille innovation apporterait dans les mœurs, dans les usages, dans l'esprit national, et dans celui de la monarchie.

Il contribua beaucoup à dégrader les carac-

---

(1) Avant, comme après le siècle où l'on jeta, avec le plus de grâce et d'habileté, le voile de la décence sur tout ce qu'elle condamne, a-t-il été possible de dire plusieurs fois, chaque règne, en parlant des *roses de cour* : En voilà une, encore une parfaitement conservée ?

De son calice, ouvert à peine,
Vénus admire la fraîcheur,
Et son baiser dote la fleur
Du parfum de sa douce haleine.

Ce n'est point où les passions d'un homme, pour lequel tout fléchit, reçoivent une sorte de culte, que peut se garder

Du beau rosier d'amour, le bouton précieux.

La novice qui fait l'objet de la XXIII^e^ épigramme du 4^e^ livre de J.-B. Rousseau, serait *une vierge* à la cour; et la fille d'Inachus ne s'y croirait pas volage. La volupté y est un effet de l'art, la satiété y ternit le plaisir de son souffle débile, la rose n'y paraît que flétrie, et le vent de l'ennui la dessèche sur sa tige. Les fleurs et l'amour réclament cette douce possession d'un air libre et pur, dans lequel *l'odeur d'une simple violette suffit à l'homme de la nature, pour lui rappeler le souvenir des jouissances de plusieurs printemps.*

tères; il prépara l'avilissement des hommes, apprit aux femmes à tout exiger (1), et ne leur fit point gagner en bonheur ce qu'il leur fit perdre en vertus.

C'est dans le printemps continuel, créé par François I^er^, que des ministres ambitieux amollirent ses successeurs, et que Richelieu dépouilla la noblesse de ses *droits*. Ce cardinal conçut, le premier, l'idée d'attirer les grands auprès du prince, afin de miner le pouvoir qu'ils s'arrogeaient dans leurs châteaux, et de

(1) On en vint à dissiper plus de trésors pour satisfaire les fantaisies des maîtresses de nos rois, que pour faire face aux besoins de l'État. Les largesses les plus extravagantes, quel qu'en fût l'objet, devinrent un des droits de l'autorité suprême. Toutes les femmes admises à la cour se mêlèrent du gouvernement sous la reine-mère; elles crurent qu'elles savaient régner, parce qu'elles imitaient ses royales profusions. Le chancelier Le Tellier éleva la voix, à la disparition de la fortune publique, parce qu'il ne put profiter de cette haute folie. La princesse avait fait présent de cinq grosses fermes à sa femme de chambre : ces cinq fermes étaient le revenu de l'État. Quand le conseil entendit la régente proposer cela, on se mit à rire. Pour la faire changer d'avis, il fallut lui demander *de quoi elle prétendait vivre*. « Elle fut toute surprise, croyant, dit la princesse de Bavière, que ce n'était qu'une bagatelle. » (*Mélanges historiques, etc.*, p. 20.)

confondre leur orgueil dans le nivellement de la cour. *Un noble, s'il vit chez lui dans la province, il vit libre, mais sans appui*, dit La Bruyère : s'il vit à la cour, *il est protégé, mais il est esclave*. En offrant un attrait à la vanité des nobles, en les séduisant par l'appât des plaisirs, Richelieu les amena insensiblement à se laisser ravir ce qui fesait leur valeur morale et leur force réelle : l'indépendance de leurs sentimens, et la liberté de leurs actions.

Depuis cette époque, la noblesse est devenue de plus en plus inférieure au clergé, à qui la confession donne d'ailleurs tant d'ascendant sur nos rois, qu'un directeur de conscience a toujours, même sans être ministre, fait pencher, dans le choix des opinions, et jusque dans les conseils, la balance en faveur des mesures les plus utiles à ses vues ou à son ordre ; il faut que le prince en soit (1), ou du moins qu'il en suce l'esprit.

(1) Les dames de Montespan, de Fontange, et *toutes les roses qui embellissaient le printemps de Louis XIV*, furent éloignées de ce prince pendant les fêtes de Pâques, à la voix de son confesseur : il le fit affilier à la congrégation de Loyola, et couvrir de reliques.

Le confesseur du *grand* dauphin fit de ce prince la risée d'une femme galante, tant il le rendit niais ; et le directeur de *Monsieur* ne lui permit de voir que

La cour rampante, formée sous Louis XIII, à l'école de corruption dirigée par Marie de Médicis, servit admirablement le cardinal. Il y plongea les nobles dans la volupté, façonna leur esprit aux intrigues subalternes, consomma entièrement leur dégradation morale, et prépara la France

---

par ses yeux. Semblable à un moine des plus ridicules, le frère du roi ne se couchait point sans son chapelet orné de médailles. « Une nuit, ses prières étant finies, je dormais déjà et je fus réveillée, dit l'intéressante Elisabeth-Charlotte de Bavière, par un cliquetis assez fort ; je me doutais que c'étaient les médailles, j'éveillai mon époux, et je lui dis : *Monsieur, Dieu me pardonne ; mais je soupçonne que vous faites promener vos médailles, images et reliques, dans un pays qui leur est inconnu.* Monsieur me répondit : *Dormez, dormez ; vous ne savez ce que vous dites.* Je le laissai se rendormir. Le bruit ayant recommencé, je me levai tout doucement, pris une bougie, et, le saisissant par le bras : *Pour le coup*, lui dis-je, *vous ne le nierez plus.* — Vous avez été huguenote, repartit Monsieur : vous ne savez pas quelle efficace ont les images et les reliques ; elles garantissent les parties de notre corps qu'elles touchent, de maléfices et de malheurs. — Je vous demande bien pardon, Monsieur ; mais sans que je veuille vous rien disputer, vous ne me persuaderez jamais que ce soit honorer les saints et les saintes, que de laisser ainsi promener leurs images sur les endroits les moins décents du corps ; *c'est contre le sens commun.* (*Fragmens de lettres, etc.*, t. II, p. 107.)

à subir, sous le nom de ses princes, le joug des Mazarin, des Tellier, des Fleury, et des Dubois.

Le succès des flétrissantes combinaisons de Richelieu réduisit la société à n'être que l'image de ce qui se passait à la cour. Le but de toutes les ambitions était de s'en rapprocher, et le plus ou moins de faveur dont on y jouissait marquait aussi la place qu'on tenait dans les cercles particuliers. La cour, satisfaite d'un tel résultat, fit un faux calcul. Elle crut voir, dans la société qui se formait sous ses auspices, l'élite des Français; dès-lors le gouvernement ne consulta plus que cette société dans ses décisions.

De son côté, *le grand monde*, essentiellement ambitieux, se créa une puissance réelle d'opinion, et une puissance intermédiaire de fait. On le vit représenter la cour aux yeux du peuple, et le peuple aux yeux du roi. Bientôt la société s'ingéra de tout, et prétendit tout régler; elle en vint à bout soit par la ruse, soit à force d'obstination; elle se mit toujours au premier rang, se chargea de toutes les plaintes, obtint d'innombrables priviléges, et rejeta les charges sur la masse du peuple. On voulut enchaîner son esprit par des scrupules, et l'on encouragea le grand monde à se rire de tous les préjugés (1).

(1) Le comte de Marsan était jaloux de la maréchale

Devenu la seule autorité pour le vulgaire, la société finit par soumettre à son empire d'opinion jusqu'à ses premiers maîtres et le pouvoir lui-même, objet de son culte assidu. Elle prit, en apparence de bien bonne foi, le caractère particulier à chacune des trois époques du règne de Louis XIV. Toujours amoureuse du fracas et du lustre, elle parut s'enthousiasmer au bruit des hauts faits, et à l'éclat des fêtes somptueuses

---

de La**; il l'aimait à la folie, quoiqu'elle eût, selon la princesse Charlotte, *autant d'amants* qu'il y a de *jours dans l'année*. « Une preuve convaincante de l'amour que j'ai pour vous, dit-elle, c'est que je ne puis vous savoir seulement en même lieu que moi, que je n'éprouve une agitation comme si j'avais la fièvre. » Il n'en crut rien; et, pour ouvrir son ame à la conviction, la dame lui donna un rendez-vous. *Lorsqu'ils furent au lit ensemble*, elle tira la couverture sur la tête du comte, en lui disant : « Ne bougez pas, ou vous êtes perdu! » La maréchale sonne, ordonne à ses gens de faire venir son médecin, lui présente le pouls, et lui demande ce qu'il y trouve. « Madame, répond le docteur, vous avez une extrême agitation et une fièvre très-violente : vous devriez vous faire saigner. — Une autre fois, répliqua-t-elle; je n'ai pas le temps à présent. » Elle renvoya le médecin et sa femme de chambre, et dit : « Eh bien! êtes-vous content? Vous ai-je tenu parole? — Oui, réplique le galant; mais vous m'avez fait grand'peur. » *Mélanges historiques, etc.*, p. 19 et 20.

du grand roi; elle ne se montra pas, avec moins d'empressement, hypocrite et dévote (1), lorsque cette gloire se ternit dans les intrigues d'une politique sans avenir, et par l'affaiblissement de l'esprit du monarque. Après avoir suivi la pente de dépérissement avec ce prince, la société se releva sur sa tombe; elle ne s'assujettit plus

(1) Le duc de Grammont apprit de sa femme, *dans sa soixante-treizième année*, à réciter son PATER. « Cette prière est belle, lui dit-il; qui l'a faite? ». * Voici le portrait de ce grand seigneur que traça un autre duc : « Grand escroc et grand faiseur de dupes au jeu; de l'esprit, des gasconnades, de l'impudence, de l'effronterie, de la bassesse, et toutes les misères à l'avenant dont ses propres *Mémoires*, faits et avoués par lui, font une foi singulière; avec tout cela, *fort dans le grand monde, et de la cour, etc.* »

Antoine de Grammont fut soupçonné de s'être laissé battre près d'Honnecourt, afin que la difficulté des circonstances forçât le roi d'ajourner la disgrâce du cardinal de Richelieu.

Philibert de Grammont afficha, dans le dix-septième siècle, les vices qui firent, dans le dix-huitième, le héros de la société du maréchal de Richelieu : ils effacèrent tous deux leurs rivaux à la cour, se distinguèrent quelquefois dans les batailles, et obtinrent la célébrité que donnaient alors de nombreux succès dans les boudoirs. **

* Lémontey, *Nouveaux Mémoires de Dangeau.*

** *Mémoires de Saint-Simon*, et *Mémoires de Grammont.*

au pouvoir que par intervalle, et ne lui prêta son appui qu'avec un avantage évident. Elle voyait le trône faible et dans sa dépendance; elle l'avilit pour le retenir dans une longue tutelle. Ce dessein fut secondé par la fermentation qu'un mécontentement sourd entretenait, depuis long-temps, chez tout Français étranger aux premiers ordres de l'État.

Dans toutes les têtes bien organisées germaient les grandes idées d'ordre et de réforme sociale. Le gouvernement s'était affaibli, en multipliant les parchemins, pour diminuer la force de la noblesse; distribuer des titres à foison, c'était appeler, par trop de gens, à la participation des abus, presque tolérables à une certaine hauteur, et comme resserrés dans un petit nombre de privilégiés que leur position tenait à une grande distance du peuple; les abus lui parurent odieux par leur prodigalité. La nation vit qu'elle n'était qu'une proie.

La haute noblesse rougit de ceux qui se regardaient comme les égaux des grands seigneurs. Elle leur préféra d'utiles bourgeois, et encouragea, pour humilier les anoblis, les talens qui distinguaient avec éclat des plébéiens. Ce que le grand monde entreprit par mauvaise humeur, le duc de Choiseul le fit avec réflexion. C'est dans sa société que ce généreux mouvement

fut communiqué aux esprits. Madame de Choiseul gagnait les cœurs par la délicatesse de ses sentimens. L'éclat de ses vertus ne s'est jamais terni ; car le souffle des passions les a toujours respectées. Connu, dans sa jeunesse, sous le nom de comte de Stainville, M. de Choiseul avait acquis une sorte de célébrité par la vivacité de ses critiques, la gaîté de son caractère, la noblesse de ses procédés, et son parfait désintéressement. Ses traits n'étaient pas réguliers, mais des yeux vifs et expressifs lui donnaient de la physionomie et cet air entreprenant qui réussissait toujours auprès des femmes de son siècle ; elles n'aimaient pas qu'on leur laissât le temps de réfléchir sur les préliminaires d'une défaite.

Parvenu à la plus haute faveur, ses qualités semblaient encore plus élevées que sa fortune. La nature et son illustration en fesaient un de ces personnages que la politique jalouse et inquiète de Louis XIV n'appela jamais au ministère (1), en raison de leur ascendant, et faute de pouvoir les disgracier, *sans être arrêté par le mécontentement des grands.*

(1) Un siècle s'était écoulé sans qu'on vît un homme d'une grande naissance admis dans les conseils de la couronne. Aussi fut-on surpris, quand le maréchal de Belle-Isle eut un ministère, que Louis XIV ne craignait pas de tenir une autre conduite envers les magistrats ;

Madame de Grammont, qui était restée jusqu'à vingt-huit ans dans un chapitre, à Remiremont, n'en parut pas moins avec un très-brillant succès dans les cercles de son frère, le duc de Choiseul. Elle avait eu le temps de réfléchir avant de jouer un rôle dans le grand monde. Elle remplit le premier, et donna le ton. Son ame avait de l'élévation, son caractère de l'originalité. Elle se fesait remarquer par une rare perspicacité d'esprit, et par une éloquence irrésistible. En tout, on la prit pour modèle. Ses bons mots, ses saillies, ses sarcasmes passèrent de bouche en bouche. Elle devint l'oracle de la conversation dans une société formée des femmes les plus jolies, les plus aimables, les plus séduisantes, et d'hommes marquants par leurs services, par leur rang, par leur illustration, par leurs galanteries, par les principes qui les avaient fait applaudir à la destruction des jésuites. A Paris, à Vienne, à Londres, les dames se vêtirent et se parèrent comme la duchesse de Grammont, et Versailles porta ses modes. Aucune femme n'était plus propre à fortifier le

---

leur pouvoir ne l'inquiétait point : ils les regardaient *comme des vases brillants, mais fragiles, qu'il pouvait briser à sa volonté.* (M. Senac de Meilhan, *Portraits et Caractères.*)

sentiment de la pudeur publique, révolté par l'infamie du lieu, la maison de la Gourdan, l'une des plus fameuses matrones de Paris, où la cabale puissante, qui voulait se saisir des rênes du gouvernement, était allée chercher une maîtresse au roi.

Marie-Jeanne de Vaubernier n'y était point entrée sans mettre, sous le nom de *Lange*, celui de sa famille à l'abri de l'opprobre. Ainsi la fille d'un commis de barrières fit plus, pour ne pas souiller ses parens, que de graves personnages pour l'honneur du trône. Quand le moderne *Bonneau* eut dit au roi que sa maîtresse n'était pas mariée, *hâtez-vous*, reprit-il, de lui donner un mari; *car je ne répondrais pas que je ne fisse une folie.* Suivant l'usage, on jeta sur elle le manteau de l'adultère. Sous cet abri, la favorite brava les *anecdotes* qu'on finit par acheter, les chansons, les épigrammes, les pamphlets, les libelles, la feuille connue sous le nom de *Bulletin de Paris*, qu'on fit passer du sarcasme à la louange, et les murmures de la capitale dont la coterie dévote sut tirer parti pour calomnier *Holopherne* de Choiseul. Tout cela ne rendait pas madame Dubarry bien recommandable. Il fut moins difficile de l'anoblir que de lui donner le ton des *Mortemart*. On lui composa bien une cour; mais on ne put la faire

parler comme madame de *Montespan*. Elle avait beaucoup moins d'éducation que la plupart de ces malheureuses victimes des piéges que leur tendait Lebel, pour garnir la maison de Versailles, qu'on appelait le *Parc-aux-Cerfs* (1). Des

(1) Il n'était, disait-on, pas de femmes à la cour, et on en citait peu à la ville, qui ne briguassent la conquête de Louis. De grands seigneurs travaillaient à lui procurer quelques personnes dont la reconnaissance servirait leur ambition. Madame de Pompadour, qui vit cet assaut de bassesse, résolut de flatter les goûts du roi, pourvu que les demoiselles qui lui plairaient fussent dans sa dépendance. Un jeune courtisan fit voir à son maître le portrait en miniature *d'une personne extraordinairement belle, plus belle mille fois que tout ce qu'on peut imaginer de plus beau**. « Je ne puis m'imaginer, s'écria Louis XV, que la nature ait produit un aussi bel enfant. Ce portrait ne peut être qu'idéal. » — *Sire, elle existe réellement*, répond l'officieux messager. *Je puis mettre en parallèle la demoiselle et le portrait.* Le monarque voulut contenter sa curiosité. A peine eut-il aperçu mademoiselle **, née de **, avec ses douze ans, qu'il fut ravi d'admiration. La régularité de ses traits, l'embarras de l'ingénuité, son teint de rose, ajoutés à mille charmes indéfinissables, en fesaient une beauté si accomplie, qu'il avoua que l'original surpassait en perfections la miniature. Les proportions d'une taille ravissante, et la timidité d'une vierge, firent désirer à Louis de s'assurer si elle avait l'innocence que

* Expressions d'un *bulletin secret*, adressé à madame la maréchale d'Estrées.

locutions qu'une ignoble flatterie fesait recueillir, et que l'honnêteté condamne, rappelaient quelquefois le séjour de *Lange* dans un lieu de prostitution, malgré le soin que prenaient ses belles-sœurs d'épurer son langage. Elles ne la

---

promettait la candeur de ses regards. Il ne fut trompé dans aucune de ses espérances, se promit de présider à des éducations de ce genre, de les multiplier, et ne négligea, en aucun temps, d'y donner tous ses soins.

Le roi avait encore un reste de respect humain. La disproportion d'âge, l'inexpérience d'une enfant, la naïveté de ses réponses, et le danger de ses observations, la firent préparer à la plus haute fortune dans une sorte de vie privée. Binet avertissait madame de Pompadour de ce qui se passait dans l'intérieur des *petits appartemens*. Il fallait délivrer des inconvéniens de la publicité un roi qui ne connaissait pas, comme Henri IV, *les délices de l'incognito*. C'est ce que fit madame de Pompadour. Elle lui rendit l'*ermitage*, bâti nouvellement, *pour servir aux menus* plaisirs du roi et de cette habile favorite. Il accepta, comme si elle avait été ennuyée de sa petite maison, ainsi qu'elle le lui avait dit, en feignant de ne pas en connaître la destination. Voilà l'origine du *fameux Parc-aux-Cerfs*. Au dehors, cette retraite ressemblait en quelque sorte à une ferme : l'intérieur était d'un goût exquis; les meubles des chambres, de fine perse; les ornemens des paysages, de jeunes amants, des Tircis, des bergères, un vieux ermite. On voyait, dans les jardins de l'ermitage, un bosquet de roses au milieu duquel s'élevait un *Adonis* en marbre blanc.

quittaient pas : l'une était jolie et sans malice; l'autre petite, boiteuse et pleine d'esprit. Pour savoir tout ce qui se passait, leur frère avait placé des messagers, de distance en distance, sur la route de Versailles à Paris : *Les lettres et les réponses parvenaient sur les ailes des vents*, dit M. de Favrolle. Jamais gouvernantes de princesse ne mirent plus de zèle à perfectionner leurs élèves, que l'innocente Dubarry et sa sœur que l'on nommait mademoiselle Choncon, et dont la *grandeur affectée* rappelait la fable de la *grenouille*. Les progrès de la favorite dans l'art de bien dire furent rapides; mais ce qui valut encore mieux que cette seconde éducation, c'est qu'elle sut faire croire à Louis qu'il rajeunissait dans son intimité. Il ne sentit plus, ne vit plus, ne pensa plus que par elle.

La favorite eut pour affidé, pour soutien, pour admirateur, le confident des plaisirs du

---

Louis donnait-il un rendez-vous à madame de Pompadour, elle prenait les devants; il la surprenait déguisée *tantôt en petite laitière, tantôt en sœur grise; d'autres fois en abbesse et en servante aux vaches*, offrant au roi du lait tout chaud.....

Quant à mademoiselle **; *le roi continua ses habitudes avec elle, jusqu'à ce qu'elle le rendit père, et la maria avec un gentilhomme*..... (ANECDOTES DE LA COUR DE FRANCE, chap. III.)

monarque, Lebel, son premier valet de chambre; il n'ignorait point qu'elle n'avait été qu'une fille entretenue pour Radix de Sainte-Foy, pour le comte d'Archambal, et quelque chose de moins pour d'autres. Le maréchal de Richelieu lui avait trouvé, dans son gouvernement de Gascogne, un mari dont le nom heureux rappelait celui de l'auteur d'un ouvrage ascétique, intitulé : *Les cent illustres amants de la mère de Dieu*, jésuite célèbre dans son ordre par d'autres productions non moins singulières, et dans le monde, par les fines plaisanteries de Pascal. La favorite fut servie avec empressement par le comte d'Agenois. Aucun scrupule n'affaiblissait son zèle : il avait, d'après les instances du duc de Richelieu (1), sacrifié à son maître la

(1) Le maréchal de Richelieu s'unissait à tous les mécontents; il ne travaillait que pour lui, contre une partie de ceux dont il servit la vengeance, en frappant le duc de Choiseul. « Les Bourbons, disait-il au valet de chambre du roi, ont toujours eu peur du diable, et nous sommes perdus, mon cher Lebel, si le roi se laisse conduire par la gent dévote. Fais donc tes efforts pour nous trouver une femme capable d'attacher encore le roi aux délices de cette vie, et d'écarter ceux qui ne parlent que de l'autre. » Le comte Dubarry fait voir mademoiselle Lange à Lebel. A peine a-t-il désigné l'amant, qu'elle s'écrie : « Le roi! ah! monsieur, je n'ai jamais porté si loin mes vues. Le fracas de la cour m'é-

belle duchesse de Châteauroux, qui le regretta dans les bras du roi; c'est ce duc d'Aiguillon, toujours bas par calcul, quoique naturellement haut et tranchant; madame Dubarry n'eut rien à faire pour gagner toute la famille du comte de Saint-Florentin. Il s'appliquait habituellement à se procurer toutes sortes de facilités pour l'établissement de ses filles; et l'élévation de leurs frères, par ses prévenances sans bornes

---

pouvante, les intrigues m'effraient encore plus : moi, si franche, si gaie, me trouver obligée à des gênes continuelles....., non, non : si c'est là du plaisir, il est acheté trop cher..... —Vous vous trompez, charmante enfant : pour passer avec le roi des momens agréables, on n'est pas à la cour. Vous ne quitterez pas, notre bon ami Dubarry. Seulement je viendrai vous prendre tous les trois à quatre jours, quand cela conviendra au roi. Je vous conduirai dans les *petits appartemens*; là vous ne verrez que le roi et ses amis particuliers, tels que les ducs de Richelieu, de Duras, MM. Chauvelin, Souvrai et autres qu'il traite avec une extrême bonté. Là, il n'y a point d'étiquette. Louis XV n'est avec eux qu'un homme infiniment aimable, et sera avec vous un amant tendre et empressé..... ».

« Les dames du *Parc-aux-Cerfs*, lui dit le comte Dubarry, se font si faussement naïves, que le roi en est ennuyé à l'excès. Eh bien! ma chère, prenez une marche toute contraire; abandonnez-vous à ce charme naturel que vous avez reçu du destin. *Soyez vous* avec Louis XV, je ne dirai point comme avec moi; car vous ne m'avez

pour les femmes qui savaient plaire au roi. Le chancelier Maupeou aurait voulu encenser des premiers la nouvelle idole, mais il craignait que l'estime du prince ne sauvât le ministre dont il était la créature. Plus impatient et plus avide, l'abbé de La Ville, premier commis des affaires étrangères, présenta au roi la disgrâce de M. de Choiseul comme plus funeste aux cours de Vienne et de Madrid, que préjudiciable au cabinet de France. Il y eut encore plusieurs voix qui s'élevèrent contre le duc de Choiseul : ses adversaires les plus passionnés étaient le duc de La Vauguyon, hypocrite, intrigant, dévot et gouverneur des petits-

---

jamais aimé; mais comme vous étiez avec votre beau Lamet; et soyez sûre que le roi, étonné d'un aussi grand contraste avec tout ce qu'il a rencontré jusqu'à ce jour, prendra pour vous une passion extrême.... Suivez mon conseil, qui ne peut que vous être utile. — Et me convient infiniment, interrompit-elle en riant, car, s'il avait fallu faire l'*Agnès*, j'aurais eu bien de la peine à soutenir ce rôle qui n'irait plus à mon âge. »

Comme Dubarry, le roi vit un *ange*, l'ange du plaisir, dans mademoiselle de Vaubernier, dont la cabale tira le plus grand parti. M. de Favrolle nous fait croire qu'elle était meilleure avant d'entrer à la cour, et après en être sortie, que tout le temps qu'elle y passa. (*Mémoires historiques de Jeanne Gomart* de *Vaubernier, comtesse de Dubarry*, dernière maîtresse de Louis XV.)

fils de Louis XV ; les ennemis des parlemens (1), les roués sans honneur ; les hommes que de coupables intrigues avaient déconsidérés à différentes époques, et les partisans de la congrégation expulsée. Ils formèrent un faisceau de leurs intérêts, de leurs vengeances, de leur ambition, pour se faire représenter auprès du roi par celle qu'on surnommait ailleurs *la réchauffée de Cythère*. Fesant allusion à ses charmes, à ses déréglemens, à l'inconduite de sa mère avec un *frère picpus*, le duc de Nivernois chantait, dans des couplets, que *l'ange était née, comme Vénus, de l'écume* (2). Louis XV aimait à ne recon-

(1) L'esprit de vengeance contre les parlemens anima les chefs du ministère, qui succédèrent à M. de Choiseul, et le conseil intime de la comtesse Dubarry obéissait à la même impulsion. « Dans l'intérieur même de chaque parlement, il y avait une scission et une ligne de démarcation, qui en séparaient les membres, selon les opinions qu'ils avaient adoptées ; l'esprit de parti y avait rompu tous les liens du sang et de la parenté. » (M. le prince de Montbarey, *Mémoires autogr.*, t. II, p. 50.)

(2) On chanta, sur l'air : *Vous qui vous moquez par vos ris*, ces couplets où la satire se glisse sous les grâces :

Lisette, ta beauté séduit
Et charme tout le monde.
En vain la duchesse en rougit,
Et la princesse en gronde :

naître qu'une des liaisons de la favorite (1). Il croyait soulager le poids de sa honte par cet aveu : « Je sais bien que je succède à Sainte-Foix. — Oui, sire, répondit le duc de Noailles, comme votre majesté succède à Pharamond. »

Chacun sait que Vénus naquit
De l'écume de l'onde.
En vit-elle moins tous les dieux
Lui rendre un juste hommage,
Et Pâris, ce berger fameux,
Lui donner l'avantage,
Même sur la reine des cieux,
Et Minerve la sage?
Dans le sérail du grand-seigneur
Quelle est la favorite?
C'est la plus belle au gré du cœur
Du maître qui l'habite;
C'est le seul titre en sa faveur,
Et c'est le vrai mérite.

(1) Le roi ignorait son ancien état, et croyait qu'elle n'avait eu qu'un seul amant, dit l'auteur des *Portraits et Caractères, etc.* Elle avait demeuré plusieurs années dans un couvent. Mais on la vit former moins de liaisons, par goût, que dans des vues d'intérêt. Parvenue au rang des La Vallière, des Montespan et des Pompadour, elle ne mit aucune mesure à ses prodigalités. Le trésor royal semblait être à sa disposition, et devoir assouvir la cupidité de son beau-frère.

L'asservissement du roi à une femme regardée comme une prostituée, le luxe de celle-ci, ses énormes dépenses, excitèrent le plus grand scandale. Il en résulta, continue M. Senac de Meilhan, *une diminution de respect pour*

Toute la France voyait, dans l'existence de cette femme à la cour d'un descendant de saint Louis, un scandale flétrissant pour les lys, et le parti moliniste la présentait à monsieur le gouverneur du dauphin, au crédule de La Vauguyon, comme un instrument de la justice divine. Elle était prédestinée pour briser le ministre audacieux qui avait détruit les jésuites (1). Le duc de La Vauguyon vit clairement que madame Dubarry était douée de la beauté de Judith, pour triompher, comme la veuve de Béthulie, d'un Holopherne. On en persuada bien d'autres; mais on ne put lever les scrupules de l'intéressante duchesse de Choiseul, ni

---

le roi et pour la royauté, circonstance qui est à compter parmi les causes qui ont, non pas amené la révolution; mais qui l'ont facilitée, en y préparant les esprits.

(1) Ecoutons le plus sincère avocat de cette congrégation : « Madame Dubarry fut toujours l'arme dont les enfans de Loyola se servirent contre ceux qui les avaient perdus. Qui sait, si le roi eût vécu plus longtemps, jusqu'où ils auraient porté le degré de puissance qu'ils voulaient donner à une femme belle, douce, sensible, et qui n'avait aucune idée des intrigues où elle fut entraînée contre les parlementaires, que l'on sait avoir détruit en France cet ordre fameux, qu'une politique plus habile eût conservé. » (*Mémoires historiques* de madame Dubarry, t. I^er^, p. 189, par M. de Favrolle.)

vaincre l'honorable répugnance de la duchesse de Grammont, pour les faire manger chez le roi avec madame Dubarry. M. de Choiseul, qui ne la trouvait bonne que pour une passade, ne concevait pas qu'on pût laisser dégrader le trône jusqu'à la reconnaître pour favorite. Sa société le secondait à merveille. Tout ce qu'il y avait de recommandable dans l'Église et parmi les grands, au sein des académies et dans la magistrature, admira comme une nouvelle ère d'honneur et de dévouement la généreuse opposition du ministre le plus considéré de l'Europe, le plus puissant en France depuis dix années, riche de 800,000 livres de rentes et endetté, quoiqu'il eût pu amasser des trésors. On savait qu'il conservait le même courage auprès du roi, depuis que ce prince avait déjà signé plusieurs fois sa disgrâce et son exil. Revenu de ses momens de faiblesse, Louis déchirait l'ordre au lieu de l'envoyer. Riant de ces hésitations (1), la favorite s'amusait, chaque

(1) Louis XV flotte entre les deux partis. Son inclination le portera à s'attacher au plus religieux, au plus dévoué à son autorité, et à celui qui le laissera en repos avec des maîtresses, dit *Saulavie*, en nous présentant l'*état de la cour de France en* 1767. Ce prince n'eut aucune maîtresse d'un meilleur esprit que madame de Pompadour.

Palissot l'a chantée avec une fort ridicule exagéra-

jour au dessert, à faire passer deux oranges d'une main dans l'autre, en disant : *Saute, Choiseul, saute, Praslin !* Le parti qui se servait de madame Dubarry fit présenter, par Maupeou, le duc de Choiseul comme appuyant les parlemens dans leur résistance, et recommanda un redoublement de caplation à madame Dubarry. Sans avoir encore les honneurs de maîtresse déclarée, elle occupait l'appartement de madame Adélaïde ; cette princesse avait été obligée de le lui céder. Un incident blessa la vanité du roi, et mit fin au *jeu des oranges* : ce prince rencontra le duc de Choiseul dans la galerie de Versailles. *Le ministre était suivi d'un cortége à la tête duquel il semblait être un Souverain ; tan-*

---

tion, et Voltaire, avec un goût exquis, dans ces vers sur sa convalescence :

Lachésis tournait son fuseau ;
Filant avec plaisir les beaux jours d'Isabelle.
J'aperçus Atropos qui, d'une main cruelle,
Voulait couper le fil ; et la mettre au tombeau.
J'en avertis l'amour, mais il veillait pour elle,
Et du mouvement de son aile
Il éteignit la parque et brisa son ciseau.

Arouet dit ailleurs :

Sa vive allure est un vrai port de reine,
Ses yeux fripons s'arment de majesté ;
Sa voix a pris le ton de souveraineté,
Et sur son rang son esprit s'est monté.

dis que le roi, à peine accompagné, paraissait le ministre en disgrâce, dit Weber.

Quand Louis était à la chasse, le duc d'Aiguillon, Lebel et le comte Dubarry, échos de la cabale, fesaient la leçon à la favorite, lui apportaient des écrits propres à l'épouvanter et à exaspérer le mécontentement du roi. A son retour, il la trouvait presque toujours en larmes. La douleur rendait touchante sa *figure de vierge*. On avait dit, dans les sociétés de la cour, que le duc se flattait d'amener le roi à chasser sa maîtresse. Elle reçut cet avis, courut dans le plus grand désordre le communiquer à son amant, se jeta à ses pieds, les arrosa de ses larmes, et les tint embrassés jusqu'à ce qu'elle eût obtenu le renvoi de son ennemi. Elle fit appeler sur-le-champ le duc de la Vrillière, et lui dit devant Louis : *Sa majesté renvoie M. de Choiseul; prenez ses ordres, et hâtez-vous de les faire exécuter!* Dès-lors, amour, hypocrisie, plaisirs, vengeance, lois, gouvernement, trésor public, tout se confondit, tout alla pêle-mêle, tout passa sans hésitation dans les mains avides et impures qui firent courir aux destinées de la France toutes les chances du hasard (1).

(1) Les dépenses énormes, que le roi fesait pour

Tandis que la cour de madame Dubarry se remplissait des nouveaux parens et alliés, de « son prétendu mari, de tous les ayant-cause, mâles ou femelles, du maréchal de Richelieu, du duc d'Aiguillon et des autres meneurs de la cabale, de la tourbe des ambitieux, grands et petits, et de tous les débarqués du coche de

---

procurer de somptueux plaisirs à sa fastueuse maîtresse, contrastaient péniblement avec la misère publique. Beaucoup d'ouvriers mouraient de faim, lorsqu'on lut placard de le *pater* suivant, dédié à Louis : Notre père qui êtes à Versailles, votre nom soit glorifié, votre règne soit ébranlé! Votre volonté n'est pas plus exécutée sur la terre que dans le ciel. Rendez-nous notre pain quotidien ; que vous nous avez ôté ! Pardonnez à vos parlemens qui ont soutenu vos intérêts, comme vous pardonnez à vos ministres qui les ont vendus ! Ne succombez pas aux tentations de Dubarry, mais délivrez-nous du diable de chancelier! Ainsi soit-il!

La comtesse avait, disent les *Anecdotes* *, tiré, pour son usage, du trésor royal, *dix-huit millions argent sec, sans discuter les mandats particuliers et les dépenses indirectes.* On évoqua Caïus Lucilius, et l'on fit à madame Dubarry, l'application des vers que débita ce Romain contre les infamies de son siècle :

« Le faste de l'État sèche les réservoirs ;
Le palais de Poppée insulte à nos misères :
L'amour a son trafic, et Vénus ses comptoirs ;
La toilette d'Alcine est un bureau d'affaires.....

* Page 185.

Bordeaux et des provinces méridionales du royaume, » dit M. le prince de Montbarey (1); le duc de Choiseul paraissait aussi triomphant et plus honoré dans sa disgrâce, qu'aucun ministre ne l'eût jamais été au faîte de la faveur et de la puissance. Ce fut le réveil de la vertu : on vit, pour la première fois, des courtisans se prononcer pour le malheur, et vouer le parti victorieux au mépris des âmes honnêtes. Le portrait de l'illustre exilé fut sur toutes les tabatières, et sa personne dans tous les cœurs (2).

« Pendant douze heures que le duc eut la permission de passer à Paris avant de se rendre à Chanteloup, lieu de son exil, la porte de sa maison, où il lui était défendu de recevoir personne, fut assiégée par les flots de la multitude qui venait s'y faire inscrire. Des princes du sang bravèrent toutes les défenses pour venir se jeter dans ses bras.

Lorsqu'il sortit de la capitale, il trouva la

---

(1) *Mémoires autograph.*, t. II, p. 29.

(2) Les Mémoires du temps nous présentent l'archevêché comme le lieu où l'on jouit avec plus de passion de la disgrâce du duc de Choiseul; c'était de là que partaient, contre lui, les traits de la plus odieuse et de la plus révoltante calomnie: *L'archevêque se venge avec une suavité dévote*, dit Soulavie dans les *Anecdotes extraites des porte-feuilles de madame la maréchale D'****.

route bordée de voitures et de peuple jusqu'à la première poste. Les gestes, les applaudissemens, les acclamations, tout exprimait qu'on croyait voir s'éloigner avec lui les derniers restes de l'honneur français et de la liberté publique (1). On vit bientôt une cour à Chanteloup, et Versailles resta désert. Telle fut la récompense du ministre qui avait répondu avec un noble dédain à toutes les avances de la favorite. Elle apprit avec le plus grand chagrin qu'une colonne élevée à Chanteloup portait les noms des nombreux visiteurs de ce lieu d'exil, et servait de monument à cette nouvelle *fronde*. « Les impressions de la jeunesse sont vives, et jamais je n'oublierai, dit M. le comte de Ségur, celle que me fit le plaisir de voir le nom de mon père, et le mien tracés sur cette colonne d'opposition, présage d'autres résistances qui prirent, dans la suite, une si grave importance (2). »

Tout prince qui manifeste, par une disgrâce révoltante, sa puissance contre un de ses sujets, le couvre de tout l'intérêt qui appartient au faible opprimé par l'abus de la force : l'arbitraire n'a jamais affermi aucune autorité ; il a détruit plu-

(1) *Mémoires concernant Marie Antoinette* ; t. Ier, p. 104.

(2) *Mémoires ou Souvenirs et Anecdotes* ; t. Ier, p. 19.

sieurs gouvernemens. Il ravale le pouvoir qui l'emploie, et grandit toute victime qui en supporte courageusement les effets.

L'improbation attachée à l'exil de M. le duc de Choiseul fut regardée, par madame de Genlis, comme une bravade de l'opinion (1).

(1) *Mémoires inéd.*, t. II, p. 207.

M. de Favrolle nous parle, lui, du système dont cette opinion triompha, comme d'une chose très-bonne en elle-même : « Louis XV, dit-il, fut le soixante-quatrième roi de ce bon peuple, qui n'avait point encore l'honneur d'être républicain, mais qui, en revanche, idolâtrait ce chef suprême, qu'il révérait à l'égal de Dieu, et qu'il regardait comme son délégué sur la terre. Ainsi, sa volonté devenait loi; et, quoiqu'on France on se crût dans une monarchie, on était parvenu à l'état despotique sans s'en apercevoir, et sans souffrir de cet état, qui a l'extrême avantage de n'avoir pas la peine de penser, ce qui n'est pas une petite affaire. » *

La cabale voyait de même; et son *ministre aux rescriptions suspendues*, le froid et sec abbé Terray, ne fesait pas plus de cas de l'opinion publique. Quand on lui reprochait qu'une de ses opérations ressemblait assez à prendre l'argent dans les poches. — Eh ! où voulez-vous que je le prenne, répondait-il avec humeur? Lui fesait-on observer qu'une mesure était injuste? — *Eh !* qui vous dit qu'elle est juste, répliquait-il fort tranquillement.

* *Mém. hist. de madame Dubarry*, t. I, p. 3.

On vit présenter, le même jour, madame Dubarry et madame de Montesson. Madame de Genlis, qui l'avait déjà été sous les auspices de madame de Puisieux, eut le bonheur d'assister à cette double présentation. Pendant la sienne, elle avait eu le plaisir d'admirer les beaux yeux *bleus de roi* de Louis XV, *et ce qu'il avait de majestueux, de royal dans toute sa personne, qui le distinguait extrêmement des autres hommes* (1). Dans les réflexions de la nouvelle adepte sur l'importance *d'un bel extérieur dans un roi*, et sur la manière dont l'éducation peut y suppléer, on reconnaît facilement la profondeur de vues, et l'admirable sagacité d'une femme à laquelle rien d'important n'échappe.

Le jour de la présentation de madame de Montesson, madame de Genlis l'accompagna. Elles rencontrèrent partout, dit *l'auteur des Mémoires*, madame Dubarry, qui était *mise magnifiquement et de bon goût*. « Au jour, sa figure était passée, et des taches de rousseur gâtaient son teint. Son maintien était d'une effronterie révoltante, ses traits n'étaient pas beaux, mais elle avait des cheveux blonds d'une couleur charmante; de jolies dents et une physionomie agréable. Elle avait beaucoup

(1) *Mémoires inéd.*, t. Ier. p. 243 et 244.

d'éclat à la lumière. Le soir, au jeu, nous arrivâmes quelques minutes avant elle. Quand elle entra, toutes les femmes qui étaient contre la porte se jetèrent les unes contre les autres du côté opposé, pour ne pas se trouver assises près d'elle; de sorte qu'il y eut, entre elle et la dernière femme du cercle, l'intervalle de quatre ou cinq pliants vides. Elle vit avec le plus grand sang froid ce mouvement si marqué et si singulier. Rien n'altéra son imperturbable effronterie. Lorsqu'à la fin du jeu le roi parut, elle le regarda en souriant; le roi sur-le-champ la chercha des yeux; il paraissait avoir de l'humeur, et ne resta qu'un moment. L'indignation à Versailles était au comble; en effet, *on n'avait jamais rien vu d'aussi scandaleux* (1),

(1) On fesait circuler sur elle toutes sortes d'anecdotes, et cet extrait des *souvenirs de* 1764 : Le marquis Dubarry, à qui on a l'obligation d'avoir amené à Paris de Strasbourg, dit le narrateur, et d'avoir mis dans le monde la demoiselle Beauvoisin, a fait paraître en loge, à la comédie italienne, la demoiselle Vaubernier, sa maîtresse. C'est une personne de l'âge de dix-neuf ans, grande, bien faite, l'air noble et de la plus jolie figure. (Voilà bien de quoi désespérer les grandes dames qui cherchaient à fixer l'inconstance de Louis.) Certainement *le marquis cherche à la brocanter avantageusement.* Quand il a commencé à se lasser d'une femme, il en a toujours usé de même. Mais aussi il

pas même madame de Pompadour (1).

Cependant les personnes qui voulurent appartenir à la maison de *Madame* furent obligées d'aller chez madame Dubarry. C'était à cette

---

faut convenir qu'il est connaisseur, et que sa marchandise est toujours de débit.

(1) « Marchère bonne, dit un jour madame de Pompadour à madame du Hausset, vous allez être bien contente, la reine me donne une place de dame du palais; il faut me faire bien belle. » . . . . Les dévotes se flattèrent d'être protégées par la favorite, et chantèrent pendant quelque temps ses louanges. Plusieurs amis du Dauphin venaient, en particulier, voir madame, dit sa femme de chambre, excepté le chevalier du Muy; quelques-uns obtinrent des grades. Le roi avait pour eux le plus grand mépris: il ne leur accordait rien qu'en rechignant. Il disait d'un homme de grand nom qui voulait être capitaine des gardes : *C'est un espion double*, qui serait payé de deux côtés. Les dévotes venaient alors chez la favorite, et ne s'oubliaient pas dans l'occasion; madame de Lu**** avait donné l'exemple. : on s'égayait à leurs dépens. — Elles peuvent être de bonne foi, disait madame du Hausset. — Oui, répondit le docteur Quesnay, mais il ne faut pas qu'elles demandent rien. (*Mémoires de madame du Hausset.*) Ils auraient pu nous apprendre des choses plus singulières; car, dans le même temps, tous les cercles de la capitale riaient beaucoup de la petite malice d'une pensionnaire du couvent des *filles du Calvaire*, la marquise de Hautef... Elle avait caché, dans un crucifix

condition qu'on fesait partie de la *société du roi*; et les *Mémoires inédits* nous apprennent que la plus grande partie des personnes désignées la remplirent avec empressement (1).

La vieille marquise de Polignac, que madame de Genlis désigne, sans doute ainsi, pour faire contraster l'âge qu'elle-même avait alors, cette *femme dont le visage ressemblait parfaitement à celui d'un singe* (2), mais d'ailleurs qui était *vive, naturelle, spirituelle et piquante, recherchée*, parce qu'elle était amusante, *câjolée*, parce qu'on la craignait, avait été une des dames attachées à la feue duchesse d'Orléans; elle allait souvent dîner et souper au Palais-Royal; *là où la chose du monde pour laquelle on avait le moins de tolérance était d'avoir été chez*

à ressort, le portrait du chevalier de Choiseul. On parlait plus que jamais, sur ces entrefaites, de l'établissement d'un bureau d'assurances pour la fidélité des femmes; cependant la compagnie craignait qu'il ne courût de plus grands risques que celui de Londres, concernant les incendies: un rapport de naturalistes et de chimistes célèbres ne permettait plus de douter que rien n'était aussi combustible, après la poudre, que la vertu des femmes.

(1) *Mémoires inéd.*, t. II, p. 209 et 210.

(2) *Id. id.*, p. 176.

madame Dubarry (1); elle y avait été pourtant. Mais *on le lui passait*, continue le charitable narrateur, parce qu'elle l'avait fait *pour les intérêts de M. de Maillebois qu'elle avait eu jadis pour amant; que, loin de s'en cacher, elle en tirait gloire; qu'elle ne fut nullement embarrassée de cette démarche, et qu'elle répétait que, ne l'ayant pas faite pour elle-même, elle était sûre que toutes les personnes qui savent aimer l'excuseraient.*

Il fallait que madame de Genlis voulût nous priver de choses bien intéressantes, pour se voir réduite à grossir ses *Mémoires* de récits qui ne piquent point la curiosité. La charge qui nous présente madame de Polignac sous les

(1) On avait raison, chez le duc d'Orléans, de n'y point admettre, avec facilité, les personnes qui avaient appartenu à madame Dubarry, et madame de Genlis ne devrait pas la comparer à madame de Pompadour. Toute notre diplomatie était en l'air pour que les amours du roi, avec madame Dubarry, ne fussent pas présentés à l'Europe dans leur cynisme. Un de ces ouvrages infâmes, qu'on ne réimprime plus aujourd'hui, parce qu'ils ne seraient pas lus, avait été saisi à Strasbourg. Des gravures, où les personnages, étaient fort ressemblants, retraçaient des scènes que la comtesse ne pouvait jouer avec son royal amant sans les avoir apprises, dans le lieu de débauches, où un vil intrigant trafiqua de ce *morceau de roi*.

traits du singe est d'assez mauvais goût, pour faire craindre que l'inimitié n'ait conduit le pinceau du peintre.

Pourquoi faire un reproche à M. Auger d'avoir dit que les dames de la cour se déchaînèrent contre madame Dubarry, parce que c'*était un affront fait à la qualité?* Il n'y avait, dans tout cela, qu'une observation digne de la rigidité des mœurs de madame de Genlis, c'est que la scission, entre la cour et les courtisans qu'elle n'avait pas dépravés, se fit en invoquant les droits de la morale. Sa voix s'éleva contre tout ce qui blessait les règles de l'honnête et du beau. Elle ne fit pas moins, à cette époque, en faveur d'une amélioration politique, qu'elle n'avait fait, dans le seizième siècle, pour ramener le catholicisme à l'Évangile. Elle est, pour les masses, ce que la philosophie est aux penseurs, un guide indestructible. Elle devança les généreux élans, l'enthousiasme pur, la fermentation universelle dont la direction n'était nulle part, quoiqu'on en ressentît partout les effets : le besoin d'une réforme générale agitait la ville, partageait la cour, et devenait le sujet des conversations dans les sociétés où l'on ne se croyait qu'insouciant et léger. La raison s'était glissée jusque dans les cercles où paraissaient régner exclusivement l'orgueil, les goûts du jour et la frivolité.

« Pour nous, jeune noblesse française, dit l'écrivain qui a le mieux observé la fièvre d'opinion, dont le grand monde éprouva les accès, sans regret pour le passé, sans inquiétude pour l'avenir, nous marchions gaîment sur un tapis de fleurs qui nous cachait un abîme. Riants frondeurs des modes anciennes, de l'orgueil féodal de nos pères et de leur grave étiquette, tout ce qui était antique nous paraissait gênant et ridicule. La gravité des anciennes doctrines nous pesait. La philosophie riante de Voltaire nous entraînait, en nous amusant. Sans approfondir celle des écrivains plus sérieux, nous l'admirions comme empreinte de courage et de résistance au pouvoir absolu.

« Nourris dans les principes d'une monarchie militaire, élevés dans l'orgueil d'une noblesse privilégiée, dans les prestiges de la cour, dans les maximes de la piété; et, d'autre part, entraînés par la licence du siècle, par une galanterie dont on fesait trophée, excités à la liberté par les écrits des philosophes, par les discours des parlemens, au lieu d'avoir un but certain, des principes assurés, nous voulions à la fois jouir des faveurs de la cour, des plaisirs de la ville, de l'approbation du clergé, de l'affection populaire, des applaudissemens des philosophes, de la renommée que donnent les succès litté-

raires, de la faveur des dames et de l'estime des hommes vertueux; de sorte qu'un jeune courtisan français, animé de ce désir de réputation qui sépare du vulgaire les hommes distingués, pensait, parlait et agissait tour à tour comme un habitant d'Athènes, de Rome, de Lutèce, comme un paladin, un croisé, un courtisan, et comme un sectateur de Platon, de Socrate ou d'Épicure.

« Liberté, royauté, aristocratie, démocratie, préjugés, raison, nouveauté, philosophie, tout se réunissait pour rendre nos jours heureux, et jamais réveil plus terrible ne fut précédé par un sommeil plus doux, et par des songes plus séduisans.

« Ceux qui nous en blâmèrent depuis devraient se rappeler qu'alors ils partageaient notre enthousiasme, et semblaient se retracer avec plaisir les vieux souvenirs de la ligue et de la fronde, temps bien différent, cause bien diverse, mais que leur esprit frondeur ne savait alors ni distinguer ni séparer. »

« Depuis long-temps la révolution se préparait, dit madame de Genlis, et elle était inévitable; le respect pour la monarchie était tout-à-fait détruit, et il était de bon air de braver en tout la cour et de se moquer d'elle. On n'allait faire la cour à Versailles qu'en se plaignant et

qu'en gémissant; on répétait que rien n'était ennuyeux comme Versailles et la cour, et tout ce que la cour approuvait était désapprouvé par le public; les pièces de théâtre applaudies à Fontainebleau, étaient communément sifflées à Paris. Un ministre disgracié était sûr de la faveur du public, et, s'il était exilé, tout le monde s'empressait de l'aller voir, non par véritable grandeur d'ame, mais pour suivre cette mode de dénigrer et de blâmer tout ce qui se fesait à la cour (1).

Madame de Genlis, dont les premiers ouvrages offrent la satire de la frivolité des cercles du grand monde, et qui leur reproche ici d'avoir dénigré la cour, dit que cette société *exerçait une police sévère très-utile aux mœurs, et qui formait une espèce de supplément* aux lois; que, par elle, *il y avait encore des législateurs, des juges, que les lois n'étaient point abrogées* (2).

Mais, qu'est-ce donc que cette *morale perfectionnée* par des gens *qui n'avaient plus assez de principes pour être profondément indignés, au fond de l'ame, d'une bassesse qui aurait valu une grande fortune ou une belle place;* par des gens *qui ne voyaient qu'une habileté permise*

(1) *Mémoires inédits*, t. III, p. 27 et suiv.
(2) *Mémoires inédits*, t. II, p. 207.

dans les bassesses utiles faites avec de certaines précautions et de certaines formules, lorsqu'elles réussissaient; qui ne punissaient, comme à Lacédémone, que les voleurs maladroits? Quelle était donc la *morale perfectionnée* de gens qui se contentaient d'avoir *un bon ton, des manières nobles, et un genre de considération acquise dans le monde, soit par le rang, la naissance ou le crédit à la cour; soit par le faste, les richesses ou l'esprit et les agrémens personnels?* S'ils avaient, *en représentation, le ton et les manières qui annonçaient le mieux la modestie, la réserve, la bonté, l'indulgence, la décence, la douceur et la noblesse des sentimens*, ce n'était *que pour se distinguer* de la *mauvaise compagnie et des sociétés vulgaires; car, dans les cercles moins étendus, sous les formes artificieuses de la confiance, de l'étourderie, de la distraction, on pouvait médire sans scandale*, dit madame de Genlis (1); *on n'y excluait point les traits*

(1) Les grands événemens, qui intéressaient la *cour et la ville*, consistaient dans le succès ou la chute d'une pièce de théâtre; dans la vogue de quelques couplets ou épigrammes; dans l'action d'un homme riche et puissant qui abandonnait une maîtresse, pour en entretenir une autre; dans des pertes au jeu; dans l'apparition de certains livres hardis ou scandaleux; enfin dans les modes nouvelles et la licence des aventures de coulisse

les plus perçants, pourvu qu'ils fussent lancés avec adresse et sans colère apparente..... Les indifférents étaient sacrifiés sans scrupule; on n'y flétrissait point leur réputation; mais on s'y moquait du mauvais ton, des manières provinciales ou vulgaires; on y tournait en ridicule ceux qu'on n'aimait pas; c'était les immoler; car ces arrêts frivoles avaient force de loi, et cela devait être (1).

La révolution était aux portes, et madame de Genlis voyait, dans les formes et les usages d'une société essentiellement frivole et corrompue, un tribunal redoutable de mœurs, et un principe de réorganisation sociale. Était-ce là qu'il eût fallu le chercher? La société qui se composait des sommités de la France, selon ceux qui ne les voyent que dans les rangs des riches inoccupés, ne représente assurément pas la masse de la nation. Elle en a plutôt les modes que les mœurs. Non-seulement elle ne renferme pas, mais elle ne connaît pas bien ces classes nom-

---

ou d'alcove. Chez ces hommes dégradés, dit M. Dulaure, manquer aux lois de la mode, c'était s'attirer *l'infamie du ridicule;* et cette espèce d'infamie leur paraissait pire que *celle du crime.* (*Histoire de Paris, tableau moral;* t. V, p. 435.)

(1) *Mémoires inédits*, t. II, p. 198 à 207.

breuses et indispensables d'agriculteurs, de manufacturiers, d'artistes et de producteurs de toutes espèces, qui en font la principale force et la richesse. Ce n'est point cette partie considérable de la population que pouvaient concerner les réglemens d'une société qui s'était isolée de la grande famille française. M. de Coulange rappela aux privilégiés l'origine de la noblesse, et ils dédaignèrent la leçon que renferme ce joli *couplet:*

D'Adam nous sommes tous enfans,
La preuve en est connue;
Et que tous nos premiers parens
Ont mené la charrue.
Mais, las de cultiver enfin
La terre labourée,
L'un a dételé le matin,
L'autre, l'après-dînée.

Avant que les penseurs et les économistes n'eussent dirigé l'attention des hommes instruits et de ceux qui aspiraient à le paraître sur les grands objets d'utilité publique, la classe de citoyens, la plus nombreuse et la plus intéressante, celle des agriculteurs, n'avait point de représentans dans la société proprement dite; les petits maîtres et les jolies femmes auraient rougi au seul nom des instrumens aratoires, mis chaque jour en usage pour leur procurer les objets de première nécessité.

La société des gens à la mode semblait ignorer

qu'il existât des artisans, des ouvriers, des manufacturiers même et des artistes, si ce n'était quand ses besoins particuliers ou ses plaisirs la forçaient d'y avoir recours.

Telle est néanmoins la partie urbaine la plus vivace, la plus utile au commerce et aux arts en temps de paix, la plus infatigable à la guerre, celle qui coûte le moins à l'État et qui produit le plus. Il faut la considérer avec l'habileté d'un Say, d'un Dupin, d'un Dulaure, et d'un Thiers, pour bien juger des mœurs d'un peuple, et faire une judicieuse appréciation des ressources d'un État.

Les riches, les dépositaires des emplois publics, et les gens du bel air ont bien, sans doute, quelque influence sur ce qu'ils appellent les basses classes; mais cette influence est moins grande qu'ils ne le croient: directe et positive sur leurs valets, elle est bien faible sur l'ouvrier, sur l'homme laborieux, et le deviendra de plus en plus, à mesure que l'instruction fera mieux connaître et apprécier les véritables sources du bonheur et de la tranquillité publique. Les artisans ne doivent leurs vices qu'aux gouvernemens qui les négligent, et leurs crimes, qu'aux désordres de la société qui les pervertit.

Mais cette partie intéressante de la nation était pure, franche et vraie dans ses sentimens;

plus susceptible, peut-être, qu'aucune autre de mouvemens nobles et généreux, elle pouvait être rendue heureuse à moins de frais.

On n'a pas suffisamment distingué ce qui lui était propre d'avec ce que lui prêtaient en s'unissant à elle, par les formes et les apparences, une tourbe de gens sans aveu, aux gages de quiconque voulait les payer, misérables restes de la dégradation morale du régime que leurs excès condamnent bien plus que celui dont ils ont troublé l'aurore.

Doit-on s'étonner que, dans un pays de l'étendue de la France, gouverné aussi arbitrairement qu'il l'était, et au sein d'une capitale aussi populeuse que Paris, il se soit trouvé beaucoup de gens de cette espèce, et même d'étrangers qui aient usurpé le beau nom de Français, et l'aient terni aux yeux des observateurs superficiels, ou des personnes qui se croient intéressées à le déprimer.

Madame de Génlis ne se donne pas la peine de faire ces distinctions : elle ne voit que la société, qu'une seule partie de ses membres, et elle en forme la nation. Tous ses regrets se portent sur un passé dont elle-même n'a pu jouir ; cependant elle se sert, dans le long cours de ses Mémoires, de toutes les ressources de sa rhétorique, pour établir des points de comparaison entre des illusions vieillies, que le premier

éclair de vérité a suffi pour dissiper; et les réalités d'un présent qui renferme tant d'élémens divers; et peut-être aussi tant de débris incomplets, qu'il est difficile de lui assigner un caractère distinct.

Dans son *Engouement pour la Frivolité*, madame de Genlis sacrifie la morale à l'esprit de mondanité. Si les mœurs s'adoucirent aux beaux jours qu'elle voudrait nous faire tant regretter, ne se corrompirent-elles pas dans la même proportion? Les progrès de l'esprit humain furent sans nul doute plus favorable aux arts d'agrément que dirigés vers une instruction solide. Il fallait que cela fût ainsi sous un gouvernement dont les principes nuisaient au développement des passions grandes et généreuses. Pour amollir les ames, n'avait-on pas introduit partout le vice sous le voile de la politesse? La honte attachée au déréglement des mœurs était devenue *toute bourgeoise;* même dans les provinces, on se gardait bien d'apprendre à penser aux gentilshommes : il fallait que le maître du château fût crédule; pour que la véritable considération appartînt au curé. On fit en sorte que les nobles ne sussent que s'exprimer agréablement, se présenter avec une aisance polie, et se faire imiter, par la société, dans le plus complet asservissement aux usages et aux modes

qu'introduisait la cour. « Les règles du *bon ton* furent déterminées; elles tinrent lieu de celles qu'on aurait pu donner sur le beau, le bon et l'utile : on ne fut plus que le *très-humble serviteur* de tout ce qui avait un rang ou de la faveur; on ne servit plus l'État, mais le prince (1). »

« On n'a jamais mieux pensé et mieux écrit que lorsque la société était embellie par la frivolité la plus aimable, qui n'était autre chose qu'un délassement d'esprit, et une gaîté pleine de finesse, de naturel et de grâces. Si l'on retranchait tout ce qu'il y a de frivole dans les lettres de madame de Sévigné, on en ôterait le plus grand charme, dit madame de Genlis. »

Si madame de Sévigné raconte et peint beaucoup de choses frivoles, c'était le goût du temps, et les objets auxquels on attachait de l'importance. Mais n'y a-t-il pas souvent bien de la profondeur et beaucoup de finesse dans sa manière inimitable de les présenter ou de les juger? Ah! si la frivolité avait toujours eu un tel interprète, elle serait moins décriée de nos jours!

La frivolité plaît tant à madame de Genlis, qu'elle ne pardonne pas à M. de Valence de n'en

(1) Laboulinière, *Histoire politique et civile des trois premières dynasties françaises.*

avoit pas fait son quatorzième convive, le jour (1) où elle dina chez lui. Il s'y trouvait quatre pairs de France, quatre maréchaux et trois généraux.

« Je restai, avant le dîner, trois quarts d'heure dans le salon, avec toute cette compagnie qui fut, à *sa manière* (l'expression est polie), fort obligeante pour moi, dit-elle, et moi très-accueillante pour elle (que de bontés!). A dîner, on m'établit entre deux pairs. Je n'eus pas la peine de faire les frais de la conversation, car ils ne parlèrent que politique, en s'adressant à ceux qui étaient vis-à-vis d'eux, à l'autre extrémité de la table. Après le dîner, nous retournâmes dans le salon, et, tout de suite, au moment où je venais de m'asseoir, je vis avec surprise m'échapper tous les ducs et pairs et généraux; chacun d'eux s'empara d'un fauteuil qu'il retourna et traîna à quatre ou cinq pas de moi; ils formèrent avec ces fauteuils un rond parfait; et tous ces hommes, sans exception, se mirent dans les fauteuils qui décrivaient le rond exactement fermé; de sorte que je me trouvai toute seule, ayant devant moi un demi-cercle de dos, mais je voyais les visages de l'autre moitié du cercle. Je crus d'abord qu'ils s'étaient mis là pour jouer à ces petits jeux de société, dans

(1) En juin 1821.

lesquels il faut s'arranger ainsi, ce qui me paraissait bien innocent et bien enfantin; mais point du tout, c'était pour agiter et discuter les questions d'État les plus épineuses : tous étaient devenus des orateurs véhéments; ils criaient à tue-tête, s'interrompaient, se querellaient, s'enrouaient; ils devaient être en nage. C'était une véritable représentation de la chambre des députés; c'était bien pis, car il n'y avait pas de président (1). »

« Oh ! le bon temps, s'écrie un peu plus loin madame de Genlis, que celui où, lorsqu'on se rassemblait dans un salon, on ne songeait qu'à plaire et à s'amuser; où l'on n'aurait pu, sans une excessive pédanterie, avoir la prétention de montrer de *grandes vues sur l'administration;* où l'on avait de la grâce, de la gaîté et toute la frivolité qui rend aimable, et qui repose le soir du poids de la journée et de la fatigue des affaires ! Aujourd'hui l'on n'est ni plus solide dans ses goûts, ni plus fidèle dans ses attachemens, ni plus prudent dans sa conduite; mais on se croit profond parce qu'on est lourd, et

(1) *Mémoires inédits*, t. VII, p. 1 et 2.

Dans son mécontentement, madame de Genlis se sera crue transportée aux jacobins ou aux cordeliers; il faut lui savoir gré de sa réticence; c'est une grande politesse de sa part.

raisonnable parce qu'on est grave, et lorsqu'on est constamment ennuyeux, comme on s'estime! comme on se trouve sage!.... Quel est ce salon assiégé où l'on entre en foule, en tumulte, où tout le monde entassé, pressé, se tient debout, où les femmes ne peuvent trouver un siége?.... On vante l'esprit de la maîtresse de la maison; mais à quoi lui sert-il? Elle ne peut ni parler ni entendre; il est impossible de s'approcher d'elle. Un mannequin, placé dans un fauteuil, ferait aussi bien qu'elle les honneurs d'une telle soirée. Elle est condamnée à rester là jusqu'à trois heures du matin, et elle ira se coucher sans avoir pu apercevoir la moitié des gens qu'elle a reçus..... *C'est là une assemblée à l'anglaise!* Il faut convenir que les soirées *à la française*, passées jadis au Palais-Royal, au palais Bourbon, au Temple, chez madame de Montesson, chez madame la maréchale de Luxembourg, chez madame la princesse de Beauveau, chez madame de Boufflers, madame de Puisieux, valaient mieux que cela (1). »

M. de Ségur fait aussi l'éloge des mêmes sociétés; mais ses *Souvenirs* nous retracent des jouissances d'un ordre plus élevé. Il les devait à la conversation des gens de lettres et des savants

(1) *Mémoires inédits*, t. VII, p. 10.

qu'il rencontrait, surtout chez madame Geoffrin et chez madame du Deffant. Il aimait le mélange des hommes de cour et des hommes de lettres, qui donne *aux uns plus de lumières, aux autres plus de goût.*

Aux grandes maisons désignées dans les *Mémoires inédits*, il faut ajouter celles de madame la duchesse de Grammont, de madame la duchesse de Choiseul, de madame la duchesse d'Anville et de madame la comtesse de Tessé. Dans ces cercles, comme dans ceux de madame la maréchale de Ségur, *les entretiens tantôt profonds, tantôt légers, toujours à la fois instructifs et agréables*, prouvaient qu'on savait, selon le précepte du législateur du Parnasse, *passer du grave au doux*, du *plaisant au sévère.*

On parlait alternativement, dans une même soirée, de l'*Esprit des lois* et des *contes de Voltaire*, de la philosophie d'Helvétius et des opéras de Sédaine ou de Marmontel; des tragédies de La Harpe et des contes licencieux de l'abbé de Voisenon; des découvertes dans les Indes par l'abbé Raynal, et des chansons de Collé; de la politique de Mably, et des vers charmants de Saint-Lambert ou de l'abbé Delille (1). »

(1) M. le comte de Ségur, *Mémoires ou Souvenirs et Anecdotes*, t. Ier, p. 59.

« Je n'oublierai jamais les délicieuses et fréquentes réunions où se trouvaient ensemble les financiers, les magistrats, les courtisans, les poëtes, les philosophes les plus aimables et les plus distingués ; et ces conversations au Mont-Parnasse, chez le comte Choiseul Goufflier où brillaient tour à tour Boufflers, Delille, Rulhière, Saint-Lambert, Champfort, La Harpe, Marmontel, Panchaud, Raynal, l'abbé de Périgord, depuis prince de Talleyrand, mon frère, l'un des plus aimables hommes de son temps, le prince de Ligne, nouveau chevalier de Grammont de tous les pays, favori de tous les rois, courtisan de toutes les cours, ami de tous les philosophes, et le duc de Lauzun, qui, cherchant partout la gloire, n'en eut que les illusions, et dont la plupart des aventures furent plus imaginaires que réelles. »

Comment croire que, dans des réunions d'esprits si cultivés, d'observateurs si fins, de courtisans si frondeurs, de gens de lettres d'un aussi grand mérite, de poëtes si philosophes, de publicistes aussi habiles et de penseurs aussi profonds, on se soit uniquement livré aux vains plaisirs de cette frivolité qu'on trouvait dès-lors insuffisante dans les cercles où les idées prenaient le moins d'extension ? Il faut que la mémoire de madame de Genlis ne l'ait

pas aussi bien servie que celle de M. de Ségur.

Elle avait vu ce qu'elle appelle *le bureau d'esprit* de madame Geoffrin, et, celui de madame de Houdetot. *Le second ne lui avait pas paru plus amusant que le premier* (1).

Madame de Genlis s'était rencontrée chez madame d'Épinay avec madame d'Houdetot, qui excitait d'autant plus sa curiosité qu'*elle avait lu, dans les Confessions de J.-J. Rousseau, qu'il en avait été passionnément amoureux*. Elle la trouva beaucoup plus spirituelle que madame d'Épinay, *qui, d'ailleurs, n'avait jamais dû être jolie..... Ses manières manquaient absolument de noblesse; il y avait du commérage dans son ton...*, et *son instruction était fort bornée* (2); Mais madame d'Houdetot était *extrêmement louche*, et *ses traits n'étaient pas beaux* (3). « La conversation manquait d'agrément chez elle, parce que chacun n'était occupé que du désir d'y briller. » A ces détails, il serait difficile de reconnaître la femme auprès de laquelle un charme presqu'irrésistible exposa Jean-Jacques à manquer aux devoirs de l'amitié; mais si l'on ne doit pas s'en rapporter au portrait que fait

(1) *Mémoires inédits*, t. III, p. 108.
(2) *Id.*, *id.*, *id.*, p. 106.
(3) *Id.*, *id.*, *id.*, p. 108.

un amant de l'objet de son idolâtrie, on écoutera volontiers Marmontel sur M. de Saint-Lambert et madame d'Houdetot, son amie : les agrémens de leur *société*, *l'amour des lettres*, *toutes les qualités les plus essentielles et les plus estimables*, *l'attiraient*, lui et son aimable compagne, et *les attachaient* soit auprès du sage d'*Eaubonne*, *soit dans l'agréable retraite de la Sévigné de Sanois*. « Jamais, dit-il, deux esprits et deux ames n'ont formé un plus parfait accord de sentimens et de pensées. Mais ils se ressemblaient surtout par un aimable empressement à bien recevoir leurs amis. Politesse à la fois libre, aisée, attentive, politesse d'un goût exquis, qui vient du cœur, qui va au cœur, et qui n'est bien connu que des ames sensibles (1). »

Madame de Genlis n'aperçut rien de tout cela. Il était réservé à madame du Deffant, de lui causer une surprise agréable. « Elle n'avait nulle envie de la connaître ; elle se la représentait apprêtée, pédante, précieuse ; *et elle était surtout effrayée de l'idée qu'elle se trouverait au milieu d'un cercle de philosophes*. Quelle terreur ne lui inspirait pas à l'avance *cette étrange*

(1) *Mémoires de Marmontel*, liv. X, pag. 184 et 185.

assemblée, présidée par une Sibylle (1). Cependant madame du Deffant avait, dit-elle, beaucoup de naturel et l'air de la bonhomie ; elle causait avec agrément. On ne parla chez elle ni de philosophie, ni de littérature. La société était composée de gens de différens états ; les beaux esprits s'y trouvaient en petit nombre (2), et

(1) *Mémoires inédits*, t. III, p. 109 et suiv.

(2) Madame la duchesse du Maine admit madame du Deffant dans la brillante cour de Sceaux, surnommée, par l'*homme de toutes les sociétés et de toutes les heures*, l'universel Malezieu, *les galères du bel esprit*, parce qu'il fallait toujours en faire paraître. C'est dans cette société que madame du Deffant connut Fontenelle, le cardinal de Polignac, Voltaire, La Motte, madame de Lambert, et mademoiselle Delaunay. Si, parmi tant d'esprit, il n'y avait pas eu trop de raison pour le penchant à la frivolité, le caractère pétulant et mobile à l'excès, l'ame irrésolue et indocile de madame du Deffant, elle n'aurait pas brisé toute relation avec Sceaux, comme toute intelligence avec son mari ; mais elle éprouva le besoin de se livrer, tout à loisir, à des jouissances moins uniformes et plus vives. Son esprit, à son tour, se révolta contre ses sens : au milieu des galanteries auxquelles on la croyait attachée pour long-temps, il manquait d'aliment, et l'ennui la poursuivait dans le cours de ses dissipations. Elle ouvrit alors un cercle, même aux philosophes, dont sa légèreté condamnait la profondeur des pensées. On y vit Diderot, Montesquieu, David Hume, Horace Walpole, Pont-de-Veyle,

ceux qui vont dans le monde y sont communément aimables, quand ils n'y dominent pas. » Sans doute *quand ils* ne font qu'applaudir, madame du Deffant trouve grâce aux yeux de madame de Genlis, parce qu'on ne parlait chez elle *ni de philosophie ni de littérature*, et que les *beaux esprits n'y dominaient pas ;* mais elle n'en

---

Hénault, le duc de Choiseul, madame Duchâtelet, le marquis de Beauveau, la duchesse de Boufflers, la duchesse de Chaulnes, des écrivains connus par d'heureuses productions, et les Étrangers que leur savoir rendait recommandables. Les opinions de la maîtresse y fesaient loi, quoiqu'elle eût banni toute gêne de sa société.

L'éloge que madame de Genlis en a fait provient peut-être de quelque méprise, et nous paraît hors de propos. On va en juger : Le cardinal de Polignac parlait un jour à madame du Deffant du miracle de saint Denis, qui, après avoir eu la tête tranchée, la porta lui-même, depuis Paris jusqu'au bourg auquel son nom est resté : *Monseigneur, dans une semblable occasion, il n'y a, lui dit-elle, que le premier pas qui coûte.* Son éloignement pour les idées religieuses éclata dans le couvent de la Madeleine de Fresnel, où l'on ne put calmer la fougue de son imagination ; il ne la quitta point, quand elle voulut se faire dévote : son enfance parut tenir à sa vieillesse, par la chaîne des excès opposés, sans aucune conviction. Elle racontait souvent qu'il lui avait été impossible d'apprendre une seule page du catéchisme. *J'étais, disait-elle, absolument comme l'on-*

réprouva pas moins ses principes philosophiques. Elle y voyait les torts de son tempérament. La conduite de cette dame avait été si scandaleuse aux yeux de madame de Puisieux, que madame de Genlis n'en obtint qu'avec peine la permission de la voir, quoiqu'elle fût octogénaire, et aveugle depuis plus d'un quart de siècle. Ce serait commettre une étrange erreur que d'admettre madame du Deffant au nombre des adeptes de la philosophie? Légère, superficielle, injuste et remplie de malignité dans

---

tenelle; j'avais à peine dix ans, que je commençais à n'y rien comprendre. Deux ans après, on lui mit *Roy-aumont* entre les mains, et loin de rien trouver dans l'*Ancien-Testament*, qui pût satisfaire sa raison, elle en fesait des plaisanteries à ses compagnes, et désolait toutes les religieuses.

Dans un âge avancé, elle se fit lire les *Épîtres de saint Paul*, par sa femme de chambre. Lorsqu'il lui arrivait de ne point saisir le style figuré de l'apôtre, elle s'écriait avec impatience, et cela lui arrivait très-souvent : « Mademoiselle, est-ce que vous comprenez quelque chose à tout ce que vous me lisez? » A ses derniers momens, elle reçut la visite du curé de Saint-Sulpice, et lui dit: *Monsieur le curé, vous allez sûrement être content de moi; mais, afin que je le sois de vous, faites-moi grâce de trois choses : ni questions, ni raisons, ni sermons.* (*Mélanges extraits des manuscrits de madame Necker.*)

ses jugemens, madame du Deffant eut assez d'esprit pour se faire une réputation d'amabilité dans le monde; mais les qualités essentielles qui sont du domaine de la philosophie, lui manquaient absolument; elle jugeait de tout comme nous le voyons par sa *correspondance littéraire;* mais sans aucune connaissance positive. L'étendue et la limite de son intelligence se trouvent dans ses vers et surtout dans la pièce intitulée *Les Deux Ages de l'homme.*

Il est un âge heureux, mais qu'on perd sans retour,
Où la faible jeunesse entraîne sur ses traces
Le plaisir vif avec l'amour,
Et les désirs avec les grâces.
Il est un âge affreux, sombre et froide saison,
Où l'homme encor s'égare et prend, dans sa tristesse,
Son impuissance pour sagesse,
Et ses craintes pour la raison.

L'auteur poussait l'inapplication jusqu'à n'achever aucune lecture. Elle craignait d'abréger sa vie en portant son attention sur les meilleurs ouvrages. Elle dit, d'un ton ridiculement paradoxal, que le *Malesherbes est un sot qui a perdu l'estime publique par une bassesse; que le Turgot est un fou n'ayant pas le sens commun, et un sot animal.* Elle ajoute *que J.-J. Rousseau extravague dans Émile; qu'il écorche les oreilles; que Thomas a l'éloquence des charlatans du Pont-Neuf;* que *D'Alembert ne peut faire que des discours fastidieux*, etc., etc.

Elle dit, dans une de ses lettres à Walpole : « Monsieur, soyez sûr qu'il n'y a rien de plus ennuyeux, de plus fastidieux, que tous les écrits et tous les auteurs.....

« On ne voit dans la société que des imbéciles qui ne savent rien, qui ne sentent rien, qui ne pensent rien, ou des gens d'esprit pleins d'eux-mêmes, jaloux, envieux, qu'il faut haïr ou mépriser (1). »

Que ce ton de suffisance arrogante contraste avec celui de la modeste et toujours indulgente dame Geoffrin. Ces deux femmes qui étaient contemporaines, qui ont eu la même existence, et qui, toutes deux, rassemblaient des gens du monde et des hommes de lettres, autant peut-être pour satisfaire au faste d'esprit, qui était à la mode, que pour suivre leur propre goût, ont laissé des souvenirs bien différents.....

Élevée sous les auspices de son aïeul qui se chargea de son éducation, madame Geoffrin apprit de bonne heure à penser avec justesse, à juger avec équité. Elle se distingua par une sagacité rare, qui servit toujours ses généreux desseins, et sut la garantir de toute prétention, aux préférences qu'elle mérita si bien. Exempte de ces politesses de la vanité, qui nuisent au dé-

(1) *Lettre* LIII^e^.

veloppement des facultés intellectuelles, et altèrent le sentiment du beau dans tous les genres, elle était simple, comme si on ne lui avait reconnu aucun savoir, remplie de franchise dans ses relations, et d'activité dans l'exercice de la bienfesance; elle se livrait à ses impressions naturelles, sans art et sans déguisement. Il n'y avait cependant ni faiblesse ni abandon dans sa manière d'être; car elle fut remarquable par un *caractère à elle*, mérité si rare dans le monde. Les femmes surtout, plus esclaves de l'opinion, sortent rarement avec succès du cercle des conventions et de l'usage. On ne le permet même qu'à celles qui sont douées d'une raison supérieure, et cela n'est pas sans fondement: la nature les a créées pour remplir les rôles d'épouse et de mère. Il est rare qu'elles gagnent en réputation ce qu'elles perdent sous le rapport des vertus, quand elles franchissent certaines bornes. Aussi en est-il de leur vue, comme du son de leurs voix qui se ressemblent presque toutes. Madame Geoffrin se plaça dans les exceptions; comme elle ne le fit, ni par cet orgueil qui décèle dans les femmes la sécheresse de l'ame, ni par la ridicule prétention de se singulariser, ni pour se faire homme, afin de rompre la chaîne des devoirs, un philosophe put la trouver sage d'avoir osé être heureuse à

sa manière : elle hérita toute l'estime de Thomas. Cet excellent homme allait avec sollicitude au devant des besoins des gens de lettres; il était doux, sensible, compatissant, fidèle en amitié, comme madame Geoffrin qui s'est peinte dans ces maximes :

« Il ne faut pas, disait-elle, laisser croître l'herbe sur le chemin de l'amitié.

« L'économie est la source de l'indépendance et de la libéralité.

« Il y a trois choses que les femmes de Paris jettent par la fenêtre : leur temps, leur santé et leur argent. » Nous verrons bientôt comment elle employait le sien.

Elle trace les règles suivantes aux bons cœurs qui veulent ménager leurs amis :

« Il faut rarement les louer dans le monde. Il ne faut les louer que généralement, et jamais par tel ou tel fait, sur telle ou telle action, parce qu'on ne manque jamais de jeter quelque doute sur le fait, ou de chercher à l'action un motif qui en diminue le mérite.

« Il ne faut pas même les défendre lorsqu'ils sont attaqués trop vivement, si ce n'est en termes généraux, et en peu de paroles, parce que tout ce qu'on dit alors ne fait qu'animer les détracteurs, et leur fait outrer la censure. »

Ces règles de conduite annoncent une par-

faite observation du grand monde, de la mesure et beaucoup de finesse dans l'esprit. Cette dernière qualité va se faire encore mieux remarquer : « Vous m'assurez, dit-elle un jour, que cet homme est simple, prenez garde ! Est-il simple avec simplicité? »

La noblesse et la rectitude de ses actions étendirent beaucoup sa renommée ; quand elle n'avait rien fait dont son cœur pût s'applaudir, la journée ne s'écoulait pas sans lui causer des regrets. En voilà encore une *employée*, s'écria-t-elle, après avoir reçu de deux seigneurs russes 50,000 livres, pour deux tableaux de Van-Loo, qui lui en avaient coûté 2,000. Elle remit à madame Van-Loo les 48,000 liv. qui excédaient le prix du premier achat. Sa délicatesse lui fesait chercher les moyens de se soustraire à la reconnaissance, et son cœur ne laissait échapper aucune occasion d'y avoir de nouveaux droits.

La fortune considérable dont son veuvage la rendait maîtresse, lui permit de réunir chez elle les philosophes, les savants, les hommes de lettres que renfermait la capitale, et les Étrangers qu'y attirait une curiosité éclairée. Parmi ceux à qui elle rendit d'importants services, on distingua le comte Poniatowski. Il la nommait sa mère. A peine fut-il élevé sur le trône de

Pologne, qu'il l'appela près de lui : *Maman, votre fils est roi*, lui écrivit-il. Elle trouva à Varsovie un appartement tout-à-fait semblable à celui qu'elle occupait en France. Elle y revint sans orgueil, quoique chargée d'honneurs.

A son passage à Vienne, elle avait été accueillie de la manière la plus honorable par l'empereur et l'impératrice. Cette princesse était en carrosse avec ses enfans, lorsqu'elle rencontra madame Geoffrin; elle fit arrêter sa voiture, et lui présenta ses filles. Rien n'était assurément plus flatteur, et la modestie constante de madame Geoffrin prouve que rien n'était plus mérité.

Quelques personnes de sa société la pressaient un jour d'écrire ses *Mémoires;* elle le leur promit, et les assembla quelques jours après, pour leur en lire le commencement que voici :

« Mémoires de madame Geoffrin, en 6 vol. in-12. (Elle ne supposait pas qu'on pût aller plus loin.)

« Préface.

« La vérité de mon caractère, le naturel de mon esprit, la simplicité et la variété de mes goûts, m'ont rendue heureuse dans toutes les situations de ma vie; je sens de la douceur à m'en rappeler les événemens, et un plaisir piquant à penser que je vais me développer moi-même à moi-même.

« Cet ouvrage sera pour moi ce que sont ordinairement, pour nous autres femmes, de grands projets de broderie ou de tapisserie : le choix du dessin nous amuse, l'exécution nous occupe quelque temps, nous y travaillons peu, nous nous ennuyons, et nous ne le finissons pas (1). »

Et c'était là tout l'ouvrage. Il faut rappeler à la fois le talent qu'avait madame Geoffrin de faire valoir les personnes qui s'entretenaient avec elle, et le mot heureux du bon abbé de Saint-Pierre, à ce sujet.

« Cet homme de bien était quelquefois ennuyeux, dit Morellet : Madame Geoffrin le voyant s'établir chez elle de bonne heure, dans une

(1) La rapidité de cet ouvrage rappelle la forme concise de l'examen de conscience de l'aimable comtesse de Grolée, qui n'avait jamais été plus scrupuleuse que son frère, le cardinal de Tencin. A quatre-vingt-sept ans, elle vit arriver auprès de son lit un religieux, pour entendre l'aveu de ses fautes. Ses parents et ses amis voulurent se retirer. « N'en faites rien, leur dit la malade; restez, je puis me confesser tout haut, et ne scandaliser personne..... ! *Mon père*, j'ai été jeune, j'ai été jolie, on me l'a dit, je l'ai cru; jugez du reste ! » Aucune main défaillante n'étendit mieux le voile de la décence sur *une vie fort dissipée*. (PARIS, VERSAILLES ET LES PROVINCES, AU 18e SIÈCLE.)

soirée d'hiver, et prévoyant qu'elle l'aurait long-temps, le mit sur des choses dont il parlait fort bien. Lorsqu'il s'en alla, madame Geoffrin lui dit : *Monsieur l'abbé, vous avez été d'une excellente conversation.* — *Madame*, répliqua-t-il, *je ne suis qu'un instrument dont vous avez bien joué.* »

Madame de Genlis prétend que *la philosophie avait tout-à-fait desséché le cœur de madame du Deffant. Madame Geoffrin n'avait pas cette philosophie sombre* (1) *qui exagère les* vices de l'homme, et calomnie ses vertus, dit Morellet..... Elle croyait à la vertu, à l'amitié, à la reconnaissance, à la bienfesance qu'elle trouvait trop active en elle, pour la méconnaître dans les autres. Elle avait surtout l'indulgence

(1) Madame de Genlis prend ici l'humeur de madame du Deffant, pour sa philosophie. Sans avoir le caractère de mademoiselle Verdault, qui répondait aux reproches d'être trop changeante, *J'en conviens, mais il ne m'est pas possible d'aimer, tout un jour, le même homme*, madame du Deffant lui ressemblait par l'inconstance des affections. Elle prenait, quittait ses amis, revenait à eux ou les rendait tributaires de ses plaisanteries; et ne parvenait à chasser l'ennui, qu'à force d'être mordante. La jolie figurante des Italiens, la très-aimable et très-étourdie demoiselle Verdault prenait air contrairé, toujours avec un nouveau plaisir, la coupe de la

qui nous réconcilie, sinon avec le vice, au moins avec la faiblesse humaine. Elle aimait à répéter ce vers simple et vrai de l'Hiérophante dans *Olympie* :

Tous les humains ont besoin de clémence.

Cette philosophie prolongea son bonheur jusqu'à son dernier soupir.

Prêtant l'oreille, deux jours avant sa mort, à une conversation sur les moyens que le gouvernement avait de rendre les peuples heureux, elle dévoila sa belle ame; chacun en proposait de différents. Elle rompit un douloureux silence, pour adresser ces paroles aux personnes qui entouraient son lit : « *Vous oubliez tous que les gouvernemens devraient s'occuper davantage du soin de procurer des plaisirs aux hommes* (1). » Il n'y a encore rien là qui annonce cette frivolité que préconise madame de Genlis.

---

volupté des mains de ses adorateurs, et semblait emportée, par les ailes du temps, dans le chemin des plaisirs.

Madame du Deffant pouvait être moins taciturne, que capricieuse. Voltaire lui envoya, le 2 décembre 1774, 5 et 8 du même mois, des *noëls* qu'elle lui avait demandés pour le souper de la Saint-Joseph. Il écrivait un jour à M. de Formont : « Voyez-vous toujours madame du Deffant? elle m'a abandonné net. »

(1) Thomas, Morellet et La Harpe ont admiré les principes, et célébré les vertus de madame Geoffrin.

Après avoir payé le tribut d'une judicieuse admiration à la sensibilité de madame Geoffrin, l'auteur de *l'Influence des femmes dans la littérature*, outrage mademoiselle de l'Espinasse qui était pourvue surabondamment de la même qualité. Madame de Genlis immole cette jeune personne à madame du Deffant, qui méritait peu que mademoiselle de l'Espinasse lui sacrifiât sa santé, comme elle l'a fait. Le poids de l'âge et la plus triste des infirmités avaient rendu madame du Deffant méconnaissable, sous le rapport du caractère. Quelques aveux de cette dame devaient garantir mademoiselle de l'Espinasse d'une sévérité au moins rigoureuse. Ces vers de madame du Deffant suffiraient seuls, pour faire connaître si elle pouvait avoir le commerce agréable ;

Quand l'humeur vient me prendre,
Et que je fais du noir,
J'écoute sans entendre,
Je regarde sans voir.
Si de ma léthargie
Je sors par un soupir,
Je sens que je m'ennuie :
Ça fait toujours plaisir.

Thomas et Morellet, ses deux plus intimes amis, ont été ses légataires particuliers. Elle ne mourut point sans avoir réconcilié la vieillesse avec les grâces.

Dans un autre moment, elle demanda à Pont-de-Veyle si ce n'était pas, *parce qu'ils ne s'aimaient* guère, que leur liaison avait duré quarante ans sans nuage (1) ? « Cela peut être, madame, répliqua-t-il. » *Vous aimez donc cette enfant?* dit-elle un jour à une dame qui donnait des soins à une petite Anglaise. — Sur la réponse affirmative, elle laissa nonchalamment tomber ces paroles : « *C'est bien heureux;* car, pour moi, je n'ai jamais pu rien aimer. » Voilà qui aurait dû retenir madame de Genlis dans les bornes de la modération. Loin d'en user ainsi envers mademoiselle de l'Espinasse, elle lui reproche jusqu'à la pension dont elle fit un si noble usage. Elle prit une maison. La société la mieux choisie, la plus agréable en tout

(1) Madame de M... avait aussi des naïvetés piquantes. Elle n'y mettait ni prétention ni malice. Dans un de ses momens de *quiétude conjugale*, elle troubla le bonheur d'un tête-à-tête avec son mari, par une si forte envie de bâiller, que ses yeux se remplirent de larmes: « Avez-vous des chagrins? lui demanda son époux la voyant tout en pleurs, versez-les dans mon sein ! vous et moi ne fesons qu'un. — Eh ! c'est cela même, répondit-elle, quand je suis seule, je m'ennuie. » (*Anecdotes sur la vie privée de personnages connus sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI*, p. 153.)

genre, s'y réunissait : on y trouvait depuis cinq heures du soir jusqu'à dix des femmes de qualité, des ambassadeurs, des hommes de cour, des gens de lettres, des savants, l'élite de tous les états ; c'était presqu'un titre de considération d'y être admis. Elle en faisait le principal ornement. La Harpe n'a pas connu de femme qui eût plus d'esprit naturel, moins le désir d'en montrer, et plus de grâce à faire valoir celui des autres. Elle mariait à la politesse la plus aimable, celle qui prend le ton de l'intérêt. Son ame singulièrement aimante lui permettait de chérir chacun de ses amis, *comme s'il eût été seul à l'être*, dit La Harpe. *On n'a jamais eu plus d'activité, plus de plaisir à obliger.*

Madame de Genlis établit sur ces dispositions bienveillantes l'accusation d'avoir nourri trois sentimens à la fois. Elle prétend qu'on pourrait écrire au bas du portrait de mademoiselle de l'Espinasse : « Elle fut la victime la plus intéressante de l'amour ; car elle aima également tous ses amants. »

Cette charité d'intention n'a été imitée par qui que ce soit. Marmontel nous intéresse au contraire par un récit qui n'y ressemble nullement :

« Il y avait à Paris une marquise du Deffant,

femme pleine d'esprit, d'humeur et de malice, galante et assez belle dans sa jeunesse; mais vieille dans le temps dont je vais parler, presque aveugle et rongée de vapeurs et d'ennui, retirée dans un couvent avec une étroite fortune; elle ne laissait pas de voir encore le grand monde où elle avait vécu. Elle avait connu D'Alembert chez son ancien amant, le président Hénault qu'elle tyrannisait encore, et qui, naturellement très-timide, était resté esclave de la crainte, long-temps après avoir cessé de l'être de l'amour.

« Madame du Deffant, charmée de l'esprit et de la gaité de D'Alembert, l'avait attiré chez elle, et si bien captivé, qu'il en était inséparable. Il logeait loin d'elle, et il ne passait pas un jour sans aller la voir.

« Cependant, pour remplir les vides de sa solitude, madame de Duffant cherchait une personne bien élevée et sans fortune, qui voulût bien être sa compagne à titre d'amie, c'est-à-dire, de complaisante, vivre avec elle dans son couvent: elle rencontra mademoiselle de l'Espinasse, en fut enchantée, comme vous croyez bien. D'Alembert ne fut pas moins charmé de trouver, chez sa vieille amie, un tiers aussi intéressant.

« Il ne fallait pas moins qu'un ami tel que

D'Alembert, pour adoucir et rendre supportable à mademoiselle de l'Espinasse la tristesse et la dureté de sa condition; car c'était peu d'être assujettie à une assiduité perpétuelle auprès d'une femme aveugle et vaporeuse, il fallait, pour vivre avec elle, faire comme elle, du jour la nuit, et de la nuit le jour, veiller à côté de son lit, et s'endormir en lisant la lecture, travail qui fut mortel à cette jeune fille naturellement délicate, et dont jamais depuis sa poitrine n'a pu se rétablir. Elle y résistait cependant, lorsque arriva l'incident qui rompit sa chaîne.

« Madame du Deffant, après avoir veillé toute la nuit chez elle-même ou chez madame de Luxembourg qui veillait comme elle, donnait tout le jour au sommeil, et n'était visible que vers les six heures du soir. Mademoiselle de l'Espinasse, retirée dans sa petite chambre sur la cour du même couvent, ne se levait guère qu'une heure avant sa dame; mais cette heure si précieuse, dérobée à son esclavage, était employée à recevoir chez elle ses amis personnels : D'Alembert, Chastellux, Turgot, et moi de temps en temps. Or, ces messieurs étaient aussi la compagnie habituelle de madame du Deffant; mais ils s'oubliaient quelquefois chez mademoiselle de l'Espinasse, et c'étaient

des momens qui lui étaient dérobés; aussi ce rendez-vous particulier était-il pour elle un mystère; car on prévoyait bien qu'elle en serait jalouse. Elle le découvrit; ce ne fut, à l'entendre, rien moins qu'une trahison. Elle en fit les hauts cris, accusant cette pauvre fille de lui soustraire ses amis, et déclarant qu'elle ne voulait plus nourrir de serpent dans son sein.

« Leur séparation fut brusque; mais mademoiselle de l'Espinasse ne fut point abandonnée. Tous les amis de madame du Deffant étaient devenus les siens. Il lui fut facile de leur persuader que la colère de cette femme était injuste. Le président Hénault lui-même se déclara pour elle. La duchesse de Luxembourg donna le tort à sa vieille amie, et fit présent d'un meuble complet à mademoiselle de l'Espinasse, dans le logement qu'elle prit. Enfin, par le duc de Choiseul, on obtint pour elle du roi une gratification annuelle, qui la mettait au-dessus du besoin, et les sociétés de Paris les plus distinguées se disputèrent le bonheur de la posséder (1). »

Les lettres publiées en 1809 détruisent l'imputation que madame de Genlis fait à mademoiselle de l'Espinasse d'avoir eu plusieurs

(1) *Mémoires de Marmontel*, liv. VII.

amans à la fois : on y voit, par le rapprochement des dates, que sa passion pour M. de Guibert n'a commencé qu'après le départ de M. de Mora pour l'Espagne; *ces passions successives, et ces projets de se faire épouser*, dirons-nous avec le judicieux Morellet, *sont tout-à-fait* étrangers à ce caractère *ardent et noble.*»

Marmontel lui-même justifie la liaison de mademoiselle de l'Espinasse avec D'Alembert. Placé par madame du Deffant dans l'alternative de rompre avec elle ou avec mademoiselle de l'Espinasse, il n'hésita point, et se livra tout entier à sa jeune amie. Il allait la voir tous les jours, quoique son logement fût fort éloigné du sien. Il fit une maladie; on le transporta dans une autre maison. Mademoiselle de l'Espinasse s'y établit sa garde-malade, *quoi qu'on en pût penser et dire. Personne*, ajoute Marmontel, *n'en pensa et n'en dit que du bien.*

Revenu à la vie, D'Alembert consacra ses jours à celle qui en avait pris soin; il s'établit près d'elle. *Rien de plus innocent que leur intimité*, dit encore Marmontel. Aussi fut-elle respectée : la malignité même ne se permit jamais de l'attaquer. Il y a plus, la considération dont jouissait mademoiselle de l'Espinasse, *loin d'en souffrir aucune atteinte, n'en fut que plus honorablement et plus hautement établie.*

Morellet parle de la liaison qui s'établit entre madame Geoffrin et mademoiselle de l'Espinasse: « Un esprit toujours animé, un goût exquis et surtout une sensibilité inépuisable, que répandait mademoiselle de l'Espinasse sur tout ce qui avait quelque relation avec elle, ne pouvait manquer de gagner madame Geoffrin. »

Tout entière à sa généreuse maxime *qu'il est plus aisé de faire le bien que de le solliciter*, elle ne perdait pas une occasion de prouver la bonté de son cœur.

L'avenir de sa jeune amie occupait beaucoup cette dame. Touchée des traits de l'inépuisable bonté de sa bienfaitrice, mademoiselle de l'Espinasse lui exprima sa reconnaissance avec une délicatesse bien ingénieuse. Elle fit deux chapitres additionnels au *Voyage sentimental de Sterne*, y plaça l'éloge de madame Geoffrin, et profita d'une réunion nombreuse, afin que d'autres suffrages, fort honorables, augmentassent le prix du sien, lorsqu'elle lirait cette agréable composition, qui devait paraître récemment traduite de l'auteur anglais : « Allez en France, y disait-il, allez voir madame Geoffrin ! vous verrez la bienfesance, la bonté; vous verrez ces vertus dans leur perfection, parce que vous les trouverez accompagnées d'une délicatesse qui ne peut appartenir qu'à une ame

dont la sensibilité a été perfectionnée par l'habitude de la vertu. » Cette imitation était fort heureuse. A une connaissance parfaite de l'anglais, mademoiselle de l'Espinasse joignait une finesse d'observation des plus rares, et un goût exquis. Sa *Promenade à l'hôtel des Invalides*, et à l'*École militaire*, est tout-à-fait dans l'esprit de l'auteur admirable qui, sans être ni Lucien ni Montaigne ni Rabelais, participa, comme seul héritier, au génie de ces trois écrivains originaux; trouva le secret de faire couler à la fois une larme et naître le sourire; manifesta son opinion sur le gouvernement de la France, par un trait sur les Parisiens (1); et fut le Démocrite des temps modernes, comme Young s'en est fait l'Héraclite.

Rabelais s'était servi d'un œuf (2), pour nous signaler l'avidité de la cour de Rome, et nous faire rougir de notre superstitieuse crédulité.

---

(1) A son retour de France dans sa patrie, on lui demanda s'il n'avait pas trouvé à Paris quelque caractère original à reproduire sous son pinceau. « Non, répondit Sterne; les hommes y sont semblables aux pièces de monnaie dont l'empreinte est effacée par le frottement. » C'était en 1762.

(2) Virgile sut extraire du *gland* qu'Homère avait semé, le *chêne* que Rome consacra à Jupiter-Capitolin : de cette admirable fiction sortit la ville immortelle et

Sterne nous attendrit sur les malheurs des hommes à propos d'une épingle, et devient le précepteur des nations. Ce peintre des faiblesses et des erreurs de l'humanité ayait des droits à la prédilection de la femme la plus sensible du dix-huitième siècle. Comme lui, elle porta très-loin le talent de l'observation, et cette philosophie douce, qui n'appartient qu'aux bons cœurs et aux esprits droits. Ses lettres, même celles qui se trouvent le plus empreintes du délire d'une ame ardente et passionnée, ne renferment sur les premiers écrivains de la France et sur les hommes d'État qui en fesaient alors les destinées, aucun jugement qui ne lui fasse beaucoup d'honneur.

« Retranchez au contraire des quatre volumes de madame du Deffant, dit un judicieux critique, deux ou trois pages, sa lettre surtout sur Montaigne ; tout le reste n'est rien qu'un bavardage facilement écrit, très-inférieur, pour le fond, à plusieurs morceaux de cette ignorante madame Geoffrin. »

En effet, la lettre sur l'éducation, qu'elle

---

le monde dont elle devait régler les destinées. L'ingénieux auteur de *Pantagruel* prit un *œuf* pour symbole du carême, et fit jaillir du sein de l'abstinence les sources abondantes des prospérités du Vatican.

avait reçue de sa grand'mère; sa lettre à Marmontel, sur son séjour auprès du roi de Pologne; sa plaisante apologie de l'ingratitude et des ingrats *qui ne sont point* estimés *ce qu'ils valent*, disait-elle en riant, sont des fragmens que Montaigne n'aurait point désavoués. Comme ce philosophe, *madame Geoffrin était passionnée pour des amitiés exquises, et peu propre aux amitiés communes.* La prétention, la sévérité, le rigorisme, étaient antipatiques avec les caractères de ces amis de la nature et de la simplicité. A l'exemple de l'auteur des *Essais*, que le cardinal du Perron surnommait le *bréviaire* des honnêtes gens, madame Geoffrin respectait son ignorance, *comme le principe actif et fécond d'un esprit indépendant et original.* On a eu raison de dire qu'*elle en fesait sortir des lumières qui manquent à tous les livres.*

Elle fut très-liée avec Fontenelle. *N'est-il pas vrai*, dit-elle un jour à l'ingénieux auteur des *Mondes*, *que j'ai souvent raison?* — *Oui*, répliqua Fontenelle, *mais vous l'avez trop tôt.* Un moment après, il prend sa montre et la regarde : *Votre raison*, poursuit-il, *est comme ma montre; elle avance.*

Si l'on récapitule ce que l'on a pensé, ce que l'on a dit de madame Geoffrin, et ce qui a été

écrit sur madame du Deffant, on reconnaît que la première aima et honora les lettres, accueillit et obligea ceux qui les cultivaient; ce ne fut même que pour leur être utile qu'elle vit les riches et les puissants du jour: « Vous croyez, disait-elle à un des hommes qu'elle aimait le plus, que c'est pour moi que je vois des grands et des ministres; détrompez-vous! je les vois pour vous et pour vos semblables, qui pouvez en avoir besoin : si tous ceux que j'aime étaient heureux et sages, ma porte serait tous les jours fermée à neuf heures, excepté pour eux. » Pleine de sollicitude pour ses amis, elle laissait percer une espèce d'humeur contre ceux qu'elle croyait se nuire à eux-mêmes. C'est ainsi qu'on la voit avec Marmontel, sur un *ton de bonté soucieuse et mal assurée*, s'inquiétant de l'indépendance de son caractère, et des imprudences qui pouvaient en être la suite. Ne semble-t-elle pas avoir éprouvé, *la première*, pour ses amis, ce sentiment si pur et si vif, qui fesait dire à madame de Staël : *Comment se fâcher contre d'autres que ceux qu'on aime?*

Essentiellement bienfesante, madame Geoffrin trouvait, dans la sensibilité de son ame et la sagacité de son esprit, des moyens d'obliger qui étaient aussi délicats qu'ingénieux. Elle allait quelquefois chez ses amis, uniquement

pour satisfaire à son *humeur donnante*. Elle observait leur ameublement, tâchait de découvrir s'il manquait à l'un une pendule, à l'autre, un bureau ; reconnaissait la place d'un meuble utile ; et lorsqu'elle avait arrêté ses idées, elle *était tourmentée du besoin de faire son présent, comme on l'est de payer une dette.*

Tout en se livrant à son *humeur donnante*, pendant le cours d'une vie consacrée non-seulement à faire le bien, mais à le faire avec un goût et un discernement rares chez les personnes même les plus instruites, l'ignorante, la simple dame Geoffrin contribuait, pour ainsi dire à son insu, aux progrès des sciences et des arts, à multiplier les jouissances de l'esprit, à favoriser le développement de la raison humaine. Sa modestie ne lui permettait pas de se croire de quelque importance aux yeux des autres. « *J'ai ri*, répondait-elle au baron de Gleichen qui lui avait écrit qu'elle était *connue* et *considérée dans toute l'Europe*, j'ai ri, mon cher baron, en voyant le nom de l'Europe joint au mien. Qu'est-ce que je suis dans l'Europe, et à quoi tiennent mes succès près des Étrangers ? A quelques médiocres dîners, etc... »

Madame du Deffant se piquait de plus d'instruction ; ce n'était pas sans fondement. Elle avait surtout ce qu'on nomme *esprit* dans le

monde. On cite plusieurs de ses bons mots. L'ame de la marquise n'en demeurait pas moins sèche et froide. Soit prétention, soit disposition naturelle, elle se livra au dénigrement, critiqua tout avec amertume, et s'efforça de répandre le ridicule sur tout ce qui dirigeait l'esprit humain vers des objets d'utilité réelle. Les femmes qu'elle ne put égaler par la solidité de l'esprit, elle les surpassa dans les honteux succès d'une galanterie sans frein, si l'on en peut croire ces lignes du chevalier d'Aidyè à mademoiselle de l'Espinasse : « Ne me parlez plus de cette femme, je ne puis trop la mépriser; car ce n'est pas une femme tendre qui a un amant, ni une femme faible qui en a deux; mais une femme perdue, qui a envie de tout, et ne s'attache à rien. Elle prend un amant comme on prend une robe, parce qu'il en faut avoir une, qu'elle quitte le lendemain, pour le seul plaisir d'en avoir une autre. » L'auteur des *Anténors modernes*, qui a si bien peint l'ennui qui accablait madame de Maintenon dans le château de Versailles, nous retracerait à peine avec vérité celui qui dévorait la marquise du Deffant. Elle changeait d'adorateurs, comme elle passait des productions les plus gaies de Boufflers à celles de Piron et de Voltaire, sans plaisir ni regret. Les plus inconstants des hommes n'avaient pas le temps de la quit-

ter; ils disaient, avec dépit, comme Lisette dans *les Événemens*, en parlant des infidèles :

Il n'est plus de loyauté,
De boune foi, de probité;
Tout est ruse et fausseté;
Et toujours les plus coupables
Sont, hélas! les plus aimables....
C'est dommage, en vérité.

Le plus grand admirateur de madame du Deffant est convenu lui-même qu'*indifférente pour sa patrie, comme le prouvent ses déclamations, elle le fut aussi pour ses amis, comme ses médisances semblent l'attester.*

Ces femmes n'ont exercé sur la littérature de leur siècle, qu'une influence fort indirecte, celle que l'empire de la mode et des habitudes leur donnait sur les gens de lettres et sur les gens du monde : leur maison devint le point de ralliement des uns et des autres. On y remarquait également les Étrangers, amis des lettres et des arts, que le concours des lumières et le prodigieux développement que recevaient à Paris les connaissances humaines, y appelaient de tous les pays; c'était joncher de fleurs l'entrée de la carrière, et non la fournir.

Madame Geoffrin accordait une protection spéciale aux artistes. Elle les réunissait un jour de la semaine, et fesait valoir leurs productions, en les exposant dans son salon.

Cet esprit de société, qui règne en France plus que dans tout autre pays, parce qu'il appartient au caractère national, n'avait jamais eu plus d'occasion de se déployer, ni plus d'assurance de le faire librement. Peu de personnes étaient capables de se lancer dans le vaste et nouveau champ d'idées que la philosophie, appliquée à tous les intérêts de l'homme social, venait d'ouvrir à la pensée et à la discussion; c'était cependant un besoin pour tous : ceux qui se sentaient le plus affermis sur ce terrain, ne pouvaient résister au désir de communiquer soit les découvertes qu'ils y avaient faites, soit les nouvelles idées qui naissaient de leurs investigations. Ils soumettaient les unes et les autres au jugement des gens du monde, et des hommes les plus instruits.

L'esprit public n'avait jamais reçu une impulsion plus animée ni plus séduisante, qu'à cette époque de fermentation, qui signala le commencement du dix-huitième siècle : on eût dit que les Français sortaient des ténèbres de l'ignorance, et rompaient les liens des préjugés.

Lorsque Hérodote fit aux Grecs, rassemblés à Olympie, lecture de la première histoire écrite dans leur langue, les transports de ce peuple à qui promet une nouvelle existence cet amour

de la liberté, si fécond en dires mémorables (1), et en grandes actions, ne furent pas plus vifs que les nôtres, en écoutant ces premières paroles, en lisant ces premiers écrits qui rappelèrent l'homme à la nature dont une civilisation gothique et féodale lui avait fait perdre la trace, depuis plusieurs siècles. Nous avions eu des poëtes, des rhéteurs, un art oratoire, tous les prestiges de l'éloquence, avant que la pensée de l'homme se fût portée sur des questions d'utilité publique, ni fixée sur des objets d'intérêt général; mais celles-là étaient comme ceux-ci, la conséquence des autres travaux de l'intelligence. L'imagination qui ouvre toutes les voies à l'esprit humain, ne paraît s'élever à une grande hauteur dans ses premiers jets, que pour le disposer à des spéculations d'un résultat positif et plus important. Jamais il ne rétrograde : un premier essai le mène à un second, la découverte d'une vérité à une vérité

(1) La tête couronnée de fleurs, Xénophon sacrifiait aux dieux. « Tout à coup, dit La Harpe, on vient lui apprendre que son fils a été tué à la bataille de Mantinée. Il ôte ses couronnes et verse des larmes : mais, lorsqu'on ajoute que ce fils, combattant jusqu'au dernier soupir, a blessé mortellement le général ennemi, il reprend ses couronnes : *Je savais*, dit-il, *que mon fils était mortel, et sa gloire doit me consoler de sa mort.* »

nouvelle, et une théorie à diverses applications. Les recherches faites dans le dix-huitième siècle étaient le résultat nécessaire des lumières acquises dans le dix-septième. Elles se multipliaient dans la progression des quantités, suivant la marche propre à l'organisation intellectuelle. La pensée est une espèce d'échelle mystérieuse, qui conduit l'homme depuis la première impression réfléchie, jusqu'aux savantes combinaisons qui embrassent la formation de l'univers.

L'époque, où mesdames du Deffant et Geoffrin brillèrent par leur talent de converser, et par l'art de réunir des hommes de sociétés diverses, est fort remarquable; elle forme le point de séparation entre les cercles soumis à toutes les formalités de l'étiquette des cours, et les réunions où, délivrés de l'assujettissement aux puérilités de la mode et de la vanité, les hommes se livrèrent à des discussions pleines de chaleur et de franchise, sur des objets que n'avait pu entamer leur investigation, quand ils étaient sous le joug d'un pouvoir inquiet, et dans les liens de la frivolité galante. Le concours des gens du monde, amateurs de la littérature, avec les véritables gens de lettres, n'avait pas encore été aussi grand.

Le préjugé stupide, qui avait condamné si long-temps la noblesse à l'ignorance et à l'oisiveté, s'était dissipé, du moins en grande partie:

c'est là peut-être l'avantage le plus signalé que la société ait retiré de l'imposante époque de gloire littéraire, qu'on a surnommée *le grand siècle*. Les brillants succès des hommes de lettres étaient parvenus à dessiller les yeux des gens du monde; ils leur avaient appris à estimer d'autres plaisirs que les jouissances automatiques de la chasse, et de la servilité des palais. Le métier des armes ne leur offrait plus assez de chances de gloire, pour lutter avec celle dont se couvraient les savants et les artistes. Il était même du bon ton de se flatter d'être connaisseur, et de les protéger. Ceux-ci s'appliquaient de leur côté à sortir de cette dépendance honteuse dans laquelle les avaient retenus l'orgueil de la noblesse, et leurs propres préjugés.

Parmi les grands écrivains du règne de Louis XIV, il en est très-peu qui aient osé s'affranchir du prestige que la cour imposait, et de l'ascendant que les volontés despotiques du roi exerçaient sur leurs compositions. Presque tous ont flatté le monarque. A peine osaient-ils émettre, à la faveur de l'hypothèse littéraire, ces vérités hardies, qui révélaient la supériorité de leur raison. A quelle hauteur n'aurait-on pas vu s'élever Racine, s'il avait été exempt de préjugés, et libre du joug d'imitation qu'imposaient la cour et le roi! L'exemple de ce grand

tragédien et celui du philosophe Molière nous apprennent que le génie court moins de risques pour sa gloire, lorsqu'il veut plaire au peuple, qu'*en cherchant à flatter le goût d'une cour* ou *la passion favorite d'un prince*, dit M. Tissot.

Il n'était pas naturel qu'un Racine diminuât quelquefois les proportions de l'art des Eschyle, des Sophocle et des Euripide. On sait qu'il ne lui a pas été possible de conserver toujours aux caractères, aux sentimens, aux passions, la trempe du véritable héroïsme. Combien le théâtre des Grecs ne renferme-t-il point encore de beautés que l'auteur de Phèdre n'a point osé reproduire; *et dont il ornerait aujourd'hui ses immortels ouvrages avec autant de liberté que de bonheur* (1)! Réduit à modeler presque tous ses personnages sur le goût du jour, et à pro-

(1) *Études sur Virgile*, comparé avec tous les poëtes épiques et dramatiques des anciens et des modernes; t. Ier, p. 114.

L'Aristarque habile, qui a relevé, dans *le Globe*, avec tant de goût les *fausses critiques* de G. Schlegel, en nous parlant de la *reprise* de *Phèdre*, reconnaît *que ce n'est pas là une femme grecque...*; « mais c'est l'idéal moderne de l'amour adultère aux prises avec le remords; c'est la vivante peinture de la cour de Louis XIII, et des premières années de la cour de Louis XIV; l'ame de Phèdre répond à l'ame de La Vallière; son crime est adouci par toute la

duire des copies flattées d'exemples vivants, ce grand homme n'a pu échapper aux reproches que lui fait le judicieux H. Blair, d'avoir *dégradé*, dans IPHIGÉNIE, le *caractère antique*, pour transformer Achille en amoureux français, et donner à Ériphyle le langage d'une princesse du dix-septième siècle. Que n'a-t-il osé écouter les conseils de sa haute raison ! Elle aurait communiqué une forte énergie à sa pensée. Il ne serait pas descendu au rôle de poëte courtisan ; mais, jaloux d'obtenir des succès aux petits appartemens de Versailles, et dans le couvent de Saint-Cyr, il a joué autour du cœur, au lieu d'y pénétrer à la manière d'Euripide, dans ses tragédies allégoriques. . . .

L'*ode sur le mariage du roi* devint un premier engagement, et l'auteur de *la Nymphe de la Seine*, trop satisfait d'avoir été récompensé,

---

pitié que la société du temps réservait aux attaques du cœur. » Le poëte est philosophe, non en cherchant à justifier Louis et sa maîtresse de leurs égaremens, ce qui décèle un flatteur de cour ; mais quand il montre, par la profondeur de son analyse, *la passion comme une fatalité aussi invincible que la fatalité antique*.....

« Moitié grec et moitié français, l'auteur séduisit, en lui représentant son image, une cour galante, chevaleresque et polie, qui se croyait elle-même du siècle de Périclès, autant que du siècle de Louis XIV. »

célébra les amours du jeune monarque avec la fille de Charles Ier, et retraça même les amours du vieux Louis XIV avec la veuve de Scarron. C'était perdre ses veilles; car il n'avait pas besoin de chercher, comme dans *Britannicus*, à marcher l'égal de Tacite, pour plaire à Versailles, et pour tomber au niveau d'un couvent. C'est ce qui arracha cette apostrophe à l'auteur de Charles IX. « Qu'importaient à la France *Esther* et *Bérénice*? Ah! si, au lieu d'écrire cette longue élégie royale, tu avais traité le grand sujet que j'ai tenté..... Peut-être le conseil de Louis XIV n'aurait pas été animé du même esprit que le conseil de Charles IX; peut-être l'industrie des Français n'aurait pas enrichi l'Étranger de notre ruine, et peut-être le sang français n'aurait pas coulé sur les échafauds du Languedoc, pour des opinions théologiques (1)! »

Partagé entre la belle antiquité et les tendres fadeurs de la cour, Racine a peint avec timidité ces scènes attendrissantes, où son modèle fait entendre les accens pleins de charmes, le langage aussi simple que touchant de *Polyxène* et d'*Iphigénie*. On aperçoit même dans son *Andromaque*, ce qui manque à ce grand poëte

(1) Chénier, *Théâtre*, t. Ier, discours préliminaire de la tragédie de Charles IX.

d'assez profond et d'assez pathétique. Elle n'a pas ce déchirement d'entrailles qu'elle doit éprouver sous nos yeux, comme dans Euripide, quand on arrache de ses bras Astyanax. C'est à la prière de madame de Maintenon, qu'il fit cette pièce sainte d'*Esther*, que les demoiselles de Saint-Cyr jouèrent en présence de toute la cour. On prit sa condescendance pour un engagement, et on lui donna l'ordre de composer une autre tragédie; son dernier chant fut le chant du cygne, et son vol d'adieu, le vol de l'aigle. Il se réfugia dans le sanctuaire de la religion, pour donner d'indispensables leçons au roi, à ses ministres, à tous les courtisans : il fut sublime avec la bible, et *d'Athalie enfanta la merveille*.

L'auteur était à peine mort depuis trois ans, et sa pièce paraissait oubliée, lorsqu'elle fut représentée à Versailles par les dames et les seigneurs de la cour. Le duc d'Orléans fit *Abner*, la duchesse de Bourgogne joua le rôle de *Josabeth*. On eut la *fille d'Achab* dans la présidente de Chailli, *Joas* dans le comte d'Espare et *Zacharie* dans Champéron. Les personnages de *Salomith* et d'*Azarias* furent confiés à la comtesse et au comte d'Agen; mais il fallut que Baron vînt représenter *Joad* (1).

(1) On admirait moins le poëte et l'acteur que le

Racine se plaça, par ce chef-d'œuvre (1), dans une région plus élevée que la cour, et lui dicta, sous la garantie des saintes écritures, des arrêts au nom de cette puissance supérieure, invoquée par les orateurs de la chaire, contre les excès de la tyrannie, et même contre les prétentions du faste et de l'orgueil des rois (2). C'était remplir la mission du génie : formé par

---

roi. Le plaisir qu'il prit à trois représentations successives, fut partagé par tous les courtisans qui avaient oublié *Athalie*.

(1) *La France*, écrivait Voltaire au marquis de Maffei, *se glorifie d'Athalie; c'est le chef-d'œuvre de notre théâtre et de notre poésie.*

(2) Selon la doctrine du pouvoir absolu, il devait être regardé comme divin jusque dans les excès de la débauche, les fureurs de la vengeance, et cette fièvre du crime, qui agite l'ame dans la lutte des remords impuissants contre les passions de l'homme affranchi du frein des lois! Il ne restait donc plus qu'à faire parler le ciel pour épouvanter, sur la terre, cette autorité oppressive que les courtisans appelaient encore paternelle, quand la voix du malheur l'accusait de toutes parts d'être le fléau des peuples : pénétrés des obligations de leur ministère sacré, les orateurs de la chaire attaquant les vices sous le dais, rappelèrent alors cette héroïque intrépidité que déployaient les apôtres, durant les jours les plus hérissés de périls :

Ils vont seuls : et, portant la croix pour étendard,
Des jugemens de Dieu menacent les Césars.

l'étude de la nature et l'observation du cœur humain, il plane sur la société entière, doit éclairer les peuples, donner des conseils aux rois, et non puiser ses inspirations aux sources décevantes du pouvoir ou de la fortune.

Quel que soit le sexe d'une personne douée de génie, elle exerce, tôt ou tard un ascendant irrésistible, et désespère l'envie par des triomphes inattendus. Tel a été le privilége de la femme célèbre, qui offrit la première, dans le dix-septième siècle, l'exemple de ces réunions où les beaux esprits, dépouillés du prestige de la mode et des préjugés du temps, recherchèrent la vérité, à l'aide du raisonnement revêtu des grâces et de la délicatesse d'un goût pur. Le

---

On leur donne des fers, à ces fers ils sourient;
On les mène à la mort, ils pardonnent et prient;
Mais leur sang, répandu dans des jeux inhumains,
Purifiait le monde, en souillant les Romains.
On ne sait d'où leur vient ce modeste courage :
« Du ciel, répondent-ils, c'est tout notre héritage;
« Le cœur plein du seul Dieu que l'on doit invoquer,
« Nous attendons la mort, mais sans la provoquer.
« Le ciel où nous allons sans combat et sans gloire,
« Défend à nos travaux l'orgueil de la victoire.
« Jésus mourut, pour nous, comme un vil criminel :
« Il traça le chemin qui mène à l'Éternel. »
Ainsi parlait aux rois la foi simple et profonde
De ces hommes obscurs qui changèrent le monde.

(M. Norvins, *poëme de l'Immortalité de l'Ame*, épilogue du IV^e^ chant.)

sien était perfectionné. A l'âge de dix ans, elle avait médité Montaigne et Charron. Sa mère avait voulu en faire une dévote, mais elle devint épicurienne à l'exemple de son père, homme d'esprit et de plaisir. C'était mademoiselle de Lenclos, dite *Ninon*. Ses ennemis s'efforçaient de la mettre au rang des courtisanes; elle eut plus d'analogie avec les philosophes; car on la vit toujours supérieure à la servilité des ambitions, et incapable de cupidité. Quoique l'ordre qu'elle apportait dans ses dépenses lui permît toujours de disposer d'une année de revenu en faveur de ses amis, elle était encore plus indépendante par son caractère que par sa fortune, et si délicate que jamais elle n'accepta un présent de l'amour. A toutes ces qualités elle joignait une connaissance parfaite d'elle-même: elle *rendait tous les soirs grâces à Dieu de son esprit*, et *le priait tous les matins de la préserver des sottises de son cœur*. Volage dans ses amours, elle était constante en amitié, scrupuleuse en matière de probité (1); son jugement était à l'épreuve de toutes les illusions, même de celles

(1) A la veille de faire un assez long voyage, Gourville déposa dix mille écus entre les mains de Ninon, et honora un ecclésiastique de la même confiance. Quand il revint, le prêtre fut sans mémoire, et Ninon l'accueillit par cette exclamation: « Ah! Gourville,

de l'amour. Elle y perdait sans doute un grand charme ; mais on ne doit pas oublier qu'elle dût acquérir une sorte de virilité, pour briser le joug de l'opinion. On ne saurait la juger comme une autre femme : dégagée de bonne heure de tout lien, en possession de quelque fortune, elle conçut le projet de se créer une position indépendante, afin de n'écouter que son esprit et son cœur.

Au milieu d'un monde qui, peut-être dans le principe, l'avait poussée à cette extrémité par ses rigueurs, elle sut se donner une considération personnelle, en dépit des reproches qu'on lui fesait de violer les mœurs et les principes. Arriver à son but, malgré de très-grandes difficultés et renverser sur sa route tous les obstacles qu'on y rencontre, c'est le propre du génie ; Ninon en montra. On lui en tint compte. Sa maison devint le rendez-vous de ceux qui aspiraient à la liberté de penser. Ninon dicta même les arrêts du goût à plusieurs écrivains

---

il m'est arrivé un grand malheur pendant votre absence, et ce malheur est irréparable : j'ai perdu le goût que j'avais pour vous ; mais je n'ai pas perdu la mémoire, et voici les dix mille écus que vous m'avez confiés en partant. » Ninon fut surprise des remercîmens de Gourville, et s'offensa des complimens qu'on lui fit.

célèbres, et les femmes les plus scrupuleuses sur les formes finirent par s'éloigner des prudes qui la décriaient; elles attachèrent du prix à son suffrage, et recherchèrent sa société.

Ninon possédait au suprême degré la théorie de cette décence qui fit la haute fortune de Louise-Françoise de La Baume Leblanc (1), et qui disputait l'empire des cœurs à la beauté, dans les cercles où Turenne et Condé, les ducs d'Enghien et de Beaufort, Marcillac et de Nemours admiraient, dans l'éclat de leurs charmes, les duchesses de Bouillon et de Chevreuse, de Nemours et de Montbazon, de Châtillon et de Longueville.

On ne voyait point Ninon sans l'aimer. Généreuse et bonne, elle était l'obligeance personnifiée. Elle plaisait d'abord, et plus on la fréquentait, plus on désirait la connaître, pour mieux jouir du charme indéfinissable qu'elle

(1) Mademoiselle Leblanc fut l'une des plus sages parmi les filles d'honneur de Henriette d'Angleterre, première femme de Philippe, duc d'Orléans. Sa décence lui gagna le cœur de Louis XIV, et la fit triompher long-temps de l'inconstance de ce prince. Son titre de duchesse de La Vallière la condamnait à ses propres yeux. Elle n'oublia jamais qu'elle fesait mal, et ne put trouver la force de faire mieux, que dans le triomphe de madame de Montespan.

savait répandre sur ses moindres actions. Chaque jour fesait découvrir en elle quelque attrait, quelque beauté (1) de détail dont l'ensemble composait une femme accomplie. Ses succès étaient brillants dans les arts agréables. Elle dansait à ravir, chantait avec goût et jouait bien de divers instrumens. Ses plaisanteries, toujours ingénieuses, n'étaient jamais poussées trop loin. Elle amusait par des bons mots, fixait l'attention par des réflexions profondes ou touchait le cœur par une irrésistible séduction. La vanité n'y entrait pour rien; elle tombait elle-même dans les piéges du plaisir, dont les Coligni, les Villarceaux, les Sévigné, le grand Condé, le duc de La Rochefoucauld, le maréchal d'Albret, le maréchal d'Estrée, Miossen, Palluan, d'Effiat, Jean Bannier, Gourville et La Châtre lui firent successivement partager l'ivresse. Si ce dernier eut à se plaindre de sa constance, il n'eut pas du moins, comme le grand-prieur de Vendôme, à gémir de ses refus (2).

---

(1) Elle attachait beaucoup de prix à la beauté : Ninon, créatrice du genre humain, aurait, disait-elle, placé les rides des femmes aux talons.

(2) Dans son dépit, le grand-prieur plaça, sur la toilette de Ninon, le quatrain suivant :

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes faibles appas;

On n'en éprouvait point, quand on ne lui demandait que de l'argent; des avis et des conseils: Elle était, pour tout cela, d'une obligeance qui portait à croire qu'on ne lui était pas importun. Scarron la consultait sur ses *romans;* Saint-Évremont, sur ses *vers;* Molière, sur ses *comédies;* Fontenelle, sur ses *dialogues*, et La Rochefoucauld, sur ses *Maximes*.

Tels étaient les épicuriens, à jamais célèbres, dont les premières assemblées se tenaient alors chez Ninon. On était, dans cette école où nous verrons de très-joyeux adeptes, tout à la fois ancien et moderne. La doctrine du maître et de l'amant de Léontium avait été justifiée, illustrée et interprétée, par le digne émule de Descartes, d'une manière si favorable à la morale rigoureuse, qui date de notre ère vulgaire, que les admirateurs du nouveau système, Chapelle, Molière, Bernier et leurs co-disciples, se firent un épicurisme que le vertueux Gassendi aurait trouvé trop commode. Leurs leçons, pé-

---

Mon amour te prêtait des charmes,
Ingrate, que tu n'avais pas.

Voici la réponse de Ninon :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
Je te vois renoncer à mes faibles appas;
Mais si l'amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntais-tu pas ?

tillantes d'esprit et leurs exemples encore plus persuasifs réunirent sous leur bannière plusieurs hommes distingués qui, semblables aux Athéniens, savaient unir l'héroïsme à la jouissance de toutes les douceurs de la vie, et marier le goût des plaisirs avec l'amour de la philosophie.

Comme l'*école d'Épicure* chez les Grecs, la maison de Ninon devint, chez les Français, le modèle de la plus parfaite société. Au nombre des femmes qu'on y voyait briller par les plus heureux dons de la nature ou par d'autres avantages, nous plaçons la duchesse de Mazarin, la comtesse d'Olonne et cette charmante comtesse de La Suze que Mitylène eût comparée à Sapho; et qui aurait été à Paris la plus renommée des femmes, si elle n'avait pas eu Ninon pour contemporaine. Henriette de Châtillon de Coligni, tels étaient ses noms de famille, étant moins connue que les deux femmes célèbres dont elle eut en grande partie les grâces, l'esprit et la beauté (1), excita moins d'envie et ne fut pas autant calomniée.

Ninon ne trouvait point d'égale; mais bien

(1) La petite fille de l'illustre amiral de Coligni n'eut pas le temps de connaître les épines du mariage, dans sa première union avec Thomas Addington; mais elle en fut déchirée cruellement; quand Gaspard de Chàm-

des femmes qui, pour s'*honorer*, se regardaient comme ses rivales, quand elles prodiguaient les plus tendres consolations à ses amants délaissés. Les prudes, dont la plupart auraient voulu changer de rôle avec Ninon, lui décochaient sans cesse les traits de l'envie. Elle les appelait les *jansénistes de l'amour*, expression fort heureuse, que n'oublia jamais la reine Christine. Cette princesse rendit visite à Ninon, pendant son séjour à Paris.

La reine de Suède, nous disent les *Mémoires et anecdotes du temps*, soupa chez Ninon à

---

pagne, comte de La Suze, exerça sur elle l'autorité maritale. En proie à la jalousie

Qui passe en cruauté ses trois barbares sœurs,
Et qui peut faire seule un enfer dans les cœurs,

il voulut confiner sa femme dans une de ses terres, parce que sa figure douce, languissante et passionnée, lui faisait des adorateurs de presque tous ceux qui la voyaient. Elle changea de religion, pour se soustraire à cette contrainte, et ne déserta les autels qui recevaient l'encens de son mari, que pour ne le voir, dit la reine Christine, ni dans ce monde ni dans l'autre. Après avoir chèrement acheté la rupture des nœuds de l'hymen, elle cultiva ses talens pour la poésie; et son enthousiasme pour la littérature lui fit trop négliger les soins qu'elle devait à sa fortune. On vint un jour saisir son mobilier; elle demanda qu'on lui permît de reposer encore deux heures; l'exempt le voulut bien. A midi,

Senlis, où elle la trouva entourée de Saint-Pavin, de Charleval, de Saint-Évremont et de Gourville. Après avoir fait une sortie très-spirituelle contre les précieuses, Saint-Évremont dit que leur plus grand mérite consiste *à aimer tendrement leurs amants* sans *jouissance*,

---

elle se leva, fit sa toilette pour aller dîner en ville, remercia beaucoup le chef des archers de sa complaisance, et lui dit avec politesse : *Je vous laisse le maître chez moi.* Elle plaidait contre madame de Châtillon. Ces dames se rencontrèrent dans la grande salle du palais. Madame de La Suze était avec Benserade et d'autres poëtes. Le duc de La Feuillade, qui accompagnait madame de Châtillon, dit à la première : *Madame, vous avez pour vous la rime, et nous la raison.* Madame de La Suze lui reparût aussitôt, avec une aimable gaîté : *Ce n'est donc pas sans rime ni raison que nous plaidons.* Elle réunissait chez elle les beaux esprits. Ils croyaient voir dans sa personne Vénus, Pallas ou la reine des dieux, et mieux encore disaient-ils :

Toutes trois, en vérité,
C'est Junon par sa naissance,
Minerve par sa science,
Et Vénus par sa beauté.

Cette femme eut les faiblesses de son sexe, et les agrémens du bel esprit. Elle surpassa Montplaisir et Subligni, qui ont guidé ses pas sur le Parnasse, et laissa un grand nombre de productions poétiques, pleines d'élégance et de facilité. On les a réunies en 5 volumes.

et à jouir solidement de leurs maris avec aversion (1).

L'aimable Charleval s'excusa de n'avoir à donner que des moralités, et lut les stances que voici :

Modérons nos propres vœux ;
Tâchons de nous mieux connaître.
Désires-tu d'être heureux ?
Désire un peu moins de l'être.

Voici comment j'ai compté,
Dès ma plus tendre jeunesse :
La vertu, puis la santé,
Puis la gloire, puis la richesse (2).

Il réveilla l'attention par cette épigramme sur les coquettes :

Au dedans, ce n'est qu'artifice,
Ce n'est que fard, au dehors ;
Otez-leur le fard et le vice,
Vous leur ôtez l'âme et le corps !

Ninon jugea cette philosophie un peu sévère, et la fille de Gustave dit qu'*elle aimait autant trouver, dans la poésie, de la pensée que du sentiment*, et Charleval continua ainsi :

Méditez incessamment,
Dévorez livre après livre,
C'est en vivant seulement
Que vous apprenez à vivre.

(1) *Œuvres de Saint-Évremont*, t. Ier, p. 129.
(2) Charleval, *Poésies*, p. 108.

Avant qu'en savoir les lois,
La clarté nous est ravie;
Il faudrait vivre deux fois,
Pour bien conduire sa vie.

On voulut alors savoir comment Chapelle qui se fesait regretter, conduisait la sienne. — Bon; dit Saint-Pavin, *au cabaret*. Il était trop gai, pour se livrer au sérieux sans être ivre. Soupant tête à tête avec un maréchal, le vin les fit passer, l'un et l'autre, des idées philosophiques à la plus sainte morale. Ils reconnurent qu'il est dangereux de vivre sans religion, et presque impossible de rester long-temps dans le monde, sans s'écarter des voies du christianisme. Le bonheur des martyrs leur parut digne d'envie. « Quelques momens de souffrance leur ont valu le ciel. Hé bien, dit Chapelle, allons en Turquie prêcher la foi, nous serons conduits devant un bacha; je lui répondrai comme il convient, vous répondrez comme moi, monsieur le maréchal : on m'empalera, vous serez empalé; nous voilà saints. — Comment, s'écrie le maréchal en colère, est-ce à vous, petit compagnon, à me donner l'exemple? C'est moi qui parlerai le premier au bacha, qui serai martyrisé le premier, moi, maréchal de France, et duc et pair. — *Quand il s'agit de la* foi, réplique Chapelle en bégayant, je me moque du maréchal de France, et du duc et pair. » Le

maréchal lui fait voler son assiette à la tête; Chapelle se précipite avec violence sur le maréchal: siéges, table, buffet, tout est renversé. On accourt au bruit, ils exposent le motif de leur différend, et l'on ne parvient pas sans peine à les calmer. On raconta une foule d'autres anecdotes qui fixèrent toute l'attention de l'auguste Étrangère. Christine reconnut beaucoup d'esprit à tous les convives, et du génie à Ninon.

Il était impossible qu'elle échappât aux traits d'une envieuse malignité. C'est, dans tous les siècles, un des inconvéniens attachés à tout ce qui en impose au vulgaire, et désole la médiocrité. Sapho eut aussi bien des ennemis dans son sexe, et ne trouva point d'aussi nombreuses ni d'aussi étonnantes exceptions. Il y en eut, pour Ninon, dans les femmes du plus haut rang, dans celles qui inspiraient le plus de respect et dans les plus aimables. Mesdames La Fayette, de La Sablière et de Maintenon la recherchèrent avec empressement. Elle comparait la première à *une riche campagne fertile en fruits*, et la seconde à un *joli parterre émaillé de fleurs;* elle rejeta les propositions de la troisième. Madame de Maintenon l'engageait à venir la consoler de l'ennui qu'elle éprouvait dans le superbe château de Versailles. L'esclavage brillant de la cour ne

valait point aux yeux de Ninon, une obscurité voluptueuse. Ce n'est pas la religion qui l'éloignait du palais de Louis XIV; car elle savait très-bien la distinguer des superstitieux assujettissemens de la vie dévote, et n'aimait point qu'on fît parade d'impiété; mais le prosélytisme lui paraissait contraire au libre arbitre que Dieu a donné à l'homme. « Vous savez, dit-elle à Fontenelle, quels avantages j'aurais pu tirer de mon corps : eh bien! je pourrais encore mieux vendre mon ame : *les jansénistes et les molinistes se la disputent.* »

Toute violence, toute gêne, toute contrainte, toute affectation, toute prétention exclusive lui paraissait porter atteinte au bon sens, comme à la liberté. Elle ne tenait pas moins à celle de la pensée qu'à celle des actions (1).

Ses lettres sont d'un style facile, agréable et

(1) Ninon ne fut point assez maîtresse de ses actions :

Inconstante dans ses désirs,
Délicate dans ses plaisirs,
Pour ses amis, fidèle et sage,
Pour ses amants, tendre et volage.

elle manqua souvent de force morale contre l'exigence de ses penchans, quoiqu'elle s'imposât l'austère pudeur, dit l'abbé de Châteauneuf,

Et montra ce que peut le triomphant mélange
Des charmes de Vénus et de l'esprit d'un ange.

sans recherche, *quoique le tour en soit singulier*, dit Saint-Évremont. On n'y trouve ni cette affectation ni cet esprit de métaphysique subtile, qui caractérisait l'*école de Rambouillet*. Dans toute sa correspondance, Ninon revêt l'esprit des charmes d'une imagination libre et gracieuse; de sorte que ses lettres ne diffèrent point de sa conversation. Les femmes n'ont peut-être pas moins dû à Ninon, qu'à madame de Sévigné et à madame de La Fayette, le premier sentiment des grâces naturelles, et le retour à la simplicité qui relève le prix de tous leurs agrémens.

Madame de Genlis maltraite beaucoup Ninon, et l'accuse d'avoir exercé, *par son esprit, sa dépravation et ses liaisons*, la plus funeste influence sur les mœurs. On la cherche en vain dans sa biographie. Comment y aurait-elle dit en effet qu'après les couches de Ninon, un militaire et un abbé aux prises pour les honneurs de la paternité, se virent réduits à s'en remettre aux arrêts du sort, et qu'il se prononça en faveur de l'homme d'église?

Madame de Genlis fait remonter à la duchesse d'Aiguillon l'origine des assemblées régulières des gens de lettres et des gens du monde. Mais dans ces *bureaux d'esprit*, c'est le titre sous lequel on les désigna, on admirait la nièce du cardinal de Richelieu, et l'on soutenait avec

gravité des thèses d'amour. Ce tribut, payé à l'esprit du temps, fait assez connaître à quel point on pouvait jouir, entre les gens de lettres et les gens du monde, de cette égalité sociale, nécessaire au complet développement des facultés intellectuelles.

En prenant la partie pour le tout, dans son traité de l'*Influence des femmes sur la littérature*, madame de Genlis exagère beaucoup l'importance des *Bureaux d'esprit*. « Ces assemblées, dit-elle, eurent une grande influence sur les mœurs françaises. » N'aurait-il pas été plus exact de dire que ces assemblées exercèrent *quelque influence sur l'esprit de la société?* Il en résulta en effet des communications plus directes entre les gens du monde et les gens de lettres : ceux-ci parvinrent à se faire admettre dans la société dont ils savaient bannir l'ennui; mais leur supériorité n'y fut soufferte qu'à la faveur d'un langage d'adulation et de frivolité galante, qui menaçait d'étouffer le bon goût sous le fatras des inutilités, lorsque Molière, Boileau et jusqu'à Regnard saisirent avec habileté le moment de lassitude et d'épuisement d'une verve si peu naturelle, pour la ridiculiser et en faire sentir les inconvéniens.

Cependant l'*hôtel de La Rochefoucauld* rivalisait celui de Rambouillet, sous le rapport des

prétentions au bel-esprit. La cour et les maisons de mademoiselle de Montpensier, de la duchesse de Longueville, de mesdames de La Fayette, de Sévigné, de Coulanges, de La Sablière, etc., retentissaient encore de longues dissertations sur un point de morale, rédigé en maxime, ou sur une question de littérature galante, tandis que la philosophie naturelle recouvrait ses droits dans les entretiens de Ninon, et que le jeune Arouet formait, auprès d'elle, son goût naissant (1).

Jamais homme, autant que Voltaire, n'influa

(1) Ninon admirait l'esprit de Voltaire. Il était encore enfant, mais déjà poëte quand l'abbé de Châteauneuf le présenta à son amie. Elle lui légua une somme de deux mille livres, pour se former une petite bibliothèque. Le testament de cette femme célèbre fut un acte de raison, et les approches de sa mort n'altérèrent point la sérénité de son ame. Elle s'éteignit plutôt qu'elle ne mourut; car elle conserva, jusqu'au dernier moment, la grâce et la liberté de son esprit. « Si l'on pouvait, disait-elle, croire, comme madame de Chevreuse, qu'en mourant on va causer avec tous ses amis dans l'autre monde, il serait doux de penser à la mort. » Elle n'en était pas trop tourmentée, si l'on en juge par ce quatrain qu'elle composa dans sa dernière nuit :

Qu'un vain espoir ne vienne point s'offrir
Qui puisse ébranler mon courage !
Je suis en âge de mourir,
Que ferais-je ici davantage ?

sur l'esprit de son siècle, et conséquemment sur celui de la société. Il réunissait tout ce qui doit frapper, attacher et plaire. Après avoir puisé à l'école des grands maîtres la connaissance des formes, il avait trouvé, dans son propre génie, cette force de pensée qui communique la vie à toutes les conceptions. Esprit fin et génie supérieur, il a cette profondeur de raisonnement à laquelle rien n'échappe, et cette gaîté caustique qui donne de l'attrait aux choses les plus sérieuses. Cette manière d'attaquer les absurdités du temps ne pouvait manquer d'avoir une grande influence sur des esprits déjà revenus du faux en spéculation, et qui n'attendaient qu'un éclair de la vérité pour dissiper toutes les illusions dans lesquelles s'égarait l'ordre social. Combattu dans la littérature, le paradoxe régnait dans toutes les institutions; il avait tout envahi : on ne raisonnait conséquemment sur rien. La nature et la vérité étaient sans cesse et partout méconnues. En vain attaquait-on d'innombrables erreurs avec l'arme serrée du raisonnement, il manquait de prise sur des êtres énervés par la servitude, ou affaiblis par leur propre frivolité. Il fallait les faire rire de leurs erreurs, pour ne pas les en laisser rougir inutilement. Le trait fin et subtil de l'ironie pouvait seul les tirer de leur langueur. Voltaire s'en servit

avec une habileté que Pascal seul avait montrée avant lui. Il l'exerça sur les choses les plus importantes et les plus légères ; les plus graves en apparence, rendues à leur état naturel, ne furent pas toujours les moins badines. Tout fournit matière à ses ingénieuses railleries. Il amena le règne de la vérité, en lui donnant pour auxiliaires le bon goût et la fine plaisanterie.

Peu d'écrivains avaient distingué d'une manière précise cet idéal de convention, qui appartient exclusivement aux beaux-arts, du naturel et de la noble simplicité que réclament les sciences et la philosophie.

Oracle de la science, et lumière de son temps, Fontenelle, dont la perspicacité était parvenue à soulever le voile des différents prestiges dont le fanatisme fait usage, crut devoir sacrifier aux grâces, en exposant l'organisation des *mondes*. Il ne voyait pas le vrai ; aussi atteignit-il rarement le beau en littérature : son excuse se trouve dans la bonne foi avec laquelle il corrompit l'un et l'autre. Voltaire donna le ton propre à chaque chose, et réduisit tout à sa juste valeur. S'il paie le tribut aux puissances du temps, ce n'est point un esprit d'adulation qu'il faut y voir, mais la monnaie avec laquelle il achetait la liberté d'imprimer le cachet de la vérité et de la saine philosophie à des écrits où il se sert avec

un égal succès des richesses de l'invention, du mouvement animé d'un génie créateur, du sel de l'ironie, et tout à la fois de la force et de l'adresse de la dialectique. On eût appris à lire pour connaître Voltaire. Il détruisit à lui seul plus de préjugés que dix âges n'en sauraient produire. Rien ne lui résista. Il donna l'essor à son siècle, et fournit le creuset où s'est opérée la dissolution de toutes les folies de la grandeur et de la sottise humaine. Sa conversation étincelait de bons mots: Ils portaient coup. Homme du monde, homme de lettres, philosophe et même courtisan, il sut imposer son opinion aux grands, aux littérateurs et aux gens à la mode.

Après avoir, sinon changé, du moins agrandi l'ordre des idées d'un empereur de Russie, d'un roi de Prusse (1), et mis un empereur d'Allé-

(1) La lettre que le roi de Prusse écrivit à Voltaire, le 4 décembre 1775, fait connaître l'admiration que l'homme de lettres inspirait au héros. Elle donne une idée de l'influence qu'il exerçait par ses actions et par ses écrits : « Je vous félicite en même temps, mon cher Voltaire; on m'assure que vous êtes devenu directeur des impôts dans le pays de Gex; que vous réduisez toutes les taxes sous un seul titre, et que l'exemple que vous donnerez de cette simplification sera introduit dans toute la France..... Il sera donc dit que celui dont l'imagination enfanta la *Henriade*, l'*OEdipe*, et tant d'autres

magne en possession des trésors de la philosophie; il l'introduisit dans les salons, et la fit pénétrer dans les boudoirs. Il ne créa point l'esprit philosophique en France, dit Chénier; il l'y trouva; mais il sut l'appliquer à tous les genres d'ouvrages littéraires; il le mit à la portée de toutes les classes de la société; il en fit, pour ainsi dire, la monnaie courante, et parvint à exercer sur tout son siècle l'empire le plus cher et le plus universel, celui du génie et de la raison. »

Un autre appréciateur judicieux du mérite littéraire parle de Voltaire en ces termes : « Il

---

admirables tragédies, que le traducteur de Newton, l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, l'oracle de la tolérance, l'émule de l'Arioste, aura encore instruit sa nation dans l'art de soulager les peuples dans la perception des impôts.

Nous ne connaissons pas trop Homère; mais Virgile n'était que poëte. Racine n'écrivait pas bien en prose; Milton n'avait été que l'esclave du tyran de sa patrie : il n'y a que vous seul qui ayez réuni tant de genres si différents. Vivez donc pour éclairer votre patrie dans cette nouvelle carrière : elle vous devra son goût, sa raison, et les laboureurs, leur conservation. Quel bien de plus vous reste-t-il à faire, sinon de ne pas oublier le solitaire de Sans-Souci, qui vous admire trop pour que vous ne l'aimiez pas un peu ? *Vale.*

FRÉDÉRIC. »

s'éleva de nos jours un homme extraordinaire, né avec l'ame d'un poëte, et la raison d'un philosophe. La nature avait allumé dans son sein la flamme du génie, et l'ambition de la gloire. Son goût s'était formé sur les chefs-d'œuvre du beau siècle dont il avait vu la fin. Son esprit s'enrichit de toutes les connaissances qu'accumulait le siècle de lumières dont il annonçait l'aurore. Si la poésie n'eût pas été née avant lui, il l'aurait créée; il la défendit par des raisons, et la ranima par son exemple. Il étendit son domaine sur tous les objets de la nature. Tous les phénomènes du ciel et de la terre, la métaphysique, la morale, les productions des deux mondes, l'histoire de tous les peuples et de tous les siècles, lui offraient des sources inépuisables de beautés nouvelles. Il donna des modèles dans tous les genres de poésie, même de ceux qui n'avaient point été essayés dans notre langue (1). »

Non seulement il a uni les deux espèces de gloire, divisées jusqu'alors entre les prosateurs et les poëtes, mais habilement servi la philosophie, en popularisant le triomphe de la raison. « Fait pour appliquer à tous les objets une main hardie et réformatrice, et pour remuer

(1) Suard, *Mélanges de littérature.*

toutes les bornes posées par l'impérieux préjugé et l'imitation servile, Voltaire, dit La Harpe, s'empare de l'histoire comme d'un champ neuf, à peine effleuré par des mains faibles et timides : bientôt il y fait germer, pour le bien du genre humain, ces vérités fécondes et salutaires, ces fruits de la philosophie, que l'ignorance aveugle et l'hypocrisie à gages font passer pour des poisons, et que les ennemis de la liberté, de la raison voudraient arracher ; mais qui, malgré leurs efforts, renaissent sous les pieds qui les écrasent, et croissent enfin sous l'abri d'une autorité éclairée, comme l'aliment des meilleurs esprits et l'antidote de la superstition. » Le célèbre Hugues Blair dont s'honore l'Église anglicane, et l'abbé Delille, ont aussi rendu la plus éclatante justice à Voltaire. Le premier nous le fait admirer dans le monument qu'il a élevé aux *belles-lettres*, et le digne interprète de Virgile chante Voltaire dans son poëme de l'*Imagination*.

On sait déjà que madame de Genlis est fort loin de partager l'enthousiasme (1) qu'inspirait Voltaire à ceux qu'il recevait dans sa solitude de Ferney ; le triomphe qu'il obtint à Paris vers la fin de son immortelle carrière ; la pompe

(1) *Mémoires inéd.*, t. VIII. — Cours de littérature, ou opinions littéraires de madame de Genlis.

funèbre que les Français reconnaissants célébrèrent en l'honneur des mânes outragés d'un grand homme, de ce Voltaire adoré par les uns et persécuté par les autres, pendant sa vie; ce retour à la tolérance en faveur de celui qu'on avait failli priver de sépulture, après une longue carrière consacrée à la gloire de la France : ces éclatants hommages de tout un peuple n'ont rien qui parle au cœur ou à l'imagination de madame de Genlis. Il lui en avait bien coûté, pour se monter au ton convenable, lorsqu'elle fit une visite à l'*auteur de la Henriade* dans son château de Ferney : « Il était d'usage, surtout pour les jeunes femmes (1), de s'émouvoir, dit-elle, de pâlir, de s'attendrir et même de se trouver mal, en apercevant M. de Voltaire; on se précipitait dans ses bras, on balbutiait, on pleurait, on était dans un trouble qui ressemblait à l'amour le plus passionné. » Madame de Genlis n'avait pu partager les transports de M. Ott, peintre allemand, qui l'accompagnait; il était *ivre de joie en approchant de Ferney*. Elle *se promit pourtant, non pas de faire une scène pathétique, mais de se conduire de manière à ne pas causer un grand étonnement, c'est-à-dire, de sortir de sa simplicité habituelle, et d'être moins re-*

(1) *Mémoires inédits*, t. II, p. 317 et suiv.

servée et surtout moins silencieuse. Cherchant de bonne foi le moyen de plaire à l'homme célèbre qui voulait bien la recevoir, elle mit beaucoup de soin à se parer. Je n'ai jamais eu, dit-elle, *tant de plumes et tant de fleurs.* Le singulier moyen ! N'est-il pas présumable qu'en s'occupant un peu moins de ce *moi*, si précieux, à en juger par tous les détails que madame de Genlis lui consacre dans ses *Mémoires*, elle eût trouvé plus facilement la cause des transports que fesait naître la vue de Voltaire ? Il paraît au contraire que madame de Genlis ne pensait qu'à l'effet qu'elle croyait devoir produire sur lui.

Madame Suard a fait aussi la relation d'un voyage à Ferney ; elle s'y est livrée à toute l'expansion d'une belle ame, qui se complaît dans l'adoration du génie. Les *Mémoires de Marmontel* nous entretiennent également *du trouble, du saisissement, de l'espèce d'effroi religieux qu'il éprouva en allant voir Voltaire.* Mais il n'y arriva point avec de ridicules préoccupations.

Voltaire fut le protecteur de Marmontel ; il le guida dans la carrière du théâtre, après lui en avoir inspiré le goût par ses chefs-d'œuvre ; il le soutint contre la mauvaise fortune ; il partagea ses triomphes avec la joie d'un père : le

disciple lui adressa des vers qui peignent d'une manière touchante, et sa reconnaissance, et la *bienfesante protection* que Voltaire accordait aux gens de lettres :

Marmontel à Voltaire.

Des amis des beaux-arts ami tendre et sincère ;
Toi l'ami de mes vers, ô mon guide ! O mon père !
(Car ce nom t'est bien dû, mon cœur me l'a dicté,
Et de tes sentimens il peint seul la beauté.)
Le tribut d'un talent que ta voix fit éclore
M'acquitte auprès de toi bien moins qu'il ne m'honore.
L'on saura que sur moi tu tournas ces regards
Qui, d'un feu créateur, animaient tous les arts ;
L'on saura qu'au sortir des mains de la nature,
Inculte, languissant dans une nuit obscure,
Mais épris de tes vers, par ta gloire excité,
Je t'appelai du fond de mon obscurité ;
Que mes cris de ton cœur réveillant la tendresse,
Tes bras, tendus vers moi, reçurent ma jeunesse ;
Qu'à penser, à sentir, par tes leçons instruit,
Dans la cour d'Apollon sur tes pas introduit,
Adopté pour ton fils au temple de mémoire,
Sur moi tu fis tomber un rayon de ta gloire.
Que j'aime à me flatter qu'un si beau souvenir
Ira peindre ton ame aux siècles à venir !
Qui, de l'humanité cette touchante image,
Des pleurs de nos neveux doit t'assurer l'hommage.
« Il n'est plus, diront-ils, ô destins ! O regrets !
« Heureux son siècle ! Heureux qui put le voir de près !
« Heureux surtout l'ami qui, choisi par l'estime,
« Et de ses sentimens dépositaire intime,
« Put lire dans son cœur, et penser d'après lui !
« Modèle des talens, il en fut donc l'appui,
« Et la vertu qu'il peint avec des traits de flamme,
« Ainsi qu'en ses écrits, régna donc dans son ame ! »

Madame de Genlis ne vit à Ferney que des *contrastes bizarres;* elle fut *extrêmement choquée de plusieurs impiétés aussi plates que révoltantes* que Voltaire dit devant elle; une *personne de son âge, qui ne s'affichait pas pour un esprit fort!* Elle trouva qu'*il parlait de l'Italie et des arts sans connaissance et sans goût, comme il en a écrit;* qu'*il n'était rien moins qu'aimable;* enfin, *son admiration fut suspendue*, pendant tout le cours de cette visite, *et même détruite par des souvenirs odieux, et même par des disparates révoltantes* (1).

On a peine à croire que madame de Genlis

---

(1) *Mémoires inédits*, t. II, p. 327.

Madame la marquise de Boufflers, qui fit, à Lunéville, les délices de la cour du roi de Pologne Stanislas, n'était assurément pas incapable de juger Voltaire sous les rapports qui inspirèrent pour ce grand homme tant de répugnance à madame de Genlis; cependant elle fit, après une longue intimité, ces quatre vers sur sa mort :

Dieu sait bien ce qu'il fait, La Fontaine l'a dit;
Si pourtant comme lui j'avais fait si grand œuvre,
Voltaire eût conservé ses sens et son esprit;
Je me serais gardé de briser mon chef-d'œuvre.

Autant nous applaudissons à la pensée de ces vers, très-joliment tournés, comme tous ceux de madame de Boufflers, autant madame de Genlis aimera-t-elle à relever la rime irrégulière du mot *œuvre* avec son composé.

parle ici de l'homme de génie à qui, selon M. Tissot, *la nature avait donné la raison de Locke, l'éloquence dramatique d'Euripide, les divers esprits de Fontenelle, de Pope et d'Hamilton, l'originalité satirique de Lucien, l'urbanité d'Horace, l'enjouement de l'Arioste, et la brillante facilité d'un Français plein de grâce et d'élégance.* C'était Apollon sous les traits d'un mortel (1).

On demande, disait le célèbre Alfieri, ce que c'est que Voltaire ? On a coutume de répondre : *Voltaire est* le plus grand écrivain du siècle de Louis XV. Mais laissez venir la postérité ! On demandera alors qu'est-ce que c'était que Louis XV, on répondra : *C'était un roi qui régnait en France, au siècle de Voltaire.*

Le prince de Ligne, dont les plus grands génies et les plus illustres souverains ont recherché l'entretien, comme leur plus noble délassement, dit madame de Staël, a partagé, dans la solitude de Ferney, avec ceux qui admiraient le plus grand homme, tous leurs transports de joie.

(1) Voltaire excellait, en des genres si différents et si nombreux, qu'on a pu dire, dans les vers qui ont couru sur la mort de ce grand homme :

Non, non, il ne meurt pas, quoiqu'il quitte la terre
(Le secret en est révélé) ;
Une seconde fois de l'Olympe exilé,
Apollon parmi nous était nommé Voltaire,
Et le maître des dieux enfin l'a rappelé.

Il rend compte, en ces termes, de ce qu'il *pouvait faire de mieux* chez M. de Voltaire : « C'était de ne pas lui montrer de l'esprit. Je ne lui parlais que pour le faire parler. J'ai été huit jours dans sa maison, et je voudrais me rappeler les choses sublimes, simples, gaies, aimables, qui partaient sans cesse de lui ; mais, en vérité, c'est impossible. Je riais ou j'admirais, j'étais toujours dans l'ivresse. Jusqu'à ses torts, ses fausses connaissances, ses enjouemens, son manque de goût pour les beaux-arts, ses caprices, ses prétentions, ce qu'il ne pouvait pas être et ce qu'il était, tout était charmant, neuf, piquant, imprévu. Il souhaitait de passer pour un homme d'État profond ou pour un savant, au point de désirer d'être ennuyeux ! Il aimait alors la constitution anglaise. Je me souviens que je lui dis : *M. de Voltaire*, ajoutez-y, comme soutien, l'*Océan sans lequel elle ne durerait pas.* — *L'Océan*, me dit-il, *vous allez me faire faire bien des réflexions là-dessus.....*

Il était comique lorsqu'il fesait le seigneur de village ; il parlait à ses manants comme à des ambassadeurs de Rome ou à des princes de la guerre de Troie. Il ennoblissait tout. Voulant demander pourquoi on ne lui donnait jamais du civet à dîner, au lieu de s'en informer tout uniment, il dit à un vieux garde : *Mon ami*,

ne se fait-il donc plus d'émigration d'animaux de ma terre de Tournay à ma terre de Ferney?...

Il fallait le voir, animé par sa belle et brillante imagination, distribuant, jetant l'esprit, la saillie à pleines mains, en prêtant à tout le monde; porté à voir et à croire le beau et le bien, abondant dans son sens, y fesant abonder les autres; rapportant tout ce qu'il écrivait à ce qu'il pensait; fesant parler et penser ceux qui en étaient capables; donnant des secours à tous les malheureux; bâtissant pour de pauvres familles, et bon homme dans la sienne; bon homme dans son village, bon homme et grand homme tout à la fois, réunion sans laquelle l'on n'est jamais ni l'un ni l'autre; car le génie donne plus d'étendue à la bonté, et la bonté plus de naturel au génie (1). »

Dans ses *Mémoires*, madame de Genlis ne dit qu'un mot du retour de Voltaire à Paris en 1778; mais la partie des *Souvenirs de Félicie*, qu'elle a placée dans son grand ouvrage, présente, sur ce sujet, des réflexions qu'une profonde estime pour les dames françaises, ne paraît pas avoir inspirées :

Lorsque M. de Voltaire parut à la Comédie française, toutes les femmes se sont levées pour,

(1) *Lettres et pensées* du maréchal prince *de Ligne*.

lui, dit madame de Genlis : « Les femmes, reprend-elle ! cela est remarquable et prouve l'*innocence des dames françaises* (1), qui, par bienséance, n'auraient sûrement pas rendu cet hommage éclatant et si extraordinaire à un homme, si elles eussent entendu dire que cet auteur a publié des écrits infâmes contre la religion et les mœurs..... »

Au lieu d'opposer à la sécheresse d'une pareille remarque, sur un des faits les plus intéressants de la littérature française, les relations des Grimm, des Diderot, des La Harpe et d'autres de ce temps-là, publicistes de la même école, nous nous contenterons de rapporter quelques traits d'une Notice biographique des continuateurs du Dictionnaire de MM. Chaudon et Delandine ; ils ne se sont jamais fait remarquer par des doctrines qui auraient alarmé la conscience timorée de madame de Genlis.

---

(1) L'innocence et la simplicité des dames françaises leur attirent toujours les reproches de l'auteur des *Chevaliers du Cygne*, ou les exposent à ses railleries. Madame de Genlis ne pardonne point ici à ces dames de ne connaître ni la *Pucelle d'Orléans*, ni le *Dictionnaire philosophique*, ouvrages dans lesquels toutefois la Vierge et les saints ne sont pas plus ridiculisés, que dans la dernière production de sir Walter-Scott sur ou plutôt contre la *révolution française*.

« M. de Villette venait d'épouser à Ferney mademoiselle de Varicour, d'une famille noble du pays de Gex. Ses parens l'avaient confiée à madame Denis : Voltaire les suivit à Paris au commencement de février 1778, séduit en partie par le désir de faire jouer devant lui la tragédie d'*Irène* qu'il venait d'achever. Le secret avait été gardé, la haine n'avait pas eu le temps de préparer ses poisons, et l'enthousiasme public ne lui permit pas de se montrer; une foule d'hommes, de femmes *de tous les rangs*, *de toutes les professions*, à qui ses vers avaient fait verser de douces larmes, qui avaient tant de fois admiré son génie sur la scène et dans ses ouvrages, qui lui devaient leur instruction, dont il avait guéri les préjugés, à qui il avait inspiré, contre le fanatisme, une partie de ce zèle dont il était dévoré, brûlaient d'impatience de voir le grand homme qu'ils admiraient. La jalousie se tut devant une gloire qu'il était impossible d'atteindre, et devant le bien qu'il avait fait aux hommes. L'enthousiasme avait passé jusque dans le peuple; on s'arrêtait devant ses fenêtres, on y passait des heures entières, dans l'espérance de le voir un moment; sa voiture, *forcée d'aller au pas*, était entourée d'une foule nombreuse, qui le bénissait et célébrait ses ouvrages. L'Académie-Française, qui ne l'avait

adopté qu'à cinquante-deux ans, lui prodigua des honneurs, et le reçut moins comme un égal, que comme le souverain de l'empire des lettres (1). »

Les enfans de ces courtisans orgueilleux, qui l'avaient vu, avec indignation, vivre dans leur société sans bassesse, et qui se plaisaient à humilier en lui la supériorité de l'esprit et des talens, briguaient l'honneur de lui être présentés, et de pouvoir se vanter de l'avoir vu. C'était au théâtre où il avait régné si long-temps, qu'il devait attendre les plus grands honneurs. Il vint à la troisième représentation d'*Irène*, pièce faible à la vérité, mais remplie de beautés, et où les rides de l'âge laissaient voir encore l'empreinte sacrée du génie (2). Les spectateurs le suivirent jusque dans son appartement; les cris de *Vive Voltaire! vive la Henriade! vive Mahomet! vive la Pucelle!* retentissaient autour de lui. On se précipitait à ses pieds, on baisait ses vêtemens.

(1). Les suffrages unanimes de l'Europe ont déféré à ce grand homme *le sceptre de la littérature*, dit M. de Rulhière.

(2) Voltaire a vaincu les difficultés dans toutes les parties de la littérature. « La même main, dit M. Reydellet en parlant de la *perception*, qui peignait les malheurs, les succès, l'héroïsme de Charles XII, traçait ces poésies légères dont on admire le coloris, la faci-

Jamais homme n'a reçu des marques plus touchantes de l'admiration, de la tendresse publique, ce n'était point à sa puissance, c'était au bien qu'il avait fait que s'adressait cet hommage. Un grand poëte n'aurait eu que des applaudissemens ; les larmes coulaient sur le philosophe qui avait brisé les fers de la raison, et vengé la cause de l'humanité: L'ame sublime et passionnée de Voltaire fut attendrie de ces tributs de respect et de zèle : *On veut me faire mourir de plaisir*, disait-il. »

Le Dictionnaire critique et raisonné des Étiquettes de la Cour, des mœurs et des usages du monde, qui grossit le nombre des volumes destinés aux révélations de madame de Genlis, présente sur Voltaire, au mot *scandale*, un article que nous laissons au lecteur le soin de qualifier.

« *Le premier scandale public, et l'un des plus*

---

lité, l'élégance ; ces épîtres où la saine philosophie est ornée des charmes d'une belle versification ; ces contes ingénieux, qui cachent des vérités utiles sous le voile de la frivolité. Pathétique, sublime et toujours noble dans *Brutus*, *Oreste*, la *mort de César*, Voltaire est simple, touchant dans *Zaïre* et *Tancrède* : le style de *Mérope* est bien différent de celui d'*Alzire*. Dans le poëme épique, Voltaire s'est élevé jusqu'où l'esprit français peut atteindre. »

ridicules dont nous ayons été témoins *depuis la révolution*, dit madame de Genlis, fut la pompe funèbre de Voltaire. Elle *vit*, sur un char de triomphe à la fois massif et mesquin, une figure hideuse en cire, représentant le cadavre couché et tout nu de Voltaire; à ses pieds s'élevaient en pyramide tous les livres d'une édition de ses œuvres, presque aussi complète, mais infiniment plus volumineuse que celle que l'on vient d'offrir au peuple et à la jeunesse. Le char était entouré des danseuses et des chanteuses des chœurs de l'Opéra, figurant les *Muses* dont on avait quintuplé le nombre, pour mieux honorer la mémoire du mort. Le temps était sombre, froid et pluvieux, et les rues remplies de boue; les Muses, légèrement drapées en blanc, et couronnées de roses fanées; étaient crottées jusqu'aux genoux; elles trébuchaient à chaque pas sur un pavé gras, glissant et mouillé; elles psalmodiaient, avec des voix enrouées, des hymnes lugubres à la gloire du défunt; mais il était impossible d'en entendre une seule parole, parce que leurs accens se perdaient dans les bruyantes acclamations du peuple et de toutes les poissardes de Paris, qui ne se lassaient point de crier *Vive Voltaire!* Ce pauvre peuple, abusé en toutes choses, regardait Voltaire comme le patriarche des *jacobins* et des *démocrates*. Il

ignorait que Voltaire, qui, en effet, avait prêché une révolution, voulait en même temps que le *peuple*, qu'il méprisait profondément, le *sot peuple* (c'est son expression) n'y entrât pour rien, et qu'il n'eût jamais la moindre part au gouvernement, *parce que*, disait-il, *je n'aime pas le gouvernement de la canaille*. Mais le peuple, qui savait seulement que Voltaire avait été bien impie (1) et bien séditieux, se livrait pour lui au plus ardent enthousiasme. Tout-à-coup, au mi-

(1) Ce Voltaire, dont l'impiété est si odieuse à madame de Genlis, était religieux d'instinct, de sentiment, et peut-être de conviction. Voici comment il s'adresse à l'athée :

Consulte Zoroastre, et Minos, et Solon,
Et le martyr Socrate, et le grand Cicéron ;
Ils ont adoré tous un maître, un juge, un père !
Ce système sublime à l'homme est nécessaire,
C'est le sacré lien de la société,
Le premier fondement de la sainte équité,
Le frein du scélérat, l'espérance du juste :
Si les cieux, dépouillés de son empreinte auguste,
Pouvaient cesser jamais de le manifester,
Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

MM. d'Hornoy et l'abbé Mignot, neveux de Voltaire, sachant qu'appuyé de l'archevêque, son curé refusait de lui donner la sépulture, s'étaient adressés au ministère *qui fut impuissant* ; « On sut d'ailleurs que le roi avait dit qu'*il fallait laisser faire les prêtres*..... Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'il y a eu défense à tous les papiers publics, qui dépendent du ministère,

lieu de la marche triomphale, la tête ébranlée de l'effigie de Voltaire se détacha et alla rouler.... Les Muses épouvantées s'arrêtèrent, on recolla tant bien que mal la tête sur les épaules du squelette; ensuite, la pluie survint tout-à-fait. *Les filles de mémoire* ne s'envolèrent point, et, malgré leur dignité, les unes allèrent chercher des parapluies; les autres entrèrent dans des boutiques; toutes se dispersèrent : ainsi finit cette fastueuse pompe qui laissa toutes les Muses enrhumées et couvertes de boue, et les Parisiens fort peu satisfaits d'un spectacle qu'on avait annoncé avec emphase, comme la cérémonie la plus dramatique, la plus *grecque* et la plus belle, qu'on eût jamais vue ! »

Ce n'est pas sur ce ton qu'en parlent d'autres témoins. Écoutons-les également ! « La France, disent-ils, avait gémi de voir refuser un tombeau à l'homme qui l'avait le plus honorée pendant le dix-huitième siècle. Ce crime de l'intolérance fut puni, dès que la nation put faire entendre sa voix. Un décret de l'Assemblée na-

---

de faire aucune mention de la mort de M. de Voltaire, et que le journal de Paris, qui annonce toutes les morts, n'a pas annoncé la sienne. » (La Harpe, *Correspondance littéraire, etc.*, t. II, p. 48 et 49, formant le tome XI des œuvres complètes.

tionale ordonna, en 1791, que les restes de Voltaire fussent rapportées à l'hôtel de Villette, quai des Théatins, où il était mort; et, le 12 juillet de la même année, ils furent portés au *Panthéon*. Jamais obsèques, n'ont présenté une pompe aussi majestueuse; la marche triomphale commença à trois heures de l'après midi, et dura jusqu'à dix heures du soir. L'Assemblée nationale vit tous ses membres assister à cette cérémonie expiatoire. Le roi observa longtemps, d'une croisée du palais des Tuileries, la marche solennelle du plus nombreux et du plus imposant cortége. Les gens de lettres célébrèrent à l'envi cette mémorable journée; et, parmi leurs hommages divers, on remarqua celui du poëte Le Brun :

O Parnasse, frémis de douleur et d'effroi !
Pleurez, Muses, brisez vos lyres immortelles !
Toi dont il fatigua les cent voix et les ailes,
Dis que Voltaire est mort, pleure et repose-toi !

Non, il lui reste encore à dire à nos derniers neveux qu'après avoir réparé les torts du fanatisme envers le plus beau génie de la nation, les Français n'ont pas tardé à voir de nouveau troubler ses cendres par le vandalisme ultramontain, et briser, même, en 1817 sur le frontispice du Panthéon (1), les caractères en bronze qui

(1) On doit craindre qu'à force de mutilations, nos

formaient cette inscription dédicatoire : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante* (1).

Parmi les sociétés qui ont joui des prémices de l'esprit du jeune Arouet, celle du duc de Vendôme est une des plus remarquables. Il demeurait

---

modernes vandales ne rendent méconnaissable le monument d'architecture qui honore le plus le dix-huitième siècle, ce *majestueux Panthéon* qui n'a pas été construit dans l'espace de soixante ans, qui a coûté plus de vingt-cinq millions, et dont le poids du dôme s'élève à plus de trente-deux millions de livres : un morceau de sculpture, qui fesait l'admiration des étrangers, le magnifique bas-relief du fronton, dont le sujet et l'exécution devaient arrêter les coups des plus barbares destructeurs des chefs-d'œuvre de l'art, n'existe plus.

(1) Un décret de 1806 autorisa les cérémonies du culte dans le *Westminster* de Paris, sans lui ravir la belle destination que lui avait donnée l'Assemblée constituante, le 4 avril 1791. Parmi les personnages qui avaient participé à la gloire de l'Empire, on remarquait au *Panthéon*, l'*Ajax moderne*, qui avait eu la force d'ame de servir en qualité de simple soldat, après avoir été officier, et qui mourut à Esling, après avoir pris rang *parmi les plus grands capitaines*. Il admirait Napoléon, et chérissait la patrie : aussi ne fut-il jamais courtisan.

Le duc de Montebello, expulsé du *Panthéon*, revit dans un fils qui tirera encore plus d'illustration de ses qualités personnelles, que du beau titre qui lui rappelle la gloire militaire de l'auteur de ses jours.

au Temple, et réunissait à ses joyeuses orgies les esprits les plus indépendants de l'époque parmi les grands seigneurs, et les plus agréables parmi les gens de lettres. Il y régnait une aisance si parfaite entre tous les convives, que Voltaire disait : *Sommes-nous tous princes ou tous poëtes ?* La Fare, et Chaulieu, surnommé l'*Anacréon du Temple*, y improvisaient leurs joyeux refrains. Voltaire même y rivalisait le dernier, qu'il a surpassé depuis, dans ses poésies légères, en grâce et en correction. On comptait au nombre des habitués un duc de Sully, le duc de Nevers, le maréchal de Villars, le maréchal de Catinat, le baron de Breteuil père de la marquise du Chastelet, le marquis de Dangeau, le comte de Fiesque, Rousseau, Campistron, Perigni, La Fosse, Palaprat, le chevalier de Bouillon, les abbés Servien et Courtin, tous gens d'esprit qui réunissaient au goût d'une philosophie badine les formes et les usages de la meilleure société. N'est-il pas vraisemblable qu'une telle réunion n'a pas été sans influence sur l'homme qui a réuni le caractère le plus original et le plus indépendant à la politesse la plus exquise, et au sentiment le plus délicat des convenances ?

On reprochait à cette société d'être trop attachée aux dogmes d'Épicure. La bonne chère et la joyeuse vie ont abrégé, il est vrai, les jours

du prieur qui a laissé, pour tous souvenirs, ceux de ses repas et de cette insouciance voluptueuse, qui dégénérait quelquefois, dans sa famille, en cynisme (1).

Madame de Lambert, élève de l'ingénieux Bachaumont, réunissait du monde tous les soirs; on ne jouait pas plus aux cartes chez elle qu'à l'hôtel de Rambouillet. Ses habitués étaient Saint-Aulaire, qu'un seul impromptu (2) rendit célèbre; La Mothe, qui s'est fait un nom en attaquant les anciens pour relever les modernes, et par sa dispute avec madame Dacier; l'acadé-

---

(1) Ce grand-prieur était le frère cadet d'un homme célèbre, le duc de Vendôme. Il l'imitait et le suivait, à quelque distance, dans ses bonnes qualités et dans ses vices. Il l'a surpassé, dans le monde, par ses succès. On racontait de son frère des traits d'un cynisme qui serait fort risible, s'il était moins dégoûtant. L'abbé Albéroni se fraya le chemin de la fortune, par ses plaisanteries apologétiques du grand seigneur qui donnait à l'évêque de Borgo, *audience sur sa chaise percée.* * Au milieu de la cour, tantôt galante, tantôt dévote, de Louis XIV, *M. de Vendôme ne se cachait pas de se livrer aux plaisirs les plus sales et les plus coupables.***

* *Mémoires de Saint-Simon.*

** *Mémoires du marquis d'Argenson.*

(2) On s'amusait à des jeux d'esprit dans la société de la duchesse du Maine. On y condamna un jour Saint-Aulaire à révéler un secret à la maîtresse de la

micien Sacy, qui fut long-temps l'ami particulier de madame de Lambert, mais qui aurait dû s'interdire la prétention de tracer les devoirs de l'amitié. Madame de Sévigné dit fort agréablement que ce *traité de Sacy lui a paru rempli d'esprit, mais qu'elle ne l'aime point, parce qu'elle hait les règles dans l'amitié.* Madame de Lambert travailla également sur le même sujet. C'était un reste de cet esprit d'analyse métaphysique, à laquelle tous les sentimens avaient été soumis dans le siècle précédent. *Les avis d'une mère à son fils, et surtout ceux d'une mère à sa fille,* sont plus agréables et d'une utilité bien plus réelle, que toutes ces subtiles dissertations sur les mouvemens de l'ame, et les abstractions de l'esprit.

Tandis que la marquise de Lambert fesait les délices des personnes d'un goût pur et délicat, la princesse du Maine renonçait aux intrigues de la politique, dont elle n'avait con-

---

maison. En le pressant de s'exécuter, la duchesse lui inspira ce quatrain :

La divinité qui s'amuse
A me demander, mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait pas ma muse :
Elle serait Téthys, et le jour finirait.

Il n'en fallait pas davantage pour faire une réputation dans la société, au commencement de ce 18e siècle, qui donna une si grande impulsion à l'esprit humain.

servé que de fâcheux souvenirs. Elle rassemblait à Sceaux tous les genres de divertissemens qui pouvaient adoucir la perte de ses brillantes espérances, et charmer ses loisirs par d'agréables illusions. On jouait chez elle la comédie. Elle parut en scène avec le fameux Baron. On y vit également Voltaire dans quelques-unes de ses pièces. Mesdames de Lambert et du Châtelet, la célèbre Émilie, fesaient partie de cette société. Nous ne saurions oublier mademoiselle de Launai; qu'une lettre à Fontenelle (1) tira de

(1) Excitée par sa mère à exploiter la crédulité publique, mademoiselle Tétard se mit à jouer le rôle de possédée, et tous ceux que séduisent les apparences la crurent en communication avec les esprits, comme Socrate avec son démon, ou Cagliostro avec les ames des morts illustres. Fontenelle ne se prononça point contre ce charlatanisme : après avoir été chez *l'esprit*, il dit seulement avoir *entendu des bruits dont il ne connaissait pas la mécanique;* on prit cette défaite pour une sorte de croyance en la possession. « L'aventure de mademoiselle Tétard, lui écrivit mademoiselle de Launai, fait moins de bruit, monsieur, que le témoignage que vous avez rendu. La diversité des jugemens qu'on en porte m'oblige à vous en parler. On s'étonne, et peut-être avec raison, que le destructeur des oracles, que celui qui a renversé le trépied des sibylles, se soit mis à genoux devant mademoiselle Tétard. On a beau dire que les charmes et non le

l'obscurité où la tenait le service particulier de la princesse. Son esprit ingénieux contribua dès-lors à la composition des fêtes de Sceaux.

Voltaire s'y réfugia quelques semaines, pour se soustraire au ressentiment de grands seigneurs qu'il n'avait pas craint d'accuser de tromper au jeu, *et au jeu de la reine*. Madame du Châtelet y avait perdu des sommes considérables. On doit en être d'autant moins surpris, que le jeu était une de ses passions dominantes.

---

charme de la demoiselle l'y ont engagé..... Les raffinés prétendent qu'en bon pyrrhonien, trouvant tout incertain, vous croyez tout possible. D'un autre côté, les dévots paraissent fort édifiés des hommages que vous avez rendus au diable; ils espèrent que cela pourra aller plus loin. Les femmes aussi vous savent bon gré du peu de défiance que vous avez montré contre les artifices du sexe..... M. de Fontenelle lui répondit : « Parce que je n'ai pas décidé absolument que c'était un artifice, on m'a imputé de croire que c'était un *lutin;* et, comme le public ne s'arrête pas en si beau chemin, on me l'a fait dire.....

Je n'ai point cru que, d'avoir décrié les vieilles prophétesses de Delphes, ce fût un engagement pour détruire une jolie fille vivante, et dont on n'avait parlé qu'en bien..... Il y a long-temps qu'on me reproche mon peu de sévérité. Il faut que je sois bien incorrigible, puisque l'âge, l'expérience et les injustices du monde n'y font rien..... »

Son ardeur pour l'étude, et le besoin de célébrité qu'on lui supposa, étaient chez elle des passions secondaires. On savait si peu l'apprécier à la cour, que les dames y étaient tout étonnées de la justesse rapide avec laquelle on lui voyait faire les comptes, et terminer les différens du jeu. Les joueurs, *par trop heureux*, ne savaient pas qu'ils étaient assez adroits pour tromper le *commentateur de Newton*.

Dans sa retraite de Sceaux, Voltaire composait ses *romans et facéties*. La nuit, il lisait son travail de la journée à la duchesse, qui, sans doute, se trouvait par là bien récompensée de l'hospitalité mystérieuse qu'elle lui donnait.

Madame de Caylus, qui n'aimait pas la princesse du Maine, s'est plu à jeter quelque ridicule sur ce qu'on appelait les *nuits blanches* ou les *grandes nuits* de Sceaux. On y fesait, dit le commentateur de ses *Souvenirs*, une loterie des vingt-quatre lettres de l'alphabet, et chacun en tirait une, pour avoir la faculté d'offrir à la princesse une fête du genre de celle indiquée par le caractère alphabétique tombé sous sa main : le *C* désignait une comédie; le *B* voulait un ballet; l'*O* appelait un opéra, ainsi de suite. La duchesse aimait d'ailleurs prodigieusement à veiller. Cet attrait pour les plaisirs, obtenus à l'éclat des lumières, qui est

si favorable à toutes les espèces d'illusions, suggéra à mademoiselle de Launai l'idée d'un divertissement fort ingénieux : la nuit personnifiée y remerciait la princesse de la préférence flatteuse qu'elle lui accordait sur le jour. Cette allégorie, écrite d'un style naturel et facile, respirait une délicate sensibilité, sous le voile de laquelle l'auteur avait placé l'hommage de sa reconnaissance.

Les plaisirs de Sceaux étaient très-dispendieux : le bel-esprit n'avait encore rien imaginé, en ce genre, qui pût leur être comparé. Aussi croyait-on impossible *de ruiner son mari avec plus de magnificence que ne le fesait la duchesse.* Cependant, malgré tout ce qu'on inventa pour rendre ces brillantes réunions inaccessibles à l'ennui, le plus mortel comme le plus inévitable compagnon des plaisirs du grand monde, il parvenait à se glisser souvent dans un lieu d'où l'on prenait tant de soins de le bannir. Saint-Aulaire en fait l'aveu dans ce quatrain qu'il adressait à madame de Lambert :

Je suis las de l'esprit, il me met en courroux ;
Il me renverse la cervelle ;
Lambert, je vais chercher un asile chez vous,
Entre La Mothe et Fontenelle.

Ce dernier appartient également aux littératures et aux sociétés de deux ères bien dis-

tinctes. Il mérite de fixer notre attention sous plus d'un rapport. La société de Fontenelle, dit Lebeau (1), donnait de lui une idée encore plus avantageuse que ses ouvrages. Il avait toutes les douceurs que peut fournir une heureuse nature jointe à l'usage du monde le plus poli. Personne n'entendait mieux la bonne plaisanterie. Il contait avec agrément, et finissait toujours par un trait. Madame de Lambert nous le peint des mêmes couleurs. Elle le voyait passer des grands sujets aux bagatelles, avec un badinage noble et léger.

On lui demandait un jour s'*il n'avait jamais rencontré personne avec qui il eût voulu changer d'esprit.* Il répondit qu'*il en avait trouvé plusieurs avec lesquels il aurait volontiers accepté l'échange, mais qu'il aurait voulu conserver une partie du sien pour la commodité du possesseur.*

On se mettait à la mode en se disant de ses amis : pour lui, il s'en connaissait fort peu, mais il se livrait à eux sans réserve.

« M. Brunel, procureur du roi au bailliage de Rouen, avait été lié avec lui dès sa première jeunesse. Tous deux se ressemblaient

(1) Lebeau, *Discours prononcé*, en 1757, *à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

parfaitement, et M. de Fontenelle disait en badinant que son ami ne lui était bon à rien, parce qu'ils se rencontraient toujours. Peu de temps après qu'il fut venu à Paris, il avait rassemblé mille écus; c'était alors toute sa fortune. Son ami lui écrivit en deux mots : *Envoyez-moi vos mille écus.* M. de Fontenelle répondit qu'*il avait destiné cette somme à un certain emploi.* L'ami récrivit simplement : *J'en ai besoin*, et les mille écus servirent de réponse. Ce peu de paroles suffisait entre eux; c'était se parler à soi-même. M. Brunel mourut trop tôt, et Fontenelle en fut toujours inconsolable. »

Un parallèle que D'Alembert établit entre Fontenelle et La Mothe, sert à caractériser l'esprit de ces premières sociétés où l'amour-propre des grands exigeait dans les discours, comme dans les manières, cette réserve de politesse, qui semblait repousser sans violence l'égalité sociale :

« Fontenelle et La Mothe, toujours mesurés et par conséquent toujours nobles avec les grands, ne leur montrant d'esprit que ce qu'il fallait pour leur plaire, et jamais pour gêner leur amour-propre, se sauvaient, comme dit Montaigne, de subir de leur part *la tyrannie effectuelle*, par le soin qu'ils avaient de ne leur point faire éprouver *la tyrannie particulière*. Ils allaient

quelquefois, cependant, dans cette société comme dans leur style, jusqu'à une espèce de familiarité; mais avec cette différence que la familiarité de La Mothe était plus réservée et plus respectueuse, et celle de son ami plus aisée et plus libre, quoique toujours assez circonspecte, pour qu'on ne fût jamais tenté d'en abuser. »

Bayle a rendu méthodiques les investigations de la philosophie, en la fesant précéder par l'examen des opinions reçues, et par le doute qui est le plus redoutable ennemi de toute imposture.

En mettant son pyrrhonisme à la mode, Fontenelle à préparé les voies à Voltaire, et lui a comme permis de propager l'esprit philosophique dans les salons.

Fontenelle était d'une grande tolérance. Voici sa maxime : *Les hommes sont sots et méchants; mais tels qu'ils sont, j'ai à vivre avec eux. Par quel art*, lui demandait-on un jour, *vous êtes-vous fait tant d'amis et pas un ennemi? — Par ces deux axiomes*, répondit-il : *Tout est possible, et tout le monde a raison.* Sa devise était *justice et justesse.*

L'*Histoire des Oracles* le place honorablement parmi les sages qui ont combattu les préjugés (1);

(1) Cet ouvrage met le lecteur sur le chemin de la

pour éclairer le monde. Cet ouvrage et les *Éloges* sont au nombre de nos livres les plus justement estimés. Les *Mondes* et les *Dialogues* ont l'empreinte du faux bel-esprit.

Les traits essentiels du caractère de Fontenelle sont la douceur et la modestie. Il refusa la présidence de l'Académie des Sciences que le régent lui offrit; lorsque ce prince réorganisa cette société, sur les bases que venait d'indiquer l'*Oracle de la science*: « *Monseigneur*, dit Fontenelle au duc d'Orléans, *ne m'ôtez pas la douceur*

---

vérité; mais comme Fontenelle n'y développe pas tout ce qu'il indique, le jésuite Baltus l'accusa de s'être proposé le triomphe de l'athéisme, et craignit d'être couvert de ridicule par une réponse victorieuse. Il n'avait rien de semblable à craindre : *l'histoire des vérités découvertes par l'Académie des Sciences* occupait le philosophe tout entier, et, d'ailleurs, *il aimait mieux que le diable passât pour prophète, que d'entrer dans une discussion sans utilité*. Le révérend père n'en prit pas moins ses précautions : ses confrères Doucin et Lallemand se servirent de l'abbé de Tilladet, pour menacer, *sous forme d'avis*, Fontenelle de la Bastille, s'il défendait ses *Oracles*. Près d'un quart de siècle après, le confesseur de Louis XIV lui présenta ce livre comme une source d'impiétés. Quand les sceaux furent donnés à M. d'Argenson, Fontenelle eut besoin de son appui, pour ne pas tomber sous le poids des calomnies dont il était l'objet.

de vivre avec mes égaux ! » Il n'accepta que les fonctions de secrétaire.

Cette humeur facile, qui le rendait si aimable pour tout le monde, n'était point l'indice d'une honteuse faiblesse; car il déploya la vigueur d'une ame indépendante, contre une injustice prescrite au nom de Louis XV : il refusa son suffrage à la décision par laquelle l'Académie-Française rayait du tableau de ses membres l'abbé de Saint-Pierre, pour n'avoir pas altéré la vérité, dans ses écrits, en parlant du règne de Louis XIV.

La vie de Fontenelle fut si prolongée, qu'on le retrouve dans presque toutes les parties de l'histoire des sociétés de la fin du dix-septième siècle; il appartient encore à la plus grande partie de l'histoire du dix-huitième. Les artistes, les poëtes, les philosophes, aimaient sa conversation. Il fesait les délices des sociétés les plus spirituelles, et l'ornement de tous les corps littéraires. Associé, dès son jeune âge, aux travaux des deux Corneilles, il avait pris, dans la culture des lettres, le charme qu'il répandit sur les plus hautes sciences. Sa philosophie les délivra du voile mystérieux dont les avait recouvertes un insupportable pédantisme. Il les rendit familières au sexe le plus aimable, en l'échauffant du feu de leur génie. Les femmes ne doivent pas moins

à Fontenelle, sous le rapport des plaisirs qui n'ont d'autres bornes que celles de l'intelligence, qu'à l'auteur d'*Émile*, pour les jouissances de la maternité. Les travaux et les entretiens du *contempteur des Oracles* ont préparé cette révolution générale, qui s'opéra dans les lettres et dans les mœurs, lorsque l'esprit de conversion tyrannique et d'hypocrisie licencieuse fit place à l'examen des fausses doctrines et au développement des pensées les plus hardies. Fontenelle vit s'effacer les dernières empreintes des systèmes et des préjugés du dix-septième siècle. Les opinions que l'on pouvait regarder comme très-absolues ont fini par perdre leur ferveur et leur influence. Entraînées par le cours des idées nouvelles, elles se sont, pour ainsi dire, mêlées et confondues, sous ses yeux, avec d'autres opinions qui, prenant chaque jour une teinte plus vive, ont totalement éclipsé les premières. Pour jouir sans distraction de ce spectacle, en partie son ouvrage, il se retira des cercles où les savants, ses disciples, avaient été accueillis et recherchés; presque sous ses auspices.

Le monde qui le chérit toujours le retrouve, quoique sourd, dans les salons de madame Geoffrin.

« Lorsqu'il voyait les physionomies très-attentives, et les mouvemens des organes de la parole

très-animés, il demandait qu'on dît à *son cornet* le sujet de la conversation, le point où elle en était, *le chapitre*, c'était son expression; et se recueillant profondément, il conversait avec lui-même; il rendait compte ensuite de l'entretien que Fontenelle venait d'avoir avec Fontenelle, et le salon de madame Geoffrin pouvait comparer les vues du philosophe avec celles de toutes les personnes qui venaient de prendre part à la discussion (1). »

Madame de Genlis n'a pas manqué de s'égayer sur le compte de Fontenelle (2); elle assure modestement avoir composé de meilleurs dialogues que les siens; là (3), elle l'accuse d'avoir, ainsi que M. de Saint-Lambert, gâté la littérature; plus loin (4), elle répète, jusqu'à trois fois, deux vers rocailleux échappés à sa muse. Elle ne saurait enfin lui pardonner ce joli mot si applicable à toute pièce de musique insignifiante : *Sonate, que veux-tu de moi* (5)?

Malgré cette aberration de goût, Voltaire ne s'est-il point avisé d'assigner une place distinguée à Fontenelle, dans le temple érigé en l'hon-

---

(1) *Mémoires hist. sur le 18e siècle, et sur M. Suard.*
(2) *Mémoires inéd.*, t. Ier, p. 394.
(3) *Id. id.*, p. 398.
(4) *Id.*, t. X, p. 207.
(5) *Id.*, *id.*, p. 411.

neur de cette divinité que M. de Châteaubriand surnomme si bien *le bon sens du génie*, et que madame de Staël appelait *l'art de connaître et de prévoir ce qui peut causer des impressions agréables*. A peine la critique a-t-elle fait passer Jean-Baptiste Rousseau devant La Mothe en qualité de versificateur, et décidé que le second aurait le pas sur le premier, toutes les fois qu'il s'agirait d'esprit et de raison, que leur apparaît un homme qui était depuis long-temps dans le temple, tantôt à un endroit, tantôt dans un autre, et qui alla prendre tranquillement sa place entre Lucrèce et Leibnitz :

C'était le discret Fontenelle,
Qui, par les beaux-arts entouré,
Répandait sur eux, à son gré,
Une clarté douce et nouvelle.
D'une planète, à tire d'aile,
En ce moment, il revenait
Dans ces lieux où le goût tenait
Le siége heureux de son empire.
Avec Quinault il badinait;
Avec Mairan il raisonnait;
D'une main légère il prenait
Le compas, la plume et la lyre!

Qu'y a-t-il à dire d'une comtesse de Verrue, qui termina sa carrière au commencement du dix-huitième siècle, après avoir rempli Paris, sa ville natale, du bruit de ses aventures romanesques avec le prince de Savoye ? Bien peu de

chose. Elle ne manquait ni d'esprit ni d'amabilité ; sa maison réunissait la meilleure compagnie. Ses goûts la firent surnommer *dame de volupté* ; expression consacrée dans son épitaphe où elle s'est peinte elle-même :

Ci-gît, dans une paix profonde,
Cette dame de volupté,
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis dans ce monde.

Nous arrivons à madame de Tencin à qui on ne saurait contester une véritable célébrité. « Elle fut mêlée dans toutes les affaires d'amour, de religion, de finance et de littérature. Elle a présidé aux cabales de cour, et aux cabales académiques ; elle fut ambitieuse et jolie, ultramontaine et galante ; elle unit tous les secrets de l'intrigue à toutes les séductions de la flatterie ; elle fit des cardinaux et des ministres, des généraux et des académiciens, enfin, *elle fut la maîtresse de Dubois et la mère de D'Alembert* (1). »

Dans toutes les carrières que madame de Tencin a fournies, des traits caractéristiques l'ont signalée : on la voit d'abord se soustraire à la vie dévote qui convient si bien aux têtes faibles, qu'il lui était impossible de s'y résigner. Par son adroite intervention, Fontenelle

(1) Notice sur madame de Tencin, par M. Étienne.

obtint la résiliation de ses vœux. Le temps lui promettait d'autres succès. Sous le règne de l'intrigue, son crédit s'étendit de Paris à Rome : la crosse, le chapeau de cardinal (1), et les entrées au conseil avec le titre de ministre, lui furent accordées pour son frère l'abbé. Elle

(1) Ce prêtre, qui ne tenait à la religion que par le haut rang qu'il occupait dans l'Église, prenait un langage d'une prophétique austérité, pour se venger de la maîtresse de Louis XV : « Madame de Pompadour ne veut dans le ministère, disait-il, ni d'un cardinal, ni d'un ami du dauphin, ni d'un partisan de Louis XIV; pas même du maréchal de Noailles. Elle perdra le clergé, et, avec le clergé, la religion et la monarchie *. »

Ce n'est pas madame de Pompadour qui ne voulait pas d'un cardinal dans le conseil; mais bien la raison d'Etat qui repoussait cette prétention ambitieuse. L'abbé de Bernis fit un mémoire pour centraliser les affaires. La favorite le présenta au roi. Il jeta les yeux dessus, répéta *point central; c'est-à-dire qu'il veut être premier ministre.* Madame l'excusa, sous prétexte que cela pouvait regarder le maréchal de Belle-Isle. « Ne va-t-il pas être cardinal? répliqua le roi, et voilà une belle finesse : il sait bien que par sa dignité il forcera les ministres à s'assembler chez lui, et monsieur l'abbé sera le *point central.* Quand il y a un cardinal au conseil, il finit par être le chef. ** »

* M. Dampmartin, *La France sous ses Rois*, t. IV, p. 434.

** *Mémoires de madame Du Hausset*, p. 122.

dut en rire, car sa piété ne le rendait pas recommandable, quoique la pénétration ne fût point, chez lui, un obstacle à la foi. Comment madame de Tencin aurait-elle été sans ascendant sur la cour de France? Cette enchanteresse tenait dans ses filets celle de Rome. Sa correspondance avec le cardinal Lambertini fut très-intéressante, ou du moins eut un tel caractère d'intimité, qu'il lui fit présent de son portrait, lorsque l'Église l'eut élevé sur le siége pontifical.

Cette femme artificieuse imposait au cardinal Dubois le joug des voluptés. Il avait soutenu les premiers pas de l'abbé Tencin dans la carrière des ambitions ecclésiastiques. Elle lui en tint compte, et devint la plus adroite protectrice du puissant protecteur de son frère. A l'aide d'une ruse, chef-d'œuvre d'intrigue, elle mit le timon de l'État entre les mains de Dubois, au moment où la majorité du roi allait clorre la régence. L'accord secret du cardinal avec sa maîtresse était ignoré de l'ambassadeur de Pologne; aussi informa-t-il le roi Auguste que, selon toutes les probabilités, le duc nommerait Dubois premier ministre. Madame de Tencin lui fit établir sa conjecture sur des raisons qui devaient engager le duc à la réaliser. Quelques considérations même étaient de na-

ture à ne point flatter Dubois; mais elles avaient été glissées à dessein de faire plus d'impression sur le régent, et de bannir toute idée de connivence. Cela réussit entièrement. Lorsque Dubois eut fait intercepter et déchiffrer la dépêche de l'ambassadeur, il la remit au duc qui lui dit que cet étranger l'avait mieux peint que ne le ferait ressemblant le ciseau d'Houdon, l'un des meilleurs artistes de l'époque (1).

(1) Quand la France paraissait sans roi, quoique Louis XV fût sur le trône, on voyait à côté du libertinage le plus effronté des modèles de cette simplicité que Charles-Emmanuel essaie de ramener dans le Piémont, par l'acte récent qui expulse les protestants de ses États. Ce sont en effet ses sujets les moins crédules, et les esprits les moins obtus; mais, par la domination d'un clergé célibataire, que les exemples des mœurs pures, familières aux *ministres réformés*, ne contiendront plus, dans certaines bornes, ne multipliera-t-on pas plutôt les Vaubernier que les Noirin? La vertu n'a pas gagné en France, à la révocation de l'Édit de Nantes.

Lors du mariage du comte d'Artois, aujourd'hui Charles X, la ville de Paris consacra, selon les intentions de ce prince, à doter des jeunes filles, l'argent que l'usage réclamait pour les feux d'artifice et d'autres dépenses aussi futiles. Lise Noirin dont mesdames de Fiène et de Genlis n'auraient pu, sans rire aux éclats, entendre l'exposition des besoins, se fit inscrire avec la candeur que lui donnait son innocence, et le trouble

mais les raisonnemens de l'ambassadeur lui parurent judicieux : il y conforma son choix.

Forts de leur appui réciproque, les Tencin, toujours prêts d'ailleurs à saisir l'esprit de la politique du moment, ne furent pas même sans

---

que lui causaient ses seize ans. *Où est votre fiancé ?* lui demanda-t-on. Cette question accrut son embarras, et la rendit plus belle. — *Je n'en ai point,* fut sa réponse. Elle ajouta d'une voix timide : *Je croyais que la ville fournissait* DE TOUT. Lise était si jolie, qu'on n'eut pas de peine à la marier. Houdon la vit, admira son ingénuité, et le buste de Noirin fut un des chefs-d'œuvre de ce sculpteur célèbre. On remarquait une ressemblance parfaite; et, dans une jolie figure, ce caractère de niaiserie, qui avait laissé au mari de Lise ce qu'*un Lebel* ne trouvait pas facilement pour son maître.

La vierge Noirin, courant sur ses dix-sept ans, était une sorte de phénomène, après les exemples, et, on peut dire, le règne des Tencin, des Pompadour, des Dubarry; aucune de ces femmes ne fut en effet moins nulle dans l'État, que Louis XV.

Sur le bruit que Frédéric II avait été fait prisonnier, dans une des premières batailles de la guerre de sept ans, et qu'on l'amenait en France, madame la duchesse d'Orléans (née Conti), s'écria dans le château de Versailles, où beaucoup de monde l'entourait : « Ah ! j'en serais bien aise, je voudrais bien voir un roi. » (*Anecdotes, etc.*; par un ancien officier aux *gardes-françaises;* p. 263.)

influence sur le cardinal de Fleury. On avait vu, par la rapidité de sa fortune, de quelle faveur jouit le clergé à la cour des Bourbons : de précepteur modeste du jeune monarque, il était devenu le régulateur des affaires du royaume. Ce ne fut ni en surprenant la confiance, ni en gagnant l'affection de ce premier ministre, que les Tencin conservèrent du crédit; c'est pour ne pas heurter le sien contre le leur, qu'il les traita avec les dehors de la confiance, et les assurances de l'affection : il en fit ses auxiliaires, tout en leur portant moins d'estime que d'aversion; tel était le train des choses, même sous l'administration du vertueux Fleury, ainsi qu'on l'appelait généralement. Par sa toute-puissante intervention, madame de Tencin fit conclure le mariage du riche financier de la Popelinière, dont parle madame de Genlis avec beaucoup de prévention, et Marmontel, seulement pour nous le faire bien connaître. La comédienne Mimi-Dancourt vivait depuis long-temps dans la plus étroite liaison avec M. de la Popelinière; elle fut présentée, par madame de Tencin, comme une victime de la séduction. Le prélat eut à cœur de jeter sur cette union illégitime le manteau de l'hymen. La fiancée reçut, à titre de dot, de son éminence, le brevet de fermier-général,

que son ami cessait de posséder par le renouvellement du bail des fermes. La protectrice, si officieuse et si fertile en expédiens, pourrait bien n'avoir pas été étrangère à certaine catastrophe, celle qui attira tous les regards sur le dénouement de ce drame conjugal : n'a-t-on pas dit que le duc de Richelieu, principal héros de cette aventure d'un scandaleux éclat, avait été l'*Alcibiade* (1) de la nouvelle *Aspasie?* Ces incartades, tout étranges qu'elles paraissent à nos

(1) Nous n'avons pas assez de détails sur la vie particulière de ce héros athénien, pour savoir s'il dut servir de modèle au héros de Gènes et de Mahon. Il fut aimable et volage; mais Richelieu dépassa toutes les bornes : il laissa bien loin de lui, jusqu'à ce fameux comte de Grammont dont son beau-frère Hamilton a raconté les coupables espiègleries avec tant de grâce et de finesse. Richelieu n'était heureux, pour ainsi dire, qu'à la manière du trop fameux auteur de *Juliette ou les prospérités du vice :* il fesait couler chaque jour de nouvelles larmes. Ce n'était jamais un attachement pur et fidèle qu'il lui fallait, mais des regrets, mais des remords, mais des victimes ! Il semblait ne savoir jouir que des douleurs que fesaient naître ses offenses et sa légèreté. Il ne paraissait auprès d'une femme que pour chercher à lui plaire, que pour la séduire, la tromper un instant, et la perdre. Tout lui était bon pour parvenir à des succès qu'on osait appeler des

jeunes contemporains, ne sont pas perdues; elles tiennent leur place dans les souvenirs d'un temps que madame de Genlis regrette avec cette candeur qui ne la quittera jamais.

La révolution qui s'opérait dans les idées, l'influence que les gens de lettres acquéraient, celle qu'exerçaient les nouveaux écrits, et le mouvement accéléré d'une société tourmentée du besoin de se réorganiser sur de nouvelles bases, n'échappèrent point à la sagacité qui éclairait madame de Tencin dans toutes les voies de son ambition. Menacée de se voir ra-

---

triomphes. Il employait des déguisemens, des mensonges, des violences, *jusqu'à des lettres de cachet* ..... Quel abus de puissance ! il était horrible..... *Il était devenu presque général, me voilà presque réduit à conclure qu'il devait s'ensuivre une révolution cruelle*, dit M. L. de Rochefort.

Chamfort rendit compte, dans le *Mercure de France*, de cette étrange histoire, la *vie privée du maréchal Richelieu*. Ses trois extraits forment un ouvrage et un très-bel ouvrage. Il y fronde les mœurs d'alors, et s'élève avec énergie contre les excès de prérogatives accordées à cette classe privilégiée, qui, rangée autour du trône, entourait le roi de complaisances, de bassesses, de corruptions, pour aller régner à son tour dans les provinces où elle commandait. Tout ce que dit le critique à ce sujet est très-fort, et il a raison quand il ajoute : UN PAREIL ORDRE DE CHOSES NE POUVAIT PAS DURER. » (*Souvenirs et mélanges*, t. II, p. 339 et 340.)

vir, par le cours des années, et par celui des événemens, changés de direction, une partie des avantages qu'elle s'était procurés dans le labyrinthe de la politique, quand l'esprit n'avait qu'à triompher de l'impuissance, elle se créa une nouvelle autorité dans un autre ordre de personnes et de choses. Elle s'y prit avec l'habileté d'une femme qui avait mené de front des intrigues religieuses et des intrigues galantes; reçu tour à tour les évêques et ses amants, et fait presque simultanément de la théologie et de l'amour. Aussi Duclos lui reconnaissait-il *tous les genres d'esprit.*

Les salons, qu'un orgueil intolérant venait de faire retentir du bruit des débats théologiques, devinrent le rendez-vous de toutes les illustrations littéraires : aux haineux emportemens du fanatisme de l'école, succédèrent les saillies brillantes de l'esprit libre de toute entrave, et les discussions profondes, d'où jaillissent les étincelles du génie. Les grands intérêts de l'humanité prirent la place des plus misérables arguties : Montesquieu, Fontenelle, Astruc, Mairan, et tous les flambeaux de la science, brillèrent aux mêmes lieux où la pensée humaine avait gémi sous le poids de toutes les erreurs que le pouvoir étayait de son appui. La bulle *Unigenitus* s'éclipsa devant l'*Es-*

prit des lois (1), et la protectrice des jésuites se réconcilia avec sa propre raison, en soutenant les droits des philosophes.

Duclos, Piron, Marivaux, le jeune Helvétius, le sage Mably et, quelquefois, Marmontel, faisaient partie des sociétés de madame de Tencin. « On y arrivait préparé à jouer un rôle, dit le dernier dans ses mémoires; c'était à qui saisirait le plus vite, et, comme à la volée, le moment de placer son mot, son conte, son anecdote, sa maxime ou son trait léger et piquant; et, pour

(1) A peine l'*Esprit des lois* parut-il que madame de Tencin le mit à la mode : elle en acheta un très-grand nombre d'exemplaires, pour en faire des présens; elle les plaça fort bien. Aussi lui a-t-on su gré d'avoir donné *la première impulsion au succès d'un chef-d'œuvre dont nôtre frivolité aurait peut-être long-temps méconnu le mérite.*

Madame de Pompadour prit cet ouvrage immortel sous sa protection. Elle était née, dit Voltaire, *avec du bon sens et un bon cœur;* elle était bien élevée, remplie de talens, aimait les lettres et favorisait les beaux-arts qu'elle avait cultivés avec succès dans sa plus tendre jeunesse. Mably lui reconnaît des intentions louables; il lui reproche, en ces termes, d'avoir manqué de la force nécessaire à leur accomplissement : « Je ne sais point qui avait proposé à madame de Pompadour et à M. le duc de Choiseul, le projet d'établir des États dans toutes les provinces; mais je crois être sûr qu'ils

amener l'à-propos, on le tirait quelquefois d'un peu loin.

« Dans Marivaux, l'impatience de faire preuve de finesse et de sagacité perçait visiblement; Montesquieu, avec plus de calme, attendait que la balle vint à lui; mais il l'attendait; Mairan guettait l'occasion; Astruc ne daignait pas l'attendre; Fontenelle, *seul*, la laissait venir sans la chercher, et il usait si sobrement de l'attention qu'on donnait à l'entendre, que ses mots fins, ses jolis contes n'occupaient qu'un moment; Helvétius, attentif et discret, recueillait pour semer un jour (1). »

Marmontel s'était éloigné de madame de Tencin après avoir fait, chez elle, une lecture de son *Aristomène*, trouvant qu'il y *avait là trop d'esprit pour lui;* mais à Passy, le voisinage des maisons de la Popelinière et de Tencin lui procura bientôt l'avantage de *voir quelquefois, tête à tête, cette femme extraordinaire*, d'une appo-

---

avaient adopté cette idée. Des personnes qui gouvernent sans règle, malheureusement ne veulent rien avec force; ainsi les plats raisonnemens de Montmartel et les brusques saillies de son frère Duverney suffirent, pour qu'on ne songeât plus à troubler le despotisme de nos intendants. » (*Observations sur l'histoire de France*, liv. VIII, ch. 7.)

(1) *Notice sur madame de Tencin*, par M. Étienne.

rente bonhomie! Par sa politique, elle remuait, à la ville et à la cour, les plus grands ressorts, tandis qu'elle n'était pour Marmontel *qu'une vieille indolente :* « Vous n'aimez pas, lui disait-elle, ces assemblées de beaux esprits. Leur présence vous intimide; eh bien, venez causer avec moi dans ma solitude, vous y serez plus à votre aise; et votre naturel s'accommodera mieux de mon épais bon sens! — Elle me faisait, dit-il, raconter mon histoire dès mon enfance, entrait dans tous mes intérêts, s'affectait de tous mes chagrins, raisonnait avec moi mes vues et mes espérances, et semblait n'avoir dans la tête autre chose que mes soucis. Ah! que de finesse d'esprit, de souplesse et d'activité, cet air naïf, cette apparence de calme et de loisir, ne me cachaient-ils pas! Je ris encore de la simplicité avec laquelle je m'écriais, en la quittant : *La bonne femme!* »

Madame de Tencin n'obtient pas si facilement, grâce aux yeux de madame de Genlis, pour la simplicité de son ton et de ses expressions. Elle ne peut lui accorder le titre de *protectrice des lettres*, qu'elle a prodigué à tant d'autres, parce que madame de Tencin *manquait de dignité* (1).

(1) *De l'Influence des femmes sur la littérature*, p. 275.

« *La légèreté familière* avec laquelle elle traitait le cercle de beaux esprits qui se rassemblaient chez elle, *jeta sur eux beaucoup de ridicule. Elle les appelait ses bêtes; on sait bien qu'elle comptait dire une contre-vérité, mais ce sobriquet prêtait à des épigrammes.* » Les observations de madame de Genlis sont si futiles, qu'il faut renvoyer à ses *Mémoires*, plutôt que de rappeler ce qu'elle dit des Étrennes en velours, que madame de Tencin donnait à Fontenelle, à Montesquieu et à ses *autres bêtes*.

L'ami d'Haguenier, de Callet et de Panard, Collé, si attendrissant dans certaines pièces de théâtre, et d'une gaîté si ingénieuse dans ses compositions badines, joua un singulier tour à la société de madame de Tencin, où régnait encore de temps en temps le goût du bel esprit et des petits vers. Il composa un amphigouri sur l'air d'un menuet fort à la mode; il leur chanta cette composition : la facture du vers était si heureuse, et la rime si riche, que Fontenelle crut y comprendre quelque chose; il pria de recommencer, pour mieux saisir les idées. Madame de Tencin interrompit le chanteur, et dit à Fontenelle : « Eh! grosse bête, ne vois-tu pas que ce couplet n'est que du galimatias? — Il ressemble si fort, répondit le bel esprit, à tous les couplets que j'entends lire ou chanter ici,

qu'il n'est pas étonnant que je me sois mépris. »

« Un vieillard intéressant, dit madame de Genlis (1), Pont-de-Vesle, fut soupçonné d'avoir eu quelque part aux ouvrages de madame de Tencin, sa tante. » N'avait-elle donc pas assez d'esprit pour les faire elle-même? Ce doute ne passe point de l'auteur au lecteur. Suard prétend qu'elle ne s'était livrée « que par désœuvrement au goût des lettres, qu'elle eût peut-être dédaignées, si elle n'avait pas échoué dans ses projets d'ambition. C'était un pis-aller. Elle aimait encore mieux parler d'intrigue que de littérature, et faire entrer un de ses amis dans le ministère, qu'à l'Académie; elle n'aurait jamais fait de romans, si elle avait pu travailler à des arrêts du conseil. »

Un de ses romans, qui n'est pas sans défauts, mais auquel la plus sévère critique a reconnu de la délicatesse dans le style, une heureuse abondance de pensées fines, une teinte de volupté habilement ménagée, des portraits qui forment une aimable galerie, quelque chose de tendre dans les expressions, et de parfait dans le ton de la bonne compagnie, a eu un brillant succès; c'est *le Siége de Calais* que madame de Genlis traite impitoyablement : « L'idée prin-

(1) *Mémoires inéd.*, t. II, p. 253.

cipale en est révoltante et sans aucune vraisemblance, dit-elle (1). » Nous connaissons un autre siége auquel on a pu faire le même reproche; nous nous abstiendrons, par politesse, d'indiquer celui qui est le plus digne d'un siècle éclairé.

Bien moins difficile que madame de Genlis, La Harpe, après n'avoir refusé aucun éloge à *la Princesse de Clèves*, a fait un rapprochement entre les œuvres de madame de Tencin, et ce chef-d'œuvre de madame de La Fayette; c'est comme s'il avait placé les romans de l'auteur des *Malheurs de l'Amour* (2) parmi les modèles du genre.

Si l'on peut reconnaître, dit un homme de beaucoup d'esprit, à la demi-teinte de volupté qui règne dans les romans de madame de Tencin, qu'elle a vécu dans la société de Dubois; son goût exquis ne prouve pas moins qu'*elle a passé sa vie dans l'intimité de Fontenelle.*

Les réunions de madame Geoffrin succédèrent à celles de madame de Tencin, qui mourut

(1) *De l'Influence des femmes sur la littérature*, art. Tencin.

(2) C'est dans ce roman rempli d'intérêt, que l'on a cru reconnaître la propre histoire de madame de Tencin.

en 1749. Comme madame Geoffrin lui rendait des soins ; « *La petite rusée*, dit-elle, vient voir ce qu'elle pourra recueillir de mon héritage! » Cette partie de la succession se composa des personnes qu'on vit passer des cercles de madame de Tencin dans la société de madame Geoffrin. On y distingua Montesquieu, homme du monde et observateur philosophe. Les sciences politiques lui doivent plus que les sciences naturelles à Bacon. Madame du Deffant, qui surnommait *le Temple de Gnide* l'apocalypse de la galanterie, appelait *de l'esprit sur les lois* (1) l'ouvrage qui coûta trente années de méditations à l'homme qui fut philosophe au sortir de l'enfance. Le livre qu'on peut nommer le *code du droit des nations*, n'était pas de ces compositions qui s'apprécient à la première lecture, surtout dans les salons d'une dame.

(1) La perspicacité du fanatisme avait vu dans l'*Esprit des lois* l'ouvrage d'un penseur, et conséquemment une conception dangereuse. L'abbé de Bonnaire calomnia l'auteur, ne pouvant réfuter l'ouvrage. La Sorbonne montra la même impuissance, et trouva cette riche conception répréhensible. Le gazetier ecclésiastique fit tour à tour du philosophe un athée et un déiste ; Montesquieu fut réduit à publier une *défense de l'Esprit des lois*, et son adversaire tomba dans le mépris public.

Voltaire a dit dans son discours à l'Académie : « Le genre humain avait perdu ses titres ; Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus. »

A l'instar du législateur que vit naître Salamine, et qui annula les lois de Dracon, après les voyages qui lui avaient appris à connaître les gouvernemens et les hommes, Montesquieu parcourut divers pays, pour y recueillir les fécondes observations qui enrichissent son magnifique *tableau de vingt peuples différens et de vingt siècles écoulés*. « Ne repasserez-vous point par ici en allant à Constantinople, ou à Ispahan, ou à Pékin? » lui écrivait Fontenelle, depuis Paris. Toutefois c'étaient les seuls lieux qu'il n'eût pas visités, quoiqu'il en ait si bien peint les mœurs, les usages et l'esprit du gouvernement.

Il vit l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie. Ce fut à Rome, au milieu des chefs-d'œuvre des Raphaël, des Titien, des Michel-Ange, que se forma ce goût pur, auquel nous devons de si ingénieuses réflexions sur les beaux-arts. La Suisse et la Hollande lui montrèrent, d'un côté, ce que l'amour de la liberté sait enfanter de prodiges dans une terre aride, que la nature a hérissée d'écueils; et de l'autre, les richesses que ce puissant levier des ames généreuses peut obtenir, à l'aide de l'industrie hu-

maine, malgré un sol ingrat et les obstacles qu'oppose à la prospérité du pays une mer qui menace sans cesse de l'engloutir. Mais quelles observations ne fit-il pas dans l'heureuse contrée où le système politique n'admettait à régir l'État que des Bacon, des Addison, des Mansfield, tandis qu'en France l'ascendant d'un confesseur, l'influence d'un favori, ou une intrigue de cour, plaçaient souvent à la tête de la magistrature des sujets dont elle ne pouvait respecter que la robe, élevaient au ministère les moins capables d'y servir avec succès, et confiaient les missions diplomatiques à des agens dont le principal titre à la considération de l'étranger, était le choix ridicule qu'on avait fait d'eux. Cette île libre, et si riche de contrastes pour un voyageur tel que Montesquieu, cette fière Albion, lui a fourni beaucoup de matériaux pour le *Traité de législation*, qui plaça la France, arriérée et courbée sous le faix de l'ignorance, des abus et des préjugés, au niveau des États parvenus à un assez haut degré de civilisation.

L'Esprit des lois, dit Chénier, *est la production qui doit le plus long-temps influer sur les destinées de l'espèce humaine.*

Le *Discours sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, plus vrai, plus

digne du siècle, que le *Discours* de Bossuet *sur l'histoire universelle*, peut être regardé comme une partie détachée de l'*Esprit des lois*, de ce superbe édifice qui, semblable à la Bâsilicate, ne laisse apercevoir l'étendue et l'immensité de ses proportions, qu'à mesure que l'œil s'exerce à en sonder chaque partie isolément.

Un ouvrage d'une aussi vaste dimension ne pouvait être achevé dans le tourbillon du monde. Montesquieu a senti, comme tous les grands hommes qui ont laissé des monumens durables de leur savoir et de leur génie, le besoin de la retraite. Il l'aima. On se plaît néanmoins à retrouver les traits de l'homme d'une aimable société, dans la peinture que D'Alembert nous fait du philosophe de la Brède (1), au milieu du commerce de la vie.

« Il était d'une douceur et d'une gaîté toujours égales. Sa conversation était légère, agréable et instructive, par le grand nombre d'hommes et de peuples qu'il avait connus. Elle était

(1) « Montesquieu, déjà sûr de sa gloire par ses premiers travaux, dit M. de Rulhière (le 4 juin 1787, à l'Académie-Française), partageant ses jours entre les délices de Paris et le sauvage désert de la Brède, où le premier en France, et seul encore, il avait rapporté d'Angleterre le goût des jardins agrestes, Montesquieu

coupée, comme son style plein de sel et de saillies, sans amertume et sans satire. Personne ne racontait plus vivement, plus promptement, avec plus de grâce et moins d'apprêt. Il savait que la fin d'une histoire plaisante en est toujours le but; il se hâtait donc d'y arriver, et produisait l'effet sans l'avoir promis.

« Ses fréquentes distractions ne le rendaient que plus aimable; il en sortait toujours par quelque trait inattendu, qui réveillait la conversation languissante : d'ailleurs, elles n'étaient jamais ni jouées, ni choquantes, ni importunes. Le feu de son esprit, le grand nombre d'idées dont il était plein, les fesaient naître; mais il n'y tombait jamais au milieu d'un entretien intéressant ou sérieux. Le désir de plaire à ceux avec qui il se trouvait, le rendait alors à eux sans affectation et sans effort.... Quoiqu'il vécût avec les grands, soit par nécessité, soit par goût, leur société n'était pas nécessaire à son

---

achevait l'ouvrage des méditations de sa vie entière. Il publiait *l'Esprit des lois :* la profondeur de son génie et la richesse de son imagination versaient sur ces matières sublimes autant et plus de charmes que Fontenelle n'en avait répandu sur les hautes sciences; et désormais les plus secrètes intentions des législateurs, leurs fautes et leurs devoirs, furent pour jamais révélés au genre humain. »

humeur. Il fuyait, quand il le pouvait, à sa terre; il y retrouvait avec joie sa philosophie, ses livres et le repos. Entouré des gens de la campagne dans ses heures de loisir, après avoir étudié l'homme dans le commerce du monde et dans l'histoire des nations, il l'étudiait encore dans ces ames simples que la nature seule a instruites, et il y trouvait à apprendre. Il conversait gaiment avec eux; il leur cherchait de l'esprit; comme Socrate, il paraissait se plaire autant dans leurs entretiens que dans les sociétés les plus brillantes, surtout quand il terminait leurs différends, et soulageait leurs peines par ses bienfaits. »

Dans la dernière partie de son *Cours de Littérature*, celle qui porte le cachet de ses aberrations, La Harpe se permet sur les opinions de Montesquieu ce jugement que rien ne justifie:

« Après sa mort, *nos philosophes* crurent devoir appuyer *leur Encyclopédie* sur le piédestal de sa statue. Soit politique, soit bévue, ils parurent compter pour un des leurs celui peut-être de tous les esprits qui leur était le plus opposé, et qui l'eût été avec le plus d'éclat, s'il eût assez vécu pour voir les progrès de la secte dont il ne vit que les commencemens. »

Les propres paroles de Montesquieu feront apprécier cette étrange prévision à sa juste va-

leur : « Allons, messieurs, disait Montesquieu à l'abbé Raynal, à Helvétius, au docteur Roux et à M. Suard, qui, tous plus jeunes que lui, recevaient ses conseils et ses encouragemens, comme les disciples du prince des philosophes, ceux de leur maître expirant, vous êtes dans l'âge des grands efforts et des grands succès : je vous invite à être utiles aux hommes, comme au plus grand bonheur de la vie. Je n'ai jamais eu de chagrin dont une demi-heure de méditation n'ait adouci l'amertume. Je suis fini, moi; j'ai brûlé toutes mes cartouches, toutes mes bougies sont éteintes. Vous commencez, vous; marquez-vous bien le but! je ne l'ai pas touché, je crois l'avoir vu. L'homme n'a pas voulu ou n'a pu rester dans son instinct où il était assez en sûreté, quoique très-près des animaux. En cherchant à s'élever à la raison, il a enfanté et consacré des erreurs monstrueuses; ses vertus et ses félicités ne peuvent pas être plus vraies que ses idées. Les nations s'environnent du luxe des richesses et de luxe d'esprit; et les hommes manquent très-souvent de pain et de sens commun. Pour leur assurer à tous le pain, le bon sens et les vertus qui leur sont nécessaires, il n'y a qu'un moyen : *il faut beaucoup éclairer les peuples et les gouvernemens; c'est là l'œuvre des philosophes; c'est la vôtre.* »

Les Mémoires de madame de Genlis, si prolixes à l'égard de tant d'inconnus, sont stériles quand il s'agit de l'immortel auteur de l'*Esprit des Lois* (1). Elle répète seulement ce que tout le monde sait, qu'il était gentilhomme, *ainsi que Montaigne.* La voilà toute justifiée de l'assertion contenue dans ses *Parvenus*, *que de tout temps l'ancienne noblesse française s'est distinguée dans la littérature et même dans les sciences;* mais madame de Genlis n'aurait-elle pas dû ajouter que la noblesse n'étalait pas anciennement ses titres à ce genre de gloire. ? Les grands fesaient

(1) Les calomnies du parti dévot, et les obsessions d'un jésuite, pendant la dernière maladie de Montesquieu, ont abrégé ses jours. Il est facile de concevoir le silence de madame de Genlis à cet égard; mais comment n'a-t-elle pas rappelé que *ses derniers moments furent ceux du vrai chrétien?* Il parlait à son confesseur de la morale de l'Évangile, comme du *plus beau présent que Dieu pût faire aux hommes;* mais le jésuite ne craignait rien pour ce livre divin, tout ce qui a un caractère sacré ne pouvant être détruit par le génie de l'homme : il voulait obtenir du malade les corrections faites aux *Lettres persanes,* surtout aux 24e et 29e qui blessent au moins l'Église dans ses princes et dans le souverain de Rome. Montesquieu remit son manuscrit à la duchesse d'Aiguillon, en disant : « Je sacrifierai tout à la raison et à la religion, mais rien aux jésuites. Voyez avec mes amis, si cela doit paraître. » Le con-

de leurs pièces de théâtre des publications pseudonymes. Montesquieu lui-même n'a jamais déclaré que les *Lettres persanes* lui appartinssent: il se contentait de sourire quand on lui en parlait. Si la noblesse française n'avait pas été dominée par le préjugé qui érigeait l'ignorance et l'oisiveté en marques de distinction, elle eût profité de toute l'étendue de ses loisirs, pour devancer cette grande lumière que la philosophie *des petits* est venue répandre tout à coup sur elle par torrens.

Les femmes étaient encore plus asservies à cette opinion, qui leur fesait un crime de la réputation d'auteur. Il n'y a de ridicules au-

---

fesseur ne se rebuta point. Il pénétra une autre fois dans la chambre du malade; il s'enferma avec lui, après avoir éloigné son secrétaire. Le dîner fini, la duchesse vint continuer ses soins au philosophe. Elle entendit qu'il était fort ému, et se fit ouvrir sa porte. « Voilà, madame, le père Routh qui voudrait m'obliger, dit Montesquieu, de lui livrer la clef de mon armoire, pour enlever mes papiers. » Madame d'Aiguillon reprocha cette violence au confesseur: « Madame, il faut que j'obéisse à mes supérieurs. » Telle fut son excuse. Il n'en fut pas moins renvoyé, sans rien obtenir. Quand Montesquieu fut mort, ce prêtre troubla ses cendres, par des suppositions d'aveux que démentirent les amis du grand homme.

jourd'hui qué, les femmes de lettres *sans littérature*; que celles qui sacrifient les vertus d'épouse et de mère aux jouissances de la vanité, ou qui écrivent sous une inspiration étrangère, et se parent, comme le geai, des plumes du paon. On ne fesait autrefois aucune distinction.

Les deux meilleures productions de madame de La Fayette parurent sous le nom du poëte Segrais. « Cette indifférence pour la renommée littéraire peut nous étonner aujourd'hui; mais elle était conforme aux mœurs du temps où vivait madame de La Fayette. On trouvait encore quelque chose de servile dans la profession des lettres. Ce préjugé, que le cardinal de Richelieu avait voulu détruire par la création de l'Académie-Française, s'était affaibli; mais il ne s'était pas éteint, surtout à l'égard des femmes distinguées par le rang et la naissance. On leur permettait d'aimer les beaux-arts, de protéger ceux qui les cultivaient, de juger les ouvrages nouveaux; on leur permettait même la composition, mais comme une espèce de bonne fortune dont la confidence devait être dérobée au public; les titres de femme auteur et de femme de qualité paraissaient incompatibles : les La Suze, les Deshoulières, les Scudéry perdaient en considération,

dans le monde, ce qu'elles gagnaient par leurs écrits, en célébrité (1). »

Depuis cette époque jusqu'à la période que nous avons parcourue avec madame de Tencin, l'esprit public avait fait des progrès immenses. On ne se rassemblait presque plus en France pour le seul plaisir de discourir et de se distinguer par des subtilités métaphysiques : le besoin et le charme d'une instruction véritable s'étaient fait sentir généralement. Les hommes de lettres avaient acquis une immense supériorité sur les simples courtisans : il n'était même plus permis de les flatter et de les servir. bassement. L'empire, quelquefois tardif, mais tôt ou tard irrésistible des connaissances positives et des vérités du premier ordre avait remplacé la folie de l'orgueil des rangs, et l'application oiseuse aux sciences purement spéculatives.

Dans la seconde partie du dix-huitième siècle, on trouve bien encore quelques-unes de ces réunions où les prétentions à l'esprit balançaient le savoir réel ; mais elles tombèrent peu à peu dans un discrédit absolu. Depuis cette époque, on remarqua généralement dans la société une

(1) M. Jay, *Notice sur la vie et les ouvrages de madame de La Fayette.*

urbanité de ton et de manières, qui préparait à l'égalité sociale. Le mérite seul créait une distinction à laquelle se soumettaient tous les rangs. Les plus grands seigneurs s'enorgueillissaient de présenter, dans leurs assemblées, un homme de lettres ou un artiste célèbre. C'était une manière de participer à leur gloire. Il y avait, on ne saurait en disconvenir, quelques récalcitrants qui préféraient la hiérarchie des rangs à celle du génie, mais ils ne fesaient pas nombre. On ne voyait en eux que des vestiges de l'ancien temps; on leur accordait les honneurs dus à l'antiquité, pour les dédommager, par l'expression de la pitié, du rôle humiliant auquel leur nullité les condamnait. Jusqu'alors les cercles avaient été d'oiseuses réunions où le mérite demeurait inaperçu dans le repos de sa force morale, tandis que, s'agitant en sens divers sous l'influence des oisifs qui les regardaient, les personnes médiocres et vaines usurpaient, par la souplesse de leur esprit et le caquetage de la frivolité, le droit de prononcer irrévocablement sur tout. La réforme fut complète, les sociétés rivalisèrent d'une noble émulation : on eût dit un peuple appelé à une nouvelle vie, et résolu à ne conserver du passé que ce qui pouvait se lier avec les espérances qu'il fondait sur l'avenir. On réunissait la politesse des manières, la délicatesse du

langage, la séduction des formes au goût simple de la nature, et à l'amour du beau et de l'utile. En général, les esprits étaient fiers et généreux; ils se montraient impatients du joug qu'on leur avait imposé; ils soumettaient au creuset de la discussion les principes du gouvernement, afin d'arriver à l'extirpation de tous les abus.

Les femmes perdirent alors cette partie de leur empire, qu'elles devaient à la tyrannie de la mode et aux exigences du caprice. On alla jusqu'à raisonner sur leurs droits, pour les ramener à leurs devoirs, c'est-à-dire, à tout ce qui pouvait leur mériter une véritable considération, et leur valoir les plus douces jouissances. C'était détruire le prestige des illusions dont elles aimaient à s'envelopper. Le plus grand nombre d'entre elles croyaient qu'il leur avait été favorable; les plus sages et les plus sensées suivirent sans peine le nouveau cours d'appréciation des valeurs sociales. Les femmes étaient tombées dans un tel avilissement qu'il leur restait plus à gagner qu'à perdre. Celles qui avaient du jugement ou quelque pudeur le sentirent : leur dignité avait été blessée de voir les honneurs accordés plutôt aux protégés des maîtresses d'un roi, qu'à leurs pères, à leurs époux, à leurs frères que recommandaient en vain des services rendus à l'État. L'esprit, le bon sens, la vertu, concoururent

également chez les femmes qu'on rechercha le plus dans les cercles du dix-huitième siècle, à effacer de fâcheuses impressions.

Le sexe leur doit toutes les illustrations qu'il a obtenues à cette époque, nous dirons même la conservation, dans la société, d'une partie de ses prérogatives. Sans l'intervention des dames du Deffant et Geoffrin, de mademoiselle de l'Espinasse et de quelques autres femmes plus ou moins célèbres, que nous signalerons plus tard, la scission de société, entre les hommes et les femmes, aurait été plus saillante, et prononcée bien plus tôt. Il était passé sans retour le temps où Hercule filait aux pieds d'Omphale, et même celui où l'on pouvait imposer à un chevalier français l'obligation de faire des nœuds, en contemplant sa dame : la puissance du raisonnement et l'arme du ridicule concouraient à faire disparaître cette espèce d'anomalie. Les femmes ont dû établir leur pouvoir sur d'autres bases que les illusions d'une fade galanterie, et les subtilités d'une métaphysique tout à la fois *prétentieuse* et futile. Malheur à celles qui s'efforçaient de résister au torrent dont toutes les autres suivaient le cours; elles restaient sur une côte signalée chaque jour par de nouveaux écueils! Le triomphe momentané de leurs charmes sur quelques hommes éblouis, ne les livrait que plus irrévocablement

à la nullité. On aurait rougi de leur empire. Liées par intérêt aux vieilles institutions, elles s'y cramponnaient comme à une ancre de salut, et ne conservaient qu'une existence toute factice. Rien n'était naturel dans leurs sentimens, rien n'était plus raisonnable dans leurs prétentions, et le vague qui régnait dans leurs idées semblait les disposer à mille extravagances. Leur folle obstination à conserver le pouvoir était hors de toute proportion avec leurs forces physiques et leurs forces morales; c'est sans doute parce qu'il s'étayait uniquement sur la faiblesse, qu'on ne lui contestait rien. Mais cette étrange puissance devait tomber avec toutes celles qui n'étaient que fictives; elle tomba en effet avec plus ou moins de rapidité. Divers sentimens prirent la place de la soumission et des hommages qu'on avait prodigués aux femmes.

Toutes celles qu'un faux calcul a fait lutter contre le grand changement de formes et d'opinions, qui s'opérait à leur égard, ont été accablées sous les traits du dédain ou de l'ironie. Aucune option ne restait aux femmes : elles ne pouvaient plus diriger ni les sentimens, ni les pensées; il fallait qu'elles se conformassent à l'action du mouvement imprimé par l'esprit du siècle. C'était le seul moyen d'y marquer; mais il y avait à revenir de loin : l'abus qu'elles

avaient fait de leur empire, avait fortement prévenu contre leur sexe, quoiqu'il fût la victime d'un système qui honorait à la cour la prostitution des femmes, et en fesait des tyrans à la ville, afin que des hommes avilis vinssent toujours à composition, malgré les plus sanglants outrages. Combien de femmes d'esprit ne semblaient-elles pas demander qu'on leur pardonnât leurs grâces, leur délicatesse naturelle, et leurs petites exigences, en faveur de leur admiration réelle pour le génie?

A ces titres, madame Geoffrin et mademoiselle de l'Espinasse ont eu des droits réels à la reconnaissance des femmes. On sait combien la première fut appréciée, aimée et regrettée par les littérateurs les plus marquants de l'époque : Morellet, Thomas, D'Alembert, et l'abbé Delille, qui lui a consacré un de ses chants, où il dit :

Seule, elle triompha de nos goûts inconstants,
Et son hiver défiait son printemps.

La société de mademoiselle de l'Espinasse, quoique plus restreinte, n'offre pas des traits moins intéressants. On y remarque d'ailleurs une énergie dans l'expression des sentimens et une franchise d'opinion, qui la font distinguer dans les fastes de cette période d'illustration littéraire et sociale.

Nulle part la conversation n'était plus vive, plus brillante ni mieux réglée. C'était un rare phénomène que ce degré de chaleur tempérée, et toujours égale, où elle savait l'entretenir, soit en la modérant, soit en l'animant tour à tour. La continuelle activité de son ame se communiquait à nos esprits, dit Marmontel, mais avec mesure : son imagination en était le mobile; sa raison, le régulateur. Les têtes qu'elle paraissait mouvoir a son gré n'étaient ni faibles, ni légères : les Condillac et les Turgot étaient du nombre! D'Alembert était auprès d'elle comme un simple et docile enfant. Le talent qu'elle avait de jeter en avant la pensée, et de la donner à débattre à des hommes de cette classe; son talent de la discuter elle-même, et, comme eux, avec précision, quelquefois avec éloquence ; son talent d'amener de nouvelles idées, et de varier l'entretien, toujours avec l'aisance et la facilité d'une fée qui, d'un coup de baguette, change à son gré la scène de ses enchantemens, ce talent n'était pas celui d'une femme vulgaire. Ce n'était pas avec les niaiseries de la mode et de la vanité que, tous les jours, durant quatre heures de conversation, sans langueur et sans vide, elle savait se rendre intéressante pour un cercle de *bons esprits*. Il est vrai que l'un de ses charmes

était ce naturel brûlant, qui passionnait son langage, et qui, communiquait à ses opinions la chaleur, l'intérêt; l'éloquence du sentiment. Souvent aussi chez elle, et très-souvent, la raison s'égayait : une douce philosophie s'y permettait un léger badinage; D'Alembert en donnait le ton.

A sa mort, l'envie, assise sur sa tombe, prétendait qu'elle avait tenu un de ces *bureaux de philosophie*, substitués aux *bureaux du bel esprit*. Cette allégation indique l'importance des sujets qu'on traitait dans sa société. Parmi ses nourrissons, était M. de La Harpe. On lit, dans une des chroniques du temps, que mademoiselle l'Espinasse *ouvrait les portes de l'Académie, par son crédit sur le secrétaire qui menait la compagnie*. On en avait dit autant des dames de Lambert et de Tencin.

Il est des époques de fermentation où la vie des nations semble doublée, comme celle des individus, par l'activité qui s'y déploie; c'est durant ces périodes que l'histoire recueille le plus de faits et d'observations. On dirait même que, pour favoriser ces crises de rénovation, la nature produit un plus grand nombre de sujets capables d'y prendre part, et de les seconder. Mais il est plus raisonnable d'attribuer aux conjonctures mêmes le prodigieux dévelop-

pement que reçoivent les individus. Tel homme n'aurait jamais entièrement secoué la poussière du collége, tel autre serait resté méconnu dans les rangs les plus obscurs de l'armée, un troisième aurait végété dans une de ces professions routinières, où l'intelligence demeure dans une sorte d'inertie, qui, favorisés par les événemens, et entraînés par la forte impression des idées du jour, se fraient une carrière nouvelle, donnent un libre essor à toutes leurs facultés, deviennent supérieurs à eux-mêmes, sont atteints ou surpassés par des émules, et le pays, devenu le théâtre d'heureuses métamorphoses, se peuple de grands hommes.

Rien ne mérite de fixer l'attention du philosophe comme ce passage du dix-septième siècle au dix-huitième. L'impulsion donnée à l'intelligence humaine, aux lettres, aux sciences et aux arts, y fut mieux entendue et plus générale qu'en aucun autre temps; elle produisit elle seule le miraculeux concours de pouvoirs intellectuels, de forces, de moyens, de talens qui immortalisent les fastes de cette époque de renouvellement de l'esprit humain, d'agitation intellectuelle et de progrès en tous genres.

Il n'en est aucune où le besoin des communications se soit fait sentir aussi vivement. On,

eût dit que le génie avait reçu le don de l'improvisation, tant était rapide le jet de lumière qui jaillissait du choc de la pensée : peu d'hommes travaillaient dans le silence du cabinet, et tous s'électrisaient dans la chaleur des discussions. Il y eut des réunions de toute espèce : les artistes se voyaient entre eux; les gens de lettres formaient de petits comités; il y avait d'autres cercles où ils se confondaient volontairement; ces réunions n'étaient ni les moins fructueuses ni les moins récréatives. Les gens du monde s'introduisaient parmi eux, et les attiraient dans les brillantes assemblées où le goût de la mode et la folie des inutilités disputaient encore aux lettres leur empire. Ici, des femmes que la nature et le luxe paraient de leurs trésors, n'ambitionnaient que la gloire de présider, et ne demandaient qu'à distribuer les palmes du génie; d'autres, plus modestes et non moins aimables, se liaient au sort des gens de lettres et des artistes célèbres; elles les encourageaient, les secondaient même, jouissaient de leurs triomphes, et répandaient des fleurs sur les aspérités de leur laborieuse et quelquefois pénible carrière. Un sourire de la beauté orgueilleuse avait fait jadis le destin des esclaves qui s'enchaînaient à son char; exempt de cette frivole servitude, l'homme de génie devint l'arbitre de la

célébrité et presque de l'existence des femmes dans le monde.

Rien de plus favorable à la propagation des idées nouvelles, que les communications fréquentes des différents membres de ces sociétés.

Marmontel les fréquenta : tout ce qui tenait au goût, aux beaux-arts, à la littérature, avait un charme irrésistible pour lui.

Après le succès de sa tragédie de *Denys-le-Tyran* (1), il fut tous les jours invité à des dîners, à des soupers dont les hôtes et les convives lui étaient également nouveaux; il se laissait comme enlever d'une société dans une autre, sans savoir bien souvent où il allait ni d'où il venait.....

Cette variété de scènes et de personnages lui apprit à connaître le monde; elle lui fournit les moyens de le juger sainement. Admis dans l'intimité de Voltaire, il le voyait tous les jours avec l'auteur de la profonde *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*. « Les conversations de Voltaire et de Vauvenargues étaient ce que jamais on peut entendre de plus riche et de plus fécond. C'était, du côté de Voltaire,

(1) En 1748. Cette pièce a été déchirée par la haine de Fréron et de Palissot, et jugée sévèrement par La Harpe.

une abondance intarissable de faits intéressants, et de traits de lumières; c'était, du côté de Vauvenargues, une éloquence pleine d'aménité, de grâce et de sagesse. »

L'amitié de madame Denis s'était déclarée pour Marmontel, sans attendre ses succès : « Cette femme aimable avec sa laideur, et dont l'esprit naturel et facile avait pris, comme il le fait observer, la teinture de l'esprit de son oncle, de son goût, de son enjouement, de son exquise politesse, assez pour faire rechercher et chérir sa société, le recevait aussi cordialement que Voltaire. » L'abbé Raynal était des soupers de madame Denis. On y portait une gaîté franche : « J'y *avais la verve de la folie*, ajoute Marmontel. Je puis bien dire que j'étais le héros de la table. Quand Voltaire pouvait s'échapper des liens de la marquise du Châtelet, il était trop heureux de venir rire aux éclats avec nous. »

La *Société des intendants des Menus-Plaisirs du roi* s'ouvrit également pour Marmontel, après quelques succès obtenus à l'Opéra, de société avec Rameau. M. de Cury qui jouissait de toute la faveur de madame de Pompadour, et que Louis XV admettait familièrement dans ses petits soupers, était le chef de cette bande joyeuse où brillait l'épicurien Tribou, l'un des

disciples chéris du père Porée qui ne prétendait point en faire un acteur de l'Opéra, de l'opéra où Jéliotte, dont raffolaient toutes les femmes, venait de le remplacer.

M. Michon était le plastron continuel des plaisanteries de l'intendant des Menus-Plaisirs du roi, et des jeunes gens qui composaient cette société. On le conduit un soir à un petit spectacle de marionnettes. Le vieillard éternue. M. de Cury lui fait une profonde révérence, et dit, à très-haute voix : *A vos souhaits, monsieur Michon de Lyon.* Le salut est rendu avec la même gaîté. On lève la toile. Soit que polichinelle fût endoctriné, soit qu'il eût remarqué ce qui s'était passé; à peine est-il grondé et menacé, qu'il s'écrie : *Je m'en moque comme de la perruque à M. Michon de Lyon.* Tous les spectateurs trouvent, et la figure, et surtout le costume du provincial grotesques, et l'hilarité gagne de proche en proche. « C'est un mauvais tour que vous me jouez : *je suis ici la fable du public et des histrions,* » dit le Lyonnais furieux. MM. de Cury, Bertin et de La Ferté sortent avec lui, l'apaisent un peu, et l'emmènent traiter des conditions de la paix, ou préparer de nouvelles hostilités chez la demoiselle Hus, maîtresse de M. Bertin. A peine l'a-t-elle vu qu'elle demande quelle est cette figure hétéroclite ? Aussitôt Cury,

s'empresse de lui dire à l'oreille : « C'est un homme très-aimable, d'une gaîté originale, mais naturellement timide; en ce moment, il l'est plus qu'à l'ordinaire ; une attaque de certaines coliques auxquelles il est sujet, le tourmente beaucoup : le seul remède consiste à lui frotter le ventre avec des serviettes bien chaudes. Ne le lui proposez point; il n'oserait point accepter; mais ordonnez qu'on en chauffe, et, dès qu'elles seront apportées, vous le forcerez bien à se laisser faire. » Mademoiselle Hus, qui n'y entendait pas malice, se fait apporter des serviettes brûlantes; c'était au milieu des chaleurs de l'été. Elle approche de M. Michon, témoigne le désir de soulager ses douleurs, l'engage à déboutonner sa veste pour se laisser frotter, et se met en devoir de le déboutonner elle-même. A une grande surprise succède une plus grande colère de se voir l'objet d'une nouvelle mystification, et il déserte le souper....

Consacrée au plaisir de la table et à la folie légère, *la Société des intendants des Menus-Plaisirs*, vrais disciples d'Épicure, rappelle le fameux *Caveau* tant célébré par ses chansons. Il était à son déclin, ou plutôt il n'existait plus, lorsque Marmontel se rendit à Paris; mais cette réunion piquante avait laissé des souvenirs ineffaçables à ceux qui en avaient été membres. Il

en signale quelques-uns : Gallet, l'un des meilleurs auteurs de vaudevilles que la France ait eus ; son ami Panard, le La Fontaine du Vaudeville ; Bernard, dit le *gentil Bernard* ; Collé et Crébillon fils.

Le premier, tout aussi sensible aux faveurs de la fortune qu'à celles de Comus, avait voulu associer le gain des spéculations frauduleuses avec les plaisirs du Caveau. Quelque frivoles en apparence qu'en fussent les sectateurs, ils ne souffrirent pas que Gallet se permît de les ternir par un sordide intérêt. On se réunissait tous les dimanches chez un traiteur de la rue de Bussy, nommé Landel ; Crébillon fils improvisa un billet ; on y priait M. Gallet *d'aller dîner partout ailleurs le dimanche*. La formule de cette exclusion peut donner quelques idées de l'esprit de cette société. Gallet, ruiné et hydropique, était réfugié au Temple, lieu de franchise pour les débiteurs insolvables ; *me voilà*, disait-il, *logé au temple des mémoires*.

Le *bon homme* Panard, comme l'appelle Marmontel, lui fut utile, lorsqu'il se trouva chargé de la rédaction du Mercure. « Dans les mœurs comme dans l'esprit, il tenait beaucoup du naturel simple et naïf de La Fontaine ; jamais l'extérieur n'annonça moins de délicatesse ; il en avait pourtant dans la pensée et dans l'expres-

sion. Plus d'une fois à table, entre deux vins, j'avais vu sortir de cette masse lourde, et de cette épaisse enveloppe, continue Marmontel, des couplets impromptu pleins de facilité, de finesse et de grâce. Lorsqu'en rédigeant le Mercure j'avais besoin de quelques jolis vers, j'allais voir mon ami Panard. — Fouillez, me disait-il, dans la boîte à perruque. — Cette boîte était en effet un vrai *fouillis* où étaient entassés pêle-mêle, et griffonnés sur des chiffons, les vers de ce poëte aimable. En voyant presque tous ses manuscrits tachés de vin, je lui en fesais le reproche. — Prenez, prenez, me disait-il, c'est là le cachet du génie. »

Le favori d'Érato et le chantre des plaisirs, Collé était au nombre des dix garçons *bons vivants* que réunissait Pelletier, le fermier général. Marmontel nous parle aussi de cette réunion, Collé y était brillant au-delà de toute expression, et Crébillon, son adversaire, avait surtout l'adresse de l'animer en l'agaçant; Bernard lui seul se tenait toujours en réserve. Il vivait sur la réputation de ses poésies galantes qu'il avait la prudence de ne pas publier. Le fermier général épousa une soi-disant fille de Louis XV. Quand cette aventurière fut maîtresse de la maison, les habitués disparurent, et le maître, bientôt convaincu de sa duperie, devint fou.

Laissons-le à Charenton, et n'abandonnons point les sociétaires du Caveau sans avoir parlé de cette réunion et de l'auteur de la *Métromanie* (1).

Rigoley de Juvigny nous présente Alexis Piron d'une manière très-intéressante. Il le suit avec une sagacité soutenue à travers les événemens d'une vie plus agitée par la vivacité de l'imagination de son héros, que remarquable par l'importance réelle des faits. L'ingénuité maligne, l'esprit, la gaîté naturelle et franche de Piron, rendaient chaque chose piquante. Ses démêlés avec les habitants de Beaune, qui ne valaient pas ceux d'aujourd'hui, quoi que dise madame de Genlis de la supériorité des Français d'autrefois; son aventure avec Gallet et Collé, que le guet troubla, et qui, après avoir amusé les cercles de la capitale, finit par dérider jusqu'au front de la justice; ses heureuses re-

(1) Après plusieurs essais de poésie qu'aucun succès ne couronna, Desforges-Maillard publia, sous le nom de la demoiselle Malcrais de Lavigne, des *lettres* moitié prose et moitié vers. C'était à qui rendrait hommage à la nouvelle muse : elle reçut force déclarations galantes. Ce triomphe indirect fit déposer à l'auteur le masque de l'anonyme; les admirateurs mystifiés se vengèrent par des sifflets, et la mésaventure de l'hermaphrodite du Parnasse devint le sujet du chef-d'œuvre dramatique de Piron.

parties, ses bons mots, ses saillies de table, les traits originaux et les joyeuses plaisanteries de sa conversation, où étincelait le sel de Rabelais et pétillait l'esprit de Swift, lui ont fait une renommée qui vivra en France, tant que nos tartufes de mœurs n'y auront point condamné la gaîté aux fausses joies de l'hypocrisie. Ceux de son temps lui fermèrent les portes de l'Académie, en souillant les chastes regards de l'abbé d'Olivet et de Boyer, ancien évêque de Mirepoix, d'une ode dont ils n'auraient jamais dû parler. La charité chrétienne commandait de jeter le voile de l'oubli sur des vers licencieux. Il y avait à citer des odes irréprochables, plusieurs comédies et les tragédies de *Gustave* et *Fernand Cortez* qui, malgré leurs défauts, renferment des scènes où l'envie elle-même reconnut un génie original. Piron avait encore d'autres titres au fauteuil académique dans ses *Courses de Tempé*, tableau pastoral fort ingénieux des mœurs de la ville et des mœurs de la campagne; dans ses jolis contes et dans ses épigrammes, où l'on remarque assez souvent la verve caustique de J.-B. Rousseau, et presque toujours l'esprit enjoué de Clément Marot.

L'exemple de ce dernier aurait dû avoir appris à Piron qu'il n'est pas même besoin d'alarmer la décence, pour trouver des ennemis dans

les hypocrites; mais il croyait que le bénéfice du temps adoucirait l'humeur âcre, qu'avait irritée une débauche de son génie. Il ne vit pas qu'il était criminel, si son devancier pouvait avoir été puni de la prison, comme coupable aux yeux de la Sorbonne de la traduction en vers français des *Psaumes de David*, et de paroles irrévérentes sur les moines de son temps.

On se moqua des censeurs de Piron, on méprisa l'abbé qui s'était fait un plaisir de le dénoncer (1), et l'on donna un redoublement de vogue aux productions les plus malignes du poëte repoussé par les *invalides du bel esprit*. Les prêtres académiciens n'ont plus aujourd'hui de poésies obscènes à condamner. Elles appartenaient, l'auteur des *Chevaliers du Cygne* le sait bien, à cette *aimable frivolité* de l'ancien régime. Nous n'avons plus de maréchal d'Estrées pour les trouver délicieuses, ni de société semblable à celle du château de Véret, où le plus beau monde aimait, par-dessus tout, à entendre des contes *bien libres*, et des vers *très-*

(1) En se riant de l'abbé d'Olivet et de ses confrères, Piron, qui les appelait les *invalides du bel esprit*, disait : « Je ne pourrais jamais faire penser trente-neuf personnes comme moi, et je pourrais encore moins penser comme trente-neuf. »

voluptueux de la composition et de la bouche du prédicateur libertin, qui, ayant d'être admis dans le *Paradis terrestre*, avait fait si joliment la satire de la plupart des dames de Tours, dans un sermon plein d'allusions plus vraies qu'édifiantes (1).

Piron alarma l'Académie par une *ode* qu'on ne lit plus, et l'abbé Grécourt fit les délices des cercles de son temps, par des productions dont le succès est aujourd'hui une énigme, tant le goût des choses grandes et utiles a tué l'esprit de libertinage et de frivolité.

Saurin qui fit aussi des poésies légères, des pièces de théâtre, le conte de *Mirza* et *Fatmé*, et des couplets bachiques agréablement empreints de la philosophie d'Épicure, rappelle dans ces vers d'une aimable facilité la joyeuse vie de Piron et des autres membres du Caveau où sa mort laissa un si grand vide.

---

(1) L'abbé Villart de Grécourt, chanoine de Saint-Martin, fit quelque bruit dans la Touraine, par ses sermons où la morale se cachait sous le voile de la satire. Il introduisit très-plaisamment le diable dans son poëme de *Philotanus*, qui fit beaucoup rire de la bulle *Unigenitus*. Les jésuites de Tours le lui pardonnèrent en faveur de ses *contes* et de ses poésies licencieuses. Elles lui ouvrirent le château de *Véret* que M. le maréchal d'Estrées appelait son *paradis terrestre*.

Là, d'un vin champenois qui croissait dans la Brie,
La mousse pétillante échauffait nos propos,
Fesait voler ensemble et bouchons et bons mots;
Là, de notre verve allumée
Le feu rapide, étincelant,
Tel qu'un artifice brillant,
Mêlait l'éclat à la fumée.
Nous possédions le dieu du chant
Joliotte était notre Orphée;
Et, quand parlant tous à la fois,
Sous un vain bruit de mots, la raison étouffée
Ne pouvait réclamer ses droits,
Il chantait, et soudain, à sa douce harmonie,
L'amour-propre laissait désarmer sa furie, etc.

Peu de temps après, le même poëte chanta à plusieurs amis qu'il avait à sa table, tous anciens habitués du *Caveau* dont il ne restait plus qu'un petit nombre de membres :

Que j'aime à vous voir en ces lieux!
Que ce jour a pour moi de charmes!
Du *Caveau*, restes précieux,
Que j'aime à vous voir en ces lieux!
Vous le retracez à mes yeux;
Et mes yeux se mouillent de larmes.
. . . . . .
. . . . . .

A un vif amour des plaisirs, sans faste ni contrainte, se joignaient chez Saurin cette élévation douce et ces sentimens généreux, qui lui valurent l'estime du duc de Nivernois, l'amitié de Montesquieu, celle de Voltaire; ils ne se retrouvent pas moins dans le beau sujet de *Spartacus*, armé pour venger l'univers opprimé par

les Romains, que dans cette admirable tirade d'*Aménophis* :

Rarement on est grand au faîte des grandeurs,
A la cour de son père, entouré de flatteurs :
Et trop sûr de monter au rang de ses ancêtres,
L'orgueil et la mollesse auraient été ses maîtres ;
Mais le sort, pour tout bien, lui laissant le danger
D'un trône à conquérir et d'un père à venger,
A toutes les vertus on exerça son ame ;
De l'amour de la gloire on y porta la flamme,
On endurcit son corps aux plus rudes travaux :
Du prince on fit un homme, et de l'homme un héros.

Tout n'était pas légèreté dans ces réunions, quoique le plaisir en fût l'ame. On y trouvait des pensées fortes, un talent mâle, et, avec infiniment d'esprit, une grande dose de raison.

« Au Caveau, dit M. Rigoley de Juvigny, s'était formée une espèce d'aréopage que le haut rang qu'occupaient dans la république des lettres la plupart de ceux qui le composaient, rendit bientôt célèbre. Quelques amateurs y étaient admis ; mais l'entrée n'en était pas accordée indistinctement à tout le monde... On y lisait ses ouvrages ; on y était écouté sans prévention, et jugé sans partialité. Si l'ouvrage était mauvais, on ne laissait aucun repos à l'auteur qu'il ne l'eût tout-à-fait condamné à l'oubli, ou qu'il ne l'eût rendu digne de voir le jour, par les corrections jugées nécessaires. Il fallait que l'amour-propre le plus fier se tût ; et pour peu

qu'il osât se révolter, il était aussitôt assailli par une grêle d'épigrammes, plus vives les unes que les autres. D'ailleurs l'amitié, si sévère dans l'intérieur de cet aréopage, déployait toute sa sensibilité au dehors; les gens de lettres qui le composaient, se soutenaient mutuellement en public : lorsqu'un ouvrage était imprimé, il ne s'agissait plus de juger, d'éclairer son ami, son rival, son concurrent; il s'agissait de le soutenir, de l'encourager, de le défendre et de l'applaudir avec le public. »

« Le ton de cette société était une gaîté vive et piquante. Tout ce qui interrompait mal à propos cette gaîté, était puni du ridicule. Parlait-on trop long-temps de soi, s'avisait-on de disserter du ton du bel esprit, ou d'entamer un conté languissant, et sans sel? on appelait aussitôt le garçon traiteur auquel on versait une rasade, pour boire à la santé du fat, du bel esprit ou du conteur ennuyeux, et cette santé portée terminait la louange, la dissertation et le conte. »

Cette société excita de l'intérêt, et provoqua une vive curiosité parmi les dames de la cour et les grands seigneurs, tout surpris qu'on pouvait s'amuser sans eux. Quelques-uns des derniers voulurent même s'y rendre, sans être le moins du monde attendus. Ils n'employèrent pas les

formes de la politesse, pour s'y faire admettre, trouvant tout simple de s'y introduire de leur propre mouvement; ils se tinrent debout, comme si l'assemblée avait dû prendre la peine de les amuser.

Un silence absolu devint le prix de leur imperturbable assurance (1), et bientôt la crainte de voir porter de nouvelles atteintes à la joyeuse liberté de ces réunions, y mit un terme.

Une autre société, comparable, sous quelques rapports, à celle de Pellétier, comptait aussi Marmontel parmi ses membres; ils se voyaient tous les dimanches matin, chez l'ami du père Mallebranche, Falconet, médecin consultant du roi. Il était de l'Académie des Inscriptions; sa bibliothèque, fort considérable, n'annonçait pas seulement un bibliophile; l'étendue, la variété de ses connaissances, et sa générosité le rendaient recommandable.

Ces réunions, appelées la *Messe des gens de lettres*, étaient fréquentées assidument par l'un des hommes singuliers de cette époque, l'abbé

(1) C'était en 1739. Ces grands seigneurs étaient exempts du reproche de sorcellerie, que certains fanatiques fesaient au célèbre Lieberkuhn, accusé de favoriser l'athéisme par l'invention du *microscope solaire*, qu'il publia l'année précédente. (*Recueil de l'Académie de Berlin.*)

Terrasson; il ignorait à tel point la plupart des choses de la vie, qu'on le taxait souvent de simplicité. On ne lui accordait de l'esprit que *de profil*; madame de Lassai, qui était de sa société, affirmait *qu'il n'y avait qu'un homme de beaucoup d'esprit; qui pût être d'une pareille imbécillité.* Cela ne le troublait en rien; il pensait que *le ridicule de la simplicité est un mérite, en comparaison du ridicule d'affectation.* On remarquait autant de bonhomie que d'indépendance dans son caractère.

Mécontent de ce qu'il n'avait pas voulu rester à l'*Oratoire*, son père l'avait réduit, par son testament, à un revenu très-médiocre. Ses trois frères se trouvaient également condamnés au célibat dans la congrégation qu'il avait quittée: leur père voulant, disait l'abbé Terrasson, *accélérer, par dévotion, la fin du monde, autant qu'il dépendait de lui.* Le modeste abbé aurait pu se faire dans le monde une assez grande réputation. Il écrivait bien, et l'on vantait son érudition. Il était géomètre et physicien. Tout ce qu'il traitait portait l'empreinte de son esprit philosophique. L'intérêt de son roman de *Séthos* s'affaiblit dans un mélange d'érudition et de physique. On trouve, dans cet ouvrage, qui n'eut que le succès d'une faible composition, de beaux portraits, tels que celui de la

reine d'Égypte, une morale attachante, des réflexions aussi fines qu'agréables.

Un petit travail sur les opérations financières avait d'abord fait connaître l'auteur; le système de Law lui avait été avantageux. Mais il n'eut pas même le temps de bien jouir des douceurs de sa rapide opulence; il fut assez raisonnable pour ne pas la regretter. « Me voilà tiré d'affaire, dit Terrasson, lorsqu'il se vit réduit pour la seconde fois au simple nécessaire; je vivrai de peu; cela m'est plus commode. »

L'*économie politique* remonte, en France, à cette époque. On n'avait jusqu'alors considéré cette science, que sous le rapport des finances du royaume. Si l'on donnait, précédemment, à l'agriculture et au commerce le nom de *mamelles de l'État*, l'importance qu'on y attachait ne répondait pas à une aussi judicieuse qualification: il n'y avait de considéré par le gouvernement, que ceux qui les tarissaient.

Sully et Vauban manifestèrent l'intention d'affaiblir les désastreux effets d'un pareil renversement d'ordre et d'idées; ils ne furent pas les maîtres de toucher à la cause: les deux premiers ordres de l'État craignirent que l'amélioration projetée ne fût trop favorable au troisième. L'ignorance générale les servit bien.

Montesquieu lui-même ne se formait point

d'idées sur la nature et les sources de la richesse des nations, quoiqu'il cherchât à découvrir l'influence des lois sur la prospérité des peuples.

Ce sont les progrès lents, mais nécessaires de plusieurs genres d'industrie; c'est la marche progressive des sciences dont l'action sur les richesses est toujours plus grande que sensible; c'est l'ascendant de la philosophie sans laquelle on eût continué de compter pour rien le bonheur des nations, qui fixèrent l'attention des bons esprits sur l'*économie politique*. Il s'établit une société où l'on traita de matières bien autrement importantes, que toutes celles qui avaient coutume d'alimenter les entretiens des salons. Elle date de l'année 1724 (1). Le ministre d'Argenson, esprit très-judicieux, y voyait un des premiers symptômes de l'esprit public en France. Elle tenait ses séances place Vendôme, à l'hôtel du président Hénault, dans un entresol occupé par l'abbé Alary, son fondateur, d'où lui vient le nom de *club de l'Entresol*. On s'y livrait aux

(1) Le fanatisme se promettait de son côté de regagner tout le terrain qu'il avait perdu sous la régence de Philippe. Durant sa vie, il avait été condamné à faire de la Chine une *terre promise*. Le zèle anti-social de ses missionnaires y fit publier un édit contre les chrétiens. On dirigea sur Versailles les batteries démontées dans la patrie de Confucius.

travaux les plus graves. Ses membres, au nombre de plus de vingt, se partageaient les sujets qui devaient fixer l'attention de l'assemblée.

L'abbé Alary fut nommé instituteur des enfans de France, la fréquence et la liberté de ces réunions en souffrirent : les courtisans prétendaient que ses collègues sauraient tout ce qu'il apprendrait à Versailles, et peut-être ces derniers craignirent-ils quelque chose de semblable, pour leurs nouvelles et leurs opinions. L'abbé Alary était alors chargé de l'histoire Germanique. Il apportait à la société des manuscrits de la bibliothèque royale, où il avait un emploi.

M. d'Argenson s'occupait du droit ecclésiastique de France (1), et fesait un travail sur les

(1) L'ouvrage qui place le marquis d'Argenson au nombre des penseurs, devait procurer à la France le bonheur *sans révolution*, et à la couronne un long avenir de grandeur, *sans le payer d'aucun sacrifice*. Les *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, sont citées, plusieurs fois, par l'auteur du *Contrat social;* il y a un point de connexité entre les théories que présentent ces deux admirables productions. La démocratie pure, justifiée par le Genevois, n'est, pour nous, qu'un système introduit dans la primitive Église, et mis en pratique par quelques centaines de familles suisses; mais l'administration municipale, proposée par M. d'Argenson, aurait préservé le trône et le peuple des abus et des envahissemens de leur

nouvelles les plus importantes des gazettes de Hollande. Il fut le premier à s'apercevoir de la disgrâce qui menaçait l'*Entresol* dans la septième année de l'existence de ce club.

M. de Champeau s'attachait à l'histoire anecdotique des traités de paix, depuis celui de Vervins.

M. de Plélo tournait ses regards sur les formes de gouvernement en général, et plus particulièrement sur celles des monarchies (1).

L'examen de l'histoire des finances avait été

---

ennemi commun, l'*aristocratie*. Les mœurs se seraient régénérées, le patriotisme aurait centuplé la force du gouvernement, et l'économie aurait succédé au fléau de la finance. Voilà ce qui était aussi désirable que possible, quoique le désordre des idées fût tel à Versailles, que Voltaire trouvait le marquis d'Argenson *plus propre à être secrétaire d'État dans la république de Platon qu'au conseil d'un roi de France*.

(1) Ce nom de Plélo réveille de grands souvenirs. L'étude des lettres, l'amour de la philosophie, et cette élévation de sentimens, familière aux héros, distinguaient éminemment Hippolyte, de Brehan, comte de Plélo. Lorsque les suffrages d'un peuple libre couronnèrent Stanislas, pour la seconde fois *, le général moscovite, qui commandait trente mille hommes, mit sa tête à prix. L'ambassadeur français les attaqua avec sa petite troupe de cent cinquante guerriers, et força

* En 1733.

confié à M. Pallu, qui se déchargea de ce soin sur M. de la Feutrière; lorsqu'il fut appelé à l'intendance de Lyon.

M. de Caraman eut l'histoire du commerce, carrière dans laquelle Melon et du Tot n'avaient marché que d'un pas mal-assuré.

M. de Saint-Contets entreprit une histoire universelle, depuis la paix de Ryswick. On croyait obtenir de lui beaucoup d'anecdotes politiques, qu'il pouvait tenir de son père, mais, soit prudence, soit paresse, il ne répondit point à l'attente de la société.

L'abbé de Bragelone avait promis des anecdotes piquantes sur les maisons souveraines et leur généalogie, sans lever le voile qui en couvrait la partie scandaleuse.

Le gouverneur de monsieur le duc de Chartres, le parent et l'ami de M. d'Argenson, le marquis de Balleroy; M. de Coigny, conseiller au conseil de guerre sous la régence du duc d'Orléans; le marquis de Matignon, correspondant de milord Bolinbrocke; M. de Ramsay, auteur des *Voyages de Cyrus*; M. Madaillon de

---

trois des retranchemens russes. Il avait annoncé au ministère sa résolution de périr les armes à la main, devant Dantzick où le roi de Pologne s'était retranché; dit l'abbé Proyard, dans l'histoire de ce prince vertueux.

Lesparne, marquis de Lassay; M. de La Tremoille, duc de Noirmoutiers, n'étaient pas les seuls membres de cette petite académie, où M. Horace Walpole demanda à être entendu (1).

Aucun d'eux ne l'enrichissait plus que l'abbé de Saint-Pierre (2). Il n'eut cependant pas cette pénétration de l'avenir, qui permit à son ami d'Argenson de prédire, dans ses écrits, l'accroissement de l'empire des Moscovites, les calamités de la Pologne, l'indépendance des colonies anglaises, l'heureuse civilisation de l'Amérique, et l'imminence des périls qui menaçaient la France.

Les extraits de gazettes donnaient lieu à des commentaires, à des réflexions sur la triste destinée des peuples, et à la crainte de voir réaliser les plus fâcheuses conjectures politiques. Les nouvelles qu'on se disait avec la confiance de parler à des amis sûrs, avaient leur tour;

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson*, p. 252.

(2) L'auteur de la *Polysynodie*, et du *Traité de l'Anéantissement du Mahométisme*, se livrait avec la plus vive ardeur à cette science de la philosophie pratique, si cultivée chez les Grecs par les Platon, les Dion de Syracuse, *et presque insultée parmi nous*, dit le marquis d'Argenson, à qui l'*Entresol* dut de très-judicieuses objections aux divers systèmes politiques de l'abbé de Saint-Pierre.

ce n'étaient pas les moins curieuses : il n'y avait aucun membre de cette réunion, qui ne fût à même d'en fournir. La plus grande indépendance d'opinion régnait parmi eux. Ces assemblées *inoffensives* finirent par effrayer un gouvernement qui n'avait ni assez de force ni une direction assez généreuse, pour n'être point ombrageux (1).

L'abbé Arnauld de Pomponne, neveu du grand Arnauld qui avait passé pour le plus discret des hommes, fut soupçonné d'avoir trahi le mystère et l'importance des réunions de l'Entresol (2).

(1) Louis XV fit usage de son bon plaisir, et de son droit divin, comme la plupart de ses prédécesseurs, en se jouant des vertus, des services, et de la fidélité des cœurs généreux, des grandes ames et des hommes d'Etat. Le parlement tout entier fut frappé sous son règne, avec la verge de l'arbitraire. On sait quels êtres ineptes et méprisables furent appelés, au détriment de la France, à remplacer M. le duc de Châtillon, gouverneur du dauphin, les gardes des sceaux, MM. de Chauvelin et Machault d'Arnouville, M. de Maurepas, le duc de Choiseul, les comtes d'Argenson et de Broglie. Ces funestes disgrâces n'ont pas éclairé les courtisans, ils ont fait frapper des mêmes traits Malesherbes, Turgot et Lamoignon.

(2) Espionner, proscrire le mérite, servir des intrigues de cour, contribuer à l'avancement des protégés de la

Le principal ministre protégeait indirectement cette société politique; mais la diplomatie étrangère se plaignait de ses investigations, et redouta son influence. Dans une longue suite de *conférences sur le droit public* se trouvaient approfondies des questions d'un haut intérêt. Les ennemis de la France ne pouvaient voir de bon œil un club qui préludait, par d'importants travaux, au réveil des idées grandes et patriotiques, sous l'égide du pouvoir. Cette assemblée suspendit ses séances pour prévenir une défense de convocation; mais une maladresse du bon abbé de Saint-Pierre fit porter le coup qu'on voulait éviter. Il se mit

favorite, montrer une vénération superstitieuse pour le clergé, conduisaient à la fortune, dans toutes les carrières. On n'était ni surpris ni indigné de voir un abbé trahir la société dont il était membre. Qui ne savait pas gauchir, dans sa conduite, était exposé sans cesse à jouer le rôle de dupe. On ne marche pas droit quand le prince boite : cela s'apprend aussi bien au séminaire qu'à la cour. Qui n'était pas alors surveillant et surveillé ? Tout était duplicité. « Prompt à se livrer sans réserve à quelque favori, à l'aide duquel Louis XV imaginait contrôler ses ministres, ce monarque travaillait à la dérobée avec les agens d'une diplomatie occulte, dans un but fort souvent opposé à celui de son gouvernement ostensible. » (*Notice sur le marquis d'Argenson*, p. 50.)

dans la tête d'obtenir l'approbation du cardinal de Fleury, pour de nouvelles conférences, et ce club fut dissous dans cette fameuse année 1731, où l'on vit l'émigration des protestants de Salzbourg, et où l'on vendit, comme un troupeau de bétail, les insulaires de Sainte-Croix au Danemarck.

Tout était usurpation de droits, violence et désordre sur la scène du monde. L'Angleterre souffrait des agitations que le fanatisme ne cessait point d'y entretenir, depuis qu'obsédé par les jésuites, Jacques II s'était efforcé de renverser la constitution du royaume, par la violation du *contrat original*, passé entre le peuple et le roi. Plus soumis à la cour de Rome qu'à celle de Saint-James, une partie de la population catholique en révolte sourde contre la *nouvelle déclaration des droits*, sut la neutraliser et tenir le gouvernement dans cette situation équivoque d'un *roi sans éclat, de nobles sans indépendance, de communes sans liberté* (1). Dans sa lutte, avec les Torys, contre le despotisme ministériel, Bolingbrocke succomba. Il vint en France couvert de la gloire qu'il s'était acquise sur la fin du règne de Guillaume III,

(1) *Lettres sur l'Histoire*, par Henry Saint-John, lord Bolingbrocke.

parmi les membres les plus illustres du parlement, et, depuis, par les négociations qui lui avaient mérité d'honorables applaudissemens sur les bords de la Tamise, et sur ceux de la Seine (1).

Il y contribua beaucoup à l'heureux essai auquel la France dut *le club des conférences*, qui traça la voie aux autres réunions politiques, comme l'abbé de Saint-Pierre, et le marquis d'Argenson frayèrent le chemin aux économistes qui reconnurent, en eux, leurs précurseurs (2). On a dit avec raison que le séjour en France de cet Anglais illustre fut un événement mémorable par ses conséquences.

« La seule vue d'un homme qui avait exercé dans sa patrie une influence singulière par le talent de la parole, chose alors inconnue chez nous, et presque fabuleuse, piquait l'amour propre de tous nos beaux-esprits. Ils commencèrent à envier une forme de gouvernement, qui procurait ce genre d'illustration dont ils ne se sentaient point indignes. Ils dédaignèrent

(1) Ce pacificateur des deux nations que réunissent leurs lumières, et que divisent trop souvent les combinaisons machiavéliques de la diplomatie, vit le parterre et les loges se lever, pour lui faire honneur, quand il vint à l'Opéra. (*Mémoires du temps.*)

(2) Dupont de Nemours, *vie de Turgot.*

les réputations de salon, pour ambitionner les succès de tribune. Cette noble émulation saisit les littérateurs, les magistrats et jusqu'aux abbés (1). »

L'académicien Alary s'est mis à leur tête. On a marché sur ses traces, et sur celles de ses amis sous les auspices du célèbre Quesnay, médecin ordinaire de Louis XV qui l'appelait son *penseur* (2), et de madame de Pompadour qui admirait son infatigable humanité. Les séances se tenaient dans un entresol de Versailles, où la favorite était bien aise d'avoir son Esculape.

Les orages se formaient et se dissipaient au-dessous de l'entresol de Quesnay, sans l'inquiéter. Ami du bien, il griffonnait ses axiomes et ses calculs d'économie rustique avec la sagesse et la sécurité d'un philosophe que de grandes

(1) *Mémoires du marquis d'Argenson : Notice sur la vie et les ouvrages* de ce ministre de Louis XV.

(2) Ce philosophe reçut, pour armes, trois *fleurs de pensée*. Il justifia cette honorable distinction. Le Dauphin, père de Louis XVI, se plaignait à ce bon docteur de la grande difficulté pour les rois d'apprendre à bien gouverner. « Monseigneur, je n'y trouve aucune difficulté, répartit Quesnay. — Que feriez-vous donc si vous étiez roi? — Je ne ferais rien. — Et qui gouvernerait? — Les lois.

distances séparent de la cour : « Là bas, on délibérait de la paix, de la guerre, du choix des généraux, du renvoi des ministres ; et nous, dans l'entresol, nous raisonnions d'agriculture, nous calculions le produit net », dit Marmontel.

Les convives de Quesnay étaient Diderot, D'Alembert, Duclos, Helvétius, Turgot, Buffon, et quelques autres moins célèbres.

Madame de Pompadour ne pouvait pas les faire descendre dans son salon, et voulait encore moins se priver du plaisir de les entendre ; elle venait causer avec eux, et jouir du spectacle de la joie expansive du génie (1).

(1) Lorsqu'on voit les maîtresses des rois aider au succès des idées philosophiques, et presser l'instant d'une régénération sociale, on ne peut trouver de termes, comme le fait fort judicieusement observer M. d'Argenson, pour qualifier l'absurdité de cet ancien régime qui contenait, en lui seul, tous les germes de sa propre dissolution.

Madame de Pompadour ne se borna point à concourir au progrès des idées réformatrices ; elle se réunit en 1770 au duc de Choiseul, pour faire conclure, entre le jeune Dauphin et l'archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche, l'union qui détruisit l'ancien système politique, créé par le cardinal de Richelieu, et suivi par Louis XIV. Par là, elle fit plus pour la révolution qu'on ne saurait croire.

Le savant, qui a relevé dans son intéressante *Exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, tout ce qu'il y a d'erroné dans la doctrine des *économistes*, ne croit pas qu'on ait pu compter, parmi eux, un homme de mauvaise foi, ni un mauvais citoyen : *Leurs écrits ont tous été favorables à la plus sévère morale et à la liberté que chaque homme doit avoir de disposer à son gré de sa personne, de ses talens et de ses biens, liberté sans laquelle le bonheur individuel et la prospérité publique sont des mots vides de sens.*

Une femme tira partie des avantages d'une belle position sociale, pour favoriser, avec toute la grâce du caractère le plus aimable, la délicatesse et l'élévation d'un esprit très-cultivé, les vues de ces hommes estimables; c'était madame de Marchais, depuis madame d'Angiviller. Elle occupe une place distinguée dans les annales de la société française.

Les travaux des *économistes* et leur aimable protectrice étaient en butte aux dérisions de madame du Deffand. Elle appelait madame de Marchais *Pomone*, pour faire allusion aux fruits qu'elle cultivait, de ses propres mains, dans sa belle propriété de Montreuil.

Ce qui était encore mieux cultivé, c'était son esprit. Elle se fesait remarquer par sa pé-

nètration et son activité. L'attention de cette femme, aussi aimable que peu frivole, ne se perdait point dans la foule des petits objets, des petits intérêts et des violentes passions dont le grand monde est quelquefois le théâtre; elle la portait et la fixait sur les objets et sur les questions qui pouvaient éclairer sa raison, et servir aux prospérités de la France.

La science économique de Quesnay ne lui dut pas moins que la physique de Newton, et la Métaphysique de Leibnitz à madame du Châtelet. Les lettres de M. Turgot à l'abbé Terrai, et le livre de M. Necker sur le commerce des grains, les dialogues de l'abbé Galiani, et leur réfutation par l'abbé Morellet, étaient parfaitement connus de madame de Marchais. Leur couleur ne les fesait point placer sur ses cheminées; car elle lisait les brochures qui renfermaient le plus de lumières, quels qu'en fussent les auteurs.

Du salon de cette dame sortit l'idée de faire proposer, par les Quarante, l'éloge de Sully. Tous les principes des économistes semblaient jaillir de l'administration et des opérations de ce grand homme. Thomas en était convaincu. On ne pouvait pas les accompagner de meilleurs antécédens, ni mieux répondre qu'il ne l'a fait à l'attente de l'Académie. Il augmenta sa

réputation, en traitant cet important sujet : son éloge de Sully est digne de prendre place entre celui de Marc-Aurèle, et l'*Épître au peuple*.

Après avoir été menin du jeune prince depuis Louis XVI, M. d'Angiviller fut appelé au ministère. On le surnomma l'*Ange;* c'était moins une juste appréciation de la beauté de ses traits, qu'un hommage rendu à cette bienveillance empressée avec laquelle il portait aux divinités de la terre les prières des pauvres mortels. Il aimait les hommes instruits, traitait Ducis en ami inséparable, et protégeait les artistes. Ils lui doivent l'exposition de leurs tableaux dans la galerie du Louvre. M. d'Angiviller voulait faire de ce beau monument un muséum digne de la France.

La société de madame d'Angiviller se composait de tout ce que la cour avait de plus aimable, des savants et des gens de lettres les plus distingués. Les grands seigneurs trouvaient, dans madame d'Angiviller, un modèle de la politesse la plus délicate et la plus noble; les jeunes femmes venaient chez elle en étudier l'air et le ton. Avec les gens de lettres, elle était au pair des plus spirituels, et paraissait au niveau des plus instruits. On ne causait pas avec plus d'aisance, de précision et de méthode.

Le feu d'un regard attentif animait son silence. Habile à deviner la pensée, ses répliques étaient des flèches qui atteignaient toujours le but. La variété de sa conversation en était surtout le prodige ; le goût des convenances, l'à-propos, la mesure, le mot propre à la chose, au moment et à la personne, les nuances les plus fines dans l'expression, et à tous, et distinctement à chacun ce qu'il y avait de mieux à dire : telle était la manière dont cette femme unique savait animer, embellir, enchanter sa maison, et surtout Marmontel, qui s'y trouvait dans une sorte de ravissement.

Cette femme, si intéressante aux yeux des véritables gens de lettres, n'obtient de madame de Genlis aucune mention particulière. Ses volumineux mémoires se bornent à rappeler la proposition que lui fit D'Alembert, de créer quatre places de femme à l'Académie, pour la mettre à leur tête, si elle voulait bien employer sa *belle imagination* sur des *sujets seulement moraux* (1).

Mesdames de Montesson, d'Angiviller et d'Houdetot devaient remplir ces fauteuils, et madame de Genlis se garda bien d'accueillir la proposition qui lui offrait ces femmes célèbres

(1) *Mémoires inédits*, t. III, p. 140.

pour compagnes de gloire et d'honneurs littéraires.

La société de madame de Marchais nous dispose agréablement à considérer, selon leur importance, celles que leur concours plus ou moins direct aux vues des économistes, a fait remarquer. L'ordre des temps nous ramène à des réunions d'une date plus ancienne, et qui ne présentent pas un moindre intérêt. Les principales sont celles du baron d'Holbach et d'Helvétius. Il y en avait concurremment un assez grand nombre; les mêmes convives portaient de l'une à l'autre leur appétit, leur instruction et leurs saillies.

Une des premières qu'observa Rousseau, dès son arrivée à Paris (1), fut celle de madame Dupin. Elle était fille de Samuel Bernard, fameux traitant qui s'enrichit plus qu'aucun autre homme d'affaires sous le ministère du robin inhabile Chamillard, que Louis XIV créa malgré lui (2) contrôleur général des finances, en 1699, et ministre de la guerre en

(1) En 1741. Voyez *ses Confessions*.

(2) Chamillard avait le bon esprit de se trouver honoré d'être membre du conseil d'État. Il fallut que le roi lui dît, *Je serai votre second*, pour le déterminer à prendre un portefeuille. Pendant son administration financière, le revenu diminua d'environ dix-sept mil-

1707 (1), parce qu'il était fort adroit au billard, jeu que ce prince aimait beaucoup.

Louis XIV ne dédaignait pas de descendre jusqu'à la familiarité avec le Lucullus moderne, Samuel Bernard, lorsqu'il en avait besoin pour fournir à ses folles profusions. M. Dupin eut une recette ou ferme générale, en épousant mademoiselle Bernard, l'une des plus jolies fem-

---

lions, et le peuple fut accablé d'un surcroît de charges qu'on pût évaluer à 42 millions.

(1) « Je ne suis qu'un robin, écrivait ce ministre, qui a laissé peu d'imitateurs de sa modestie; je fais mon noviciat dans la guerre, ajoutait-il dans sa lettre à Catinat; ainsi, entre vous et moi, tout ce que je vous dis ne veut rien dire. »

Comme tous les ministres sans force morale et de talens médiocres, celui-ci redoutait l'indépendance du caractère, et voyait un crime dans le franc-parler : ce sont les deux véritables causes de sa haine pour le comte de Bonneval, et de la sentence qui condamna cet officier à avoir la tête tranchée.

Chamillard commit faute sur faute; il ne put apaiser les clameurs publiques, que par sa sortie des deux ministères.

Son épitaphe, que voici, rappelle le motif de son élévation, et son mérite réel :

Ci gît le fameux Chamillard,
De son roi le protonotaire,
Qui fut un héros au billard,
Un zéro dans le ministère.

mes de Paris. Elle fit sensation sur Rousseau, qui débutait dans la carrière du monde; mais, après une tentative malheureuse, il se tint dans les bornes d'une admiration muette. Sa maison, aussi brillante qu'aucune autre, rassemblait des sociétés auxquelles il ne manquait que d'être un peu moins nombreuses, pour être d'élite dans tous les genres. Elle aimait à recevoir quiconque jetait de l'éclat : les grands, les gens de lettres, les belles femmes; on ne voyait chez elle que ducs, ambassadeurs, cordons bleus : madame la princesse de Rohan, madame la comtesse de Forcalquier, madame de Mirepoix, madame de Brignole, lady Hervey se comptaient au nombre des amies de madame Dupin. M. de Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre, l'abbé Sallier, M. de Fourmont, M. de Bernis, M. de Buffon, M. de Voltaire étaient de son cercle et de ses dîners (1).

On a parlé aussi de la société dite du *cabinet vert*. Elle se réunissait chez madame de Forcalquier; cette société avait une telle réputation d'esprit, que Gresset, qui en était membre, fut accusé, si l'on en croit La Harpe, d'y avoir pris plusieurs traits de son *Méchant*.

Duclos introduisit Jean-Jacques dans la so-

(1) *Les Confessions*, part. II, liv. VII.

ciété de mademoiselle Quinault. Ses soupers étaient renommés par l'agrément qu'elle savait y répandre, et par le choix des convives; on y vit tour à tour Voltaire, d'Argenson, Destouches, Marivaux, Saint-Lambert, Pont-de-Vesle, Piron et de Caylus. Ces soupers philosophiques reçurent d'abord le titre modeste de *soupers du Bout du Banc*, en raison de la sobriété qui y régnait. Le plat du milieu était une écritoire dont se servait successivement chaque convive. *Les Étrennes de la Saint-Jean*, et le *Recueil de ces Messieurs* y prirent naissance. On finit par apporter des contes tout faits : c'est pour remplir cette obligation que Rousseau composa la *Reine fantasque*.

En 1748, Louis XV concluait *non en marchand, mais en roi* (1), selon son expression, le traité d'Aix-la-Chapelle, et Voltaire, qui voyait ses ennemis plus affligés de la chute de Catinat qu'effrayés de l'ébranlement de l'Eu-

(1) La lutte dans laquelle l'Europe avait vu mettre en doute les titres de presque tous les Souverains, et périr plus d'un million d'hommes, coûta près de sept mille vaisseaux à la France et à l'Espagne. Nous y perdîmes nos meilleurs officiers généraux; notre population fut décimée, notre commerce anéanti, et les lauriers de Coni, de Fontenoi, de Berg-op-Zoom ne nous procurèrent point un seul arpent de terre, en

rope, les méprisait et célébrait les *soupers du président Hénault*, dans une épître qu'il lui adressa de Lunéville. Le président fut peu satisfait de voir entrer ses soupers pour quelque chose dans sa réputation ; Voltaire changea ces premiers vers :

Hénault fameux par vos soupès
Et par votre chronologie,
Par des vers au bon coin frappés,
Pleins de douceur et d'harmonie, etc.

On ne peut s'occuper du président Hénault, sans revenir à madame du Deffand avec laquelle il fut très-long-temps lié. Quoiqu'il l'aimât véritablement, on a lieu de croire qu'elle le rendit souvent malheureux, par ses caprices et son exigence. Elle avait fait son portrait; c'était encore la mode; elle réussissait d'ailleurs assez bien en ce genre. Il fit aussi le sien. Ces mots le terminent et peignent bien les sentimens d'un homme très-sensible : *C'est la personne par laquelle j'ai été le plus heureux et le plus malheureux, parce qu'elle est ce que j'ai le plus aimé.*

Madame du Deffand était peu digne d'un pa-

---

compensation des plus grands sacrifices. La dette publique était accrue de soixante millions, et Louis tout glorieux d'avoir terminé, le 18 octobre, *non en marchand, mais en roi.* (Voyez tous les *historiens du temps*, et les poëtes ! Ils sont également curieux.)

reil attachement ; car, lorsqu'elle songeait à sa réforme et aux divers objets dont elle voulait faire le sacrifice à ce mouvement de pénitence, on lui avait entendu dire : « Pour ce qui est du rouge et du président, je ne leur ferai pas l'honneur de les quitter. » Voilà comme elle aimait (1) !

Les réunions du baron d'Holbach, tympanisées par madame de Genlis, et celles d'Helvétius ont un caractère tout-à-fait particulier à l'état des lettres et de la philosophie, vers le milieu du dix-huitième siècle. Elles laissent loin derrière elles les sociétés frivoles où le désœuvrement et la nullité se créent des ressources contre l'ennui dans les futiles occupations de la mode, de la vanité puérile, et dans les plaisirs qui n'offrent que d'éphémères distractions.

Quel champ que celui où tous les systèmes et toutes les opinions étaient en présence, pour se mesurer, se combattre, ébranler les fondemens de l'erreur, faire jaillir la vérité du choc des

(1) En voici un autre exemple : Dans les derniers temps de la maladie du président Hénault, madame du Deffand passait avec lui toutes les soirées. On crut qu'il se portait mieux ; en la voyant arriver un soir chez madame de Forcalquier ; et ce fut à qui demanderait s'il était bien hors de danger ? *Vous ne me verriez pas ici, répondit-elle, si je n'avais pas eu le malheur de le perdre ce matin.*

raisonnemens, et discuter les questions les plus importantes de la science humaine, avec la profondeur des sages, et la sagacité des esprits les mieux cultivés et les plus exercés ! Là, rien n'était admis sans examen ; tout était soumis à une libre et franche contradiction, jusqu'à ce qu'on eût trouvé cette suite naturelle de principes et de conséquences, qui ne permet point au sophisme de mettre la vraisemblance à la place de la réalité.

Rien ne pouvait échapper à des esprits qui recherchaient avec ardeur à découvrir la vérité, qui étaient soutenus, dans leurs travaux, par leurs propres succès, et qu'une généreuse émulation excitait sans cesse à tenter de nouvelles investigations. On eût dit que le monde était à refaire, et qu'une légion d'êtres, privilégiés par le génie, concouraient à sa nouvelle formation. Tout ce qui peut intéresser notre plus noble faculté, la pensée; tout ce qui tend à approfondir la nature et l'existence sociale de l'homme était soumis au creuset d'une saine critique, ou présenté avec les richesses que l'imagination et la sensibilité peuvent offrir pour l'explication de cette grande énigme sociale qu'on appelle le monde; tels étaient les entretiens d'un Diderot, d'un Raynal, d'un Helvétius, d'un Marmontel, d'un Duclos, d'un Saint-Lambert, d'un Venelle,

d'un Rouelle, d'un chevalier de Chastellux, d'un Roun, d'un Darcet, d'un Grimm, d'un Jean-Jacques, quelquefois d'un D'Alembert, et pendant quelque temps d'un Buffon. Quels flots de lumières ne devaient pas jaillir de réunions où les connaissances les plus profondes, les conceptions les plus hardies, les desseins les plus généreux, se développaient avec le prodigieux secours des génies les plus sublimes!

Le baron d'Holbach tenait une maison qui ressemblait à un institut, lorsqu'il n'y avait encore, dit M. Garat, que des académies. Les membres les plus distingués de toutes les sociétés savantes de la capitale composaient la sienne; ils étaient ses convives. Soit que les langues, soit que l'antiquité ou les sciences physiques fussent les sujets des entretiens, on pouvait le croire lui-même de toutes les académies; il n'était cependant, et ne voulait être d'aucune. Il dévorait tout ce qui sortait des presses de toutes les nations, et laissait échapper de sa vaste mémoire seulement les choses qu'il voulait oublier. Sénèque, homme de génie, et homme riche, ordonnait et payait chèrement les extraits des ouvrages qu'il n'avait pas le temps de lire; le philosophe de la patrie de Leibnitz lisait les ouvrages que Buffon et Diderot avaient à consulter; et; lorsqu'il leur en avait parlé, ils

étaient sûrs de les connaître aussi bien que s'ils les avaient lus. Il n'était pas possible d'employer plus noblement sa fortune que le baron d'Holbach, ni surtout plus utilement pour les sciences et pour les arts.

Il donnait deux dîners par semaine, le dimanche et le jeudi. On y entendait la conversation la plus libre, la plus animée, la plus instructive qui fut jamais : libre, sous le rapport de la philosophie, de la religion, du gouvernement, car les plaisanteries tant soit peu obscènes en étaient bannies.

« Souvent un seul y prenait la parole, et proposait sa théorie paisiblement et sans être interrompu. D'autres fois, c'était un combat singulier en forme, dont tout le reste de la société était tranquille spectateur, manière d'écouter que l'on trouve rarement ailleurs. C'est là, dit M. Garat, que j'ai entendu Roux et Darcet exposer leur *Théorie de la terre*; Marmontel, les excellents principes qu'il a rassemblés dans ses *Élémens de littérature*; Raynal, nous dire à livres, sols et deniers le commerce des Espagnols aux Philippines et à la Vera-Cruz, et celui de l'Angleterre dans ses colonies; l'ambassadeur de Naples et l'abbé Galiani, nous faire de ces longs contes à la manière italienne, espèces de drames qu'on écoutait jusqu'au bout; Diderot, traiter

une question de philosophie, d'arts ou de littérature, et, par son abondance, sa faconde, son air inspiré, captiver long-temps l'attention; c'est là que Morellet lui-même développa plus d'une fois ses principes sur l'économie publique; c'est là aussi, puisqu'il faut le dire, que Diderot, le docteur Roux et le bon baron lui-même établissaient dogmatiquement l'athéisme absolu, avec une persuasion, une bonne foi, une probité édifiante, même pour ceux d'entre nous qui ne croyaient pas à leur enseignement..... Nous étions, ajoute-t-il, bon nombre de théistes, et point honteux, qui nous défendions vigoureusement; mais en aimant toujours des athées d'aussi bonne compagnie. »

Dans un dîner fort assaisonné d'athéisme, Diderot fit nommer un avocat de Dieu. L'abbé Galiani réunit les suffrages, et débuta de la manière suivante : « Un homme de la Basilicate prit un jour à Naples, devant moi, six dés dans un cornet, et paria d'amener rafle de six. Il l'amena du premier coup; je dis : *Cette chance était possible.* Il l'amena sur-le-champ une seconde fois; je dis la même chose. Il remit les dés dans le cornet, trois, quatre, cinq fois, et toujours rafle de six. *Sangue di Bacco!* m'écriai-je, *les dés sont pipés;* et ils l'étaient. Philosophes! quand je considère l'ordre toujours

renaissant de la nature, ses lois immuables, ses révolutions toujours constantes dans une variété infinie, cette chance unique et conservatrice d'un univers tel que nous le voyons, qui revient sans cesse, malgré cent autres millions de chances de perturbation et de destruction possibles, je m'écrie : Certes la nature est *pipée* (1)! »

Buffon ne fit pas long-temps partie de ces réunions; il se sentit capable de se donner une consistance personnelle; il souffrit d'être privé de distinctions dont il jouissait ailleurs, genre d'hommage auquel il était fort sensible.

Ce grand naturaliste, qui a fait revivre, dans ses ouvrages, Aristote, Pline et Platon, et qui a mis dans son style une magnificence peut-être trop soutenue, était dans sa conversation au-dessous des négligences gracieuses qu'il a évitées dans sa prose, comme des taches à l'imposante beauté de sa diction; cependant, la fesant paraître moins tendue, elles lui auraient donné plus d'abandon et de charme.

On a dit qu'il était tour à tour le Louis XIV

(1) Gerani donne cette anecdote dans ses *Mémoires*, qui offrent beaucoup d'intérêt. Quant à l'abbé Galiani, sa fécondité est reconnue. Sa correspondance avec M. Arnauld, les abbés Batteux et Barthélemi, MM. de Voltaire, Diderot, D'Alembert et autres savants, forme seule neuf volumes.

et le baron des prosateurs, parce qu'il écrivait comme parle un roi toujours attentif à sa dignité, ou comme un acteur trop soigneux de la pompe du récit; mais, dans sa conversation ordinaire, les locutions du genre le plus familier montraient avec quel abandon *il laissait alors flotter à terre les cordes de son arc détendu.* Mademoiselle de l'Espinasse en eut une preuve d'autant plus frappante, qu'elle s'y attendait moins : enthousiaste du génie et de tout ce qui élève les hommes au-dessus du vulgaire, elle désirait ardemment de voir et d'entendre l'auteur de l'*Histoire naturelle.* On sait qu'il ne se prodiguait pas. Cependant madame Geoffrin, empressée de remplir le vœu de son amie, s'assura d'une soirée où elle pourrait avoir M. de Buffon. Voilà mademoiselle de l'Espinasse aux anges; elle se promettait bien d'observer cet homme célèbre, et de ne pas perdre un seul mot de tout ce qui sortirait de sa bouche.

« La conversation ayant commencé de la part de mademoiselle de l'Espinasse, par des complimens flatteurs et fins, comme elle savait les faire, on vient à parler de l'art d'écrire, et quelqu'un remarque, avec éloge, combien M. de Buffon avait su réunir la clarté à l'élévation du style, réunion difficile et rare. *Oh! diable*; dit M. de Buffon, la tête haute, les yeux à demi

fermés, et avec un air moitié niais, moitié inspiré, *oh.! diable, quand il est question de clarifier son style, c'est une autre paire de manches.*

« A ce propos, dit Morellet, à cette comparaison des rues, voilà mademoiselle de l'Espinasse qui se trouble, sa physionomie s'altère, elle se renverse sur son fauteuil, répétant entre ses dents : *Une autre paire de manches, clarifier son style.* Elle n'en revint pas de toute la soirée (1). »

Les *Souvenirs de Félicie* renferment une anecdote qui confirme le récit de Morellet, sur l'éloquence verbale de l'auteur des *Époques de la Nature:*

« Une femme de province, nouvellement arrivée à Paris, racontait un jour M. de Buffon

(1) Mademoiselle de l'Espinasse ne reconnaissait point là l'écrivain qui, laissant derrière lui Aristote et Pline dans l'*Histoire* de *l'homme et de la nature,* avait exposé, dans toute sa magnificence, cette grande partie de la philosophie. « Il avait fallu au travail d'Aristote, dit Rulhière, les conquêtes d'Alexandre; il avait fallu, pour le travail de Pline, que Rome fût maîtresse du monde : et de nos jours, c'est au seul génie du naturaliste français que tous les Souverains et tous les peuples s'empressent d'offrir en tributs volontaires, tout ce que la nature, sur la surface entière du globe, produit encore de nouveau, de rare ou d'inconnu. »

à Madame de Genlis, voulant voir une assemblée de beaux-esprits, vint dîner chez lui, imaginant qu'elle entendrait des choses merveilleuses : elle écoutait avec la plus grande attention, et s'étonnait de ne rien recueillir de remarquable ; mais elle pensa que l'on réservait les bons mots pour égayer le dîner. On se mit à table ; alors son attention redoubla : on ne parla que de bonne chère ; on ne disserta que sur la bonté des vins de Bourgogne et de Champagne ; et au second service, la dame étrangère perdant patience, se pencha vers son voisin, en lui disant tout bas : *Mais quand donc ces messieurs commenceront-ils ?* »

Mal à son aise avec ses pairs, Buffon s'enferma chez lui avec des commensaux ignorants et serviles ; il n'alla plus ni à l'une ni à l'autre académie ; il travaillait à part sa fortune chez les ministres, et sa réputation dans les cours étrangères, d'où, en échange de ses ouvrages, il recevait de beaux présens ; mais du moins *son paisible orgueil ne fesait du mal à personne. Il n'en fut pas de même de celui de Rousseau*, dit Marmontel.

Quelle terrible accusation pèse là sur l'homme le plus éminemment doué de sensibilité !

Rousseau était un monstre, selon les uns ; Rousseau fut un dieu pour les autres : ses écrits

respirent toute la chaleur dont l'ame peut être embrasée, une générosité de sentimens qui en égale l'élévation, et la plus violente passion du bien et du bonheur des hommes. Rousseau fut enthousiaste de la vertu, et cependant coupable de grandes fautes, que le seul amour de la vérité aurait dû l'empêcher de commettre.

Mais il fut jeté sur la terre, comme le serait au centre de la civilisation européenne, avec toute la fougue de sa nature primitive, un des malheureux habitants des pôles. Les institutions sociales n'avaient rien fait pour lui : il sentait amèrement le contraste qu'elles formaient avec ses désirs brûlants. Il vit partout l'homme fait par la société, et ne reconnut nulle part les traits primitifs de la nature humaine. Frappé de cette étrange anomalie, d'autant plus sensible pour lui qu'il vivait en lui-même, il se débattit en vain contre le sort, contre les hommes, contre sa propre raison : sa faible constitution achevait de paralyser la faculté purement artificielle qui aurait pu acquérir, en lui, quelque développement dans le commerce du monde. Il ne sut pas juger avec les abstractions que demandaient l'état des choses et celui des hommes. Il eût appris à les mieux apprécier, si, comme un autre, il avait pu jouir des douceurs de la société, et participer à ses avantages.

Ses coupables amis, ou ceux que son imagination délirante lui présenta comme tels, eurent le très-grand tort de vouloir le plier à leurs idées, à leurs usages; enfin de le croire susceptible de se soumettre au joug minutieux des convenances, et des habitudes sociales, tandis qu'il n'y en avait aucune qui lui fût personnellement favorable. Rousseau n'était point fait pour le monde. Une femme seule aurait pu parvenir à prendre quelque influence sur le caractère de cet homme farouche; mais il aurait fallu qu'elle l'aimât véritablement, et se résignât à beaucoup souffrir, avant que d'exercer sur lui l'ascendant dont elle aurait eu besoin pour le rendre heureux. Sa Thérèse était par trop au-dessous de la tâche que lui assignait le hasard. Une dame de La Fayette, amie si fidèle du duc de La Rochefoucauld, ou une dame d'Houdetot, libre de sa tendresse pour Saint-Lambert, auraient à peine suffi à tous les besoins du cœur et de l'imagination de Rousseau. Mais les nobles et trop souvent malheureuses facultés de l'homme lui furent prodiguées, sans qu'il trouvât un cœur qui répondît au sien, comme une autre Héloïse avec laquelle il aurait pu se livrer aux transports de la brûlante sensibilité qui le consumait. Ses passions sans mesure manquèrent d'objet pour s'exhaler.

« Ah ! Rousseau, dit la femme admirable qu'animèrent le plus cette brillante imagination et ce feu du génie dont sont empreints les écrits de ce grand homme, ah ! Rousseau, qu'il eût été doux de te rattacher à la vie, d'accompagner tes pas dans tes promenades solitaires, de suivre tes pensées, et de les ramener par degrés sur des espérances plus riantes !.... Pourquoi n'a-t-il pas rencontré une ame tendre qui eût mis tous ses soins à le rassurer, à relever son courage abattu, qui l'eût profondément aimé ; il eût fini par s'y confier (1) ! »

---

(1) *Lettres sur le caractère de Rousseau*, par madame de Staël.

Cette femme célèbre partageait alors l'opinion que la malignité avait répandue sur le prétendu suicide de Rousseau. M. Musset-Pathay a victorieusement combattu cette opinion ; il rapporte l'historique des derniers momens de Jean-Jacques, par le disciple dans le cœur duquel ce bienfaiteur de l'humanité *s'était plu à déposer de précieuses semences*, dit M. Alexandre de Lameth. Aussi M. Stanislas de Girardin a-t-il, plus encore par amour de la vérité que par reconnaissance, défendu la mémoire de son maître du reproche de suicide, comme il a, sous l'inspiration des plus nobles sentimens, *protégé contre le séquestre mis sur sa cendre, l'homme de génie qui imposa son ame à son siècle.* Oraison funèbre de M. Stanislas Girardin, par M. Vatout, ancien sous-préfet.

Une étourderie de jeune homme l'exposa aux traits de l'infortune; elle lui fit si long-temps subir les flétrissures de la nécessité, que tout autre se serait abruti ou corrompu, avant de sortir de la situation pénible où il était encore dans la trente et unième année de son âge, en 1743. Il avait été réduit antérieurement à changer de religion, pour avoir du pain.

Rousseau ne pouvait donc apporter dans le monde cette heureuse aisance qui naît du contentement de l'esprit, et cette assurance aussi favorable aux succès de société, que difficile à acquérir dans une position dépendante. L'infériorité dans laquelle il se sentait, à cet égard, vis-à-vis des gens du monde, lui était pénible; il se l'exagérait même, et croyait la dissimuler, par l'affectation de ce qu'il appelait sa *sauvagerie*. Il aurait été bien fâché de se présenter comme un autre, de se voir traité de la même manière; on l'eût pris au dépourvu; car il n'avait point de monnaie courante, frappée à ce coin-là. Toutefois, le sentiment intime de ses forces et de sa supériorité intellectuelle, sentiment qui ne meurt pas, qu'on ne saurait même parfaitement déguiser, lui fesait éprouver la conviction de sa valeur morale jusque dans les circonstances mêmes où il hésitait à se créer une existence indépendante des formes de la mode et de ses

futiles exigences. Il luttait sans cesse avec la crainte de se laisser placer au-dessous des autres hommes, en autorisant, comme il le fesait, une manière de le traiter, différente de celle usitée à leur égard. Selon l'ingénieuse expression de madame de Montolieu, il était *modeste avec orgueil, et pauvre avec faste.* Il se fesait gloire de sa pauvreté et de son incurie sociale, dans la crainte qu'on ne le soupçonnât d'en rougir. On l'accusa de mépriser les hommes; les hommes n'étaient encore que trop pour lui; il aurait été moins malheureux, s'il avait pu se passer de connaître leur opinion : il acheta la gloire au prix du bonheur.

Cette espèce de jugement porté sur ses dispositions morales se trouve confirmé par un passage du livre VIII des Confessions de cet homme, aussi extraordinaire dans les oppositions de son caractère, qu'admirable pour le développement de ses facultés intellectuelles :

« Jeté malgré moi dans le monde, dit-il, sans en avoir le ton, et sans être en état de le prendre, je m'avisai d'en prendre un à moi, qui m'en dispensât. Ma sotte et maussade timidité que je ne pouvais vaincre, ayant pour principe la crainte de manquer aux bienséances, je pris le parti de les fouler aux pieds. Je me fis cynique et caustique par honte, et j'affectai de mépriser la po-

litesse que je ne savais pas pratiquer. Il est vrai que cette âpreté, conforme à mes nouveaux principes, s'ennoblissait dans mon ame, y prenait l'intrépidité de la vertu; et c'est, j'ose le dire, sur cette auguste base qu'elle s'est soutenue mieux et plus long-temps qu'on n'aurait dû l'attendre d'un effort si contraire à mon naturel. Cependant, malgré la réputation de misanthropie que mon extérieur et quelques mots heureux me donnèrent dans le monde, il est certain que, dans le particulier, je soutins toujours mal mon personnage, que mes amis et mes connaissances menaient cet ours si farouche comme un agneau, et que, bornant mes sarcasmes à des vérités dures, mais générales, je n'ai jamais su dire un mot désobligeant à qui que ce fût. »

La pensée que, sous le voile de la protection, de la bienveillance ou même de l'amitié, on pouvait attenter à sa liberté, le conseiller, le diriger, lui imposer quelque loi, était ce qui tourmentait Rousseau. Il se révoltait contre toute espèce de dépendance, soit qu'elle fût le résultat naturel de l'ordre des choses, de la volonté des autres ou même de ses propres sentimens. Jamais homme ne rêva la liberté avec autant d'enthousiasme, comme jamais écrivain ne la dépeignit avec des couleurs plus vives.

Tout était malaise, pour lui, dans la contrainte, et malheur dans la dépendance. Quel bonheur ne goûtait-il pas dans les champs seul avec la belle nature ! On eût dit que son imagination se taisait alors, pour lui laisser la faculté de mieux jouir. C'est ce qui lui arriva en Suisse, un jour où ses pas le conduisirent sur une éminence qui offrit à ses regards un horizon d'une immense étendue. « On y respirait, dit madame de Staël, cet air pur de la nature auquel le souffle des hommes ne s'est pas encore mêlé. Le compagnon de Rousseau espérait que l'influence de ce lieu animerait son génie ; d'avance, il l'écoutait parler ; mais Rousseau se mit tout à coup à jouer sur l'herbe, comme dans sa première enfance ; heureux d'être libre de ses sentimens et de ses pensées, il n'était tourmenté par aucune de ses facultés ; et ce fut peut-être un des plus doux momens de sa vie. »

Pour s'en convaincre, ne suffit-il pas de se rappeler les contrariétés, les impatiences, les déplaisirs et jusqu'aux douleurs que lui causait, à l'*Hermitage*, la proximité du château d'Épinay ? Il souffrait également de subordonner ses dispositions particulières aux convenances de son aimable patronne, ou même aux sentimens qu'elle lui inspirait. Madame d'Épinay avait de la bonté et de la générosité dans l'ame, de la

grâce et de l'élévation dans l'esprit. Elle discernait très-bien le mérite, et savait faire la part à ses singularités. Sans les inconséquences et l'excessive irritabilité de Rousseau, que les amis de madame d'Épinay ressentaient plus vivement pour elle, qu'elle-même, Jean-Jacques l'eût toujours comptée au nombre de ses meilleures amies. Il l'aimait au point de modifier pour elle sa sauvagerie : après quelque temps de séjour à l'*Hermitage*, il lui écrivait : « Aimez-moi hermite, comme vous m'aimiez *ours*, autrement je quitte mon froc, et reprends ma peau. » On sait que madame d'Épinay l'appelait *son ours*, et qu'il n'avait pas rejeté cette dénomination. Il ne tarda cependant pas ; selon son aveu, à trouver *que des soins qui d'abord ne lui coûtaient pas, mais qu'il n'avait pas mis en ligne de compte, dérangeaient beaucoup ses autres projets.* Il convient que *madame d'Épinay avait des qualités très-aimables, qu'elle aimait bien ses amis, les servait avec beaucoup de zèle, et que, n'épargnant pour eux ni son temps ni ses soins, elle méritait assurément bien qu'en retour ils eussent des attentions pour elle.* Il avait rempli ce devoir *sans songer que c'en était un ;* mais enfin, *il comprit qu'il s'était chargé d'une chaîne dont l'amitié seule l'empêchait de sentir le poids.* Sa charmante retraite perdit, dès lors, tout son

charme, excepté dans les momens où sa bienfaitrice n'était plus à portée de recevoir les témoignages de sa reconnaissance ; il saisissait les *intervalles qu'elle ne passait pas à la campagne, ou durant lesquels elle y avait beaucoup de monde, de manière à bien sentir le prix de la solitude.* Avec quelle amertume ne décrit-il pas ses précédents voyages à la campagne, et la gêne insupportable où il s'y trouvait en société ? Écoutons-le ! « Ces voyages ne fesaient qu'aiguiser en moi le goût des plaisirs rustiques, dont je n'entrevoyais de plus près l'image que pour mieux sentir leur privation. J'étais si ennuyé de salons, de jets d'eau, de bosquets, de parterres et des plus ennuyeux montreurs de tout cela ; j'étais si excédé de brochures, de clavecin, de tri, de nœuds, de sots bons mots, de fades minauderies, de petits conteurs et de grands soupers, que, quand je lorgnais du coin de l'œil un simple pauvre buisson d'épines, une grange, une haie, un pré ; quand je humais, en traversant un hameau, la vapeur d'une bonne omelette au cerfeuil ; quand j'entendais de loin le rustique refrain de la chanson des bisquières, je donnais au diable et le rouge, et les falbalas et l'ambre ; et, regrettant le dîner de la ménagère, et le vin du crû, j'aurais de bon cœur paumé la gueule à monsieur le chef et à mon-

sieur le maître, qui me fesaient dîner à l'heure où je soupe, souper à l'heure où je dors; mais surtout à messieurs les laquais qui dévoraient des yeux mes morceaux, et, sous peine de mourir de soif, me vendaient le vin drogué de leur maître dix fois plus cher que je n'en aurais payé de meilleur au cabaret. »

Un tel homme n'était sans doute pas fait pour la société du grand monde; mais assurément un tel homme n'était pas méchant. Son commerce intime et très-affectueux avec Duclos, qui n'était pas endurant, et qui n'hésitait jamais à lui dire ses vérités, tout en observant avec lui les égards de la sincère amitié; les relations que Rousseau entretint avec Fontenelle, avec Condillac, avec Bernardin de Saint-Pierre; la durée même de son attachement pour cette simple Thérèse qui laissait tant de vide dans son cœur et dans son esprit; plusieurs autres particularités de sa vie ne prouvent-elles pas également que son ame était aimante, et qu'il éprouvait tout à la fois le besoin des sentimens et des sensations? Ce qu'il y avait de plus antipathique pour lui étaient la stagnation des idées et le calme prolongé des sens.

Parmi les écrivains dont on a cru pouvoir comparer l'éloquence à celle de Rousseau, on doit distinguer Bernardin de Saint-Pierre. Il dessine avec grâce les beautés de la nature; il en

présente les bienfaits avec un coloris magique. Il supplée à l'éclat inimitable, et à la vigueur sublime du peintre d'*Emile*, par ces touches suaves et parfaites, où l'on remarque le talent facile de l'auteur des *Aventures de Télémaque*, et l'élégance soutenue de Barthélemi dans les *Voyages d'Anacharsis*. L'élévation de la pensée égalait, en Bernardin de Saint-Pierre, ces mouvemens intérieurs, qui le rendaient susceptible de grands développemens, lorsqu'il était livré à la passion des cœurs sensibles; son ame ardente étendait alors ses facultés; elle prolongeait ses jouissances dans le beau idéal de la contemplation; tandis qu'au lieu de se replier sur lui-même après le désordre des sens, Jean-Jacques se fuyait et devenait un monstre à ses propres yeux. C'est le besoin de se justifier dans son for intérieur, qui lui a dicté toutes ces apologies et ces louanges personnelles, qu'on lui a reprochées comme autant de preuves d'orgueil et d'un intolérable amour propre.

Jamais les premières impressions, les premiers enseignemens et toutes ces dispositions que l'habitude contractée dès l'enfance paraît rendre naturelles à l'ame, n'ont agi plus fortement ni plus uniformément par les contrastes, que sur ces deux hommes qui adoptèrent sincèrement et modifièrent de bonne foi la même philosophie

qu'ils ont souvent quittée et reprise. Dominés par cette sensibilité excessive, qui les ramenait en deçà du but, après les avoir entraînés au-delà, ils ne rentraient dans le cercle de la vérité, qu'après diverses excursions dans le vaste champ de l'erreur; c'est là où ils tombaient surtout dans ces accès de misanthropie, qui étaient moins un éloignement de leurs semblables, qu'une vive douleur d'éprouver des retards et des obstacles dans la recherche des moyens de servir l'humanité.

L'histoire particulière du bon Bernardin de Saint-Pierre, publiée sous le nom de son intéressante veuve, de cette seconde femme dont l'aimable jeunesse a répandu le vernis du bonheur sur ses dernières années, présente des détails piquants sur l'amour de l'indépendance et les aventures chevaleresques, qui ont attaché un vif intérêt au printemps de cet homme célèbre. On croit souvent reconnaître dans cet ouvrage le coloris qu'il donnait lui-même à ses narrations, et cette teinte semi-orientale et romantique, si propre à peindre les sites de la Pologne, et à caractériser les formes séduisantes des femmes de cette contrée.

Tout est en harmonie avec le style enchanteur de Bernardin de Saint-Pierre. On sent qu'il a dû recevoir toutes ces impressions dans un pays où

les grands souvenirs historiques se confondent avec les particularités les plus attachantes de la vie individuelle, où les mâles vertus de l'antique héroïsme se trouvent alliées aux délicatesses du goût et aux raffinemens du luxe, où les femmes ne règnent pas moins par l'enthousiasme, qu'elles inspirent dans l'amour, et qu'elles savent partager, que par leurs grâces personnelles, et les irrésistibles séductions d'un esprit fin et cultivé. De grands malheurs et des tableaux du plus vif intérêt, des traits fort piquants et de touchantes émotions, voilà ce qu'on y retrouvera toujours avec un nouveau plaisir. Le portrait de Catherine II, le despotisme presque mystérieux qu'elle exerçait dans ses vastes États où sa volonté imposait un silence absolu, et l'effroi de l'arbitraire que Bernardin de Saint-Pierre en conserva, sont très-bien retracés par l'éditeur de cette composition attachante; tout cela s'accorde parfaitement avec les détails plus étendus que donne M. de Ségur sur cette souveraine et sur sa terrible domination.

Mais revenons à Bernardin de Saint-Pierre, pour le voir avec Rousseau.

Lorsqu'ils se rencontrèrent, dit le biographe, Jean-Jacques vivait seul et gémissait d'être devenu célèbre; Bernardin de Saint-Pierre ne

l'était point encore, mais il brûlait de le devenir. L'amour de la solitude et de la nature les réunit. Dans les douces relations qui s'établirent entre eux, ils furent toujours d'accord sur les grands principes de la morale, et toujours divisés sur les opinions purement humaines. Bernardin de Saint-Pierre admirait l'éclat et la force entraînante des écrits de Jean-Jacques; mais il condamnait ses paradoxes : il ne cessa point de les combattre.

L'un débuta, dans la carrière, par attaquer les sciences qui *dépravent l'homme*, et par médire des lettres dont il fesait souvent un sublime usage.

L'autre, applaudissant aux découvertes du génie, *montre que tous les maux viennent de notre orgueil*, et que la véritable science ne peut être dangereuse, puisqu'elle est l'histoire des bienfaits de la nature.

L'un ramène fièrement l'homme à l'état sauvage, et, pour lui rendre son innocence, le dépouille de son génie; l'autre cherche les moyens d'assurer notre repos dans l'état de société, et ne veut nous dépouiller que de nos erreurs. Selon Rousseau, tout dégénère entre les mains de l'homme; la nature n'a songé qu'au bonheur des individus; elle n'a rien fait pour les nations. Bernardin de Saint-Pierre nous montre au con-

traire les plantes et *même les animaux* se perfectionnant sous la main de l'homme : ici, *le chapitre de leur servilité est compté pour rien...* L'expérience lui apprend que l'homme réduit à lui-même, est comme un flambeau sans lumière. Son génie s'éteint ; tout périt autour de lui : plus de moissons, plus de fruits savoureux ; l'olive reprend son amertume ; la pêche devient acide ; le grain de blé disparaît dans son épi ; il ne nous reste que des glands et des racines ; la nature n'a rien fait pour l'homme seul ; elle a lié notre existence à celle de la société (1). Enfin, Rousseau s'indigne des vices de la civilisation : il la rejette, tandis que toutes les pensées de Bernardin de Saint-Pierre tendent à perfectionner les vertus sociales. Tous deux veulent vivre au sein de la nature, mais le premier, dans un désert ; le second, dans un village et au milieu de sa famille.

Malgré les oppositions de caractère, et les

(1) Lorsqu'à tes yeux la rose ou l'anémone
S'épanouit, quand les dons de Pomone,
Le doux raisin, la pêche au teint vermeil,
Sont colorés aux rayons du soleil,
Tu crois jouir de la simple nature
(Dit Marmontel),
Apprends, mon fils, que la fleur, que le fruit,
Tient sa beauté d'une lente culture ;
Que la nature à d'abord tout produit

divergences d'opinions, qui existaient dans ces deux grands écrivains, ils se rencontraient toujours dans leur aversion pour les préjugés, comme dans leur ardente inimitié pour tout despotisme. La source de ces sentimens était celle de leur éloquence, une excessive sensibilité. Ils se passionnaient contre tout ce qui pouvait nuire à l'espèce humaine. La pureté de leurs ames, leur inspirant une mutuelle estime, affaiblissait pour eux la susceptibilité de caractère qu'on leur reprocha : ils s'aimèrent, malgré la rivalité de leur talent.

Bernardin de Saint-Pierre voyait bien ce qu'il y avait d'inopportun ou d'erroné dans les raisonnemens par lesquels Jean-Jacques voulait opérer une révolution dans le domaine de la pensée, renouveler entièrement les institutions sociales, et donner de nouvelles mœurs à un

---

Négligemment, comme le fruit sauvage,
Comme la fleur des champs et des buissons,
Et que plus riche, et plus belle et plus sage,
Elle doit tout à l'heureux esclavage
Où la tient l'art formé par ses leçons.
Oui, son disciple est devenu son maître;
En l'imitant, il sait la corriger;
Il suit ses pas pour la mieux diriger.
Il rend meilleur tout ce qu'elle fait naître,
Et l'avertit de ne rien négliger.
C'est par ses soins qu'est devenu fertile
Le beau, le bon, l'agréable et l'utile.

nouveau monde sorti de son génie, comme Minerve du cerveau de Jupiter. Dominé par un égal besoin de créer et d'améliorer, l'émule de Rousseau soumit l'étude de la nature au même esprit d'innovation et de système.

Chez Jean-Jacques, loin de nuire au développement des lumières, la morosité dont on lui a fait un crime, ne servait au contraire qu'à rendre ses réflexions profondes, à exciter en lui cette faculté de raisonnement qu'il possédait au suprême degré, et qui ne se déployait jamais mieux qu'au milieu des contrariétés, ou lorsqu'il avait à défendre quelque cause importante. Le cours ordinaire des choses de la vie et des conversations de salon le laissaient froid et taciturne; ceux qui n'en pouvaient point deviner le motif réel, attribuaient son silence à la fierté ou à la mauvaise humeur. Ce fut là sans doute ce qui rendit ses faiblesses au moins ridicules, même aux yeux des hommes les plus capables de l'apprécier sans prévention...

Une lettre de Cérutti peut le faire croire : il y rapporte la manière dont cet homme bizarre était vu dans la société du baron d'Holbach. Rien n'explique mieux les brusques incartades de Jean-Jacques, et son long ressentiment. Il est une espèce de contrariété, qui affecte particulièrement le souvenir; c'est la réminiscence

de petites douleurs qui ont froissé l'amour-propre ou affligé l'âme graduellement. Lorsque la réflexion les réunit, pour en former un tout, elles agissent d'une manière plus sensible sur l'esprit : l'imagination les représente comme le développement d'un système suivi d'oppression, qui n'avait pas encore été aperçu. Des choses insignifiantes viennent encore étayer la malheureuse opinion qu'on s'est formée, et l'on finit par ajouter aux peines de la réalité tous les fantômes d'une imagination qui n'a plus de bornes, où elle puisse s'arrêter. Jean-Jacques crut le genre humain conjuré contre lui, quand il vit qu'on s'était fait un jeu de ses peines?

« Rien n'était plus commun que la conversation ordinaire de Jean-Jacques; mais elle était sublime ou folle, dès qu'il était contrarié.... J'ai à me reprocher, disait le baron d'Holbach, d'avoir multiplié ces contrariétés, pour multiplier ses momens d'éclat et de verve. Cependant, lorsque je voyais qu'il s'emportait, je m'étudiais à le calmer, et il retombait tout de suite dans son engourdissement. »

On ne peut imaginer, dit-il ailleurs, un contraste plus affligeant que celui qu'il présentait avec sa Thérèse et son génie.... Diderot, Grimm et moi, nous fîmes une conspiration

amicale contre ce bizarre et ridicule assemblage. ».

Le projet de le modifier, de le gagner, de le garantir de lui-même, et d'assurer à la philosophie une grande conquête, existait incontestablement : Rousseau n'eut pas tort de se plaindre; car ce plan d'obsession lui était insupportable. Il en a ressenti trop vivement les effets.

C'est dans un tout autre esprit que madame de Genlis déchire, et Rousseau, et ses ouvrages.

Quoi qu'il en soit, ce même Rousseau obtient une fois, mais une seule fois, grâce à ses yeux, c'est lorsqu'elle le compare au *pauvre Bernardin de Saint-Pierre*, à qui elle venait de faire obtenir une pension de monsieur le duc d'Orléans. Il lui en témoignait sa *vive reconnaissance*, en allant à Belle-Chasse où il lui montrait *l'attachement le plus tendre;* mais il se formalisa d'une mauvaise plaisanterie de madame de Genlis, et rompit avec sa *bienfaitrice*.

Elle fait observer, à ce sujet, que *Rousseau était susceptible, mais, au moins qu'il connaissait le monde, qu'il était incapable de se fâcher d'une manière aussi stupide;* elle ajoute qu'*il avait un agrément infini dans la conversation*,

chose dont M. de Saint-Pierre était tout-à-fait dépourvu.

Madame de Genlis nous apprend ici mieux que les plus habiles rhéteurs, qu'il y a bien des manières de juger les mêmes individus, et qu'elle le fait toujours à merveille selon les besoins du moment, les dispositions de son esprit, et le jour sous lequel il lui convient de considérer les sujets qu'elle daigne soumettre à ses jugemens. Il lui fallait bien reconnaître quelque vice radical dans l'homme *qui se conduisit si lâchement en acceptant, sous Robespierre, une place de professeur de l'Instruction publique* (1).

Madame de Genlis n'est pas, sous ce rapport, sur la même ligne que les abbés Sicard et de Saint-Pierre, que nos plus illustres savants, et que l'auteur des *Ruines;* mais elle partagea constamment avec Maximilien une *invincible aversion contre les modérés*, et n'a jamais cessé de poursuivre les philosophes contre lesquels Robespierre invoquait l'*Être suprême*, en proclamant que *l'athéisme est aristocratique*.

La maison d'Helvétius offrait, comme celle du baron d'Holbach, un champ propice aux dissertations savantes, qui, vers le dix-hui-

(1) *Mémoires inédits*, t. III, p. 305 et 306.

tième siècle, fixaient l'attention des hommes instruits, et des gens du monde les plus éclairés. Helvétius était passionné pour la recherche de la vérité, et pour toutes les connaissances utiles à la science de l'homme et de l'ordre social. Il rassemblait tous ceux qui pouvaient entretenir et accroître l'espèce de fermentation à laquelle il soumettait les grands principes, pour en saisir les plus subtiles émanations. De ce tribut adroitement levé sur les meilleurs génies de l'époque, il formait son riche magasin. Quand le livre de l'*Esprit* parut, Voltaire écrivit à Helvétius :

« Votre livre est dicté par la saine raison, « partez vite, et quittez la France ! »

« Et Jean-Jacques, qui écrivait déjà, pour honorer Helvétius, et pour le combattre, dit M. Garat, cessa d'écrire, et jeta au feu ce qu'il avait écrit. Les éditeurs et les auteurs de l'Encyclopédie furent au moment de l'interrompre. Tout ce qui avait des talens se rangea autour d'Helvétius, et fit cause commune avec lui. » Quel triomphe ! Mais il fut bientôt chèrement payé. Madame du Deffand dit alors, avec la finesse qui la caractérisait : *M. Helvétius a trouvé le secret de s'attirer beaucoup d'ennemis, en révélant celui de tout le monde.* Il y avait peut-être plus de profondeur dans ce mot

que la dame n'en mettait elle-même. Dix années plus tôt, l'ouvrage d'Helvétius eût été tout neuf; mais aujourd'hui l'esprit philosophique a fait tant de progrès, qu'on y trouve très-peu de choses nouvelles, disait Diderot. Les soupers d'Helvétius étaient, comme ceux du président Hénault, renommés pour la bonne chère; c'était le seul point de ressemblance qu'il y eût entre lui et ce véritable Apicius. Celui qui donne un bon dîner dirige facilement la conversation, dit Morellet. Helvétius voulait seulement la faire naître. Il jetait ses paradoxes : quand il avait mis la conversation en feu, il ne s'y mêlait plus; il gardait le silence; il voulait posséder ce sang froid si nécessaire pour distinguer les traits, souvent déliés de l'erreur et de la vérité : il craignait que les éclairs de l'esprit ne fussent pris pour les lumières de l'analyse. Il fesait de cette manière *sa chasse aux idées* dans Paris. Tous les convives en profitaient; mais lui plus que tous ensemble. Les idées qui s'élevaient de toutes parts, allaient vers lui directement. Il les ramenait toutes à son but, à son nouvel ouvrage : ainsi dans les chasses des princes, c'est vers eux que la chasse dirige tout ce qu'elle poursuit, tout ce qu'on tire au vol ou à la course. Les propos de table des Lacédémoniens et des sept sages de la Grèce

ne pouvaient avoir ni plus d'intérêt ni plus d'importance. Beaucoup de dîners de Cicéron, de Sénèque, des deux Plines, avaient le même caractère, et ne pouvaient être d'un genre plus élevé. Il était difficile d'agiter avec plus d'esprit des questions plus importantes.

La maison d'Helvétius était le rendez-vous de la plupart des hommes de mérite dont s'honorait la France. Quant aux étrangers, princes, ministres, philosophes, grands seigneurs, littérateurs, tous étaient empressés de connaître Helvétius, dit Saint-Lambert; mais il ne passait qu'environ quatre mois à Paris. C'était surtout à Vore qu'il aimait à renouveler sa *chasse aux idées*. Il goûtait dans cette campagne les délices d'un sage qui répand des bienfaits sur tous ceux qui l'entourent. Il y charmait ses loisirs par l'entretien des hommes aimables, qui venaient partager cette charmante retraite. On en retrouve le souvenir agréablement conservé dans les poésies de Saurin (1). Il a su donner une idée de l'esprit et des goûts d'Helvétius, dans les vers suivants :

(1) « M. Saurin est un des hommes de lettres de ce pays les plus estimés, par la droiture de son caractère, et par l'honnêteté de ses mœurs. Rien ne lui fait plus

Te tracerai-je, ami, la riante peinture
De l'ermitage où la nature
Borne aux vrais biens tous mes désirs;
Où mon cœur, détrompé des vanités humaines,
N'achète point de faux plaisirs,
Par de trop véritables peines?
L'ermitage est un bon château,
Qui peut même passer pour beau,
Demeure commode d'un sage....
A ce mot, tu ris; mais pourquoi?
Ce sage-là, ce n'est pas moi;
C'est le maître de l'ermitage,
Le très-heureux époux d'une heureuse moitié,
Qu'exprès pour lui le ciel embellit et fit naître,
Vrai philosophe marié,
Mais point du tout honteux de l'être.

La société de madame Necker, qui s'était formée de l'abbé Arnault, de Thomas, de Grimm, de Marmontel, de Morellet, de madame de Marchais, se recruta successivement des débris de celle de madame Geoffrin, du baron d'Holbach et d'Helvétius. Marmontel en fit partie un

---

d'honneur que sa longue liaison avec M. Helvétius. Ils avaient été élevés ensemble, et ils étaient convenus que le premier des deux qui jouirait de son bien, en ferait part à l'autre. C'était, de la part du jeune Helvétius, une générosité ingénieuse; car il était fort riche, et Saurin très-pauvre. Leur convention eut lieu; Helvétius fit mille écus de rente à son ami; et, quand celui-ci se maria, il lui en donna le fonds. » (La Harpe, *Correspondance littéraire*, t. I, p. 77.)

des premiers. Madame Necker avait été prévenue favorablement pour lui, par la lecture des *Contes Moraux*. Dès son arrivée à Paris, elle s'empressa de se procurer sa connaissance, et de l'attirer chez elle. Il l'a peinte sans prévention ; elle était dépourvue de grâce, et de ce qui constitue le premier charme de la société ; l'aisance et l'habitude du monde ; mais elle avait un mérite bien plus réel (1), tout était vertu en cette femme. La culture des lettres était pour elle un moyen de faire connaître sa famille ; elle ne croyait pas qu'on pût fréquenter sa mai-

(1) Le même aristarque dit de madame Necker : « Cette dame a beaucoup de connaissances dont elle ne fait point parade, une grande fortune dont elle fait un excellent usage, des mœurs sévères, et beaucoup de goût pour la société des gens de lettres, et pour toutes les choses d'esprit. »

Un jour elle pria, pendant qu'on buvait du *champagne*, Marmontel de faire un couplet qui commençât par ce mot, et quelques minutes après il chanta le couplet suivant :

Champagne, ami de la folie,
Fais qu'un moment Necker s'oublie,
Comme en buvant fesait Caton !
Ce sera le jour de ta gloire.
Tu n'as jamais, sur la raison,
Gagné de plus belle victoire.

son, sans admirer son époux ; c'était lui qu'elle considérait en toutes choses ; elle regardait comme sacré le lien conjugal, et trouvait, dans la pratique de ses devoirs, une existence pour laquelle aucun sacrifice ne lui eût coûté. Telles sont les mœurs pures des religionnaires. Ils en doivent la conservation à leur éloignement de la cour, et au mariage de leurs pasteurs. Madame de Genlis a jeté beaucoup de ridicule sur cet esprit de famille. Rien à la vérité n'est moins frivole ni plus éloigné de la vie des héroïnes de ses romans historiques. Combien n'a-t-elle pas dû trouver bourgeois le spectacle de trois personnes qui vivaient dans les relations les plus intimes d'époux et de femme, de père, de mère et de fille ? C'est d'une simplicité à la faire rire, et d'un mauvais ton qu'elle eût toujours le talent d'éviter avec soin.

Quoi qu'il en soit, M. Necker offrit, à Paris, l'exemple de cette union de famille, dans laquelle tout fut blâmé jusqu'aux expressions d'une mutuelle tendresse. On se vengeait à la cour et à la ville, par le sarcasme, de l'éclatante censure que les hautes classes reprochaient à cette austérité des réformateurs du seizième siècle. Chacun riait contre ce que les salons qualifiaient *d'ostentation de vertu*. A ce sujet, madame de Staël s'est permis cette réflexion

judicieuse : « On se sentirait saisi d'une véritable terreur au milieu de la société, s'il n'existait pas un langage que l'affectation ne peut imiter, et que l'esprit, à lui seul, ne saurait trouver. » Il se reproduit dans tous les témoignages d'estime et d'amour que se sont donnés les membres de cette famille remarquable jusque dans ses disparates. Jamais mère ne forma un plus étonnant contraste avec sa fille ; ce sont bien en vérité les deux caractères les plus dissemblables qu'on puisse voir dans une pareille famille. Tout est compassé dans les opinions et dans les actions de la première ; tout paraît fougue et entraînement dans les brillantes inspirations de la seconde : la mesure à laquelle on la voit se soumettre volontairement sur certains objets, lui pèse comme un lien que peut rompre le génie. En s'y asservissant, elle semble obéir à une loi étrangère plutôt qu'à sa propre conviction ; mais sa volonté seule pouvait l'asservir. Cette opposition, qui pouvait mettre tant d'éloignement entre madame Necker et sa fille, n'altéra jamais la pureté ni la douceur des rapports qui maintiennent le bonheur des familles dans lesquelles l'habitude des vertus rend toujours légère la chaîne des devoirs. Cite-t-on d'ailleurs une mère empressée de remplir, *avec tendresse*, tous les devoirs d'épouse, qui ait

trouvé dans sa fille un cœur fermé aux douces émotions de la piété filiale ? Quand les parens sont dignes d'admiration et de respect, les obligations qui naissent des lois civiles corroborent, au lieu de rompre, les nœuds qui attachent les enfans aux auteurs de leurs jours. Le temps même ne parvient pas à les détruire ; car ces liens, source des premières, des plus fréquentes et des plus pures jouissances, les rappellent par la mémoire du cœur ; ils adoucissent l'amertume des regrets occasionés par les pertes irréparables que ressentent si vivement, à tout âge, les enfans bien élevés. Nous allons voir les effets de cette puissance de la nature.

Sous le gouvernement impérial, enhardie par les *services secrets* de cette *Correspondance privée*, que l'on cherche en vain dans ses volumineux Mémoires, madame de Genlis profita de la position difficile dans laquelle madame de Staël se trouvait placée par ses antécédens, pour attaquer les mânes vénérés de madame Necker : la fille de cette excellente femme, que des vertus et des malheurs auraient dû préserver de pareils outrages, défendit avec une généreuse indignation la mémoire d'une mère adorée. Tous les traits antérieurement décochés contre madame de Staël, soit pour flatter les passions du pouvoir, soit par une rivalité jalouse, n'avaient

excité que les plaisanteries de cette femme célèbre, sur la nature de ses rapports littéraires avec madame de Genlis : « Elle m'a attaquée, disait-elle, je l'ai louée (1); c'est ainsi que nos correspondances se sont croisées! » Voilà Rome et Genève en présence : où est la charité?

« Parce que je m'abandonne moi-même, s'écria-t-elle, quand madame de Genlis s'acharna contre madame Necker (2), s'imagine-t-on que je ne défendrai pas ma mère?

« Que madame de Genlis s'en prenne à mes ouvrages, à ma personne, tant qu'elle voudra : les uns sont là pour se faire lire, l'autre pour se faire aimer ou craindre! Mais ma mère morte, ma mère n'a plus que moi dans le monde pour prendre son parti : elle a préféré mon père à moi, et elle a eu bien raison sans doute; je le sens d'autant mieux que j'ai tout son sang dans mes veines; et, tant que ce sang coulera, je ne la laisserai pas outrager. » Ce-

(1) Dans le traité où madame de Staël considère la littérature dans ses rapports avec les institutions sociales, elle assigne à madame de Genlis une première place parmi les bons écrivains, et l'on sait sous quelles couleurs madame de Genlis a voulu peindre sa généreuse rivale, dans la *Femme philosophe*, etc., etc.

(2) Madame de Genlis : De l'*Influence des femmes dans la littérature*.

pendant on lui fit comprendre qu'elle devait borner son ressentiment à un juste dédain.

La cause, non moins sacrée, qui fournit à madame de Staël l'occasion de donner encore de plus grands développemens à la chaleur de son ame, et de ses affections de famille, est celle d'un père, objet des jugemens les plus contradictoires. Elle lui a voué ses plus nobles facultés; c'est pour lui qu'elle se distingue; c'est auprès de lui qu'elle acquiert ces dons admirables qui l'ont fait briller dans la conversation, et jouer sur la scène du monde le rôle d'une puissance morale du premier ordre; c'est pour son père qu'elle respire; il est l'objet de son culte; elle lui attribue ses plus nobles inspirations; elle s'associe à sa pensée, à ses travaux, à ses espérances, à toutes ses alarmes: elle trouvait de douces émotions dans le partage de ses douleurs. Comme elle s'identifie avec lui! Admirable sentiment qui a répandu sur leur mutuelle existence un charme indéfinissable, même dans les situations les plus difficiles. Madame de Staël a pu causer quelques inquiétudes à son père, dans le cours d'une vie agitée; mais que de plaisirs ne lui a-t-elle pas donnés! Que de grâces n'a-t-elle pas déployées dans cette sainte intimité! Que d'abandon! que de dévouement! que d'amour! Il y avait de tout en elle pour

lui..... Elle ne croyait pas matériellement pouvoir exister sans son père.....

« Il n'y avait d'irréparable, avec madame de Staël, que l'offense faite à M. Necker. Son extrême facilité à oublier les torts qu'on avait avec elle, aurait pu même la faire passer pour légère, si elle n'avait pas gardé une éternelle reconnaissance du moindre service. Mais, quand il s'agissait de son père, il n'y avait pas moyen de l'apaiser, et elle n'a jamais pu ni oublier le mal qu'on avait dit de M. Necker, ni se souvenir de celui qu'on a dit d'elle-même. Elle ne se vengeait pas, mais elle montrait une éternelle froideur. Après avoir lu un livre intitulé l'Anti-Romantique : *l'auteur se moque bien de moi*, dit-elle ; *mais c'est de bon goût ; et il a de la vraie gaîté française ; c'est dommage qu'il ait mis deux mots contre mon père ; car, sans cela, je l'aurais prié, à Paris, de venir souvent dîner chez moi* (1). »

Nous devons encore à ce noble sentiment les plus belles, ou du moins les plus touchantes pages de la *Corinne française*. Selon M. Benjamin-Constant, aucun des ouvrages de madame de Staël ne saurait la faire aussi bien,

(1) Madame Necker de Saussure, *Notice sur le caractère et les écrits de madame de Staël*.

connaître, que le morceau qu'elle a publié en tête des manuscrits de M. Necker ; il concerne la vie privée de ce ministre, homme de bien.

Sans voir le lieu de la scène, on ne saurait se faire une juste idée de l'influence que dut exercer, sur *cette étonnante merveille du dix-huitième siècle* (1), la société qui se rassemblait chez madame Necker ; une amie d'enfance, une parente de notre héroïne, madame Billiet-Hubert, va nous y transporter par le charme d'un récit attachant : « A côté du fauteuil de madame Necker était un petit tabouret de bois où s'asseyait sa fille, obligée de se tenir bien droite. A peine eut-elle pris sa place accoutumée, que trois ou quatre vieux personnages s'approchèrent d'elle, lui parlèrent avec le plus tendre intérêt : l'un d'eux, qui avait une petite perruque ronde, prit ses mains dans les siennes, où il les retint long-temps, et se mit à faire la conversation avec elle, comme si elle avait eu vingt-cinq ans. Cet homme était l'abbé Raynal ; les autres étaient MM. Thomas, Marmontel, la marquise de Pesay, et le baron de Grimm.

« On se mit à table. Il fallait voir comment mademoiselle Necker écoutait ! Elle n'ouvrait

(1) M. Suard appelait ainsi madame de Staël.

pas la bouche, et cependant elle semblait parler à son tour, tant ses traits mobiles avaient d'expression. Ses yeux suivaient les regards et les mouvemens de ceux qui causaient. On aurait dit qu'elle allait au devant de leurs idées. Elle était au fait de tout, même des sujets politiques qui, à cette époque, fesaient déjà un des grands intérêts de la conversation. »

« Après le dîner, il vint beaucoup de monde; chacun, en s'approchant de mâdame Necker, disait un mot à sa fille, lui fesait un compliment ou une plaisanterie. Elle répondait à tout avec aisance et avec grâce. On se plaisait à l'attaquer, à l'embarrasser, à exciter cette petite imagination qui se montrait déjà si brillante. Les hommes les plus marquants par leur esprit étaient ceux qui s'attachaient davantage à la faire parler. Ils lui demandaient compte de ses lectures, lui en indiquaient de nouvelles, et lui donnaient le goût de l'étude, en l'entretenant de ce qu'elle savait ou de ce qu'elle ignorait. »

Madame de Genlis juge cette éducation avec la sévérité dont elle use ordinairement à l'égard des femmes de lettres qu'on a pu appeler ses rivales. « Madame Necker avait fort mal élevé sa fille, en lui fesant passer, dans son salon, les trois quarts de ses journées avec la foule des beaux esprits de ce temps, qui tous entouraient

mademoiselle Necker; et tandis que sa mère s'occupait des autres personnes, et surtout des femmes qui venaient la voir, les beaux esprits dissertaient, avec mademoiselle Necker, sur les passions et sur l'amour. La solitude de la chambre et de bons livres auraient mieux valu pour elle. Elle apprit à parler vite et beaucoup sans réfléchir, et c'est ainsi qu'elle a écrit. Elle eut fort peu d'instruction, n'approfondit rien; elle a mis dans ses ouvrages, non le résultat de souvenirs de bonnes lectures, mais un nombre infini de réminiscences, de conversations incohérentes (1). » Y a-t-il ici impartialité ou dénigrement? Le mal ne se présume pas. Laissons, sans y répondre, une pareille question. Cette critique suit le récit d'une visite que madame de Genlis reçut à Belle-Chasse de madame Necker et de sa fille. Elle leur fit la lecture d'une de ses plus intéressantes pièces de théâtre. La jeune personne, alors âgée de seize ans, exprima par des pleurs, des baisemens de main, etc., un grand enthousiasme pour la composition de madame de Genlis. Tout cela n'attendrit point l'ame de la sévère gouvernante en faveur de l'aimable naturel de cette petite fille *si mal élevée*. Cependant elle avoue

(1) *Mémoires inédits*, t. III, p. 316.

plus tard (1), « Qu'en pensant à la fille de madame Necker, elle a regretté sincèrement qu'elle n'eût pas été la sienne ou son élève, elle lui aurait donné de bons principes littéraires, des idées justes et du *naturel* (2). »

Le bon La Fontaine pensait *lui, qu'on ne peut chasser le naturel; mais il ne se doutait pas qu'on pût en donner.*

Poursuivons : « Avec une telle éducation, l'esprit qu'elle avait, et une ame généreuse, elle eût été une personne accomplie et la femme auteur la plus justement célèbre de notre temps. »

Elle ne l'est donc pas? Non. « Madame de Staël eut le malheur d'être élevée dans l'admiration du phébus, de l'emphase et du galimatias.... Elle joignit à ce malheur celui d'avoir toujours négligé la lecture des grands écrivains du siècle de Louis XIV; elle avait fort peu d'instruction réelle; et n'avait jamais fait une étude sérieuse de la langue française dont elle a toujours ignoré les règles les plus connues. »

— Quoi! la distinction des genres? Eh! bien,

(1) Voilà un de ces accès de modestie qu'on trouve en très-grand nombre, et rendus d'une manière extrêmement piquante dans la brochure intitulée *Madame la comtesse de Genlis en miniature.*

(2) *Mémoires inédits*, t. V, p. 354.

oui. — « Il lui arrivait fréquemment de féminiser des mots masculins, ajoute madame de Genlis : par exemple, c'est moi qui, dans une de mes critiques imprimées, lui ai appris que l'on dit *un charmant épisode*, et non *une charmante épisode*. » Quel service ! c'est admirable, mais en voici d'une plus grande importance. « Pour l'intérêt de la morale, de la religion et de la littérature, continue madame de Genlis, j'ai tourné en ridicule beaucoup de sentimens et de phrases des ouvrages de madame de Staël, surtout dans ma nouvelle, intitulée la *Femme philosophe*, et depuis, dans l'*Influence des femmes sur la littérature française*. Ces critiques (quoiqu'elles fussent accompagnées de beaucoup d'éloges) l'ont rendue mon ennemie.

Cependant elle en a profité à quelques égards ; j'ai été utile aussi à madame de Staël sous le rapport du style. Il est certain que, depuis la publication de la *Femme philosophe*, il y a eu beaucoup moins d'affectation dans sa manière d'écrire (1). »

Malgré les niaiseries qui échappent à la plume de madame de Genlis, et son manque d'accord avec elle-même, nous n'attaquerons pas plus la solidité de son esprit, que nous ne révoquerons

(1) *Mémoires inédits*, t. V, p. 346, 348 et 350.

en doute sa bonne-foi; il nous suffira de rappeler qu'elle vient de se faire un mérite d'avoir tourné *en ridicule* beaucoup de sentimens et de phrases de madame de Staël, dans l'*Influence des femmes sur la littérature française* (1).

Piron répondit à un archevêque qui lui demandait s'il avait lu son dernier mandement: *Non, monseigneur, et vous?*

Personne ne conteste à madame de Genlis la qualité d'auteur du livre intitulé *De l'Influence des femmes dans la littérature française*, et cependant il n'y a pas un mot, *un seul mot*, dans cet ouvrage qui signale madame de Staël. Comment madame de Genlis affirme-t-elle donc avoir critiqué la fille, lorsqu'elle n'a parlé que de la mère?

Morellet cite également la société de madame Necker. Il se plaint de la sévérité de cette dame devant laquelle beaucoup de sujets ne pouvaient être traités; il convient néanmoins qu'en matière de littérature, on causait agréablement chez elle, et qu'elle-même en parlait fort

(1) M. le chevalier de Sevelinges a relevé, dans *Madame de Genlis en miniature*, plus d'incorrections qu'elle n'en reproche à madame de Staël. Qui oserait en conclure que madame de Genlis ne sait pas le français?

bien. M. Necker est au surplus celui qui a le mieux peint sa femme ; il l'a fait en quelques mots pleins de finesse et d'une délicatesse exquise. Il dit un jour, dans une société intime, *qu'il n'avait peut-être manqué à madame Necker pour être jugée parfaitement aimable, que d'avoir quelque chose à se faire pardonner.*

Le pauvre Bernardin de Saint-Pierre ne devait pas en avoir une opinion si favorable. A la première lecture de *Paul et Virginie*, faite dans le salon de madame Necker, en présence de M. de Buffon, il fut aussi peu goûté que mal apprécié ; il crut sentir le frisson d'un verre d'eau à la glace sur toute sa composition ; il l'aurait condamnée à l'oubli, si le peintre Vernet, que le génie des beaux-arts ne pouvait pas laisser insensible aux beautés descriptives de ce charmant ouvrage, n'eût relevé le courage abattu de l'auteur ; il promit à Bernardin de Saint-Pierre l'éclatant succès que ce roman obtint, même dans les nombreuses traductions qu'on en fit en peu d'années.

Mesdames Suard et Saurin fésaient partie des réunions de madame Necker. Elles en avaient aussi chez elles. Les soupers de ces dames n'étaient pas aussi nombreux en convives ; ni aussi splendides que ceux d'Helvétius et du baron d'Holbach, d'où la philosophie éloignait néan-

moins les excès du luxe. Ce qui les distinguait plus particulièrement, était la différence des sujets de conversation. Mais, avant de nous y arrêter, nous parlerons du cercle de madame Doublet.

M. Musset Pathay la qualifie de *réunion compacte* (1). Cette expression se rapporte sans doute à la nature des objets qu'on y traitait. Cette société semblait s'être chargée des annales de toutes les autres sociétés, ainsi que des nouvelles qui se répandaient clandestinement. On en formait de petits cahiers, sous le titre de *Nouvelles à la main*. On les a réunis sous le nom de *Mémoires secrets de Bachaumont*. La liberté avec laquelle on y traitait les matières relatives à la politique inquiéta souvent le ministère, et tourmenta la cour. Mais les mesures avaient été si bien prises, que le pouvoir ne put jamais remonter à la source du mal dont il se plaignait.

Retirée dans un couvent après la mort de son mari qui avait été intendant du commerce, madame Doublet ne sortait pas de l'appartement qu'elle occupait. Elle y recevait tous les jours avec une parfaite régularité. Après s'être placé dans le même siége que la veille, chacun de ses commensaux fournissait son contingent de nou-

(1) *Contes historiques*, p. 327.

velles, pour les livrer à la discussion, et fesait connaître les autorités. Il y avait deux registres constamment ouverts : le premier, aux faits regardés comme certains, et le second, aux anecdotes que le défaut de preuves rendait douteuses. Petit de Bachaumont, dont l'homonyme était l'ami de Chapelle, fut long-temps le rédacteur de cette chronique. Il en composa cinq volumes.

Les autres habitués de cette société étaient Piron, Sainte-Palaye, Mairan, l'abbé Voisenon, Falconet, Foncemagne, Perrin, Devaur, Firmin d'Argental, Mayrobent, l'un des rédacteurs du journal. Il avait été élevé chez madame Doublet. Il tenait les registres ; et son zèle ne se démentit point après la mort de cette dame. Cette réunion eut un traître dans la personne du chevalier de Mouhi. Quoiqu'elle eût été fermée aux femmes, les dames Dubocage, de Bésenval, de Villeneuve, Rondet et d'Argental parvinrent à s'y faire admettre, et le déloyal chevalier les dénonça comme *frondeuses*. Cependant, malgré des recherches faites avec persévérance, depuis 1746 jusqu'en 1753, pour découvrir le lieu où cette mystérieuse assemblée tenait ses séances, le lieutenant de police Berryer ne put y réussir. Il vint à la connaissance du roi qu'on publiait des nouvelles hasardées, dans les cercles de madame Doublet : elle les

recueillait, et en tenait un registre dont elle fesait circuler les feuilles. Le lieutenant de police reçut l'ordre de voir cette dame. Elle prouva qu'on l'avait dénoncée avec plus de malveillance que de zèle; mais la cour s'en tint à ses premières impressions.

Tout en appelant cette dame sa *très-chère tante*, M. le duc de Choiseul la menaça, *par ordre*, de la reclusion dans un couvent. Madame Doublet tint bon contre ce nouvel orage; elle mit, pour s'en garantir, beaucoup de prudence dans la circulation de ses *nouvelles*. D'ailleurs, les mesures avaient été si bien prises qu'on ne put jamais saisir la correspondance. Elle était fort étendue, et ne parvenait sans doute à madame Doublet que sous le couvert de quelqu'un des nouveaux membres de la société, tels qu'un maréchal de Richelieu, un président de La Marche, un chevalier de Choiseul, un Chauvelin, un Rougeot, etc. Sous de pareils auspices, madame Doublet ne pouvait se croire ennemie de l'État. Sa *fabrique de nouvelles* offrait tant d'attraits à ceux même qui étaient officiellement chargés de sa suppression, qu'elle devait subsister aussi long-temps que le triomphe de la déraison n'égalerait point les alarmes du despotisme. Avant leur émission, les nouvelles, librement discutées, acquéraient

un tel degré de certitude que, pour s'assurer de la vérité d'un récit, d'une anecdote, d'un fait, on se demandait dans le monde : *Cela sort-il de chez madame Doublet ?*

Une autre association vint rivaliser celle qui donna le jour aux *Mémoires secrets de Bachaumont.*

« Un sieur de La Blancherie a imaginé, disaient en 1778 les successeurs de madame Doublet, une correspondance générale sur les sciences, la littérature, les arts et la vie des gens de lettres et des artistes de tous les pays, et il se propose d'en publier tous les détails par quinzaine, sous le titre de *Nouvelles de la République des lettres.* Il tient aussi des assemblées dans un galetas du collége de Bayeux, rue de la Harpe; on n'y a pas même de chaise; il faut rester debout jusqu'à dix heures du soir, etc. »

Sur le rapport de MM. Franklin, Leroi, le marquis de Condorcet et Lalande, l'Académie des sciences avait donné son approbation à cette espèce d'Institut. Il rendit compte de ses travaux dans le journal qu'il publia depuis 1779 jusqu'en 1789. « Le but de l'auteur du projet, dit M. Musset-Pathay, était de faire connaître dans toute l'Europe les différents produits de l'industrie : idée utile, recueillie depuis cette

époque, et que l'on féconde aujourd'hui avec un zèle digne d'éloges. »

Le fondateur de cette société, M. de La Blancherie, dont le nom de famille était Peckin, est mort à Londres en l'année 1811. Il y avait découvert et restauré une maison que Newton avait occupée. On lui permit de joindre à son nom celui de cet immortel astronome. Une pension fut en outre la récompense des généreuses intentions de ce Français, qui fit revivre l'édifice que le plus grand génie de l'Angleterre avait habité (1).

On remarquera sans doute que ces deux dernières réunions appartiennent plus aux entreprises des journalistes qu'à la société proprement dite; celle-ci s'occupe moins de la composition des feuilles publiques qu'elle ne

(1) On est en France, quand il s'agit des vivants à la vérité, plus généreux encore, surtout depuis la restauration de la maison de Bourbon. Un M***, employé dans une de nos préfectures, ramassa le gant d'une princesse. Cette politesse lui valut une pension de huit cents francs : on eût fait plus, s'il n'y avait pas eu tant d'émigrés, tant de chouans, tant de Vendéens parmi les solliciteurs de nobles aumônes; mais il ne fallut qu'attendre : un juge de paix vint à mourir, et M*** fut préféré à tous les candidats qu'offrait la longue nomenclature des officiers de police judiciaire.

fournit d'observations à ceux qui les rédigent. Aussi le bizarre et piquant alliage que l'on devait à madame Doublet a-t-il disparu avec elle.

La tendance plus forte et plus élevée qu'ont prise les sujets de conversation n'a plus souffert, à la vérité, les formes lentes des anciennes discussions; tout suivit le cours rapide d'événemens et d'idées qui entraînaient les esprits, et leur offraient de grands objets de méditation.

Les opinions personnelles acquirent aussi une importance qui effaçait presque entièrement celle des rapports de société dont se composait la chronique des *Nouvelles à la main*. On aspirait à la liberté, et les plaisirs que le scandale et la nouveauté avaient procurés jusqu'alors étaient comme ajournés après la conquête des droits.

A nulle autre époque la France n'offre un aussi grand nombre de sociétés où l'élite des gens de lettres, des philosophes, des artistes et des amateurs nationaux ou étrangers, se réunissaient pour se livrer au charme des beaux-arts. Quelques maisons leur servaient particulièrement de sanctuaire : on y aimait, on y cultivait également la poésie, la musique, la littérature, et l'on savait y jouir de toutes les productions du goût, du talent et du génie, soit dans les hautes spéculations de la philoso-

phie, soit dans les arts libéraux. Jamais la moderne Lutèce n'avait rivalisé, avec autant de bonheur, cette Athènes qui rappelle les plus beaux jours de l'antiquité, et fait couler nos larmes sur ses récentes infortunes (1).

Les maisons de MM. Suard, Saurin, de madame Broutin, de Marmontel et de l'abbé Morellet, se font particulièrement distinguer par ce mélange piquant de grâce et de bon goût, d'aimable sagesse et de raisonnable gaîté, que les étrangers admirent dans les cercles français.

La maison de M. Suard fut long-temps connue sous le nom du *petit ménage*. C'est à ce titre que madame Geoffrin, et depuis madame Necker, avaient exprimé un intérêt tout de bienveillance à deux personnes unies par le goût et la sympathie de caractère, bien plus que par ce qui constitue ce qu'on appelle *bonheur* en mariage. Lorsque M. Suard fit part à madame Geoffrin de sa résolution d'épouser mademoiselle Panckoucke, elle l'en blâma, et dit *qu'une*

(1) Il est digne de remarque que le célèbre Fabvier et l'illustre Cochrane, tous deux dévoués à la cause du malheur, de l'héroïsme et de l'humanité, appartiennent aux nations chez lesquelles il n'y a pas moins de lumières dans les classes mitoyennes de la société que dans les plus hauts rangs.

femme et des enfans étaient des otages qu'on donnait à la fortune. Mais, quand elle eut vu et jugé madame Suard, elle félicita son jeune ami ; car il était peut-être un des derniers que son âge eût fait admettre chez elle, et ses alarmes sur le sort des deux époux se changèrent en certitude de leur bonne fortune mutuelle.

M. Suard avait été long-temps lié avec une femme abandonnée de son mari, madame de Kz..... La différence d'âge établissait entre eux une espèce de contraste qui, néanmoins, n'altéra jamais la délicatesse des procédés de celui qui pouvait souffrir de certaines exigences. Cette conduite était le garant de ses heureuses dispositions pour une union mieux assortie. Mademoiselle Panckoucke apportait en ménage la plus aimable simplicité de goûts avec l'élévation de pensées, la culture de l'esprit et la générosité de sentimens qui distinguent une famille célèbre, à juste titre, dans les annales de la typographie. On connaît généralement son amour éclairé des arts, son zèle à propager les lumières, et la noble protection qu'elle n'a jamais cessé d'accorder aux gens de lettres, avec un rare discernement.

Toujours sévère et souvent injuste dans le jugement qu'elle porte des gens de lettres qui ont illustré le dix-huitième siècle, madame de Gen-

lis ne pardonne point à M. Garat d'avoir attribué à son ami Suard une trop grande part d'influence sur ce siècle et sur la société. Il n'y a là rien d'étonnant; car elle se plaît à répéter que M. Suard était son ennemi. Il a dit *qu'elle n'avait de talens supérieurs que pour la critique.*

Les discours prononcés, à l'Institut, par M. Suard comme secrétaire perpétuel de la classe de la littérature française, *réunissent à la clarté l'élégance et la régularité des formes, la justesse et l'heureux accord des idées et des expressions.* Chénier classe ses *mélanges de littérature* parmi les *recueils dignes d'une attention particulière.* Son ouvrage le plus considérable, dit-il, est une histoire du théâtre français plus détaillée que celle de Fontenelle, et beaucoup moins longue que celle des frères Parfait; son meilleur ouvrage, un morceau de quelque étendue sur la vie et le caractère du Tasse. On doit aussi remarquer une notice sur La Bruyère, où cet écrivain si original est analysé avec autant de justesse que de précision; un écrit intitulé : *Fragmens sur le style;* un excellent morceau sur le genre épistolaire, et sur madame de Sévigné; un autre morceau plein d'intérêt sur le pape Clément XIV, et quelques pages très-philosophiques sur la certitude de l'histoire. Il ne faut pas oublier une lettre sur Gluck adressée à lui-même durant les

querelles musicales (1), ni un article sur Mozart, plein d'anecdotes piquantes et bien racontées. Ces productions et plusieurs autres brillent par la politesse du style, la finesse des observations, et le sentiment éclairé des arts.

« Il y avait à Paris un jeune homme appelé Suard, d'un esprit fin, délié, juste et sage, d'un caractère aimable, d'un commerce doux et liant, assez imbu de belles-lettres, parlant bien, écrivant d'un style pur, aisé, naturel et du meilleur goût, discret surtout et réservé avec des sentimens honnêtes. » C'est ainsi que Marmontel parlait, dès 1759, de M. Suard. Combien ne dut-il pas acquérir dans les seize ans qui s'écoulèrent jusqu'en 1775, époque de son admission à l'Académie Française!

On ne saurait faire trop ressortir le caractère admirable de celui qui fut, pendant toute sa vie, un sage plus encore qu'un homme de lettres. Souvent placé entre ceux qui gouvernaient la France et ceux qui l'éclairaient, il fut estimé, chéri, consulté par les uns et par les autres. Personne n'a mieux connu que M. Suard la

(1) Madame de Genlis n'en pense pas moins que cet ouvrage le *couvrit de ridicule;* elle eut le plaisir de s'en moquer, avec tous les musiciens, nous assure-t-elle dans le tome sixième de ses Mémoires.

juste mesure de l'obéissance qu'on doit à l'autorité, et de tout le respect que mérite le génie. Nul homme de lettres n'a jamais été plus exempt que M. Suard de toute vanité littéraire; le *moi*, si sévèrement banni des écrits de Port-Royal, ne le fut pas moins *naturellement de sa bouche et de sa plume* (1).

Selon madame de Genlis, *M. Suard n'a jamais vécu qu'avec des gens de lettres, et dans des* BUREAUX D'ESPRIT; *là on dissertait, et l'on ne causait point.* « Ce que je puis dire en vérité, c'est que j'ai passé trente ans dans le plus grand monde sans y avoir jamais rencontré M. Suard, et sans y avoir jamais entendu parler de lui (2). »

Que penser, après cela, des éloges si souvent échappés aux contemporains sur les agrémens de la société de M. Suard, dont les écrits et le langage leur paraissaient offrir l'urbanité des Romains, l'atticisme des Athéniens, et cette délicatesse de sentimens et d'expressions de la bonne compagnie? Il réunissait chaque jour dans son salon ce que la France avait de plus distingué, et les Étrangers les plus marquants par leur mérite personnel ou par une grande illustration.

Madame de Staël, si bon juge en matière de

(1) *Mémoires sur M. Suard* et sur le 18e siècle.

(2) *Mémoires inédits*, t. VI, p. 206.

goût et de conversation, écrivait à M. Suard : « N'est-ce pas Paris pour moi que votre chambre? » Mais ces autorités, comme ces souvenirs, sont nuls pour madame de Genlis.

Le premier objet des cercles du baron d'Holbach et des réunions d'Helvétius était la philosophie; chez M. Suard, c'était la littérature, le monde; les destinées des pièces de théâtre et de leurs auteurs, les progrès des arts et les succès de ceux qui se livraient à leur culture. L'attention et le plaisir redoublaient, lorsque le président Tascher exposait l'état des colonies françaises, appelées à l'indépendance par l'heureuse révolution que les colonies anglaises avaient opérée en Amérique. Tous les cœurs étaient émus, lorsque le président Dupaty développait les preuves, si philosophiques et si éloquentes, de l'innocence de trois infortunés condamnés à la roue. On écoutait toujours avec un nouvel intérêt la correspondance de Voltaire avec d'Alembert, Condorcet et M. d'Argental; il n'y avait rien qu'on ne saisît dans cette agglomération d'erreurs et de victimes que la législation de l'arbitraire accumulait dans les temples de la justice; on parlait avec chaleur des grands intérêts de la raison et de l'humanité..... Toutes les opinions tumultueuses des cercles de Paris venaient subir un nouvel examen dans ce cer-

cle resserré, moins pour y être jugées avec l'orgueil des arrêts, que pour servir à voir les objets sous toutes leurs faces, dit M. Garat. C'est chez M. Suard que M. Roulier de l'Étang développa deux projets de construction de son ami, M. Boulay, architecte : l'un était un tombeau de Newton, l'autre un temple à l'Éternel ou à la tolérance universelle.

Les honneurs rendus à l'homme célèbre que persécuta l'université de Paris, et qui précéda le philosophe anglais dans la carrière des plus importantes découvertes, devinrent, dans le dix-huitième siècle, l'objet d'un très-beau rapport du comité d'instruction publique. Quand Newton éclaira le monde, et compta des admirateurs tels que Maupertuis et Voltaire, un Français avait créé une physique nouvelle. Descartes apprit aux hommes à se servir de tous les secours de l'entendement, de l'imagination, de la mémoire et des sens, pour comparer le connu à l'inconnu, et découvrir l'un par l'autre : en appliquant l'algèbre à la géométrie, il donna la clef des plus profondes recherches dans le domaine des hautes sciences. Ses nombreux disciples apprirent de ce grand homme qu'on n'avance jamais dans la carrière des sciences sans secouer le joug de la scolastique, de l'opinion, de l'autorité, des préjugés qui sont comme le point

d'appui de l'ignorance vaniteuse, et le cercle de Popilius pour les esprits stationnaires. Entre l'homme qui célébra dignement Descartes au nom de l'instruction publique, et M. le comte de Fontanes, on aperçoit une énorme distance, et celle qui sépare le chef de l'université impériale de M. l'évêque d'Hermopolis, n'est ni moins spacieuse ni plus favorable à cette liberté de penser, sans laquelle l'enseignement ne saurait atteindre toute la perfection dont il est susceptible.

Nous avons dans le conseil de notre université un sage, M. Noël; mais il ne marque que sur le tableau : il n'aurait pas publié, sans compromettre ses intérêts, le plus généralement utile de ses dictionnaires, celui des *Origines, inventions et découvertes*, si son digne collaborateur, M. Carpentier, ne pouvait pas en revendiquer les articles philosophiques (1). Nous rétrogradons au point que les Destutt-de-Tracy, les Volney, les Bernardin de Saint-Pierre, les Garat, sont remplacés dans l'instruction publi-

(1) L'illustre président Boyer a enrichi la bibliothèque de la république d'Haïti de cet excellent livre, et remercié, dans les termes les plus honorables, l'auteur du *Gradus français* de lui avoir fait hommage du *Tableau des progrès de l'Esprit humain; dans les arts, les sciences, le commerce, etc.*

que par des hommes d'un mérite circonspect, et d'un esprit timide : ils n'en sont pas moins regardés aujourd'hui comme des frondeurs (1).

Mais oublions certains hommes du dix-neuvième siècle, pour les femmes du dix-huitième.

Les inspirations des Muses ont procuré quelque célébrité à la maison de madame Broutin. Sans se piquer de bel-esprit, elle aimait à s'entourer des personnes qui, par les dons du génie ou le charme des beaux-arts, semblaient hâter le cours du temps. Ces vers de La Harpe peignent en traits légers la société de madame Broutin :

Dans ce petit appartement
Logent la grace et l'enjoûment ;

(1) Cette proscription de toute idée généreuse s'étend hors des bornes du département de M. d'Hermopolis. On n'a pas donné un portefeuille à ce prélat, pour qu'il soit permis à un lecteur du roi d'avoir une autre opinion que le ministère, quand il ne peut y en avoir qu'*une seule* dans les hautes régions de l'enseignement. Telle est en France la situation du domaine de la pensée. Qui aurait cru, il y a peu d'années, que l'auteur du *Printemps d'un proscrit*, que le *directeur de la Quotidienne*, que l'homme dévoué, *au péril de sa vie*, à la famille des Bourbons, pût être frappé, en 1827, comme un penseur trop hardi ? On est obligé, en 1828, de recourir au *Globe*, pour publier ce qu'on devrait entendre de beau, de bon et d'utile, dans les chaires de l'université. Au reste, M. Frayssinous a tenu toutes les promesses

Et ces dieux sont toujours les nôtres.
Broutin ne nous a pas trompés;
Ma foi, je suis pour les soupés
Où l'on est les uns sur les autres.

. . . . . .

Suard est bien venu partout;
Le bon esprit et le bon goût
Le comptent parmi leurs apôtres.
Il a des amis, point d'humeur;
Et je ne dis rien d'un bonheur
Qui lui rend plus doux tous les autres.

Madame Suard contribuait beaucoup à l'agrément de ces sociétés. « Je donnerais, disait Condorcet, la moitié de ma géométrie pour le talent que possède madame Suard sans le savoir: elle est éloquente dès qu'elle est émue, dès qu'on blesse son cœur ou son goût. »

---

implicites de sa circulaire du 13 juin 1822, dans laquelle rien ne pouvait dire plus que le silence menaçant qu'il y garda envers les présidens de consistoire: les sapeurs du jésuitisme envahirent l'enseignement primaire; l'utilité de la grande école normale de Paris occasiona sa fermeture, la liberté des cultes fut traitée comme une hérésie, et la marche usurpatrice du chef de l'université ne fut pas même interrompue par cet avis apostolique: « Souvent le clergé a franchi les limites que lui traçait l'Évangile, et, dans le moment actuel (1824), on remarque des efforts pour reconquérir son ancienne domination... » (*Histoire des Confesseurs*, par un vertueux prélat.)

La Harpe a montré l'heureuse facilité de l'improvisation dans ce dernier trait sur la réunion de madame Broutin :

Arnaud, Saurin et Morellet,
Qui tournez si bien le couplet,
Je finis et j'attends les vôtres;
Car, avec un heureux refrain,
Broutin, vos talens et le vin,
Ma foi, vous en ferez bien d'autres.

L'épicurisme qui régnait dans cette société, moins franc peut-être que celui du Caveau, n'était pas moins naturel. Madame Broutin offrit à Morellet une retraite dans sa maison de campagne de Cerney; c'est à l'époque où il quitta madame Helvétius. Elle demeurait à Auteuil depuis la mort de son mari. Pour parler ici de cette très-intéressante veuve, et des personnes que l'on remarqua dans sa nouvelle société, il faudrait anticiper sur des temps et des événemens d'un intérêt qui ne le permet pas.

Les gens de lettres et les philosophes qui se réunissaient chez Morellet étaient presque tous musiciens. Ils ouvraient et lisaient une partition comme une brochure. La même société s'assemblait chez Saint-Lambert, dans sa résidence d'Eau-Bonne, *Le peintre des Saisons* y faisait jouir ses amis de ce qu'elles offraient de plus délicieux. Sa table se couvrait de fleurs après le premier service, et les idées semblaient

en avoir la fraîcheur : l'odorat en savourait les doux parfums.

A Moulin-Joly, les mêmes convives se retrouvaient chez l'homme du siècle *qui avait le mieux arrangé sa vie pour être heureux;* il n'en perdit pas moins sa fortune, dans l'âge où l'aisance est un besoin. Il supporta ce revers avec la fermeté du sage; c'était le receveur-général des finances, Watelet, membre de l'Académie-Française et de plusiéurs autres académies étrangères. Il avait consacré sa jeunesse à la culture des lettres et des arts. Quelques voyages dans la belle Italie développèrent son goût, à la vue des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il observa combien le paganisme était plus riant, plus poétique, plus favorable aux conceptions du génie que les religions modernes, toutes étrangères aux félicités, aux pompes, à la gloire de ce monde qu'elles méprisent, pour diriger la pensée humaine vers le séjour des célestes béatitudes. Dans les Pays-Bas, il vit les chefs-d'œuvre de l'*École flamande;* c'est là principalement où il reconnut que Jupiter, Vénus et les Amours avaient plus heureusement inspiré les artistes que le Dieu qui n'a ni corps, ni figure, ni couleur, ni rien que puissent apercevoir les sens. Partout Watelet se montra l'ami éclairé du beau dans tous les genres, et de la nature qu'il savait orner

avec art. On lui doit l'introduction en France des jardins anglais. Il dessina lui-même celui où il attirait, par le double charme du plaisir et des jouissances de l'esprit, les penseurs, les gens de lettres et les artistes. Des pièces de théâtre non représentées, divers opuscules, une espèce de poëme en prose, tiré de l'*Aminte* du Tasse, un *Essai* fort agréable sur les jardins, un bon *Dictionnaire de peinture, de sculpture et de gravure*, constituent ses droits de cité dans la république des lettres. Il n'en tirait pas vanité. Son caractère était affectueux; il aimait à prévenir les besoins de ses amis. Le quatrain suivant, que l'on remarquait parmi les inscriptions de son charmant paysage, fait bien connaître cet aimable philosophe :

Consacrer dans l'obscurité
Ses loisirs à l'étude, à l'amitié sa vie,
Voilà les jours dignes d'envie :
Être chéri vaut mieux qu'être vanté.

Madame de Genlis a rencontré une fois, chez madame Necker, M. Watelet dans la compagnie de madame Lecomte. Il lui parut *plaisant de voir, chez une femme très-austère, ces deux vieux amants qui logeaient ensemble, et qui étaient toujours inséparables* (1).

(1) On est bien surpris de trouver cette remarque

M. de Vaines avait formé des réunions à l'instar de celles du baron d'Holbach et d'Helvétius. Il avait du goût et de la finesse dans l'esprit. On le reconnaît à la lecture de ses compositions littéraires, recueillies dans les *Mémoires de Suard*. Le parallèle de Rousseau et de Buffon plaît à toutes les ames délicates. Lié avec MM. Necker et Turgot, cet habile financier les servit tous deux. Il ne voyait dans la diversité de leurs sentimens et de leurs opérations qu'une manière différente de concevoir et d'exécuter le véritable plan de la félicité publique.

M. de Vaines bannit l'étiquette de son salon. Cela ne laissait pas d'occasioner certains froissemens d'amour-propre parmi les grands, dont la vanité était encore irritable. Mais comment renoncer à la société d'un philosophe dont la bourse leur était toujours ouverte?

---

d'une niaiserie *toute bourgeoise*, dans une savante *, qui connaît l'*Histoire naturelle de l'Homme*, publiée par son ami Buffon, et qui n'a pas commencé la *Réfutation de l'Encyclopédie* sans avoir observé, à la page 106 du *Dictionnaire des sciences médicales*, les effets de la continence sur le curé Blanchet.

* *Mémoires inédits*, t. IX, p. 355. Il y a du Virey, du Labbé-Dumesnil ou du Marc, dans cette réflexion de madame de Genlis: *Le vice bien froid, dénué de passion et d'agrément, ne frappe personne.....*, p. 356 du même volume.

Une femme qui a vécu près d'un siècle, et qui joignait aux charmes de la figure les agrémens de l'esprit, la bonté de l'ame et l'aménité du caractère, compta, parmi les savants et les gens de lettres qui se réunissaient chez elle, l'astronome Lalande. La première éducation de cet homme célèbre le soumit aux pratiques les plus minutieuses de la dévotion; il fut mis dans la suite au nombre des athées (1). Cette liaison exposait sans doute madame du Bocage à l'animadversion de madame de Genlis; c'est cependant une des femmes qui en fut traitée avec le plus de ménagement. Ne serait-ce point, comme elle le dit, *parce que les vers de cette dame n'étaient ni ridicules, ni supérieurs?* Elle en a fait sans doute qui manquent de chaleur et d'élévation; mais il y a de la verve, de la philosophie, de grandes idées dans sa *Colombiade;*

(1) L'auteur des intéressants *Voyages de Pythagore en Égypte, dans la Chaldée*, etc., était intimement lié avec M. de Lalande. Il le mit dans son *Dictionnaire des Athées*, quoiqu'il ne pût ignorer que le célèbre astronome écoutait chaque année avec une grande attention, on a même dit, avec *beaucoup d'intérêt, la passion de Jésus-Christ*, qu'il se fesait lire dans la semaine sainte. L'opposition manifeste de ses opinions politiques avec celles de Sylvain-Maréchal n'a jamais altéré la douceur de leurs entretiens philosophiques.

nous y voyons passer en revue une partie de la terre :

Ces Ottomans jaloux peuplent de vastes champs,
Où brillèrent jadis des empires puissants;
Le berceau des beaux-arts, l'Égypte utile au monde;
L'opulente Assyrie, en voluptés féconde;
La Phénicie où l'homme osa braver les mers,
Et tant d'autres États dont l'éclat, les revers,
Dans l'abîme des temps se perdent comme une ombre;
La renommée oublie et leurs faits et leur nombre;
Tout périt, tout varie, et la course des ans
Change le lit des eaux et la face des champs.

Madame de Genlis la déclare *belle et poëte*, et *poëte épique et tragique*. Ces caractères italiques décèlent une arrière-pensée dans l'auteur de l'*Influence des Femmes*.

Belle et poëte. Oui, assez pour voir à ses pieds tous les hommes de lettres de France et d'Italie; elle remporta le premier prix de poésie, décerné par l'académie de Rouen; ce succès rappela l'illustration que mademoiselle Scudéry avait également obtenue la première de l'Académie-Française. Madame du Bocage reçut les louanges de Voltaire, les hommages en vers de Fontenelle, et ce joli madrigal du savant la Condamine :

D'Apollon, de Vénus réunissant les armes,
Vous subjuguez l'esprit, vous captivez le cœur,
Et Scudéry jalouse en verserait des larmes;
Mais, sous un autre aspect, son talent est vainqueur;
Elle eut celui de faire oublier sa laideur;
Tout votre esprit n'a pu faire oublier vos charmes.

Oui, elle fut assez *belle*, assez *poëte*, pour mériter cette devise :

Formâ Venus, arte Minerva.

Voltaire lui écrivit, en italien, qu'*elle devait être couronnée au Capitole, et qu'elle était digne de triompher au milieu des hérétiques, comme au milieu des catholiques romains*. On la célébra dans les sonnets des *Arcadici;* ils l'associèrent à leur société. C'est dans cette réunion que la duchesse d'Arcé lui fit une repartie bien spirituelle. Madame du Bocage, frappée de sa rare beauté, lui dit qu'*elle paraissait être la divinité de Rome*. — Madame, repartit la charmante Italienne, *les Romains n'ont jamais pris leurs dieux que chez les étrangers ; et c'est vous qui êtes devenue leur déesse*. On l'adora, on la préconisa, on l'idolâtra dans la capitale du monde chrétien avec encore plus d'ardeur qu'à Paris, où elle disait : « L'encens est une substance salutaire; on m'en nourrit, et ma santé s'en trouve à merveille. » Toutes les familles illustres de Rome semblaient disputer madame du Bocage aux cardinaux : ils ne la quittaient pas. Le pape surtout, et le cardinal Passionei, tous les deux octogénaires, ne pouvaient assez l'entretenir et l'admirer. Benoît XIV, voyant passer le cardinal dans sa voiture avec madame du Bocage, leur

donna une triple bénédiction, et dit de l'air le plus aimable : *Et homo factus est.*

Dans la Hollande et l'Angleterre, elle fut également l'objet de tous les soins, de toutes les attentions, et même des préférences les plus flatteuses; elle avait alors quarante ans. Son buste fut inauguré, dans le musée de Londres, parmi les grands hommes. La présentation de madame du Bocage à la cour de Saint-James (1) fut une affaire d'État pour notre ambassadeur, M. de Mirepoix; tant on attachait d'importance aux choses de simple forme! Collé en a conservé le souvenir dans son *Journal historique et littéraire.*

A son retour en France, Voltaire la couronna. Madame du Bocage fut si flattée de l'accueil qu'on lui fit aux *délices*, qu'elle ne dormit pas *à force d'en avoir :* ce sont ses propres termes.

Elle se fixa de nouveau à Paris. Elle y fut l'objet des plus honorables empressemens. Fontenelle l'appelait sa fille, et Clairaut voyait en elle une seconde du Châtelet, plus aimable que la première. Il était plus ordinaire aux femmes de lui porter envie, que facile de la tourner en ridicule. Cependant, madame de Genlis se complaît dans le souvenir d'avoir contrefait, par

(1) En 1750.

divertissement, les *Soupers de madame du Bocage;* elle joua fort bien le rôle de cette dame, et reçut les complimens et les impromptu que lui adressait l'un des convives de madame du Bocage, M. d'Albaret, *qui était inimitable en Voltaire* (1).

M. de Ferrières, l'un des députés de la noblesse aux États-Généraux, et de plus homme d'esprit, n'a pas remarqué dans madame du Bocage ce côté plaisant qui a pu divertir *cinq jours* une personne aussi sensée, aussi bonne, aussi grave, que madame de Genlis (2). En 1791, il vit chez madame du Bocage M. le comte de Brequigny,

---

(1) Page 360 des *Mémoires inédits;* la suivante n'a pas moins d'intérêt : « Je lisais tous les jours régulièrement, dit madame de Genlis, une heure pendant ma toilette, et je trouvais le moyen d'écrire autant de temps des extraits. » D'après cela, comment n'aurait-elle pas été aussi supérieure à madame du Bocage, qu'elle l'a été depuis à madame de Staël ?

(2) « Nous eûmes ainsi cinq *soupers de madame du Bocage,* sans jamais nous blaser sur cette plaisanterie... Au milieu de toute cette dissipation je cultivais naturellement tous mes talens de musique, puisque j'en fesais sans cesse. *Mémoir. inéd.*, t. Ier, p. 361. Voilà de quoi justifier le succès de cet ouvrage que la *Réunion*, le *Corsaire*, la *Pandore* et le *Figaro*, ne savent point apprécier, et que les autres feuilles ont jugé trop légèrement. Quelle

qui l'admirait. Ce savant, très-recommandable, y passa d'heureux jours au sein de l'amitié. Le marquis de Ferrières, qui s'attendait à voir une petite femme, bien courbée, bien ridée, trouva une grande femme droite qui avait encore des chairs, de la physionomie, de la beauté. « En vérité, à quatre-vingts ans, c'est être traité en enfant chéri de la nature, dit-il..... Ce sera pour moi une maison de ressource..... Je vais toujours chez madame du Bocage:... Sa société est composée de beaucoup d'académiciens. Elle reçoit depuis cinq heures jusqu'à neuf. On y rencontre beaucoup de monde.... ».

Le profond Mairan, qui fut le collègue de M. Brèquigny à l'Académie-Française et à l'Académie des sciences, était enchanté de l'égalité de caractère et de la justesse des jugemens de madame du Bocage. Il aimait à lui répéter ces mots

---

femme universelle! Il ne manque plus à l'éditeur de ses incroyables *Mémoires*, que de publier ceux de son célèbre ami, l'abbé Coessin. Cet intrépide missionnaire a paru sur la scène politique, et en a disparu *également à propos*. Comme madame de Genlis, il a toujours fait la guerre aux modérés et aux philosophes. Voilà de tes personnages religieux et monarchiques auxquels le plus redoutable ennemi de l'*indifférence*, M. l'abbé de La Mennais, ne peut adresser aucun reproche....

qui peignent si bien la sérénité de l'ame de son héroïne : « Vous êtes comme une montre bien réglée, qui marche sans qu'on aperçoive son mouvement. »

Dans la notice qu'elle a consacrée à la mémoire de son amie, madame de Beauharnais nous apprend *qu'elle joignait à la politesse majestueuse du siècle de Louis XIV, l'amabilité fine du sien.* Ses qualités semblaient braver la faux du temps.

« Je l'ai vue, dit madame de Beauharnais, glacée par les ans, accablée par les maux, recouvrer des forces pour dire des choses aimables à ceux qui l'entouraient, envisager sa fin avec la tranquillité d'une ame pure, et d'un caractère inaccessible à la faiblesse. »

Madame du Bocage eut le tort de vouloir traiter des sujets peu proportionnés à ses forces. Elle n'a pas pris un rang bien distingué sur notre Parnasse ; mais ses voyages en Angleterre, en Hollande et en Italie, sont très-curieux. Le recueil de ses œuvres est enrichi de lettres fort intéressantes. Voltaire les plaçait bien au-dessus de celles de milady Montagne. « Je connais Constantinople par elle, disait-il à madame du Bocage, Rome par vous, et, grâce à votre style, je donne la préférence à Rome. »

C'était une de ces femmes dont le cœur est si

bon, que leurs talens n'ôtent rien à leurs vertus privées. « On ne pouvait écouter ni parler plus obligeamment qu'elle, dit madame de Beauharnais. On aimait à lui plaire, on la quittait ordinairement avec l'espérance d'y avoir réussi; cependant ce n'était point à soi, c'était à elle qu'on l'attribuait... » Ne fallait-il pas en effet qu'elle eût peu de ridicules et beaucoup de qualités, pour jouir des hommages de deux siècles?

Quoiqu'on eût, comme nous l'avons dit, gravé au bas de son portrait qu'elle avait la *beauté de Vénus et la sagesse de Minerve*, Marmontel déclare que jamais il ne lui prit un mouvement de vanité.

La conformité de goût et de société unissait déjà Marmontel à l'abbé Morellet, lorsqu'il en épousa la nièce, mademoiselle de Montigny. Dès lors ils vécurent en commun, et les liens de famille resserrèrent ceux que l'amitié seule avait formés. Cependant Morellet déclare, dans ses Mémoires, qu'il avait fait un véritable sacrifice à cet arrangement de famille. Ne rompit-il pas en effet une société qui lui était bien précieuse. On se réunissait depuis plus de douze ans, tous les dimanches, chez l'abbé. Chaque fois il offrait de nouvelles jouissances à ses convives. Ces réunions, où réghait le bon goût, étaient présidées par l'amour des lettres et des

beaux-arts. On y causait agréablement, on y lisait de la prose et des vers. Les artistes et les hommes à talent de la capitale y étaient bien accueillis. L'appartement de Morellet donnait sur le jardin des Tuileries : « La belle vue, dit-il, le calme, la tranquillité au milieu d'une grande bibliothèque, prêtaient un nouveau charme à nos entretiens et à nos concerts. »

C'est chez cet abbé qu'on entendit à Paris, pour la première fois, l'*Orphée* de Gluck, dont la nièce fut admise dans cette société. L'abbé Arnaud appelait cette jeune Allemande la *petite Muse*. Elle chantait avec beaucoup d'ame et d'expression. Hulmandel fit entendre les sons de l'*harmonica* dans ces réunions hebdomadaires; Roucher y lut les *Amours du Cheval* et la *Veillée de village*, et l'abbé Delille cette admirable traduction des *Géorgiques*, qui lui ouvrit les portes de l'Académie, où Louis XV eut beaucoup de peine à le laisser s'asseoir (1).

On voulait rappeler, par les plus agréables

(1) La cour voyait un *encyclopédiste* dans l'abbé Delille; et le poëte, admiré par Frédéric, par Voltaire, par toute l'Académie, en fut éloigné par le roi, pendant deux ans. « Voltaire, disait le maréchal de Richelieu, n'a obtenu cet honneur qu'à cinquante-cinq ans : *Il y aurait eu scandale à* tant se presser d'être juste envers un jeune homme de trente-quatre. »

impressions, les charmants souvenirs de ces *nuits attiques* où les beaux-arts disputaient l'empire à la philosophie. Si la poésie, qui parle simultanément au cœur, à la raison, à l'oreille, produit de plus grandes choses que la musique, celle-ci procure des sensations bien autrement promptes, plus profondes, plus générales; elle agite, elle occupe les sujets livrés à la mélancolie; elle donne du ressort aux organes affaissés; elle s'empare des sens et pénètre jusqu'à l'ame : la philosophie n'est sûre que des hommes qui font usage de leur raison, et la musique règne sur tous les mortels, parce qu'ils ont tous des sens et un cœur.

Quoi qu'il en soit, les dieux semblent se complaire au spectacle de nos débats, et « d'enfans de Japhet, toujours une moitié fournira des armes à l'autre », a dit le philosophe dont Louis XIV traitait les fables à peu près comme les tableaux de Téniers. Tout à coup le monde se partagea entre les gluckistes et les piccinistes : rien de plus saillant que la scission opérée par les prodiges de ces grands compositeurs : leurs partisans les adoraient comme on rend un culte aux divinités jalouses de l'intolérance. Les formes de la meilleure compagnie suspendaient à peine les hostilités dans les cercles les plus aimables. On s'échauffait de part et d'autre. On

se lançait mille traits qui blessaient l'amour-propre, quand ils ne déchiraient pas l'ame. Il n'y avait plus qu'irritation, antipathies, mouvemens de haine qui se dissimulaient bien peu, même entre personnes qu'on ne soupçonnait pas capables d'aussi fortes émotions.

Rien n'aurait causé une plus vive surprise, si, peu d'années auparavant, la grande querelle sur la musique n'avait exalté les têtes au point de faire regarder la préférence accordée par Rousseau à la musique italienne sur la musique française, comme une affaire d'État. La *Lettre sur la musique française* en plaça l'auteur entre la Bastille et l'exil, dans le temps même de la querelle bien autrement importante, élevée entre le parlement et le clergé. Nous lisons en effet, dans les *Confessions* de J.-J. Rousseau, que « le parlement venait d'être exilé; la fermentation était au comble : tout menaçait d'un prochain soulèvement. Ma brochure parut : à l'instant toutes les autres querelles furent oubliées; on ne songea qu'au péril de la musique française, et il n'y eut plus de soulèvement que contre moi. A la cour, on ne balançait qu'entre la Bastille et l'exil; et la lettre de cachet allait être expédiée, si M. d'Argenson n'en eût fait sentir le ridicule. Quand on lira que cette brochure a peut-être empê-

ché une révolution dans l'État, on croira rêver. » C'est à la vérité miraculeux, surtout chez une nation qui avait long-temps paru sentir la musique moins vivement que toute autre.

Gluck rappela en France de la sentence rendue par Rousseau, contre la musique adaptée aux paroles françaises : son *Orphée*, si remarquable par ces deux airs enchanteurs : *Objet de mon amour*, et *J'ai perdu mon Euridice*, excitait toujours un vif enthousiasme, et l'effet en était vraiment prodigieux, lorsque Legros en remplissait le principal rôle. Demandait-on à Rousseau ce qu'il pensait de cet opéra, il répondait, en chantant et en pleurant tout à la fois : *J'ai perdu mon Euridice.* C'est une très-brillante parodie de la fameuse ariette italienne : *Che farò senza Euridice?* On vit Rousseau à toutes les représentations d'*Orphée*. Cet excellent appréciateur du chant se laissa réconcilier avec la vie, par la musique de Gluck. « Puisqu'on peut, disait-il, avoir un si grand plaisir pendant deux heures, je conçois que la vie peut être bonne à quelque chose. » Il avait commencé un opéra; mais, après avoir entendu la musique de Gluck, il abandonna son ouvrage, et devint l'admirateur le plus passionné de cet habile compositeur. De son côté, Gluck rendait justice à l'auteur du *Devin du Village*. Il pensait

que Rousseau serait parvenu à réaliser les prodigieux effets attribués par l'antiquité à la musique, s'il avait voulu se consacrer entièrement à ce bel art.

On finit par reconnaître chez les artistes, les hommes de lettres et les gens du monde les plus capables de juger sainement, que les productions de Gluck échauffaient l'ame, la déchiraient même, et renfermaient des beautés du premier ordre, mais de grandes beautés interrompues. On n'aurait su, à Paris, qu'admirer le compositeur allemand, si le génie de la musique italienne n'était venu s'y faire entendre.

Quoique l'empereur Joseph eût fortement recommandé le musicien pensionnaire de la cour de Vienne à Marie-Antoinette, cette princesse autorisa le marquis Caracciolo à reprendre la négociation qui devait amener Piccini en France. Laborde avait été chargé par Louis XV, et pressé par madame du Barry, d'engager cet Italien célèbre à venir relever l'opéra français, qui menaçait ruine. Ni la jeune reine, ni l'ambassadeur de Naples ne savaient que la nation française a moins l'oreille musicale que la tête dramatique. Les vrais connaisseurs étaient loin d'y être en grand nombre, et la multitude n'aimait que le bruit. La foule avait trop long-temps admiré le chant monotone et criard qu'on ap-

plaudissait dans Legros et Larrivée de l'Opéra. Elle aimait les cris, d'éternelles cadences, ces ports de voix, ces hurlemens que les Italiens nommaient l'*urlo francese*, et que le parterre n'a plus supportés après avoir goûté les aimables productions de Grétry, de Gluck et de Piccini.

Mais que de difficultés, que de soins, que d'inquiétudes, que de tourmens attendaient Piccini avant de pouvoir vaincre les préventions, les préjugés, la cabale qu'on opposa dans Paris à ses succès !

Il arriva dans cette ville vers la fin de 1776, et vit combien étaient décevantes les offres avantageuses qui avaient pu l'y attirer. Après avoir rempli vingt ans l'Italie de son nom et de ses ouvrages, il eut un logement incommode qu'on lui avait arrêté dans un hôtel. Il fallut y rester en attendant un appartement meublé à ses frais, rue Saint-Honoré, vis-à-vis de la maison de Marmontel. Cet académicien, à qui son ami, l'ambassadeur de Naples, avait recommandé Piccini, semble attribuer les succès de Gluck à la faveur de la reine, et à la cabale qui s'était formée contre le protégé de la maîtresse du feu roi. Marmontel avait concouru à faire prendre à Grétry une place honorable parmi les restaurateurs de l'Opéra-Comique. Ce compositeur trouva des paroles bien cadencées et presque

musicales dans *Lucile*, *Sylvain*, *l'Ami de la maison*, *Zémire et Azor*, *le Tableau parlant*, etc. L'éloquence naturelle de l'académicien et la pureté de son goût lui fesaient estimer un étranger pour qui les instrumens n'étaient qu'un moyen de renforcer l'effet de la voix, ou d'exprimer ce qu'elle ne sait pas rendre. Comme Piccini, Marmontel repoussait ce luxe d'harmonie, ces accompagnemens figurés dont on ne reconnaît ni la nécessité ni le but, et qui n'en ont pas moins envahi la scène moderne où ils établissent une lutte entre le chanteur et l'orchestre. La musique du célèbre Italien avait un accent pur et naturel dont les sentimens et les idées marquaient les altérations par leur nuances, de sorte que l'esprit et le cœur contribuaient à étendre les succès de Piccini. C'est donc le génie de l'observation, l'étude de la nature et la connaissance parfaite du cœur humain, qui avaient assuré l'éclatant triomphe de Piccini dans la comparaison des morceaux les plus marquants des partitions faites sur le poëme d'*Olympiade* par Pergolèse, Galuppi, Jomelli et lui. Les plus habiles connaisseurs trouvèrent plus de vérité dans le chant, et dans les accompagnemens une plus savante économie chez l'auteur de la *Cecchina*, que dans les morceaux de ses trois concurrents. « Ce fut dans un duo

de cette pièce (*ne 'giorni tuoi Felici*), regardé comme l'écueil de tous les compositeurs, que Piccini fit l'essai d'une nouvelle forme musicale, qui consistait à soutenir jusqu'au but, en croissant, le mouvement accéléré une fois imprimé à l'orchestre, au lieu de le faire revenir à la lenteur de l'*adagio*, qui sert ordinairement d'introduction à un air, et qui, avant Piccini, lui servait aussi de fin. Cette dernière coupe, moins favorable à l'expression, n'était pas non plus dans la nature des passions dont l'énergie et la rapidité sont en proportion de leur développement. Il n'y avait plus de réputation que Piccini n'effaçât (1). »

Marmontel qui avait le sentiment, le goût et la connaissance des beaux-arts, aurait craint de faire moins pour l'auteur de l'*Alessandro nell' Indie*, que pour celui de *la Fausse Magie*. Ce fut par l'opéra de *Roland*, rajeuni de Quinault, qu'il fit lutter Piccini avec l'auteur d'*Orphée* et d'*Iphigénie en Aulide*. Cette dernière pièce avait été transportée toute faite de Vienne sur le théâtre de Paris. Gluck avait eu le talent d'y détruire le préjugé, que la langue française ne pouvait recevoir les impressions d'une musique énergique, sentimentale et fière.

(1) *Biographie nouvelle des Contemp.*, t. XVI, p. 252.

Piccini ne savait pas un mot de français; Marmontel commença, quoiqu'il fût d'un âge avancé, par le lui enseigner. Il prenait tous les matins deux ou trois heures sur ses travaux habituels, pour aller initier Piccini dans toutes les finesses de notre langue; mais, pendant que l'*Orphée* de Gluck obtenait journellement de nouveaux succès, Piccini craignait que cette étude ne fût trop longue. « Quand serais-je en état, demanda-t-il en italien, de travailler à cet ouvrage? — Demain matin, lui répondit Marmontel; et on se livra le lendemain à un singulier genre de composition.

« Figurez-vous quel fut pour moi, dit Marmontel, le travail de cette instruction : Vers par vers, presque mot pour mot, il fallait lui tout expliquer; et, lorsqu'il avait bien saisi le sens d'un morceau, je le lui déclamais, en marquant bien l'accent, la prosodie, la cadence des vers, les repos, les demi-repos, les articulations de la phrase. Il m'écoutait avidement, et j'avais le plaisir de voir que ce qu'il avait entendu était fidèlement noté : l'accent de la langue et le nombre frappaient si juste cette excellente oreille, que presque jamais, dans sa musique, ni l'un ni l'autre n'étaient altérés. Il avait, pour saisir les plus délicates inflexions de la voix, une sensibilité si prompte, qu'il expri-

mait jusqu'aux nuances les plus fines du sentiment. »

Piccini répéta devant la reine, avec beaucoup de succès, les deux premiers actes de son *Roland*, et son arrivée à Versailles n'en fut pas moins marquée par une chose qu'on a trouvée assez plaisante dans le monde. A peine cette princesse le vit-elle, qu'il dut l'accompagner au piano, et le morceau qu'elle chanta fut *Divinités du Styx ;* de sorte qu'elle lui avait proposé réellement de faire valoir un air de l'*Alceste* de Gluck (1).

L'opéra de *Roland* ne réussit pas moins à Paris qu'à Versailles. Il eut *un éclatant succès en dépit de la cabale.* On agissait avec tant de violence et de malignité, qu'on fit trembler la famille de Piccini. Elle le conjurait, les larmes

(1) Marie-Antoinette n'en appréciait pas moins sans doute le mérite de Piccini ; car elle en reçut des leçons de chant deux fois par semaine. Ce qui est singulier, c'est qu'il en fut toujours pour ses frais de voiture, ne recevant au château de Versailles d'autre monnaie que bien des politesses et les amabilités les plus gracieuses. Il avait gagné la faveur de la reine par la jolie petite pièce de *Phaon*, qui réussit à merveille sur le théâtre de la cour; il l'avait composée, par forme de délassement, quand l'application qu'exigeait *Roland* demandait la diversion d'un travail facile.

aux yeux, de ne pas faire jouer cet opéra. Quand il sortit pour aller à la première représentation, la douleur des objets de sa tendresse redoubla. Il leur dit, avec une vive émotion : « Mes enfans, pensez que nous sommes chez le peuple le plus poli et le plus généreux de l'Europe! S'ils ne veulent pas de moi comme musicien, ils me respecteront comme homme et comme étranger. Adieu, rassurez-vous! je pars tranquillement, et je reviendrai de même, quelque soit le succès. » Il désespéra ceux qui, non contents d'avoir répandu leur bile sur l'auteur et l'ouvrage, avaient même décrié l'école à laquelle Piccini appartenait. Comptant, à l'appui de leur préférence passionnée, sur les avantages que Gluck tirait du fonds de ses sujets, et de leurs situations dramatiques, ses partisans ne s'étaient pas attendus à voir ramener chez lui en triomphe le compositeur d'une pastorale héroïque. Ceux d'entre eux qui n'étaient pas armés de fanatiques préventions, y avaient remarqué un grand nombre et une rare variété de morceaux admirables, et des airs de danse qui respiraient la grâce, l'élégance, la mélodie. Mademoiselle Guimard, Dauberval et Vestris ne pouvaient revenir de la surprise ravissante que leur causaient les miracles opérés en faveur de la chorégraphie, par un musicien étranger,

qui n'avait jamais composé un air de danse, tant il avait d'éloignement pour les plaisirs, où

Therpsicore, excitée au bruit des instrumens,
Joint à des pas légers de justes mouvemens.

A la représentation d'*Atys*, une très-violente cabale, profitant de quelques longueurs dans l'exécution, et d'un ensemble qui laissait quelque chose à désirer, s'efforça de contester le mérite d'une pièce destinée à devenir la ressource de l'Opéra. Les connaisseurs des deux partis devaient convenir les uns un peu plus tôt, les autres un peu plus tard, que jamais la grâce et l'expression du chant n'avaient été portées plus loin que dans les duos d'*Atys* et de *Sangaride;* dans l'air sublime, chanté par *Cybèle* à la fin du second acte, et surtout dans le quatuor *qui*, au troisième acte, *a produit constamment la plus vive sensation.*

On voulut mettre les deux champions aux prises d'une manière particulière, en les attirant sur le même terrain, et l'on choisit *Iphigénie en Tauride*, sujet sur lequel on composa deux poëmes. « Dans le poëme barbare qui lui est échu en partage, Gluck a trouvé des horreurs analogues à l'énergie de son style, et il les a fortement exprimées. Le poëme remis à Piccini, tout mal fabriqué qu'il était, se trouvait susceptible d'un intérêt plus doux. Les corrections

que l'auteur y a faites ont été des plus heureuses : on eut une musique touchante. Mais, après la forte impression qu'avait faite sur les yeux et sur les oreilles le féroce opéra de Gluck, il était difficile que les émotions produites par l'opéra de Piccini ne parussent point faibles et légères : l'*Iphigénie* de Gluck est restée au théâtre dont elle s'était emparée ; celle de Piccini n'a pu s'y soutenir (1). »

Sujet traité par Marmontel, et mis en musique par Piccini, *Didon* eut un grand succès à Fontainebleau, devant toute la cour, et fut regardé à Paris comme le plus intéressant de tous nos opéras. Dans cette belle composition, Piccini a prouvé qu'il savait peindre les sentimens profonds et les passions fortes. Se montrant par ce chef-d'œuvre le rival de Gluck, dans toutes les parties où excelle ce grand maître, il a confondu ceux qui lui contestaient ce genre d'élévation.

---

(1) L'*Iphigénie en Tauride*, du compositeur italien, renferme trois morceaux consécutifs du troisième acte, le rondeau chanté par Oreste : *Cruel, et tu dis que tu m'aimes;* l'air de Pylade, commençant ainsi : *Oreste, au nom de la patrie;* et le trio de la fin, qui ont enlevé tant de suffrages, que Piccini a dû éprouver quelque consolation dans ce tribut involontaire payé à son mérite.

Les gluckistes s'en sont vengés; ils ont méconnu les grandes beautés littéraires et musicales de *Pénélope*, pour en exagérer plus librement les défauts. Ceux-ci et celles-là sont parfaitement exposés dans la correspondance de La Harpe (1). Si le succès de *Pénélope* n'a pas répondu aux espérances qu'on a dû en concevoir sur le nom des deux auteurs, ni au mérite de l'ouvrage, deux raisons ont pu y contribuer : l'une est le grand effet qu'avait produit *Didon*... On l'aura prise pour objet de comparaison, comme si tous les sujets étaient susceptibles du même degré d'intérêt; l'autre, tout au moins aussi probable, est la mauvaise volonté de beaucoup de gens qui n'avaient pas vu avec plaisir le brillant succès de ce même opéra de *Didon;* ils étaient armés d'avance contre le premier ouvrage que donneraient Marmontel et Piccini. *Tous deux ont beaucoup d'ennemis, et dans ce pays-ci l'on ne souffre guère que des hommes supérieurs aient deux grands succès de suite* (2).

Ces animosités partageaient la littérature, occupaient les esprits, et divisaient la société.

(1) Année 1785, pag. 288, 289, 290, 291 et 292.

(2) La Harpe, *Corresp. littér. avec le grand duc*, etc., t. III, p. 287 et 288.

Les journaux et les cafés étaient des arènes toujours ouvertes, où les champions de l'un et de l'autre parti ne pouvaient se rencontrer sans briser quelques lances. Le directeur de l'Opéra, Berton, voulut mettre fin à la guerre, par la réconciliation des chefs que s'étaient choisis les deux armées. Gluck et Piccini, réunis à la même table, s'embrassèrent de fort bonne grâce. On les plaça l'un près de l'autre, et les nombreux convives les virent causer, pendant tout le repas, avec un égal intérêt. On sut dans le monde qu'ils s'étaient séparés aussi cordialement qu'ils s'étaient accueillis; mais leur exemple n'éteignit point les torches de la discorde; car elle agita encore la société après que Gluck eut quitté la France pour rentrer dans ses foyers.

Marmontel, et l'abbé Arnaud, qui ne pouvait souffrir depuis long-temps la réputation de son collègue, passaient pour les plus irréconciliables champions. L'abbé était fort enthousiaste; il avait trop d'engouement, pour ne pas gâter sa cause; mais son adversaire tâchait de ne pas mêler des personnalités à d'excellentes raisons dans les opuscules auxquels répondait, par des épigrammes, le grand-prêtre des gluckistes; c'est ainsi qu'on surnommait Arnaud. Il n'était pas très-heureux dans le choix des traits.

satiriques, qu'il lançait au plus zélé défenseur de Piccini.

Marmontel est toujours en butte aux épigrammes, et, *moi aux libelles*, dit La Harpe. *En voici une grossière, mais bien plattement grossière, quoiqu'elle soit de l'abbé Arnaud:*

Que la C... soit l'amie
D'un maraud connu pour tel,
Que cet écrivain tel quel,
Ait même à l'Académie
Un beau brevet d'immortel,
J'y consens; mais, je vous prie,
Dans la bonne compagnie
Que fait-on de Marmontel?

Les cabaleurs, qui avaient tant tourmenté Piccini, ne pardonnaient point à Marmontel son *Essai sur les révolutions de la musique*.

Une pluie d'épigrammes, et même un peu grosses, continuait de tomber sur Marmontel. Celle de l'abbé Arnaud sur l'air : *De tous les capucins du monde*, est même trop ordurière pour être rapportée ici.

La modération, au milieu d'un déluge de satires, honora beaucoup Marmontel, qui sut la conserver long-temps. Il fit bien, contre l'abbé Arnaud, quelques épigrammes dont la pointe parut piquante à quelques littérateurs d'un goût délicat. La Harpe les trouvait généralement *très-gaies, très-bien tournées*; mais le prince

de Beauveau engagea l'auteur à ne les point publier; personne n'en eut de copie. M. Suard et l'abbé Arnaud se sont aussi engagés envers leur illustre collègue à cesser la petite guerre; mais leur promesse demeura sans effet. Ils se couvrirent du voile de l'anonyme sous lequel l'abbé Arnaud distilla beaucoup de fiel.

A force d'être harcelé, Marmontel sortit de son caractère. Pour regagner les jours que la vengeance avait perdus, il lui imprima le cachet de la durée. La partie consacrée à la satire, dans son poëme sur la musique, étincelle de beautés : la querelle des bouffons y est racontée avec un talent supérieur. Il n'est pas un personnage des deux factions du parterre de l'Opéra qui ne soit peint de main de maître. Cet ouvrage est mis au nombre de ses plus brillantes compositions : on y voit arriver Polymnie en France. Elle sent à Ferney une odeur d'ambroisie qui lui annonce la demeure d'un dieu, et Voltaire lui conseille d'aller à l'Opéra-Comique, parce qu'on n'obtient rien du Français qu'en le fesant rire. Là, le poëte fait passer en revue Mondonville, Duny, Philidor, Monsigny, Grétry (1). L'abbé Arnaud, représenté

(1) Si les musiciens de nos jours étaient jugés par l'esprit qui caractérisait les anciens, l'on nommerait

comme s'attachant tour à tour à ces différents maîtres, joue un rôle bien plaisant. Il avait la prétention de partager la gloire de Gluck, à force de la prôner.

Travaillant avec succès pour Piccini, Marmontel était la principale victime de la fureur des gluckistes. Cela justifie les morceaux de verve qui leur ont tant déplu dans son poëme sur la musique. Suard n'y était guère ménagé. Indépendamment de cela, il ne fut plus possible à la société de l'abbé Morellet dont faisaient partie les Suard, les Saurin, l'abbé Arnaud lui-même, et La Harpe, de se réunir dans le même salon que Marmontel avec sa nouvelle famille. « Toutes les femmes, dit le bon abbé, avaient épousé la querelle d'Arnaud, et tout ce qu'elles purent faire fut de me pardonner de demeurer neutre. »

Gluck et *Philidor* pour la force de l'expression harmonique; *Sacchini* et *Piccini*, pour la tendre et belle expression idéale; *Paësiello*, *Cimarosa*, pour la fraîcheur des idées; *Monsigni*, pour les chants heureux; *Dezaïde*, pour les airs champêtres; *Haidn*, pour la richesse des compositions instrumentales, etc., etc. Mais aujourd'hui, pour tout embrouiller, l'on compare entre eux des talens qui n'ont que de légers rapports, et qui ne peuvent en avoir de plus intimes, sans s'anéantir, en rentrant dans le tronc dont ils ne sont que les branches. (*Mémoires* ou *Essais sur la Musique*.)

Madame de Genlis signale aussi l'arrivée de Gluck à Paris. Elle était alors logée au Palais-Royal dont les appartemens donnaient dans les loges du théâtre. Elle s'y rendait fréquemment, non-seulement pour satisfaire *son goût passionné pour la musique*, mais pour *le plaisir extrême de voir Gluck, à toutes les répétitions, se mettre en colère, et leur donner à tous d'excellentes leçons.*

D'ailleurs, Gluck se rendait deux fois la semaine avec Monsigny, M. de Monville et le célèbre violon Jarnowitz, chez madame de Genlis pour lui faire chanter tous ses beaux airs, et jouer sur la harpe ses ouvertures. On imagine sans peine qu'elle se déclara gluckiste, se réservant néanmoins le plaisir de rire de toutes les disputes des gens de lettres, sur la musique *dont ils ne savaient pas un mot ;* ce qui lui suscita, nous assure-t-elle, ses premiers ennemis dans la république des lettres. Elle déclare qu'elle était *une autorité en musique.* Qui pourrait en douter, d'après la scrupuleuse énumération que M. de Sevelinges a faite du nombre de passages des *Mémoires* dans lesquels madame de Genlis a bien voulu entretenir ses lecteurs de son talent musical? Il porte ce nombre *à cent quatre-vingt-quatre.* Habituellement éclairée par la sagesse, madame de Genlis vit bientôt que la musique et l'opéra prenaient *beaucoup trop d'as-*

cendant sur elle; mais comme il lui a toujours paru moins difficile de *renoncer* tout-à-fait aux choses, que d'en user modérément..., elle fit vœu, au mois de mars, de ne plus aller à l'Opéra et aux spectacles, que lorsqu'elle serait forcée par sa place d'y suivre madame la duchesse de Chartres (1).

Morellet ne renonça pas si facilement aux avantages de la société qu'il réunissait chez lui, avant le mariage de Marmontel; ses réunions devinrent moins fréquentes; puis enfin, lorsque l'accroissement progressif de famille et de charges décida Marmontel à se séparer des oncles de sa femme, l'abbé fit venir auprès de lui une autre nièce, l'aimable épouse du savant musicien Choron, et continua de recevoir la plus agréable compagnie.

« On peut craindre que, pour plaire aux cercles brillants dont il fit et goûta trop longtemps les délices, cet écrivain n'ait trop dissipé en opuscules la substance d'une solide renommée. »

Les cercles de cet abbé eurent une longue durée. Ils offrirent le dernier exemple de ces réunions philosophiques du dix-huitième siècle, où le charme des plaisirs de l'esprit, et le besoin de s'éclairer fesaient oublier la distinction des rangs; le bon goût y était la seule loi, et le bon

(1) *Mémoires inédits*, t. II, p. 267.

esprit la seule autorité. « Les voilà retrouvées, s'écrie M. Lémontey avec enthousiasme, les voilà retrouvés ces entretiens des Sages, ces banquets où l'instruction s'épanche en vives saillies ; voilà ces chastes gaîtés qui ne vieillissent point, parce qu'elles sortent de l'ame. » ,

Morellet termina sa carrière dans la même année que la reine d'Angleterre et Napoléon. Madame de Genlis fait ce rapprochement, pour établir le contraste des impressions que lui firent éprouver ces différentes morts, jointes à la perte de quelques-unes de ses amies. « L'abbé avait d'ailleurs quatre-vingt-seize ou dix-sept ans ; il était un des derniers *poteaux de la philosophie* du dix-huitième siècle, et il a laissé des mémoires détestables sous le rapport de la morale (1). » Il y a, ici, au moins de l'exagération.

Il est vrai que Morellet parle avec sensibilité de madame Helvétius. La veuve de l'auteur du livre *De l'Esprit* était allée le pleurer à Auteuil. Elle y offrait à ses amis une retraite agréable et propre à la méditation. Morellet y connut Franklin. Il vivait à Passy où madame Helvétius conduisait ses hôtes une fois la semaine. Ce célèbre Américain avait conçu, pour l'aimable veuve, des sentimens fort tendres. Il

(1) *Mémoires inédits*, t. VII, p. 171.

désirait l'épouser. Les chroniques du temps ont conservé une lettre de ce philosophe; elle est assez piquante. Il y racontait un songe : transporté aux Champs-Élysées, il y avait vu madame Franklin et M. Helvétius, se consoler ensemble, de l'absence des objets de leur tendresse conjugale. Cet exemple de résignation lui fesait dire à madame Helvétius : *Vengez-vous ! vengeons-nous !*

En 1785 il quitta la France pour retourner dans les États-Unis. Ce départ fit un grand vide dans notre société, dit Morellet : « Le commerce de Franklin était exquis : une bonhomie parfaite, une simplicité de manières, une droiture d'esprit qui se fesait sentir dans les moindres choses, une indulgence extrême et, par dessus tout, une sérénité douce, qui devenait facilement de la gaîté; telle était la société de ce grand homme qui a mis sa patrie au nombre des États indépendants, et fait une des plus importantes découvertes du siècle (1). »

---

(1) Franklin débarqua en France, le 17 septembre 1776, avec une cargaison de tabac, au lieu d'argent que sa patrie était hors d'état de lui donner; ce dénûment rappelait celui de la Hollande : ruinée par la tyrannie, mais riche des vertus qui rendent les peuples capables de reconquérir leurs droits, elle avait envoyé ses dépu-

On remarque encore deux autres personnes dans la société particulière de madame Helvétius : l'abbé de La Roche qui, après avoir fait un voyage en Hollande pour y publier le

---

tés auprès du gouvervement des Pays-Bas, avec un convoi de harengs, pour subvenir à leur dépense.

Franklin prit un logement à Passy, et n'y tomba point dans l'obscurité. La modestie de son habillement et de ses manières rappelait la simplicité des mœurs anciennes. Il avait quitté la perruque. On admirait, sur un corps droit et robuste, une tête digne du pinceau du Guide. Dans sa jeunesse, il avait appris le bel art du typographe. Il lisait, pendant la nuit, les ouvrages qu'on imprimait le jour dans sa maison d'apprentissage. Cette continuelle application avait affaibli sa vue. Il portait de larges lunettes et un bâton blanc à la main; il parlait peu et savait être franc sans rudesse. Ce penseur tenait de l'exemple de Montaigne la sagesse qu'il avait trouvée dans le doute. Jamais rien d'affirmatif ni de tranchant ne se fesait remarquer dans le ton de l'homme de génie *qui arracha la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans*, selon cette belle devise placée au bas de son portrait : *Eripuit fulmen cœlo, sceptrumque tyrannis.* Ses expériences sur l'électricité lui firent connaître le pouvoir que les pointes exercent sur elle; il éleva en l'air une verge de fer que terminait une pointe aiguë; il l'appliqua à la ligne droite d'un cerf-volant dont la corde était de chanvre jusqu'à la soie qui formait la partie avec laquelle il le tenait. Une clef fut ensuite attachée au point où finissait la corde de

livre *De l'Esprit*, vint s'établir auprès de la veuve de son ami. Il ne l'a plus quittée. Voilà le premier; le second était Cabanis, médecin,

---

chanvre. À l'approche d'un orage, un nuage passa dessus le cerf-volant; on vit des brins détachés de la corde se mouvoir en ligne droite. Le physicien présenta son doigt à la clef; il reçut une forte étincelle. Le succès de cette expérience confirma sa belle théorie. Par l'électricité, il expliqua la nature des aurores boréales, et parvint à prévenir les terribles effets de la foudre. Si les superstitieux pouvaient profiter de quelque découverte, ils auraient vu dès-lors que les orages ne se conjurent point avec leur patenôtre; mais qu'on peut assujettir le tonnerre à suivre un fer conducteur, placé au-dessus d'un édifice.

Le hasard donna depuis, à Galvani, l'idée d'une électricité inhérente au corps animal, et ouvrit une scène nouvelle. Il était réservé à notre âge de connaître l'agent le plus puissant dont se sert la nature dans ses opérations, à la surface de notre globe. Les anciens ignoraient que la simple interposition, non pas même de deux métaux, mais de deux corps différens, quels qu'ils soient, altère l'équilibre de l'électricité, et qu'il peut en résulter, dans l'économie animale, des mouvemens d'une extrême violence. L'action de cette électricité était inconnue avant que Galvani n'eût observé qu'en approchant la pointe d'un scalpel des nerfs crureaux de grenouilles écorchées, on agite tous les muscles de ces amphibies d'une vive commotion : cet effet se remarque même après l'entière extinction de la

philosophe et grand physiologiste (1). Helvétius l'aurait honorablement distingué parmi les penseurs du premier ordre. Sa veuve sut apprécier

---

vie. Un des élèves de l'anatomiste Cotugno rendit compte, dans la suite, d'une commotion électrique opérée par le seul contact d'un scalpel, au nerf diaphragmatique d'une souris qu'un de ses élèves disséquait. Le contact de métaux différens fait naître le mouvement musculaire et le propage. Galvani a reconnu la susceptibilité des mêmes mouvemens dans les animaux à sang chaud, tels que les poulets et les brebis; ce savant a constaté que l'électricité atmosphérique ou du tonnerre, soutirée par un fil métallique, imprime aux cuisses des grenouilles les mêmes vibrations, toutes les fois que les éclairs s'échappent du sein de la vue.

On ne sait jamais où s'arrêteront les heureux effets d'une grande découverte. Celle de Franklin le place au rang des bienfaiteurs de l'humanité. Quand le monde le perdit, Mirabeau s'écria, dans l'assemblée constituante : « Franklin est mort, cet homme qui affranchit l'Amérique, et versa sur l'Europe des torrens de lumières. »

« Le sage que deux mondes réclament, et que se disputent l'histoire des sciences, et l'histoire des empires, tenait sans doute un rang bien élevé dans l'espèce humaine. »

(1) Dans son immortel ouvrage sur les *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Cabanis a fait preuve de connaissances très-étendues. La renommée de ce livre est européenne. « Plus il sera lu, plus on sentira,

ses grandes qualités. Elle le traitait comme son propre fils. Il lui dut la connaissance des hommes les plus célèbres de l'époque. Parmi eux, Cabanis retrouva un ami de son père dans le savant et vertueux Turgot. Il lui avait été présenté dès l'âge de dix-huit ans. Une intrigue de cour avait alors empêché cet homme d'État d'effectuer les promesses qu'il avait faites au fils de son ami. Turgot lui témoigna une estime particulière, et le baron d'Holbach le servit beaucoup auprès de Diderot, de D'Alembert et de Voltaire qui lui accordèrent la leur. Dans ce rendez-vous des vertus, de la science et du génie, Cabanis suivait avec attention les raisonnemens de Condillac; s'attendrissait avec Thomas sur les malheurs des peuples; aimait dans Garât les manières affectueuses, qui semblaient adoucir ce que ses dissertations sur les abus en général avaient de rigoureux; remarquait la satirique, mais touchante et spirituelle mélancolie de Chamfort. Il voyait, dans la profondeur idéologique du célèbre Destutt-de-Tracy,

---

dit Chénier, dans son *Rapport sur les progrès et l'état de la littérature en France*, combien de genres de mérite il fallait pour appliquer, avec autant de succès, l'analyse de l'entendement à la physiologie transcendante, et l'art d'écrire à tous deux.

une arme redoutable aux préjugés, et ne pouvait se lasser d'admirer, dans Jefferson, des vertus aussi grandes que ses hautes destinées. C'est avec Mirabeau et Condorcet que Cabanis se lia plus intimement. Ce choix fit assez connaître quel parti on le verrait suivre dans le cours des événemens.

Après avoir prodigué toutes les ressources de son art, et les soins de la plus ingénieuse amitié au premier de ces hommes célèbres, à ce Mirabeau qu'aucun orateur n'a encore égalé, Cabanis publia le journal de sa maladie et de sa mort : l'une avait tenu les destinées de la patrie comme en suspens ; l'autre semblait détruire toutes les espérances que la liberté avait fondées sur le courage et l'éloquence de ses défenseurs.

« Dans les momens les plus orageux de la révolution, dit Suard, Mirabeau semblait la soutenir seul, par son audace et ses ressources. Lorsque la diversité des vues et des craintes ébranlait les courages, divisait les pensées, balançait les résolutions, il montait à la tribune, et l'indécision commençait à se fixer. Toutes les attentions allaient au devant de sa parole ; il parlait et frappait au but; il avait soulagé tous les esprits par les ressources du sien, et personne ne croyait avoir droit de s'étonner

de n'avoir pas trouvé ce que Mirabeau avait conçu.

« Le caractère le plus marqué du talent de Mirabeau était l'éclat et la force ; il soutenait l'attention par une élocution magnifique et figurée ; il frappait l'imagination par des coups de lumière inattendus, et les émotions qui en résultaient étaient toujours mêlées à de l'étonnement. » Quoique madame de Staël fût prémunie contre cette impression, par le ressentiment qu'elle portait à Mirabeau, l'un des plus grands antagonistes du système de son père, elle ne put se défendre de l'effet qu'il produisait, et M. de Ferrières, dont les opinions étaient si contraires à celles de ce redoutable tribun, dit lui-même « qu'après sa mort personne n'osait s'emparer du sceptre dans l'assemblée nationale ; ceux qui le jalousaient le plus paraissaient les plus embarrassés : s'agitait-il une question importante, tous les yeux se tournaient machinalement vers la place qu'occupait Mirabeau. On semblait l'inviter à se rendre à la tribune, et attendre, pour former une opinion, qu'il eût éclairé l'assemblée.

« Pendant sa maladie, on peut en croire madame de Staël qui l'a vu de ses yeux, une foule immense se rassemblait, chaque jour et à chaque heure, devant sa porte : cette foule

ne fesait pas le moinde bruit, dans la crainte de l'incommoder; et elle se renouvelait plusieurs fois pendant le cours des vingt-quatre heures. Un jeune homme ayant ouï dire que, si l'on introduisait du sang nouveau dans les veines d'un mourant, il revivrait, vint s'offrir pour sauver la vie de Mirabeau aux dépens de la sienne. »

L'impression que fit sur l'assemblée nationale la mort de Mirabeau, ne saurait se décrire.

Une morne stupeur, un silence profond, y régnèrent quelque temps; lorsque enfin la douleur put se manifester, on fit la proposition d'envoyer une députation aux funérailles du grand orateur. *Nous irons tous*, s'écria-t-on d'un mouvement spontané; en effet, l'assemblée nationale y parut en corps. Le convoi eut une escorte de 12,000 gardes nationaux; plus 4,000 citoyens en deuil le suivirent. Le cortége tenait plus d'une lieue; sa marche dura quatre heures. L'immense population de Paris se pressait dans les rues, garnissait les fenêtres, les toits des maisons, les arbres mêmes. Plusieurs centaines de mille ames honorèrent le génie de leurs regrets; Cérutti prononça l'oraison funèbre à Saint-Eustache. Le salut militaire, et les retentissemens redoublés

que prolongèrent les voûtes de cette église, imprimèrent dans les ames une religieuse terreur : on eût dit que le temple lui-même allait s'écrouler sur le cercueil. « *Jamais*, selon Cérutti, *la mort n'attira tant de spectateurs à un si magnifique et si lugubre spectacle.* »

On assure qu'au milieu des ruines de la vieille Athènes, le voyageur trouve encore sur une colonne brisée, non loin de la tour dite de Démosthènes, cette inscription : *A Mirabeau.* On lit au-dessous : *Passant, respecte cette pierre.* C'est le seul monument qui subsiste en l'honneur du Démosthènes français. On le voit dans la Grèce !

L'amitié de cet homme prodigieux fut l'un des plus beaux titres de Chamfort à la célébrité : « J'ai beaucoup gagné dans votre commerce, lui écrivait Mirabeau; j'y gagnerai davantage. Il est peu de jours, et surtout il n'est point de circonstance un peu sérieuse où je ne me surprenne à dire : Chamfort froncerait le sourcil, *ne fesons pas, n'écrivons pas cela, ou Chamfort sera content;* et alors la jouissance est double et centuple ! Ce n'est pas à vous qu'il faut dire combien est douce, consolante, encourageante, une amitié qui, devenue pensée habituelle à ce point, fait voir dans la censure une loi irréfragable, et dans l'approbation

un trésor sans prix : tel vous êtes pour moi. »

« O mon cher et digne Chamfort, lui écrivait-il encore (1), je sens qu'en vous perdant, je perds une partie de mes forces; on m'a ravi mes flèches..... Un grand ouvrage de morale et de philosophie, je ne l'entreprendrai jamais qu'auprès de vous, qui êtes la trempe de mon ame et de mon esprit. »

Ces nobles épanchemens justifièrent bien cette expression de Garat : « Il est impossible d'avoir vu quelquefois Mirabeau dans cette familiarité où les voiles tombent, et de n'avoir pas aperçu en lui beaucoup de ces mouvemens d'ame dont il est facile de faire des vertus. »

Le premier plan du tableau de la société de madame Helvétius nous a conduits à parler de Mirabeau; il faut à présent entendre le docteur Roussel sur cette femme, que le choix de ses amis honorera toujours autant que ses qualités la fesaient chérir.

« Elle était douce, dit-il, d'un beau naturel qui n'empruntait rien à l'étude, et d'une bonté que ne dirigeait pas la réflexion. Elle donnait sans mesure. »

Ce sentiment de bienveillance distingue les principaux personnages de la période dans la-

(1) Londres, 1784.

quelle nous entrons; elle est fort attachante, par l'intérêt toujours croissant des événemens les plus mémorables. Il y eut alors dans Paris très-peu de cercles où les femmes ne se prononçassent point avec chaleur pour la liberté naissante. Les royalistes accusaient d'irréflexion ce premier mouvement, et les patriotes y voyaient de la générosité : selon les premiers, il était urgent de le comprimer à tout prix, et, d'après les seconds, on devait le favoriser avec le courage de l'héroïsme. Les obstacles, opposés au succès des moindres améliorations, ressemblaient à un accès de délire. On les accumula si inconsidérément et avec tant de précipitation et de perfidie, que les partisans et les ennemis des abus se virent en présence; ceux-là, s'exagérant leurs forces et la mesure de l'appui qu'ils attendaient du gouvernement; ceux-ci, partagés entre le sentiment de leur valeur, et la crainte de payer chèrement la liberté, avant qu'elle pût répandre ses fruits sur la France. Les premiers ignoraient qu'il en est de la liberté comme de toutes les inspirations morales de l'homme : l'objet peut s'en évanouir, le principe est indestructible. On ne saurait étouffer les vœux que forme un peuple éclairé pour être libre. Les facultés de l'homme se développent dans la même progression du temps qui vicie et dégrade les ins-

titutions sociales. Un changement radical est presque inévitable, quand rien ne contraste plus avec les lois que le vœu général; car la tranquillité des États tient à l'accord de leurs institutions avec les intérêts et les idées du plus grand nombre; des germes de bouleversemens existent dans toute république, dans tout royaume où manque cette harmonie. De sages réformes préviennent bien des troubles; mais il faut qu'elles soient faites en temps opportun, et largement; car les demi-mesures du pouvoir le font soupçonner de faiblesse ou accuser de mauvaise foi, surtout dans une monarchie absolue. On y est placé entre une douloureuse conservation et un renversement accompagné de fracas. Les souverains y sont si mal entourés qu'ils ont besoin d'une ame forte pour prendre l'initiative de la destruction des abus, aussitôt que les voix éloquentes du malheur font entendre leurs premières plaintes! Ils conservent toute leur majesté, quand leur raison n'est pas vaincue par celle de leurs sujets. Depuis que les sciences et l'industrie, le commerce et l'économie politique ont répandu des torrens de lumière, il n'y a plus de véritable force morale au service des rois qui n'exercent pas sur les peuples l'ascendant de l'intelligence: bons, ils deviennent les jouets des courtisans;

et despotes, ils livrent l'État à toutes les chances d'un avenir incertain. La plupart des capitales sont trop populeuses en Europe pour qu'une armée puisse y faire la sûreté du trône; il faut donc qu'il place son bouclier dans l'affection des peuples; Malesherbes, Turgot, Necker et leurs illustres amis ont prouvé par leur conduite qu'ils reconnaissaient cette vérité : leur disgrâce n'a laissé à Louis que le choix des abîmes.

Les esprits superficiels n'ont aperçu, depuis les États-Généraux, que des effets sans remonter aux causes. Aussi rien ne dut-il paraître plus extraordinaire à certaines gens que les métamorphoses subites, opérées sous leurs yeux. Des salons où la frivolité avait établi son empire, où les choses graves se traitaient avec la dernière légèreté, se transforment tout à coup en aréopages : la sagesse y pénètre, sans parvenir néanmoins à triompher complétement de la folie.

Chez plusieurs femmes, l'esprit naturel; l'instruction, chez quelques autres, leur donnaient à la cour cette sorte d'ennui qu'inspirent des personnages dont l'élévation contraste avec l'ordre de leurs idées. Il aurait fallu que ces dames fussent d'un autre siècle, pour résister à l'entraînement qui les portait vers le parti

populaire. Tout, jusqu'aux leçons du théâtre, y attirait les plus légères : celles-ci en imitaient d'autres, d'après une influence qui leur était inconnue, et dont le principe est au fond de toutes les ames non perverties. Elles se sont à peine aperçues de la vétusté des bases du gouvernement, qu'assises à leur toilette, et plongées dans la mollesse de leurs boudoirs, elles ont mis leur esprit à la recherche des abus; il a rencontré sans effort beaucoup de *non-sens* et de ridicules. Aussitôt elles ont regardé l'ancien régime comme une mode dont personne ne veut plus, et se sont écriées : *C'est une jolie chose qu'une révolution! Fesons une révolution!* Elles ne voyaient rien de mieux. Le courage, de grands talens, des lumières éclatantes brillaient dans la minorité de la noblesse. Un amant n'y était point un être sans valeur, un inutile de la cour, un louangeur de vieilleries, mais un penseur profond, un orateur rempli d'éloquence, une idole de la France nouvelle. Le marquis de Ferrières, qui n'était point un de ces généreux défenseurs de la liberté, et dont l'ame ne répondait pas à l'ame de ces femmes, n'en fait que des intrigantes. « Quoi de plus varié, dit-il, que d'aller, de venir, d'avoir chez soi des conférences mystérieuses, de discuter les intérêts de vingt-quatre millions

d'hommes qui se régénèrent, de cabaler à Paris, de parler constitution, d'assurer que l'on hait le despotisme et ses agens. » Cet écrivain jugea la frivolité en homme frivole, apprécia le fond sur les apparences, et prit la partie pour le tout. Il craignait de voir le triomphe d'un sentiment où il lui convenait de ne reconnaître qu'un effet de cette satiété qui impose le changement comme un besoin. Il s'efforçait, comme tant d'autres, de se déguiser le nombre des pertes que les préjugés de toutes espèces éprouvaient chaque jour dans les salons.

Quant à la société, alors fort restreinte, dont la frivolité s'était exclusivement rendue maîtresse, elle continua de prendre des croyances et des idées sans choix; elle les saisissait avec empressement, et les caressait sans trop les comprendre. Son orgueil en exagérait l'importance; elle se flattait quelquefois d'y tenir beaucoup, quoiqu'il lui parût toujours commode de les abandonner, avant d'en avoir connu le danger ou l'utilité. Vaine, curieuse, sujette au caprice, à l'engouement, cette société avait accueilli les mots de *réforme et de liberté*, comme un changement de coupe dans les habits, ou de refrain dans des couplets. Elle était, depuis si long-temps, en possession du droit de tout évoquer à son tribunal, qu'elle

ne pouvait cesser de prononcer des arrêts. Les *droits de l'homme*, qui ne tenaient pas dans sa balance, n'ont été, pour ses oreilles, que le son étourdissant d'un nouveau concours de syllabes. Nos vieilles marquises n'auraient pu embrasser toute l'étendue de la signification de ces mots, sans succomber sous de pareils efforts. Il leur fut plus facile de mettre l'émigration à la mode; ce fut une consolation ouverte à l'humiliation de l'orgueil, pour les femmes désespérées de ne pouvoir se faire remarquer dans les salons où brillaient les personnes que leur mérite, leurs vertus et leur beauté élevaient au-dessus de toute importance de caste.

On ne tarda point à voir plusieurs têtes exaltées, qui avaient porté, des premières jusqu'à l'affectation, l'affranchissement des formes de la cour, en reprendre tous les travers, et se permettre des injures contre ce qu'elles avaient loué la veille, sans plus de discernement. Leur vanité blessée les ramenait aux préjugés de la vanité : femmes instruites ou épouses d'hommes de génie, elles auraient dédaigné le parti que de fréquentes défections condamnaient à se réjouir de leur retour.

L'émigration de 1791 n'appartient-elle pas moins à l'histoire de la politique qu'aux fastes de la *société française?* La noblesse ne courait

encore aucun danger. Elle serait parvenue à le prévenir, si elle était restée en France. Pour y conserver de l'ascendant et des droits, il lui suffisait de prendre part à la nouvelle répartition des pouvoirs, au lieu de se proclamer fastueusement l'appui d'une cause qu'elle avait déjà livrée à la dérision.

Tout en déclarant servir le roi, les émigrés ne suivirent pour la plupart, sans doute à leur insçu, que les conseils de leur vanité; car ils avaient même prévu, qu'en invoquant le secours des ennemis naturels de la France, ils exalteraient les passions, au point de mettre en péril les têtes les plus augustes (1). A peine Louis XVI avait-il sanctionné les principes de l'égalité politique, qu'on vit les émigrés lui opposer ceux de la monarchie absolue, seule garantie de leurs priviléges : ils représentèrent à ce prince, qu'*il n'était que le dépositaire*

(1) « Tout Paris sait, tout Paris doit savoir, que, si une scélératesse fanatique osait attenter à vos jours, sire, ou à ceux de la reine, des armées nombreuses, chassant devant elles une milice faible par indiscipline, et découragée par le remords, viendraient aussitôt fondre sur la ville impie qui aurait attiré sur elle la vengeance du Ciel, et l'indignation de l'univers. (Manifeste adressé, le 10 septembre 1791, de Schœnbrunn près Coblentz, à Louis XVI.)

usufruitier du trône qu'il avait hérité de ses aïeux. Vous ne pouvez, lui dirent-ils, *ni en aliéner les droits primordiaux, ni détruire la base constitutive sur laquelle il est assis.* Ils allèrent, dans le même manifeste, jusqu'à interpréter la volonté tacite de ce prince contre l'expression publique de ses sentimens. Voilà l'origine des plus grands malheurs de la royauté en France.

En y allumant un foyer d'incendie, de trouble, de perfidie et de trahison, l'émigration y avait semé l'irritation, le doute, la défiance, et fait naître cet esprit d'animosité, cette soif de vengeance dont les fauteurs devinrent les victimes. La bonne foi du roi put être suspectée, dès qu'un parti qui prétendait agir au nom de ce prince se fut créé au-delà des frontières, et permis de juger de la sincérité de ses actes (1).

Dans le sein même de l'assemblée nationale, ces mêmes actes étaient sans influence sur ceux

(1) Malgré l'acceptation que fit Louis XVI de l'*acte constitutionnel*, « Les contre-révolutionnaires ne cachaient point, dit le marquis de Ferrières, leur projet d'anéantir la constitution et de rétablir l'ancien ordre de choses. Les deux frères du roi, le prince de Condé, les ducs de Bourbon et d'Enghien publièrent une protestation contre l'acceptation du roi. Ils assuraient qu'elle

qui se targuaient de soutenir les droits de la couronne : le parti des privilégiés y retardait les opérations, dans le dessein de prolonger l'anarchie : « Il s'attachait, dit Rabaut-Saint-Étienne, à vicier des décrets, quand il avait la prépondérance, pour faire faire de mauvaises lois; à la troubler par des scènes scandaleuses, pour lui ôter l'estime publique; à se proclamer les amis du roi, pour faire croire que les patriotes étaient ses ennemis. Sa correspondance active répandait, dans les provinces, toutes les brochures que lui dictait sa politique, et tous les projets qu'il trouvait convenable de faire exécuter. Tout le monde était convaincu que les chefs de ce parti étaient d'accord avec la reine, chez laquelle ils allaient souvent. » Leurs conférences dont l'empereur passait pour être le principal appui, firent donner à ces réunions le titre de *comité autrichien*. « Un de ses principaux moyens était de faire lire au roi des

---

avait été forcée; que fut-elle volontaire, le roi n'avait pu consentir au changement de l'ancien gouvernement. Cette protestation, qu'on eut soin de répandre dans Paris, dans les départemens, et d'annoncer avouée tacitement par le roi lui-même, montra à tous les Français que l'acceptation de Louis XVI n'avait rien changé aux projets des contre-révolutionnaires. »

journaux *soi-disant populaires* (1), et remplis d'atrocités contre sa personne, afin de le dégoûter de sa situation, et de l'engager à s'enfuir quand le moment favorable serait venu. »

Ce système d'imposture, de corruption et d'artifice, jeta l'inquiétude dans les esprits. Il inspira beaucoup de défiance. On l'exécuta dans l'intérieur; on le suivit au dehors, en invoquant partout le nom du roi. Les démarches les plus éclatantes de ce malheureux prince, celles qui lui fesaient décerner les titres de *libérateur de la patrie et de régénérateur du genre humain*, étaient bientôt empoisonnées par de fausses interprétations, par des explications dérisoires, et par des bruits qui fesaient craindre la violation des engagemens les plus sacrés. Les ennemis de Malesherbes, de Turgot, de Necker, ne voulaient laisser à Louis XVI que l'impuissante volonté de rester fidèle à ses sermens; on le fit protester contre les principes régénérateurs

(1) « Plusieurs soupçonnaient qu'ils (les privilégiés) gageaient eux-mêmes les auteurs de ces journaux frénétiques. » (Rabaut-Saint-Étienne, *Précis de l'histoire de la révolution française.*) Nous ne voulons pas rappeler ici pour quel personnage, ni dans quel dessein, on a imprimé un faux *constitutionnel*. Nous attendrons, pour en parler, les *Mémoires* du ministre que Louis XVIII aima le plus.

dont l'adoption franche et spontanée eût satisfait tous les vœux. La conduite équivoque du gouvernement mit le trône en péril. Tous les liens sociaux sont menacés d'une rupture soudaine, quand un ministère ou un parti très-puissant abuse le peuple au nom du prince; car sa parole devient-elle un moyen de déception, il n'est plus une seule classe qu'on puisse retenir dans les bornes du devoir, par l'autorité des engagemens. Où règne la fraude, il n'existe plus de garantie réelle. Tous les intérêts sont alors compromis, et tous les principes de conservation attaqués; car, dans l'ordre politique, l'état de ruse est plus dangereux à la société qu'une guerre ouverte.

On eut l'un et l'autre par la singulière création hors de France, d'une dictature supérieure au roi même; ce système pernicieux le compromettait sans cesse; il érigeait dix mille émigrés en juges souverains de plusieurs millions de Français; tout grave qu'il était dans ses conséquences, on le soutenait par les moyens les plus frivoles. Il fallait que les hautes classes de la société fussent bien légères, bien irréfléchies, bien imprévoyantes, pour se faire d'aussi fausses idées des hommes et des choses. L'entraînement, la fausse honte, la crainte du ridicule, arrachaient du sein de leurs foyers, des milliers

d'individus. Ils attachaient au mot honneur, faussement interprété, l'obligation de s'armer contre leurs concitoyens : leur aveugle égarement les fesait voler au secours d'une force étrangère contre une patrie que leurs priviléges, leur ineptie, leurs folles dépenses, avaient ruinée, et qui ne leur demandait que des sacrifices indispensables à la conservation du trône. Des bons mots, des insultes, des sarcasmes, poussaient les plus faibles dans les rangs de l'émigration. Celui qui avait résisté aux piéges de la séduction et au torrent de l'exemple, était subjugué par la honte. On lui envoyait une quenouille, et ce reproche muet de lâcheté le trouvait vulnérable par l'endroit que l'éducation avait rendu le plus sensible en lui, le *faux point d'honneur* (1).

Un grand nombre de familles furent ainsi entraînées à quitter la France sans rien prévoir, sans but déterminé, presque sans dessein ; elles comptaient trouver au dehors un

(1) Une plus judicieuse appréciation des lois du véritable honneur fesait, dans le même temps, refuser à Mirabeau de satisfaire aux nombreuses provocations qu'on lui adressait : « Il n'est pas juste, disait-il, que j'expose un homme d'esprit, comme moi, contre des sots. »

accueil flatteur, et venir prendre avec éclat une position qu'elles abandonnaient de leur propre volonté.

Indépendamment des maux particuliers, cet abandon de la terre natale produisit le plus grand des malheurs publics, une défiance réciproque entre les pouvoirs de l'État : des haines de classes entières pervertirent moralement les individus, et l'exaspération devint générale. On eut soin de l'entretenir par tout ce que l'orgueil déçu et la vengeance en délire peuvent inventer.

Tandis que les plus odieuses machinations frappaient en France les vrais élémens du bonheur public, la plupart des émigrés portaient dans les pays étrangers un esprit d'aveuglement incroyable. Au milieu des chances les plus hasardeuses du destin, ils conservaient cette présomptueuse confiance qui leur avait fait abandonner si légèrement leurs femmes, leurs enfans et leurs propriétés. Sortis de France, comme pour une partie de plaisir, ils ne s'étaient pas même pourvus des choses les plus nécessaires pour supporter l'exil sans terme auquel ils s'étaient condamnés : bientôt ils manquèrent de tout ; mais l'espérance ne les abandonna jamais. On les vit généralement se faire encore un point d'honneur de conserver toutes leurs habitudes

d'élégance et de frivolité, comme si elles étaient inhérentes à leur existence.

« L'émigration offrait en Angleterre, dit M. Valery, un étrange spectacle et les plus singuliers contrastes. Ce grand sacrifice fait à l'honneur avait été sans effet sur le ton et les mœurs des individus; il semblait même que, dans cette subite catastrophe, chaque classe eût repris ses vertus, ses vices ou ses travers, avec une ardeur nouvelle, et comme pour les représenter plus vivement aux yeux de l'Étranger. Dans la haute société, l'esprit de cour et de fatuité survivait à la monarchie; c'était toujours la même gaîté moqueuse, les mêmes aventures, les mêmes intrigues, la même galanterie; et ces hommes légers étaient encore plus fidèles à leur caractère qu'à leur souverain. A côté d'admirables exemples de vertu et de résignation, les divertissemens de Paris et de Versailles, toute cette oisiveté agitée et bruyante des sociétés qui finissent, existaient encore, et cette corruption polie de mode et d'habitude se conservait au sein de l'infortune. Le malheur même était sans puissance sur une vieille frivolité. Plusieurs belles dames avaient saisi cette occasion de se rajeunir dans un pays où l'on ignorait leur âge : les femmes de quarante ans revenaient à vingt-neuf. On remarquait un air

de jeunesse dans leurs manières et dans leur parure; elles avaient repris la danse, les plumes, les fleurs que l'usage, trop rigoureux sans doute, les avait obligées de quitter à Paris depuis dix ans; de loin même, il fallait un peu de temps pour les reconnaître. On les voyait, aux courses de Newmarket et de Buxton, monter sur les chaises avec des manières étourdies et presque enfantines, tandis qu'elles laissaient de grandes filles en France. Ces victimes folâtres avaient encore tous les goûts de luxe et d'élégance de leur ancienne position (1). »

Cependant la loi impérieuse de la nécessité rendit plus tard, à quelques émigrés, cette énergie morale qui crée une existence indépendante des hasards de la position, et qui constitue la véritable dignité de l'homme.

Suard, qui s'était retiré des rangs de la révolution, aussitôt qu'elle était sortie de la voie tracée par M. Necker, et qui n'avait pas moins blâmé les opérations de nos deux premières assemblées nationales, que la marche de l'ancienne monarchie, se réfugia dans la Bavière, en 1793. Il y trouva plusieurs de ses compatriotes. Ils avaient recouvré l'usage des forces

(1) *Sainte Périne, Souvenirs contemporains*, par M. Valery.

et des facultés naturelles, étouffées précédemment sous le fardeau de l'inutilité que le luxe et la mode leur imposaient. Ce changement les distinguait honorablement de leurs compagnons d'infortune. Suard leur appliqua ce mot de Thémistocle aux illustres bannis de Thèbes : « Mes amis, nous étions perdus, si nous n'avions pas été perdus. » Ils étaient, pour le temps, pour les localités, et principalement pour leur situation personnelle, bien éloignés du théâtre des discussions politiques que fesaient naître les événemens de 1787 et 1788; il s'était formé dès-lors plusieurs sociétés de partis opposés. La distinction des opinions était généralement la seule que l'on établissait entre les individus. Cette nouvelle appréciation repoussait les bases admises jusqu'alors pour marquer les rangs. Chacun suivait la route éclairée par ses propres lumières. Ce choix entre les nuances politiques avait été fait par les deux princes du sang les plus rapprochés du trône, par les deux frères du roi : *Monsieur*, depuis Louis XVIII, fonda en France le premier club politique, à l'instar des Anglais dont il admirait l'indépendance des formes et la noblesse des principes. Cette société prit le nom de *Club des Echecs;* il était défendu de s'y livrer à la discussion des nouvelles politiques qu'on y fesait circuler.

Le comte d'Artois, aujourd'hui Charles X, formait ses réunions chez la duchesse de Polignac, gouvernante des enfans de France, et intime amie de la reine. « Le prince y passait sa vie, dit M. Clermont de Gallerande. La maison de madame de Polignac, que sa place rendait ouverte à tout le monde, finit par l'être de fait exclusivement au parti de la noblesse. On y parlait avec humeur du Tiers-État, de son arrogance et de ceux qui avaient embrassé sa défense. Si on avait raison dans le fond, dit toujours le noble écrivain, on avait tort dans la forme. Cette indiscrétion était blâmable et déplacée, surtout dans la demeure même du roi, et chez la gouvernante de ses enfans. Elle fut vue de mauvais œil par les personnes sensées, et même par les indifférents; elle anima le Tiers et le peuple contre le prince et contre la noblesse en général, et fut une des causes du déchaînement contre la famille des Polignac. »

« Avant d'avoir établi sa société chez madame de Polignac, la reine, dit madame Campan, allait quelquefois passer ses soirées chez la duchesse de Duras. Une jeunesse brillante s'y trouvait réunie. On établit le goût des petits jeux, les questions, la *guerre panpan*, le *colin-maillard*, et surtout un jeu nommé *Decampativos*. »

Ce jeu était fort agréable; il amusait une société charmante dans le parc de Versailles, au milieu des bosquets illuminés avec un art infini. La nature, plutôt que la main de l'homme, y avait élevé un trône de fougère. On procédait à l'élection d'un roi; il tenait sa cour noblement et avec aisance. Ses audiences étaient celles d'un père tendre et d'un juge équitable; il ne repoussait jamais les plaintes de ses sujets; son règne n'était pas moins doux que la présidence d'une république sanctionnée par l'adhésion des cœurs. Une politesse séduisante tempérait ce que le rang suprême a toujours d'imposant; son peuple pouvait se comparer, sous quelques rapports, à l'élite des Athéniens, au temps de Périclès : c'était l'ornement de la cour dans les deux sexes; toute l'aimable jeunesse que le Protée de l'époque avait placée auprès de Marie-Antoinette; les seigneurs sémillants, qui cherchaient à imiter les manières gracieuses du comte d'Artois; des femmes dont la spirituelle gaîté éloignait les *superbes* dont le ton avait la froide dignité d'une maréchale de Mouchy; les personnages admis à jouer la comédie avec la reine; le complaisant Bezenval, les Grammont, le vieux Biron, qui savait tout, qui disait tout mystérieusement, et qui était d'une prévenance achevée; le prince d'Hénin et la duchesse de

Péquigny, qui s'était fait un nom par ses continuelles plaisanteries sur mademoiselle Lange; la société de madame la duchesse de Duras, la marquise de Mailly et le beau Dilon; le duc de Castries et la duchesse de Cossé; la charmante duchesse de Saint-Maigrin et le duc de Coigny; le comte de Vaudreuil, que sa tournure d'esprit fesait généralement rechercher, et madame de Polignac, qui ne supportait les sots que par politesse. Vaudreuil était l'homme par excellence pour jouer au roi; aussi l'était-il bien souvent: son *bon plaisir* consistait à rendre ses sujets heureux, par des unions parfaitement assorties. Il mariait Louis avec une femme de la cour; et, lorsque le roi de la fougère n'épousait point Marie-Antoinette, il lui donnait un mari; chaque homme avait ainsi sa compagne. Quand tous les nœuds de l'hymen étaient tissus, sa majesté prononçait solennellement le *decampativos*, et chaque couple allait se promener jusqu'à l'heure indiquée pour reparaître dans la salle du trône. Ce jeu, qui amusait tout le monde, divertissait Louis XVI: rien ne lui paraissait plus gai que de se voir détrôner sur l'herbe, aussi plaisamment, par Vaudreuil.

Chaque chose avait son temps, son à-propos: il y avait chez la reine un amour du *bon plaisir*, qu'elle avait sucé avec le lait, un goût des affaires

qui était comme un héritage maternel, un attachement d'habitude à la domination royale; mais un besoin d'indépendance personnelle, qui repoussait les assujettissemens de la grandeur; un caractère prononcé, qui lui fesait mépriser les irrésolutions de la faiblesse, quelque part qu'elles pussent se rencontrer; un fonds d'instruction qui la rendait supérieure aux frivoles ignorans dont elle était cernée, et un genre d'esprit qui lui fesait saisir tous leurs travers. La princesse chez elle avait beaucoup de hauteur et d'opiniâtreté; la femme était accessible et sans orgueil; elle oubliait, dans l'abandon du commerce intime, tous les soins du premier rang; sa position et ses idées offraient souvent un contraste sensible. Elle riait de bon cœur d'une cour qui lui parut trop mal élevée, comme dit madame de Genlis, pour être jamais assez respectée, et où chacun plaisantait de son voisin, sans renoncer à ses propres ridicules.

Paris et Versailles ne parlaient depuis longtemps que de *Figaro*. On prenait, dans tous les cercles, assez chaudement parti pour ou contre la représentation de cette pièce, vraiment faite pour l'époque. Le roi ne savait trop comment se prononcer; s'il y avait eu un parti neutre, il l'eût embrassé comme support; mais ce parti

manquait, et le manuscrit allait de la Comédie-Française à la police, et de la police à la Comédie-Française, sans que les sots ni les gens d'esprit eussent gagné leur procès. Aux yeux de la société, il était constant que, si Beaumarchais avait trop d'esprit, on ne pouvait pas du moins faire ce reproche au gouvernement. Le roi évoqua l'affaire à son propre tribunal; il prit fort heureusement la reine pour assesseur.

Cette princesse ne pouvait que se louer des extrêmes complaisances de l'abbé de Vermond, son lecteur, son confident, l'homme qui l'instruisait de tout ce qui pouvait lui être utile de savoir, qui écrivait presque toutes ses lettres, qui jouissait de la faveur de toutes les femmes de la cour, et qui savait combien madame de Polignac témoignait le désir d'assister à la représentation des *Noces de Figaro;* mais Louis était un austère observateur des bienséances; et la lectrice fut préférée au lecteur, qui aurait été si propre à lever les scrupules du roi.

Un énorme manuscrit était placé sur la table, lorsque madame Campan arriva. Le roi lui dit : « C'est la comédie de Beaumarchais; il faut que vous nous la lisiez, je l'ai déjà parcourue; mais *je veux* que la reine connaisse cet ouvrage. Vous ne parlerez à personne de la lecture que vous allez faire.... *Au Monologue*

de Figaro, mais surtout à la tirade des prisons d'État, le roi se leva avec vivacité et dit : « C'est détestable ! cela ne sera *jamais joué ;* il faudrait détruire la Bastille (1), pour que la représentation de cette pièce ne fût pas une inconséquence dangereuse ; cet homme joue tout ce qu'il faut respecter dans un gouvernement. — On ne la jouera donc pas, dit la reine. — Non, certainement ; *vous pouvez en être sûre*, répondit Louis XVI. »

M. de Vaudreuil, qui avait plus d'étendue dans les idées, ne partagea pas cet avis, que

(1) Cette Bastille dont Louis XVI avait une fausse idée, nuisait au gouvernement, servait les passions des personnes en crédit, et livrait la France à la pitié de l'Angleterre : « Les Français, disent les *Mémoires authentiques*, publiés à Londres en 1772, sont dans une crainte si continuelle de la Bastille, que leurs lèvres et leurs yeux ne s'ouvrent que pour flatter et admirer : ils sont dans la situation de ces infortunés qui, sous d'anciens tyrans, étaient fouettés à mort, sans avoir la liberté de jeter un cri. Je ne connais point d'esclaves plus abjects et plus pusillanimes sur la terre ; car ils ont le vrai sens de la dignité d'*homme*, et se dégradent néanmoins eux-mêmes, par la frayeur d'un regard dédaigneux, ou d'une disgrâce.... La magnanimité de quelques citoyens succombe dans ses efforts pour le bonheur d'une nation entière, tremblante au hochement de tête impérieux d'un ministre despotique. ».

la reine regardait comme une rigueur; madame de Polignac aurait été désespérée, s'il n'y avait pas eu moyen de casser le terrible arrêt. Il le fut dans le cercle où Marie-Antoinette pouvait se mettre à la tête des protecteurs de l'aimable *Figaro*. On délia le roi de son engagement, par une bulle de ruse, qui fit croire à ce prince que Beaumarchais avait supprimé tout ce qui lui avait déplu. Louis se moquait des Parisiens : *Ils seront bien attrapés*, disait-il malicieusement; *car ils ne trouveront pas dans La* FOLLE JOURNÉE *les satires que l'auteur y a semées à profusion*. Beaumarchais, qui connaissait l'opinion sur les *Almaviva* du jour, avait donné un représentant au Tiers-État dans son héros; il n'aurait consenti à rien affaiblir de son indignation pour les prisons d'État dans un pays où un seul homme, le comte de Mirabeau, avait été frappé par dix-sept lettres de cachet : après en avoir compté cinquante-quatre dans sa famille, il avait entendu menacer sa mère de toutes les rigueurs de l'arbitraire qui, depuis la domination des pères La Chaise et Michel Tellier, pesait sur la France (1).

(1) L'ultramontanisme, qui avait accordé aux rois de France les trois cent soixante-quinze *bulles-privilèges* dont parle du Tillet, et en seul jour, tant au roi Jean

Qu'augurez-vous du succès, demanda le roi à M. de Montesquiou, pressé de se rendre à la première représentation ?— *Sire, j'espère que la pièce tombera. — Et moi aussi*, répondit Louis XVI. On a dit que *Monsieur* était allé en grande loge à la Comédie-Française, pour assister à la chute de la pièce : il avait trop d'esprit pour ne pas jouir de son triomphe.

Le Mariage de Figaro rappelait tant de mariages à la pensée du grand monde, et tant de belles dames s'intéressaient à *Chérubin*, que les maris de *mauvaise humeur* et les précieuses ridicules ne jouaient pas un rôle agréable dans la haute société : la satire des abus y paraissait, aux bons esprits, aussi naturelle que leur existence était devenue généralement odieuse.

---

qu'à la reine sa femme, vingt-huit bulles privilégiées, *en sautant à pieds joints sur les plus sages canons des conciles* *, exigea, par l'intermédiaire des confesseurs du grand roi, *quatre-vingt mille lettres de cachet*, en une seule émission ; c'était pour assurer le triomphe de la bulle *Unigenitus*. Tels sont les beaux jours que Rome veut rendre à la France, dont elle tente la conquête par les missionnaires, par les jésuites et par cette université pour laquelle un *nouvel apôtre* se soustrait aux hommages de ses diocésains d'Hermopolis. C'est là une grâce d'état dont un évêque nie l'existence **.

* *Histoire des Confesseurs des rois et des princes*, p. 418.

** Même ouvrage, p. 416.

La nouvelle comédie n'était que la peinture fidèle des mœurs publiques ; encore était-elle affaiblie par cette retenue qu'impose toujours la crainte d'exciter la désapprobation d'une grande assemblée.

Des dames, jalouses de paraître plus réservées dans leur conduite que la favorite et sa société, prièrent le premier gentilhomme de la chambre d'écrire à l'auteur, pour les faire jouir d'une sorte d'*incognito*. M. de Villequier demanda à Beaumarchais sa petite loge pour des femmes qui voulaient voir *Figaro* sans être vues. « Je n'ai, répondit-il, nulle considération, monsieur le duc, pour des femmes qui se permettent de voir un spectacle qu'elles jugent malhonnête, pourvu qu'elles le voient en secret. Je ne me prête pas à de pareilles fantaisies. J'ai donné ma pièce au public pour l'amuser et pour l'instruire, non pour offrir à des bégueules mitigées le plaisir d'en aller penser du bien en petite loge, à condition d'en dire du mal en société (1). Le

(1) Quoiqu'à la plus franche gaîté, les inimitables *Pierrot* (M. Clairval), et *Colombine* (madame Laruette), fussent parvenus à unir la décence et la grâce, une prude affecta de dire, au souper de M. le duc de Choiseul, *que l'indécence des accompagnemens était si outrée* dans le *Tableau parlant*, qu'il n'était pas permis d'*entendre deux fois cet opéra*. Le ministre, qui aimait

plaisir du vice et les honneurs de la vertu, telle est la pruderie du siècle..... »

Cette réponse de l'auteur eut mille copies. On en distribua dans tous les cercles, et tout le monde finit par convenir, avec lui; que *sa pièce n'est pas un ouvrage équivoque; il faut l'avouer ou la fuir.* C'est une ressemblance qu'elle a avec le chef-d'œuvre de Molière. Au reste, *Figaro dans la pièce, comme Beaumarchais dans le monde*, a dit un penseur, *donne prise à la calomnie sans jamais lui donner raison.*

Marie-Antoinette l'avait très-bien senti. Elle avait vu également qu'il ne fallait pas brusquer la chose, dans la crainte que le roi ne prît d'autres conseils que les siens. Elle craignait plus la malignité des hypocrites que toutes les saillies de l'esprit. Tout fut singulier dans cette affaire.

Mademoiselle Contat, qui n'avait jamais été aussi heureuse que de la possession de l'épingle avec laquelle elle cacheta la lettre de *Suzanne*, et piqua le comte *Almaviva*, se troubla en la

---

les arts, et méprisait toute hypocrisie, invita sa société à une seconde représentation, pour mieux juger la pièce. Grétry était, comme Beaumarchais, exposé aux traits des personnes qui voulaient paraître plus vertueuses qu'elles ne l'étaient effectivement.

perdant. M. de Narbonne, au lieu de consoler son amante, avait besoin lui-même des secours de l'amitié. « Quel que soit le prix de cette épingle, dit l'un des abbés de la suite du nonce du pape, je la remplacerais, si *Suzanne* me permettait de présider à sa toilette. —S'il ne s'agissait que d'une épingle, répliqua vivement le comte de Narbonne....! —Un ami du baron de Villeneuve-Mohans l'interrompit en ces termes: Eh! bon Dieu, des épingles! qui ne sait que la seule ville de Paris en consomme annuellement soixante millions? — A cinquante sols le mille, dit un petit homme, fatigué de remuer la poussière avec sa canne à bec de corbin, et prenant une prise dans sa tabatière *à la Choiseul*, cela fait cent cinquante mille francs. —Pour lesquels je n'aurais pas donné cette épingle célèbre, dit le comte; ni moi pour le double, ajouta *Suzanne*. » Alors le cercle s'agrandit, et la curiosité s'est vivement accrue, en gagnant de proche en proche. Quand elle aurait orné la tiare, on n'y attacherait pas plus d'importance, fait observer un des parens du cardinal Pallavicino. — C'est beaucoup mieux, je vous l'assure, dit à son tour une contemporaine de madame de Tencin. Elle le prouva par un récit piquant, que l'on écouta dans un de ces soupers où la frivolité égayait tous les rangs, et animait tous les âges :

Étant chez Ninon de Lenclos, madame de Maintenon laissa tomber de sa poche une pelote en forme de cœur : l'abbé Gobelin la lui avait donnée. Mille questions embarrassent la pénitente du saint directeur.... « De qui tient-elle ce présent, où paraissent des amours sous la forme de séraphins? — De Villarceau, de Chevreuse, peut-être même du roi. — Vous n'y êtes pas, belle Ninon, c'est du confesseur. » La rougeur subite de la prude annonça qu'elle ne s'était aperçue, qu'après avoir fait cet aveu, des réflexions auxquelles il pourrait donner lieu. Sans se rappeler, pour le moment, qu'elle avait lu dans son auteur chéri (Montaigne), *que la moindre piqûre d'épingle est capable de nous ôter le plaisir de la monarchie du monde*, Ninon voulut que la première épingle fût placée par elle sur ce bijou ; il était d'un luxe parfait, et d'un goût qui paraissait appartenir à la plus fine galanterie. Cette épingle avait été attachée à un ruban, pour empêcher Ninon d'oublier qu'elle recevrait un jeudi Lachâtre dans la soirée.

Madame de Montespan commençait à se repentir d'avoir introduit la veuve de Scarron dans son intérieur. Les larmes du dépit coulant de ses yeux à la promenade, elle demande avec vivacité une épingle à sa rivale, pour fixer une gaze qui seule pouvait dérober son chagrin à des

regards importuns. Après avoir interrogé sa pelote, madame de Maintenon dit qu'*elle n'en avait pas*. Devait-elle donner celle de Ninon? elle fermait son fichu. La pudeur avait dicté sa réponse. Mais la colère conseille toujours moins bien que la pudeur..... *Pardonnez-moi, vous en avez une; mais vous êtes à présent d'une maussaderie!* Le geste le plus imprudent accompagne ces paroles, et l'épingle, plutôt arrachée que prise, expose à la vue du prince amoureux des charmes trop long-temps captifs. Ses yeux, enflammés de désirs, confirment toutes les craintes de madame de Montespan. Son cœur et sa vanité la mettent hors d'elle-même; elle se pique par mégarde, et jette avec humeur, à madame de Maintenon, la malencontreuse épingle. Pour apaiser tant de courroux, par un trait de galanterie, le roi s'empresse de la relever, en disant : *Elle ne sera qu'à moi, puisqu'elle est teinte de votre sang.* Jamais rien n'eut, dès-lors, plus de prix aux yeux de madame de Maintenon, ni à ceux du monarque. Il lui en fit le tendre sacrifice, trop faible alors pour ajourner le moindre désir de cette femme artificieuse. Comme elle ne pouvait assurer son triomphe que par des défaites, un jour que la main royale attaqua un fichu incommode, combattit et remporta une douce victoire, Louis

rentra, par une capitulation imposée à son amante, dans la possession de l'épingle chérie. Il n'avait pas de diamant plus précieux dans son écrin. Elle n'en sortit que dans une de ces conjonctures graves, où le ciel donne aux rois de sévères leçons qu'ils n'écoutent pas.

La septie de Jacques II venait, avec d'augustes témoins, la reine d'Angleterre et le prince de Galles, apprendre aux habitans de Saint-Germain, que l'habileté du prince d'Orange promettait des jours heureux aux fiers Bretons. Louis étala toute sa magnificence aux yeux du malheur. Le roi détrôné eut l'appartement de son cousin, qui était allé au-devant de lui. Madame de Maintenon prit cette démarche tutélaire pour le plus beau moment de la vie de son amant. Elle lui connaissait plus d'orgueil que de grandeur d'ame; aussi préféra-t-elle exceller dans la flatterie, en faveur du favori de la fortune, que de se montrer généreuse envers un prince dépouillé du diadème. Il est vrai que le reproche d'incapacité ne fut pas ostensible.

Une agrafe de diamans relevait le chapeau du maître de la France, et les plumes de son panache étaient fixées avec un ruban. La favorite y avait brodé ces mots : *Si Jacques avait ressemblé à Louis, tout lui serait fidèle.* Dans l'excès de sa joie, Louis porte cette légende à

ses lèvres, et sonne Bontems. Le valet de chambre lui présente son écrin. Après en avoir retiré l'épingle qui lui était chère, il dit à sa maîtresse : « Tenez, madame, c'est la seule manière de conserver et de cacher ces mots ingénieux, auxquels le mystère seul peut encore ajouter quelque charme. » L'heureuse Maintenon baissa les yeux, mit l'épingle au ruban, et le roula, quand il eut fait son office. Il fut placé dans un étui magnifique, et les propres revers du grand roi diminuèrent de beaucoup l'importance de l'épingle.

Le régent, qui pensait trop à réparer les malheurs de la France, pour augmenter d'un chapitre cette histoire, la laissa oublier.

Madame du Barry en devint le continuateur. Elle servait, comme madame de Maintenon, le parti qui persécutait la raison, en la taxant d'incrédulité, et sous Louis XV les jolis riens devaient reprendre leur empire interrompu par l'esprit très-cultivé du régent. Au milieu de l'ennui d'une conversation languissante, elle se fait ouvrir, par désœuvrement, le cabinet où le roi conservait les raretés qui provenaient de ses ancêtres. A force de tout mettre sens dessus dessous, malgré les représentations du roi, elle trouva l'écrin de Louis XIV. Elle y remarqua plusieurs diamans et un petit chef-

d'œuvre, comme nous en avons vu chez M. Beaucher, émailleur; c'était un anneau sur lequel brillaient à l'extérieur de très-saints attributs : l'amour, qui ne perd jamais ses droits, avait gravé sur la partie qui adhérait à la jolie peau de madame de Maintenon, ce que la volupté (1) connaissait de plus séduisant dans ses devises et ses emblèmes. Tout à côté de cette bague se trouvaient une très-petite médaille portant le funeste millésime du 10 octobre 1685, et, en bois de violette, une croix toute mignonne, destinée à perpétuer le souvenir de la révocation de l'édit de Nantes : sur cet instrument du supplice d'un Dieu mort pour sauver les hommes, se lisaient les noms de trois personnes qui ont passé leur vie à les rendre malheureux : madame de Maintenon, le barbare Letellier et l'impitoyable père Lachaise. L'écrin renfermait en outre la légende qui justifiait, par l'adulation prodiguée à Louis XIV, l'infortune de Jacques II, et l'épingle réunissait au fameux,

(1) ..... D'ivresse et d'erreur imprudente nourrice,
La *volupté* nous berce entre les bras du vice....* ,
On voit à ses côtés le mystère en silence,
Le sourire enchanteur, les soins, la complaisance,
Les plaisirs amoureux et les tendres désirs,
Plus doux, plus séduisants encor que les plaisirs **.

* Desaintange, *Épître sur l'amour de la gloire.*
** Voltaire, *Henriade*, ch. IX.

ruban un précis de l'anecdote qui la fit prendre par madame du Barry : « Je la garderai, s'écria impérieusement la comtesse ; elle attachera, dès aujourd'hui, ma touffe de plumes. » Elle ornait sa tête, que le roi réclamait encore cette épingle qu'il croyait avoir été utile à la gloire et à l'amour, quoiqu'elle eût fait tomber son aïeul dans la dépendance de la femme qui fit le plus de mal à la France, et qui prépara plus d'humiliations au trône.

Avant de la rendre à son royal amant, Lange se plut à lui faire jouer les rôles les plus bizarres. Elle s'en servait, tantôt pour attacher à un rideau la perruque du chancelier, qui fesait pouffer de rire la comtesse dès qu'il se retirait, laissant à nu sa hideuse tête chauve ; tantôt l'épingle caressait la jambe grêle de l'abbé Terray qui supportait les piqûres, comme n'ayant pas plus d'humeur que d'honneur ; de temps en temps elle éveillait le sentiment d'une douleur agaçante sur l'épine dorsale du cardinal Giraudi. La résignation ne coûtait pas trop à un nonce glorieux de représenter le souverain de Rome, mais plus heureux d'assister au lever de Lange, et de chausser son joli pied : les espiégleries de l'épingle autorisaient entre lui et la comtesse une familiarité inappréciable pour la diplomatie du Vatican.

On remit au lendemain la continuation de cette anecdote. Un officier aux gardes-françaises la reprit chez un ami de Vestris, à peu près dans les termes suivants :

La charmante Contat tourne la tête au jeune comte de Narbonne, enfant gâté de la famille royale. Il était passionné ; elle était sensible, désintéressée, mais un peu fantasque. La célèbre épingle put seule l'attendrir : elle l'exigea pour la première représentation du chef-d'œuvre de Beaumarchais, qui n'est cependant pas sa meilleure pièce ; il paraissait bien piquant à mademoiselle Contat de faire passer la fameuse épingle du fichu de madame de Maintenon et de la tête du grand roi, à la lettre que *Suzanne* (1) devait cacheter.

(1) Le talent flexible de mademoiselle Contat, admirable dans *Elmire* et *Célimène*, plein de gaîté dans la *Coquette* de La Noue, et de charmes dans *les Femmes* de Dumoustier, brillait par la finesse dans le théâtre de Marivaux, touchait dans la Julie du *Dissipateur*, nous identifiait dans le *Mariage secret* avec madame de Volmar, et saisissait à ravir le ton de madame *Evrard* dans le *Vieux Célibataire;* ce beau talent permit au modèle des *Grandes coquettes* d'être tout à coup, dans la *Folle Journée*, la plus spirituelle et la plus attrayante des soubrettes. Que *Suzanne*, indépendamment du génie de l'auteur, fit d'effet à la scène! Il ne peut être, sous

On dansait alors des quadrilles. Celui dans lequel le comte de Narbonne devait figurer, exigeait de la magnificence dans les habillemens. Le comte sut par M. de La Borde ce que renfermait l'écrin. Il demanda quelques diamans, pour paraître avec éclat le jour où l'on danserait dans le salon d'Hercule. Tout puissant par les femmes, rien ne lui paraissait téméraire. Le roi lui passait d'ailleurs toutes ses fantaisies. Sa prière fut bien accueillie par ce prince. *Je vais chercher moi-même les diamans*, dit le jeune étourdi, *cela me fera voir certaine épingle dont j'ai entendu parler.* Louis n'avait pas eu le temps de répondre, que le comte se fesait déjà ouvrir

---

le rapport des sens, comparé qu'aux vives émotions que l'on éprouvait, dans certaines loges, en voyant se développer le premier instinct de la puberté dans *un jeune adepte de la nature*, dans ce *vivant tableau de L'Albane*, que présentait à une cour voluptueuse la situation délicate d'un page séduisant, très-disposé à sacrifier son inexpérience à deux femmes charmantes, plutôt drapées que vêtues, toutes deux importunées par la présence l'une de l'autre, heureuses de le déshabiller, et le rhabillant, selon l'esprit de leur rôle. Que tout cela était senti dans un temps où les mœurs de la cour et de la ville permettaient de porter l'indécence aussi loin qu'il était possible, *pourvu qu'elle ne fût pas de mauvais ton*, dit La Harpe!

l'écrin. Pendant qu'on arrangeait les diamans, il substitua une épingle à celle qu'il convoitait; il l'offrit à l'adorable *Suzanne*, peu d'instans avant qu'on la vît, pour ainsi dire, paraître et disparaître simultanément.

Dans les affaires les moins importantes et dans les choses les plus graves, dans les délibérations du conseil comme dans l'étiquette de la cour, la folie agita toujours ses grelots sous le manteau qui couvrait la vétusté de la monarchie française. Tel est nécessairement le train des choses sous le pouvoir absolu, qui n'est autre que la faculté d'imposer à une nation les maladies de l'esprit de ses rois, et de la faire frissonner, à chaque règne, de la fièvre qui tourmente le souverain : la cour et la ville en eurent trois accès bien distincts pendant la vie du grand roi.

Qu'on ne dise pas que rien n'allait mieux avant notre ère vulgaire; car tout y gardait sa place naturelle. Ce n'était pas sous les auspices de Minerve que l'on avait mis la *chanson de village*, appelée *Comédie*. Elle devait le jour aux poëmes informes chantés dans l'Attique, à l'occasion des vendanges : l'escorte joyeuse de Bacchus le célébrait, sous le masque, en chantant et dansant sur les places publiques. Cette gaîté licencieuse n'obtint pas l'entrée des villes.

C'est bien long-temps après, et sous une face nouvelle, que les Athéniens accueillirent la *Comédie*. Dans tout cela, on ne voit rien qui offre un contre-sens.

Chez les Romains, au temps de leur liberté, on représentait les mœurs des dernières classes de la plèbe, parce qu'elle reçoit et rend difformes les vices que les grands versent sur elle; il importe d'extirper de partout le venin de la corruption. On mit les magistrats sur la scène, parce que les abus qu'ils se permettent sont au moins des ridicules, et que le mal qui s'introduit dans le corps social par ceux que l'on prépose à l'en garantir, doit être attaqué de manière à l'empêcher de prendre racine.

Le conservateur de la bibliothèque d'Auguste, Melissus, sentit bien que son maître, le plus fourbe des hommes, n'étant pas le moins habile, n'aurait jamais la tentation de soumettre le peuple à cette tyrannie de détail, qui est la pire de toutes, parce qu'elle flétrit l'ame, et comprime la pensée dans tous les instans de la vie: aussi ce poëte ne la toléra-t-il pas dans les prêtres, sans confondre toutefois la religion avec ses ministres qui ont presque toujours été plus puissants qu'elle, dans l'interminable durée des siècles.

Depuis Constantin le clergé substitua son or-

gueil irascible à la mansuétude du fils de Dieu, et un intolérable despotisme à la morale de l'Évangile. La soutane couvrit, dans une partie de l'Europe, le monopole et l'impunité des crimes : un moine, un sous-diacre devient incestueux dans les bras de la reine Teutberge. Un peu plus tard, la France subit les horreurs de la guerre. L'Église en a soufflé le feu : elle a fait passer ses fureurs dans l'ame du chef de la maison Carlovingienne. Son oncle, surnommé le *Débonnaire*, avec lequel il a négocié, lui fait crever les yeux. Cette exécution barbare vaut à la victime de cette violation de la foi jurée une sorte de béatification ; on grave sur son tombeau : *Ci gît Bernard de sainte mémoire.* Il avait dénoncé ses partisans, pour payer sa vie de la leur. Le même supplice que celui de leur indigne roi fut le prix de leur dévouement à sa cause. Qui excepte-t-on de la sentence ? les auteurs de la guerre civile : les ecclésiastiques ne connurent d'autre châtiment que la déposition et l'exil. Dès-lors la famille de l'empereur servit au clergé d'instrument contre ce prince. Grégoire VII vint dans ses États suspendre sur sa couronne les foudres de l'excommunication, et le clergé finit par le déposer et le couvrir d'opprobre dans l'église de Notre-Dame de Soissons, sous les yeux de son fils, assez stupide

pour jouir du triomphe de la tiare sur le diadème. Ce dernier symbole de la souveraineté ne se releva plus. Charles IV a la goutte : il ne croit pas aux médecins, et se voue à Saint-Maure. On ne voit pas qu'une éducation raisonnable prépare des sujets pour tenir le gouvernail de l'État; c'est la main de la superstition qui pétrit la tête des princes, et triomphe de la nature jusque dans la personne du roi, surnommé le *Sage*. Malgré son grand sens, la *Comédie*, dont les commencemens datent de la fin de son règne, joua la religion et n'osa point toucher aux vices des prêtres. Le premier essai qui se fit au bourg de Saint-Maur est digne de remarque : on ne se serait pas permis de plaisanter un moine en public; on mit sur le théâtre la passion de Jésus-Christ. Les mœurs eurent leur tour, elles se perdirent dans le mélange de morale et de bouffonnerie, qui amusait beaucoup les Parisiens, et qu'on nomma les *jeux* des *pois pilés*. Il fallut toute la force du génie de Molière (1);

(1) Soit que la raison rappelle un prêtre dans le cercle de ses devoirs, soit que l'esprit s'amuse des ridicules de l'homme en soutane, soit qu'on arrête Tartufe dans le cours des plus révoltantes perversités, le personnage pris au milieu du flagrant délit affecte de ne pas y croire, et se présente comme invulnérable aux traits de la calomnie. Sous quelque forme que le coupable

pour traduire sur la scène le personnage le plus ridicule, quand il manque des vertus de son état, et le plus dangereux quand il couvre d'un voile sacré des penchans pervers : tel est *Tartufe*. Son succès fut prodigieux, et se renouvelle chaque fois que ses imitateurs se distribuent les principaux rôles sur le théâtre de la politique. Il faut que leur ambition ne soit pas moins aveugle qu'ardente, pour qu'ils prétendent à des succès durables au sein d'une nation qui a brisé leur masque, et chez laquelle rien n'est plus antipathique que l'hypocrisie.

C'est parce que la *Folle Journée* en est l'antipode, qu'elle a eu un succès prodigieux. Tartufe semble être un des plus forts anneaux de la chaîne qui pèse sur les peuples et sur les rois.

---

ait consommé son crime, en quelque lieu qu'il ait commis le forfait, et qu'elle qu'en soit l'énormité, la société rencontre, dans son action répressive, de la résistance, et même une forte protection en faveur du scélérat, comme s'il y avait des dispenses de religion et de vertu pour ceux qui doivent plus expressément pratiquer celle-ci, et se montrer bien convaincus de la puissance de celle-là. L'île de Caprée révélait aux anciens le mystère des turpitudes d'un tyran, et Fenestrelle doit apprendre aux législateurs modernes que leurs lois ne sont que des toiles d'araignées. Molière est mort, et les tartufes nous cernent de toutes parts!...

C'est la tartuferie du gouvernement, de la diplomatie, de l'hymen, de toutes les conditions que joue et stygmatise *Figaro*. Le secret de Beaumarchais, comme celui de Molière,

Fut d'étudier l'homme en ses folles erreurs,
D'aller la sonde en main jusques au fond des cœurs.
. . . . . .
Du contraste des mœurs, tout s'anime, tout vit..., (1)
. . . . . .
Son siècle entier respire en cet écrit.....

Six cents voitures arrivent de différents quartiers de Paris, pour voir exposer sur le théâtre, comme dans le chef-d'œuvre d'Helvétius, le secret de tous. C'était à qui coucherait la veille dans une loge d'acteur, pour assister à la première représentation. La salle était presque pleine avant que les bureaux fussent ouverts. L'affluence des spectateurs se soutint pendant plus de deux cents représentations. La Comédie en retira cinq cent mille francs, et l'auteur quatre-vingt mille. On jouissait pendant trois heures d'un spectacle qu'on ne se lassait point de revoir (2). Quel succès pour l'auteur! quel

(1) De Chabanon, *Épître sur la Comédie.*

(2) Je vis quatre fois les *Noces de Figaro*, et quatre fois les trois premiers actes me firent le même plaisir, hors la scène de la reconnaissance. La Harpe.

arrêt pour le gouvernement ! Quelles mœurs que celles de la cour et de la ville, dont les *Noces de Figaro* étaient le miroir fidèle ! Quel triomphe pour Marie-Antoinette et son charmant petit cercle, où elle oubliait les tartufes de mœurs, les sots et les méchants !

Aimable, sensible, habituée dès l'enfance à la simplicité des mœurs de la cour de Vienne, suivant l'impulsion de la nature dans le choix de ses plaisirs, cette princesse était heureuse quand elle pouvait se délasser, dans l'intimité de quelques personnes choisies, du cérémonial fastidieux d'une cour qui l'assujettissait à la plus minutieuse étiquette. Quoique pénétrée d'un sentiment profond d'amitié pour une ou deux personnes, elle montrait, pour plaire à tout le monde, une coquetterie de femme et de reine. Quand la France perdit Louis XV, Marie-Antoinette obtint l'exemption du droit connu sous le nom de *ceinture de la reine*, que payaient les peuples à la mort du monarque. Ce fut le sujet du quatrain suivant :

Vous renoncez, aimable souveraine,
Au plus beau de vos revenus ;
Mais que vous servirait la ceinture de reine ?
Vous avez celle de Vénus.

Elle fesait la reine sans s'en douter ; on l'ado-

rait sans songer à l'aimer (1). La calomnie n'a pas moins attaqué ses mœurs, son caractère; et rien ne désarmant la haine, on trouva dans un ouvrage publié à Hambourg, *Les Chevaliers du Cygne*, des allusions outrageantes pour sa mémoire. N'est-ce pas, après les plus cruelles infortunes, témoigner trop d'aversion contre une reine écrasée sous leur poids?....

Les torts de Marie-Antoinette ont-ils été de nature à forcer madame de Genlis à en perpétuer le souvenir dans l'émigration? Nous lisons dans une biographie que messieurs les abbés Brottier et Mercier de Saint-Léger ont enrichie de leurs notes et additions : « Qu'une grande mobilité d'imagination fit paraître cette malheureuse princesse souvent légère et quelquefois dissimulée : une inquiétude naturelle, la haine du repos, la portaient au déplacement, aux modes nouvelles, à la variété des plaisirs. Trop de profusion dans sa dépense lui firent prodiguer, pour des objets de luxe, des sommes qui eussent pu trouver un emploi plus utile. L'oubli de toute étiquette dans l'intérieur de sa maison, de cérémonial dans ses fêtes, tendirent

(1) *Mémoires* du prince de Ligne, *heureux, chaque jour, de voir cette princesse.*

à altérer le respect dû à son rang; et son goût à s'environner de bouffons, à jouer la comédie, à y remplir des rôles subalternes, contribuèrent aussi à le diminuer..... Les premiers reproches faits à la reine lui donnèrent de l'humeur; elle eut la maladresse de la témoigner; et des méchants s'attachèrent à répandre que, restée dans la cour entièrement autrichienne, fière et ennemie naturelle des Français, elle ne pourrait jamais faire leur bonheur : un événement fâcheux servit leur haine, en compromettant le nom de Marie-Antoinette dans un procès scandaleux. C'est celui qui fut intenté pour le paiement d'un collier de diamans, acheté sous le nom de la reine, et dont le prix énorme fut réclamé par deux joailliers. Il fut prouvé que Marie-Antoinette ne les connaissait pas, et n'avait jamais donné l'ordre de cette acquisition. Mais une femme, ayant sa taille et son maintien, eut la hardiesse de se faire passer pour elle, de donner un rendez-vous à minuit, au milieu du parc de Versailles, à un cardinal; et cette audace extraordinaire resta impunie par l'arrêt. » Nous ne voyons pas, dans toutes ces imputations plus ou moins judicieuses, de quoi motiver la sévérité des allusions de madame de Genlis. Dans cette notice, la partie scandaleuse appartient aux mœurs du

temps, et sans doute moins à Marie-Antoinette qu'à cet esprit d'irréflexion et de frivolité qui régnait dans les cours que madame de Genlis regrette le plus. Il perdit tout.

Un vide considérable existait dans les finances de l'État, et la dette publique augmentait de jour en jour. Une administration sans règle avait perdu le crédit national. Il fallait promptement éteindre la dette, et faire renaître le crédit; mais le roi était pauvre, et la reine n'était pas plus riche. « Souvent, après avoir reçu cinq cents louis, le premier jour du mois, elle n'avait plus le sou..... Je me souviens, dit le prince de Ligne, d'avoir quêté, dans son antichambre, vingt-cinq louis qu'elle voulait donner à une femme malheureuse. » Au milieu de cette détresse de la Cour et de l'État, la haute société se moquait de l'une, et s'occupait fort légèrement de l'autre. La noblesse blâmait la première, et continuait d'exiger beaucoup du second. Le clergé qui aurait pu, par le sacrifice d'une portion de ses immenses richesses, assurer tous les services publics, et rendre inutile la convocation des États-Généraux, que la reine redoutait infiniment, ne fit rien pour sauver le trône et la France. Calonne fut donc forcé de découvrir à tous les yeux les plaies de la patrie, puisque ceux qui l'en avaient couverte ne vou-

laient en cicatriser aucune. La reine pressentit, dès-lors, tous ses malheurs. Ses traits, ordinairement animés par un sourire gracieux, prirent, à la procession de l'ouverture des États, un caractère de mélancolie qu'ils ne quittèrent plus. On la vit, à la première séance, debout et vêtue très-simplement. « Que le roi, disait-elle, soit tranquille et respecté ! pour moi, je serai toujours heureuse de son bonheur. » S'il n'avait fallu sur le trône qu'un roi digne d'inspirer ces sentimens, tout aurait été restauré; mais il fallait un génie supérieur pour abolir des priviléges consacrés par plusieurs siècles. Était-ce même possible à un seul homme, quand l'État se trouvait dans l'Église? Cette puissance morale, la plus forte de toutes, ne devait-elle point ses immenses richesses aux plus révoltants abus? Pour se faire une idée de la fâcheuse position d'un roi aux prises avec une partie de son clergé, il suffit de jeter les yeux sur Ferdinand et sur les manifestes des juntes, toutes composées de gens qui règnent sur ses sujets par la superstition. Dans un temps où deux cent mille prêtres dirigeaient en France presque toute la population par les doctrines et les préjugés; où soixante mille personnes, qui jouissaient des respects dont la vie religieuse était environnée, exerçaient une prodigieuse influence sur le

monde, dont leurs vœux devaient les séparer; où le royaume les écoutait, les croyait, les vénérait depuis mille ans; pense-t-on qu'un Louis XII, qu'un Joseph II, qu'un Guillaume fussent parvenus à opérer une réforme radicale? La fin tragique du plus grand des Bourbons sert de réponse à cette question; mais Louis XVI avait encore d'autres luttes à soutenir avant de faire passer indistinctement tous les Français sous le niveau de la loi; soixante mille nobles ou anoblis tenaient tous les fils de la féodalité; leurs agens étaient nombreux; la livrée pouvait former à elle seule une armée capable de conquérir la péninsule. Sur terre et sur mer, les troupes étaient commandées par des nobles, ou par des protégés qui prétendaient l'être; et il suffisait, pour le devenir, d'avoir une parente qui passait d'un lieu de prostitution dans la couche du maître d'un *Lebel.* Cent mille privilégiés avaient la prérogative de ne pas payer tel ou tel impôt; parmi les autres résistances qu'il fallait vaincre, nous compterons les fermiers généraux, dont *aucun n'aurait laissé expatrier un frère chéri avec une modique somme de trois mille livres;* les essaims du fisc, qui se montaient à plus de cinquante mille hommes, et cette effrayante quantité de gens qui occupaient des emplois jusque

dans les moindres bourgs. L'État s'affaiblissait de toutes parts, sous le poids d'une nuée de vampires qui désolaient les pays où le sel et le tabac produisaient de grandes ressources, et qui levaient, sur toute la France, des impôts, sous mille dénominations, sans trop enrichir le trésor public. Les condamnations et les autres frais de justice, toujours considérables quand les tributs sont arrosés des larmes et quelquefois du sang des contribuables, rendaient bien odieuses ces bandes innombrables de sangsues qui couvraient le territoire pour pressurer tout le pays, et faire sentir chaque jour à plus des deux tiers des Français non-seulement qu'ils n'étaient rien, mais qu'ils n'avaient presque rien à eux; qu'ils étaient taillables et corvéables à volonté, parce qu'ils étaient *le peuple*. Leurs plaintes sont arrivées jusqu'au trône; mais la *haute nation* a défendu ses priviléges avec tant d'opiniâtreté, d'audace et de force, qu'il a fallu une assemblée nationale, pour saper les fondemens des doctrines pernicieuses, et détruire les abus.

Les révélations d'un trésor épuisé, les alarmes des courtisans, et le bruit d'une réforme, avaient effrayé la reine. Fille de la grande Marie-Thérèse, et originaire d'une contrée soumise à la féodalité, Marie-Antoinette était

mue par une pleine conviction, plutôt que par le sentiment raisonné des droits de la puissance royale. Les peuples du Nord ont, pour la majesté souveraine, une vénération beaucoup plus profonde, quoique plus simple dans sa manifestation que ceux du Midi. Le pouvoir transmis par génération est regardé à la lettre comme divin ; il est inaliénable aux yeux de peuples qui puisent toutes leurs règles dans les vieilles traditions, et placent leurs préjugés sous la garantie du culte des ancêtres. Les formes extérieures augmentent très-peu l'effet de ce prestige ; ils voient dans leurs monarques les représentans terrestres de la divinité. Contrôler leurs actions individuelles, serait établir une distinction que le respect interdit aux sujets : c'est peut-être autant à la force, presque magique, de cette superstition d'obéissance, conservée par les Hongrois au fond de leurs ames, qu'à l'ascendant de Marie-Thérèse, que cette reine impérieuse dut le triomphe qu'elle obtint sur leur résolution de s'affranchir du joug impérial.

La jeune épouse de Louis XVI aurait agi, comme sa mère, dans des circonstances semblables ; on l'a vue déployer plus d'une fois la même noblesse et la même fermeté, mais elle était en présence d'un tout autre mouvement

que celui des Hongrois, et jamais elle n'eut de puissance réelle sur les esprits. Il existait d'ailleurs une trop grande multiplicité d'antécédens nuisibles au pouvoir, défavorables à cette princesse, et injurieux aux entours des rois, pour qu'un nouveau pacte, entre le trône et le peuple, se formât sans que le premier fît, en faveur du second, des sacrifices réels.

La puissance royale, dès long-temps déchue en France, était la proie d'avides courtisans. Les ministres eux-mêmes et les généraux suivaient le cours des brigues par lesquelles on captait la faveur souveraine; ils seraient tombés dans une inévitable disgrâce, s'ils n'avaient pas caressé cette passion insatiable de dignités, qui dévorait les favoris, jamais satisfaits. Ceux-ci opposaient aux plus utiles réformes des obstacles insurmontables. N'a-t-on pas vu Necker et Turgot lutter sans succès, l'un et l'autre, par amour du bien public, et dans l'intérêt du trône, contre les vaniteuses prétentions des courtisans? Quoiqu'ils marchassent sur une ligne différente, tous deux furent également arrêtés par le système de frivolité qui avait prévalu à la cour.

La reine avait donné toute sa confiance à des jeunes gens sans expérience; on croyait traiter les affaires publiques en se jouant. S'il avait

existé un pouvoir bien-constitué, fort de ses services, indépendant des impressions que pouvait recevoir une reine, jeune et folâtre, on n'aurait sans doute pas attaché autant d'importance au choix des plaisirs et de la société de cette princesse; mais, égarée à son insu et séduite par l'exemple d'une mère qui gouvernait par elle-même, il lui fut impossible de se persuader qu'en France la reine ne doit être que l'épouse du roi, et que de toutes les influences, la plus malheureuse en administration est celle qui s'exerce par boutades, et qui n'a d'autre règle que le caprice? On ne saurait en satisfaire les exigences. C'était pour les calmer que M. de Saint-Germain s'avisa de créer des colonels en second; il ne fit qu'accroître le nombre des demandes dans une cour où tout était mode, où tous les postulants prétendaient avoir des droits incontestables aux grâces du roi; ils se regardaient comme déshonorés, pour ainsi dire, quand ils n'obtenaient pas le grade de colonel à vingt-trois ans; c'était l'âge où il leur était permis d'en solliciter le brevet.

Trois noms sont extraits d'une liste très-nombreuse. Le ministre savait que son adjoint devait n'être pas favorable à ce triage; il craignait, en outre, que M. de Maurepas en eût connaissance; il le mit sous les yeux du

roi sans le communiquer préalablement à M. de Montbarey; mais, ne sachant qui choisir entre des candidats qu'aucun service personnel ne recommandait, sa majesté prit l'avis de l'adjoint que ses fonctions d'inspecteur-général d'infanterie, qu'il exerçait depuis seize ans, mettaient à même de les connaître, ou du moins leur famille. Dans l'absence de titres directs, M. de Montbarey fit nommer, par le roi, monsieur le comte de Laval-Montmorency, dont le père avait été tué en conduisant son régiment dans le chemin de l'honneur, à la bataille d'Hastembeck. La feuille de travail n'avait point appris à l'adjoint que l'un des candidats rejetés jouissait d'une très-haute protection. Il en fut informé par la reine elle-même....? « J'aperçus, dit-il, une vive altération dans tous ses traits, et un air qui me fit juger qu'elle était agitée par une passion violente.... Elle commença à me faire des reproches amers sur l'opposition que j'avais apportée à la grâce qu'elle avait désirée pour un protégé. Ces reproches, vu leur vivacité, auraient pu passer pour des injures, et sa majesté, s'échauffant de plus en plus, me fit éprouver le sentiment le plus embarrassant pour un sujet, certain d'avoir déplu à sa souveraine. J'eus beau protester que j'avais ignoré l'intérêt dont

elle honorait son protégé, affirmer que l'observation que j'avais faite était de la plus grande justice; que je ne me l'étais permise que lorsque le roi s'était adressé personnellement à moi; rien ne put calmer sa colère qui continua à s'exhaler avec tant de force, que je me vis contraint de répondre à sa majesté, que j'avais besoin de ne pas oublier que j'étais en présence de la femme de mon maître et de mon souverain, pour contenir et réprimer tous les sentimens qui affectaient et comprimaient mon cœur.

« Cette scène terrible dura plus d'une demi-heure, et, nous tenant tous deux dans un état d'effervescence, ne nous laissa pas la faculté d'entendre un orage très-fort qui éclatait sur notre tête, et qui dura avec éclat et violence pendant que je subissais cette cruelle épreuve. La reine y mit un terme, en se retirant avec vivacité dans ses cabinets intérieurs. L'excès de son agitation était tel qu'en refermant sur elle la balustrade qui entourait son lit, elle y mit tant de force que la porte fut près de sauter sur ses gonds. Au moment où j'allais me retirer, je dis à sa majesté, avec toute l'énergie d'une vive émotion, que j'allais rendre compte au roi de ce qui venait de se passer, et que lui seul devait et pouvait me juger. *Vous le*

pouvez, Monsieur, me dit la reine; et ma réplique fut : *Je le sais bien,* et *j'y cours...* « Je me jetai aux pieds du roi et lui dis que je venais lui apporter ma tête ; il me releva avec bonté... Pendant mon récit, je crus remarquer qu'il compatissait à tout ce que j'avais dû souffrir, connaissant par lui-même toute la vivacité de la reine; puis me relevant avec bonté : *Personne ne sait mieux que moi,* me dit-il, *comment la chose s'est passée. Tranquillisez-vous, je me charge d'en parler à la reine; mais évitez, pendant quelque temps, de paraître devant elle; et, quant aux objets dont vous êtes accoutumé à lui rendre compte, je m'en chargerai, et je vous dirai quand vous pourrez et devrez vous présenter devant elle. Attendez, pour cela, mon ordre positif; soyez d'ailleurs assuré sur les suites que pourrait avoir cette affaire : je vous prends sous ma protection, et vous ne devez rien craindre...*

« Je montai tout de suite chez M. le comte de Maurepas....; mais je lui tus que je venais de voir le roi. A chaque mot que je proférais, j'observais sur le visage du premier ministre tous les sentimens qui successivement agitaient son ame; il prévoyait toutes les conséquences d'une scène pareille; son amitié pour moi lui en peignait les suites sous les couleurs les plus alar-

mantes. De ces craintes qui m'étaient relatives il passait subitement au sentiment personnel qui lui retraçait tous les embarras qu'il allait être forcé de se donner, pour se rendre intermédiaire entre le roi et moi, et bien plus encore entre le roi et la reine dont il redoutait pour lui-même la vivacité.....

« Six semaines s'écoulèrent sans que je visse la reine; et, pendant cette longue proscription, il fut un peu difficile, quoique le secret de tout ce qui s'était passé restât renfermé entre le roi, la reine, M. de Maurepas et moi, que les courtisans ne s'aperçussent pas que l'on ne me voyait ni au dîner, ni au jeu de la reine.....

« Mes parens et les gens qui prenaient un véritable intérêt à moi, à qui je cachais ma position, furent effrayés des propos qu'on se tenait à l'oreille..... J'étais continuellement rassuré par le roi lui-même, qui, lorsqu'il remarquait dans le travail quelque objet dont auparavant j'étais chargé de rendre compte à la reine, ne manquait jamais de me dire : *Je me charge d'en informer la reine*. Cette princesse reconnut qu'elle avait eu tort, exigea de M. de Montbarey qu'il retardât le départ du comte de Laval pour son régiment, et la marquise de Fleury, sœur du colonel, consentit à le retenir huit jours chez elle, à condition qu'elle *irait avec madame*

de Château-Renaud au jeu de la reine (qui l'avait mortifiée jusqu'alors par la manière indifférente avec laquelle elle l'avait constamment traitée), *après qu'il serait commencé ; que la reine se lèverait, et viendrait lui demander d'écrire à son frère de ne pas partir avant le jour marqué..... La reine souscrivit à tout.....*

« On ne doutera pas, dit le ministre auteur des *Mémoires autographes*, que la fin de cet intermède n'ait été amenée par la certitude de procurer au protégé de la reine une place pareille, qu'on fit vaquer exprès, ou que l'on sut devoir vaquer tout naturellement, et enfin que la satisfaction de l'amour-propre fut de rapprocher les deux compétiteurs, en s'assurant que celui qui avait été d'abord préféré n'arriverait pas à son régiment avant celui auquel on prenait un intérêt si marqué. »

M. de Maurepas était peut-être le seul homme qui eût pu s'opposer à une intervention aussi préjudiciable à la marche régulière de l'administration supérieure ; mais il ne trouva jamais, dans le roi, une volonté soutenue en faveur d'aucun acte de gouvernement. Aussi les reproches que l'auteur des *Maximes* fait à ce ministre nous paraissent-ils bien sévères : « M. de Maurepas, dit-il, a conduit le roi dans les affaires ; mais il fallait qu'il regardât comme une

affaire, même importante, d'empêcher que le roi qui avait défendu le gros jeu de société, n'établît un Pharaon à la cour, ne se laissât mener par la reine, ne donnât toute préférence à ceux qu'elle traitait bien. Il vit pas que, commençant par nommer ceux qui souperaient avec le roi, elle finirait par nommer ceux qui commanderaient les armées. Le roi n'ayant pas choisi ses convives parmi les généraux, la reine choisit les généraux parmi les convives, et M. de Maurepas, entraîné lui-même par le torrent de l'exemple, ne trouva pas ces choix assez extraordinaires pour les rejeter. »

Personne ne vit mieux que, sous sa direction comme sous celle de tout autre, le cabinet aurait moins d'influence que le boudoir. Il y avait long-temps que la puissance était le partage de la frivolité. Rien ne résistait à l'ascendant des cercles où le goût dictait ses arrêts, où la raison perdait ses droits, où les belles manières avaient plus d'admirateurs que les beaux sentimens. L'un des traits les plus caractéristiques de l'époque nous présente cette jeune reine, brillante de tous les dons de la nature, et obligée de subir le joug d'une cour frivole. Son éducation n'est pas faite pour lui assurer une réputation de bon ton et de bon air; il faut qu'elle sacrifie ses antécédens à la mode, et qu'elle

couvre d'offrandes les autels de cette divinité du jour. Cette position était bien singulière : Vienne et Paris exerçaient leur influence sur la même tête : la princesse qui dominait le ministère, était esclave du caprice et de la frivolité ; elle charmait les gens de cour par sa protection gracieuse, et blessait les autres classes par son ascendant sur le cabinet. L'exercice même de ses faveurs s'accordait peu avec la haute idée que les sujets aiment à concevoir de l'équité du trône.

« Madame de Grammont, dit le vicomte de La Rochefoucauld, avait donné le ton qu'elle aurait dû prendre ; la reine prit le ton au lieu de le donner. Les bals et quelques polissonneries mirent un instant les enfans à la mode ; cela ne pouvait pas durer. Le vicomte de Noailles, *à dix-huit ans*, ne pouvait pas gouverner l'État : leur règne passa avec le carnaval ; mais la reine, qui courait après le bon air, se ligua avec M. de Choiseul ; nul ne réussit, s'il n'était pas à la mode. La mode décida de tout, et l'hôtel de Choiseul décidait de la mode. »

Reine du salon de M. le duc de Choiseul, la mode n'exerçait aucune influence sur ses déterminations : aucun parti, aucune coterie, ni Versailles, ni Paris, ne le virent suivre leur impulsion. Il la donnait en homme d'État. L'expul-

sion d'un ordre dont l'existence était incompatible avec la conservation des libertés de l'Église gallicane, lui fit d'implacables ennemis. Il défendit, contre les usurpations de l'*absolutisme*, ce qui restait encore de formes représentatives dans la monarchie. Sa disgrâce, sollicitée par les amis des Jésuites et les ennemis des parlemens, fut le prix de son dévouement à l'honneur du trône, et sa gloire à Chanteloup, la juste récompense que lui décerna l'opinion publique.

Les Mémoires contemporains fourmillent de détails sur la facilité avec laquelle la reine prit les usages de la société ordinaire, et se complut à bannir l'étiquette de son intérieur.

Si cette disposition, conforme à l'esprit du temps, avait été la conséquence naturelle de principes raisonnés, elle aurait eu autant d'approbateurs, qu'elle trouva de censeurs, même parmi ceux qui l'auraient suggérée dans une autre position. Cet affranchissement des formes parut annoncer celui des devoirs, surtout aux ennemis de toute innovation. Comme l'aimable familiarité qu'il établit de la part de la souveraine tournait entièrement au profit des habitués de la cour, il parut même plus offensant à la partie de la noblesse qui n'y pouvait prétendre, que ne l'aurait été le cérémonial de la plus sévère étiquette.

Peut-être madame de Genlis ne fut-elle pas atteinte la dernière de ce sentiment de jalousie, pour des faveurs qu'elle voudrait faire regarder comme ayant été prodiguées. Ses *Mémoires* assurent qu'il ne tint qu'à elle de se faire admettre dans l'*intérieur de la reine, en consentant à jouer dans ses petits concerts particuliers* (1). Son éloignement *marqué* de la cour actuelle ne fait pas croire à cette bonne intelligence avec l'ancienne.

Elle se plut, dans une de ses pièces de théâtre, à tourner en ridicule le *decampativos* de Marie-Antoinette, ainsi que le choix qu'elle fesait d'une amie. Parmi les plus célèbres, on a remarqué madame de Guémenée, et madame la princesse de Lamballe, qui était belle, jeune, faite à ravir; elle avait le cœur libre et tendre. On l'opposa bientôt à la première dame d'honneur, assez exigeante sur le cérémonial, pour être surnommée *Madame Étiquette*; ce ne fut pas tout, on créa une charge de surintendante de la maison de la reine, pour élever, par les émolumens et les prérogatives, autant qu'elle l'était déjà par le rang et la naissance, la charmante femme au-dessus de madame de Noailles. Mais l'amie que la reine trouva toujours la même fut la comtesse Jules de Polignac.

(1) *Mémoires de madame de Genlis*, t. II, p. 291.

Après les cercles de la cour venaient ceux où l'on distinguait M. du Châtelet, de Caraman, Amelot, Daudet, Robinet, de Nesle, mesdames de Maurepas, du Terrage, la baronne de Groslier, le fablier Nivernois et l'abbé de Verry. Tout s'animait par la présence de quelques-unes de ces aimables comtesses qui médisaient avec grâce du côté gauche de l'Assemblée nationale; et qui, fâchées d'être séparées de leurs maris partis précipitamment pour Coblentz, allaient perdre leurs migraines dans une loge grillée de l'Opéra; elles apprenaient des équivoques à leurs perroquets, jusqu'à ce qu'elles pussent les instruire beaucoup mieux outre Rhin; elles jouaient le trictrac comme des anges, taillaient le *Maçao* aussi bien que la reine, et gagnaient à tous les jeux; elles portaient à ravir les habillemens faits par la célèbre Guimard, embellissaient les modes de la divine Bertin, et fesaient réfléchir leurs banquiers, Poinçot et Chalabre, par l'achat de parures presque aussi éclatantes que les plus riches qu'on pût trouver chez le joaillier Bœhmer.

On ne jouait point aussi joliment; on ne trichait jamais; on était moins riche de nouvelles hasardées; on ne recherchait pas les anecdotes scandaleuses; on était moins bruyant, moins prodigue de protestations d'amitié; mais plus

vrai et d'un commerce plus sûr, dans la société de femmes et d'artistes à laquelle on doit l'exemple de ces dons patriotiques, qui produisirent douze millions cinq cent mille francs. Madame Necker y avait contribué. Ses vertus se virent exposées plus que jamais au dénigrement de ceux qui ne pardonnèrent point à Viotti d'avoir déposé généreusement son offrande, parmi les bracelets, les cercles d'or, les girandoles, les colliers et les autres bijoux déposés dans un coffret que l'on offrit à l'Assemblée nationale. Ce célèbre violoniste paraissait saisir toutes les occasions de déplaire aux partisans de l'ancien régime. Un jour, il s'était retiré de l'appartement de la reine, le violon sous le bras, au milieu d'un *concerto*, pour témoigner à d'importuns chuchoteurs tout son déplaisir (1). Ce fut

(1) Tous les amateurs distingués, tous les meilleurs musiciens de Paris, étaient là. Le silence règne enfin dans la salle; M. Viotti commence son concerto; tout entier à son art, il fait des prodiges dès les premières mesures; aussi à peine osait-on respirer, dans la crainte de perdre le moindre son. En ce moment arrive un de ces hommes fiers et hautains, qui veulent toujours commander les respects et les égards qu'ils se croient dus : il salue celui-ci, il dit un mot obligeant à l'autre; il appelle sur lui l'attention due au concert. On se lève, on dérange les siéges pour le laisser passer, on fait un

lui qui se présenta le premier, en habit de garde-national, chez cette princesse. L'orchestre de *Monsieur* était alors sous sa direction. Il y fit entrer le plus brillant de ses élèves, celui qui remplaça le grand maître Rode au *Conservatoire*, ce Baillot qui se fait admirer par un style classique, et par une composition fort originale.

M. Garat, qui ne fut jamais plus courtisan que Viotti, nous parle de deux espèces de réunions en sens, non pas inverse, mais différent, qui ont eu constamment lieu depuis la première séance de la législature. Des dîners hebdomadaires servaient d'appels aux unes, et les autres présentaient, chaque jour, l'ordre amical qui

---

bruit!... Pour M. Viotti, il n'en fit pas. Il arrête, pose doucement son instrument sur son siége, salue et s'en va. C'était lui surtout qui avait attiré cette affluence. Des personnes s'échappent, courent après lui, le conjurent de revenir; paroles, prières perdues : l'étiquette avait brisé ses cordes, paralysé ses doigts, tourné le cours de son imagination; « il s'éloigna, dit M. L. de Rochefort, laissant l'assemblée mortifiée et stupéfaite. » Les *Souvenirs et Mélanges littéraires, politiques et biographiques*, rendent témoin de ce trait d'indépendance de caractère, une maison, *centre des grands talens*, où Viotti aimait à rassembler les plus habiles artistes qu'il pouvait découvrir.

règne dans un festin. Chez M. de Boulogne, l'un de ces fermiers généraux qui aimaient les beautés des arts et les lumières du siècle, *s'assemblaient* les personnes *qui craignaient plus pour la monarchie.* Là se trouvaient avec assiduité Suard, Dupont de Nemours, Turgot, Lavoisier et l'abbé Morellet, *l'un des plus empressés et des plus infatigables défenseurs des droits du peuple contre les ordres et leurs privilèges....* Son apologiste nous le présente terminant sa carrière, à quatre-vingt-treize ans, au milieu des hommages de l'aristocratie qu'il n'avait pas ménagée dans ses couplets, et *honoré des pensions de Louis XVIII, sans rétracter aucune vérité.*

On a vu cependant Morellet s'éloigner, pour des intérêts privés, *des doctrines révolutionnaires* qu'il avait partagées avec M. Sieyès, avec Necker, dans la grande question de la double représentation du Tiers-État. Le prieur de Thimers perdit beaucoup de son admiration pour le système électoral, après avoir été trompé deux fois dans l'espérance qu'il avait de représenter son ordre aux États-Généraux. Il se montra moins philosophe qu'ecclésiastique, à la suppression des dîmes, et la vente des biens du clergé ébranla ses plus généreuses résolutions. Quand l'abbé Maury affecta la ridicule prétention d'être traité de *Monsei-*

gneur (1), au sein de la *république des lettres*, il l'appuya. N'était-ce pas une sorte d'amende honorable de la part de cet ancien et sévère partisan des réformes? n'eût-il pas rougi à l'apparition subite de ce Voltaire, qui applaudissait autrefois à son zèle contre les ennemis de la raison, en l'appelant *Mords-les?*

(1) Cette vanité d'une ame vulgaire n'était pas digne de celui qui fut le plus éloquent défenseur des lis, après l'*étonnant Cazalès* que madame Roland admira, avec dépit, dans le *parti des noirs*. Aucune épithète ne pouvait ajouter à l'illustration du royaliste, qui avait mérité que Louis XVI lui adressât cette lettre, le 3 février 1791. « M. l'abbé, vous avez le courage des Ambroise, l'éloquence des Chrysostôme. La haine de bien des gens vous environne. Comme un autre Bossuet, il vous est impossible de transiger avec l'erreur, et vous êtes, comme le savant évêque de Meaux, en butte à la calomnie : rien ne m'étonne de votre part; vous avez le zèle d'un véritable ministre des autels, et le cœur d'un Français de la vieille monarchie. Vous excitez mon admiration; mais je redoute, pour vous, la haine de nos ennemis communs; ils attaquent à la fois le trône et l'autel, et vous les défendez l'un et l'autre. Il y a quelques jours, sans votre imperturbable sang-froid, sans vos ingénieuses reparties, je perdais un Français totalement dévoué à la cause de son roi, et l'Église un de ses défenseurs les plus éloquents. Daignez songer que nous avons besoin de vous, que vous nous êtes nécessaire, et qu'il n'est pas toujours utile et tou-

« Les réunions de ceux qui craignaient plus pour une liberté naissante étaient fréquentes chez des chefs de maisons de commerce et de manufacture, très-capables, par l'étendue de leurs connaissances positives et par la hardiesse de leurs projets, d'élever l'industrie française, sur tout le globe, à plus d'échanges et plus de

---

jours bien de s'exposer inutilement à des périls certains. Usez avec modération de ces talens, de ces connaissances, de ce courage dont vos amis et moi tirons vanité. Sachez temporiser; la prudence est ici bien nécessaire : votre roi vous en conjure; trop heureux s'il peut un jour s'acquitter envers vous, et vous prouver sa reconnaissance, son estime et son amitié!

Louis. »

A peine eut-il franchi le Rhin que l'émigration en fit son idole; mais de nouvelles destinées l'appelaient à Rome. Il s'échauffa du feu de la tolérance au foyer du catholicisme, et vint s'asseoir sur le siége métropolitain de Paris, après avoir desservi, avec l'humilité d'un apôtre, *la chapelle* du prince Jérôme.

Le saint-père avait ordonné, en 1804, à tous les cardinaux, de féliciter épistolairement Napoléon sur son avénement au trône. C'est à l'obéissance du cardinal Maury qu'une royaliste, plus spirituelle que reconnaissante, fit allusion lorsqu'elle s'écria, en jetant les yeux sur son portrait : *Je ne l'aime qu'avant la lettre.* (ESSAI SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DU CARDINAL MAURY.)

puissance que les industries réunies de la Hollande et de la Grande-Bretagne. »

Ces réunions se tenaient encore dans des cabarets, comme au temps de Piron, de Chapelle, de Chaulieu, et dans ces tavernes où la révolution a fait entendre plus d'un entretien que n'auraient pas désavoué les sages de la belle antiquité.

On y remarquait plusieurs membres de l'Assemblée constituante, qui, *pour être sans mission, ne se croyaient pas sans fonction* au milieu des dangers de la patrie et du trône. Ils aimaient à entendre, parmi les nombreux admirateurs de leur immortelle et trop rapide session, ce Condorcet, dont les moindres titres à la célébrité sont de grands succès dans les sciences. En soutenant une thèse de mathématiques, il avait ravi les suffrages de D'Alembert, et forcé des hommes habiles à lui payer le juste tribut d'une admiration que n'avait point encore fait éprouver un sujet de seize ans; plus tard l'Académie des Sciences lui reconnut le génie de Fontenelle; ses notes sur *les éloges et pensées de Pascal* sont d'une profonde justesse. « L'homme frivole, ou faible, ou ignorant, qui osera, dit Voltaire, le lire ou le méditer, sera peut-être étonné d'être changé en un autre homme.... Ce philosophe véritable tient Pascal dans sa

balance ; il est plus fort que celui qu'il pèse. »

Les idoles de Condorcet étaient la vérité, l'humanité, la liberté; le souvenir de la tyrannie dévorait son ame ; il ne lui permettait aucune composition avec les mauvais principes qui l'avaient fondée. On lui reprochait un jour de passer les bornes en républicanisme, et d'aller plus loin que Rousseau : « Ne lui trouvez-vous pas de philosophie, lui demandait-on ? *Il a celle du dix-huitième siècle,* répondit Condorcet ; *moi, j'ai celle du dix-neuvième.*

Il écrivait à M. Pange au sujet des clubs: *Vous êtes doué d'intentions parfaites, vous voulez une révolution à l'eau rose, vous voulez qu'une nation soit sage. Où en avez-vous vu ?*

Ses épigrammes étaient sanglantes, et ses reparties portaient coup, tandis que ses formes étaient douces et gracieuses.

Se présentant un jour chez le roi à la tête d'une députation de l'Assemblée nationale; de jeunes officiers se moquèrent des figures de quelques députés, ce qui les choqua et fit perdre, sans doute, le lendemain, quelques voix au parti modéré. Condorcet dit à ces jeunes étourdis : *Nous n'avons pas l'air militaire, messieurs !* — *Non*, lui répondit-on. — *Et vous, messieurs,* reprit Condorcet, *vous n'avez pas l'air civil.*

Le talent de la parole venait d'acquérir en France autant d'éclat qu'il en avait eu jadis dans les délibérations publiques de la Grèce, et chez les Romains, dans les assemblées tumultueuses du *Forum*. Les importantes questions agitées depuis plus d'un demi-siècle dans les réunions les plus intéressantes; les progrès des lumières, dus aux travaux constans de la philosophie; la noble émulation qui portait tous les esprits à concourir au grand œuvre de la réformation sociale, tout avait contribué à électriser, pour ainsi dire, le génie. Il produisait avec plus d'abondance, et répandait les idées saines, dans toutes les classes, avec cette espèce de sympathie morale, qui dispose ceux qu'elle pénètre à transmettre avec feu et recevoir avec vivacité leurs mutuelles impressions.

Jamais la communication de la pensée n'avait été si rapide, et jamais elle ne fut féconde en d'aussi grands résultats. Les destinées du monde semblaient obéir à l'éloquence des orateurs, et se conformer à l'ordre naturel des choses. Tout était généreux dans les esprits et dans les ames: aussi voyait-on sans surprise des actes sublimes de dévouement.

La France n'oubliera jamais ce qu'elle dut à l'entraînement et à la généreuse conviction d'une partie des membres de l'Assemblée natio-

nale, dans la fameuse séance du 4 août 1789; ils renoncèrent sans délibération et avec enthousiasme, nobles et prêtres, aux droits féodaux, aux justices seigneuriales, aux priviléges, aux dîmes et redevances; ils abolirent la vénalité des charges, et déclarèrent tous les Français admissibles aux divers emplois publics. Ce bel élan du plus pur patriotisme exerça l'influence des exemples héroïques. Les corporations de villes et de pays qui jouissaient de priviléges exclusifs, vinrent avec transport en faire le sacrifice à la barre de cette immortelle assemblée. Ce fut là sans doute le triomphe le plus mémorable que l'éloquence eût encore remporté sur les préjugés vaniteux du rang et des richesses.

Parmi les noms des illustres citoyens qui ont alors bravé bien des haines, et mérité encore plus d'amour; la France proclamera toujours ceux des La Fayette, des La Rochefoucauld, des Montesquiou, des Sieyès, des Lameth, et de plusieurs autres qui ont participé à la même gloire.

Le premier, si bien surnommé *le fils aîné de la liberté en France*, semble avoir consacré entièrement son existence à établir les bases du bonheur social, sur la destruction de tous les abus, sur l'égalité des droits et la plus grande

somme de liberté possible. L'admiration de l'Ancien-Monde et la reconnaissance du Nouveau n'ont pu le préserver des coups que porte madame de Genlis à tous les Français qui font la gloire de la patrie (1).

Trois La Rochefoucauld, descendants de l'auteur du livre des *Maximes*, abjurèrent des premiers, dans l'Assemblée constituante, les priviléges de la noblesse, pour se soumettre à l'empire de l'égalité sociale que devait établir la loi.

Le marquis de Montesquiou, dont la généalogie remontait jusqu'à Clovis, vota dans le même sens.

L'abbé Sieyès prépara et soutint ce mouvement généreux. On lui doit les *Vues sur les moyens d'exécution dont les représentans de la France pouvaient disposer en* 1789. Il voulait qu'on élevât ses désirs à la hauteur de ses droits. A son admirable *Essai sur les Privi-*

(1) A la page 310 du tome II de ses *Mémoires*, madame de Genlis conteste à M. de La Fayette la gloire de ses premiers exploits en Amérique, pour la revendiquer en faveur de M. du Coudrai. Les Anglais eux-mêmes ont été les premiers à relever la fausseté de cette assertion! Le voyage triomphal de M. de La Fayette est la plus victorieuse des réfutations : Les Américains l'ont traité en peuple libre et reconnaissant.

léges, il fit succéder sa fameuse brochure intitulée *Qu'est-ce que le Tiers-État?* C'est lui qui fit constituer la Chambre du Tiers sous la seule dénomination qui lui convint, celle d'*Assemblée nationale*. Il se montra, dans la nuit du 4 août, l'un des plus habiles destructeurs des supports du despotisme.

Nommé député de l'Artois aux États-Généraux, M. Charles de Lameth eut le courage de passer des premiers de son ordre dans la chambre créée, pour ainsi dire, par Sieyès. Il eut le bon esprit de repousser l'institution du *marc d'argent* pour condition d'éligibilité, comme tendante à établir la plus dure des aristocraties, celle des richesses; vota pour la liberté des cultes et pour celle de la presse : dans le dessein de préserver à jamais la France de la brutalité du sabre, ce philosophe demanda que l'armée ne fût pas étrangère aux bienfaits de la constitution.

Son digne frère, Alexandre, proposa *le premier*, dans la nuit du 4 août, la liberté des cultes. Il concourut à rédiger la *déclaration des droits*, et fit l'abandon des priviléges dont il jouissait en sa qualité de membre des États d'Artois. Lorsque M. d'Esprémenil demanda *le rétablissement pur et simple de l'ancien régime*; M. Alexandre de Lameth fit rejeter cette mo-

tion dans la forme suivante : « L'Assemblée, ayant entendu jusqu'à la fin, pour prouver l'entière liberté des opinions, le discours de M. Desprémenil, jugeant qu'il ne peut être que le résultat d'une imagination en délire, passe à l'ordre du jour. »

Tous ces actes mémorables contrastent avec l'habituelle insignifiance des annales de la monarchie. Ils ont exercé la plus heureuse influence sur les cercles à la mode, quoiqu'on ait dit dans quelques salons, lorsque quarante-trois membres de la noblesse passèrent, avec S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, dans l'assemblée nationale : *Eh bien! voilà quarante-trois familles déshonorées : qui voudrait s'allier avec elles?* Il est bon de rappeler ici les noms de ces personnages historiques :

Le duc de la Rochefoucauld,
Le baron de Menou,
Le duc d'Aiguillon,
Le comte de Crillon,
Le vicomte de Beauharnais,
Le marq. de Latour-Maubourg,
Le comte de la Touche,
Le comte Mathieu de Montmorency,
Alexandre Lameth,
Le baron d'Harembure,
Le duc de Luynes,
Le vicomte de Toulongeon,
De Phelines,
Le vicomte des Androuins,
Le marquis de la Coste,
Le comte de Castellane,
Le marquis de Blacons,
Le marquis de Langon,
Le comte de la Blache,
Le comte Antoine d'Agoult,
Le comte de Virieu,
Le comte de Morge,
Le baron de Challon,
Le comte de Masanne,
De Burle,
D'Eymar,
De Nomperre de Champagny,
Després de Crassier,
Le marquis de Biancourt,

D'Aguesseau,
Le comte de Maulette,
Le marquis de Lancosne,
Freteau,
Clermont-Tonnerre,
Lusignan,
Lally-Tolendal,
Rochechouart,
Montesquiou,
Duport,
Dionis du Séjour,
Lezai-Marnezia,
Sillery,
Et D'André, ministre de la police générale sous Louis XVIII.

Ces illustres familles avaient très-bien senti, pour la plupart, qu'il était indispensable de réintégrer le trône dans la jouissance de toute la popularité que lui avaient fait perdre la cour et le ministère (1) par de folles dépenses et des faveurs prodiguées sans discernement, par des actes de violence et par ces dénis de justice, non moins révoltants que les abus contre les-

(1) Le gouvernement exerçait une influence si corruptrice, que M. l'abbé de Broglie, qui avait plus de jugement que d'exaltation, disait des ministres : « Pour si sages, pour si réservés, pour si vertueux, que le roi puisse les choisir, dès qu'un d'eux est nommé, il part, il arrive à Versailles avec sa belle ame; mais, à l'entrée du château, un petit diable se trouve là, qui lui seringue dans le corps une ame de ministre; et, le lendemain, il ne vaut pas mieux que les autres. »

Quelle coupe empoisonnée a-t-on approchée de ses lèvres? Aucune. Le commerce du grand monde lui avait appris *la science des courtisans*, qui n'est souvent, disent *l'Homme de lettres et l'Homme du monde**, que celle des choses *qu'il est honteux de savoir.*

* Édition de 1774.

quels s'élevaient en vain des voix généreuses, depuis près de deux siècles que la France était privée de ses États-Généraux.

N'avait-on pas vu exiler le vertueux Lamoignon et les notabilités de la magistrature, pour avoir montré l'opposition de la conscience et de l'équité aux mesures qui ont imprimé, au nom de Maupeou, la flétrissure du plus odieux arbitraire ?

On avait perdu entièrement de vue le point de départ; rien ne paraissait plus généralement reconnu que les vices de l'ancien régime; la constitution était l'étendart auquel tous les gens de bien devaient se rallier : le trône y eût trouvé toutes ses garanties, et le peuple une source d'abondantes prospérités.

Les affaires politiques étaient encore traitées par la première classe, et les hommes remarquables, dans le Tiers-État, par leurs lumières et leurs talens, se joignaient à ces gentilshommes, alors plus fiers de leur propre mérite que des priviléges de leur corps, dit madame de Staël.

« A la cour, les deux bataillons de la bonne compagnie, l'un fidèle à l'ancien régime, et l'autre partisan de la liberté, se rangeaient en présence, et ne s'approchaient guère. « Il m'arrivait quelquefois, par esprit d'entreprise,

ajoute-t-elle, d'essayer quelques mélanges des deux partis, en fesant dîner ensemble les hommes les plus spirituels des bancs opposés; car on s'entend presque toujours à une certaine hauteur; mais les choses devenaient trop graves pour que cet accord, même momentané, pût se renouveler facilement. »

Une femme qui brûlait de connaître les opinions politiques de Joseph II, profita de son séjour à Paris pour le pressentir sur la marche des affaires. La réponse que lui fit ce prince philosophe peut être regardée comme une apologie indirecte du réveil de la nation française : *Mon métier à moi est d'être royaliste.*

Madame de Staël n'aurait-elle pas été autorisée à dire de la société des salons : *Mon métier à moi est d'en être?* Jamais femme n'appartint plus particulièrement à l'époque qui la vit naître. Les impressions qu'elle reçut dans le grand monde, à diverses époques, ne la détournèrent jamais de la voie de perfectibilité qu'on lui avait ouverte à son aurore. C'est en la suivant qu'elle se fit proclamer la *merveille du siècle.* Elle était douée d'une grande force de conception et d'une éloquence entraînante; malgré l'envie qui parla pour la calomnier, et qui prit la plume pour ternir sa gloire, elle parvint à la célébrité au milieu des encouragemens

les plus flatteurs. Sans cesse aux prises avec l'esprit de parti, dont l'aversion furibonde soulevait tous les préjugés contre ses doctrines, et trouvait autant d'hérésies dans ses opinions sur les lois que dans sa croyance religieuse, elle n'en opposa pas, avec moins de persévérance, les droits de la nature aux vices de l'ordre social. Elle ne voyait dans les plus grands crimes, dans tous les maux de la société, que les effets de faux calculs et de mauvaises combinaisons (1).

---

(1) Sans remonter aux sources du mal, Gilbert en peint une partie des effets dans ces vers :

L'univers est un temple où l'on voit l'injustice
Se targuer sur l'autel un sceptre dans la main.
La modeste vertu, victime du dédain,
Y marche l'œil baissé devant l'éclat du vice,
Et les pâles talens, couchés sur des grabats,
Y veillent consumés par la faim qui les presse,
Tandis que, s'égayant, chantant dans la paresse,
L'ignorance, au teint frais, s'endort sous le damas.

C'est presque partout comme en Turquie, où les titres confèrent les talens avec autant de succès que la naissance tient lieu de mérite dans certains royaumes. Les fausses appréciations de la valeur morale de l'homme l'ont conduit à régler ses sentimens sur la mesure de ses intérêts, et ses yeux se sont ouverts sur les causes de la dépravation de sa nature au profit de ceux qui le chargeaient de liens, sous prétexte de contenir ses penchans vicieux.

Éclairer les hommes, c'est opérer leur amélioration ; les aimer, c'est faire son propre bonheur. Voilà ce qu'elle dit aux législateurs, aux chefs des gouvernemens, à tous les penseurs.

Peut-être n'y a-t-il pas moins de véritable inspiration dans madame de Staël que dans M. de Châteaubriand : leurs chefs-d'œuvre attestent également une imagination brillante, une ame sensible, un cœur généreux. Passionnée pour la liberté, madame de Staël la voulait dans tous ses développemens et avec toutes ses conséquences. M. de Châteaubriand ne repousse pas les dangers de la mise en pratique de la *souveraineté du peuple*, sans la reconnaître en théorie. Le droit politique étant soumis à des contestations, à des interprétations, à des modifications, il fait sortir la liberté du droit de nature (1), afin que son origine n'ait rien à redouter des sophistes, ni des tyrans.

Si, par l'intérêt du fond, les grâces du style, la variété des sujets et le tableau animé des scènes imposantes dont le monde a été le théâtre, l'*Essai sur les Révolutions* est un des ouvrages les plus remarquables parmi ceux que les fautes des gouvernemens ont fait naître, il

(1) *Essai sur les révolutions anciennes et modernes.*

n'en est pas, sous les rapports de l'imagination et de l'enthousiasme, qui surpasse *Corinne;* c'est une peinture parfaite des plus vives et des plus tendres émotions que puisse éprouver, sous le beau ciel de l'Italie, une âme sensible aux chefs-d'œuvre des arts et aux beautés de la nature.

Nous voyons, dans *Delphine,* toutes les habitudes, toutes les servilités de la société avec toutes les douleurs que causent trop souvent ses exigences et ses liens. Madame de Staël s'est peinte tout entière dans ce roman. On a dit *qu'il était la réalité de cette femme extraordinaire, comme sa Corinne en était l'idéal.* Madame de Staël est la seule femme dont *les écrits aient fait à Rivarol illusion sur son sexe.*

Décrite sous la dictée du ressentiment, l'*Allemagne* est empreinte d'une douleur amère. Ce n'est plus ici madame de Staël se livrant à ses généreuses inspirations; c'est une femme proscrite, qui erra long-temps chez les rivaux et les ennemis de la France. Le désordre des idées de l'auteur a nui à l'ensemble de cet ouvrage : tout y est forcé..... A défaut de personnages qu'elle pût comparer à l'homme, dont l'influence absorbait toutes les autres, et avait détrôné la reine des salons, elle opposa contrée à contrée; elle fit de la terre étrangère un

tableau trop flatté, sans parvenir toutefois à détacher la moindre parcelle de la gloire nationale au profit de nos voisins. On a dit que *ce livre n'est pas français*. L'auteur aurait pu répondre que la mesure du pilon avait quelque chose de germanique.

Madame de Staël oublia son exil à Coppet, et triompha d'une ancienne aversion, quand elle vit l'orage le plus effroyable prêt à fondre sur la France. Après une nuit où son génie ardent avait formé mille projets embellis par les illusions de l'espérance, « elle apparut de bonne heure sous les voûtes du palais. Elle entre, on la veut retenir, mais elle force la consigne, et, traversant les salles et les galeries, elle marche et s'avance malgré les chambellans et les valets. A la fin, on lui crie : *L'empereur est au bain.* Cela ne peut l'arrêter et la distraire; elle continue du même pas; et, ouvrant elle-même la dernière porte, elle trouve le héros dans le plus grand désordre de toilette. Il s'excuse; et, un peu confus, il fait observer que dans ce moment il ne peut donner audience : *Eh! qu'importe, Sire, le génie n'a point de sexe..... Écoutez-moi!.....* » Alors s'engage une conversation fort originale d'un monarque dans l'eau, et d'une Pythonisse en verve, qui se pressent et se heurtent de raisonnemens et de

maximes. Le prince, oubliant sa position, fait tête à cet orage imprévu ; et l'autre, élevant la voix, comme si elle eût parlé au nom des destins eux-mêmes, prédit avec chaleur et les maux, et les résistances, et l'Europe soulevée, et la France abattue, et le sceptre impérial englouti avec les libertés publiques dans l'abîme des temps et le gouffre des mers (1).

Sur les bords de la Tamise, madame de Staël ne pouvait pas s'entendre complimenter au sujet de la prise de Paris, qui mettait fin à son exil : *De quoi*, s'écriait-elle, *me faites-vous compliment, je vous prie? de ce que je suis au désespoir?* Cet excellent esprit ne l'abandonnait pas dans les lieux où il pouvait être pris en fort mauvaise part. Lorsque M. Canning lui dit, en 1816, dans le salon du premier gentilhomme de la chambre, *il ne faut plus se faire d'illusion, madame ; la France nous est soumise, et nous avons vaincu.* — « Oui, lui répondit-elle, parce que vous aviez avec vous l'Europe et les Cosaques; mais *accordez-nous le tête-à-tête, et nous verrons !* » Elle ne pouvait souffrir qu'on voulût faire déchoir les Français de leur rang, ni qu'on prétendît humilier la France jusque dans les appartemens du château des Tuileries....

(1) Voyez *la Pandore* du 13 janvier 1827.

En louant la générosité qui l'avait fait voler au secours de l'empereur, on voudrait pouvoir dire que la haute sagesse de ses conseils éclata dans ses communications insolites avec ce prince. Sans produire quelques-unes de ces impressions qui agitent et captivent l'ame, un entretien, qui ressemblait à une prise d'assaut, n'était pas le meilleur moyen d'appeler, sur des vérités importunes à l'amour-propre, l'attention de celui que madame de Staël peint en ces termes : « Son caractère ne pouvait être défini par les mots dont nous avons coutume de nous servir; il n'était ni bon, ni violent, ni doux, ni cruel, à la façon des individus à nous connus : un tel être, n'ayant point de pareil, ne pouvait ni ressentir ni faire éprouver aucune sympathie; *c'était plus ou moins qu'un homme* (1).

Comment a-t-elle pu croire que l'audacieuse démarche d'une femme qui s'affranchissait de

(1) Napoléon est plutôt un homme de Plutarque, selon Paoli, qu'un héros moderne. Il est tombé, comme un être d'une nature unique, au milieu d'une civilisation qui lui était contraire. Il s'est trouvé le prisonnier de cette civilisation, mais un prisonnier souvent irrité contre ses entraves. Qu'a produit cette contrainte, où l'enchaînaient les mœurs d'une vieille société? Ne pouvant les détruire, parce qu'au temps appartient un

toutes les bienséances de son sexe, pour imposer ses idées à un être à qui *toute contrainte était antipathique*, le disposerait à écouter favorablement des vérités qu'il méconnaissait?

L'ancien régime avait été méprisé, quand les mots n'y avaient plus été en harmonie avec les choses, et il n'avait pas survécu aux jours où les abus et les priviléges avaient étouffé la prospérité publique. Sous la convention, le gouvernement des comités avait appelé les excès de la réaction, en détournant sur les pensées la terreur qui ne devait épouvanter que les fauteurs de trames criminelles. Le directoire est tombé sans défense, parce qu'il avait comprimé les royalistes et les républicains, au lieu de les protéger tous indistinctement (1). Le pouvoir du premier consul n'était pas *sain* à son origine : le 18 brumaire était un accès de fièvre politique, des-

---

pareil changement, il s'était emparé de ces mœurs; et, pour les approprier à sa nature, il avait dû les pousser à l'excès, sous quelque forme qu'elles se fussent présentées à lui, soit dans la carrière des armes, soit dans celle du pouvoir..... M. de Norvins, *portefeuille* de 1813.

(1) Le pouvoir ne s'est point encore élevé en France à la même hauteur de pensée qu'en Chine; l'empereur y disait en 1819 : « Cham-yuen m'a présenté un projet relatif à l'exclusion des emplois de la po-

tiné à soulager un malaise social ; on eut beau regarder le succès comme une heureuse violence, l'autorité vaincue ne légua, en expirant, aucun droit à celle qui prétendit les avoir hérités tous. Le moderne César se montra, comme l'ancien, supérieur à ses rivaux : mais il n'y avait dans l'empire que la nation et lui : il ne pouvait être tout que par elle; car il n'était rien sans elle. Les titres de Napoléon devaient donc surgir de la plus complète extension de tous les droits, et se perpétuer par le respect de tous les intérêts nationaux.

Mais encore une fois, comment, sans être désirée ni même attendue, émouvoir, par des vérités de cette nature, l'homme sur lequel madame de Staël reconnaissait elle-même que son éloquence manqua toujours son effet? Elle avait

---

lice, de *religionnaires étrangers au culte national;* si, comme l'assure le censeur, des infidèles se sont joints aux voleurs qu'ils étaient chargés d'arrêter, qu'on les punisse comme voleurs! Mais il ne serait pas équitable de punir les innocens pour les coupables : dans toutes les classes d'hommes, il y a des bons et des méchans. Pourquoi ces étrangers seraient-ils, *à cause de leurs opinions*, exclus de servir le gouvernement? La requête du censeur est l'effet d'une injuste partialité; qu'on la laisse de côté! Respect à la décision de l'empereur! »

trouvé une seule fois du charme à sa conversation (1), dans le temps où toutes les sociétés retentissaient du bruit des exploits du héros de cette journée de Marengo, *qui a été l'un des plus beaux jours de sa vie, parce qu'il a été un des plus beaux pour la France* (2). L'enthou-

---

(1) Dès la jeunesse de Bonaparte, sa conversation avait des charmes, de l'originalité, de la profondeur. Frappée tout à coup de ce qu'il y avait en lui d'extraordinaire, madame du Colombier, qui fesait, en 1785, les délices des cercles de Lafère, l'y présenta. Il se fit bientôt, dans son caractère, un heureux changement. *Devenu aimable et enjoué, l'officier d'artillerie parvint sans peine à plaire, et se vit encore recherché à cause des brillantes facultés que révélait sa conversation..... Histoire de Napoléon*, par M. de Norvins, tome Ier, page 16.

(2) « Tout était changé pour la France; elle allait jouir d'une paix qu'elle avait conquise; elle s'endormait comme un lion; elle allait être heureuse, parce qu'elle était grande. » *Manuscrit de Sainte-Hélène.*

« Quand je pense, s'écriait alors le ministre des relations extérieures, en présentant aux chefs de la république le vainqueur de l'Italie, à tout ce qu'il a fait pour se faire pardonner cette gloire, à ce goût antique de la simplicité qui le distingue, à son amour pour les sciences abstraites, à ces lectures favorites, à ce sublime *Ossian qui semble le détacher de la terre;* quand personne n'ignore son mépris profond pour l'éclat, le luxe,

siasme que le général Bonaparte inspirait alors à madame de Staël, produisit sur elle un effet extraordinaire aux premières paroles qu'il lui adressa. Mais cette admiration exaltée fit bientôt place à une aversion qu'elle crut remarquer en lui, comme s'ils avaient été tous deux à la poursuite de la même gloire et de la même renommée. Une grande conjoncture où leurs intérêts se trouvèrent immédiatement opposés, dut fortifier encore et justifier leur mutuel éloignement. Bonaparte songeait à tirer parti, pour l'expédition d'Égypte, de l'appui que les Vaudois demandaient à la France : ils voulaient secouer un joug insupportable, et notre médiation pouvait nous rendre maîtres du trésor de

---

pour la force, ces méprisables ambitions des ames communes; ah ! loin de redouter ce qu'on voudrait appeler son ambition, je sens qu'il nous faudra peut-être le solliciter un jour pour l'arracher aux douceurs de sa studieuse retraite. La France entière sera libre : peut-être lui ne le sera-t-il jamais; telle est sa destinée », disait le citoyen Talleyrand au directoire, qui le crut sur parole jusqu'au 18 brumaire, jour où son président Gohier fut invité, comme ami de la maison, à déjeûner chez madame Bonaparte. Le général Moreau ne joua pas un moins singulier rôle : il donna la consigne de ne point laisser sortir du palais du Luxembourg le chef du gouvernement. *O lepida capita !*

Berne. Madame de Staël, méconnaissant leurs griefs, servait leurs oppresseurs, en repoussant l'intervention de la France, au nom de l'indépendance de la Suisse. L'homme qui n'avait *rien oublié* de ses nombreuses lectures, faites, dit M. de Beausset, pendant ses trois années de garnison à Valence, ne pouvait perdre le souvenir de l'obstacle que madame de Staël avait voulu mettre à l'exécution de ses desseins sur l'Égypte (1).

L'ancienne amie intime du prince de Talleyrand, la femme qui avait été le conseil du directeur Barras, ne devait pas espérer de gagner tout à coup la confiance de Napoléon dans les cent jours. Il aurait au moins fallu que ses conseils arrivassent jusqu'à lui par l'intermédiaire d'un Bertrand, d'un Boulay de la Meurthe,

---

(1) C'est le but de cette expédition, si intéressante dans les *Mémoires du maréchal Berthier,* qui a rendu Walter-Scott extrêmement passionné dans son libelle historique. Rien ne lui permit moins d'être impartial, que l'intention manifestée par Bonaparte de ruiner le commerce des Anglais dans l'Inde, et d'affranchir les mers. *L'Égypte était pour la France,* dit Kléber, le point d'*appui avec lequel la république pouvait remuer le système du commerce des quatre parties du monde.* Maîtresse de la mer, *elle eût marché à la fois sur Londres, sur Dublin et sur Calcutta.* Mêmes Mémoires.

d'un Drouot, d'un Berlier, d'un Gérard, d'un Petit, ou d'un Thibaudeau.

La puissance impériale convenait moins à la reine des salons que l'autorité directoriale; aussi, loin de lancer des traits acérés sur cette dernière, elle épuisa son carquois contre la première, et traça, en 1817, c'est-à-dire, peu de temps avant de mourir, le tableau suivant: « En six mois le directoire releva la France de la plus déplorable situation. L'argent remplaça le papier sans secousse; les propriétaires anciens vécurent à côté des acquéreurs de biens nationaux; les routes et les campagnes devinrent d'une sûreté parfaite; les armées ne furent que trop victorieuses; la liberté de la presse reparut; les élections suivirent leur cours légitime, et l'on aurait pu dire que la France était libre, si les deux classes des nobles et des prêtres avaient joui des mêmes garanties que les autres citoyens. »

Cela était impossible; car la politique obtuse de ce gouvernement entretenait la lutte des partis. Le pouvoir suprême manquait d'hommes assez forts pour être justes, et assez irréprochables pour ne craindre ni les républicains purs, ni les royalistes incorruptibles. Il se ruina promptement au jeu de bascule : sans habileté au 18 fructidor, il crut avoir gagné la partie,

dont la perte déguisée sous les apparences d'un succès fallacieux, le laissa sans ressource au 18 *brumaire* (1).

Les *Mémoires* de M. Gohier présentent une accusation très-grave contre cette *journée*, et une faible apologie de la *période* directoriale. Que cette expression ne blesse point l'*honnête président!* Homme à principes, il doit convenir aujourd'hui qu'on l'avait préposé, au milieu d'une tempête, à la conservation d'un arbre déraciné par ceux qui devaient l'affermir. Sa con-

(1) Bonaparte se rendit aux Tuileries, escorté d'officiers de tous grades, parmi lesquels on remarquait, dit M. Arnault, Berthier, Lefèvre, Morand, Lannes, Beurnonville, Marmont, Macdonald, Murat et Moreau. « Des généraux célèbres qui se trouvaient alors dans la capitale, Jourdan, Bernadotte et Augereau, seuls, manquaient à cette réunion. Les deux premiers s'en étaient éloignés par dévouement pour la démocratie; le troisième en avait été écarté par suite du peu de confiance qu'inspirait son caractère.....

« ..... Le président du directoire, averti de ce qui se passait, convoquait ses collègues pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire. Peine inutile : déjà Sieyès et Roger-Ducos avaient été porter leur démission aux Tuileries, où Barras, à l'instigation de Talleyrand, envoyait la sienne..... Moulins suivit, peu après, cet exemple.

« .... Paris ne se sentit nullement de tant d'agitation. Il vit, avec plus de satisfaction que de surprise, une

duite, toute pacifique, a prouvé qu'il s'en est aperçu un peu tard. Autrement, que dirait-on, en effet, du chef d'une république, que la crainte de forcer une consigne retint captif, quand le salut de l'État exigeait qu'il fût libre? Que penser d'une première magistrature qui tombe du faîte des grandeurs sans exciter beaucoup plus d'intérêt dans le peuple, que la chute d'un cocher renversé de son siége par la rupture d'un essieu? C'est partout là même faiblesse; si l'on retire du *conseil des Cinq-Cents* le respectable Dupont de l'Eure et plusieurs autres députés qui approuvaient sa conduite, sans oser tous voter avec lui : le courage de la plupart d'entre eux n'égalait pas la droiture de leurs intentions. Qu'espérer d'une assemblée qui donne dans le piége le plus grossier, sur l'appel d'un placard? Ils ne savaient

---

révolution également prévue et désirée. » (*Vie politique et militaire de Napoléon*, tome Ier, page 86.)

A la même page 86 du second volume du même ouvrage, nous voyons le tribunat que l'adulation avait avili, tomber aussi *non pas avec fracas, comme un grand monument qui s'abîme, mais dans le silence, comme ces décombres dont on débarrasse la voie publique, où ils obstrueraient le passage du prince.* L'histoire flétrit de la sorte toute institution dégénérée, tout gouvernement qui trompe les espérances d'un peuple.

que veiller à leur propre sûreté, ceux qui se soumettaient par centaines à l'ordre que leur signifiait un adjudant d'évacuer leur salle en présence de vingt grenadiers, honteux d'une pusillanimité de cette espèce. Cependant on comptait plus d'un Pompée, pour voler à leur secours, et les venger; car Moreau et Bernadotte se croyaient encore républicains, et tous deux haïssaient le nouveau César, ou plutôt ils lui portaient envie : s'ils avaient été capables de rappeler quelque souvenir de l'antique Rome, ils eussent rétabli dans Paris le règne des lois, pendant que se jouait le drame de Saint-Cloud. Un Oudet l'aurait entrepris, s'il avait eu la réputation du général qui étouffa tous les sentimens d'amour de la patrie pour le trône de Suède, ou du guerrier si diversement célèbre, qu'un boulet de nos artilleurs blessa dans les rangs des ennemis de la France. Le directoire n'avait ni amis ni défenseurs, parce que ses membres ne s'estimaient pas réciproquement : plusieurs d'entre eux paraissaient moins des hommes d'État, que les hommes d'affaires des factions qui les avaient élevés au pouvoir.

Après ce triste tableau, on se demande si c'est bien d'un gouvernement constitutionnel que M. de Salvandy ose dire : « Tout médiocre, tout démonétisé qu'il fut, le directoire était

quelque chose de sérieux, de grave, de considérable, de respecté, en comparaison de ce que nous avons sous les yeux. Jamais dépositaires d'un grand pouvoir n'étaient arrivés à ce degré d'effacement dans l'estime publique. L'histoire n'offre pas un autre exemple de cette impuissance au sein de la puissance même (1). »

Les salons étaient tout sous le directoire, qui n'était presque rien. Il ne savait pas même empêcher les assassinats des *compagnies de Jésus et du Soleil.* On se riait, dans tous les partis, d'hommes d'État qui appelaient au secours de leur politique vacillante l'imagination d'un *Malo* et les perfidies d'un *Grisel.* Des conspirations, auxquelles personne ne croyait, permettaient à la mode et au goût de prendre l'empire que le

(1) *Huitième lettre au Journal des Débats,* Paris, 1827. Nous remarquons une sorte de ressemblance entre les hommes plus qu'ordinaires qui firent choix des ministres si bien jugés par M. de Salvandy, et ces quintumvirs toujours soigneux d'élever aux premiers emplois des sujets de la dernière médiocrité. Ne dirait-on pas que, malgré leurs divisions, nos directeurs s'entendaient pour livrer la république à la pitié des monarchies, comme nos ultras paroissent s'être appliqués à faire croire aux deux Amériques qu'il n'y a rien d'aussi fragile que des droits reconnus par un prince, et garantis par les sermens de son successeur ?

Luxembourg ne savait pas donner à l'esprit des institutions qui en avaient fait le siége du gouvernement; *moins mauvais que ce qu'on avait eu, il était moins bon que ce qu'on désirait* (1). L'ancien régime se glissait dans les cercles en suppliant; il avait encore des grâces à demander. Que d'espérances ne lui fesaient pas concevoir ses ennemis, dont les oscillations de la politique rappelaient la confusion de la tour de Babel (2).

Madame de Fontenay, qui devait la liberté à Tallien, la fit rendre à beaucoup de victimes; l'opinion publique la nomma *Notre-Dame*

---

(1) M. A. V. Arnault, membre de l'ancien Institut, *Vie politique et militaire de Napoléon*, t. Ier, page 58.

(2) On ne saurait porter plus loin le respect des morts; car les documens officiels qui enrichissent les très-curieux et véridiques *Mémoires* de M. le lieutenant-général Pujet-Barbantane, prouvent que le premier consul ferma de sa main puissante le gouffre de *forfaits publics*, qu'avait ouvert dans les contrées méridionales l'impéritie du directoire. « Tout ce que raconte, tout ce que dit le général Pujet, à cet égard, démontre jusqu'à l'évidence que *ce gouvernement*, aveuglé, préparait lui-même sa ruine en se défiant de ses amis, en les écartant des fonctions publiques, pour les confier, avec une haute imprudence, à ses ennemis non pas cachés, mais connus et avoués. » (*Voyez* le N° 286 du *Constitutionnel*, année 1827.)

de thermidor, et l'ingratitude des royalistes *Notre-Dame de septembre*, pour qu'on sût que leur libérateur avait été secrétaire de la commune en 1792 : elle n'en resta pas moins en possession des hommages des premiers cercles de la capitale. On y trouvait des femmes charmantes, des gens d'esprit, des hommes puissants, et cette facilité de communication que l'égalité avait introduite : personne ne causait ni ne recevait d'humiliation sur la ligne intermédiaire où se rapprochaient la noblesse que ses défaites avaient abaissée, et la bourgeoisie que le nouvel ordre avait élevée. Il y avait moins de fadeur dans les manières des anciens gentilshommes, et moins d'âpreté dans celles des révolutionnaires. Une femme, d'un autre genre de beauté que la fille du banquier Cabarus, et qui n'offrait pas l'heureuse combinaison de la vivacité française avec la volupté espagnole, n'en fixa pas moins les regards. Elle était toute pétrie de grâces; elle ne pouvait tempérer les désirs qui paraissaient alarmer sa pudeur; c'était madame Récamier sous les traits d'une vierge de Raphaël. Ces femmes, qui tenaient le sceptre du bon ton, semblaient appartenir au salon de Périclès, et vouloir étaler à nos yeux les charmes que la décence nous permettait d'admirer. L'antique, introduit dans

les arts par l'école de David, présidait à la coupe de leurs vêtemens, à leur coiffure, à toute leur toilette; et ces dames étaient transformées en Grecques ravissantes. Nos médecins ont fait modifier ces costumes selon la différence des climats, et toute l'Europe a vu les femmes se parer à l'instar de madame Tallien et de madame Récamier, en suivant les conseils de Virey et de Cabanis.

Une autre femme que Vénus n'avait point enrichie de ses dons, mais plus remarquable par un génie supérieur, était franchement républicaine, sans jamais abandonner ses amis royalistes. Elle aimait beaucoup la France, et accueillait parfaitement les Étrangers. C'est dans sa maison de Coppet que madame Récamier, son amie, connut le prince qui demanda sa main. C'était un Prussien; il sentit toujours à Berlin le pouvoir des charmes de cette belle Française, et la pressa de nouveau de l'épouser; mais, quoique cette épreuve de l'absence fût une sorte de garantie de son bonheur futur, elle refusa constamment cette élévation inattendue, soit préjugé catholique contre le divorce, soit générosité naturelle, dit le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Le salon de madame de Staël était indistinctement ouvert à tous les partis, et son éloquence les subjuguait : jamais femme, depuis la Fronde, n'avait exercé une influence

politique comparable à la sienne, ni plus hostile quand le gouvernement lui était antipathique.

« Sa demeure, dit Napoléon, était devenue un véritable arsenal contre moi; on venait s'y faire armer chevalier... ; elle s'occupait à me susciter des ennemis, et me combattait elle-même ....: c'était tout à la fois Armide et Clorinde..... Tout bonnement, nous nous sommes fait la petite guerre; voilà tout. » Pour la vaincre, il fallait tuer le despotisme dont les sanglantes critiques rendaient ses écrits redoutables.

Napoléon sentait, plus vivement encore que madame de Staël, toute l'importance de la scission qui existe de fait en Angleterre entre la société des femmes et les affaires du gouvernement. Elles ne pouvaient, selon lui, jouer *secondairement* leurs rôles d'épouse et de mère, sans déranger l'harmonie sociale. Il fallait, pour ne pas blesser ses regards, que chaque personne et chaque chose restassent à leur place.

Les temps écoulés n'étaient pas moins présens à sa mémoire que son règne, et l'influence que les femmes avaient prise en France sur les affaires publiques par l'intrigue, par divers genres de séduction, par l'empire qu'elles exerçaient sur la société, a été des plus malheureuses. Le gouvernement de Louis XIV en fit

la plus cruelle expérience (1), Louis XV en fut flétri, Louis XVI pensait que cette influence pouvait être dangereuse. Dans son austère vertu, ce prince se serait volontiers écrié avec l'*honnête homme* (2) :

Combien ce tourbillon qu'on appelle le monde,
En travers, en erreurs, en misères abonde !
La tristesse s'y joint à la frivolité.
Qu'entend-on ? Que voit-on dans ce monde vanté ?
Des folles de sang-froid, des prudes infidèles ;
Des hommes moins sensés, plus faux, plus femmes qu'elles,
D'eux-mêmes fatigués et remplis tour à tour ;
Des esprits sans esprit, des amours sans amour ;
Des jeux sans agrément, de longs soupirs sans joie ;

---

(1) Elle rappelle qu'à la cour de la reine Anne d'Angleterre, une tasse de thé, renversée sur la robe d'une favorite, changea le système politique de l'Europe.

(2) Acte II, scène II. Les portraits, applaudis, en 1750, dans l'*Impertinent*, font encore très-bien connaître l'esprit des cercles de l'ancien régime. Il revit dans l'épître à madame **, dont voici le commencement :

Si votre rupture est sincère,
Hâtez-vous de la confirmer !
Avec moins d'art, plus de mystère,
Profitant mieux des dons de plaire,
Goûtez mieux le plaisir d'aimer !
Écartez ce peuple perfide,
Ces petits insectes titrés,
Qui, de leur figure enivrés,
Chez vous d'une course rapide,
Apportent, dans des chars dorés,
Des sens flétris, une ame vide,
Et de grands noms déshonorés.

Pas un seul entretien où l'ame se déploie :
On s'y cache partout sous des airs de grandeur ;
Politesse d'esprit et bassesse de cœur,
Ris faux, amitié feinte, estime contrefaite,
Voilà de ce beau monde une image parfaite.
L'ennui des complimens, la formule du jour,
Les plaisans de la ville et les sots de la cour,
Les propos décousus, les phrases mesurées,
Les brillans tourbillons de fêtes préparées,
Cette diversité de frivoles plaisirs,
Ces flots tumultueux de projets, de désirs,
Ce chaos agité d'intrigues et d'affaires,
Ce choc rapide et prompt d'événemens contraires,
L'étude, la contrainte où sans cesse l'on est,
Tout y porte au dégoût, et rien n'y satisfait.

Que ce monde frivole et dégénéré eût excité, chez madame de Genlis, d'autres sentimens que ceux de l'admiration, si, oubliant qu'on l'y adorait, elle avait jeté les yeux sur ce tableau de la femme du premier homme :

Sa moitié près de lui, sous un maintien timide,
Laisse voir plus de grâce et des attraits plus doux.
L'artiste n'avait point, sous un voile jaloux,
De la belle Pandore enseveli les charmes ;
L'innocence était nue, et l'était sans alarmes ;
Elle s'enveloppait de sa seule pudeur :
La beauté n'a rougi qu'en perdant sa candeur ;
Et près de son berceau pure encore et céleste,
Dans la nudité même, elle eut un front modeste.
Pour rendre tant d'appas, l'artiste moins hardi,
D'une main plus légère avait tout arrondi ;
D'un pinceau caressant les touches adoucies
Semblaient avoir glissé sur les superficies.
Le sang qui reflétait sa pourpre et son éclat,
Colorait de la peau le tissu délicat.

Partout d'heureux replis et des formes riantes :
On voyait les cheveux, de leurs tresses mouvantes,
Ombrager, couronner un front calme et serein ;
Leurs nœuds abandonnés roulaient sur un beau sein.
Sur deux touffes de lis, figurez-vous la rose
Lorsqu'au lever du jour, timide, demi-close,
Et commençant à peine à se développer,
Du bouton le plus frais, elle va s'échapper.
Tel est ce sein, ce sein, la première parure
Que reçoit la beauté des mains de la nature.
Demi-globe enchanteur, dont le double contour
Palpite et s'embellit sous la main de l'amour.
Pour mieux peindre en un mot ce sexe qu'on adore,
Le goût a rassemblé, dans les traits de Pandore,
Ce que mille beautés auraient de plus charmant :
C'est la grâce naïve, unie au sentiment.
Pandore, dans la main de l'époux qui la guide,
Laisse, comme au hasard, tomber sa main timide.
Sur le cours d'un ruisseau son beau corps est penché ;
De son humble paupière un regard détaché
Y suit furtivement l'image qu'elle admire ;
A ses propres attraits on la voyait sourire,
Et l'art représenter, par cet heureux détour,
L'amour-propre naissant au berceau de l'amour.

D'après un pareil certificat d'origine, délivré par Colardeau à l'amour-propre, Napoléon n'a pu trouver mauvaise l'assurance avec laquelle madame de Genlis l'éclairait, deux fois par mois, sur la situation de l'empire. Encore fallait-il qu'elle eût de la grâce et de l'ingénuité de *Pandore*, pour être préférée à toutes ses contemporaines; car il craignait surtout les femmes qui brisent les entraves de leur sexe, pour faire des incursions sur le domaine de l'homme.

Il voulait mathématiquement l'ordre en toutes choses (1). C'est parce que madame de Staël était *beaucoup plus qu'une femme* à ses yeux, qu'il reçut ses fréquentes visites aux Tuileries, sans vouloir l'y admettre au nombre des dames du palais : « Elle avait certes tous les droits pour aspirer à cet honneur; elle ne soutenait ses prétentions que par des argumens trop vifs. Il est quelquefois dangereux d'avoir raison. Elle eût éclipsé par ses talens les plus habiles de ses concurrentes; elle eût fait ombrage, par la force de ses idées et l'étendue de ses desseins, à celui-là même de qui elle voulait se rapprocher; du salon de compagnie, elle eût tenté de passer dans le cabinet de travail, et, au lieu de ne faire que de la littérature et du roman, elle se fût élancée bientôt dans les voies de la diplomatie. L'empereur la tenait à distance, et il résistait aux flatteries de cette *Corinne* brillante qui recélait, dans son sein,

(1) L'ordre règne de plusieurs manières. Il était admirable à Rome sous les Antonins, épouvantable en France sous Louis XI. Il laissait quelque chose à désirer sous Napoléon; il est parfait dans l'Amérique septentrionale. Quand l'empereur demanda au vertueux Dupont de Nemours ce qu'il pensait de cette république : « Sire, dit le philosophe, c'est un gouvernement qu'on ne voit pas, et qu'on ne sent pas. »

les systèmes et l'ambition des Catherine et des Élisabeth. De toutes les influences, celle que Napoléon redoutait le plus était sans contredit celle des femmes, et la pierre angulaire de son trône était évidemment la loi salique (1). »

Ce prince n'aurait jamais reconnu les femmes pour de bons conseillers, avant qu'elles n'eussent été disposées, par leur éducation, à ne voir dans un époux et dans un fils que l'homme de l'État. Il les avait observées dans les vicissitudes de la cour et de la monarchie constitutionnelle; leur influence lui paraissait également contraire à la dignité de l'homme sur lequel elle s'exerce avec empire, et nuisible aux grands intérêts publics. Les femmes ne sont, en France, et, disons-le, ne sont partout vraiment sur leur terrain, que dans l'exercice des vertus privées. Elles y sont toujours adorables. Il en est rarement ainsi dans la politique; elles y acquièrent moins d'aptitude qu'elles ne perdent de qualités : tous les succès de l'orgueil leur dessèchent le cœur.

Tant qu'elles avaient cru pouvoir diriger le mouvement qui favorisait le cours des idées libérales, elles s'en étaient montrées enthousiastes; mais, en s'apercevant qu'il les devan-

(1) *Souvenirs de l'empire.*

çait, elles ont perdu la tête et trouvé qu'il valait mieux tout braver que de s'exposer à des concessions pénibles.

Les deux femmes les plus célèbres de ce siècle sont aussi celles qui forment le contraste le plus tranchant. Elles n'en ont pas moins paru l'une et l'autre préférer à tout les formes de la grâce et du bon ton. Le vent de la frivolité se jouait parfois à leur insu, et souvent même malgré elles, du poids de leur gravité. Madame de Staël, *qui est l'une des femmes les plus illustres dont s'honore la France*, celle dont on ne peut comparer *l'élévation de l'ame* qu'à la bonté *du cœur; celle enfin*, qui défendit, *avec le plus de constance et de force, la cause de la liberté, de la justice et de la tolérance religieuse*, a regretté ces assemblées brillantes où rien n'est apprécié par le fond des choses, mais par l'éclat et l'agrément des formes, où l'on se rit plus des manières empruntées d'un protecteur, qu'on n'est touché des périls qu'il court pour rendre service, et où il y a des vices à la mode et des vertus tolérées. On y oublie les devoirs d'épouse et de mère; et, pour y chercher d'étourdissantes distractions, on y renonce aux plus douces jouissances de la nature, celles qui se perdent sans retour, quand l'esprit de société domine l'esprit de famille.

Madame de Genlis, qui affiche autant de rigorisme que madame de Staël montrait de génie, déplore avec amertume le changement des formes et des usages du grand monde. Il est parfaitement peint dans le théâtre de M. Alexandre Duval, et plus ressemblant dans les notices qui précèdent ses pièces, que dans les descriptions de madame de Genlis. Elle oublie le rôle que les roués y jouaient. Les riens y fixaient l'attention. Une dame, qui chantait avec une prétention ridicule, ne put achever sur le ton qu'elle avait pris un air que devait lui interdire le diapason de sa voix. « Je vais, dit-elle, le reprendre en *mi*. — Non, madame, restez-en là ! » repartit avec vivacité un abbé du bon ton. On fut dans le ravissement. Il y eut encore plus de joie, plus de plaisir, plus de malice à ce trait du marquis de Bièvre : une dame jouissait d'une rente qu'il lui avait faite à des conditions secrètes, qu'elle avait refusé de remplir; il la vit un jour en société, et vêtue d'une robe de couleur amaranthe, il s'approcha d'elle, et s'écria : « La belle *a ma rente.* » Cet abus de l'esprit parut admirable à de grandes dames qui ne concevaient pas comment on pût s'exposer à une plaisanterie mordante, faute d'effectuer des promesses qui coûtent si peu. Les hommes valaient les femmes. Collé, qui

était le chansonnier du grand monde, disait.

Un homme aimable, un homme à femmes,
S'il veut être l'homme du jour,
S'il veut avoir toutes ces dames,
Ne doit jamais avoir d'amour.

M. de Bièvre fesait dire de son côté à un de ces oisifs séduisants, dont le nombre des jours ne surpassait pas celui de leurs douces victoires :

Ce matin, agité d'une amoureuse flamme,
Seul, cherchant un objet pour épancher mon ame,
J'écrivais : tour à tour Lise, Éliante, Églé,
Célimène, s'offraient à mon esprit troublé.
Je ferme ce billet rempli de ma tendresse,
Et le nom de Lucinde est tombé sur l'adresse.

Nous avons du héros de la haute société ces vers sur le mariage, qui furent applaudis en 1783 :

. . . . . Laisse ce froid lien
Aux êtres malheureux, proscrits par la nature :
De leur difformité qu'il répare l'injure !
Le matin de la vie appartient aux amours ;
Sur le soir, de l'hymen implorons le secours !
Ce dieu consolateur est fait pour la vieillesse ;
Il nous assure au moins les droits de la jeunesse,
Et la main d'une épouse à son premier printemps
Fait naître encor des fleurs dans l'hiver de ses ans.
Mais prévenir ce terme, et choisir une belle,
Pour languir de concert et vieillir avec elle,
C'est s'immoler soi-même, et c'est perdre en un jour
Les secours de l'hymen et les dons de l'amour.

Le peintre, enthousiaste de ces mœurs, était

l'homme de la cour et de la ville : Louis XVI lui demanda de le prendre pour le sujet d'un calembourg (1) : « Sire, lui répondit M. de Bièvre, vous ne serez jamais un *sujet.* » Un jour d'été, le comte d'Artois lui témoigna le désir d'avoir une pointe bien courte : « Monseigneur, lui répliqua-t-il, dans cette saison l'usage des *courtes-pointes* est superflu. »

Avec toutes ces belles choses, se sont évanouis tous les charmes de la frivolité.

« Il n'y a rien de si effrayant que de voir les Français dépourvus de politesse, de galanterie et d'agrémens. Quand ils sont sans grâce et sans gaîté, c'est une chose tellement contre nature, qu'il semble que l'on pourrait déclarer que *la patrie est en danger* (2). »

Ces regrets de madame de Genlis sont bien sentis. Elle était faite pour la société la plus frivole; ceux de madame de Staël étaient plus

(1) Le calembourg, enfant gâté
Du mauvais goût et de l'oisiveté,
Qui va guettant, dans ses discours baroques,
De nos jargons nouveaux les termes équivoques;
Et, se jouant des phrases et des mots,
D'un terme obscur fait tout l'esprit des sots.
(Delille, *la Conversation*, ch. I.)

(2) *Mémoires inédits*, tome VII, page 10.

modérés, parce que la nature l'avait créée pour plaire aux philosophes et aux artistes, comme pour dominer les esclaves des modes, dans les salons où son règne était incontestablement établi. Elle donna de belles inspirations au génie de la peinture, et l'on admira *Corinne* dans cet atelier d'où sont sortis les *Trois âges*, la *Bataille d'Austerlitz* et quelques autres chefs-d'œuvre : Gérard y reçut, en 1814, le roi de Prusse, les empereurs d'Autriche et de Russie. L'imposante étiquette a fléchi devant un grand maître de cette *école de David*, encore illustrée par la *Cananéenne aux pieds de Jésus-Christ*, *Marius à Minturnes* et *Philoctète*, de Drouais; par *Phèdre et Hippolyte*; *Clytemnestre et Didon*, *Céphale et l'Aurore*, de Guérin; par *Diane et Endymion*, *Hippocrate foulant aux pieds les dons d'Artaxercès*, et *Napoléon recevant les clefs de la ville de Vienne*, de Girodet; par *Charles-Quint et François Ier visitant l'église de Saint-Denis*, *les Pestiférés de Jaffa* (1), et *le départ du roi dans la nuit du 20 mars 1815*.

(1) Dans ce chef-d'œuvre, toutes les figures sont portraits, excepté celle d'un officier qui n'a pas voulu donner séance à Gros : *Je tâcherai*, lui a dit l'artiste, *de me passer de votre figure*. Il l'a cachée par un mouchoir que ce personnage y porte dans la crainte de

Parmi plusieurs autres peintres célèbres dont les travaux font aussi de l'école française une véritable merveille dans l'histoire des beaux-arts, on remarque Horace Vernet. Il a reçu de son père, et transmet à son fils ce génie de l'antiquité, qui a fait revivre Paul-Émile sous son pinceau. Non moins grand citoyen qu'habile artiste, il a retracé les prodiges opérés par les défenseurs de la liberté dans les *batailles de Jemmapès et de Valmy*. La plupart de ses autres tableaux perpétuent la gloire acquise par nos guerriers (1), pendant la durée rapide du consulat, et sous la domination impériale.

---

respirer l'air du lazaret, au moment même où le héros de cette composition touche un pestiféré. On ne pouvait se venger plus heureusement d'un orgueilleux refus.

(1) La France possède un peintre d'une tout autre école. On ne saurait le comparer qu'au seul Anacréon, pour la grâce; à Tibulle, pour les touchantes émotions de l'ame; à Horace, pour le vif enjouement; à lui-même, pour la gaîté, pour l'esprit; aux ames les plus généreuses, pour ces nobles sentimens qui lui méritent le titre glorieux de *poëte de la patrie*. Il nous présente à la fois: *La mort de Charlemagne*, *Louis XI*, *la mort du roi Christophe*, *ma République*, *le Vilain*, *le marquis de Carabas*, *le Voyage imaginaire*, *Parny*, *le Pigeon messager*, *les deux Sœurs de Charité*, *le Soleil d'Austerlitz*, *mon Habit*, *la Sainte-Alliance*

C'est dans l'atelier d'Horace Vernet que la présence d'un prince français stimule souvent le zèle de jeunes artistes, qui promettent de réaliser toutes les espérances qu'ils font concevoir. Ces communications nous rappellent que deux monarques rendirent de pareils hommages au génie de la peinture : Charles-Quint visita le Titien, et François 1er, Léonard de Vinci. Nous ne connaissons pas de société où brillent plus d'éclairs de génie que dans nos ateliers de peinture ; on ne trouve nulle part moins de calcul et plus d'ame. On y voit l'homme rempli des inspirations de la nature embellie par les charmes du beau idéal. Le philosophe n'y est point affligé par ces froides combinaisons de l'égoïsme, qui décèlent les vices du monde social, et attestent la dépravation des sentimens.

Si ces réunions paraissent trop mondaines à madame de Genlis, pour adoucir ses regrets, qu'elle daigne au moins arrêter ses regards sur

---

des peuples, le Dieu des bonnes gens et ces *Petits coups*, production charmante, marquée au coin de cette aimable philosophie répandue, par *l'auteur universel*, dans *l'Épître à* son altesse *chansonnière* le prince de Vendôme. Les chefs-d'œuvre de M. P. J. de Béranger forment une véritable galerie de portraits, qui le font admirer comme créateur d'une nouvelle école de *peinture versifiée*.

la *Société de la morale chrétienne*. Parmi toutes celles qu'il lui conviendrait le plus de faire revivre, comme bien préférables aux nôtres, elle ne saurait en citer une seule dont le tableau ait jamais offert à l'admiration des chrétiens de toutes les communions une si grande quantité de noms recommandables : S. A. R. M^gr^ le duc d'Orléans, les ducs de Broglie, de Choiseul, de Montebello, de La Vauguyon, le marquis de Castellau; les comtes Mollien, Lanjuinais, Montalivet, Bastard de l'Étang et le baron de Barante, pairs de France; le comte Alexandre Lameth, ancien constituant, et le comte de Lowenhielm, ambassadeur de Suède; les comtes de Thiard, Alexandre de Laborde et de Lasteyrie; MM. Appert, Benjamin Constant, Barthe, Berville, H. Carnot, Félix Bodin, Coquerel, Delespine, Dunoyer, Dupin, Duval, Étienne, François Delessert, Esquirol, Dominique, André, Dutrone, Kératry, Goëpp, Hûmann, Isambert, Lafon-Ladebat, de Gérando, Guizot, Louyer-Villermey, Mahul, Marron, Metzger, Neuflize, Muel-Doublat, Odier, Oberlin fils, Pelet de la Lozère, Rapin Thoiras, Charles de Rémusat, Raynouard, Reinhard, de Saint-Aignan, Sébastiani, Salvandi, de Sainte-Croix, de Sellon, Edmond, Thayer, Wurtz, etc., etc.

Rien de plus étonnant que le silence de madame de Genlis sur une société qui fait de l'*abolition de la traite des noirs* (1), de la funeste existence des loteries et des *maisons de jeu* (2),

(1) Le gouvernement français stipula en 1814 le droit de faire la *traite* l'espace de cinq années, tandis que d'autres puissances l'abolissaient entièrement et d'une manière spontanée. « Le droit d'acheter et de vendre pendant cinq ans ses semblables! d'arracher, par toutes sortes de forfaits, d'innocentes victimes de leur pays natal, pour les condamner à un esclavage perpétuel*! »

Si les ouvrages publiés dans les deux mondes en faveur de deux espèces d'hommes trop long-temps poursuivis par le plus barbare des préjugés, étaient demeurés sans effet, une belle partie de cette grande cause n'en serait pas moins gagnée aujourd'hui *par la sagesse de tout un peuple :* le président des Haïtiens les gouverne par les lois, sait maintenir l'ordre sans violence, respecte le domaine de la pensée, imite Trajan dans l'exercice de la puissance, après l'avoir égalé en fournissant la carrière des héros.

* *Rapport fait le 8 mai 1825 aux directeurs de la Société africaine*, p. 5.

(2) Les Grecs jouaient à différens jeux, pendant le long siége de Troie; les Romains jouaient à *pair ou non*, *la mourre*, le trochus et aux *larrons*, qui ne différaient pas beaucoup des *échecs;* les amis du hasard avaient les *osselets et les dés*, qui ne furent permis que sous l'empire. Chez les Huns, après avoir tout perdu, on se donnait la mort, pour s'acquitter envers le gagnant. François Ier mit cette funeste passion en honneur

l'objet de ses délibérations; elle embrasse en outre dans sa bienfesance les orphelins et les prisonniers; elle expose ses doctrines comme ses actions au grand jour de la publicité (1), et

---

à la cour : l'oisive ignorance et l'insatiable cupidité des courtisans la propagèrent dans le grand monde. Fontainebleau comptait, en 1608, de fameux joueurs parmi ses habitans : Almeras, Chensi, Cathelau, Beddau, Choisi de Caën, n'étaient pas les seuls joueurs invités à venir faire, chaque jour, la partie avec le roi et ses courtisans intimes, de Guise et de Créqui : « Je gagnai cette année-là, dit Henri IV, plus de cinq cent mille livres au jeu, bien que je fusse distrait par mille folies de jeunesse et d'amour *. » Moins heureux l'année suivante, il écrivit à Sully, de la même résidence royale, de couvrir ses pertes par *plus de six cent mille francs* : « Mon ami, j'ai perdu au jeu vingt-deux mille pistoles que je vous prie de faire incontinent mettre ès-mains de Feydeau **. » Ce fut pis encore sous le cardinal Mazarin, pendant la minorité de Louis XIV. Dans le bel ouvrage de Dusaulx sur la passion du jeu, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, on suit les seigneurs français en Italie, chez les Espagnols et dans la Grande-Bretagne : ils exercent partout le métier de joueurs, sans rougir nulle part d'aider la fortune. Le mépris des Etrangers les surnomma *chevaliers d'industrie*.

* Le maréchal de Bassompierre en ses *Mémoires*, t. I.

** Sully, tome VI, ch. 27 de ses *Economies royales*.

(1) Le tome IX du journal de la *Société de la morale*

se consacre entièrement à notre amélioration sociale.

Son comité des orphelins, dont tous les membres sont des jeunes gens, a plus de gravité que n'en montrait jadis le conseil des ministres. Au reste, tout est changé : nos courtisans semblent expier aujourd'hui, dans un excès contraire, leur frivolité d'autrefois. Ils ne s'agitent plus pour des riens. On croirait qu'ils ont rompu avec le monde. Jusqu'aux beautés de notre théâtre, tout ce qui le concerne paraît leur être devenu étranger. Aucune voix ne s'élève parmi eux, pour faire rouvrir les portes de l'Académie à l'auteur de *Marius à Minturnes*. On ne s'occupe pas plus à la cour des *Vêpres siciliennes* que de *Marie Stuart*. On y a oublié *Clovis* et *Charles IX*. On n'y songe pas davantage à comparer les hardiesses du *Tibère* de Chénier aux beautés du *Tibère* de l'auteur de *Régulus*. L'âge des grands seigneurs ne les intéresse plus à la *Jeunesse de Richelieu*, sans les attirer à l'*École des Vieillards*. Les idées ont cessé de prendre, chez eux, une direction dramatique. Nous en avons vu cependant plusieurs aux

---

chrétienne va paraître, et madame de Genlis pourrait ignorer l'existence de cette réunion! On aurait peine à le croire.

représentations d'*Othello* et de *Jane Shore*. L'auteur y réunit, comme dans *Hamlet*, *ce qu'on peut imaginer de plus fort et de plus grand, avec ce que la grossièreté sans esprit peut avoir de plus bas et de plus détestable*, dit Voltaire.

Tout est grave aux Tuileries en présence de vertus qui en ferment l'accès à la frivolité. Cinq ou six dames, douze à quinze ducs, se font remarquer dans le salon. Les convenances n'y permettent pas les entretiens dont la politique serait l'objet. On n'y traite pas de questions scientifiques; la littérature ne leur est guère préférée. Des paroles affectueuses, quelques complimens, des anecdotes qu'amène naturellement le spectacle d'une capitale telle que Paris, conduisent cette imposante assemblée jusqu'au moment où l'horloge donne le signal du départ, en sonnant onze heures.

Au milieu de cette pièce, le roi joue au whist. Sa vieillesse ne lui a fait perdre ni cette politesse exquise que la cour admira toujours en lui, ni ce caractère aimable et facile, qui lui a conservé les mêmes liaisons dans les différentes vicissitudes d'une vie fort agitée.

Semblable à la duchesse de Bourgogne, qui aimait à bannir de la cour du grand roi le sérieux que les querelles dogmatiques y répan-

daient, la sémillante duchesse de Berry voudrait communiquer un peu de sa gaîté à cette réunion parfois monotone. Il arrive souvent à la duchesse d'Angoulême de sommeiller les bras croisés sur la poitrine.

Cette petite société qui se réunit chaque soir chez le roi, et lui offre l'élite de la fidélité, compose maintenant la cour. Toute la noblesse française brillait autrefois à Versailles; mais les motifs de radiation sous le directoire, mais la soumission au consulat, mais l'encens prodigué au chef de l'empire, n'ont laissé qu'à un très-petit nombre de persévérants dans la carrière de la légitimité, le droit d'approcher journellement de Charles X.

Un publiciste anglais attribue la solitude du palais des Tuileries à la profonde piété des membres actuels de la famille royale. Telle est, d'après ses observations, la cause qui a communiqué tant de gravité au plus auguste des cercles. Les plus nombreuses réunions se composent à peine d'une vingtaine d'individus presque tous attachés, par des bienfaits ou des émolumens, à la famille royale.

Parmi les femmes qui ont l'honneur d'être invitées, trois ou quatre fois la semaine, au jeu du roi, quelques-unes se plaignent en rentrant chez elles de l'ennui qu'on éprouve au château;

mais qu'elles réfléchissent, comme le dit très-bien la *Revue britannique* (1), à ce que deviendraient leurs propres salons, si les conversations y étaient circonscrites dans le cercle de la chasse et des petites chances d'une partie de cartes. Madame la duchesse d'Angoulême est la seule personne qui parle de temps en temps de politique. Comme elle lit les discours prononcés dans la chambre des pairs, elle demande quelquefois, à une des personnes présentes, son avis sur tels ou tels discours de pairs libéraux. Par une basse condescendance pour les opinions qu'on lui suppose, on se plaît à lui répondre, *le discours est mauvais :* cette princesse ne se montre pas sensible à ce genre de flatterie; elle répond assez ordinairement : *Vous vous trompez, monsieur, le discours est très-bon.*

Aux Tuileries, comme dans toutes les cours, ceux qui pensent le moins bien, ou qui affectent de penser le plus mal, sont les courtisans. Il n'y a que l'humeur facile et la bonne grâce de Charles X qui puissent tempérer un peu la gravité de ces cercles.

On ne s'adressait point à Napoléon sans l'ap-

(1) T. VII, p. 352. Cet intéressant recueil justifie de plus en plus le succès que les premières livraisons ont obtenu.

peler *votre majesté;* Louis XVIII pensa que cette qualification en avait été profanée : l'étiquette prescrivit dès-lors de parler au roi à la troisième personne. Cet usage s'est maintenu sous son successeur; et, pour répondre à Charles X, on s'exprime ainsi : *le roi me fesait l'honneur de me dire, etc.* (1).

Les cercles des cours semblent attacher, comme elles, une grande importance à résister au mouvement de perfectibilité, qui modifie et change tout aux yeux de l'observateur. Les opinions bruyantes et fugitives du *grand monde*, et les sentimens éclairés des hommes réfléchis, qui se réunissent pour s'occuper des affaires publiques, ne présentent pas une différence moins saillante que celle qui existe entre les doctrines de madame de Genlis, et les principes de madame de Staël : les idées de la première, restreintes dans la sphère des petites combinaisons, se trouvaient très-bien sous l'égide d'une *correspondance privée;* les opinions de la seconde ont appelé sur elles la plus libre discussion en France, en Angleterre, en Italie, en Suisse, en Allemagne; elles auraient rejeté le honteux privilége de la clandestinité.

---

(1) *Esquisses de la littérature et de la société parisiennes.*

Depuis le *Traité de l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* jusqu'à l'opuscule sur *la paix intérieure*, aucune production de madame de Staël ne contraste avec les généreux sentimens qui lui ont dicté *la Fête de la Victoire ou le Retour des Grecs*. Quand elle s'égare, ce n'est jamais faute de sensibilité, mais par l'entraînement de ces impressions profondes, qui ne permettent point au cœur d'attendre les conseils d'un examen réfléchi. Les lumineuses critiques de M. Bailleul ne l'ont pas empêchée de se placer au premier rang des écrivains politiques, dans ses *Considérations sur la révolution française*. Que la partie politique des œuvres de madame de Genlis paraît médiocre, même en comparant ce qu'elle a fait de mieux en ce genre, à ces belles *Considérations!* Elles étonneraient la pensée, si madame de Staël n'avait point en quelque sorte resserré leurs dimensions par des efforts inouïs, pour les rapporter à M. Necker, comme des effets à leur cause, et faire ainsi *le principal de ce qui ne devait être que l'accessoire* (1).

Deux traités : *De l'influence des femmes dans*

(1) M. A. V. Arnault, *Œuvres critiques, philosophiques et littéraires*, tome III, page 156.

la littérature, par madame de Genlis (1), et *de la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, par madame de Staël, font encore ressortir le contraste qu'il y a entre l'esprit des deux auteurs. Chez la première, ni plan, ni méthode, ni ensemble; chez la seconde, une grande abondance de pensées parfaitement coordonnées et empreintes du cachet de l'enthousiasme: ici, on aime à suivre l'auteur dans son vol rapide, parce que l'esprit s'agrandit sur la route; là, nulle chaleur, et même de la sécheresse dans un sujet qui devait être le triomphe de la sensibilité. Les romans de madame de Genlis ont tous subi l'influence du flux et reflux de l'erreur et de la vérité: ils sont, comme ses autres ouvrages, *suivant la diversité des époques, de tant de manières, de genres, de couleurs diverses, qu'on ne saurait assigner à qui appartient l'ensemble des œuvres de cette dame; peut-être faut-il les partager comme sa vie, entre chacun de nos partis, et entre tous ensemble* (2).

---

(1) Non-seulement madame de Genlis ménage peu ses contemporaines; mais, par épisode, elle attaque dans cet ouvrage le style et jusqu'aux principes du vertueux archevêque de Cambrai.

(2) *Tablettes universelles*, XXXIII^e^ livraison. « Au

Ses *Nouvelles*, une grande partie de ses *Contes moraux*, et quelques *petits romans historiques*, lui ont mérité des éloges flatteurs. Mais le roman de pure invention ne lui a fourni aucune de ces inspirations créatrices qui élèvent, au-dessus du genre, *Delphine*, et principalement *Corinne*.

Madame de Souza n'a point à craindre, pour le simple roman, la comparaison avec madame de Genlis : *Émilie et Alphonse, ou le danger de se livrer à ses premières impressions*, *Adèle de Sénanges*, *Charles et Marie*, *Eugène de Rothelin*, etc., etc., sont des productions si parfaites, que le plan, la grâce et la correction rappellent les meilleurs ouvrages de nos plus habiles comme de nos plus élégants romanciers, tout en révélant le sexe de l'auteur d'*Eugénie et Mathilde*, par la plus touchante sensi-

---

nombre des défauts de l'auteur, il faut compter cette malheureuse, cette indigente fécondité qui multiplie les volumes sans multiplier les titres littéraires?

« Madame de Genlis éprouve les effets de cette vérité que, pour se faire aimer de son siècle, il faut en être..... L'espèce de délaissement où elle se trouve lui démontre qu'elle est restée en arrière des idées.... Elle a le sort enfin des femmes qui veulent jeter violemment un siècle dans l'autre : le monde l'a quittée avant qu'elle-même ne l'ait quitté. « *Constitutionnel* du 25 octobre 1827.

bilité; on y remarque cette exquise délicatesse de sentimens, et ce charme pur, qui rendent *Mademoiselle de Clermont* si ravissante, qu'elle fait oublier avec délices quelques tristes *Souvenirs de Félicie*, les assoupissantes niaiseries des *Veillées de la Chaumière*, et jusqu'à l'acrimonie et au fiel que distille, pour ses convives, l'auteur des *Dîners du baron d'Holbach*.

Dans son *Petit Théâtre d'éducation*, madame de Genlis peut redouter la rivalité de Berquin, dont les drames intéressants, imités ou traduits du savant Veisse, sont à la portée de l'enfance, ne renferment que des idées vraies, attachent par le naturel, et n'inspirent que des sentimens honnêtes. On y reconnaît cette ame tendre, vertueuse, expansive, d'un auteur exempt de toute passion haineuse. Aussi aimons-nous autant à suivre ses mouvemens inopinés, qu'il éprouve de bonheur à s'y livrer.

Madame de Genlis s'est efforcée de ravir les suffrages des gens du grand monde, en caressant cet esprit de distinction, qui dessèche le cœur quand il exalte par trop la vanité. Ce sont les encouragemens donnés à ses débuts par quelques littérateurs du premier ordre, et, depuis, l'engouement de certaines femmes, accoutumées par une sorte de nonchalance de jugement à tout croire sur parole, qui lui ont

fait une réputation colossale. Les femmes d'un esprit cultivé n'ont jamais hésité à lui préférer mesdames de Staël, de Montolieu et de Souza. Quant aux lecteurs réfléchis, ils remarquent depuis long-temps, dans madame de Genlis, deux auteurs d'époques différentes, et tous deux avides de produire beaucoup d'effet, par l'exagération de leurs principes.

En parcourant ce cercle vicieux, madame de Genlis s'est faussé le jugement. Elle a donné ses déraisons pour des axiomes, et, semblable à certains sophistes, elle s'est fait un mérite des victoires que le raisonnement remportait chez elle sur la raison. On l'a vue méconnaître la nature, farder la vérité, calomnier la philosophie, et condamner tout ce qui avait donné de la chaleur et de l'intérêt aux meilleures productions de la première partie de son existence littéraire. Il y a vingt-trois ans qu'elle chante la palinodie. N'en soyons pas étonnés! elle n'a jamais été forte que sous la protection de la puissance du jour : éloquente à côté d'un char de triomphe, elle est sans verve, et même de glace pour ses idoles renversées; elle a dû beaucoup aux grandes conjonctures dont ses débuts portent l'empreinte. La perte de ses brillantes espérances semble avoir flétri sa gloire. Ne serait-ce pas faute d'examen et de réflexion qu'on

l'aurait traitée comme un esprit libre, qui sort de la bonne voie de son propre mouvement? Il y a dans ses aberrations moins de choix que de faiblesse. Trop mobile pour se fixer au point de la modération, elle passe, sans qu'il puisse en être autrement, d'une extrémité à l'extrémité opposée, espérant sur l'un comme sur l'autre bord un égal succès. Son défaut le plus habituel a toujours été de se tromper sur l'étendue de ses moyens, et la portée de son esprit. En toutes choses, elle commence par se grandir à ses propres yeux : elle a ridiculisé madame du Bocage sous le rapport de la versification, sans l'égaler dans la poésie, et n'a rien publié qui permette de la placer aussi glorieusement sur le Parnasse, que le sont mesdames Dufresnoy et Tastu.

Sous le rapport de la perfection du plan, de l'intérêt dramatique et de la pureté des doctrines, aucun de ses ouvrages destinés à la jeunesse, ne saurait être comparé à l'*Écolier* ou *Raoul et Victor*, que l'Académie a couronné, et dont la lecture fait généralement regretter madame Guizot : les Muses l'avaient comblée de leurs faveurs, sans altérer aucune de ses qualités (1). Madame de Genlis sent trop le besoin

(1) Personne n'a dit de l'aimable auteur de *Raoul:*

de niveler hommes et choses à sa mesure. Elle ferme les yeux à l'évidence, pour ne voir partout que ce qu'il lui importe d'y voir.

L'intervalle que madame de Staël aurait mis entre des productions exposées à recevoir l'empreinte de la vieillesse, et les dernières années d'une vie consacrée à mériter les suffrages de

---

Sans esprit, femme belle et bonne,
Vaux mieux que femme bel esprit;

car une excellente éducation avait perfectionné chez elle tous les dons de la nature. Madame Guizot aurait pu s'élever à toutes les hauteurs de la philosophie, sans craindre l'application de cette sentence prononcée par mademoiselle Clairon, contre toutes les femmes dont le savoir trahit la vanité : « Notre sexe est si faible que j'ai toujours envie de rire, lorsque je vois une femme afficher l'esprit *fort*. »

Madame Guizot s'était fait homme par l'élévation et la force de l'ame, en conservant la modestie et toutes les autres vertus de son sexe. Elle ne chercha point à faire du bruit dans la république des lettres; elle professa toujours les mêmes opinions, n'en proscrivit aucune, n'eut jamais le moindre démêlé avec qui que ce fût, et tout le monde convint que son mérite surpassait sa renommée. Elle n'eut pas d'ennemis, parce qu'elle fut sans travers et sans intrigue. Quand la femme qui cultive les lettres ne néglige aucun devoir, elle n'inspire que du respect, et force l'envie même d'admirer, en elle, l'étendue de l'esprit jointe à la justesse des idées, à la bonté du cœur, à la pureté des sentimens.

la cour et de la ville, madame de Genlis ne craint pas de le remplir par la caricature de nos cercles, par l'apologie d'une société française dont le ridicule ferait aujourd'hui justice, et par l'opiniâtreté d'une lutte impuissante contre le siècle, dont la raison développa le génie des Montesquieu et des Buffon, des Rousseau et des Voltaire.

FIN.

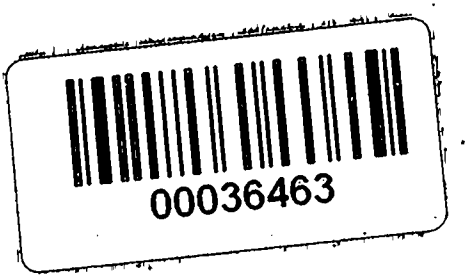
00036463

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016